



HAL
open science

Habiter. Interpénétration habitant/habitat et performance énergétique

Caroline Lemoine

► **To cite this version:**

Caroline Lemoine. Habiter. Interpénétration habitant/habitat et performance énergétique. Sociologie. Université Savoie Mont Blanc, 2023. Français. NNT : 2023CHAMA002 . tel-04496396

HAL Id: tel-04496396

<https://theses.hal.science/tel-04496396>

Submitted on 8 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT DE SOCIOLOGIE

ECOLE DOCTORALE N° 633
Cultures, Sociétés, Territoires

Présentée par

Caroline LEMOINE

« Habiter. Interpénétration habitant/habitat et performance énergétique »

Thèse dirigée par Roland RAYMOND (CRDAF EA 4143) avec

co-encadrement de Hervé BOILEAU (Locie UMR 5271)

et

soutenue à l'USMB le **26 janvier 2023**,
Unité de recherche : CRDAF

COMPOSITION du jury :

Thierry Paquot, (rapporteur avant soutenance), Professeur émérite,
Université Paris-Est Créteil

Paulette Duarte, (rapporteur avant soutenance), Maître de conférences
HDR, Grenoble-Alpes

Jean-François Joye, (Président), Professeur, Université Savoie Mont
Blanc

Madame Monika Woloszyn, Professeur, Université Savoie Mont Blanc

Madame Frédérique Giuliani, Maître d'Enseignement et de Recherche,
Université de Genève

Remerciements

Tous les remerciements du monde ne seraient pas à la hauteur du soutien humain, professionnel, amical et de l'apport intellectuel dont Roland Raymond m'a honorée. Toute ma gratitude se tourne vers le grand homme qu'il est.

Je remercie tout le département de sociologie de l'Université de Savoie Mont Blanc. Merci à Sébastien Schehr, Odile Joly, Denis Laforgue, David Mélo et bien sûr Olivier Chavanon, sans qui ne n'aurais pas intégré la Cité Mignot. Un merci tout particulier à Stéphane Daubignard qui m'a supportée plus qu'il ne faut.

Je remercie le Centre de Recherche en Droit Antoine Favre et Caroline Fauveau.

Merci au laboratoire du Locie et particulièrement à mon co-encadrant de thèse, Hervé Boileau. Merci également à Catherine Buhé et Monika Woloszyn.

Merci à l'Assemblée des Pays de Savoie d'avoir co-financé cette recherche.

Merci à l'ancienne équipe d'Albedo Energie : Michel Meunier, Marie Jaffrenoud, Paul Minard et surtout à Benjamin Cinquin-Lapierre avec qui nous avons pu trouver un langage commun, un lieu d'échange sciences de l'ingénieur/jargon sociologique.

Merci à Jean-Marie Barneaud qui a toujours répondu présent, notamment pour mes soucis (nombreux !) informatiques.

Merci à Elisabeth Jugnon, professeur au lycée du Bugey, de m'avoir si bien initiée à la sociologie, il y a de cela fort longtemps...

Je remercie les membres du jury. Merci à Thierry Paquot. C'est un grand honneur qu'il ait accepté d'être rapporteur, lui, qui, sans le savoir, a habité mon *chez moi* durant toute ma recherche à travers ses ouvrages, éparpillés çà et là dans mon lieu de vie. Merci à Frédérique Giuliani, Paulette Duarte, Monika Woloszyn et Jean-François Joye pour l'intérêt porté à ma recherche.

Un grand merci à tous les habitants qui m'ont accueillie et qui ont bien voulu partager un moment avec moi.

Merci à mes proches, qui ont su détecter le trop plein avant qu'il ne soit trop tard, qui ont su respecter mes moments de travail intense mais aussi mon besoin de sortir la tête de l'eau, de fuir parfois. Qui m'ont lue, relue et accompagnée dans ce travail de recherche, de près ou de loin. Merci donc à Arnaud, Cécile, Marie, Jean-Ju, Véro, Jean-Mi, Sab, Eddy, Fred, Julien et à toutes les personnes qui ont juste été « là » à un moment ou un autre.

Merci à mes enfants. Les deux grands, parce qu'ils ont grandi avec cette chose impalpable qu'est « la thèse de maman ». Thèse qu'ils ont aussi fait cheminer et dont ils sont contents de se débarrasser aujourd'hui. Merci à mon tout petit parce que, malgré son jeune âge, il m'a donné suffisamment de force pour poser le point final à ce travail. À son papa.

Résumé en Français

Nous abordons *l'habiter* comme étant un processus liant l'habitant à son habitat et faisant d'eux des partenaires liés par une interpénétration mutuellement constitutive. L'un et l'autre adviennent donc au gré des situations rencontrées dans un *chez soi* fait d'intrications et de tensions impensées par les professionnels du bâtiment. Ces derniers se cantonnent en effet à une vision binaire, figée et fonctionnelle du bâtiment, dissociant ainsi les occupants et leurs comportements du logement et l'usage attendu de son système énergétique ; tous ces éléments étant conçus comme se maintenant dans un état fixe, connu et modélisable. La question énergétique n'échappe donc pas à la règle communément partagée et ne peut que trouver une place exogène à la trame de *l'habiter* tissée par les habitants. Or, nous proposons de repenser cette question énergétique par l'intrication *chez soi*/dimension énergétique. Ainsi, nous montrons que le *chez soi* n'est pas statique, mais engagé dans un redimensionnement permanent qui permet à la question énergétique de trouver une dimension endogène à ce redéploiement du *chez soi*, faisant d'elle une ligne à part entière de la trame de *l'habiter*. C'est donc parce que les processus de *l'habiter* se trouvent, en situation, réalimentés et retravaillés par des contingences énergétiques et réciproquement, que la dimension énergétique intervient comme une dimension endogène à *l'habiter* et qu'elle prend toute sa signification pour l'habitant. Aussi, notre enquête de terrain, réalisée auprès d'habitants rencontrés dans leur *chez soi*, établit que les habitants sont amenés à subir des gênes, du mal-être corporel, qui les poussent à agir (Ingold 2018) afin de rétablir au mieux et parfois avec les moyens du bord, la situation-problème (Dewey 2006 [1967]). C'est alors en faisant, en manipulant, que les habitants sont amenés à ratiociner (Dewey 2006 [1967]) et à entrer en résonance (Rosa 2018) avec la dimension énergétique. Ceci est d'autant plus visible lors de situations de rénovation, tant et aussi longtemps que cette rénovation est entreprise en réponse à un mal-être ressenti et lorsque l'habitant est amené à rencontrer la dimension énergétique lors de travaux de rénovation qui ne sont pas motivés, au départ, par cette même dimension. Ces situations de rénovation sont si riches pour l'habitant qu'elles deviennent un point de rencontre évident entre la question énergétique et la dimension énergétique.

Mots-clefs : Habiter ; interpénétration habitant/habitat ; dimension énergétique ; situation d'usage ; redimensionnement du *chez soi* ; coopérations ; ressentis corporels ; intrication opératoire ; situations problèmes ; accompagnement des habitants

Abstract in English

We approach inhabiting as a process linking the inhabitant to his habitat and making them partners linked by a mutually constitutive interpenetration. The one and the other thus occur according to the situations met in a home made of entanglements and tensions unthought by the professionals of the building. The latter are indeed confined to a binary, fixed and functional vision of the building, thus dissociating the occupants and their behaviors from the housing and the expected use of its energy system; all these elements being conceived as being maintained in a fixed, known and modelable state. The energy question is therefore not an exception to the commonly shared rule and can only find a place exogenous to the fabric of living woven by the inhabitants. However, we propose to rethink this energy issue through the home/energy dimension entanglement. Thus, we show that the home is not static, but engaged in a permanent resizing that allows the energy question to find an endogenous dimension to this redeployment of the home, making it a line in its own right of the weave of inhabitation. It is thus because the processes of living are, in situation, re-fed and reworked by energy contingencies and reciprocally, that the energy dimension intervenes like an endogenous dimension to living and that it takes all its significance for the inhabitant. Also, our field survey, carried out with inhabitants met in their homes, establishes that the inhabitants are led to undergo discomfort, bodily discomfort, which pushes them to act (Ingold 2018) in order to re-establish as well as possible and sometimes with the means at hand, the problem-situation (Dewey 2006 [1967]). It is then by doing, by manipulating, that the inhabitants are led to ratiocinate (Dewey 2006 [1967]) and to enter into resonance (Rosa 2018) with the energetic dimension. This is all the more visible during renovation situations, as long as this renovation is undertaken in response to a perceived malaise and when the inhabitant is led to encounter the energy dimension during renovation work that is not initially motivated by this same dimension. These renovation situations are so rich for the inhabitant that they become an obvious meeting point between the energy question and the energy dimension.

Keywords: Living; interpenetration inhabitant/housing; energetic dimension; situation of use; resizing of the home; cooperations; body feelings; operative entanglement; problem situations; accompaniment of the inhabitant

SOMMAIRE

Remerciements	3
Résumé en Français.....	5
Abstract in English	6
Sommaire	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION GENERALE	11
<u>PARTIE 1. LA QUESTION ENERGETIQUE REPENSEE PAR LE CHEZ SOI ET L'HABITER</u>	22
INTRODUCTION DE LA PARTIE	23
CHAPITRE I. L'HABITER ET LE CHEZ SOI COMME UN TISSAGE INDEFINI.....	24
INTRODUCTION.....	24
I. L'HABITER SE DEPLOIE DANS LE MOUVEMENT	25
1. <i>Habiter</i> : une ligne mouvante.....	25
2. Sur les traces des activités habitantes.....	26
3. Une approche modale des situations.....	28
4. Des habitants qui mènent une enquête : la résolution des situations-problèmes.....	31
II. LE CORPS COMME INTERCESSEUR METIS/DIMENSION ENERGETIQUE	34
1.L'humain, un organisme à ménager.....	34
2. Interpénétration habitant/habitat : des échanges métaboliques intriqués	38
3. Le corps au centre d'un savoir-faire habitant	42
3.1. Le corps oublié par les professionnels du bâti	42
3.2. Un savoir-faire par anticipation.....	45
3.3. La métis comme savoir-faire habitant.....	47
3.4. Faire avec ses mains	53
III. UN REDIMENSIONNEMENT QUI S'OPERE AU-DELA DES MURS : UNE INTERRELATION AVEC L'EXTERIEUR	57
1. L' <i>habiter</i> et l'architextilité du <i>chez soi</i>	57
2. Une relation intérieure/extérieure.....	60
3. L'apport de la balistique sociologique.....	64
IV. LE REDIMENSIONNEMENT DU CHEZ SOI INTRIQUE A LA DIMENSION ENERGETIQUE	69
1. Le <i>chez-soi</i> : lieu de l' <i>habiter</i>	69
2. Un <i>chez soi</i> sans cesse redimensionné à l'aune de la dimension énergétique	74
CONCLUSION DU CHAPITRE	79
CHAPITRE II. L'HABITER : UN OBJET SOCIOLOGIQUE REQUERANT DES SAVOIRS PLURIDISCIPLINAIRES ET DES SAVOIRS HABITANTS ET PROFESSIONNELS	80
INTRODUCTION.....	80
I. UNE CONVERGENCE DES SAVOIRS POUR DEPASSER LA VISION FONCTIONNELLE DU BATI.....	80
1. La fonction ne fait pas l' <i>habiter</i>	80
2. Un espace qui devient pluri-dimensionnel.....	84

3. De l'espace métrique au lieu de vie	94
4. L'évènement comme mise en correspondance continue avec la dimension énergétique	103
II. TRAVAILLER "AVEC" ET NON "SUR"	106
1. Une coopération nécessaire entre les différents acteurs du bâti	106
2. Une coopération indispensable avec les habitants	108
3. Le mal à dire des habitants	112
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	118

CHAPITRE III. LA DIMENSION ENERGETIQUE ESQUISSEE PAR LES SITUATIONS D'USAGE..... 120

INTRODUCTION	120
I. CONTEXTE DE LA RECHERCHE	121
1. Une convention avec un bureau d'études en efficacité énergétique et environnementale... ..	121
2. L'acquisition de savoirs techniques et environnementaux	121
II. L'ENTREPRISE/LA RECHERCHE : LES « USAGES » COMME DES FILS CONDUCTEURS	123
III. DES « USAGES » AUX « SITUATIONS D'USAGE »	127
IV. DES LIEUX D'HABITER COMME ENVIRONNEMENT DE CO-ANALYSE.....	135
1. Préambule	135
2. La Résidence Sainte Anne, La Motte Servolex (73).....	136
2.1. Description technique de la résidence	136
2.2. La question énergétique et la dimension énergétique dans ce lieu d'habiter	139
3. La Cité Mignot, Lyon (69)	141
3.1. Description technique de la Cité.....	141
3.2. Les habitants de la cité et la gardienne, personnage clé dans l'échange bailleur-habitants	144
3.3. La question énergétique et la dimension énergétique dans ce lieu d'habiter	145
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	150
CONCLUSION DE LA PARTIE	152

PARTIE 2. LES DIMENSIONS INSTITUTEES ET EXOGENES DE LA QUESTION ENERGETIQUE..... 154

INTRODUCTION DE LA PARTIE	155
---------------------------------	-----

CHAPITRE I. L'ENERGIE ET SES USAGES : PRECISIONS HISTORIQUES 157

INTRODUCTION	157
I. LA DEPOSSESSION DE L'ENERGIE PAR L'HABITANT	158
II. LA COMMERCIALISATION DU « CONFORT » ET DU « PROGRES » VIA L'ENERGIE ELECTRIQUE	164
III. DE NOUVEAUX IMPERATIFS INTRINSEQUES : L'ECONOMIE D'ENERGIE ET LA PERFORMANCE ENERGETIQUE	175
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	179

CHAPITRE II. LES DIMENSIONS EXOGENES À L'HABITAT QUI TRAVERSENT ET ALIMENTENT LE CHAPITRE DE LA LOI DE TRANSITION ENERGETIQUE VISANT LE SECTEUR DU LOGEMENT 181

INTRODUCTION	181
I. UNE LOI DISTANTE DES SITUATIONS D'HABITER.....	182
1. Objectifs généraux de la loi.....	182
2. La loi LTECV appliquée au secteur du bâtiment.....	184
3. Un ordre temporel déterminé à l'avance : le temps des projets.....	189

II. L'EXIGENCE D'UNE MAITRISE DE L'ENERGIE ET SES CONSEQUENCES SUR LA CONCEPTION DU BATI ET SUR LES DISPOSITIFS CENSES GARANTIR CETTE MAITRISE	201
1. L'impératif d'aller vers une industrialisation.....	201
2. Les plans climat-air-énergie, une affaire de collectivités territoriales	207
III. LA VOLONTE DE CHANGEMENT ET SA MISE EN COMMUNICATION	210
1. L'injonction au changement	210
2. La domination de toutes formes communicantes	212
CONCLUSION DU CHAPITRE	215

CHAPITRE III. APPROCHE DU BATIMENT PAR L'IMPERATIF D'UNE PERFORMANCE ENERGETIQUE
..... 217

INTRODUCTION.....	217
I. QU'EST-CE QUE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE D'UN BATIMENT ?	218
II. UNE PERFORMANCE MESUREE ET EVALUEE PAR DIFFERENTS OUTILS	221
1. Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) comme outil qui tend à responsabiliser les habitants.....	221
2. L'audit énergétique, une étude du bâtiment, non de l' <i>habiter</i>	225
3. Le confort thermique, essentiel mais non significatif de l' <i>habiter</i>	229
III. CONSEQUENCES DU CULTE DE LA PERFORMANCE SUR LE LOGEMENT ET LES PROFESSIONS DU BATI.....	235
1. Les normes et le confort ne sont pas révélateurs de l' <i>habiter</i> et du bien-être	235
1.1. La normativité du confort.....	235
1.2. Le bien-être tissé par l'habitant en intrication avec le confort.....	238
2. Le logement : une marchandise commerciale	243
3. Des professions en mutation.....	248
CONCLUSION DU CHAPITRE	252
CONCLUSION DE LA PARTIE	254

PARTIE 3. INTRICATION OPERATOIRE ENTRE LE *CHEZ SOI* ET LA DIMENSION ENERGETIQUE 257

INTRODUCTION DE LA PARTIE	258
---------------------------------	-----

CHAPITRE I. USAGES DE L'ESPACE ET DU SYSTEME ENRGETIQUE EN FOCNTION D'UN RYTHME SAISONNIER ET JOURNALIER..... 261

INTRODUCTION.....	261
I. REDIMENSIONNEMENT DE L'ESPACE EN FONCTION DES SAISONS ET DE LA METEO	262
1. En période de chauffe : un « effacement » énergétique et spatial souvent contraint	262
2. En période de fortes chaleurs	267
3. Relations avec le soleil.....	272
II. DES ESPACES CHAUFFES STRATEGIQUEMENT EN FONCTION DES USAGES DEPLOYES.....	278
1. La chambre, un lieu où l'on se couvre.....	278
2. Les salles de bain, des lieux qui deviennent des lieux de transit en saison froide.....	281
III. UN RYTHME JOURNALIER ET DES ACTIVITES CONNECTES AVEC LA DIMENSION ENERGETIQUE	285
1. Des activités qui nécessitent l'ouverture des fenêtres	285
2. Le chauffage en route uniquement en fin de journée	289
3. Le rythme des heures creuses/pleines.....	291
CONCLUSION DU CHAPITRE	293

CHAPITRE II. SYSTEME ENERGETIQUE/HABITANTS, UNE RELATION FLOTTANTE AU CŒUR DE L'HABITER.....	295
INTRODUCTION	295
I. QUAND LA TECHNIQUE FAVORISE UNE AMBIANCE BIENVEILLANTE.....	296
1. Le système de chauffage participe à l'accueil bienveillant des personnes.....	296
2. Le souci d'avoir une « ambiance chaleureuse », l'éclairage multi-sources au détriment du point lumineux central.....	298
3. La télévision, une présence réconfortante	301
II. HABITANTS/TECHNIQUE : UNE RELATION OSCILLANT ENTRE MALAISE ET SATISFACTION	303
1. Lorsque la technique crée le mal être et conduit à sa non-utilisation, voire à sa détérioration.	303
2. Quand la technique à disposition est considérée comme insuffisante	306
3. Quand la technique génère des craintes habitantes	308
4. Quand la technique devient un allié	310
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	312
CHAPITRE III. LES SITUATIONS DE RENOVATION : DES PROCESSUS DE MISE EN RELATION AVEC LA DIMENSION ENERGETIQUE	314
INTRODUCTION	314
I. RENOVER : UN CHEMINEMENT QUI PASSE PAR LE FAIRE	315
1. La rénovation : un processus à l'issue indéterminée.....	315
2. Le tissage d'un lien intime	321
II. LA DIMENSION ENERGETIQUE LORS DE SITUATIONS DE RENOVATION	324
1. La rénovation en dehors de toute motivation liée à la dimension énergétique	324
2. La rénovation énergétique engendrée par une sensation de mal-être.....	331
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	336
CHAPITRE IV. L'ACCOMPAGNEMENT, UNE OPPORTUNITE QUI PEUT ETRE FECONDE	338
INTRODUCTION	338
I. ACCOMPAGNER, UN NOUVEL IMPERATIF (PAS TOUJOURS CONSTRUCTIF)	339
1. Un nouveau corps de métier : l'accompagnement.....	339
2. L'accompagnement des habitants de la Cité Mignot prévu par le bailleur	343
II. L'ACCOMPAGNEMENT COMME UNE « DECOUVERTE ACCOMPAGNEE »	349
1. Une expérience habitante niée par un langage expert	349
2. Accompagner commence par une rencontre	356
3. La résolution commune de situations-problèmes	358
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	363
CONCLUSION DE LA PARTIE.....	365
CONCLUSION GENERALE.....	367
TABLE DES MATIERES.....	375
BIBLIOGRAPHIE	379
ANNEXES	401

Introduction générale

L'origine de notre recherche s'établit à la suite de lectures stipulant, par exemple, que : *« les crises de l'énergie successives ont conduit à des dispositions et des réglementations destinées à réduire les consommations. Leurs efficacités ont été démontrées et l'effort se poursuit régulièrement. Cela donne des bâtiments thermiquement très isolés, et théoriquement peu consommateurs. On constate toutefois que les bâtiments habités normalement présentent des performances dégradées par rapport aux prévisions »* (Thellier F. et al, 2012, p 5). Ces trois phrases sont foisonnantes d'informations.

Tout d'abord, elles nous alertent quant à l'impératif aujourd'hui bien connu de réduire les consommations d'énergie. En effet, la production et la consommation de l'énergie sont des sujets de réflexions que nul ne peut ignorer en France. En 2021 on évalue à 44% la part de la consommation énergétique finale au niveau national du secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire confondus)¹. Le chauffage à lui seul représente 65% de la consommation d'énergie (le gaz et l'électricité confondus représentant près de 70% de cette consommation) dans les résidences principales². Le bâtiment et sa performance énergétique sont donc au cœur des préoccupations des tenants de la transition énergétique. À noter que ces questionnements fondamentaux n'ont pas émergés avec la loi transition énergétique, puisque cette dernière n'a été promulguée qu'en 2015, alors que l'article cité date de 2012.

Ensuite, et pour faire face à cet impératif, nous pouvons lire que des réglementations ont vu le jour. Aussi, ces dernières années ont vu éclore de nouvelles techniques architecturales visant à un meilleur confort thermique et à une performance énergétique toujours plus exigeante. Des systèmes énergétiques innovants sont aussi apparus, grâce, entre autres, à la domotique et au génie énergétique et environnemental. La conception des bâtiments est ainsi encadrée par des

¹[Énergie dans les bâtiments | Ministère de la Transition écologique \(ecologie.gouv.fr\)](https://www.ecologie.gouv.fr/energie-dans-les-batiments)

² Chiffres de l'Ademe : <https://www.ademe.fr/en/particuliers-eco-citoyens/dossiers-comprendre/dossier/lenergie-france/consomme-plus-denergie-france>

règlementations et normes thermiques (RT 2012), des objectifs expérimentaux (E+C-, l'autoconsommation collective) ou encore des labels (BBC, Bepos). Cet encadrement est orienté depuis 2015 par la loi transition énergétique (loi N°2015-992 du 17 Août 2015) mettant en exergue les économies d'énergie.

Ce qui nous mène au troisième point informatif tiré de l'extrait cité. Face aux nouvelles réglementations, les professionnels du bâti ont dû se former et développer des savoirs et savoir-faire innovants. Dorénavant, techniquement parlant, les bâtiments sont aptes à garantir la performance énergétique escomptée, et des simulations de plus en plus pointues peuvent être à même de le prouver, que cela soit en situation de rénovation ou de construction neuves (Peuportier 2016, Rabouille 2014). Les professionnels du bâtiment ont dû adopter de nouvelles manières de concevoir, de répartir les tâches (apparition de la logique managériale). De nouveaux métiers ont même vu le jour (l'expertise, les métiers liés à l'accompagnement), alors que d'autres se sont vus chamboulés tant dans leur positionnement dans le monde du bâti que dans leur façon de faire, notamment les architectes (Gournet et Beslay 2015, Cauchard 2015).

Nous arrivons donc à un premier constat : grâce aux réglementations et aux efforts engagés par les professionnels du bâtiment, les consommations d'énergie peuvent être réduites et les logements peuvent garantir une performance énergétique importante. Les recommandations et les contraintes légales mises en place, ajoutées à la recherche et à l'innovation dans les manières de concevoir et les matériaux utilisés, peuvent, à elles seules, garantir, du moins en théorie, une réduction chiffrée de la consommation énergétique.

C'est sans compter l'arrivée d'un habitant ; une arrivée à partir de laquelle les prédictions attendues de consommation ne sont plus en effet assurées. Cette constatation est partagée par de nombreux auteurs (Renauld 2014, Zraggen 2010, Spitz 2012), qui montrent qu'une fois le logement habité, les consommations sont bien souvent supérieures aux prévisions. Que s'est-il donc passé ? Comment les chiffres obtenus de manière théorique s'avèrent-ils éloignés de la réalité des consommations dès lors que le logement est habité ? Que manque-t-il au logement pour que cela fonctionne avec un habitant ? Ou plutôt, qu'est ce qui fait défaut dans la manière de poser les choses, de penser l'habiter, pour que l'habitant devienne à ce point

« nuisible » en ce qui concerne la consommation d'énergie et la performance énergétique espérées ? Voici les questions qui nous ont animées et qui ont amorcées notre recherche de thèse.

Une partie des réponses se trouve plus loin dans le texte cité, lorsque les auteurs précisent : « *l'Homme et l'Habitat sont deux systèmes thermiques complexes présentant quelques similarités* » (Thellier F. *et al*, 2012, p 6). L'habitant et le logement sont donc pensés comme deux entités indépendantes l'une de l'autre, se retrouvant tout au plus dans des interactions sporadiques lorsque le confort assuré par le logement ne convient plus à l'habitant. Ce dernier déciderait alors de procéder à une « régulation individuelle » ou à une « régulation collective ou technique »³, assurant ainsi, autant que faire se peut, le confort escompté. Alors que la température de consigne d'un logement est bien souvent de 19°, il n'est pas rare de voir que les habitats sont chauffés à 21° (ou plus), après l'intervention de l'habitant, ou de voir des fenêtres ouvertes en période de chauffe. Le « comportement » des habitants est alors mis en cause (Durdilly, Lapostolet 2018, Delzende *et al.* 2017), et les modélisations de ces « comportements » sont aujourd'hui légion (Vorger 2014, Bonte 2014). Ainsi, les chercheurs tentent de disséquer les structures des comportements des occupants afin de pouvoir les mesurer, les anticiper et créer un modèle prédictif du comportement (Gil-Quijano *et al.* 2010) pour procéder *in fine* à un ajustement des techniques et des fonctionnalités dont est pourvu le bâtiment. Ces ajustements sont tout d'abord attendus afin de pouvoir garantir la meilleure performance énergétique au bâtiment, mais aussi un meilleur « confort » aux occupants (Gallissot 2012). La technique semble donc être bien souvent pressentie pour pallier - à elle seule - l'écart constaté entre les prévisions et ce qu'il en est en réalité (Thellier F. *et al.* 2012). Et quand la question énergétique n'est pas uniquement abordée par le prisme de la technique, elle l'est aussi par des injonctions et des recommandations diverses qui passent, par exemple, par la diffusion de « guides de l'habitant » (qui sont des livrets destinés aux habitants afin qu'ils puissent être informés, voire sensibilisés à la question énergétique) ou par des opérations de communication de grande ampleur concernant les « comportements » à adopter, *via* les « écogestes » ou les « comportements éco-

³ *Ibid*, p 10

responsables ». Ces gestes dits « responsables » ou « durables » sont répertoriés et régulièrement mis à jour par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Elle met en effet à disposition des livrets⁴ et des dépliants⁵ afin que tout un chacun puisse devenir un « écocitoyen » : un individu se sentant impliqué, responsable au quotidien, et prêt à changer de comportement en diminuant ses consommations énergétiques pour le bien de l'environnement. Ces gestes « éco » - économiques financièrement et écologiques donc qui tendent à réduire les consommations énergétiques – passent de la recommandation de « choisir des lampes à leds » à « dégivrer son réfrigérateur » ou encore « baisser le chauffage de 1° »⁶.

Ce qui importe donc aujourd'hui dans le monde du bâtiment c'est la diminution des consommations d'énergie. Néanmoins, la lecture binaire persiste. Elle est même la plus répandue aujourd'hui: d'un côté, les « occupants » ou « usagers » doivent « s'approprier » de nouveaux gestes, de nouveaux comportements ; de l'autre, le logement est conçu comme un réceptacle nécessitant l'adoption d'usages spécifiques liés à la question énergétique. L'habiter se limiterait-il à cela ? Suffirait-il alors de livrer un logement avec un mode d'emploi pour que les occupants adoptent une façon de faire, un mode de vie attendu ? L'habitant n'a-t-il qu'une relation fonctionnelle, voire d'occupation avec un logement ?

Nous répondons à ces questions par la négative. Habiter n'est pas strictement réductible à l'idée d'occuper un logement (Ingold 2013). Habiter ne s'apprend pas avec un mode d'emploi, ne se réduit pas à tels ou tels « comportements » qui eux-mêmes relèveraient d'une « manière d'être ou d'agir »⁷. L'habiter n'est pas figé dans un « mode d'habiter » (Mathieu 2010 ; Morel-Brochet 2012) ou des « manières d'habiter » (Oppenchain 2011). L'habiter n'est pas le fruit de connexions « appropriantes » (Segaud 2002). C'est un processus qui se déploie au fil de situations rencontrées par les

⁴<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-economiser-eau-energie.pdf>

⁵<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-des-gestes-simples-pour-economiser.pdf>

⁶<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-economiser-eau-energie.pdf>

⁷<https://www.cnrtl.fr/definition/comportement>

habitants. L'habiter relève en effet d'une interpénétration mutuellement constitutive habitant/habitat. Nous ne pouvons plus séparer l'habitant et l'habitat par la conjonction de coordination « et » qui marque une jonction de deux entités donc une distance. Cette conjonction ouvre alors la voie vers une lecture binaire d'une situation. Nous avons souhaité matérialiser l'interpénétration qui se tisse entre l'habitant et l'habitat par une marque qui soit la plus légère possible, rendant ainsi à l'interrelation toute son essence. Cette marque est le « / » qui, à nos yeux, esquisse au mieux le lien particulier dont il est question.

Alors qu'un même vocable est souvent utilisé – habiter –, les professionnels du bâtiment ne pensent pas l'habiter comme un processus s'inscrivant dans cette interpénétration. Il en résulte que l'intrication, les tensions, la bi-dimensionnalité (Raymond 2012) ou l'entre-deux (Jullien 2012) inhérents à cette relation habitant/habitat ne sont pas pensés. Ce constat n'est certes pas nouveau. En 2005, Thierry Paquot soulignait déjà que, par exemple, « *il [l'architecte] espère contribuer à faire habiter l'utilisateur, réduisant abusivement l'acceptation du verbe habiter à la capacité qu'aurait chacun d'occuper un aménagement [...]. En quittant la prose heideggerienne pour nourrir le corpus contemporain de la théorie architecturale, le verbe "habiter" a perdu son sens philosophique pour en acquérir un autre plus banal : l'appropriation d'un espace architecturé* » (Paquot, 2005, p 57). Quoi qu'il en soit, perdure le fait qu'une part non négligeable de ce qui fait l'habiter est très communément négligée, et plus encore, la relation entre l'habiter et la question de l'énergie.

Pour pallier cette situation, une des perspectives heuristiques possibles est selon nous de concevoir effectivement l'habiter comme une interrelation mutuellement constitutive habitant/habitat, mais en y intégrant également la question de l'énergie. Autrement dit, en quoi la manière dont l'habitant devient en même temps que l'habitat (qui le fait habiter) l'amène à entrer en contact avec l'énergie ? Par quels cheminements précis un tel processus peut prendre forme et sens ? Et comment l'énergie peut-elle prendre une dimension qui soit donc propre à l'habiter ?

Pour répondre à ces questionnements nous sommes allés à la rencontre des différents acteurs⁸ du bâtiment. Notre recherche est en effet alimentée par des données hétérogènes, provenant d'acteurs chercheurs et non-chercheurs, que nous avons pu inclure du fait, d'une part, de notre intégration dans l'entreprise Albedo Energie, bureau d'études en efficacité énergétique et environnementale, d'autre part, de notre collaboration avec des chercheurs de trois laboratoires de l'Université Savoie Mont-Blanc : le LLESETI (Langages, Littératures, Sociétés, Etudes transfrontalières et Internationales) puis le Centre Antoine Favre (Droit) qui ont successivement hébergé les sociologues du département de sociologie de cette université⁹, et le LOCIE (Laboratoire Optimisation de la Conception et Ingénierie de l'Environnement) qui lui regroupe des chercheurs et enseignants-chercheurs en mécanique, en génie mécanique et en génie civil, et qui travaillent tout particulièrement sur les bâtiments, la mécanique des structures et les systèmes constructifs en béton armé et bois. Ces diverses intégrations nous ont permis de prendre en compte des questionnements qui sont propres à l'ingénierie du bâti et qui émanent tant du monde universitaire que du monde de l'entreprise. Cela nous a notamment permis d'apprécier les apports que peuvent favoriser des coopérations, avec les professionnels du bâtiment mais aussi avec les habitants. Ces derniers ont d'ailleurs pris une part considérable. Les habitants nous ont accueillis dans leur chez soi et nous ont présenté les situations auxquelles ils avaient à faire face. Ils rencontrent effectivement la dimension énergétique. Mais cette dernière ne s'impose pas de l'extérieur – par des injonctions ou des guides ou encore un système énergétique « high tech » - , bien au contraire. Nous soutenons donc la thèse suivante : c'est parce que les processus de l'habiter se trouvent, en situation, réalimentés et retravaillés par des contingences¹⁰ énergétiques et réciproquement, que la dimension énergétique intervient comme une dimension endogène à l'habiter et qu'elle prend toute sa signification pour l'habitant. Autrement dit, c'est parce que les habitants sont amenés à faire face, au gré de leurs activités – cuisine, ménage,

⁸ Acteur est à prendre ici et tout au long de notre recherche, comme « Celui qui joue un rôle important, qui prend une part active à une affaire », <https://www.cnrtl.fr/definition/acteur>

⁹ Le département de sociologie est aujourd'hui hébergé par le Centre Favre

¹⁰ Les contingences sont ici à lire au sens de Dewey (Dewey 2006 [1967]) donc comme relevant de dimensions qui sont présentes -ou non- en situation d'habiter

rénovation, etc. – à des éléments d'ordre énergétique que ces derniers acquièrent une dimension endogène à l'habiter.

Dans la première partie de notre travail nous nous demanderons ce qu'il en est de cette question énergétique dès lors qu'elle est repensée à partir de l'intrication habitant/habitat. Après avoir montré que l'*habiter*¹¹ relève d'un tissage dont la trame est sans cesse à tisser, et que les habitants font continuellement face à des situations-problèmes (Dewey 2006 [1967]), nous nous intéresserons au redimensionnement du *chez soi*¹², en montrant comment ce dernier relève largement d'une intrication habitant/dimension énergétique qui n'est pas sans lien avec l'extérieur, la météo et les saisons ; une balistique sociologique (Chateauraynaud, 2011) s'impose donc à nous dès lors que nous considérons l'*habiter* comme étant une trame architektonique (Lefèbre, 2000 [1974] ; Ingold 2013) s'étendant au-delà des murs. Il ne s'agit donc plus de considérer le *chez soi* par le prisme du fonctionnalisme, mais comme étant un espace bi-dimensionnel que nous ne pouvons découvrir sans une coopération suivie avec les différents acteurs du bâti (bailleur, ingénieurs, architecte, habitants, etc.). Dans cette perspective, nous montrerons que la question des « usages », qui découle naturellement de l'approche fonctionnaliste du logement, devient « hors d'usage » dès lors que nous considérons l'intrication inhérente au *chez soi*, et que les « situations d'usages » peuvent être bien plus révélatrices de ce qu'il en est de la quotidienneté du lieu. Elles mettent en lumière les modalités par lesquelles la dimension énergétique et l'habitant sont amenés à entrer en contact, comme pourra l'attester le travail effectué « avec » les habitants – et non « sur » les habitants - que nous avons rencontrés et avec qui nous avons eu respectivement 26 et 38 conversations, à leur domicile, à la Motte Servolex (73) et à Lyon (69). Cette entrée en contact, nous le verrons, se fait notamment par le corps. Le corps et les ressentis – oubliés, voire niés par les concepteurs et donc les normes et réglementations en vigueur – tissent un lien entre la dimension énergétique et le *chez soi*. L'habitant acquiert ainsi un savoir-faire

¹¹ Nous utiliserons l'écriture italique pour signifier l'habiter tel que nous le concevons et tel qu'il sera défini dans notre texte, et ce, afin de la différencier de « l'habiter » tel qu'il est considéré communément dans le monde du bâtiment.

¹² Tout comme pour signifier l'*habiter*, nous emploierons l'écriture italique pour le *chez soi* tel que nous le définirons plus bas.

et une expérience de son habitat que les professionnels du bâtiment devraient prendre davantage en compte. Les situations ainsi rencontrées, les façons de dire des habitants, ont été révélatrices du fait que la question énergétique telle qu'elle est pensée par les pouvoirs publics et les professionnels du bâti ne pouvait devenir une dimension endogène à leur *habiter*.

Dans une deuxième partie, nous nous intéresserons aux dimensions instituées et exogènes à l'*habiter* de la question énergétique. Avec l'arrivée de l'énergie électrique, les habitants se sont vus être dépossédés, non seulement de la fabrication de l'énergie dont disposait leur *chez soi*, mais aussi de son acheminement. Ils deviennent « usagers », « clients » ou « utilisateurs », des personnes hors sol – en dehors de toute interrelation avec un habitat - de cette fée bienfaitrice dont ils sont à la fois très proches – car de plus en plus dépendants – mais dont ils sont dessaisis. Ils deviennent consommateurs d'appareils électroménagers promus comme étant les représentants du « progrès » et apportant un plus grand confort aux usagers – notamment des femmes. Alors même que l'énergie électrique et les appareils consommateurs se démocratisent, le choc pétrolier de 1973 contraint les usagers à un nouvel impératif : l'économie d'énergie. Au même moment, le chauffage électrique se développe et impose, aux vues des consommations excessives dues au manque d'isolation des logements, de concevoir des bâtiments performants. Les recommandations en termes d'économie d'énergie et l'impératif d'une performance énergétique des bâtiments vont donc de pair et sont totalement intriqués.

Cette performance est aujourd'hui réglementée, notamment par la loi « Transition énergétique pour une croissance verte »¹³. Avec cette dernière, ce sont toutes les professions liées au bâti qui se sont vues imposer de nouvelles réglementations. Cette loi, promulguée en 2015, vise particulièrement le secteur du bâti. Les professionnels ont dû se former et mettre en place de nouvelles manières de concevoir, de nouveaux matériaux et de nouveaux systèmes énergétiques. De nouvelles professions ont fait leur apparition, comme celles liées à l'accompagnement des occupants. La

¹³[Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte \(TEPCV\) | Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales \(cohesion-territoires.gouv.fr\)](https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/la-loi-transition-energetique-pour-une-croissance-verte)

performance énergétique et l'industrialisation de la conception et de la construction deviennent de nouveaux impératifs qui ne sont pas sans conséquences sur l'habitabilité des espaces ainsi conçus. En effet, le « confort thermique » - assuré par une technique, un système énergétique - mesuré et recherché par les concepteurs n'est pas garant de l'*habiter* et du bien-être des habitants. Ces derniers n'ont souvent d'autres choix que de faire face à des situations impensées par les concepteurs. Autrement dit, les activités du quotidien et les mises en usage qui en découlent, ne sont pas celles qui ont été prévues par les concepteurs. Les situations dans lesquelles les habitants sont pris au quotidien, vont elles-mêmes déterminer l'usage qui est fait du système énergétique ou des techniques qui lui sont associées.

Ceci nous conduit à la troisième et dernière partie de notre travail. Elle tend à révéler ce qu'il en est de l'intrication opératoire entre le *chez soi* et la dimension énergétique. Prenant appui sur des situations d'usages énergétiques déployés par les habitants qui nous ont accueillis dans leur *chez soi*, nous avons procédé à une analyse des modalités de tissage de ces situations. Nous découvrirons ainsi que les usages de l'espace habité et du système énergétique, sont portés par un rythme variant au fil des saisons, mais aussi au fil d'une même journée. Les habitants sont en effet amenés à pratiquer un certain « effacement » spatial et énergétique. C'est-à-dire que les habitants vont délibérément couper une pièce du reste de l'habitat afin de garder une température ambiante acceptable. Cet effacement n'est pas celui qui est défini par les fournisseurs d'énergie comme étant une réduction ponctuelle des consommations énergétiques afin de garantir un équilibre réseau¹⁴. Il s'agit d'un effacement domestique, qui est propre à chacun des *chez soi* et à chaque *habiter*. Il se tisse au fil des situations d'usage, de la position du soleil ou encore de la météo. En outre, l'usage du système énergétique est dépendant des usages déployés et du temps passé en un même espace. L'apport calorifique des chambres et des salles de bains est en cela très spécifique, et révèle la richesse des savoir-faire que peuvent mettre en place les habitants au sein de leur *chez soi* afin, non seulement de s'y sentir au mieux, d'y ressentir du bien-être, mais encore de l'*habiter* d'une manière qui soit la plus en phase

¹⁴[Tout savoir sur l'effacement de la consommation électrique | ENGIE](#)

avec eux-mêmes. Car, un système énergétique ou une technique défailants ou mal adaptés peuvent créer un mal-être. Ce dernier engendre lui-même une relation - disruptive - habitant/technique qui varie entre crainte, agacement et frustration. D'autres fois, la technique peut être ressentie comme étant un allié bienfaisant, puisqu'elle garantit une ambiance et un certain réconfort. Nous n'avons donc pas affaire à une relation figée, mais à un lien habitant/technique mouvant et en devenir.

Cette relation est mise à l'épreuve lors de situations de rénovations. Ces situations, processus indéterminés, puisque devenant au fil des travaux, alimentent le lien habitant/habitat et font d'eux des intimes. La dimension énergétique peut s'imposer, de manière fortuite, alors que la rénovation était motivée par tout autre chose. D'autres fois, la sensation de mal-être peut enclencher une mise en rénovation. Dans ces deux cas, c'est en faisant face à une situation problématique que les habitants ont été amenés à ratiociner¹⁵, puis à expérimenter *avec* la dimension énergétique ; cette dernière étant alors envisageable comme un réel sujet de réflexion endogène à leur *chez soi*.

Nous ne pouvons clore notre travail sans traiter de l'accompagnement des habitants qui est aujourd'hui posé comme une injonction faite aux concepteurs. Si les « accompagnants » ont généralement l'intention de placer l'habitant au cœur de la réflexion, nous verrons que cela n'est pas effectif. Pour que l'accompagnement fonctionne, il faut qu'un « pacte » (Giuliani 2013) puisse se mettre en place entre les accompagnants et les habitants. Or, ce pacte nécessite que les deux parties se rencontrent, entrent en correspondance. Pour cela, il faut qu'elles puissent partager les mêmes préoccupations, les mêmes questions, le même langage – et non entrer dans une relation de sachant et d'apprenant -, de sorte que puisse se tisser une « découverte accompagnée » (Ingold 2017) leur permettant de se comprendre et de cheminer vers des solutions communes. Un tel accompagnement nécessiterait que tous les acteurs du bâti puissent y prendre part, et surtout qu'ils y trouvent un intérêt commun : celui de *l'habiter* à l'heure de la transition énergétique.

¹⁵ La ratiocination est une pensée réflexive à la situation. Elle se déploie face à une incertitude, à un impensé, donc lorsque les cadres normatifs ne peuvent répondre au problème rencontré. Elle est processuelle puisque chemine avec et par les ressentis des personnes qui la déploient (Dewey 2006 [1967])

PARTIE 1.

LA QUESTION ENERGETIQUE REPENSEE

PAR LE *CHEZ SOI* ET *L'HABITER*

« Suivre un trajet est, je crois, le mode fondamental que les êtres vivants, humains et non humains, adoptent pour habiter la terre. L'habitation ne signifie pas selon moi le fait d'occuper un lieu dans le monde prédéfini pour que les populations qui arrivent puissent y résider. L'habitant est plutôt quelqu'un qui, de l'intérieur, participe au monde en train de se faire et qui, en traçant un chemin de vie, contribue à son tissage et à son maillage. Même si ces lignes sont généralement sinueuses et irrégulières, leur entrecroisement forme un tissu uni aux liens serrés. »

Ingold T., 2011-2013, p 108

« L'information reçue par les récepteurs à distance (yeux, oreilles, nez) joue un rôle si important dans notre vie quotidienne que bien peu d'entre nous songeraient à considérer la peau comme un organe sensoriel majeur. Pourtant, sans la faculté de percevoir le chaud et le froid, les organismes vivants, homme compris, périraient rapidement. On mourrait de froid en hiver et de chaleur en été. On néglige aussi couramment certaines facultés perceptives (et informatives) de la peau, d'un niveau plus subtil. Ces activités sont également liées à la perception humaine de l'espace. »

Hall E.T, 1971 [1966], p 76

« Un tissu uni aux liens serrés », voilà ce qu'est *l'habiter*. Petit à petit, de jour en jour, l'habitant tisse son *chez soi*, comme un oiseau tisse son nid avec les brindilles et autres éléments qu'il trouve sur son chemin. L'homme tisse *l'habiter* qui adviendra, avec lui, son environnement et ses activités.

Lorsque les pouvoirs publics, les concepteurs et professionnels du bâtiment parlent aujourd'hui d'habiter, la question énergétique ressort systématiquement au premier plan. Comme si cette dernière se posait d'emblée pour l'habitant. Comme si les « écogestes », les « bons usages » et la « performance énergétique » faisaient *l'habiter* et le *chez soi*. Il n'en est rien. En effet, nous soutenons que *l'habiter* se tisse dans l'imprévisibilité, au gré des situations habitantes, et que la question énergétique devient dimension énergétique au fil des situations rencontrées par les habitants. Autrement dit, la question énergétique devient un élément du *chez soi* dès lors que l'habitant est amené à entrer en contact avec cette dernière, bien souvent lorsqu'un problème survient. Lorsque le corps souffre, ressent le mal-être, qu'il doit affronter des variations de température ou de luminosité. Ainsi, c'est parce que l'habitant a chaud qu'il agit sur la tête thermostatique de son radiateur afin de faire baisser la température intérieure. C'est aussi parce que l'habitant éprouve un besoin de luminosité accrue qu'il allume la lumière. C'est encore parce qu'il sent un courant d'air que lui viendra l'idée de changer ses menuiseries, et donc de modifier ainsi des éléments de son habitat. Il va donc acquérir des connaissances et des savoir-faire générés par sa rencontre avec la dimension énergétique, et qui dès lors participeront au tissage de *l'habiter*, sans cesse en devenir. Le *chez soi* et la dimension énergétique sont donc deux fils constitutifs de la trame de *l'habiter*. Ces fils cheminent au gré de processus indéterminés à l'avance et ne finissent pas d'advenir, de devenir. À tel point que le *chez soi* est sans cesse redimensionné. Ce redimensionnement est pris dans un enchevêtrement de contingences qui proviennent aussi bien de l'intérieur du *chez soi* que de l'extérieur, faisant du *chez soi* un lieu « architextile » pouvant s'étendre et se rétracter au fil des saisons, des activités ou de la météo.

CHAPITRE I.

L'HABITER ET LE CHEZ SOI COMME UN TISSAGE INDEFINI

« *Habiter* est un risque » (Paquot, 2010, p 37). Il est en fait un cheminement continu fait d'indéterminations, de contingences et de situations pour les habitants. Alors que les habitants n'ont d'autre choix que de faire face à ces situations, ces dernières restent des impensés pour les concepteurs et les pouvoirs publics. *Habiter* n'est autre qu'un processus par lequel sont pris l'habitant et l'habitat. Nous pouvons parler de risque, car l'habitant ne peut que se laisser porter par le mouvement des situations qu'il rencontre. Face à chacune d'entre elles, il remet en cause ses savoirs et expériences passées. À tel point que l'*habiter* suit une ligne mouvante et continue. L'*habiter* se nourrit donc des échanges habitant/habitat qui sont ainsi portés à l'existence. L'*habiter* se tisse alors, progressivement, au gré des situations – souvent problématiques - et des usages déployés par les habitants.

Ce tissage laisse des traces. Elles sont autant de pistes qui méritent l'attention du chercheur qui souhaite se saisir de l'*habiter* et des activités habitantes. Comme nous allons le préciser ci-devant, ces traces sont en effet les indices d'un *chez soi* – tel un nid , qui a été progressivement tissé et qui se tisse encore et toujours au gré des situations, des évènements ou des saisons. Tout comme l'*habiter*, le *chez soi* est mouvant. Il est sans cesse redimensionné. La dimension énergétique prend toute son importance dans ce redimensionnement, au point qu'elle mette en évidence l'interrelation habitant/habitat. Les activités des habitants, leurs ressentis corporels sont constitutifs de ce redimensionnement. Le corps, nous le verrons est l'intercesseur par lequel le savoir-faire habitant et la dimension énergétique entrent en contact et font émerger une métis habitante. Enfin, le *chez soi* n'est pas limité par une surface habitable, des murs ou des ouvrants. Il est pénétré par l'extérieur et nous verrons que ce dernier influe sur les activités et les usages déployés par les habitants. Concomitamment, le *chez soi* s'échappe et se répand à l'extérieur, comme ces habitants qui se réfugient dans un parc arboré lorsque la température intérieure devient étouffante. Ainsi, la balistique

sociologique apporte un cadre de réflexion aussi bien pour les chercheurs en sciences humaines qu'aux ingénieurs et autres concepteurs.

I. L'*habiter* se déploie dans le mouvement

1. Habiter : une ligne mouvante

Bien des auteurs, notamment des sociologues, ont fortement enrichi nos réflexions. Elles se sont nourries des travaux de Thierry Paquot, Jean-François Augoyard, Henri Lefèbvre, John Dewey ou encore Hartmut Rosa pour ne citer qu'eux. Néanmoins, ce n'est pas un hasard si nous avons choisi de citer Tim Ingold en introduction de cette partie. Bien que Tim Ingold soit un anthropologue, son approche de *l'habiter* fût en effet un levier à partir duquel nous n'avons cessé d'alimenter nos recherches.

C'est dans le mouvement que les personnes habitent. Voilà ce que stipule Tim Ingold. Comment alors, en tant que sociologue, pouvons-nous nous saisir de ces mouvements significatifs de *l'habiter* ? Dans quelles mesures ces mouvements deviennent-ils des objets sociologiques ? En quoi les mouvements des habitants peuvent ils nous informer de leur *habiter* ? Dans quelles mesures ces mouvements peuvent ils nous éclairer sur les usages énergétiques déployés par les habitants ?

Comme l'avance Tim Ingold, mais aussi Jean-François Augoyard¹⁶ (1979), les espaces habités prennent une consistance au gré des activités et usages pratiqués par ceux qui les habitent. Ingold le dit clairement : « Les espaces d'habitation ne sont pas immédiatement donnés par la configuration d'un édifice, mais ils sont d'abord créés par le mouvement. Ce qui veut dire qu'ils sont *portés à l'existence* » (2013, p 176).

¹⁶ Certes d'une autre manière puisqu'il s'intéressa principalement aux « rhétoriques cheminatoires », soit aux récits de cheminements déployés par les habitants d'un quartier.

Transposer ces propos dans un champ sociologique, consistait, pour nous, à trouver un moyen de figurer les cheminements par lesquels passent les habitants à l'intérieur de leurs habitats. Nous avons ainsi été attentifs aux cheminements et aux lieux de passage des habitants, mais aussi à leurs points d'ancrage ou encore aux lieux peu pratiqués (en termes de durée ou de fréquentation). Ces observations, couplées avec des mesures telles que la température ambiante de l'intérieur de l'habitat, ou encore l'emplacement des appareils de chauffage, leur réglage, l'usage des systèmes de ventilation ou encore avec des données météorologiques, ont marqué le lien serré qui se tisse entre les activités des habitants et la dimension énergétique¹⁷. Autrement dit, les mouvements habitants, le tissage de leur *chez soi* et la dimension énergétique sont à ce point intriqués qu'ils sont mutuellement constitutifs les uns des autres.

2. Sur les traces des activités habitantes

Très rapidement, notre intérêt pour les cheminements nous a porté vers les « traces » laissés par les habitants. Tels des ichnologues¹⁸ de l'*habiter*, nous souhaitions donc

¹⁷Nous avons rencontré des habitants disponibles et disposés à conserver un « traceur » dans leur poche, voire à nous laisser installer des capteurs/émetteurs dans chaque coin de leur habitat. Nous souhaitions ainsi pouvoir nous gorger d'un corpus de cheminements qui, nous l'espérons, nous informerait de la relation cheminements/déploiements d'usages énergétiques. Malgré de nombreuses recherches, de nombreux échanges avec des chercheurs travaillant sur des systèmes de localisation (à ce propos, nous tenons à remercier Monsieur Jean-Pierre Barbot du Satie à l'ENS Cachan pour ses précieuses informations et sa sympathie), la rencontre avec des ingénieurs/architectes intéressés par une telle étude, cette dernière n'a pu aboutir, faute de système pouvant s'adapter aisément sur un espace tel qu'un logement. Un système nous avait été proposé mais son coût financier était bien trop lourd à porter et la qualité des résultats était trop aléatoire.

¹⁸L'ichnologie est la science des traces. Yves Coppens la définit comme suit : « c'est une discipline d'une infinie variété, pleine de surprises et de rebondissements », (...) « c'est aussi une science fascinante, car, dans la plus grande partie de son objet, elle s'occupe, aussi incongru que cela puisse paraître, de la description et de l'interprétation de mouvements fossiles, reflets de comportements d'êtres disparus depuis des millions d'années » (Yves Coppens, *Préambules : les premiers pas de l'homme*, Odile Jacob, Paris, 1988, p 30). Bien que l'objet de notre recherche soit les êtres vivants et non des « disparus », l'ichnologie analyse bien les mouvements et les activités d'êtres. L'auteur continue en précisant ceci : « à ce que le support, en s'imprimant nous permet d'apprendre sur la partie de l'être imprimée et sur l'être lui-même, il convient d'ailleurs d'ajouter ce que cet enregistrement nous enseigne à son tour sur les propriétés du support, elles-mêmes en partie dépendantes des conditions du milieu. C'est donc à la fois un enseignement sur l'auteur de la trace ; sur le sédiment qui la porte et sur l'environnement au moment de sa réalisation, que l'on recueille à chaque étude d'une empreinte ». (*Ibid.* p.30) Notre étude, portant sur les cheminements et les activités des habitants, donc potentiellement sur les traces que peuvent laisser derrière eux ces derniers, les marques de leurs passages répétés, les chocs, les empreintes de pas

déployer une recherche dont l'objet serait les traces laissées par les habitants ; traces nous aidant à reconstituer leurs cheminements, ces derniers pouvant rendre intelligible ce qu'il en est de l'*habiter* et des usages des habitants. Loin d'être des « mouchards », ces traces sont des occasions sur lesquelles le sociologue doit savoir rebondir puisqu'elles sont parfois tellement intégrées à l'*habiter* des personnes interrogées qu'elles passent pour être insignifiantes. Les traces sont proches de ce que Jean-François Augoyard nomme les « pratiques intermédiaires ». Elles sont certes moins repérables d'un premier abord. Pourtant : « (elles) nous laissent voir comment la vie de l'habitant est pétrie de sensations très immédiates et d'actions imprromptues ; et comment des activités classées en séquences fonctionnelles s'animent et retrouvent leur unité vécue » (Augoyard, 1979, p 22). Il revient alors au sociologue de débusquer, au gré de ses rencontres, au gré des conversations avec les habitants, ces traces d'une existence complexe et riche d'enseignements, notamment en termes d'usages énergétiques. Les traces dont il s'agit sont, par exemple : un plaid posé là, comme témoin d'un moment passé sur un fauteuil à profiter d'un rayon de soleil et du paysage ainsi offert pour se lancer dans la lecture d'un livre; une petite chaise d'enfant installée à une place assez incongrue mais qui a pour mission d'entraver tant que faire se peut l'air froid venant d'une bouche d'aération jugée gênante par une habitante ; un cendrier posé sur une table sur le balcon, trace d'incessants allers-retours entre l'intérieur et l'extérieur de l'habitation, nécessitant de multiples ouvertures et fermetures de la porte fenêtre alors que le système de chauffage est mis en route pour la période de chauffe, etc. Il nous a fallu être attentif à ces témoins inertes et abandonnés, posés ou simplement oubliés, afin d'en faire des leviers à une conversation des plus riches avec l'habitant. Ce dernier ayant si bien intégré ces précieux indices à son *chez soi*, ne pense pas forcément à en parler au sociologue. Alors, une partie, pourtant très intéressante des activités du quotidien, pourrait rester inconnue, ne pas être racontée.

Bien que le sociologue et l'ichnologue ne travaillent pas avec les mêmes outils¹⁹ (alors que l'ichnologue se pare de plâtre, d'argile ou de spatule, le sociologue peut

et l'intrication dans laquelle sont prises les lignes de cheminement rappelle fortement le dessein d'un ichnologue.

¹⁹Jean-Louis Orengo (ichnologue que nous avons pu contacter à deux reprises par voie téléphonique et que nous remercions encore une fois pour le temps qu'il nous a consacré) et nous-mêmes avons réfléchi à

éventuellement se servir d'un appareil photo, d'une caméra et de son fidèle dictaphone), le même objet les anime : replacer en situation les « traces » ainsi recueillies, afin de remonter les cheminements par lesquels un être vivant a été amené à passer, et comprendre en quoi ces cheminements peuvent nous informer sur l'existence de cet être.

Remonter les cheminements, nous allons le voir, engage le chercheur, à se saisir des modalités par lesquelles les habitants sont pris.

3. Une approche modale des situations

« Celui-là [le questionnement à propos de l'architecture] ne se résume pas à 'pourquoi' l'architecture ? ou 'pour qui' ce projet d'urbanisme ? Mais 'en quoi' ? En quoi l'acte de bâtir, l'acte de ménager tel ou tel espace, pour en faire un lieu, domestiquer un site, humaniser un paysage, génère t'il aussi de l'habiter ? On est loin de l'idée simpliste dérivée de la théorie des besoins, selon laquelle 'l'homme' doit habiter, et pour cela on construit un logement ! » (Paquot, 2005, p 162). Dans cet extrait, Thierry Paquot montre à quel point *l'habiter* est complexe, alors même qu'il est souvent réduit à l'espace du logement et ses différentes fonctionnalités. La logique mécanique dans laquelle se positionnent généralement les concepteurs du bâti les projette dans des questionnements d'ordre causal. Cependant, nous dit Thierry Paquot, la réunion de toutes les fonctionnalités censées répondre aux besoins des occupants ne suffit pas à faire d'un logement un lieu par lequel se déploierait *l'habiter*.

Comme nous l'avons vu plus haut, « la *processivité* des choses et des situations sociales [...] conduit l'humanité à faire face au mouvement plus ou moins continu de recomposition-transformation qui la travaille, voire à faire avec lui » (Raymond, 2012, p 6). Autrement dit, les situations indéterminées auxquelles les habitants ont à faire face – qui amènent les habitants à ratiociner, à expérimenter, évaluer et actualiser – sont elles-mêmes prises dans une processivité par laquelle les habitants alimentent un savoir-faire et des connaissances – s'actualisant eux-mêmes sans cesse. Si, comme Umberto Eco le

un éventuel protocole consistant à partir sur les traces des habitants comme un ichnologue part sur les traces des animaux.

précise, « le processus est une transition entre la première situation et la seconde » (Eco, 1965, p 99), nous devons nous saisir de cet entre-deux, de ce qui ne se dévoile pas de prime abord puisque pris dans une dynamique en devenir. Une logique causale ne peut donc fondamentalement pas transcrire ce qu'il en est d'un mouvement, d'un processus. Jean-François Augoyard nous avait déjà mis en garde à propos de l'appauvrissement analytique que pouvaient engendrer les approches causales de l'*habiter* : « En somme, la pratique d'habiter telle qu'elle est vécue, qu'on la dessine sur un plan ou qu'on la fixe dans le cadre d'un système causal, échappe toujours. Veut-on lui faire dire quelque chose ? Elle perd toute consistance et s'évanouit. Elle n'apparaît que dans l'extrême complexité de ses manières d'être et disparaît devant les 'pourquoi' trop prompts à lui trouver des causes. Peut-être faut-il alors s'installer et séjourner suffisamment dans l'immédiateté de la pluralité des modes d'habiter dont on ne saurait par avance s'ils sont des causes, des effets ou autre chose. Et choisir des chemins qui seraient susceptibles de faire apparaître l'expression habitante, qui lui laisserait le temps de dire ses singularités, ses variations infimes au jour le jour, ses détours et ses atermoiements. Il faudrait, en somme, suspendre pour un temps l'itération de nos 'pourquoi', et laisser libre cours au 'comment', c'est-à-dire substituer une interprétation de type modal à l'explication de type causal » (Augoyard, 1979, p 21). L'*habiter* se révèle irréductible à une analyse causale.

Habiter est à prendre sous sa forme intransitive. Un verbe intransitif exprime « une action qui n'a jamais de complément d'objet parce que ne faisant jamais passer l'action accomplie par le sujet sur aucun complément d'objet »²⁰. De sorte que le sujet ne sait donc pas d'emblée s'incarner en tant que simple sujet d'une action préalablement orientée par un complément d'objet, et que, conséquemment, tout doit passer par lui, et devenir strictement à partir de lui. Un temps d'expérimentation est donc nécessaire pour que le sujet puisse advenir en tant que porteur d'un agir dont l'objet et la finalité adviennent en même temps que lui. L'*habiter* exprime cette intransitivité. Il appelle en effet le sujet en devenir à cheminer et à advenir avec les situations par lesquelles il sera pris au fil du temps, jusqu'à l'avènement d'une résolution. Nous sommes donc face à

²⁰<https://www.cnrtl.fr/definition/intransitive>

une inconnue qui ne se dévoile que par un processus. Quant au « pourquoi » il devient superflu, puisqu'il « sert à interroger sur la cause ou sur la finalité d'une action ou d'un fait »²¹.

Notre démarche tend donc à saisir ce qui peut participer d'une ontogenèse tant de la situation que du « qui », ici, des habitants. *De facto*, ces mêmes habitants ne sont donc pas perçus comme des individus-sujets répondant à des critères pré-conçus de lecture qui les figent et les typifient dans le temps et dans l'espace (genre, âge, CSP, diplômes...etc.). Nous les considérons avant tout comme pris dans des situations en/de devenir, confrontés à de l'indéterminé et à une complexité qui restent souvent des impensés dans le cadre des approches de natures ontologiques. Une approche modale – et donc non causale – des situations permet de comprendre les processus à partir desquels un « qui situationnel » advient progressivement, momentanément et de façon plus ou moins continue, par-delà ce que peuvent révéler les attributs et caractéristiques traditionnellement dévolues à l'appréhension d'un « qui social » essentiellement qualifié à partir et au regard des critères cités plus haut.

L'entre-deux ou « les transformations silencieuses » (Jullien 2014) dont nous voulons nous saisir nécessitent l'entière coopération des principaux protagonistes de l'*habiter* : les habitants. Ces derniers doivent en effet interroger leurs propres usages. Nous sont alors révélées toutes ces « mobilités manœuvrières » ou « trouvailles jubilatoires, poétiques et guerrières » dont nous parle Michel De Certeau (De Certeau, 1990, Introduction XLVII). Celles dont les habitants ne parlent initialement jamais, puisque ces « astuces de chasseurs » (*Ibid.*) se tissent en écho des schèmes socialement connus et reconnus. Parler des morceaux de carton que l'on a coincés dans les réglettes de ventilation à cause du bruit qu'elles génèrent, ne vient pas d'emblée à l'idée des habitants. Ni même parler des pièces que certaines personnes chauffent plus que d'autres afin de faire sécher le linge (parfois à 24°) ou au contraire, des pièces que certains habitants coupent du reste de l'habitat le temps de la saison froide pour ne pas avoir à les chauffer.

²¹<https://www.cnrtl.fr/definition/pourquoi>

Nous avons donc rencontré les habitants chez eux, afin qu'ils puissent autant nous montrer que nous dire le comment de leur *habiter*. Nous avons cheminé chez eux, avec eux et avons pu explorer cet univers fait de secrets domestiques. Les habitants ont ainsi pu se raconter. Ils nous ont surtout raconté comment ils se sont ainsi fabriqué un *chez soi* au-delà des 19° attendus ou d'un système de ventilation pensé comme étant source de confort.

Nous avons cherché *avec* eux et non *sur* eux. Ainsi, ensemble, nous avons tenté de démêler les situations qui peuvent faire problème de même que les modalités par lesquelles ils cheminent, afin de parvenir à une résolution de ce qui fait souci.

4. Des habitants qui mènent une enquête : la résolution des situations-problèmes

Comme nous venons de le voir, *l'habiter* est à envisager comme relevant d'indéterminations, de doutes et d'impensés. Il ne peut donc exister de règles de *l'habiter* ni même de « modes d'habiter » (Mathieu 2010).

Les injonctions, les « prêts-à-penser », les « prêts-à-agir », les nouvelles technologies dont les bâtiments neufs commencent à regorger, ne couvrent pas l'ensemble des situations auxquelles les habitants ont à faire face. Ces derniers étant pris par des situations impensées. Ainsi, comment faire, à l'instar de cette habitante qui vit dans un logement avec cuisine équipée et qui ne se sert jamais de la hotte d'aspiration car cette dernière « fait trop de bruit » ? L'habitante est tiraillée entre l'idée de se servir de la hotte, afin que cette dernière puisse évacuer les particules de graisse ainsi que les odeurs de cuisson (mais cela se fera au détriment de son bien-être auditif), et l'idée de ne pas la faire fonctionner, afin de pouvoir cuisiner au calme ou en ayant la possibilité d'écouter la radio sans être obligée de monter le son pour couvrir celui, désagréable, de la hotte aspirante. Après avoir expérimenté plusieurs solutions : mettre la hotte en position minimum (il s'est avéré qu'elle faisait quasiment autant de bruit qu'en position forte et que l'aspiration n'était pas performante) ; ne pas mettre la hotte en marche mais l'aération manuelle de la cuisine (cela ne l'a pas convaincue non plus) ; cuisiner la fenêtre ouverte, voire entrouverte... Cette dernière solution a été retenue par l'habitante. L'ensemble des expérimentations s'est nourri de ratiocinations (Dewey

1967) qui ont porté l'habitante à une solution jugée à ce moment-là comme recevable : l'habitante n'était plus gênée par le bruit, et la fenêtre ouverte semblait, à ses yeux, remplir, au moins en partie, le rôle de la hotte. L'habitante a, de plus, acquis des connaissances propres à son *chez soi*, connaissances qui viennent alimenter son *habiter*. « L'équilibre doit être maintenu par un mécanisme qui réponde à la fois aux variations qui se produisent dans l'organisme et à celles qui se produisent dans le milieu » (Dewey, 2006 [1967], p 84) déclare John Dewey. L'habitante, après enquête, a trouvé l'équilibre, au moins pour un temps. Un équilibre, une harmonie : cela nous rappelle fortement la définition que Tim Ingold donne du design. Pour lui en effet le dessein du designer est « de réussir à créer un lien entre toutes les pièces, de sorte qu'elles entrent les unes avec les autres en *correspondance* » (Ingold, 2017, p 157), et, citant Juhani Pallasmaa : « le design est toujours à la recherche de quelque chose qu'il est impossible de connaître à l'avance » (*Ibid.* p 161). En cela, les habitants peuvent être considérés comme étant des designers du quotidien. Ils continuent à fabriquer leur habitat puisque, lors de leurs activités domestiques, ils mettent les techniques, le système énergétique, en lien avec leur *chez soi*. Autrement dit, en intégrant les aspects fonctionnels du logement aux situations d'usage auxquelles ils font face, les habitants leur confèrent un nouveau design. L'enquête les amène à expérimenter, à réfléchir, à faire des inférences, puis à tomber sur un accord entre leurs envies/besoins/bien-être et les particularités de leur environnement. L'enquête, la mise en doute, l'intrigue, la mise en difficulté, les portent vers une démarche que l'on peut qualifier de design. Ce dernier est donc la ligne par laquelle les habitants entrent en interrelation avec ce qui les environne. Le design autorise en effet le monde environnant à devenir endogène à l'*habiter*.

En outre, « si l'enquête commence dans le doute » et « s'achève par l'institution de conditions qui suppriment le besoin du doute » (Dewey, 2006 [1967], p 63), il ne faut pas oublier que « chaque activité particulière ouvre la voie à l'activité qui suit. Ces activités forment non pas une simple succession, mais une série. Cette qualité sérielle des activités vitales est produite par le moyen de l'équilibre fragile des facteurs complexes entrant dans chaque activité particulière [...]. en fait, la vie peut être considérée comme un rythme continu de déséquilibres et de restaurations d'équilibres » (*Ibid.* p 63). Autrement dit, la situation stabilisée l'est effectivement jusqu'à ce que l'habitant soit de

nouveau amené à faire face à une autre situation-problème. Les connaissances acquises par les habitants ne sont pas de simples assertions. Elles vont croître au fil des situations rencontrées. Elles vont devenir autres en fonction des activités domestiques. Cela signifie que l'indétermination de l'existence renouvelle, remet en cause, alimente les connaissances acquises progressivement. Les habitants ont donc affaire à une perpétuelle « translation de savoirs vers des non-savoirs » (Raymond 2011).

L'injonction au « changement » faite par les instances gouvernementales ne prend pas en compte le processus et les mouvements dans lesquels sont pris les habitants. Comment alors cette demande de « changement » peut-elle faire sens au quotidien ? « Changer un comportement » ou « adopter les éco-gestes » sont des actions transitives dans lesquelles les habitants sont attendus en tant que sujets. Or, comme nous venons de le voir, ils sont pris, au quotidien, dans des situations intransitives qu'il leur faut expérimenter au fil du temps. Le « changement » ne peut que venir de ces temps d'expérimentation. « Rien de nouveau ne peut se créer quand la perspective et les modalités dudit changement sont prédéterminées et surtout totalement encadrées à l'aune de ce qui est conçu comme devant être dans l'ici et maintenant. Et si changement il y a, il ne peut émerger qu'à la suite de la prise en compte de détails, de ces petites choses par lesquelles l'innovation advient » (Raymond, 2013, p 76). Ce sont ces « détails », « ces petites choses » dont nous avons été amenés à nous saisir afin d'apprécier ce que nous avons pu explorer comme étant, non pas un « changement », mais un *redimensionnement du chez soi* qui n'est finalement que l'expression des expérimentations déployées par les habitants qui se trouvent face aux situations *d'habiter*. Lors de ces situations, leur, corps, nous allons le voir, est sollicité, il endure, il ressent et n'a d'autre choix que de « faire » afin de trouver un bien-être.

II. Le corps comme intercesseur métis/dimension énergétique

1. L'humain, un organisme à ménager

Afin de répondre au mieux aux demandes de son métabolisme basal (dépense d'énergie minimum quotidienne permettant à l'organisme de survivre), le corps ressent des manques, des gênes ou du bien-être. Plus l'organisme ressent une température extrême, plus il dépense d'énergie dans le but de maintenir une température corporelle vivable. Les réserves corporelles n'étant pas infinies, il est nécessaire de trouver un approvisionnement énergétique afin que l'organisme ne s'affaiblisse pas. Gaëtan Brisepierre déclare que : « avant même les objets techniques, le corps est déjà une machine thermique à lui tout seul qui recèle des ressources énergétiques sous-estimées » (Brisepierre, 2011, p 37). En effet, le corps est capable (à condition d'être en bonne santé) de supporter des variations de températures importantes. Encore faut-il qu'il puisse en faire l'expérience. Certes, l'organisme possède ses propres techniques afin de réguler au mieux sa température. Il brûle des calories afin d'avoir un peu plus chaud ou il peut garder sa température interne plus basse que la température extérieure grâce à la transpiration et l'énergie retirée sous forme de chaleur du corps pour faire évaporer cette transpiration par exemple. Néanmoins, l'historien Olivier Jandot a bien montré que les sensations de froid ou de chaud ne sont pas associées l'une et l'autre à « un sens ou un organe bien défini. [...] La perception des variations de température est davantage une expérience multisensorielle dans laquelle, paradoxalement, la vue, principalement, et l'ouïe, accessoirement, occupent une place plus grande que le sens du tact » (Jandot, 2017, pp 38-39). Le moyen âge ne connaissant pas encore les moyens de mesure thermique d'aujourd'hui (le thermomètre ne fut inventé, en Italie, qu'au début du 17^{ème} siècle), les sensations de chaud ou de froid n'y sont donc transcrites que par l'expérience que les hommes et femmes en ont, le seul instrument de mesure étant le corps. La vue de la glace, de la neige, le bruit des arbres

qui craquent, sont autant de preuves que le froid est là et qu'il faut se chauffer. Les maisons, à cette époque et en temps de grands froids, n'étaient pas des lieux réconfortants à l'entrée desquels les habitants ôtaient leurs manteaux. Au contraire, l'ajout d'un vêtement était souvent de mise. Plus généralement, il est avéré que le corps humain supportait des températures (autant chaudes que froides) qui aujourd'hui pourraient être qualifiées d'inconfortables. Au point que les habitants pourraient être considérés comme vivant des situations de « grande précarité énergétique »²².

Cela étant, le froid et le chaud n'étaient respectivement pas perçus au 16^{ème} ou 17^{ème} siècle de la même manière qu'aujourd'hui. Non que les corps eussent été plus endurants. Ce n'est, dans tous les cas, pas ce qu'avance Olivier Jandot. À ces époques, les gens ont froid et luttent contre ce dernier. L'économie des moyens de chauffage est déjà à ce moment une de leurs préoccupations principales. La lutte contre le froid est source d'inventivité et de bricolages de la part des habitants qui n'allumaient bien souvent le feu dans la cheminée que pour faire cuire la nourriture. La cheminée devient, nous dit ce même auteur, « un pôle magnétique de la vie domestique, sa présence génère des techniques du corps, des gestes et des attitudes corporelles qui mettent en valeur le réconfort qu'apporte la chaleur du feu à des êtres bien souvent frigorifiés » (Jandot, 2017, pp 89-90). Il existe même « un art de se chauffer, une façon de présenter son corps aux flammes du foyer, une manière d'être face à la flamme conditionnée par la présence de cette chaleur qui irradie à partir du feu qui brûle dans la cheminée » (*Ibid.* p 90). Mais, l'auteur ajoute que « le chauffage est le dernier moyen utilisé pour avoir chaud car il est coûteux et peu efficace » (*Ibid.* p 115). Les personnes doivent redoubler d'inventivité pour se chauffer un minimum. L'étable devient parfois le centre de la maison afin de concentrer un maximum de calories dans un espace réduit. Des alcôves, des niches, des espaces gigognes sont construits dans les maisons afin de retenir la moindre parcelle de chaleur. Des chaufferettes ou briques sont utilisées afin d'avoir avec soi des « sources de chaleur portatives » (*Ibid.* p 108). Comme le dit encore Olivier Jandot : « L'inconfort thermique des intérieurs d'autrefois est tel qu'il oblige à une inventivité permanente » (*Ibid.* p 127). L'homme a donc, par le passé, dû bricoler et

²²Cependant, nous ne pouvons pas omettre le fait que des personnes connaissent de nos jours les assauts de températures parfois extrêmes puisqu'ils sont encore nombreux -trop-, ces hommes et ces femmes vivant dans des tentes, des abris faits de matériaux de récupérations, voire sous un porche d'immeuble, pour ne citer que ces endroits.

expérimenter diverses inventions afin de faire face - parfois au péril de sa vie- à des températures intérieures que l'on peut qualifier aujourd'hui d'extrêmes.

Nous pouvons supposer que la notion de « confort » étant passée par là, des températures jugées trop basses ou trop élevées ne pourraient plus, dorénavant, être tolérées par les habitants/les bailleurs/les concepteurs/les décideurs, ni même par « l'opinion publique ». La technique, garante du confort, prend dorénavant une place indiscutable dans les logements. Olivier Le Goff nous dit d'ailleurs ceci : « La création de la société française des HBM (Habitation à Bon Marché) est, semble-t-il, l'une des premières pierres apportées à ce que l'on pourrait appeler la constitution d'un droit au confort. [...] Le droit au confort, c'est avant tout la constitution d'un confort minimum et garanti par la technique » (Le Goff, 1994, p 52). Avec l'invention du confort, le corps humain s'est donc habitué à ressentir des températures de plus en plus homogènes et ce, quelles que soient les saisons. C'est en tous les cas, ce à quoi vise la technique.

Par ailleurs, il n'est aujourd'hui plus toléré que les habitants connaissent des températures négatives l'hiver ou caniculaires l'été dans leur habitat (bien que les personnes dites en « précarité énergétique » vivent parfois dans des habitats quasi invivables). Au point que la présence d'un système de chauffage adéquat et un minimum de performance énergétique, font partie des éléments indispensables au « logement décent » tel qu'il est encadré par des décrets et des lois (dernier décret n° 2017-312 du 9 mars 2017). Malgré ces garanties légales, la majeure partie des habitants que nous avons rencontrés ont régulièrement éprouvé le trop froid, le trop chaud, l'humidité, les courants d'air ou la sensation de parois froides.

En effet, et bien que, dorénavant, tout soit fait pour que les corps ressentent au minimum les variations de température extérieures (isolations, climatisations, systèmes de chauffage, vêtements ultra isolants, etc.), les corps ont tout de même à lutter contre un mal-être ressenti, comme nous l'avons vu chez un bon nombre d'habitants rencontrés. Ces habitants font montre parfois d'une grande ingéniosité et n'hésitent pas à « ruser » (Détienne, Vernant 1974), afin de créer par eux-mêmes un *chez soi* dans lequel ils se sentent bien. La technique, dans ces cas, peut être soit absente, soit trop contraignante, soit défectueuse, soit d'utilisation trop onéreuse, soit perçue comme

trop compliquée d'utilisation par les habitants, soit défailante car, par exemple, vieillissante et donc inutile.

Ainsi, le corps réclame une sensation de bien-être (ou s'en approchant un maximum), et quelles que soient les contingences auxquelles doivent faire face les habitants, ces derniers sont confrontés à la question énergétique dès lors que les sensations corporelles sont sollicitées. Ces sensations peuvent être jugées négatives par les habitants, comme une sensation de froid venant d'une pièce très peu utilisée. Cette pièce n'étant pas chauffée, les habitants veillent donc à garder la porte de la pièce fermée durant la période de froid. Leur *chez soi* est redimensionné, puisque amputé momentanément d'un espace qui sera, pour un temps, mis à l'écart du quotidien. En période de chauffe, ils vont ainsi redimensionner leur *chez soi*, en concentrant les activités domestiques dans une seule pièce chauffée, condamnant alors les autres pièces ou en ne les réservant qu'à l'activité du sommeil. Certains habitants sortent des couettes chauffantes ou se mettent au lit le plus tôt possible (parfois dès 19h30) afin d'être au chaud sous les couvertures (la chambre n'étant pas elle-même chauffée) et de pouvoir diminuer, voire arrêter le chauffage dans la pièce à vivre. L'ajout de vêtements chauds, la prise de boissons chaudes à tout heure de la journée ou la confection de plats mijotés font aussi partie des moyens que les habitants sont amenés à mettre en place pour lutter contre le froid.

Il est à noter que ce redimensionnement peut aussi éclore d'une sensation jugée comme positive par les habitants. En effet, nous avons rencontré plusieurs habitants aimant à s'asseoir tout près d'une source de chaleur, en l'occurrence, un radiateur, en période de froid. Nous avons ainsi pu voir, là un fauteuil, là-bas une chaise, parfois accompagnée d'un guéridon permettant à l'habitante de poser son journal pour faire ses mots croisés. La sensation de bien-être est toute proche du « confort » tel qu'il est défini généralement. Néanmoins, ces deux éléments ne sont pas forcément dépendants l'un de l'autre. Un élément de « confort » comme des réglettes simple flux au-dessus d'une fenêtre peut être source de mal être pour un habitant ayant une sensation d'air froid lui arrivant sur le visage en permanence. La solution apportée à ce mal être ressenti est généralement l'obstruction des réglettes à l'aide de papier, de ruban adhésif ou de carton. Cet aboutissement favorise un certain bien-être pour l'habitant, alors qu'il va à l'encontre de la notion de « confort » tel qu'il est défini par les concepteurs. Le *chez soi*

de la personne est donc circonscrit par de nouvelles dimensions, puisqu'il ne correspond plus à ce que les concepteurs avaient prévu. Les habitants préfèrent, nous l'avons vu, ouvrir les fenêtres régulièrement, surtout lorsqu'ils cuisinent ou font le ménage, plutôt que de compter sur les réglettes d'aération.

En période de fortes chaleurs tout comme en période de froid, les habitants ferment des portes afin de séparer les pièces « chaudes » et pièces plus « froides ». Le rafraîchissement des habitats est fait en gardant les fenêtres ouvertes toute la nuit, puis en les fermant au petit matin, en occasionnant des courants d'air ou encore en branchant un ventilateur, voire une climatisation portative. Une habitante nous a même confié changer de couche plusieurs fois dans la nuit lorsqu'elle a trop chaud, passant ainsi de son lit à son canapé, se couvrant parfois d'une serviette mouillée afin de se rafraîchir. Aujourd'hui encore, les habitants sont donc amenés à être créatifs, à redimensionner leur *chez soi* et à expérimenter des solutions plus ou moins efficaces pour se protéger des variations de températures.

La trame de l'*habiter* ne connaît pas de « comportements » - qui, rappelons-le relèvent étymologiquement du domaine moral²³ - , mais d'une situation par laquelle le corps subit une sensation qui va, à son tour, amener les habitants à faire et expérimenter. Le corps est donc un lien par lequel les habitants font de la question énergétique une question endogène à l'*habiter*.

Les habitants sont donc pris entre l'écoute de leur corps, de ses besoins, de son bien-être, et un confort garanti par une technique (ou devant l'être) qui elle-même exige un certain usage. Le corps et l'habitat sont engagés par une interpénétration constitutive du *chez soi* et sans cesse à la recherche d'une sensation de bien-être.

2. Interpénétration habitant/habitat : des échanges métaboliques intriqués

Le corps est le lieu par lequel l'homme tisse une relation au monde. « Mon corps est vraiment le nombril de mon propre monde, non comme point de perspective centrale, mais comme lieu de référence, de mémoire, d'imagination et d'intégration » (Pallasmaa,

²³<http://www.cnrtl.fr/etymologie/comportement>

2010, p 11). Or, « l'inhumanité de l'architecture et des villes contemporaines peut s'entendre comme la conséquence de la négligence du corps et des sens, et un déséquilibre de notre système sensoriel » (*Ibid.* p 20) ; le sens de la vue ayant été privilégié durant des décennies dans le monde de l'architecture qui priorisait l'esthétisme à l'*habiter*. Aujourd'hui encore les sens et la sensorialité sont négligés. Ils sont pourtant l'axe par lequel le bien-être peut se faire ressentir. Peut-être que cette négligence des sens par les concepteurs est alors due au fait qu'ils traitent, non pas de bien-être, mais de confort.

Le corps humain est physiologiquement pourvu (sauf en cas de pathologie) de récepteurs de nature différente. Lucile Grésillon emploie les termes de « caractéristiques physico-chimiques » de l'environnement qui sont « perçues grâce à des réactions physiques et/ou chimiques au niveau des récepteurs » (Grésillon, 2012 p 91). Il existe donc une relation non négligeable entre les « caractéristiques physico-chimiques » de l'habitat et la sensorialité de l'habitant. Le métabolisme entier de l'habitant est impacté par son environnement extérieur ou intérieur. L'homme est en capacité de sentir son habitation. Le sens du verbe sentir est ici à prendre dans une grande amplitude. L'homme possède la faculté de sentir avec son nez mais aussi avec le sens du toucher. Comme le précise Lucile Grésillon, lorsque « nous nous sentons bien », cela signifie que nous sommes dans un état de bien-être ou quand « nous le sentons bien » cela traduit le fait de percevoir quelqu'un, quelque chose, comme étant positif à nos yeux. Le bien-être peut provenir de deux origines, comme le précise Lucile Grésillon : « L'une, interne, implique des fonctions biologiques en situation d'équilibre, une absence de sensation de douleur. L'autre, extérieure, suppose des stimulations sensorielles positives provenant du contexte environnemental » (*Ibid.* p 93). Les habitants qui mettent systématiquement et continuellement la télévision en marche tissent ainsi un sentiment de bien-être constitué du point lumineux engendré par l'écran et le son produit par l'appareil. Le tout garantissant ainsi une présence réconfortante et bienfaisante pour les habitants. En outre, l'ouvrage de Gaspard Lion (Lion 2015) est tout à fait éclairant sur la situation des « demeures incertaines ». Ces demeures fabriquées par leurs habitants et qui ne correspondent en rien aux normes et représentations actuelles de ce que doit être une « demeure ». De ce point de vue, il est tout à fait intéressant de voir qu'une

tente ou un abri fait de planches et autres matériaux deviennent un *chez soi* où les habitants se sentent bien, où ils peuvent *habiter*, à partir du moment où ils peuvent « bâtir ». C'est-à-dire que la sensation d'avoir un *chez soi* se tisse au fur et à mesure que les habitants font, avec leur corps, des choses afin d'améliorer ou de « ménager » -au sens de Heidegger (Heidegger 1951) – leur *chez soi*. Des échanges bilatéraux, qui se croisent et s'enchâssent entre l'habitant et son environnement. Ces échanges tissent ce qui fait le métabolisme de l'un et de l'autre, mais aussi la trame d'un métabolisme commun.

Sans aller jusqu'à une sensation de « douleur », une stimulation sensorielle extérieure peut apporter un manque, un réflexe biologique, une défaillance ne pouvant plus garantir le bien-être. Ainsi, les habitants peuvent être cliniquement en bonne santé physique, mais ressentir un mal-être à cause d'un courant d'air incessant. De même, lorsqu'ils sont souffrants, leur environnement peut leur offrir des stimuli positifs, qu'ils seront dans l'incapacité de recevoir favorablement, voire ils pourront les percevoir comme importuns du fait de leur état pathologique.

Lucile Grésillon stipule que la perception met en évidence des « caractéristiques essentielles de notre rapport au monde par les sens » (*Ibid.* p 93). Ainsi, le centre du plaisir peut être excité par des stimuli provenant directement de l'action de signaux sensoriels ou bien par l'entremise de la mémoire.

En outre, les stimuli sensoriels peuvent faire naître une émotion par le biais de la mémoire. Cette même mémoire est, rappelons-le, liée à la perception de l'espace (Guyau 1902). L'ouïe joue en ce sens un rôle primordial. C'est ainsi le bruit - ou plutôt l'absence de bruit – qui a alerté un habitant dont le système de VMC venait de tomber en panne. Le ronron habituel de son *chez soi* ne se faisant pas entendre, l'habitant a de suite compris que la ventilation mécanique contrôlée était défectueuse. Le *chez soi* est empli d'un son qui lui est propre avec lequel les habitants composent et déploient leurs activités du quotidien. Dans d'autres situations l'ouïe peut être agressée par un appareil, un système de ventilation. Les habitants sont alors amenés à faire en sorte que cette gêne auditive disparaisse. Ils vont ainsi progressivement apprendre à faire sans cette technique, en ne l'utilisant jamais. Ils préfèreront ouvrir les fenêtres pour ne pas avoir à

se servir de la hotte d'aspiration. Des réglettes de ventilation trop bruyantes seront condamnées, bloquées par les habitants qui préféreront ventiler eux-mêmes leur habitat en ouvrant les fenêtres régulièrement, mais encore en misant, ce qui peut apparaître comme quelque chose de contre-intuitif, sur la mauvaise isolation des murs et des menuiseries pour remplir cette tâche. Nos émotions naissent donc potentiellement d'une fusion perception/espace et sont aussi essentielles et fondamentales au bon fonctionnement du métabolisme humain.

Les émotions, ajoute Lucille Grésillon, sont « un ensemble de réponses chimiques et neuronales, qui forment une configuration, qui ont un rôle de régulateur, celui d'aider l'organisme à se maintenir en vie » (*Ibid.* p 93). Les émotions génèrent des états qui s'expriment dans « le système musculo-squelettique et viscéral » (*Ibid.* p 93). Ces états sont souvent qualifiés de « ressenti ». Bien que relativement brefs et intenses, ils témoignent de la présence des échanges chimiques habitants/habitats.

À travers leurs perceptions, leurs émotions, c'est donc tout leur être qui répond à l'environnement qui les habite et dans lequel ils se retrouvent, de fait, en tant qu'habitants. Leur chair est atteinte par leur relation à l'environnement tout comme ce dernier reçoit des signaux de leur part : l'air qu'ils rejettent comme les traces qu'ils peuvent laisser derrière eux, les choses qu'ils déplacent, etc. Comme nous l'avons évoqué plus haut, les habitants, en respirant, en se mouvant, dégagent de l'humidité. Cette dernière, si elle n'est pas évacuée par un système de ventilation, génère des moisissures sur les murs, de la buée sur les fenêtres et autres composantes de l'habitat. De plus, cette humidité ainsi constituée apporte du mal-être chez les habitants. Ils ressentent des frissons, parfois des douleurs articulaires, notamment pour les plus vulnérables. Les habitants concernés par ces échanges ressentent parfois de la colère contre le bailleur ou contre le propriétaire de l'habitat.

Les sens et les ressentis sont les intercesseurs par lesquels les habitants « sentent » le contexte dans lequel ils vivent. C'est parce qu'ils agissent sur le monde, qu'ils le perçoivent et qu'ils peuvent ressentir des choses qui les font agir autrement. Au fil de leurs activités, ils développent ce que Tim Ingold appelle une « perception directe »

(Ingold, 2013, p 137) de leur environnement. C'est-à-dire que leurs activités vont se déployer en lien direct avec leurs ressentis et non plus en fonction de schèmes organisationnels (schèmes culturels, sociaux, etc.). Les activités du quotidien et le corps cheminent donc continuellement par une interrelation corps/habitat. Ils deviennent ensemble. Ils sont dans un mouvement processuel et mutuellement constitutif. Et si, « le corps est l'ensemble des énergies qui nourriront et soutiendront mon action », c'est à partir de ce dernier « que surgissent les idées » (Billeter, 2012, p 12). Le corps, son métabolisme, ses sens et émotions sont donc intriqués à l'habitat. C'est cette intrication qui amène les habitants à déployer une intelligence en acte : la métis.

3. Le corps au centre d'un savoir-faire habitant

3.1. Le corps oublié par les professionnels du bâti

Le corps « est l'axe de la relation au monde, le lieu et le temps où l'existence prend chair à travers le visage singulier d'un acteur » (Le Breton, 2018 [1992], p 4), et d'une *situation* pourrions-nous ajouter. L'homme est physiquement présent au monde. Il ressent, donc éprouve des sensations (chaud, froid, humidité...etc.). Il est doté de sens (la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût), il connaît des émotions plus ou moins positives (joie, tristesse, colère...etc.). Il se meut. Il a des besoins physiologiques tels que s'alimenter, respirer, dormir, se chauffer. Et, au quotidien, nous l'avons vu, il devient le « designer » de son habitat, afin de faire de celui-ci un lieu de bien-être – qui ne correspond plus forcément au logement tel qu'il a été conçu par les professionnels. Car, même si les logements garantissent généralement un confort physique (mais pas toujours, malheureusement) nous ne pouvons pas pour autant affirmer que le corps soit pris en considération dans le bâti. En effet, sa prise en compte est cadrée par une vision du « confort » (aujourd'hui lié fortement à la performance énergétique) qui alimente une vision mécaniste du corps et de l'homme plus généralement.

Aujourd'hui la question du « confort » - et notamment du confort thermique – est centrale dans le monde du bâti. Cette notion de confort nie l'interpénétration corps/habitat. Le confort est en effet une notion qui n'est pensée que par le bâti. Autrement dit, le logement et ses différents systèmes et techniques doivent pouvoir garantir une certaine température, une ventilation adaptée, une luminosité, etc. Et même s'il est souvent question « d'un confort ressenti par l'habitant »²⁴, il s'agit d'un « ressenti » qui est toujours généré en réponse à une technique ou une température de consigne. Le confort tel qu'il est pensé aujourd'hui est « un oubli de corps » (Paquot, 2005, p 52). Par ailleurs, en situation, ces nouvelles technologies, nous avons pu le voir, ne sont pas nécessairement vécues comme des auxiliaires réconfortants ni même rassurants pour les habitants. Ces habitants ne sont pas des opposants aux nouvelles technologies, ni forcément des personnes non habituées à ces dernières. Simplement, ils sont pris dans des situations, des processus qui les amènent à « batailler, déformer le programme social élaboré par les ingénieurs » (Sennett, 2014, p 47).

De plus, l'humain serait responsable des mauvais usages. Il est en effet présumé qu'il se conforme et s'adapte à des attendus, tant en termes de « confort » que de fonctionnalité. La technique, la domotique, « l'intelligence artificielle », les bâtiments dits intelligents sont alors des prothèses prescrites, voire imposées aux habitants. Le corps, comme le souligne David Le Breton, « est souvent perçu aujourd'hui comme un archaïsme, la relique indigne d'une condition humaine, entrant dans l'ère de la post humanité » (Le Breton, 2018 [1992], p 113). L'humain – donc son corps - est délibérément nié car il est considéré comme étant trop complexe, trop imparfait, trop incertain. Le corps est négligé en faveur des technologies actuelles, comme le souligne Thierry Paquot : « Cet oubli du corps est légitimé par un certain usage des nouvelles technologies » (Paquot, 2005, p 52).. Si nous suivons Eric Sadin, au-delà d'un simple oubli – qui pourrait être pardonnable car nul n'est parfait -, la réalité est bien plus insidieuse. Pour ce dernier, en effet, nous sommes face à « une double passion apparemment contradictoire, à la fois faite d'une perception de nous-même comme étant situés au sommet de la hiérarchie des substances du monde, conformément à une

²⁴http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/171103_rbr_note_confort_et_usages_vf.pdf

vision anthropocentrée, et d'une détestation de notre condition, soumise à des limites, aux aléas de la vie, éminemment vulnérable et in fine corruptible » (Sadin, 2018, p 51). L'homme représente donc une entité qui relève d'un « parfait achèvement ». Mais, il est aussi influençable et imprévisible. Les nouvelles technologies n'ont donc de cesse de s'inspirer de l'homme, de ses comportements, tout en garantissant une plus grande fiabilité, une plus grande efficacité. Le « corps devient – nous devenons – le cœur de l'attention des systèmes » (*Ibid.* p 75) pour mieux éradiquer l'homme et ses tendances à ne pas se conformer à ce qui est attendu de lui. L'oubli se trouve donc du côté des savoirs et savoir-faire de l'homme qui voit ses gestes remplacés par des systèmes technologiques toujours plus complexes, « car ladite 'intelligence artificielle' produit une 'lumière blanche' sur tout phénomène, plus rien ne devant rester situé dans des zones brumeuses et énigmatiques, celles qui précisément mobilisent notre intelligence et nous offrent la chance d'établir des liens ouverts et potentiellement féconds avec les êtres et les choses » (*Ibid.* p 223). Tout en s'inspirant du corps humain, la technologie ne fait que le nier pour mieux le remplacer. Elle éradique peu à peu ce qui fait la spécificité de l'homme, et certainement ce qui fait sa richesse. La technologie nouvelle n'a donc de cesse que d'épuiser sa propre source d'inspiration.

Le corps, sa complexité, fascine. Si bien que les concepteurs de nouvelles technologies tentent – en vain – de s'en inspirer, au point même d'avoir accolé le terme d'intelligence – propre aux êtres vivants²⁵ - à « artificielle ». Or, non seulement ces nouvelles technologies sont souvent difficilement intégrables au *chez soi* des humains ; mais en plus elles ne tendent qu'à le faire disparaître tout en s'en inspirant. Cette « lumière blanche » qu'elles génèrent rend aveugle, au point de ne plus voir les savoir-faire des habitants.

²⁵[INTELLIGENCE : Définition de INTELLIGENCE \(cnrtl.fr\)](https://www.cnrtl.fr/definition/intelligence)

3.2. Un savoir-faire par anticipation

L'humain échange avec son environnement, se bâtit avec et par ce dernier tout autant qu'il le bâtit. Franck Vialle nous le rappelle lorsqu'il écrit que : « l'espace et actions du corps sont co-émergents » et que « même si le monde s'étend au-delà de nous, il ne saurait cependant être saisi en dehors de notre corporéité » (Vialle, 2016, p 38). Corps et espace sont liés, voire connectés, à tel point qu'ils s'interpénètrent. Le *chez soi* est un lieu dans et par lequel le corps se met en mouvement, stationne, se pelotonne. Le *chez soi* est un lieu d'habitudes. Nous n'avons pas affaire à un automatisme exercé comme un robot, ou comme cela peut en être le cas dans une chaîne de production. Dans *l'habiter*, les habitudes prennent une tout autre consistance. Elles ne sont pas dictées par des protocoles et n'ont rien de mécanique. Elles sont générées par un rapport kinesthésique à l'environnement. Ainsi, « une technique corporelle atteint son meilleur niveau quand elle devient une somme de réflexes et s'impose d'emblée à l'acteur sans effort de sa part » (Le Breton, 2018 [1992], p 51). L'habitant anticipe les gestes à réaliser tant il est en dialogue permanent avec son habitat. Si l'idée de réflexe est bien présente lorsque l'on parle d'habitudes, ces dernières n'en demeurent pas moins fluctuantes et en continuel mouvement tant elles sont remises en cause tout au long de *l'habiter*. Selon les saisons, la présence attendue ou imprévue d'un tiers, voire au regard d'un évènement inhabituel, l'habitant réagencera tel ou tel usage. En certaines situations, il pourra ainsi être amené à envisager autrement le moment où il lui faudra mettre en marche ou en pause le radiateur de sa chambre. Certains habitants vont, par exemple, pouvoir prendre chacun des ustensiles dont ils ont besoin sans avoir à regarder ce que font leurs mains. Ils vont pouvoir préparer un café tout en nous regardant et en discutant avec nous. L'espace vit dans le corps des habitants, à tel point qu'un habitant nous a conté avoir continué à éviter un meuble plusieurs semaines après l'avoir enlevé de son couloir. Son corps continuait à produire un mouvement d'évitement, par habitude.

C'est aussi ce que Philippe Charrier a pu observer auprès des cheminots de Chambéry : « Les cheminots des Ateliers apprennent à connaître autrement que par la vision, ils sentent telle pièce, peuvent discuter pendant qu'ils travaillent, laissant les mains et le

reste du corps agir seuls. La connaissance du travail s'enregistre dans et par le corps » (Charrier, 2000, p 247). C'est donc une véritable connaissance de l'objet, de l'espace qui s'acquiert par le corps et les sensations qu'il produit, comme le précise une nouvelle fois Philippe Charrier : « Alors qu'il existe des techniques de vérification et de mesure la plupart des agents ont recours au fameux 'coup de main' ou au 'coup d'œil' pour leurs estimations. Ainsi, le corps, par l'intermédiaire de la puissance physique, devient un indicateur et une voie de connaissance » (*Ibid.* p 250). Yvonne Verdier le montre, le corps entre en correspondance avec la vie collective (Verdier 1979). Il influe sur les activités de groupe ainsi que sur les activités familiales ou amicales. Plus qu'une influence, nous pouvons affirmer qu'un co-ordonnement se tisse entre le corps et les actes habitants en lien avec un environnement. Il y a toujours un « décalage ressenti ou perçu entre ce qui a pu, in abstracto, être envisagé comme possible/réel en matière de consommation énergétique, et ce qui est plausible et tenable in vivo, c'est-à-dire en référence à leur vécu, à ce qu'ils sont amenés à vivre à l'échelle de leur environnement, de leur habitat, dans les manières d'habiter qui sont devenues les leurs, en écho à un ensemble de contingences bien effectives avec lesquelles ils composent quotidiennement » (Raymond, 2013, p 77). Cette « composition » propre au *chez soi* requiert un langage et des usages spécifiques. Les habitants, en situation, ressentent le chaud, le froid, l'humidité, bien au-delà de ce qui leur est recommandé. Ils sont donc amenés à déployer des usages qui ne correspondent plus forcément à ce qui est attendu d'eux – notamment en ce qui concerne les usages énergétiques -, créant ainsi une dynamique endogène à l'*habiter*. Les habitants sont pris dans une tension entre ce qui est attendu d'eux et ce dans quoi ils sont pris en situation – et qui n'est pas pensé au préalable, comme toutes les situations que nous avons soulevées nous l'ont montré.

Les habitants, n'étant pas de simples usagers, ne peuvent, au quotidien, suivre un mode d'emploi figé et conçu sans eux. Ils anticipent, ils sentent leur lieu de vie. Ils mettent en usage les systèmes énergétiques au fil de leurs activités. Cette mise en usage est fructueuse puisqu'elle génère le tissage d'un savoir-faire particulier : la *métis*.

3.3. La *métis* comme savoir-faire habitant

La *métis* Grecque est une forme d'intelligence pratique. Elle nous renvoie à la mobilisation de savoir-faire, à un recours à la ruse, voire au flair. « La *métis* est bien une forme d'intelligence et de pensée, un mode du connaître ; elle implique un ensemble complexe, mais très cohérent, d'attitudes mentales, de comportements intellectuels qui combinent le flair, la sagacité, la prévision, la souplesse d'esprit, la feinte, la débrouillardise, l'attention vigilante, le sens de l'opportunité, des habiletés diverses, une expérience longuement acquise ; elle s'applique à des réalités fugaces, mouvantes, déconcertantes et ambiguës, qui ne se prêtent ni à la mesure précise, ni au calcul exact, ni au raisonnement rigoureux » (Detienne et Vernant, 1974, p 9). La *métis* est un faire aux dimensions contingentes.

Il nous faut, dans un premier temps, définir ce que nous entendons par « faire ». Ce verbe est communément défini comme « donner l'être », « l'existence à », « être l'auteur de »²⁶. Il s'agit donc, d'après cette définition, d'une action de quelqu'un sur quelque chose ou quelqu'un. Il n'est pas question d'échange, mais d'un flux à sens unique qui débute avec une idée quant à la réalisation de quelque chose de précis, puis de rassembler tous les éléments nécessaires pour mettre à bien ce dessein. Le faire passe donc communément comme étant un synonyme de projet. Le faire aurait donc un début et une fin formels, et serait l'action par laquelle les habitants peuvent « rendre toujours plus de monde disponible, de le mettre à portée par la technique » (Rosa, 2020, p 17). Si nous nous en tenons à ce premier sens du faire, ce dernier ne permettrait pas qu'un ancrage puisse s'opérer entre l'habitant et l'environnement sur lequel il agit (matériaux, technique, isolation, menuiseries, éclairage, etc.).

Cependant, si nous nous tournons vers Ingold, nous pouvons lire que « faire consiste alors en un processus de mise en correspondance, non pas imposer une forme préconçue à une substance matérielle, brute, mais dessiner ou délivrer les potentialités immanentes d'un monde en devenir » (Ingold, 2017, pp 80-81). Chaque jour, lors de situations ordinaires ou encore lors de situations de rénovation, les habitants sont

²⁶<https://cnrtl.fr/definition/faire>

amenés à faire et ainsi à bâtir sans cesse leur *chez soi*. C'est ainsi qu'une chambre inutilisée deviendra – en hiver notamment – une pièce « sèche-linge » où les habitants n'hésitent pas à faire monter la température grâce au radiateur. C'est encore un usage très minimaliste des points lumineux centraux au profit de « petites lampes » - comme le disent les habitants – favorisant une ambiance plus chaleureuse et bâtissant comme cela un *chez soi* parsemé de points de stationnements tissés au gré des activités habitantes. Nous avons donc affaire, avec l'anthropologue, à un échange mutuel. La rénovation est la représentation par excellence d'un « monde en devenir » puisque les habitants sont en quête d'une amélioration ou, *a minima*, d'une modification de leur lieu de vie. En substance, la rénovation véhicule l'idée qu'un processus est en cours de réalisation. Comme nous l'avons vu plus haut, les habitants sont en quête d'une harmonie. Pour cela, ils mènent des enquêtes et, tout comme l'horloger d'Ingold, dont la tâche est de « réussir à créer un lien entre toutes les pièces, de sorte qu'elles entrent les unes avec les autres en correspondance » (*Ibid.* p 157), l'habitant – designer du quotidien, rappelons-le -, fait de son *chez soi* un lieu de mises en correspondance. Les habitants deviennent les concepteurs de leur habitat. Cette conception se tisse au fil de situations indéterminées. En effet, « ce travail de conception [...] ne correspondait pas à un projet intellectuel : il se réalisait au cours du travail proprement dit de construction » (*Ibid.* p 132). Cette textilité dont est constituée la conception du *chez soi* est notoire lors de situations ordinaires, mais est particulièrement mise en lumière lors de rénovations ou de menus travaux. Les habitants, même s'ils débutent une réhabilitation/réparation avec une idée en tête (renouveler les menuiseries, changer les radiateurs, isoler des combles, etc.), seront amenés à faire face à des situations par lesquelles ils bifurqueront (Chateauraynaud 2011), et ajusteront leurs projets initiaux aux contingences potentiellement rencontrées. Autrement dit, la forme finale ne sera pas en tous points la forme pensée initialement par le projet, mais sera engendrée par « le champ de force » (*Ibid.* p 63) qui unit l'habitant et le matériau et les contingences rencontrées. Des surprises – bonnes ou mauvaises -, des idées nouvelles ou de nouvelles contraintes normatives surviennent au fil de la rénovation et amènent inexorablement l'habitant à revisiter son projet.

De plus, faire, engage la personne et le matériau, tous deux étant pris par le même flux. Le corps de l'habitant, ses mouvements, ses mains, ses sens répondent au matériau tout comme celui-ci répond aux différents gestes de l'habitant. Ainsi, « une forme émerge du mouvement et des propriétés dynamiques du matériau » (*Ibid.* p 64) mais aussi d'autres forces extérieures comme les injonctions faites concernant la performance énergétique (isolation, changement des menuiseries, système de chauffage peu énergivore, etc.), les relations sociales et familiales, la trésorerie personnelle, etc. Cet engagement augure d'une création en devenir, tissant ensemble les fils constitutifs de l'*habiter*. La dimension énergétique prend souvent une part non négligeable dans les situations par lesquelles les habitants sont amenés à faire. Et, tout en faisant, ils acquièrent en pratique un savoir, des connaissances propres à leur *chez soi* et à leur *habiter*. Ces savoirs sont intriqués dans le faire et tissent avec ce dernier un savoir-faire habitant en constante mise à l'épreuve par des situations indéterminées.

Lorsque l'on traite de mépris, il s'agit donc d'un savoir-faire, d'un « coup de main » proche de cette compétence décrite par Yvonne Verdier à propos des cuisinières. Elle nous dit de ces dernières qu'elles développent un « art non écrit qui ne se décrit pas » (Verdier, 1979, p 282). Elles se sentent incapables d'écrire une recette en vue de la transmettre à une autre personne. Cette transcription est considérée comme étant trop laborieuse tant la cuisine relève de « tours de main » (*Ibid.* p 282) qui ne peuvent se traduire ni en langage oral ni en langage écrit. C'est « un art qui se transmet en regardant » (*Ibid.* p 282), en observant les mains et les manières de tenir les outils.

Habiter, nous l'avons déjà signalé, ne s'apprend pas. Les habitants tissent la trame de leur *habiter* en faisant avec les contingences rencontrées au quotidien et développent une *métis*, levier par lequel leur *habiter* peut être empreint de relations résonantes. Ne souhaitant pas faire sécher ses sous-vêtements pas une tierce personne, une habitante a été amenée à les faire sécher sur le sèche serviette de la salle de bain. La relation qu'elle tisse avec son système énergétique devient résonante pour elle. Ce dernier lui permet de garder dans son *chez soi* les vêtements qu'elle n'ose pas confier à une personne extérieure. L'émetteur de chaleur sur lequel l'habitante peut poser ses vêtements acquière ainsi un statut proche de ce que l'on pourrait considérer comme un « allié ». Lui seul peut en effet avoir accès à un objet jugé trop intime aux yeux de l'habitante.

Pour qu'une telle relation puisse exister, les habitants doivent savoir « ruser » (*Ibid.* p 283), voire « tricher » (*Ibid.* p 283). Ces deux verbes ne sont pas à prendre dans un sens péjoratif. Ils ne renvoient pas ici à des actions mal intentionnées, voire qui viseraient à faire le mal ou de nuire à quelqu'un ou quelque chose. Ces verbes révèlent en réalité le décalage qui peut y avoir entre ce qui est prévu à l'avance et ce qui se passe effectivement. Les cuisinières de Yvonne Verdier doivent savoir « tricher » et « ruser » lorsqu'elles n'ont pas en leur possession un des ingrédients de la recette. Leur « tour de main » les autorise à remplacer l'ingrédient manquant par un autre, qui ne dénaturera pas le goût ou la texture du plat ainsi préparé. Il s'agit donc d'une tricherie qui enrichit. Ce n'est pas une friponnerie ou une malhonnêteté. La ruse et la triche relèvent d'une intelligence en acte, d'un flair et d'une interrelation cuisinière/plats. Les habitants usent de ces deux qualités dès lors qu'ils ont affaire à des situations-problèmes. Celles qui les plongent dans le doute, du fait de l'indétermination qui les traverse.

Les logements sont considérés comme étant fonctionnels et comme répondant aux besoins des humains, ou encore à un confort attendu. Néanmoins, et nous l'avons vu à de nombreuses reprises, en situation, des zones d'indétermination persistent assurément. Les habitants font usage de leur *métis* lorsqu'ils mettent en place un système « anti-courant d'air » dans un appartement qui ne possède plus aucune porte, hormis celle de la chambre à coucher. Un habitant nous explique :

« Alors, vous voyez, quand je veux aérer, j'ouvre la cuisine et le salon, mais vu qu'il y a pas de porte, ça fait un sacré courant d'air ! Donc, regardez [il ouvre la porte du placard situé dans l'entrée, entre la cuisine et le salon et sort un tendeur élastique qu'il accroche, d'un côté à la porte du placard, de l'autre, à l'encadrement dans lequel devrait se trouver la porte manquante du salon], hop, voilà, plus besoin de porte ! »²⁷.

Cette ruse est satisfaisante pour l'habitant, puisqu'il crée ainsi une situation favorable : le courant d'air est fortement amoindri. L'onomatopée « hop » est révélatrice de la difficulté à dire des habitants. Mettre des mots sur des activités si bien intégrées au *chez soi* relève presque de « l'absurdité » pour les habitants.

²⁷ Habitant de Lyon, le 11 juin 2018

Ils font encore usage de leur *métis* lorsque, prévoyant la visite d'une personne craignant le froid, ils savent exactement où placer le curseur de leur radiateur afin que cette dernière ne soit pas gênée par la sensation de froid. Ou encore, certains habitants, en période hivernale, sentent le froid arriver et s'immiscer peu à peu dans leur habitat. Ils anticipent alors, et savent qu'il va leur falloir remonter le chauffage d'appoint rangé dans la cave depuis l'année précédente. Ils savent à quel moment sortir ce chauffage : avant que le froid soit trop présent, mais pas tant que leur corps le supporte. Une habitante nous dit ceci :

« *Moi je sais qu'à partir du moment où j'ai le bout des doigts de pieds qui commencent à être froids, il faut aller chercher le chauffage !* »²⁸.

La *métis* permet aux habitants de prévoir, d'anticiper, d'avoir une prise sur les choses imprévisibles. Ainsi, « pour renverser les positions, la *métis* doit prévoir l'imprévisible. Engagée dans le devenir, confrontée avec des situations ambiguës et inédites dont l'issue est toujours suspendue, l'intelligence rusée n'assure sa prise sur les êtres et les choses que parce qu'elle est capable de prévoir, par-delà le présent immédiat, une tranche plus ou moins épaisse du futur » (Detienne et Vernant, 1974, p 32). Comme une mère qui sait, en étant attentive à de petits signes, que son enfant s'endormira dans les minutes - voire secondes à venir -, l'habitant sent les choses à venir propres à son *habiter*.

Se nourrir de la *métis* c'est aussi savoir bondir sur l'occasion, être à l'affut d'éléments accommodants et propices au déroulé harmonieux de l'*habiter*. Cela n'est pas anodin si la grammaire propre à la *métis* fait sans cesse référence au monde de la chasse ou de la pêche. En effet, cette grammaire autorise le déploiement d'un vocabulaire intimant une certaine souplesse, une finesse d'esprit ou encore « un coup d'œil » juste. Aussi, « on tisse, on trame, on tresse, on combine une *métis* [...] comme on tisse un filet, comme on tresse une nasse, comme on combine un piège à la chasse. Tous ces termes se réfèrent aux plus anciennes techniques, celles qui utilisent la souplesse des fibres végétales, leur capacité de torsion pour fabriquer avec elles des nœuds, des ligatures, des réseaux, des filets permettant de surprendre, de piéger, d'enchaîner, comme aussi d'ajuster

²⁸ Habitante de Lyon, le 8 janvier 2018

ensemble des pièces multiples pour en faire un tout bien articulé » (*Ibid.* p 54). Tout comme l'habitant tisse son *chez soi*, il tisse une *métis*, enchevêtrant ainsi les deux dans une parfaite entente. Ainsi, un habitant n'a pas hésité à interrompre notre entretien lorsqu'il a entendu la porte de l'appartement de son voisin de palier, pour profiter de cette occasion afin de lui demander la perceuse qu'il lui avait prêtée depuis quelques temps :

« Ah !, attendez, je m'excuse, je viens d'entendre mon voisin, je vais vite et je reviens [et quelques minutes plus tard]. Je suis désolé, mais j'arrive jamais à le voir, et là, vu que je l'ai entendu, j'en ai profité parce que je vais en avoir besoin de ma perceuse »²⁹.

Cet habitant a su sauter sur l'occasion, alerté qu'il a été par le cliquetis de la porte. Il n'a pas hésité à se lever de manière impromptue afin de ne pas rater cette circonstance qui lui était favorable. L'habitant sait reconnaître les bruits extérieurs ou intérieurs, et est ainsi amené à réagir ou non en fonction de ces bruits. Le cliquetis d'un chauffe-eau qui se déclenche à 22h, lors du passage au tarif de nuit, amène les habitants à interrompre leurs activités du moment pour mettre une machine à laver en route ou pour aller se coucher, en prévision d'un réveil matinal le lendemain. Et puis, de nombreux habitants profitent de la survenue d'un rayon de soleil pour déplacer leur étendoir à linge, initialement posé à proximité d'un radiateur. La survenue de rayons de soleil peut aussi parfois inciter les habitants à profiter de cette chaleur gratuite pour arrêter, au moins un temps, leurs émetteurs de chaleur.

Nous avons vu plus haut que l'*habiter* se déploie par le mouvement. La *métis* est ainsi constituée de « la mobilité, la vigilance, l'art de voir sans être vu » (Detienne et Vernant, 1974 p 38). La gardienne du bâtiment situé à Lyon, en fine connaisseuse du lieu – et en tant qu'ancienne habitante –, nous a souvent confié qu'« *ici on se voit pas mais on s'entend* ». Effectivement, pour avoir nous-mêmes expérimenté la vie en ce lieu, nous savions à quelle heure le voisin du dessus se levait – en l'occurrence à 5h du matin – et à quelle heure il partait, tout cela sans l'avoir jamais vu.

La *métis* déploie encore dans d'autres situations. C'est elle qui a amenée, par exemple, une habitante à alerter la gardienne dans un premier temps, puis les pompiers, en

²⁹ Habitant de Lyon le 11 juin 2018

voyant que la serpillère posée sur le rebord de la fenêtre de sa voisine d'en face était toujours là le soir venu, chose tout à fait inhabituelle. Cette personne ne voit pas sa voisine mais elle sait, par les traces qu'elle laisse, que tout va bien – ou mal.

Nous pouvons donc affirmer que la *métis* est une modalité inhérente et essentielle au *chez soi*. Elle fait partie de l'essence même du *chez soi* et de *l'habiter*. La *métis*, ce « bariolage de couleurs » (*Ibid.* p 26), cet « enchevêtrement de formes » (*Ibid.* p 26), se tisse dans le « mouvement tourbillonnant » (*Ibid.* p 26) de *l'habiter*. En cela, elle est polymorphe, textile et peut s'insinuer dans la trame de *l'habiter* n'importe où et n'importe quand. Il suffit que les habitants soient face à une situation qui les alerte, voire qui est inhabituelle. Et cela, comme nous l'avons déjà montré, fait partie de l'expérience de *l'habiter*.

Faire face aux situations indéterminées et user d'un savoir-faire fait donc partie de la quotidienneté des habitants. Ce savoir-faire est d'autant plus important lorsque les habitants engagent des travaux, des rénovations chez eux. Faire, implique que les mains, le toucher soient fortement sollicités, comme nous allons maintenant le voir.

3.4. Faire avec ses mains

Les hommes font avec leurs mains – la plupart du temps -. Ils touchent, caressent, tâtent, grattent, tapent, etc. La perceuse, le marteau ou le tournevis – pour ne citer qu'eux – se prennent dans les mains. Ces dernières impulsent la force suffisante pour que l'outil puisse exercer au mieux son emploi. Ce sont aussi ces dernières qui vérifient, qui apprécient l'ouvrage en sentant, parfois du bout des doigts, si le trou est à la bonne taille, à la bonne place, ou si la vis ne dépasse pas exagérément du panneau.

Lors de rénovation et/ou de menus travaux, les habitants sont amenés à faire avec leurs mains, à bricoler, à déplacer ou à réparer à l'aide d'outils ou de matériaux divers. C'est donc, entre autres, par les mains que se tisse le *chez soi*. Les mains vont inscrire une histoire. Elles vont tisser les lignes plus ou moins pérennes de *l'habiter*. Ainsi, « Non seulement la main est l'organe suprême du toucher, mais elle peut aussi mettre le

monde en histoires, par ses gestes et par ses messages écrits ou dessinés, ou par la manipulation des fils lorsqu'elle tisse, en faisant de la dentelle ou de la broderie. En fait, plus la main est animée, plus elle ressent. » (Ingold, 2017, p 236). La mise au monde des histoires tient d'un fait physique (la main fait) mais aussi d'un lien beaucoup plus difficile à déceler puisqu'il est en soi impalpable. Ce lien relève du sentiment, de l'émotionnel, puisqu'il est un entre-deux (Jullien 2012) qui se tisse par la relation habitant/habitat. Il s'agit du « moment du contact » (Rosa, 2020, p 43) dont parle Hartmut Rosa et qui le définit ainsi : « Entrer en résonance avec une personne, mais aussi par exemple avec un paysage, une mélodie ou une idée, cela signifie être atteint, touché ou animé par lui ou par elle en quelque sorte "intérieurement". Il est aussi tout à fait possible de traduire ce moment de l'affection par le terme d' "interpellation" : d'un seul coup, quelque chose nous interpelle, nous mobilise de l'extérieur et prend ainsi à nos yeux une signification en soi. La chose ou l'homme dont nous recevons un appel de ce type nous paraît "intrinsèquement", et pas seulement instrumentalement, significatif ou important » (*ibid.* p 43). C'est par le faire, et le plus souvent avec les mains comme vecteur liant, que les habitants entrent dans un « mode de relation » (*ibid.* p 43) résonnant à leur habitat. Hartmut Rosa énumère encore trois caractéristiques de ce mode de relation. Elles nous semblent s'appliquer au faire et à l'interrelation qui lie l'habitant à son habitat et inversement. Ainsi, en plus du « moment de contact », nous pouvons remarquer qu'il se produit « le moment de l'efficacité personnelle » (*ibid.* p 44), lorsque, par exemple, des habitants s'extasient face à leur ouvrage et qu'ils nous disent presque fièrement que le nouveau sol, en plus d'être plus agréable que la moquette, a l'avantage d'éclaircir la pièce. Les habitants, en faisant ont notamment acquis un savoir-faire qui sera ancré en eux, comme nous le dit cet habitant :

« C'est moi qui ai refait la salle de bains. Y'avait pas de placard là [il nous montre des placards en hauteur, au-dessus de la porte et de la cabine de douche]. J'aime bien faire moi-même, y'a un petit peu de ma patte partout chez nous parce que je fais tout. J'ai appris comme ça en faisant »³⁰.

L'habitant s'est transformé en faisant et tout en transformant son habitat. C'est le « moment de l'assimilation » (Rosa, 2020, p 45). Enfin, nous l'avons montré plus haut,

³⁰ Habitant de Lyon le 11 mai 2018

l'habiter, tout comme le faire, sont des processus d'engagement habitant/habitat qui sont indéterminés à l'avance. Bien qu'il existe une multitude de manuels dédiés au bricolage et à la rénovation, ceux-ci ne peuvent pas garantir que la stricte observation de leurs protocoles permette aux habitants de se sentir bien dans leur *chez soi*, ni même que les façons de faire préconisées ne permettent aux habitants de tisser un lien avec les matériaux ou leur habitat. Ajouter une isolation extérieure ou changer les menuiseries ne garantit pas le bien-être, ni qu'une relation résonante puisse s'établir. Aussi, « il n'existe pas de méthode ni de manuel en sept ou neuf étapes susceptible de nous aider à entrer en résonance avec des gens ou des chose » (*Ibid.* p 48). De plus, les modalités de la résonance ne sont pas connues à l'avance, pas plus que son niveau. Les habitants ne savent pas d'emblée comment ils seront touchés par leur lieu de vie. Ainsi, certains coins tissés au gré des menus travaux peuvent interpeller plus que d'autres, et devenir les lieux « faitiches » (Latour 2009) qui nourrissent un faire-faire entre des objets de *l'habiter* situés là et pour les habitants. Aussi cet habitant nous dit :

*« En fait mon bureau là, j'ai eu l'idée de cette cloison quand on a repeint le salon. J'avais posé la bibliothèque ici [à la place de l'actuelle cloison] et j'ai trouvé que ça pouvait être pas mal de mettre mon bureau là avec une cloison, comme ça je suis séparé du reste »*³¹.

Cet habitant, tout en faisant des travaux de peinture chez lui, a été amené à repenser l'agencement de son habitat. Le processus qui visait à simplement renouveler la peinture des murs a fait cheminer l'habitant. Il a été amené à imaginer installer son bureau derrière une cloison et déplacer un meuble qui gênait. Ce nouveau lieu ainsi créé est devenu le lieu de replis de cet habitant. Il peut dorénavant travailler là, sur son ordinateur, sans être gêné. Nous avons donc affaire à un processus qui, non seulement est indéterminé dans son cheminement propre, mais qui, en plus, rend non prédictible le degré/la nature de la relation qu'il peut engendrer entre l'habitant et son habitat. Ainsi, « les effets transformatifs d'une relation de résonance échappent constamment et inévitablement au contrôle et à la planification des sujets ; on ne peut ni les calculer, ni les maîtriser » (Rosa, 2020, p 49). La rénovation – aussi importante soit elle - contribue donc au tissage du *chez soi* et est constitutive d'une relation plus ou moins intime entre l'habitant et son habitat.

³¹ Habitant de la Motte Servolex, le 18 décembre 2017

Lors des rénovations, des menus travaux, les mains sont fortement sollicitées. Les habitants touchent et prennent les matériaux avec/dans leurs mains, grâce à la préhension que celles-ci leur permettent. Richard Sennett nous dit que « la préhension est le nom technique des mouvements dans lesquels le corps agit avant de recevoir des données des sens » (Sennett, 2010, p 211). L'auteur reprend la description de la préhension que développe Raymond Tallis (2003), à savoir que ce phénomène passe tout d'abord par l'anticipation ; le contact ; la cognition (savoir nommer ce que l'on tient) et la réflexion sur ce que l'on fait. Les habitants font des choses et, chemin faisant, ils prennent la mesure de ce qui fonctionne. À cela, Richard Sennett ajoute une cinquième dimension, représentée par « les valeurs développées par les mains hautement qualifiées ». Autrement dit, les mains – notamment celles des artisans – savent des gestes, savent la matière et ses aspérités contingentes, savent comment se mouvoir en diverses situations et comment manier l'outil face à une situation inattendue. Les mains avancent, cheminent, découvrent et font au fil de la conception car « faire, c'est toujours voyager » (Ingold, 2017, p 108).

Ce phénomène de « préhension » est de nature proche du savoir en croissance déployé dans le déroulement d'une enquête au sens de John Dewey. L'esprit doit adopter une posture anticipatrice avec l'action et l'expérimentation afin d'arriver à la découverte et au savoir. Car, comme le souligne Michel Fabre : « la connaissance n'est possible que parce que l'esprit se porte toujours au-delà, ailleurs, en avant » (Fabre, 2005, p 55). La préhension participe donc de cette connaissance et de la résolution d'une situation-problème, en autorisant une relation de la personne à la chose. Un processus que l'on peut comparer à ce que Maurice Merleau-Ponty nomme : « être de chose » (Merleau-Ponty, cité par Sennett, 2010, p 238), c'est-à-dire une sorte de totale union entre l'être et la chose. La préhension participe de la continuité entre la personne faisant et l'objet avec lequel elle co-agit. Les deux ne forment plus qu'un, et agissent l'un sur l'autre. Il s'agit en fait d'une « coopération coordonnée » (Sennett, 2010, p 221) si bien menée qu'elle ne peut porter qu'à une harmonie et à la possibilité d'une « anticipation corporelle » (*Ibid.* p 235) générant un « savoir tacite » (*Ibid.* p 235) chez la personne engagée dans le mouvement. Le corps et le matériau se répondent l'un à l'autre entraînant ainsi l'esprit à devancer de quelques secondes le déroulé des événements.

Mais, « ce serait une grave erreur de considérer un tel savoir-faire comme inconscient, comme si les praticiens pouvaient “le faire sans y penser” alors qu’en fait, leur travail implique la plus intense des concentrations » (Ingold, 2017, p 233). Il s’agit d’une concentration extrême poussée, non pas vers un objectif immuable, mais sur les gestes, et surtout la correspondance entre l’homme (via ses mains le plus souvent) et la chose, les matériaux, la technique.

La mise en travaux augure de bouleversements plus ou moins importants dans le chez soi. Mais ce dernier, nous allons le voir, n’a nul besoin de rénovation à proprement parlé pour être sans cesse redimensionné.

III. Un redimensionnement qui s’opère au-delà des murs : une interrelation avec l’extérieur

1. L’habiter et l’architextilité du chez soi

Nous avons employé plus haut la notion « d’archi-texture ». Nous la devons à Henri Lefèbvre qui déclare : « *Les architectures peuvent se dire des archi-textures, en prenant chaque monument ou chaque bâtiment avec ses alentours, sa contexture, avec l’espace peuplé et ses réseaux, comme production de cet espace* » (Lefèbvre, 2000, p 140). Par cette phrase, Henri Lefèbvre montre à quel point un espace de vie ne peut se limiter aux quatre murs qui le cadrent. Une archi-texture est un espace en devenir, un espace en interrelation avec des humains, un paysage, des cheminements, des usages ; c’est un espace pris dans un enchevêtrement de multiples réseaux et lignes de vie. Henri Lefèbvre emploie le terme de « filet » (*Ibid.* p 139) pour décrire l’inscription des activités humaines dans un espace qui devient un espace textile puisqu’il est parcouru par une multitude de fils représentatifs d’un mouvement du vivant. Une archi-texture est constituée de ce que Michel De Certeau nomme des « mouvements autres utilisant les éléments du terrain » (De Certeau, 1990, p 57), soit des espaces portés au-delà de ce pour quoi ils sont prévus par les pratiques qu’en font les personnes.

Cette notion d'archi-texture est reprise par Tim Ingold qui déclare que : « À l'image de l'environnement dont il fait partie, le bâtiment n'enferme pas l'habitant, pas plus qu'il ne se révèle de l'intérieur » (Ingold, 2013, p 193). Le *chez soi* est assez fluide pour dépasser les murs protecteurs du bâtiment. Il est archi-textural. Il se tisse continuellement en écho à une architecture figée. Alors qu'Henri Lefèbvre parle de « réseaux », Ingold tient à rappeler que ce terme n'avait pas la même portée qu'aujourd'hui lors de la parution de La production de l'espace, qui fut édité pour la première fois en 1974. De nos jours « réseaux » fait référence aux connexions de différents points les uns avec les autres. Or, une archi-texture est constituée d'un *maillage* plus que d'un réseau. Lorsque Tim Ingold traite du maillage, il déclare que « c'est dans l'enchevêtrement de lignes, et non dans la connexion de points, que le maillage se constitue » (Ingold, 2013, p 199).

Si nous reprenons ces propos, un *chez soi* se tisse sans que ce tissage doive être envisagé comme le fruit d'éléments structurellement interconnectés les uns aux autres. Les lignes d'un maillage sont ce que Gilles Deleuze et Félix Guattari appellent encore des « lignes de devenir » (Deleuze et Guattari, 2009 [1980], p 359). Elles ne relient pas des points entre eux, ni ne sont composées de points. Elles passent entre les points. Ceci vient alimenter nos propos précédents, démontrant que le *chez soi* devient un enchevêtrement de relations se tissant entre l'habitant et son habitat (et de son environnement pourrions-nous ajouter). Nous avons donc affaire à une contexture³². Celle-ci est un maillage de fils et de lignes enchevêtrés sans début ni fin, à l'encontre des réseaux de points interconnectés. Contrairement aux lignes du réseau qui, structurellement, relient des points entre eux, les lignes du maillage sont des lignes par lesquelles les humains sont autorisés à agir et percevoir leur environnement tel qu'il

³²Le substantif contexture est par ailleurs révélateur du fondement de notre approche puisque sa définition première est « organisation des éléments formant un tout complexe, généralement fonctionnel » mais il existe aussi une définition de la contexture propre au monde du tissage : « disposition des fils de chaînes et de trames (d'un tissu), des fibres (d'un cordage) »³². Cet enchevêtrement d'éléments est tout à fait significatif du *chez soi* selon nous. La relation se tissant entre chacune des entités façonne un tout indissociable : l'habitant devenant par son habitat et l'habitat devenant par l'habitant. Le *chez soi* incarne une interpénétration habitant/habitat constitutive de ce lieu particulier qui est aussi un des constituant essentiel de l'interrelation. Nous avons à faire à une dynamique systémique qu'il serait plus juste de qualifier de « contextuelle » ou textile puisqu'elle ne rencontre pour ainsi dire, aucune limite ni finalité si ce n'est le bien-être. Il n'est donc pas question d'identité mais d'un entre-deux, d'un mouvement continu par lequel sont pris, dans un même flux, l'habitant et son habitat, les deux ne pouvant être pensés l'un sans l'autre. Il n'y a plus de « soi-même » d'un côté et de « chez-soi » de l'autre puisqu'ils existent l'un par l'autre et sont dans un devenir mutuellement constitutif.

vient à eux. Ces lignes ne sont pas tracées par avance. La trajectoire et le rythme de leurs mouvements restent indéterminés. Gilles Deleuze et Félix Guattari parlent de « monde ouvert » dans lequel : « aucune ligne n'y sépare la terre et le ciel ; il n'y a pas de distance intermédiaire, pas de perspective ni de contour ; la visibilité est restreinte ; et pourtant il y a une topologie extraordinairement fine, qui ne repose pas sur des points ou des objets, mais sur des heccités, sur des ensembles de relations » (Deleuze et Guattari, 2009 [1980], p 199). *L'habiter* est un monde ouvert puisqu'il s'agit d'une interpénétration mutuellement constitutive habitant/habitat/environnement. *Habiter* ce n'est pas occuper un environnement mais le percevoir, l'éprouver tout comme le dit Ingold : « percevoir l'environnement, ce n'est pas rechercher les choses que l'on pourrait y trouver, ni discerner leurs formes solidifiées, mais se joindre à elles dans les flux et les mouvements matériels qui contribuent à leur -et à notre- formations » (Ingold, 2013, p 199). Nous ne sommes plus dans une logique fonctionnelle du bâtiment, mais dans une logique relationnelle dans laquelle le fonctionnel est toujours présent. Ce fonctionnel trouve sa consistance par le fait qu'il est intriqué à de l'humain, donc à des sensations et de l'indéterminé.

Pour paraphraser Tim Ingold (*Ibid.* p 197), nous proposons de ne plus concevoir le *chez-soi* comme étant enchevêtré dans des relations, mais comme étant lui-même un enchevêtrement.

Cette « archi-textilité » représente donc un mouvement et non pas un rapport entre plusieurs entités. En effet, c'est parce que la vue lui est plaisante, mais aussi parce que la surface de la chambre le permettait, et encore qu'elle a eu la force physique de le faire, qu'une habitante a bougé son lit pour l'établir dans un lieu qui n'avait pas été prévu pour cela par les concepteurs ; les prises de branchement électriques prévues pour les lampes de chevet marquant la place fonctionnelle du lit. Établir une liste exhaustive des heccités de Gilles Deleuze est quasiment impossible. Par contre, nous pouvons, grâce aux expériences des habitants, nous saisir d'au moins une partie d'entre elles. Ce qui est intéressant pour notre démonstration, c'est que, comme la « patrie » de Maurice Merleau Ponty, les heccités de Gilles Deleuze sont ce que les habitants perçoivent *avec*. Autrement dit, les expériences vécues par les habitants sont la continuité d'un mouvement par lequel ils étaient pris auparavant, et qui ne s'arrêtera pas une fois

l'harmonie retrouvée. Il existe un mouvement continu de flux transversaux qui constitue et traverse la vie de l'homme sur terre. Nous avons donc affaire à des personnes étant elles-mêmes des enchevêtrements continus de relations passées et présentes, devenant dans un environnement lui-même textile.

Cette textilité, nous l'aurons compris, s'applique aussi au-delà des murs cadrant le *chez soi*. La trame de l'*habiter* ne connaît pas de limites et englobe bien souvent l'extérieur : le parking, certaines rues, trottoirs et espaces vert, le quartier, chez les voisins ou encore jusqu'à l'arrondissement dans lequel se trouve le médecin de l'habitant, etc. Elle tisse ainsi une véritable sensation de *chez soi* à l'extérieur.

2. Une relation intérieure/extérieure

Lorsque nous reprenons, comme l'a fait Heidegger, l'étymologie du mot habiter, plusieurs significations se font jour. Tout d'abord, nous retrouvons l'idée d'une vie qui se déroule « à proximité de », par exemple d'un voisinage. Sur ce point, les habitants que nous avons rencontrés finissent parfois par incorporer les rythmes de leurs voisins. Plus précisément, ils vont par exemple être amenés à engager des jeux de rideaux. Finissant par connaître très précisément les rythmes des voisins, certains habitants savent à quels moments ils doivent tirer leurs rideaux, afin de se protéger des vis-à-vis, et connaissent les moments pendant lesquels ils peuvent les ouvrir afin de laisser passer le soleil et profiter de la vue sans être gênés par des regards, qui, même s'ils ne sont pas volontairement intrusifs, sont perçus comme une contrainte. Comme nous le verrons dans la dernière partie de notre manuscrit, la luminosité naturelle, les rayons du soleil, sont des éléments pouvant prendre une importance capitale et influencer de manière évidente sur les activités des personnes dans leur *chez soi*. Nous verrons notamment que les saisons entrent en résonance avec l'*habiter*, à l'instar de cette habitante :

« Oui, cet été on a eu vraiment chaud. J'avais acheté un ventilateur mais au bout d'un moment ça servait plus à rien. On allait beaucoup au parc de jeux après sa sieste avec les arbres c'était assez agréable, en fait on y allait quasiment tous les jours »³³.

L'aire de jeux pour enfant a fait partie – pour un temps toujours relatif - du *chez soi* de cette habitante et de sa fille. La dimension énergétique a amené les deux habitantes à sortir et faire du parc une extension de leur *chez soi*. La chaleur intense, que rien n'empêchait d'entrer chez ces habitantes, les a amenées à étendre leur *chez soi* dans ce parc. Elles le rejoignaient chaque jour, afin de pallier le manque d'isolation, non seulement des murs, mais aussi des menuiseries de leur habitat. Ainsi, les conditions atmosphériques (ici, la température extérieure) influent sur la trame de l'*habiter*. Elle peut se réduire comme s'étendre plus ou moins fortement.

Mais ce voisinage est aussi une contingence qui participe de la représentation d'un collectif que les habitants que nous avons rencontrés qualifient de « village ». Ces personnes, bien que vivant à Lyon, proche du quartier de la Confluence, donc dans un quartier très urbain dans lequel « *les boucheries, les poissonneries et les petits commerces ont laissés la place à des banques* »³⁴, n'ont de cesse de nous répéter qu'elles ne partiraient pour rien au monde de ce quartier leur rappelant un « village ». Ce qualificatif vient du fait que les habitants ont une impression qu'une solidarité s'est tissée entre eux, qu'ils peuvent compter sur leurs voisins en cas de souci. Néanmoins, tous les habitants ne sont pas englobés dans ce terme de « village ». Il y a en effet des montées entières d'habitants qui ne sont pas considérées comme faisant partie dudit village. Il s'agit en général de nouveaux arrivants, qui, bien souvent, ne restent pas longtemps. Ces habitants n'ont pas le temps d'intégrer les habitudes, les rythmes propres à la cité. Ils sont ceux qui « ne savent pas »³⁵, à l'opposé de ceux qui savent ; ceux qui connaissent comment faire dans et avec le bâtiment, le quartier, etc.

Par ailleurs, certains habitants sont là depuis longtemps, voire depuis qu'ils sont nés. Ils sont restés là, soit dans l'appartement loué autrefois par leurs parents, soit dans un autre appartement de la même cité. La représentation de leur quartier en tant que

³³ Habitante de Lyon, 16 novembre 2018

³⁴ Habitant de Lyon, le 11 mai 2018

³⁵ Habitant de Lyon, le 31 mai 2018

« village » est donc d'autant plus curieuse que ces derniers n'ont jamais vécu dans un village, mais toujours en ville, voire dans ce bâtiment. La solidarité décrite par les habitants a été quelque peu mise à mal par l'installation d'ascenseurs. En effet, avant cette technique, les habitants montaient les étages à pieds, s'arrêtant parfois sur chaque palier afin de discuter avec les voisins, ces derniers pouvant proposer leur aide pour monter les courses. Aujourd'hui les ascenseurs ne permettent pas un échange. Si ce n'est un « bonjour » et un « au revoir ». Telles les mains courantes qui sont décrites comme des « écritures du non-lieu » par Jean-François Lae (2008), puisqu'elles n'engagent à rien et ne donnent pas de suite, les échanges déployés dans les ascenseurs stoppent aussi net qu'ils ont commencés.

En outre, une figure fait office de point central de la cité : la gardienne. Nous l'appellerons Rosa. Appréciée de tous, elle-même ancienne habitante de la cité, elle matérialise une présence réconfortante pour les habitants. Elle fait notamment le lien entre les habitants et le bailleur, ce qui est commode pour tout le monde. Cette gardienne, femme énergique et avenante, est appelée par les habitants pour des raisons parfois très diverses. Une dame a trouvé une clé sur le trottoir, elle appelle Rosa. Une habitante sait qu'elle doit recevoir un colis alors qu'elle n'a d'autre choix que de s'absenter de chez elle, elle fait appel à Rosa (qui lui livrera chez elle dès le lendemain matin), etc. Rosa est là pour écouter, réparer, conseiller, consoler, nettoyer, parler, prévenir, prendre soin, etc. Elle fait partie de la vie des habitants. Pour certains, elle maintient la trame de leur *habiter* sous de bons auspices. Elle ne vit pas avec les habitants, mais fait partie de leur *habiter*.

Le lieu de vie ne se limite pas pour ces habitants à leur logement ni même à la cité car le quartier dans son entier est fortement apprécié. Les habitants peuvent, à pieds, faire leurs courses, jeter leurs déchets verts dans le composteur posé près de l'église, aller au marché et trouver tous les commerces dont ils ont besoin (ou presque, puisque, rappelons-le, des banques ont éclos de partout au détriment des artisans autrefois présents en grand nombre). Les déplacements sont facilités par les transports en communs, forts présents, notamment le tramway qui est particulièrement apprécié.

Et, si *habiter* implique « l'ensemble des activités par lesquelles l'homme vit sa vie sur terre » (Ingold, 2013, p 172), cela ne se limite pas au domestique, à ce qui se passe dans

la maison. L'*habiter* s'étend. Il se diffuse et s'infuse vers l'extérieur, y compris de l'extérieur vers l'intérieur. Car, nous dit Ingold : « c'est dans ces flux et contre-flux qui s'écoulent sans début ni fin, et non en tant qu'entités délimitées connectées les unes aux autres de l'intérieur ou de l'extérieur, que les êtres vivants se manifestent dans le monde » (*Ibid.* p 194). Les habitants n'évoluent pas dans un monde déjà bâti une fois pour toute. Ils le bâtissent de jour en jour par leurs activités, leurs mouvements, leurs déplacements qui contribuent à donner un sens à leur environnement. Ce dernier devient le leur. Un cheminement particulier sera ainsi emprunté plutôt qu'un autre pour cette habitante qui doit se rendre à la gare :

« J'y vais en train [...] mais je passe par le cours Charlemagne, c'est un peu plus long, Mme ... ne passe pas par là. Mais moi j'aime bien passer devant la pâtisserie, et des fois je me prends un gâteau pour le voyage, des fois non, ça dépend »³⁶.

Cette même habitante nous explique que pour se rendre aux archives elle prend un autre chemin (alors que les archives se trouvent être juste à côté de la gare). Elle ne passera pas devant les mêmes bâtiments et ne croisera pas les mêmes personnes ; puisque ce n'est pas le chemin « de la gare ».

La connexion avec l'extérieur peut aussi être assurée de manière numérique. Ainsi, de nombreux habitants possèdent une connexion internet via une tablette, un ordinateur ou un Iphone. Ils ont donc la possibilité d'entrer en contact avec leur famille, leurs amis ou connaissance surveillant une maison de vacances (un autre *chez soi*). Ainsi, « il faut toujours penser que l'espace domestique est relié à de nombreux espaces extérieurs. Et s'il est un refuge contre les agressions réelles ou potentielles du dehors, il n'est en aucun cas limité à cette fonction. Les objets qui s'y trouvent et les outils de communication prouvent que l'*habiter* est en interaction continue avec l'extérieur. Je crois que la définition d'un *habiter* réduit à un rôle de refuge est le signe de la conquête du confort et de la propreté des sociétés industrielles et post-industrielles » (Filliod, 2006, p 2). Ainsi, un lieu, peut être « hors sol ». Il peut donc se déployer par des personnes ne vivant pas sur un même lieu géographique mais qui forment un groupe (Piveteau 2010).

³⁶ Habitante de Lyon le 7 Septembre 2018

Des liens et un sentiment d'appartenance, une sensation de *chez soi* à distance peut donc se créer.

Habiter se fait dans le mouvement, dans le déplacement, la manipulation, les expériences seul ou à plusieurs. *Habiter* ne peut donc être contenu dans un mode d'emploi et ne peut se résumer en une addition d'usages préconçus. L'*habiter* se tisse au quotidien, il n'est circonscrit ni au logement, ni au bâtiment.

La dimension énergétique et l'extérieur sont intriqués, la balistique sociologique contribue à nous saisir de cet enchevêtrement.

3. L'apport de la balistique sociologique

La balistique sociologique (Chateauraynaud, 2011) peut être envisagée dès lors que nous pensons en termes de cheminement et du mouvement processuel de l'existence humaine. Jean-Charles Depaule (2014) expose magnifiquement les manières dont l'extérieur et l'intérieur entrent en une conversation constante. L'espace se trouve alors redéfini par cette mise en conversation, de même que les pratiques et les gestes sont liés aux lieux de passage que sont, entre autres, les fenêtres ou les portes. Ainsi, le mouvement est alimenté par des contingences pouvant provenir de l'extérieur : la météo, la perspective aperçue par une fenêtre, les saisons, les bruits, les silences, les allées et venues des voisins, des animaux... L'intérieur accueille l'extérieur. Une habitante se verra ainsi poussée à rester au lit toute une matinée dès lors qu'elle perçoit la neige qui tombe à l'extérieur. L'extérieur accueille aussi l'intérieur. Il sera, par exemple, le lieu de prédilection pour la sortie d'un chien qui trouve vite ses habitudes et ne visite que quelques arbres bien choisis. Par ailleurs, une forte pluie peut amener les habitants à cuisiner des crêpes, alors que la veille encore ils avaient prévu de faire un repas froid et avaient acheté de quoi confectionner une salade de riz. Ici prend forme et sens une bifurcation telle que l'envisage Francis Chateauraynaud : « une trajectoire déjà tracée et attendue qui se trouve déviée, soit par un événement non intentionnel, suffisamment marquant pour contraindre les protagonistes à réformer leur espace de calcul, soit par l'intervention d'un nouveau jeu d'acteurs capables de redéfinir le cours

des évènements » (Chateauraynaud, 2011, p 184). En l'espèce, une bifurcation, qui prend sa source de l'extérieur, et qui exerce un poids suffisamment important pour avoir de l'effet sur les activités prévues par les habitants.

Nous pouvons par ailleurs observer une bifurcation lorsque les habitants sont amenés à déployer des usages autres que les usages qui sont attendus d'eux. Lorsque Zygmunt Baumann évoque la balistique (Baumann, 2013 [2005], p 199), il s'agit d'une trajectoire comme elle peut être définie par une instance supérieure. Les hommes n'auraient donc qu'à s'adapter et suivre les consignes et autres injonctions. À l'heure actuelle, les professionnels du bâtiment visent une certaine performance énergétique, une faible consommation d'énergie. Pour cela, ils fixent une trajectoire de vie pour le bâtiment qui nécessite que les occupants/usagers adoptent et s'approprient les bons gestes. Or, les contingences et le mode aléatoire de la vie ne sont pas pensés. Les habitants n'ont donc d'autre choix que de bifurquer. Jacques Perriault a étudié les « détournements » d'usage (Perriault, 1989). Comme nous allons le voir, les situations d'usage nous révèlent que les habitants ne se positionnent pas nécessairement dans une logique de « détournement ». Il s'agirait plutôt de pallier un manque, une situation impensée.

Ainsi, des réglettes de ventilation peuvent être intégrées en haut des fenêtres ou des portes-fenêtres. Ces systèmes ont pour vocation de permettre un bon renouvellement d'air. Elles sont, comme nous le savons, essentielles pour garantir une qualité de l'air et un logement sain aux habitants. Une partie du confort des habitants est donc – théoriquement - assurée par les réglettes dont nous avons déjà parlé. Néanmoins, cela ne garantit pas forcément le bien-être des habitants. Ces derniers ont très vite affaire à des situations qui ne sont pas pensées par les concepteurs : lesdites réglettes font du bruit lorsqu'il y a du vent à l'extérieur. Ce cliquetis permanent devenant vite insupportable, notamment la nuit. Dès lors, les habitants sont amenés à bloquer ce système de ventilation, à l'aide de morceaux de cartons récupérés çà et là ou encore de mousses soigneusement découpées aux bonnes dimensions. Le vent s'invitant dans le *chez soi* des personnes, il les amène à agir en conséquence. Il les fait bifurquer de la voie toute tracée des « bons usages », rendant ainsi le système de ventilation beaucoup moins performant. Certains habitants, soucieux de la qualité de l'air intérieur, vont alors

ouvrir davantage les fenêtres (se souciant peu de savoir si le système de chauffage est en marche ou non). De plus, les bruits provenant d'une rue, amènent les habitants à habiter les pièces opposées à la rue durant les heures les plus « bruyantes ». En outre, des vis-à-vis trop proches vont amener les habitants à fermer les volets afin de ne pas être vus par le voisinage. Ce procédé ôte donc une partie de la lumière naturelle provenant du soleil et pousse les habitants à utiliser la lumière artificielle.

Le paysage extérieur apparaît donc comme un élément constitutif du sentiment du *chez soi*. Il devient même un élément endogène à *l'habiter* (Lemoine, 2019). Il est évidemment une « vue sur », source de réjouissance pour les habitants qui chaque jour voient une montagne changeante selon les saisons, mais toujours aussi « magnifique », disent-ils. Cette vue sur l'extérieur amène même les habitants à réaménager leur appartement afin de se tisser la meilleure perspective qui soit lorsqu'ils sont, assis sur un canapé, qui, couché dans un lit ou encore debout en train de faire le repas. L'extérieur entre donc quasiment à l'intérieur, et inversement, comme le souligne l'architecte Henri Gaudin : « Les jardins qui accompagnent la maison sont des intérieurs de l'extérieur et l'arbre qui est là près de l'entrée fait un abri. C'est dire qu'à la limite il n'y a pas d'intérieur et d'extérieur » (Gaudin, 1992, p 12). Mais le paysage relève aussi d'une expérience sensible, non mesurable, puisque les habitants parviennent à le ressentir dans tout leur corps sans même que soit forcément sollicité le sens de la vue. La définition du paysage au figuré (d'après le Cnrtl) étant la suivante : « Ensemble des conditions matérielles, intellectuelles formant l'environnement de quelqu'un, de quelque chose »³⁷, nous pouvons affirmer le fait que les habitants n'ont pas nécessairement besoin de voir le paysage pour le ressentir. Ils l'éprouvent au gré de leur existence (Lemoine, 2019). Ils seront alors capables de reconnaître des sons, des odeurs qui leur sont familiers et réconfortants, voire qui les alerteront lorsqu'ils s'avèrent ne pas être les mêmes que d'habitude. Mais ces éléments rappellent aux habitants qu'ils sont chez eux, dans leur nid, que Perla Garzon-Serfaty définit ainsi : « Lieu qui se bâtit amoureuxment et lentement, petit à petit dit le proverbe, sa temporalité est lente, ponctuée de gestes minuscules mais chargés de sens » (Garzon-Serfaty, 2003, p 67). Nid

³⁷<https://cnrtl.fr/definition/paysage>

qu'ils tissent en y intégrant une « vision périphérique floue » (Pallasmaa 2010) constituée de ressentis et de sensations. Cette vision périphérique floue se distingue de « la vision nette » en ce qu'elle autorise l'habitant à faire du paysage une expérience « spatiale et corporelle » (Pallasmaa, 2010, p 12) et qu'elle « nous intègre à l'espace alors que la vision ciblée nous pousse dehors, nous transformant en simples spectateurs » (*Ibid.*, p 14). *L'habiter* éveille les sens des habitants. Il leur fait ressentir un environnement extérieur autrement que comme étant un rassemblement de données objectives et mesurables ou faisant figure de carte postale.

En outre, le paysage peut se matérialiser sous forme de pierres ramassées lors de randonnées en montagne, voire d'un parchemin rapporté d'un voyage en Egypte. Il ne s'agit plus ici du paysage environnant le *chez soi*. Davantage d'un paysage que les personnes ont habité et dont il prolonge *l'habiter*. Loin de ne représenter qu'une collection (« action de réunir, recueillir, rassembler »³⁸) qui se donne à voir comme étant un témoin de l'Histoire ou comme étant des pièces de musée à caractère sacré, ces objets content une histoire dont le *chez soi* témoigne en même temps qu'ils le nourrissent. L'ensemble évoque en effet des traces d'expériences vécues par les habitants qui sont toujours actives à l'échelle de leur nid. Ces objets, en tant que morceaux de paysages rapportés, sont porteurs d'une trame narrative. Certes, elle est modeste et mesurée. Cela étant, elle fait partie intégrante du *chez soi*. Ces objets en effet ne sont pas que ces objets clinquants que l'on montre parfois fièrement aux invités. Ils témoignent d'une trajectoire que convoque sans cesse *l'habiter*. *L'habiter* est alors un lieu nourri de reconfigurations qui l'alimentent : « La référence à une trajectoire consiste généralement à évoquer le chemin suivi par une affaire sans élaboration plus formelle que le récit des évènements marquants auxquels on impute un pouvoir de reconfiguration. Pour aller plus loin, il nous faut introduire de nouvelles catégories d'analyse visant aussi bien les trajectoires elles-mêmes que leurs points d'origine ou leur point d'impact » (Chateauraynaud, 2011, p 65). *L'habiter* devient lieu de souvenirs sans cesse réactualisés. Tels ces morceaux de paysage affichés qui projettent les habitants dans un ailleurs et dans un autre temps qui n'en sont pas moins constitutifs de *l'habiter*.

³⁸<https://cnrtl.fr/definition/collection>

Ainsi, une approche à caractère balistique peut révéler les nœuds qui articulent les mouvements et stationnements de l'habitant dans son habitat et le dehors. Ils peuvent notamment influencer l'usage de systèmes énergétiques. Ces connexions peuvent se réaliser et se déployer à partir de parties communes, de l'environnement de proximité et du paysage qui entourent l'habitation, mais aussi à partir des espaces comme les terrasses et balcons qui relient directement l'intérieur et l'extérieur.

La balistique est également un élément concordant avec les sciences de l'ingénieur. Les ingénieurs thermiciens ont l'habitude de mesurer les DJU (Degrés Jour Unifiés), l'ensoleillement, les précipitations, le vent et la pression atmosphérique. Ainsi, le calcul d'un coefficient de corrélation permet de mettre en évidence une relation plus ou moins évidente entre la variable à expliquer (la consommation) et les variables explicatives (météo, saisons).

Le DJU et le taux d'ensoleillement (les deux étant souvent couplés), sont deux éléments extérieurs augurant des pratiques énergétiques des habitants (notamment de la consommation de chauffage). De fait, une co-analyse de situations diverses (entretiens lors de jours de temps chaud et ensoleillé, chaud et nuageux, froid et ensoleillé, froid et gris....) entre le sociologue et les habitants peut venir étayer cette étude d'ingénierie. Alors que le taux d'ensoleillement est mécaniquement associé à la consommation de chauffage pour l'ingénieur, une connaissance des situations d'usage peut lui montrer que cela n'est pas aussi évident. Que les habitants sont pris par des contingences qui échappent aux mesures quantitatives. Ensemble, les deux disciplines peuvent creuser cet intérêt commun, entrer dans une mise en travail réciproque, afin de tenter de réunir leurs différentes approches et en faire fructifier un travail réellement coopératif voire transdisciplinaire (Raymond, 2017a). Ceci n'est qu'un exemple de lignes convergentes sciences de l'ingénieur/sociologie, mais il est évident que le bâti sait les réunir sur bien d'autres questionnements.

Ce dernier exemple nous montre à quel point il est important que les différents acteurs du bâti puissent engager une coopération.

IV. Le redimensionnement du *chez soi* intriqué à la dimension énergétique

1. Le *chez-soi* : lieu de l'*habiter*

Le *chez soi* parle à tout un chacun. Il est le lieu par lequel l'habitant se sent bien. Le lieu qu'il affectionne et qui l'affecte. Le *chez soi* est communément défini comme « domicile, maison où l'on vit (le plus souvent avec une valeur affective) »³⁹. Il n'est donc plus question de « logement » qui ne désigne quant à lui qu'un réceptacle, sans forcément qu'il n'y ait de relation relevant tout à la fois de l'affect et du bien-être entre celui qui est logé et le logement.

Le *chez soi* est décrit comme un espace à la fois « d'attachement » et de « détachement » par Emmanuelle Maunaye (2000). Cette dernière montre en effet à quel point les jeunes adultes quittant le nid familial pour s'installer dans un *chez soi* personnel demeurent, au moins pour un temps, avec le sentiment d'avoir deux *chez soi*. Le premier est un *chez soi* « d'attachement » dans lequel ils ont grandi et qui est nourri de souvenirs, et surtout dans lequel leurs parents vivent encore. Le second prend la forme d'un *chez soi* « séparé » qui permet à l'enfant de la famille d'acquérir le statut de jeune adulte autonome (Maunaye, 2000). Le *chez soi* est aussi décrit comme étant malléable, au point de devenir un « chez-nous », par exemple lors d'une colocation. Dans ce cas, il sera vécu comme un espace de transition dans lequel les habitants du lieu ne s'investissent pas particulièrement au niveau de l'ameublement ou de la décoration des espaces communs. Il peut devenir un « chez elle » ou « chez lui » en cas d'une mauvaise entente (Ischer, 2012). Il y a aussi, dans ce *chez soi*, des « rituels » qui prennent vie, tels les gestes accomplis, parfois avec grande précision, lors de la fermeture des portes et le passage du seuil d'entrée, comme le montre Jean-Claude Kaufmann (1996).

Mais le *chez soi* peut aussi être considéré comme un lieu constitutif d'une « identité de soi », comme le déclare Perla Serfaty-Garzon : « Le chez-soi est ainsi plus que le "home" ».

³⁹<https://www.cnrtl.fr/definition/chez-soi>

Il est l'espace de la constitution d'une identité et de la dynamique d'évolution de cette dernière. La présence du terme "soi" dans l'expression "chez soi" indique que la maison est le lieu de la conscience d'habiter en intimité avec soi-même » (Serfaty-Garzon, 2003, p 67). Cette notion d'identité est relativement récurrente lorsque le *chez soi* est étudié, puisqu'il est aussi question de « construction de soi » et de « maintien d'une identité sociale » (Mallon, 2004, pp 9-10) ou encore de « types d'habitants » (Lazzarotti, 2006). Cette notion d'identité est parfois si vive que le logement, ou au moins son espace de localisation, c'est-à-dire le quartier, la ville, dans lesquels il se trouve, contribuent à la stigmatisation des habitants et au renforcement de leurs difficultés, notamment dans la recherche d'un emploi (Eckert, 2011). Les habitants sont donc attachés à leur habitat à plusieurs niveaux : de manière sensible et émotionnelle, mais aussi d'une façon plus pernicieuse puisque cet habitat peut se ressentir comme un maillon d'une chaîne lourde à porter. Telle une marque indélébile, qui parfois agit négativement, quand à cet habitat est associée une représentation préjudiciable pour l'habitant.

Ces approches du *chez soi* comme étant constitutif d'une « identité de soi » ou d'une « identité sociale » ont en commun un intérêt pour les personnes. Elles mettent en perspective le « qui » qui se cache derrière le « soi » du *chez soi*, la manière dont ce « qui identifié » maintient ou non des prédicats sociaux, mais aussi comment ce « qui » est défini par son lieu de vie.

Par ailleurs, l'expression « en intimité avec soi-même » renvoie à une quête qui serait de l'ordre de ce que Richard Sennett nomme : « la recherche d'une identité purement intérieure » (Sennett, 1979 [1974], p 19) ou l'introduction d'un certain « psychologisme » (*Ibid.* p 20). Nous assistons depuis le XIX^{ème} siècle à l'avènement d'une « société intimiste » et le *chez soi* en est un des vecteurs alimentant une psychologisation de la société. Nous pouvons citer une nouvelle fois Richard Sennett qui nous dit : « À mesure que l'intérêt pour les problèmes du moi se développait, l'action entreprise avec des inconnus à des fins sociales diminuait ou, si l'on préfère, était pervertie par le psychologisme » (*Ibid.* p 20). L'aire de la vie intérieure, du cocooning et du quant à soi s'est déployée à partir du XIX^{ème} siècle, au détriment d'une vie publique qui s'en est vue bouleversée. À partir de cette période, la personnalité individuelle est en effet entrée dans l'espace public, et « elle l'a fait en poussant les hommes à croire que

les échanges sociaux n'étaient que révélations personnelles » (*Ibid.* p 169). Le *chez soi* deviendrait alors un espace de réalisation de soi. Un espace par lequel l'habitant pourrait devenir entrepreneur de lui-même (Erhenberg, 1991), tout en jouant sur un équilibre subtil entre, d'une part, le « faire voir », d'autre part le fait de « dissimuler » un monde révélant une intimité que l'on voudrait parfois cacher, comme un « secret » (Serfaty-Garzon, 2003).

De ce point de vue, force est de considérer que les habitants investissent parfois beaucoup leur habitat, que ce soit financièrement et/ou matériellement (Magri, 1997 ; Staszak, 2001). D'autant que cette tendance est facilitée par l'abondance de boutiques de décoration dédiées à la maison, au bien-être, et qui offrent qui plus est de nombreux conseils. Et nombreux sont les habitants que nous avons rencontrés nous montrant fièrement leur dernière acquisition : un nouveau réveil, une pendule « design », une machine à café à capsules, des bougies parfumées, etc. Et ils font de même pour ce qui concerne les réaménagements d'intérieur auquel ils ont procédé: changement des tapisseries, de peintures, déplacements intempestifs de meubles, à l'instar de ce couple d'habitants dont l'un des deux nous a déclaré :

« Parfois je ne rentrais pas de la semaine et quand je rentrais je me demandais si je m'étais pas trompé d'appartement, elle avait tout changé ! je savais plus où poser mes affaires ! [Rires] Oui, c'est vrai que j'aimais bien, j'achetais rien, ou des fois si mais pas souvent...je déplaçais les meubles comme ça j'avais une impression de renouveau, ça changeait, comme si on avait déménagé en étant toujours chez nous, vous voyez ? ...maintenant je le fais plus, j'ai plus la force [rires] »⁴⁰.

Le sentiment de *chez soi* passe ainsi par des aspects matériels à partir desquels, loin d'une simple visée matérielle, les habitants intègrent une partie d'eux-mêmes. Un certain bien-être passe donc par de tels éléments ajoutés par les habitants pour qui un confort fonctionnel est insuffisant. Ces derniers conçoivent leur habitat comme un décalque d'eux-mêmes, à l'image de cette habitante :

⁴⁰Habitante de Lyon, le 13/09/2018

« J'ai aussi refait ma chambre, venez voir. Ah oui ! les tours de fenêtres sont dorés ! Oui, j'adore, regardez, j'ai toujours quelque chose qui brille sur moi [elle nous montre des détails pailletés dorés sur le pull qu'elle porte ce jour], donc voilà, ma chambre c'est moi, je me reconnais dans cette pièce, c'est super girly [rires] »⁴¹.

En déplaçant, en décorant ou en peignant, les habitants tissent leur nid. Ces expériences sont toutes constitutives du sentiment du *chez soi*. Lors de nos échanges privilégiés avec les habitants que nous avons rencontrés, ce sentiment du *chez soi* et les tissages qui l'ont alimentés nous ont été présentés et commentés avec une grande précision, avec beaucoup de sensibilité, dans une sorte d'économie de partage émotionnelle accordée à un hôte qui serait, en quelque sorte, en capacité d'entrée lui-même en résonance avec le sentiment d'*habiter* que l'habitant souhaite faire partager. Pour autant, ces démonstrations à visée affectuelle relevaient d'une sorte de logique de partage restreint, en huit-clos. Comme si nous étions sommés d'être les récipiendaires de choses intimes informant un *chez soi* tel qu'il a été tissé concomitamment à la manière dont l'habitant est advenu en tant que tel. Des choses quasiment secrètes qui ont contribué à cette interrelation entre l'habitant et son *habiter* ; secrètes au sens où nous étions comme mis dans la confiance, mais aussi devant l'injonction que cela reste dans un entre-soi bien protégé.

Tout cela atteste la force épiphanique et symbolique que peut recouvrir la notion et l'idée de *chez soi* ; y compris quand on prend la mesure du caractère non sécable de cette expression. Certes, le soi, peut être utilisé seul, comme c'est parfois le cas dans le langage courant ou dans certains domaines disciplinaires, par exemple en psychologie. L'usage qui en est fait est alors celui d'« un pronom personnel réfléchi, prédicatif, de troisième personne »⁴² mais aussi « sans marque de nombre ou de genre. Le « chez » exprime une relation qui se tisse « à l'intérieur de »⁴³. Une relation tissée avec un espace. Aussi proposons-nous de nous saisir de ce pronom, non pas strictement en tant

⁴¹ Habitante de Lyon, le 22/02/2018

⁴²<https://www.cnrtl.fr/definition/soi>

⁴³[CHEZ : Définition de CHEZ \(cnrtl.fr\)](#)

qu'il est un « moi véritable socialement identifié », mais encore en tant qu'il devient le fruit et le vecteur d'une interrelation habitant/habitat. Ainsi augmenté par cette dimension supplémentaire, ce soi est en effet à considérer comme le résultat, toujours momentané et évolutif, d'un processus et d'un espace – non délimité à priori - de convergence potentielle par une personne en devenir d'habitant prise dans une interrelation avec un habitat qui lui-même advient et prend toute sa consistance en même temps que l'habitant qui parvient progressivement à en faire son *habiter* ; à en faire son *chez soi*. C'est de cet entre-deux, de cet espace de rencontre alimenté par une relation créative dont nous voulons nous saisir quand nous évoquons et traitons du *chez soi*.

Aussi, « l'expression de l'entre-deux [...] attend l'union ou la réunion, du moins l'entente. L'entre-deux consiste en un seuil à franchir. Le seuil de la reconnaissance. De l'écoute. De l'accueil » (Paquot, 2005, p 34). Considérer l'entre-deux nous autorise à sortir d'un dualisme cartésien selon lequel nous ne pouvons concevoir l'existence qu'en tant qu'élément à dissocier en blocs distinctifs, notamment à partir de la notion d'« Être unique», définissable une fois pour toute et de manière indépendante. Avec l'entre-deux, l'identité n'est plus envisageable tel un point stable. Davantage comme une entité élastique et étirable qui peut *s'expanser* (Guyau 2008[1884]) en un lieu qui prend forme en même temps qu'elle s'y rattache et s'y déploie. Dans cette perspective, l'être n'est plus réductible à aucun lieu préconçu sans lui. Il est disséminé et son identité devient insaisissable tant et aussi longtemps que l'on ne prend pas la mesure des enchevêtrements constitués de divers lieux venant l'alimenter.

Le *chez soi* devient donc une relation se tissant entre un habitant et un lieu/habitat en devenir (la préposition « chez » représentant l'espace que figurent le domus, la « casa », la maison). Il n'est plus circonscrit. Il devient un entre-deux dont la processivité est en perpétuel mouvement. Peu important alors le statut social, l'âge ou le sexe des habitants, et plus globalement donc la question du « qui ». Ce qui anime notre approche du *chez soi* sont bien les processus par lesquels cheminent les habitants pour se tisser un lieu avec lequel ils sont amenés à *correspondre* et à advenir en tant qu'habitant. Correspondre est à prendre dans sa forme intransitive qui relève d'une mise en relation.

Les échanges relationnels dont il est question n'ont pas de finalité précise ; si ce n'est d'avancer en devenant et en faisant devenir, de faire ensemble et de cultiver un lien. La correspondance chemine donc au gré des situations et devient ce que les protagonistes sont amenés à faire d'elle. La mise en correspondance ce n'est donc pas « imposer une forme préconçue à une substance matérielle brute, mais dessiner ou délivrer les potentialités immanentes d'un monde en devenir » (Ingold, 2017, P 80-81).

Le *chez soi* est donc un monde en devenir, puisqu'il est pris par une telle correspondance habitant/habitat. Comme nous l'avons vu plus haut, les habitants sont confrontés à des problèmes qu'ils sont amenés à régler pour rétablir une situation équilibrée. Un habitant qui ressent le froid va, par exemple, être amené à entamer un processus de réflexion afin de solutionner ce malaise. Le sentiment du *chez soi* est sans cesse remis en cause dès lors qu'un problème surgit.

L'habitant entre donc en correspondance avec la dimension énergétique lorsque l'harmonie représentative de son *chez soi* n'est plus assurée. Le *chez soi* et cette dimension énergétique sont donc complètement intriquées, l'une et l'autre étant amenées à advenir ensemble.

2. Un *chez soi* sans cesse redimensionné à l'aune de la dimension énergétique

Les habitants sont pris par des situations. Ces dernières les amènent ici, à placer un congélateur dans des toilettes, là à conserver la fraîcheur d'une chambre inutilisée pour en faire un garde-manger, voire à se regrouper dans un même lieu en période de froid. Les habitats en deviennent d'autant plus mouvants. Leurs lignes, fluides, se tissent ainsi au fil des saisons, des activités, des événements familiaux ou même au fil des heures d'une journée. Les dimensions mesurables – la surface habitable, la hauteur sous plafond, le nombre de pièce, etc. – sont connues et figées sur le bail de location ou sur les documents de vente. Mais lorsque l'on habite, ces dimensions passent en arrière-plan. Car, en situation, les habitants doivent faire face à des doutes, des problèmes. Peu importent les dimensions métriques avec lesquelles ils savent composer. Lorsqu'ils ont

froid, ils sont parfois amenés à tisser des coins personnels pour chaque membre de la famille dans une même pièce. La pièce à vivre, ordinairement emplies d'un canapé, d'une table et d'une cuisine ouverte, devient autre chose. Le canapé est poussé afin de laisser de la place pour le tapis de jeux de l'enfant. La moitié de la table est investie en bureau car le grand frère fait dorénavant ses devoirs dessus. La télévision, ordinairement allumée toute la journée, ne l'est plus lorsque le grand rentre du collège. Sa mère s'est donc vue ressortir son nécessaire de couture pour s'occuper, et sa boîte à couture occupe une partie du plan de travail de la cuisine pour qu'elle ne soit pas atteinte par le petit. Le reste de l'habitat reste vide la journée, puisque les chambres restées froides sont regagnées pour dormir uniquement. Les habitants ont redimensionné pour quelques mois leur habitat, comme un textile que l'on peut étirer, retisser, rapiécer ou que l'on va orner de surpiqûres. Nous savons aussi que la régulation thermique corporelle des personnes âgées n'est pas la même que chez les personnes plus jeunes (Avril, 2006). Les personnes âgées ont vite froid et ont tendance à monter le chauffage, faisant de leur *chez soi* un lieu où elles ont suffisamment chaud pour s'y sentir bien. Cette chaleur est intriquée au *chez soi* pour ces personnes. Sans cette chaleur, le sentiment de *chez soi* est remis en cause puisqu'il ne garantit plus le bien-être, le lieu où les personnes peuvent se ressourcer. Les ressentis en termes de température ambiante, de luminosité ou encore d'hygrométrie participent donc du sentiment de *chez soi*.

L'*habiter* relève donc en partie d'une « architecture spontanée » (Rudofsky, 1977). Elle est tissée par les habitants pour qui ce « tissage (comme l'*habiter*) se poursuit aussi longtemps que la vie elle-même ; c'est un processus ponctué mais non achevé par l'apparition des pièces qu'il façonne les unes après les autres » (Ingold, 2013, p 219). Un habitat ou un système énergétique ne sont donc pas figés et calibrés une fois pour toute. Dès lors qu'il est habité, l'habitat se bâtit, croît, et avec lui les fonctionnalités qui lui sont propres.

Alors que le logement est une fabrication (Ingold, 2013), l'habitat est un tissage. Autrement dit, le logement est considéré comme étant fini et comme répondant plus ou moins aux exigences d'un « parfait achèvement » en vue d'une occupation humaine nécessitant de besoins spécifiques. D'ailleurs, il est souvent considéré comme un produit marchand, un bien de consommation voué à une industrialisation dont le mouvement s'accroît, y compris avec la loi concernant la transition énergétique qui fait du

changement un enjeu majeur, que ce soit via les objectifs de construction et sans doute plus encore de rénovation. Rien de comparable avec *l'habitat* qui croît avec *l'habitant* tissant la trame de *l'habiter*, « *de son habiter* ».

Le tissage rappelle le travail de l'artisan. Il n'est pas mécanique. Il n'est pas totalement déterminé à l'avance et ne répond à aucun protocole définitivement arrêté puisqu'il est processuel. L'habitant est pris, au fil de son existence, par des contingences (l'arrivée d'un nouvel enfant, une maladie, des difficultés financières, etc.) qui seront autant de fils alimentant la trame de *l'habiter*. Parfois, ces fils se déploient simultanément. Parfois, l'un en fait croître un autre. D'autres fois ils apparaissent à plusieurs années d'intervalle, bouleversant - momentanément ou non - le développement de la trame. *L'habiter* est donc sans cesse sujet à être redimensionné, et bien sûr en lien avec la dimension énergétique.

Au fil de notre recherche, de nos explorations et rencontres avec des habitants, nous avons en effet pu observer que la dimension énergétique est un élément notable du redimensionnement de *l'habiter*. Dès lors que la dimension énergétique acquière une signification probante pour les habitants, elle devient une dimension endogène à *l'habiter*. L'acquisition de cette dimension fait d'elle un élément du redimensionnement de *l'habiter*. La dimension énergétique intègre la trame de *l'habiter* dès lors qu'elle ne se limite pas à être caractérisée par des injonctions, une technique figée, des recommandations et des attentes comportementales. Elle devient significative pour l'habitant dès lors qu'il se trouve pris dans une situation telle qu'il a froid, chaud ou qu'il ressent un manque de luminosité par exemple. La dimension énergétique, telle que nous la définissons, est tissée au fil des situations de la quotidienneté. Elle s'alimente des expériences et des savoir-faire habitants. Elle est donc constituée de lignes voilées aux yeux des instances extérieures puisque, de fait, ces lignes se déploient dans le *chez soi*. Le *chez soi* qui est impensé par les pouvoirs publics et les concepteurs de bâti. Traiter de dimension énergétique fait référence à la « dimension cachée » de Edward T. Hall (1971 [1966]). L'auteur met en exergue le fait que l'espace n'est pensé que d'un point de vue ethnocentré d'experts ne connaissant pas la quotidienneté des futurs usagers/habitants. Les villes et les bâtiments sont donc érigés sans même que l'on se soucie des habitudes, des savoir-faire et savoir-être des personnes censées être les

« habitants » de ces espaces. Les « espaces informels » (Hall, 1971 [1966], p 142) du quotidien ne sont donc pas pensés. Les sens humains sont occultés ainsi que le caractère mouvant et indéterminé des cultures. Des dimensions sont donc ignorées par les urbanistes et/ou les architectes qui déplorent que les usagers détériorent ou modifient leurs édifices. Ces dimensions cachées relèvent pourtant de ce que nous nommons ici le *chez soi*, les ressentis, les habitudes, les sensations ou encore les émotions qui se tissent avec et par l'espace qui devient lieu de vie.

La question publique de l'énergie n'intègre pas les situations habitantes et le *chez soi*, ces deux éléments restant impensés. Pourtant, cette question acquiert une autre dimension dès lors qu'elle est ancrée dans le *chez soi*. La question énergétique relève d'une vision experte et fonctionnaliste. Elle est statique, figée et pré conçue sans que le *chez soi* ne soit pensé. La dimension énergétique, elle, chemine avec les habitants. Elle est indéterminée. Elle participe des situations de la quotidienneté. Elle est un fil de l'*habiter*. Cette dimension ne peut être connue que si nous rencontrons les habitants, si nous échangeons avec eux. En effet, « nous devons apprendre à déchiffrer les messages "silencieux" aussi facilement que les communications écrites ou parlées » (*Ibid.* p 20). La « dimension » telle que nous l'employons relève donc de ce que le *chez soi* recèle de connaissances et d'expériences qui sont encore inconnues de la sphère publique mais qui pourtant constituent l'*habiter*. La dimension énergétique peut prendre plus ou moins d'ampleur dans l'*habiter*. Elle est textile et grandie ou rapetissée en fonction des situations.

L'habitant qui ressent le froid est amené à rencontrer cette dimension énergétique puisqu'il peut prendre la mesure de la nécessité éprouvée de monter le chauffage au-delà des recommandations prescrites pour son logement (souvent dans les guides d'utilisation), de se déplacer vers une source de chauffage et de s'y installer un « coin » à lui, voire de choisir de ne chauffer qu'une pièce dans son habitat afin de concentrer la chaleur en un unique lieu au détriment des autres pièces momentanément moins pratiquées. Autrement dit, si tout habitant peut-être relativement attentif aux conditions de confort énergétique qui sont structurellement présentes dans le lieu qu'il envisage d'investir ou dans lequel il vit, les dimensions énergétiques ne sont pas

d'emblée complètement intégrées dans les pratiques d'*habiter*. Elles le deviennent au fil des situations rencontrées et des problèmes auxquels les habitants auront à faire face. L'habitant tisse ainsi les dimensions énergétiques qui participent, de façon circonstanciée mais de manière continue, de son *habiter*.

Tim Ingold reprend les paroles célèbres de Martin Heidegger qui écrit que « c'est seulement quand nous pouvons habiter que nous pouvons bâtir » (Ingold, 2013, p 219). L'homme est amené à devenir un créateur dès lors qu'il est en capacité de s'ancrer en un lieu. Un processus s'engage alors à partir de cet ancrage et la dimension énergétique peut devenir un élément endogène à l'*habiter*.

Ce qui rend la dimension énergétique difficile à appréhender, nous l'avons dit plus haut, relève de son caractère caché, confidentiel, privé. Le redimensionnement énergétique est un cheminement avec lequel les habitants, qui, à un moment donné ont ressenti un problème, une gêne, sont amenés à faire. Pris par des situations-problèmes ils sont amenés à redimensionner, à retrouver une harmonie et un bien-être. « C'est la réalisation des opérations existentielles dirigées par une idée qui est le terme de la ratiocination qui peut provoquer la ré-ordination des conditions environnantes nécessaires pour provoquer une situation restaurée et unifiée » (Dewey, 2006 [1967], p 183). Cette citation de John Dewey définit parfaitement ce que nous entendons par *redimensionnement*. La dimension énergétique fait partie du redimensionnement dès lors que les habitants prennent la mesure d'un manque de chaleur ou d'une gêne provenant de la luminosité qui ne convient plus à ce dans quoi ils sont engagés en situation ou lorsqu'une technique, un système énergétique deviennent défaillants.

Conclusion du chapitre

Habiter c'est être amené à exposer ses savoir-faire, à remettre en doute des connaissances acquises depuis l'enfance, à remodeler des manières de faire et à faire face à de l'indéterminé. *Habiter* ne s'apprend pas à travers des modes d'emploi et ne relève d'aucun protocole conçu à l'avance. *L'habiter* relève d'une interpénétration mutuellement constitutive habitant/habitat en devenir qui est manifeste dès lors qu'il s'agit du *chez soi*, haut lieu de *l'habiter*. L'habitant est engagé dans cet *habiter*, il y est lié « corps et âme » et est porté par les processus qui le(s) constituent. Son corps subit, endure et ressent. Il déploie un faire, il acquière des savoirs et des savoir-faire sans cesse remis en cause. Par ailleurs, la dimension énergétique n'est pas d'emblée constitutive de *l'habiter*. Elle n'entre en considération qu'en situation pour les habitants qui vont ressentir le froid, le chaud ou un courant d'air. C'est en tentant de résoudre ce genre de problème que l'habitant entre en correspondance avec la dimension énergétique et que cette dernière devient endogène à *l'habiter*.

La dimension énergétique prend alors tout son sens, puisqu'elle est totalement intriquée au tissage du *chez soi* et devient un des fils porteur du redimensionnement du *chez soi*. Elle l'est aussi du fait que le *chez soi* se tisse bien au-delà des murs. Il est architextile et est donc connecté avec l'extérieur. Les habitants sont amenés à redimensionner leur *chez soi*, puisqu'ils se tissent des « coins », des « nids » au gré des saisons et de la météo, préférant, là, profiter de la lumière du soleil pour lire, là, ne chauffer qu'une seule pièce au détriment des autres, ici se préserver une place assise contre un radiateur. La dimension énergétique prend donc une part importante au redimensionnement du *chez soi* dès lors qu'elle est garante d'un certain bien-être recherché par les habitants. La réalité de ce bien-être s'opère donc lors d'une intrication technique/tissage du *chez soi*. *L'habiter* est donc à considérer comme étant un objet sociologique ne pouvant se passer de savoirs pluridisciplinaires, des savoirs des professionnels du bâti mais aussi des savoirs des habitants.

CHAPITRE II.

L'HABITER : UN OBJET SOCIOLOGIQUE REQUERANT DES SAVOIRS PLURIDISCIPLINAIRES ET DES SAVOIRS HABITANTS ET PROFESSIONNELS

L'*habiter* est une trame. Chacun de ses fils tient par sa correspondance avec les autres. Si un des fils est négligé c'est toute la trame qui menace de s'effondrer. La compréhension de l'*habiter* en sera alors altérée. En ce sens, nous sommes amenés à considérer que l'architecture, le système énergétique, l'environnement extérieur et les habitants sont constitutifs de cette trame. Leur considération ne peut se faire séparément puisqu'ils forment un tout lié par une interrelation mutuellement constitutive. Aussi, lorsque nous souhaitons nous saisir de cet objet filant qu'est l'*habiter*, le savoir des habitants, leurs expériences et leurs ressentis sont tout aussi fertiles que les connaissances techniques des ingénieurs ou la compréhension des réglementations en vigueur. Une coopération entre les différents acteurs semble alors indispensable lorsqu'il s'agit de concevoir de l'*habiter*. Cette mise en correspondance permet de dépasser la seule vision fonctionnelle de l'*habiter* qui est généralement mise en exergue. Il s'agit en effet, non pas de privilégier une vision pour une autre, mais de révéler la bi-dimensionnalité de cet espace qui se dessine alors dans des entre-deux, des tensions.

I. Une convergence des savoirs pour dépasser la vision fonctionnelle du bâti

1. La fonction ne fait pas l'*habiter*

La plupart du temps, les logements sont conçus pour être fonctionnels, pour assurer un minimum de confort. Comme nous le rappelle Thierry Paquot, Le Corbusier, lui, parlait

du logement comme étant « une machine à habiter » qui nécessitait, pour ses occupants, d'acquiescer une certaine « science de l'habiter » (Paquot, 2005, p 97). Ne nous y méprenons pas. Bien que le verbe « habiter » soit ici cité par Le Corbusier, il ne s'agit pas d'*habiter*. En effet, *l'habiter*, tel que nous sommes amenés à le concevoir, n'est pas réellement convoqué. Il ne peut d'ailleurs pas l'être, tant et aussi longtemps que le bâti est strictement pensé par la technique, c'est-à-dire l'ingénierie, l'architecture ou des considérations mesurables et quantifiables comme les mètres carrés, le confort ou la quantité d'énergie consommée ; la question du sens du verbe habiter n'étant pas interrogé, si ce n'est « comme occupation d'un monde déjà bâti » (Ingold, 2013, p 173). Il est ici question de Le Corbusier. Mais, comme le souligne Augustin Berque « le contresens commis par Le Corbusier ne lui est aucunement propre ; il n'a fait qu'illustrer ce qui est le trait caractéristique de notre modernité : le parti mécaniste enclenché au XVII^e siècle par l'ontologie cartésienne et la cosmologie newtonienne. D'abord purement théorique, ce mécanisme s'est progressivement exprimé dans tous les domaines de notre genre de vie [...]. Contresens il y a dans la mesure où la vie, *a fortiori* humaine, est irréductible à la mécanique, dont au contraire, elle tend à s'éloigner. Cette tension vers le non-mécanique, c'est donc proprement le sens de la vie. » (Berque, 2012, p 61-62).

À travers la pensée fonctionnelle de l'habiter, donc mécanique⁴⁴ et chargée d'une certaine finalité⁴⁵, le bâti est considéré comme étant un contenant, et les habitants comme un contenu intervenant une fois la construction achevée.

⁴⁴Le mécanisme considère le vivant comme étant un ensemble de parties organisé selon des relations de cause à effet. Le fonctionnement du vivant est soumis aux lois de la matière et est comparable à celui d'une machine. Cela fait écho à une déclaration bien connue de Le Corbusier : « la maison est une machine à habiter, [...] *rechercher l'échelle humaine, la fonction humaine, c'est définir les besoins humains*. Ils sont peu nombreux ; ils sont très identiques entre tous les hommes, les hommes étant tous faits sur le même moule depuis les époques les plus lointaines [...] ; toute la machine est là, carcasse, système nerveux, système sanguin ; et il s'agit de chacun de nous, exactement et sans exception » [Le Corbusier cité par Augustin Berque, « Qu'est-ce que l'espace de l'habiter ? ». Dans Paquot T. et al. (2007). *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*. La Découverte. pp 53-67. L'homme et la maison étant considérés comme des machines comme les autres, *l'habiter* n'est pas pensé.

⁴⁵Le finalisme, comme son nom l'indique, considère le vivant comme un ensemble de fonctions orientées vers une finalité, un but. L'organisme est donc le fruit de la fonction. Si nous transposons l'idée de finalité dans le monde du bâtiment cela donnerait : les activités des occupants sont déterminées par un système énergétique, une technique spécifique ou la disposition des différentes pièces. Les occupants s'adaptent donc aux différentes fonctions proposées par le logement et le bâti. *L'habiter* n'est une nouvelle fois pas envisagé puisque réduit à la somme de fonctions pré-déterminées.

Les habitants sont donc appréciés dans un état d'occupants/de consommateurs qu'il faut savoir satisfaire - qu'il est possible de satisfaire - grâce à des expertises et des techniques à visée toujours plus innovantes. La conception/rénovation du bâti peut donc aisément, de ce point de vue, se passer de l'expérience habitante, puisque cette dernière est considérée comme étant d'emblée connue. Il est question de « confort », « d'usages » et « d'usagers », « d'appropriation », de « comportements » (Labourdette, 2017 ; Day et Gunderson, (2015) ; Hong *et al.*, 2017 ; Ademe, 2016 ; Lévy, 2014), soit des entrées thématiques qui ne révèlent rien des processus de *l'habiter* par lesquels les habitants sont pris. Aussi, « les rares professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage qui usent de ce vocable, à la suite des commentaires des sociologues, ne se soucient guère de son sens heideggerien. Ils se bornent à l'utiliser comme un équivalent de "confort", d'où la fréquente association entre "habiter" et "approprier" dans leurs propos. Le dernier terme consiste, pour eux, "à faire sien" et non pas, comme pour Heidegger, "à devenir autre au contact de" » (Paquot, 2005, p 154). *Habiter* est un processus, non un état de fait qui peut être confondu avec les fonctionnalités d'un logement.

Par exemple, des portes sont mises en place afin de départager chaque pièce du logement. Elles vont marquer une frontière à partir de laquelle s'arrêtent les divers espaces que sont censés être les « chambres », la « salle de bains », la « cuisine », le « couloir », etc. Les portes ont aussi un rôle d'isolant tant acoustique que thermique que les habitants perçoivent et par lequel ils développent des savoir-faire dont le rythme est cadencé par diverses contingences : saisonnières, sociales (présence d'une personne ou voisinage), météorologiques, temporelles (périodes diurne et nocturne,...). De nombreux habitants nous ont confié ne fermer la porte qui sépare l'entrée de la pièce principale uniquement qu'en cas de grand froid, afin d'éviter qu'il ne s'infilte sous la porte d'entrée et vienne refroidir l'appartement. Cependant, cette porte peut être fermée en cas d'absence, comme cette habitante nous l'a déclaré :

« Je la ferme pas, non, elle est toujours ouverte. Enfin, l'hiver, oui, quand il fait bien froid, je la ferme comme ça il fait plus chaud ici. »

Mais, quelques minutes plus tard, cette même habitante, voyant son chat se frotter à la sociologue, ajoute :

« Je fais attention quand on ouvre la porte d'entrée, j'ai peur qu'il se sauve. En fait, quand je pars faire les courses, je ferme la porte ici, comme ça quand je reviens j'ai pas à me soucier de savoir si il est derrière. »⁴⁶

La présence de l'animal et la peur que ce dernier ne se sauve, amène l'habitante à prendre soin de fermer la porte avant de quitter son domicile. Les portes protègent aussi. Elles permettent aux habitants de s'isoler afin de pouvoir tenir des propos ou développer des activités qu'ils ne veulent pas partager avec tout le monde. Comme cette habitante qui souhaitait nous confier des éléments qu'elle considérait comme gênants et qu'elle ne souhaitait pas que ses voisins entendent. De sorte qu'elle est allée fermer la porte nous séparant de l'entrée avant de parler.

« [rires] je préfère fermer parce qu'on entend tout ici, on sait jamais... »⁴⁷.

Les habitants connaissent le bâtiment. Ils savent quels en sont ses points forts et ses points faibles. Ils disposent ainsi de compétences pratiques qui leur permettent de pratiquer le lieu, dans l'ici ou maintenant ou à plus long terme. Les ouvertures/fermetures des portes et des fenêtres sont en ce sens très riches d'enseignements pour quiconque entame une réflexion sur le bâtiment. Ces usages des ouvertures/fermetures techniquement indexés au bâtiment tel qu'il a été conçu ne sont pas considérés au quotidien par les habitants comme des usages fondamentalement fonctionnels. Ce sont des usages en devenir. Des usages qui se déploient et prennent sens au fil des situations rencontrées au quotidien. Les habitants, face à des contingences multiples et indéterminées à l'avance, font en effet avec un habitat et des éléments présents qui à un moment ou un autre trouvent à leurs yeux une place ainsi qu'une utilité située.

⁴⁶ Habitante de Lyon, le 5 novembre 2018

⁴⁷ Habitante de Lyon, le 29 mars 2018

L'*habiter* n'a pas de limite figée puisqu'il est un lien permanent entre l'intérieur et l'extérieur, qu'il s'alimente de relations sociales et qu'il se tisse au gré des activités et expérimentations des habitants. La lecture fonctionnelle de l'*habiter* est donc insuffisante et dépouillée de son essence. Elle néglige toute correspondance et lien interrelationnel habitant/habitat. L'environnement proche, les saisons, les relations sociales, les humains, le *chez soi* - lieu symbolique, émotionnel, source de bien-être et de savoir-faire -, ne sont pas pensés.

Si le bâti, la technique et l'ingénierie ne peuvent à elles seules nous permettre de nous saisir de l'*habiter*, ce sont pourtant des faits que l'on ne peut ignorer. Les habitants tissent en effet leur *habiter* par une multitude de fils qui se font écho et qui deviennent ensemble. Ils sont pris par des considérations tant architecturales (où et comment déplacer ce meuble ?), que thermiques (vais-je encore recevoir suffisamment de chaleur si je le place ici ?) etc. Qu'est ce qui fait donc tenir ces fils ensemble ? Quel est cet entre-deux qui consolide la trame et fait de l'*habiter* un tout harmonieux ? Enfin, comment l'espace architectural devient-il significatif pour les habitants, au point de devenir un *chez soi*.

2. Un espace qui devient pluri-dimensionnel

Ce qui nous anime est de nous saisir de cette intrication entre ce qui est forcément circonscrit à l'habitat (murs, meubles, fonctionnalités diverses...), et la contexture qui amène les habitants à modeler cet espace par leurs activités et les diverses utilisations qu'ils sont amenés à avoir de cet espace.

Pascal Amphoux et Lorenza Mondada parlent « d'espace objectivé » et « d'espace objectivant » (Amphoux et Mondada, 1989). Le premier espace porte en lui la notion de territoire délimité et défendu. Il incarne la séparation, le séquençage et la mesure. Le deuxième espace est l'espace tel qu'il devient avec l'habitant. Il est l'espace approprié, non dans le sens de la possession et de la propriété, mais dans le sens d'un espace devenant significatif en contexte. Ce qui est déterminant dans l'espace objectivant est :

le « rapport de l'individu au marquage des espaces, à la distribution des pièces, à la lumière ou à l'environnement sonore – un certain type de qualité expressive dans laquelle il se sent bien ou mal mais qu'il reconnaît immédiatement. Ces "qualités expressives" ne sont donc à confondre ni avec des impressions subjectives, ni avec des données objectives. Elles désignent un rapport au monde, stable et mobile à la fois, qui offre des points fixes (mais aussi une variabilité spécifique) par rapport aux impressions intérieures et aux circonstances extérieures que l'habitant ressent, agit ou subit. Ainsi peut-il se ressentir chez lui à l'autre bout du monde, mais aussi se sentir étranger dans ses propres meubles » (*Ibid.* p 140). Cependant, les auteurs déclarent que ces deux logiques de l'espace ne sont pas foncièrement opposées, et qu'il appartient au chercheur de les mettre en présence l'une de l'autre : « Excès d'objectivisme dans un concept dur et précis d'un côté, excès de subjectivisme dans une notion floue et fluctuante de l'autre. La question n'est pas tant d'opposer ces deux conceptions de manière contradictoire que de les confronter de manière paradoxale et de montrer le passage de l'une à l'autre – la richesse de la notion en dépend – le chez soi est à la fois stable et mouvant, occulte et manifeste, spatial et corporel, matériel et immatériel » (*Ibid.* p 139). Tout comme ces auteurs, nous pensons que les deux conceptions de l'espace citées plus haut ne sont pas à opposer, ni à comparer selon des critères figés. Alors que Pascal Amphoux et Lorenza Mondada disent vouloir « montrer le passage de l'une à l'autre », expression qui traduit la dissociation des deux conceptions du *chez soi*, nous préférons parler de l'intrication des deux conceptions. Il s'agit en effet pour nous d'un enchevêtrement des deux aspects du *chez soi* qui ne sont pas dissociables. Nous ne pouvons penser l'un sans l'autre, les deux s'alimentant l'un l'autre. Nous ne pouvons donc traiter de « passage », puisque cela reviendrait à dire qu'il existe des limites visibles et/ou matérielles entre un *chez soi* mesurable et la sensation de *chez soi*, ce que nous réfutons totalement puisque nous concevons le *chez soi* comme étant, par essence « bidimensionnel » (Raymond 2011).

Bien que nous soyons en léger décalage avec Pascal Amphoux et Lorenza Mondada en ce qui concerne l'intrication architecture/architexture inhérente au *chez soi*, les caractères du *chez soi* énumérés par ces auteurs nous semblent forts pertinents et alimentent notre recherche. En effet, les auteurs relèvent 3 principaux caractères

constituant les modalités par lesquelles le sentiment du *chez soi* peut se déployer. En fait de caractères, nous lisons ces éléments comme étant des intrications constitutives de la complexité du *chez soi* : l'unicité/multiplicité ; le seuil topographique/topologique ; et l'occultation/la transparence du *chez soi*.

L'unicité ou la multiplicité sont des caractères profondément liés au sentiment du *chez soi*. En effet, les auteurs nous disent ceci : « C'est le sentiment de chez soi qui est unique car intimement attaché à une personnalité ; mais le moment/le lieu de son actualisation est multiple » (Amphoux et Mondada, 1989, p 140). Encore une fois, nous retrouvons deux conceptions opposées : l'unicité et le multiple, qui, pour nous, forment les fils enchevêtrés d'une même trame et se constituent l'un par l'autre dans un même mouvement. Il existe *un* sentiment de *chez soi*. Cela étant, les modalités de son possible tissage *sont* multiples et dépendent de contingences comme : l'utilité ou non de la lumière à un moment et/ou un lieu donné ; la proximité d'une source de chaleur ; la présence d'un animal, d'une personne ; la vue sur un extérieur ; les sons émis par un voisin, etc. Ce sentiment du *chez soi* est *unique*. Il est potentiellement plus ou moins toujours le même. Son tissage, lui, devient par des contingences spatio-temporelles multiples et diverses.

Concernant la différence, notable selon Pascal Amphoux et Lorenza Mondada, entre la topographie et la topologie, nous les pensons, pour notre part, totalement intriquées. Elles formeraient même un tout continu qui est en perpétuel mouvement. Alors que la limite topographique peut devenir floue (lorsqu'un habitant parle de son *chez soi* qui déborde de l'architecture, qui passe par le seuil, voire par des espaces collectifs), la limite topologique est quant à elle nette et précise. Elle circonscrit un espace tangible physiquement, du fait de la relation que l'habitant tisse avec ce lieu. Nous ne comptons plus, en effet, le nombre d'habitants nous ayant dit avoir leur place à table. Nous pouvons d'ailleurs soulever le fait que les personnes habitant à plusieurs acceptent moins bien qu'une personne partageant leur *chez soi* prenne physiquement leur place. Un accord tacite se fait entre les habitants d'un même *chez soi*, chacun prenant sa propre place lors des repas sans que cela ne soit discuté. Néanmoins, une personne extérieure (le sociologue par exemple) prenant la place de la personne qui le reçoit ne

sera pas réprimandée. Tout d'abord, au nom d'une certaine bienséance. L'hôte n'ose pas forcément dire à la personne accueillie de lui rendre sa place. Ensuite, une autre chose se joue : la position d'extériorité de l'hôte au lieu lui confère, potentiellement, la possibilité de s'asseoir où il l'envisage, sans certitude puisqu'il ne sait pas. Il n'a pas en effet connaissances des codes spécifiques à ce *chez soi*, et n'a pas d'ordinaire de place attirée. La place n'est d'ailleurs pas délimitée ni visuellement désignée au nom de l'habitant en question. Un habitant nous a déclaré :

« Vous voyez, là où vous êtes c'est la place de ma femme. Alors vous, vous êtes là pour un moment, ça va, mais moi je me risque pas à lui prendre sa place, ouh là là, non ! [rires] »⁴⁸.

Le côté éphémère de la présence extérieure rassure. Le fait qu'une place soit momentanément empruntée en devient acceptable. Chacun sait en effet que le temps de cette accapARATION est limité, et qu'elle est effectuée par une personne étrangère au *chez soi*. En outre, il est intéressant de soulever le fait que, étant nous-mêmes allé chez les mêmes habitants à plusieurs reprises, nous ayons à chaque fois gardé la même place assise. Cette place devenant petit à petit « notre place », contraignant la personne à qui nous avons pris la place à s'asseoir ailleurs. Une petite fille nous l'a notamment fait remarquer :

« Bah en fait ma place c'est là où vous êtes assise, normalement je la laisse qu'à papy, j'aime pas trop qu'on me prenne ma place, c'est sacré une place – [sa mère]. Marion, c'est bon, c'est pas très gentil pour Caroline... - [Marion] mais vous m'avez dit de dire ce que je pense ! »⁴⁹.

N'ayant pas les mêmes limites que sa mère, cette petite fille a mis en mots ce qui ne se dit pas d'ordinaire. Mais son expression et sa réaction témoignent du fait que topographie et topologie sont totalement intriquées. Elles forment ce tout continu en perpétuel mouvement que nous évoquons ci-devant. Elles se font écho et n'existent

⁴⁸ Habitant de La Motte Servolex, le 21 février 2017

⁴⁹ La Motte Servolex le 23 février 2017

que l'une par l'autre. Au point qu'elles méritent d'être examinées par des études « topophiliques ». Etudes qui, comme les définit Gaston Bachelard : « (Elles) visent à déterminer la valeur humaine des espaces de possession, des espaces défendus contre les forces adverses, des espaces aimés » (Bachelard, 2012 [1957]), p 17). Explorer les processus d'*habiter* nécessite que le chercheur soit attentif à ces espaces invisibles tissés par les habitants.

Le tissage du *chez soi* peut ainsi être envisagé à partir de son caractère atopique. Le *chez soi* n'étant pas figé, étant même en devenir, il n'a d'autre choix que d'être expérimenté par les habitants selon une topologie et une temporalité autres, idoines. C'est précisément le cas lorsque ces derniers sont amenés à faire face à une situation atopique provoquée par l'accueil d'un tiers dont la présence projette autrement les pratiques qui sont constitutives de la réalité du lieu qui d'ordinaire s'y déploie : comment envisager le *chez soi* lorsqu'un individu introduit dans le logis, développe, sans le savoir (et pour cause, il ne fait pas partie du *chez soi*), des pratiques qui non seulement entrent en tension avec ce qui est tacitement engagé par et entre les habitants réguliers du lieu, mais contribue à faire du *chez soi* un espace symboliquement autre ? C'est-à-dire reconfiguré par de nouvelles pratiques liées à une situation d'accueil. Les habitants sont alors amenés à concevoir et à pratiquer autrement les lieux qu'ils le font d'ordinaire. Michel De Certeau parlerait ici « de tours » (De Certeau, 1990, p 43). Une formule renvoyant à l'idée de pratiques qui vont pour partie transformer un lieu afin qu'il devienne significatif pour les personnes qui le pratiquent, y compris pour des personnes momentanément accueillies. Cette situation n'existe que parce qu'un attendu endogène au *chez soi* existe (chacun possède sa place et doit la respecter). Néanmoins, elle prend corps à travers un flux d'expériences de la personne par rapport aux espaces délimités par l'*habiter*. Il y a une intrication inhérente à ce « non-lieu » (Duvignaud 1977), entre ce qui est habituellement pratiqué et ce qui est vécu en situation par les personnes.

Nous sommes ici dans un accueil à domicile d'une personne inconnue, envers laquelle les habitants maintiennent une attention cordiale ou une retenue et ne les autorisant pas à expliquer à ce nouveau venu qu'il agit presque en tant que profanateur d'un lieu

préservé. Il leur faut donc faire avec cette nouvelle topologie se tissant en écho à la topologie habituellement existante, tout en préservant l'inconnu de toutes ces considérations. Nous faisons alors souvent la remarque suivante aux habitants : « je m'assois ici, mais c'est peut-être votre place ? ». S'ensuit alors une conversation qui ne connaît plus les mêmes retenues que précédemment. Nous reconnaissons, par la question de nous posons, que nous occupons une place qui devrait l'être par une autre personne. Nous pointons la tension, si minime soit-elle, et mettons des mots dessus. Les habitants se sentent donc autorisés à parler et à expliquer comment l'espace est généralement habité par les personnes en ce lieu.

Jean-Pierre Vernant (1963) met en lumière la dissonance forte qu'il existe entre le dieu Hermès et la déesse Hestia, pourtant représentés ensemble par Phidias (sculpteur du premier classicisme grec), et comme formant un couple inséparable. Hermès est le dieu des seuils, protecteur du foyer, en perpétuel mouvement, symbolisant les échanges, les flux et contre-flux qui entrent et sortent des habitats. Il incarne l'imprévu, la surprise d'une visite ou d'une sortie prématurée, inattendue. Tout chez lui rappelle le voyage, le trajet et le cheminement. Toutefois, il n'existe qu'en écho au foyer dont il est le gardien. Il est ainsi lié à la déesse Hestia qui, elle, reste à demeure, constante et conserve sa position centrale dans le *chez soi*. Cette constance et ce calme relatif rappelle que le *chez soi* est aussi un lieu de ressourcement, un lieu de confiance. C'est une telle conception qui a animé une des habitantes rencontrées. Ayant perdu une incisive, elle se terrait chez elle, en nous expliquant qu'elle ne voulait pas sortir tant que le dentiste lui aurait pas remplacé sa dent tombée.

La permanence de l'intérieur a un côté sécurisant. Surtout que cet intérieur renferme des souvenirs, des choses qui rassurent, des choses à qui l'on parle, à l'instar de cette habitante dont le mari est décédé depuis plusieurs décennies. Tout en discutant avec nous, cette habitante inclut son mari dans la conversation. Elle l'inclut à partir des nombreux regards appuyés qu'elle dirige vers les photos du défunt posées sur un buffet, et par un signe de tête et une affirmation simultanés : « je lui dis souvent à mon

mari... »⁵⁰. De sorte que ses gestes et ses paroles incluant son mari décédé étayent en quelque sorte notre conversation.

Alors que tout semble séparer Hermès et Hestia, l'un étant fait de mouvements et d'indéterminations, l'autre d'immobilité et de permanence, la dichotomie n'est en fait pas si évidente. En effet, ils deviennent l'un par l'autre, l'un avec l'autre. Ils sont enchevêtrés dans un mouvement faisant d'eux des entités mutuellement constitutives. L'*habiter* est donc constitué d'entrées, de sorties, de déplacements, de stationnements, de constances, tous étant intriqués les uns les autres.

Les espaces intermédiaires deviennent également des lieux d'ancrage, et des situations d'usages se déployant par la trame même de l'*habiter*. Les paliers d'immeubles sont ainsi aménagés/ménagés par les habitants, de manière collective ou non. Ils participent ainsi d'une continuité du *chez soi*. Le seuil est, de ce point de vue, très intéressant. Il représente presque une part du *chez soi*. Presque, donc pas tout à fait. Des inconnus s'y présentent. Des personnes y passent, y discutent. Mais ils sont dans un environ contigu qui est touchant, sans véritable intervalle. Presque, car certains habitants agrémentent ce lieu particulier avec des plantes, des meubles ou des tableaux. Presque, puisque le tapis ou le paillason posé devant la porte, fort utile pour s'essuyer les pieds, manifeste l'existence d'une frontière visible qui à la fois coud et découd le *chez soi* et les abords qui le constituent de l'extérieur. Il accueille avant même d'entrer, autant qu'il peut aussi repousser les personnes de passage dans le couloir. Celles qui se profilent devant la porte, tout en évitant soigneusement ce morceau de *chez soi*.

La topographie d'un lieu est définie comme étant la « technique qui consiste à lever la carte ou le plan d'un terrain, à une échelle réduite, en supposant la terre plane »⁵¹. Elle est donc dans la mesure. Néanmoins, elle devient floue dès lors que l'on traite du *chez soi*. Nous avons donc une première intrication qui est celle que nous avons nommée plus haut : architecture/architecture. D'un autre côté, saisir la topologie du *chez soi* nous

⁵⁰ Habitante de Lyon, le 12 mars 2018

⁵¹<http://www.cnrtl.fr/definition/topographie>

amène à explorer les modalités par lesquelles se tissent les relations des habitants aux différents lieux qui composent leur habitat, et ce selon différentes temporalités.

Enfin, Pascal Amphoux et Lorenza Mondada soulèvent l'existence du passage incessant entre une certaine occultation et une transparence, et vice versa. Nous reprenons cette double conception mais, comme décrit plus haut, nous le faisons en montrant que nous n'avons pas affaire au passage d'un état à un autre, mais à une intrication occultation/transparence. C'est-à-dire à un entre deux. Pascal Amphoux et Lorenza Mondada nous disent la chose suivante : « L'occultation, dans ce cas, n'est plus le fait d'une organisation hiérarchique de l'espace, ni celui de la volonté d'un sujet, elle n'est ni passive, ni active, ni consciente ni inconsciente, elle devient sourdement intentionnelle : elle est à la fois un moyen de se protéger contre l'intrus - le déplacement ou le changement de position d'un simple papier révélera sa présence - et un moyen de se protéger contre soi-même - il y a toujours quelque chose qu'on ne retrouve pas dans ce que l'on recherche, certains lieux que l'on évite dans les cheminements urbains, certains objets que l'on n'utilise pas dans les activités domiciliaires. » (Amphoux et Mondada, 1989, p 142). *Habiter* laisse des traces dont les habitants ne sont pas forcément conscients. Néanmoins, il suffit qu'une trace inhabituelle apparaisse pour que le déroulement du quotidien en soit chamboulé. Ces traces peuvent être matérielles, visuelles, sonores ou encore olfactives, sachant que seul un œil averti peut les percevoir. Elles peuvent en effet être complètement occultées pour quelqu'un venant de l'extérieur. C'est assez logique. Ce ne sont en effet que des traces, certaines très ténues. Une petite chaise posée devant un placard mural avec, sur le dossier, une couverture, n'évoquera rien ou pas grand-chose pour une personne de passage dans cet habitat. Pourtant, pour l'habitante en question, cette chaise est signe que le froid arrive. En effet, l'objet en question habillé de la couverture devient une protection contre les courants d'air froids passant à travers le placard. L'habitante ne souhaitant pas boucher l'aération cachée dans le placard (aération qui lui est par ailleurs très utile puisqu'elle lui permet de stocker au frais des aliments pendant l'hiver), utilise une chaise basse pour contrer l'air froid pénétrant dans son habitat.

Mais il est des traces faites de bruit. Ainsi, alors que nous nous trouvons depuis presque deux heures chez une habitante, cette dernière a coupé court notre conversation,

déclarant tout à coup : « c'est déjà midi et demi ? ». Un bruit venait de se faire entendre. Nous l'avions nous-mêmes entendu, sans vraiment y porter attention. Il s'agissait en fait du voisin de cette habitante qui rentrait chez lui, comme chaque jour, à midi et demi. Le bruit de la clé qui tourne dans le mécanisme de la porte est, pour l'habitante, un indice quant à l'heure de la journée. Cette trace sonore ponctue la journée de l'habitante qui nous recevait. Elle sait ainsi qu'il est temps pour elle d'arrêter ses diverses activités, de prendre le temps de déjeuner, et de ne pas être en retard sur le reste de toutes les choses qu'elle a à faire.

Les traces dont il est question sont repérables grâce aux sens que sont la vue, l'ouïe ou encore l'odorat. Toutefois, elles ne sont pas d'emblée identifiables et reconnaissables en corrélation avec des processus d'*habiter*. Une chaise est en effet communément envisagée comme un objet apte à recevoir une personne assise. Un bruit de clé généré par un voisin ouvrant sa porte peut être strictement entendu comme le bruit de quelqu'un rentrant à son domicile. Le *chez soi* ne peut être réifié (Honneth 2007) une fois pour toute comme une entité close. Son appréhension ne peut être contenue dans une vision minorant ce qu'il peut donner à voir, à entendre, à sentir. En atteste la présence de ces traces. Elles sont autant de signes d'engagement des habitants dans ce qui fait advenir, momentanément, périodiquement et continument leur *chez soi*. Ce dernier n'existant que par la relation qui se tisse entre l'habitant, son habitat et l'environnement proche. Les traces deviennent, en creux, significatives pour les habitants. Elles nourrissent des indices évocateurs. Elles offrent la mesure du rythme propre au *chez soi*. Mesure et rythme que les personnes de l'extérieur ne connaissent pas.

Par ailleurs, les habitants peuvent déployer un ressenti négatif vis-à-vis de certains espaces. Ils peuvent éprouver une sensation négative d'un lieu. Ils l'évitent. Jean-François Augoyard montre bien, dans son ouvrage intitulé *Pas à pas* (Augoyard 1976) la manière dont les gens évitent de passer à certains endroits. Ceux qu'ils peuvent juger trop sombres et qui les amènent, par exemple, à créer chaque jour des cheminements alternatifs pour rentrer à leur domicile. Dans une toute autre dimension, celle de l'habitat, cette même perspective d'évitement de certains espaces domestiques se

donne également à voir. Nous avons ainsi pu constater qu'un habitant refuse d'utiliser la cafetière posée sur un plan de travail :

« Alors, cette machine, elle ne m'aime pas, et moi je ne la touche plus, surtout là où elle est posée. C'est ma femme qui fait le café tous les jours parce que je ne sais pas... C'est pas mon truc. Y'a trop de gestes, trop de manipulations là où elle est placée. Je ne sais pas, mais en tout cas ça ne marche jamais avec moi... Non, non, ça, j'ai laissé tomber depuis longtemps... »⁵².

Le plan de travail sur lequel est entreposée la cafetière devient ainsi un lieu presque « occulte » pour cet habitant. Comme s'il l'empêchait de faire le café. De sorte qu'il ne voit pas d'autre alternative que de laisser faire sa femme avec cet espace. Ce dernier exemple pourrait surprendre. Sauf si l'on considère, comme le suggèrent Pascal Amphoux et Lorenza Mondada, que : « Le chez soi tiendrait à cette capacité de l'individu à démultiplier et à polysémiser son espace, à cette façon de se réserver à soi-même des surprises, des espaces ou des temps non fonctionnels » (Amphoux et Mondada, 1989, p 142). Ce sont ainsi des espaces et des temps non fonctionnels qui font, entre autres, le *chez soi* des personnes. Ce sont des lieux qui existent en écho aux espaces pratiqués. Nous avons, lors de notre recherche de Master 2, fait remplir des plans par les habitants. Ces derniers devaient inscrire leurs cheminements quotidiens sur des plans de leur habitat. Très vite, nous nous sommes aperçus que certains habitants ne circulaient jamais à certains endroits de leur propre habitat. Ils nous ont expliqué que ces lieux n'étaient en effet pas les leur, mais ceux de leurs conjoints respectifs. Cela donnait des plans vides de lignes, et révélait des espaces non pratiqués. Cependant, ces espaces ne pouvaient se déployer qu'en écho à des espaces bien plus cheminés, tous ceux utilisés par un usage quotidien. Ce qu'un œil non averti voit dans l'habitat et la représentation qu'il s'en fait n'est pas forcément représentatif du *chez soi*. Certes, le *chez soi* est en un sens transparent. Il donne à voir les objets et leurs représentations diverses, mais encore un aménagement, une disposition mobilière, une certaine température ambiante et une luminosité particulière. À côté de cela nous devons également

⁵² Habitant de La Motte Servolex le 12 février 2017

envisager la présence de choses opaques, si ce n'est obscures. Des choses qui – au sens de Tim Ingold – peuvent se nicher dans l'impensé d'un non habitant du lieu, et dont il ne peut se saisir sans une coopération active avec les habitants. De sorte que les auteurs ci-devant cités ont sans doute raison de déclarer que : « Le secret n'est pas l'opacité, l'accueil n'est pas la transparence : l'un et l'autre sont des modulations du sens » (Ibid. p 143). Encore faut-il s'obliger à aller au-delà des dimensions matérielles du *chez soi*. Considérer donc tout à la fois les aspects transparents mais aussi opaques qui s'enchevêtrent et sont porteurs de sens. Cet ensemble de dimensions sans lesquelles nous ne pourrions appréhender et comprendre le tissage de la sensation du *chez soi*.

3. De l'espace métrique au lieu de vie

L'espace est communément défini comme étant « une distance déterminée, une surface »⁵³. Il décrit alors parfaitement les attributs d'un logement qui lui-même est couramment caractérisé par son nombre de mètres carrés et la surface habitable qu'il offre, de fait. De sorte que ledit logement peut être considéré comme le résultat d'une architecture formelle, comme un espace circonscrit par des murs et des ouvrants, par des portes et à l'intérieur par des cloisons délimitant elles-mêmes des sous-espaces dédiés. L'espace fait néanmoins l'objet d'une autre acception, philosophique : « Milieu idéal indéfini, dans lequel se situe l'ensemble de nos perceptions et qui contient tous les objets existants ou concevables »⁵⁴. L'idée de milieu indéfini nous renvoie à un lieu illimité, dont les cadres peuvent être mouvants, et qui échappe à une permanence topographique. Là encore, nous pouvons évoquer l'existence d'un entre-deux. Celui d'un espace qui, *in fine*, n'est ni complètement topographique ni strictement métaphysique. Cet espace naît de la tension qui se tisse entre les deux. Cette tension n'est autre que la force qui fait tenir la trame de l'*habiter*. Il est tissé par l'interrelation homme/habitat et nous l'appellerons le « lieu ». Il est alors constitutif et constitué de mouvements, des expérimentations, des relations, et surtout du lien qui peut s'y déployer et par là-même

⁵³<https://www.cnrtl.fr/definition/espace/substantif>

⁵⁴<https://www.cnrtl.fr/definition/espace/substantif>

le nourrir. Comme le rappelle en effet Thierry Paquot : « un endroit ne se métamorphose en lieu que lorsqu'il reçoit et permet la relation. Le lieu accueille du lien » (Paquot, 2005, p 160). Le lieu autorise que se tissent des relations entre les habitants, leurs voisins ou connaissances. De même qu'il autorise qu'un lien fort se tisse entre l'habitant et son habitat. Le lieu est aussi un lien entre le passé et l'avenir. Les habitants aiment à se ressourcer et déployer des activités spécifiques dans leur lieu. Mais si le lieu fait d'eux ce qu'ils sont, il le fait en continuité du maillage déjà tissé auparavant. Les habitants n'arrivent donc pas désarmés dans un habitat. Ils portent en eux des savoirs acquis antérieurement, des gestes, des compétences qu'ils ont pu développer lors de leurs diverses expériences passées. Le lieu s'inscrit donc dans un processus historique toujours en mouvement par lequel se tisse une interrelation humain/lieu. Ainsi, « les enfants humains, comme les jeunes de nombreuses autres espèces, grandissent dans des environnements aménagés par le travail des générations antérieures, et à mesure qu'ils se développent, les formes des lieux où ils évoluent en viennent littéralement à s'inscrire dans leurs corps – à travers des dispositions, des sensibilités et des capacités spécifiques. » (Ingold, 2013, p 174).

Le lieu est donc emplis de sensations corporelles, de souvenirs, d'émotions. Il possède une charge affective qui fait parfois de lui un lieu hétérotopique (Foucault, 1967), voire atopique, comme nous l'avons vu plus haut au sujet des places préservées par les habitants. Une atopie, au sens de Kenneth White, est définie comme : « le site vierge où l'humain peut exister c'est à dire sortir de lui-même et se réaliser »⁵⁵. Ce site vierge dont il est question est le lieu par lequel l'homme devient, sent et ressent le monde. Il s'agit d'un lieu non encore exploré que les habitants tissent dans la quotidienneté de leur *habiter*. En outre, comme nous allons le voir plus bas, il existe une intrication inhérente entre ce qui est institutionnellement pensé et ce qui est vécu en situation par les personnes, ces différents lieux se faisant écho l'un à l'autre. Cette intrication est représentative de l'atopie, ce « non-lieu » (Duvignaud 1977) par lequel l'habitant habite. Les habitants sont amenés à vivre des situations atopiques lorsqu'ils sont amenés à déployer des usages non attendus. Alors, « ils tracent des trajectoires indéterminées,

⁵⁵<http://www.institut-geopoetique.org/fr/fr/articles/252-du-mandala-a-l-atopie-l-experience-urbaine-extreme-de-kenneth-white>

apparemment insensées parce qu'elles ne sont pas cohérentes avec l'espace bâti, écrit et préfabriqué où elles se déplacent » (De Certeau, 1990, p 57).

Ces situations sont récurrentes, voire inhérentes à l'*habiter*. Nous avons par exemple rencontré de nombreux habitants qui n'utilisaient pas les points lumineux prévus par les concepteurs. Ils étaient jugés mal placés. Un habitant nous l'explique :

« Tu vois, ça c'est vraiment pour moi un gros moins [il me montre les points lumineux du coin cuisine]. Parce que quand tu les allumes, tu vois clair là, mais pas sur le plan de travail. Sauf que c'est ici que tu prépares à manger, pas là-bas. Alors bon, j'ai ce truc-là, [néon au-dessus de l'évier]. Mais c'est pareil, ça éclaire bien l'évier, donc je peux faire la vaisselle super bien ! (rires) mais pas cuisiner. Donc, quand j'ai des trucs à découper, je me mets sur la table basse, parce que j'ai branché cette petite lampe et ça va niquer, mais c'est vrai que ce n'est pas très pratique »⁵⁶.

Le branchement de « petites lampes », comme le disent souvent les habitants, semble nécessaire. La dimension énergétique et le lieu de vie sont intriqués et l'habitant tisse son nid en composant avec un *chez soi* qu'il est possible de redimensionner. L'*habiter* se voit alors bouleversé par rapport à l'ordre prévu par les concepteurs. En l'occurrence, l'habitant dont il a été question plus haut prépare ses repas dans le coin salon, non dans le coin cuisine.

Comme nous l'indique Michel Foucault, l'hétérotopie désigne des espaces autres : « (des) lieux réels, des lieux effectifs, des lieux qui ont été dessinés dans l'institution même de la société, et qui sont des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles les emplacements réels, tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables » (Foucault, 2004 [1967], p 15). Les hétérotopies peuvent se déployer selon 6 principes énumérés et décrits.

⁵⁶ Habitant de La Motte Servolex, le 20 mars 2017

Premièrement, les hétérotopies sont présentes de partout dans le monde. Tout homme, tout groupe humain est amené à constituer des hétérotopies. Dans les civilisations ancestrales nous retrouvons des hétérotopies de crise qui se définissent comme étant des lieux privilégiés, sacrés, interdits ou réservés à des personnes présentant des signes de « crise » : adolescent, femme en couches, etc. Ces hétérotopies sont aujourd'hui remplacées par des hétérotopies de déviation dans lesquelles sont placées les personnes ne se comportant pas comme la norme l'attendrait : les classes pour élèves en difficulté, les prisons, etc. À l'échelle du bâtiment, voire de l'habitat, nous pouvons prendre pour exemple les chambres à coucher. Celle de l'adolescent, devenant son havre de paix face aux petits frères bruyants, voire son refuge lorsque tout semble être sombre autour de lui. Pour un temps, le temps de la crise, ce lieu devient autre. Mais le *chez soi* est aussi un lieu de crise dès lors que les habitants tombent malades. Ils ne sortent plus et restent au chaud, parfois les volets clos, comme cette habitante nous le confiait :

« L'année dernière j'ai eu la grippe, la vraie hein. J'étais vraiment mal. J'avais un mal de tête... J'ouvrais même plus le volet là [volet de la porte fenêtre du salon, principale source de luminosité naturelle de la pièce à vivre]. Je ne supportais plus la lumière. – Mais, vous restiez dans le noir ? – Non, j'allumais cette petite lampe. Elle n'est pas trop forte, alors ça allait. »⁵⁷.

Lors des situations de crise, le *chez soi* se trouve redimensionné. Il devient un cocon, une sorte de « lieu de soin » dans lequel on se confine, volets fermés, autour d'un point à faible luminosité.

Deuxièmement, une même hétérotopie peut fonctionner différemment au cours du développement de la société dans laquelle elle existe. Foucault cite l'exemple du cimetière qui, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, était placé au centre de la cité et qui, aujourd'hui, est en périphérie, loin de la vie et des regards. Il a ainsi acquis une nouvelle représentation. Dans les logements anciens de la Cité Mignot de Lyon, des renforcements, fermés par des portes, se trouvent sous la fenêtre de la cuisine. Dans

⁵⁷ Habitante de la Motte Servolex le 20 mars 2017

ces renforcements ont été prévus des trous donnant directement sur l'extérieur. Ils ont donc longtemps fait office de « réfrigérateurs », donc de lieux utilisés pour conserver les aliments au frais. Aujourd'hui, chacun des appartements est équipé d'un réfrigérateur. Ces renforcements sont toujours là, et dans de rares cas ils font encore fonction de cellier où sont stockées diverses denrées alimentaires : pommes de terre, oignons et autres têtes d'ail. Néanmoins, ils servent bien souvent, là de placard où conserver les boîtes de conserves, ici d'espace de rangement des chaussures. Ces emplacements sont d'autant plus intéressants qu'à l'heure de la performance énergétique, ils ont tout à fait contre performants. Ils offrent en effet un accès direct sur l'extérieur. Pourtant, lors de la rénovation énergétique de la Cité, il a été choisi de ne pas supprimer ces lieux, témoins d'une histoire et auxquels les habitants sont très attachés.

Troisièmement, l'hétérotopie est capable d'enchevêtrer plusieurs emplacements en un seul lieu. Nous avons déjà parlé de ces habitants qui, faute de place, avaient installé leur congélateur dans leurs toilettes (ces derniers étant aux normes handicap étaient assez spacieux pour l'appareil). Ils ont donc fait de l'espace toilettes deux lieux différents, un lieu d'aisances et un lieu de garde-manger. En outre, lors des périodes froides, les habitants ont tendance à se regrouper dans une même pièce (généralement la pièce à vivre) afin de ressentir un maximum de chaleur (d'autant plus que les chambres sont souvent peu ou pas chauffées). Chacun se tisse, dans cette pièce, un lieu qui lui est propre, son lieu : son lieu pour lire, jouer, cuisiner ou encore bricoler, tout en respectant le lieu des autres.

Quatrièmement, les hétérotopies ouvrent à des hétérochronies. Le *chez soi* est le haut lieu des hétérochronies. Le temps devient autre lorsque les habitants sont chez eux. Pas besoin de planning ou d'agenda pour passer un moment avec ses enfants, passer un moment à lire. Et, même si ces moments peuvent être planifiés dans un emploi du temps surchargé, le temps n'est plus le même, il est celui de la détente et du ressourcement. C'est aussi le lieu où se déroulent les anniversaires, hautes dates hétérochroniques. En outre, le *chez soi* n'est pas forcément réglé sur le même planning que celui prévu par les techniciens de la copropriété. Aussi, nous comprendrons aisément que le fait de déclencher la chaufferie d'une copropriété, chaque année à la

même date calendaire, soit l'objet d'incompréhension, voire de critiques de la part des habitants, dès lors que cela génère un mal-être. L'un de nos terrains d'enquête nous a, en effet, amené à rencontrer des habitants mécontents de la présence d'un système de chauffage collectif. Ils ne pouvaient décider par eux-mêmes de déclencher leurs radiateurs dès lors qu'ils ressentaient les premiers froids. Alors que l'argument premier de la mise en marche de la chaufferie à une date choisie comme étant potentiellement la date à laquelle le froid arrive est l'économie d'énergie, nous avons remarqué que cette logique, quasiment instituée, peut se révéler contre performante. Les habitants ressentant le froid n'hésitent pas en effet à se munir de chauffages d'appoint, souvent électriques, ce qui augure d'une consommation énergétique importante, alors même que les logements sont censés ne pas être chauffés. Le temps de Chronos (le calendrier) ne s'impose donc pas mécaniquement pour des habitants qui sont pris par les événements du quotidien par lesquels ils ressentent en leur corps les changements de température extérieurs.

Cinquièmement, sauf en cas de contrainte à s'y trouver, nous retrouvons toujours un système de fermeture-ouverture, voire un rite de purification autorisant ou non l'accès aux hétérotopies. Nous avons parlé de la chambre à coucher plus haut. Cette dernière est un bon exemple de ce cinquième principe. Mais le seuil des appartements, voire l'entrée en sont un autre. Les chaussures sont essuyées sur le tapis de l'entrée puis, parfois, elles sont ôtées. Les interphones, les codes d'entrée sont autant de signes montrant que l'on n'entre pas si simplement chez les habitants. Une habitante, faisant peu confiance au code d'entrer du bâtiment (« *tout le monde le connaît* » dit-elle), m'avait demandé de sonner 3 coups rapides à sa porte d'entrée afin qu'elle puisse s'assurer de l'identité de la personne se trouvant derrière sa porte. L'accès au *chez soi* est donc parfois codifié et normé.

Le sixième et dernier principe des hétérotopies est un lieu fermé sur soi, avec ses propres règles et ses propres dispositions. Ceci est encore une fois très représentatif du *chez soi*. Quels que soient les recommandations extérieures concernant les consommations énergétiques, les habitants qui ont froid se chauffent (parfois au-delà des 19/20° conseillés). La température acceptée/supportée dans certaines pièces peut

ainsi relever d'une disposition autre par rapport au reste du *chez soi*. Nous pensons en priorité aux chambres et aux salles de bains. Car, si les premières sont souvent peu ou pas chauffées, dans les secondes règne parfois une température relativement élevée (en tous les cas par rapport au reste de l'habitat).

L'*habiter* est empli d'hétérotopies. Les habitants ont des places particulières, des coins. Ils sont amenés à faire d'un espace normé un lieu autre. Autrement dit, les habitants sont amenés à vivre des situations complexes et souvent indéterminées par lesquelles ils ressentent et redimensionnent un espace. C'est encore ce que permet de révéler la présence de points de stationnement. Ils représentent bien souvent un lieu dans le lieu. Ce sont des points d'ancrage. Des lieux, des « coins » (Haumont, 2001) particulièrement réconfortants pour les habitants. Au premier abord, les coins peuvent passer pour être très fonctionnels et utilitaires. Ils sont l'objet d'aménagements qui les marquent en tant que coins, comme l'analyse finement Nicole Haumont : « Désormais, le coin n'est plus fait, il est désigné par des objets » (*Ibid.* p 28). Les coins sont effectivement signifiés par un côté pratique, puisque les habitants vont placer, là une lampe, ici une table ou vont veiller à ne pas être loin d'une prise de courant. Cependant, en situation, les habitants tissent avec les coins des relations qui vont au-delà du fonctionnel. L'aménagement qui peut caractériser ces coins devient aussi ménagement dès lors que les coins deviennent aussi des lieux de ressourcement, des lieux intimes – au sens de Jullien (Jullien, 2013) – avec et par lesquels les habitants adviennent. Ils se sentent alors autorisés à se laisser porter par le lieu. Ils peuvent ainsi y rêver, y coudre, y dormir, y fumer ou encore y faire des mots croisés, tout en se sentant de fait dans un *chez soi* réconfortant.

D'autant que le coin n'est jamais complètement figé. Il advient en même temps que les habitants. Il peut évoluer en fonction des saisons. Un habitant peut ainsi le déplacer près d'une source de chaleur en hiver. Le coin peut disparaître pour un temps – matériellement parlant –, lorsque les habitants reçoivent du monde. Ils vont alors ôter le fauteuil, haut lieu de ressourcement. Cela étant, la relation à ce coin sera toujours présente pour l'habitant.

Il y a aussi du ménagement, dans le sens de prendre soin de (Heidegger, 1951). Ce dernier aspect est bien souvent nié dans les travaux traitant de l'*habiter*. Thierry Paquot

l'exprime ainsi : « Ainsi les sociologues, les anthropologues, les psychologues, chacun avec ses lunettes, lisent Heidegger et le lisent pour parler ensuite de 'manières d'habiter', ce qui ne consiste pas en une trahison, mais en un détournement de sens qui peut parfois se révéler fructueux. Heidegger n'évoque ni chaos, ni centre, ni sens à donner mais d'un sens qui advient éventuellement à la suite d'un ménagement qui ne dépend pas que du bon vouloir des hommes mais aussi de celui des choses. » (Paquot, 2005, p 151). C'est bien ce qui se passe entre les hommes et les choses qui est révélateur du ménagement propre au lieu. Chacun prend soin de l'autre. Le lieu prend soin de l'habitant en l'accueillant en son sein, en l'autorisant à s'abandonner, en lui faisant faire des choses, ou encore en lui donnant la possibilité d'y exister seul ou en famille. L'habitant prend soin de son lieu en le préservant, en le faisant exister par sa présence et ses activités, et en le redimensionnant au fil des situations rencontrées.

Armand Frémont (2010) classe les lieux selon deux types. Tout d'abord les lieux définis selon des caractéristiques économiques et sociales qui leur sont propres. Il s'agit, pour citer cet auteur : d' « une sorte de raison des lieux sur laquelle se constituent les multiples réseaux de la vie des hommes » (*Ibid.* p 164). Cette première vision s'appuie sur « les fonctions des différents lieux ». Et puis, il y a les lieux tels qu'ils sont perçus par les hommes. Ce sont des lieux dans lesquels « la sensibilité du corps et de l'esprit, les cinq sens, l'affect, la mémoire, le sens esthétique, l'émotion, la révolte ou le rêve, sans que cette énumération soit exhaustive, y comptent au moins autant que l'exercice de la raison » (*Ibid.* p 163). Armand Frémont insiste ainsi sur le fait que ces deux types de lieux ne doivent pas être dissociés, afin de ne pas risquer de produire une « science dogmatique » ou « ne retenir que des images de soi ou des proches, sans intérêt pour la matière ou la manière qui les ont produites [car] c'est aller au-devant des bavardages, des anarchies, des communautarismes et des fantasmes » (*Ibid.* p 167). Il en est de même pour Jean-Luc Piveteau (2010) qui parle de « double grammaire de l'espace ». Elle se traduit par un « espace en tant qu'il est vécu présentement en un lieu, et un espace tel qu'il est décrit par les instances décisionnaires, il y a donc une dynamique propre au lieu » (Piveteau 2010, p 154). Le lieu est donc fait de tensions entre ce qui est décidé socialement en amont, avec ses attendus et ses injonctions, et le lieu utilisé, cheminé, pratiqué par les personnes qui y vivent. Traiter du *chez soi* en tant que lieu d'*habiter* exprime donc la nécessité de considérer l'intrication de l'architecture (ou la raison des

lieux selon Armand Frémont) et du topos (lieu tel qu'il est perçu et vécu). Cela implique de nous saisir des processus par lesquels les habitants sont amenés à se tisser un lieu à eux en écho à une architecture figée, y compris à son système énergétique lui-même figé. C'est en effet à proximité immédiate d'un radiateur qu'une habitante s'installe quotidiennement pour lire son journal. Une chaise trouve donc sa place à cet endroit qui est, en plus, proche d'une fenêtre. L'habitante s'est donc tissé un lieu idéal fait de lumière et de chaleur. Cela nécessite encore de prendre la mesure de la manière dont les habitants vont se constituer un « lieu propre » (De Certeau, 1990, p 43). Un lieu qui fasse sens dans leur quotidien et au regard de leur histoire, grâce notamment à des « tours » et des « tactiques », pour reprendre les termes utilisés par Michel de Certeau, que les habitants ont déjà expérimentés au fil des situations, passées et présentes d'*habiter*, et qu'ils redéployent sans cesse.

De tels éléments font écho à ce que Tim Ingold nomme une « perspective résidentielle » (Ingold, 2013, pp 172-175). Cette dernière « attribue la génération de la forme aux processus [créatifs] » (*Ibid.* p 174). L'*habiter* se crée, en effet, au fur et à mesure que les habitants sont portés, y compris depuis leur plus tendre enfance, par des expériences diverses dans un/des environnement(s) donnés (mais non pas moins en train de se tisser). L'*habiter* n'est qu'une continuité d'expérimentations perpétuelles, sans début ni fin. Comme le souligne encore cet auteur: « Les hommes ne transposent pas leurs idées, leurs schémas ou leurs représentations mentales dans le monde, car ce monde même, pour emprunter une phrase à Merleau-Ponty, est la patrie de leurs pensées (Merleau-Ponty 2001 [1945], p 32). C'est seulement parce qu'ils habitent déjà en lui qu'ils peuvent penser les pensées qu'ils produisent » (*Ibid.* p 173). L'*habiter* est donc empreint d'un enchevêtrement de lignes provenant de temps et d'espaces forts divers, ne connaissant aucune finalité. La perspective résidentielle nous rappelle donc cette phrase bien connue de Heidegger (1951) : « C'est seulement quand nous pouvons habiter que nous pouvons bâtir ». Certes, une telle idée peut nous faire entrer en dissonance avec la pensée dominante aujourd'hui. Aujourd'hui, des bâtiments sont en effet principalement construits en vue de faire habiter. Autrement dit, ils restent envisagés comme étant autant de contenants qui sont érigés afin que les hommes puissent les habiter.

4. L'évènement comme mise en correspondance continue avec la dimension énergétique

Si le lieu renvoie au moment, à l'instant où une expérience se déroule, c'est du côté de l'évènement que nous devons alors cheminer afin de préciser ce que nous entendons par lieu (Brochot et De la Soudière, 2010). Néanmoins, nous venons de soulever un concept qui mérite lui aussi quelques précisions : celui d'évènement. L'évènement de ce lieu qu'est le *chez soi* est un « point de repère » au sens de Jean-Marie Guyau (1998 [1902]). Lorsqu'une personne cherche à se situer dans le temps, elle fait appel à sa mémoire et, « à la suite d'oscillations plus ou moins longues, l'image trouve enfin sa place ; elle est fixée, elle est reconnue » (Ibid. p 66). Nous nous étions arrêtés un instant devant le chauffage d'appoint d'une habitante, un chauffage qui nous semblait être de type « collector » tant il paraissait être sorti d'un autre monde. Nous avons donc demandé à l'habitante depuis quand elle possédait ce dernier. Sa première réponse fut :

« Alors ça ! pffff...ça fait longtemps ! Il est vieux, pas autant que moi, mais il l'est ! Je ne sais plus de quand il date ».

Puis, après quelques instants de réflexion, elle ajoute :

« On l'a acheté on était encore dans notre ancien appartement...En fait, on l'a acheté quand notre fils est né. Oui, c'est ça ! On trouvait qu'il faisait trop froid pour un bébé, alors on a acheté ça... Notre fils est né en 1974, en octobre, donc on a dû l'acheter en octobre ou novembre 74... »⁵⁸.

Cette habitante s'est tout d'abord rappelé que ce chauffage venait du premier appartement qu'elle a partagé avec son mari. Puis lui est revenu en mémoire un évènement d'importance : la naissance de son fils. De la question de savoir dater l'achat du radiateur, lui sont revenus des évènements tels que la vie dans leur ancien appartement, et surtout la naissance de son fils. Pour paraphraser Jean-Marie Guyau,

⁵⁸ La Motte Servolex le 21 Mars 2017

nous pouvons parler ici « d'éloignements » : « Le point de repère est un évènement, un état de conscience dont nous connaissons bien la position dans le temps, c'est-à-dire l'éloignement par rapport au moment actuel, et qui nous sert à mesurer les autres éloignements » (Guyau, 1998 [1902]). Il est intéressant de s'attarder un instant sur le cheminement par lequel cette habitante est passée. Elle s'est replongée dans un ailleurs – une hétérochronie -, dans un autre lieu de sa vie passée. Ses souvenirs de l'ancien appartement puis de la naissance de son fils ont comme surgis à elle. Jean-Marie Guyau déclare d'ailleurs que : « ces points de repère ne sont pas choisis arbitrairement, ils s'imposent à nous » (*Ibid.* p 67). Ces points sont, en outre, localisés dans l'espace. Ce qui amène cet auteur à insister sur le fait que : « c'est donc bien tout d'abord par l'espace que nous fixons et mesurons le temps » (*Ibid.* p 67). Le temps du *chez soi* est donc attaché à des lieux. Il est relié à des points de repère qui ne se mesurent pas, d'un premier abord, par le temps de Chronos, mais bien par des situations qui surgissent à la mémoire des habitants et les entraînent dans des oscillations parfois très complexes.

Nous venons de traiter de l'évènement en tant qu'il est un point de repère, donc d'un évènement auquel les habitants se raccrochent pour se situer dans le temps et dans l'espace. Cependant, nous pouvons nous demander ce qu'un évènement produit dans la constitution du *chez soi* ? En quoi des contingences, notamment énergétiques, alimentent le processus de l'*habiter* ?

Le *chez soi* connaît des évènements : une inondation ; une panne du système de chauffage en pleine période de chauffe ; un changement de système énergétique ; une mise aux normes du système électrique, etc. Il s'agit donc d'évènements en tant qu'ils surgissent de manière impromptue. Comme bien d'autres, ceux-là vont également s'inscrire dans la trame du *chez soi*. Ils vont nourrir l'habitant et lui permettre de mobiliser à terme des savoirs et savoir-faire propres au *chez soi* tel qu'il a été tissé par la personne qui vit l'évènement qui a été et reste encore lui-même constitutif du *chez soi*. Il y a donc évènement, au sens historique du terme. Cela étant, il importe de se saisir des cheminements par lesquels les habitants sont passés, de comprendre comment ils ont à la fois subi mais aussi agit face à ce genre d'évènement. La relation entre le subir et de l'agir étant à prendre fortement en compte dans toutes les situations qui amènent

l'habitant à faire face (Châtel et Soulet, 2002). Il s'avère ainsi nécessaire d'apprécier la manière dont cet évènement a alimenté la sensation de *chez soi* et contribué éventuellement à son redimensionnement, dans le sens où les anticipations des habitants peuvent contenir - ou non - cette contingence, tout autant qu'il peut être crucial d'essayer de savoir dans quelles mesures les habitants accueillent cet évènement dans leur *chez soi*, et en quoi celui-ci participe du tissage du *chez soi*.

Nous avons par exemple rencontré une habitante qui possédait des volets roulants avec motorisation solaire. Un jour d'hiver, le panneau solaire alimentant le moteur n'ayant pas reçu suffisamment de rayonnements solaires, les volets sont restés coincés. Impossible pour l'habitante de les remonter, même manuellement. Cette dernière est donc restée dans un noir relatif durant trois jours, qui plus est en présence de sa fille dans son habitat. Depuis cet évènement, l'habitante anticipe les défaillances possibles de son système solaire. Elle n'ouvre ses volets qu'à moitié les matins où elle pressent que l'apport lumineux ne sera peut-être pas suffisant, en cherchant ainsi à s'assurer que le moteur fonctionnera bien le soir, lorsqu'elle rentrera chez elle. Elle préfère donc miser sur une fermeture partielle, plutôt que de prendre le risque de rester dans le noir, voire de ne pas pouvoir fermer le soir, ne serait-ce que de manière incomplète. L'habitante en question a donc intégré cette contingence dans son *habiter* hivernal. Nous pourrions dire que l'évènement n'est plus. Au sens où cette habitant fait en sorte qu'il ne puisse plus advenir. Il serait toutefois plus juste de considérer que cet évènement perdure, sans ses effets premiers. Il s'est en effet comme « matérialisé », en « s'intégrant » dans les habitudes de cette habitante. Il a redimensionné le *chez soi* de l'habitante tout en « se faisant oublier » en tant qu'évènement. Au point que l'habitante agit en écho à cet évènement, face à lui et non contre lui. Elle aurait en effet pu agir contre ce dernier, en changeant de système de motorisation, par exemple. Elle ne l'a pas fait. Il reste donc de l'évènement une habitude, une relation entre elle et son lieu de vie qui, de fait, a évoluée. La dimension énergétique (ici solaire) est ainsi entrée dans son *habiter*, presque de manière insidieuse : par la panne des volets. Elle prend depuis une dimension qui relève de l'anticipation et qui l'amène à *habiter* autrement, en pondérant par elle-même l'ouverture des volets le matin. Nous pouvons alors considérer que, comme le souligne Anne Beyaert-Geslin : « l'évènement n'est pas constitué par l'objet

lui-même mais par la possibilité qu'il offre de découvrir de nouvelles dimensions de l'expérience » (Beyaer-Geslin, 2015, p 11).

Le trop de chaleur, l'humidité ou encore le froid font événement dans l'*habiter*. Et c'est en écho à de telles situations que la dimension énergétique s'en trouve généralement convoquée par les habitants. Ces événements marquent et génèrent de nouveaux liens habitants/dimension énergétique.

II. Travailler "avec" et non "sur"

1. Une coopération nécessaire entre les différents acteurs du bâti

Durant nos années de thèse, nous avons collaboré avec des ingénieurs thermiciens, des architectes, des sociologues, des bailleurs sociaux et des habitants. Notre recherche s'est nourrie et a pu croître grâce aux savoirs et savoir-faire de toutes ces personnes. Nous pouvons donc affirmer que l'*habiter* fait partie de ces sujets propices à être étudiés sous les angles de diverses disciplines et divers savoirs non disciplinaires. De sorte que notre approche « nourrit des incertitudes et des interrogations qui vont interpeller et faire coopérer tant des chercheurs de disciplines diverses que des acteurs évoluant en dehors des sphères de la recherche » (Raymond, 2017a, p 43).

Nous tenons à préciser que les habitants sont ici considérés comme des acteurs au même titre que les autres, sans toutefois placer leurs savoirs au-dessus des autres. Il s'agit bel et bien d'une coopération par laquelle peut se tisser une réflexion fructueuse où chacun va à la rencontre de l'autre, sans forcément que la parole de l'un soit considérée comme ayant plus de poids qu'une autre. Ce qui peut être parfois une tendance. Nous prenons en effet régulièrement connaissance de projets portant des titres plus ou moins vendeurs comme : « l'habitant au cœur du projet ». Cette expression augure certes qu'un pas positif a été amorcé. Elle laisse présager que l'habitant ne sera plus le « grand oublié » des projets de logement. Cependant, nous

avons constaté que ladite volonté de mettre « l’habitant au cœur du projet » n’affranchit pas nécessairement les concepteurs d’une vision fonctionnelle du bâti. Ce dernier est encore bien souvent abordé en référence à des questions de « besoins » et à des aspects de « confort », ce qui n’augure pas de ce que peut devenir, *in fine*, le *chez soi*.

Dans notre recherche, ce n’est donc plus le « profane » qui fait office de « catalyseur », comme le souligne Frédéric Naudon (2013). Le catalyseur est pour nous, en effet, ni plus ni moins notre sujet d’étude. Toutes les énergies se concentrent, non pas sur un unique savoir-faire ou sur des revendications diverses provenant d’un seul groupe, mais sur un sujet qui rassemble et questionne des acteurs que nous pourrions accompagner en vue d’une coopération. Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, nous ne nous saisissons donc pas des « usages » ou des « comportements » qui seraient propres à *l’habiter*, mais sur des *situations d’usage* réfléchies et analysées en coopération avec les acteurs concernés par lesdites situations.

Pour que la coopération puisse s’opérer, il faut évidemment que chacun des acteurs soit disposé à rencontrer l’autre. Il ne s’agit plus d’éclaircir de simples problèmes d’ordre sémantique. Il s’agit plutôt de creuser ensemble un sujet commun, tout en intégrant les problématiques de chacun dans la réflexion. En outre, cette coopération ne révèle pas toute sa valeur si la recherche, alimentée de questionnements propres à différentes disciplines et de questionnements non disciplinaires, ne peut se faire sur le temps long. Les recherches s’inscrivant dans cette dynamique de coopération « gagnent en consistance cognitive et en perspectives stratégiques, dès lors qu’elles s’inscrivent dans un mouvement d’approfondissement continu [qui les porte] dans un mouvement de réalimentation et de réorientation sans doute potentiellement permanent » (Raymond, 2017a, p S44).

C’est d’autant plus crucial que le bâti n’est pas une entité figée. Il se tisse, comme cela a déjà été évoqué, au fil des saisons, des expérimentations habitantes, des événements et des systèmes énergétiques mis en place. C’est encore important du fait que l’existence des habitants évolue (naissance d’enfants, décès, maladie...), et que *l’habiter* en est donc impacté. De même que le sont les manières de faire, les façons de répondre aux

différentes situations ou encore les besoins en termes de température ambiante. Elles sont sans cesse mouvantes. Certes, il est juste de considérer que le bâti n'est pas sollicité de la même manière au gré du temps. Pour autant, il semble difficile d'envisager que les différents acteurs du bâti ne puissent être en capacité d'échanger afin de pouvoir, pour les uns, apprécier les différentes situations par lesquelles les habitants peuvent être pris, pour les autres, apprécier la physiologie du bâti et les ajustements qu'il est possible ou non d'y opérer. *L'habiter* est en effet à considérer comme le produit d'un enchevêtrement situationnel de contingences qui relèvent de dimensions tant techniques qu'architecturales, urbanistiques que sociologiques, philosophiques que géographiques. Et il est un savoir qui ne se révèle qu'en situation : celui des habitants. Une rencontre avec ces derniers est donc indispensable.

2. Une coopération indispensable avec les habitants

Nous avons déployé des conversations avec les habitants et non des entretiens. Un entretien est généralement constitué d'une grille, de questions préparées à l'avance et de thèmes arrêtés et fixés à l'avance à aborder. La conversation est, elle, le fruit d'une relation chercheur/habitant. Ce sont ces deux personnes, qui, ensemble, font cheminer une conversation. Nous savons tous deux que nous parlons du *chez soi*, de *l'habiter*, mais personne ne sait où cette conversation va nous mener. Le chercheur doit tout de même être vigilant et parfois réorienter la conversation puisque cette dernière peut dévier et s'éloigner fortement de ce qui constitue le *chez soi* des habitants. Le chercheur doit alors rappeler aux habitants que nous sommes là pour explorer ce qui fait le *chez soi*. Lorsque cette coopération fonctionne bien, que les habitants se laissent porter par la recherche, ils sont parfois aussi enchantés que le chercheur de découvrir qu'en situation ils déploient des usages ingénieux et surtout perspicaces et éclairés à l'endroit de leur *chez soi* et de leur bien-être. La difficulté dans cette méthode par conversations est de parvenir à intégrer complètement les habitants à la recherche, à faire en sorte que se déploie un engagement de leur part (ce qui n'est pas forcément nécessaire lors d'entretien puisque l'interviewé est plus passif, répondant à des questions préparées sans lui). Il y a donc des déséquilibres dans les conversations mais ils sont inhérents à ce

type de recherche. Nous sommes dans une démarche de découverte avec les habitants, certains vont facilement se livrer, d'autres non, certains seront complètement ancrés dans la démarche, d'autres auront beaucoup de mal à le faire.

Richard Sennett affirme que « bien écouter nécessite un ensemble de compétences différentes : être attentif à ce que disent les autres, interpréter leur propos et avant de répondre, prendre en considération leurs gestes et leurs silences autant que leurs déclarations. Même si observer nous oblige à prendre du recul, la conversation qui suivra en sera d'autant plus riche, et plus coopérative, plus dialogique » (Sennett, 2014, p 27). Il nous faut donc faire preuve d'écoute, d'attention et d'observation pour qu'une coopération puisse se mettre en place. Cela étant, et comme cet auteur le souligne, observer suppose une prise de distance avec la situation et les personnes rencontrées. Observer c'est examiner, disséquer un objet pour en tirer, à distance, des conclusions. Alors qu'explorer, c'est parcourir un objet, se laisser porter par lui et « suivre la pente » (Ingold, 2017, p 42). L'exploration est possible si le chercheur est immergé dans la situation, et qu'il est autorisé la découvrir avec « les yeux du vent » (*Ibid.* p 192). Autrement dit, qu'il puisse prendre part à la situation, qu'il l'habite. John Dewey déclare lui-même que « nous vivons et nous agissons en connexion avec l'environnement existant, non en connexion avec des objets isolés, même si une chose singulière peut avoir un sens crucial pour décider de la manière de répondre à l'environnement. [...] Une situation est un tout en vertu de sa qualité diffuse immédiatement perceptible. [...] Le qualitatif diffus n'est pas seulement ce qui lie tous les éléments constitutifs en un tout, il est unique ; il fait de chaque situation une situation individuelle, indivisible et induplicable » (Dewey, 2006 [1967], pp 129-130). Pour nous saisir pleinement de la situation, il nous faut donc pouvoir l'expérencier et la sentir comme un tout. Le chercheur se doit d'être ancré dans la situation et de faire partie de ce « tout », afin d'en ressentir et d'en apprécier toute la profondeur. Nous ne pouvons en effet nous saisir de l'essence de la situation si nous restons extérieurs à celle-ci. Il nous faut donc engager une réelle coopération. De manière à pouvoir exprimer communément (enquêteur/enquêté) les questions qui nous animent mutuellement, et rechercher ensemble les manières dont nous pouvons les travailler en commun.

L'exploration positionne le chercheur dans un principe de découverte. Nous avons été portés, tout au long de notre thèse, par l'ambition de découvrir avec les habitants ce qui fait qu'ils sont bien chez eux. Ce qui fait leur *habiter*, leur *chez soi*. C'est pourquoi nous nous sentons proche de Richard Sennett qui avance que : « De même que l'observation attentive, la conversation à bâtons rompus requiert une compétence pour devenir une rencontre féconde : s'abstenir de l'assertion est une discipline qui crée un espace permettant d'observer la vie d'un autre, et à l'autre d'observer la nôtre » (Sennett, 2014, p 40). Comme nous l'avons vu plus haut, l'existence est mouvante et engagée dans un processus. Prétendre atteindre une assertion définitive relève évidemment du non-sens. Puisque « découvrir » incarne un mouvement représentatif d'une « translation de savoirs vers des non-savoirs » (Raymond 2013). Or, aspirer saisir une assertion nous désengagerait du principe de découverte qui est le nôtre. En revanche, la coopération engagée avec les habitants nous mène vers ce que John Dewey nomme une « assertion garantie ». En effet, pour cet auteur, « l'enquête est un processus continu dans tous les domaines où elle est engagée. L' 'établissement' ou solution d'une situation particulière grâce à une enquête particulière n'est pas une garantie que cette conclusion établie sera toujours établie » (Dewey, 2006 [1967], p 65). Il n'existe pas de vérité établie une fois pour toute, surtout quand les situations auxquelles les existences ont à faire face sont mouvantes. L'« assertion garantie » est donc définie par l'auteur comme « une potentialité plutôt qu'une actualité (qui) demande qu'on reconnaisse que toutes les conclusions des enquêtes particulières font partie d'une entreprise continuellement renouvelée, d'une entreprise en pleine expansion » (Ibid. p 65-66). Une coopération avec les habitants était donc pour nous essentielle, afin d'engranger ensemble une réflexion sur des situations qui, bien souvent, ne sont pas interrogées. Ce « potentiel sociologique de conduites humaines prenant toute la mesure de leur caractère mouvant » (Raymond, 2012, p 6) est essentiel à saisir, et ce, pour que nous parvenions à tisser ensemble une « assertion garantie ». Nous devons donc aller « là où les hommes ne sont pas »⁵⁹, donc par-delà les lieux, les rôles ou les comportements attendus qui ne sont pas les leurs, mais bien là où l'être humain est pris en des situations d'*habiter* sans cesse mouvantes.

⁵⁹En référence à l'ouvrage « Là où les hommes ne sont pas » de Le Druillennec-Legendre M-T. (2002). Broché L'harmattan.

Une telle recherche suppose alors que les enquêtés soient placés – grâce à une « relation d'enquête » (Payet *et al.* 2010) - dans une position de recherche active, et qu'ils participent - avec l'enquêteur - d'une dynamique de recherche. Il s'agit donc d'une « co-réflexion » (Raymond 2013) qui va se mettre en place entre les habitants et le sociologue, grâce notamment à des entretiens itératifs (Raymond 2013). Car un tel travail ne peut se construire que sur le temps long et lors de rencontres et explorations qui se répètent. Une relation de confiance doit pouvoir se tisser. D'autant que nous rencontrons les habitants dans leur *chez soi*. Nous verrons, dans le chapitre consacré à la présentation des terrains d'enquête, qu'il n'est parfois pas simple de faire entrer un étranger, en l'occurrence un chercheur, dans ce lieu. Mais les rencontres dans l'habitat même des personnes enquêtées est primordiale pour que nous puissions explorer le tissage de cet *habiter*. Les habitants peuvent nous montrer comment ils font. Nous pouvons les voir se mouvoir et opérer des gestes qu'ils ne déploient que dans leur habitat. Enfin, en travaillant ensemble, en mettant en place une co-analyse – avec les enquêtés - des processus qui les amènent à devenir simultanément aux situations dans lesquelles ils sont pris, se révèle ce qui devient interprétable de façon partagée.

Comme nous venons de le voir, notre recherche coopérative porte - et est portée par - un mouvement et des situations en/de devenir. Nous sommes donc dans un principe de découverte et de non savoir. En ne travaillant pas « sur un sujet », mais *avec des personnes*, nous entamons une recherche créative – dans le sens où elle n'est pas fléchée par avance, où elle croît au fil de l'enquête, enquête qui relève alors de l'intrigue (Eco 1965 [1962]). Le chercheur doit pouvoir se fondre dans l'environnement avec lequel il va partager son enquête. Autrement dit, il doit pouvoir se saisir de la situation avec les personnes qui sont prises dans son cheminement. « Les choses nous paraissent également souvent incompréhensibles tout simplement parce que nous sommes trop éloignés de la situation pour connaître les contingences réelles qui ont pesé sur le choix de l'action » nous rappelle Howard Becker (Becker, 2002, p 59). Nous devons donc saisir et comprendre, en coopérant avec les personnes, comment ils sont ou ont été amenés à procéder et à penser les choses, voire à les formaliser progressivement, au regard de situations initialement incertaines dont le dénouement ne leur était pas perceptible.

Nous avons soulevé plus haut la dimension modale de notre recherche. Le « comment » avec les habitants aura aussi son importance. Il invite en effet « les gens à inclure dans leur réponse ce qu'ils estimaient être important pour l'histoire, que j'y eusse pensé de mon côté ou non » (Ibid. p 107). Inversement les « pourquoi » ferment les réponses, attendent des réponses immédiates que les personnes n'ont pas forcément. Les types de réponses qu'appellent les « commentaires » sont à saisir. Elles soulignent le fait que les cadres pré-pensés ne suffisent plus à exprimer les choses telles que la personne les vit. Les « commentaires » autorisent donc plus facilement la mise en place d'une co-réflexion avec les habitants.

Reste que, malgré cette ouverture à l'échange et à la co-réflexion, il faut prendre acte du fait que les habitants ont parfois plus ou moins de mal à dire leur *habiter*. Comme nous l'avons vu plus haut, l'*habiter* est à prendre dans son sens intransitif. Les habitants n'ont pas l'habitude que l'*habiter* soit abordé d'une manière qui dissocie l'habitant (« un qui » caractérisé par la manière dont il est censé effectuer l'action d'un verbe) et un habitat (un quoi, qui est souvent mobilisé en tant que COD du verbe). Il leur faut trouver les moyens de se raconter à eux-mêmes, mais encore de parvenir à raconter à un tiers ce qui advient et comment ils adviennent en résonance avec les situations qu'ils rencontrent eux, tout cela en lien avec leur habitat et les modalités par lesquelles ils sont amenés à passer pour résoudre des situations-problèmes. Tout cela est loin d'être simple.

3. Le mal à dire des habitants

Nous amenons les habitants à nous dire un entre-deux, donc quelque chose dont ils ne sont quasiment jamais amenés à parler et à « mettre en mots ». Leurs premières réactions, lorsque nous nous présentons et expliquons notre recherche, sont invariablement :

« Moi j'habite normalement, je ne vais pas pouvoir vous aider » ; « oh, vous savez, ce n'est pas très intéressant, chez moi c'est le train-train ».

À défaut de savoir immédiatement « mettre en mots », ils peuvent faire référence à des repères cognitifs bien connus renvoyant à des normes attendues (« je chauffe à 19 ou 20° »), voire à des fonctionnalités techniques de leur logement (« j'ai deux radiateurs au salon, un autre à la salle de bains et un dans la chambre »). Ils peuvent également mettre en avant des activités socialement identifiées: se chauffer, cuisiner, dormir... Toutefois, lorsqu'on leur laisse du temps, un temps pour réfléchir, un temps pour parvenir à envisager la justesse et la force expressive de certains mots *a priori* adéquats pour(se) raconter, ou encore un temps pour nous montrer plutôt que de dire, alors la conversation prend une autre dimension. « Raconter c'est se joindre aux autres » affirme Tim Ingold⁶⁰. Là débute donc notre coopération.

Nous apprenons alors que les 19 ou 20 degrés sont en fait variables selon les activités des personnes et que certaines d'entre elles sont, par exemple, capables de supporter dix-sept degrés dans la journée, notamment lorsqu'elles font le ménage et s'activent, à l'instar de cette habitante :

« En fait, la journée je suis toute seule, je fais mon ménage, je cuisine et tout. Donc je ne mets pas le radiateur. Là, regardez ! il fait 17 degrés. Par contre, le soir je chauffe un peu parce que mon mari et ma fille sont là et qu'on discute, enfin ... Donc c'est là que ça monte à 19-20 degrés »⁶¹.

Nous pouvons également être amenés à constater qu'un même appareil de chauffage ne sera pas toujours utilisé de la même manière, selon sa situation dans l'espace (bien qu'ils aient été présentés, au premier abord, de la même manière par l'habitante) :

« Non, mais dans la chambre, je ne mets jamais le chauffage. Je dors la fenêtre ouverte toute l'année »⁶².

⁶⁰ Conférence, Tim Ingold, « De la pratique et des mots. L'art(isanat) comme façon de raconter », 13 Décembre 2017, Grenoble

⁶¹Habitante de Lyon le 5 novembre 2018

⁶² Habitante de Lyon le 8 février 2018

Une visite conjointe dans la salle de bains nous fait découvrir que la chaleur y est plus intense : 25°. Une température qui contraste avec celle de la chambre, et qui peut découler de pratiques singulières, pas nécessairement attendues en ce lieu :

« Je lave mes sous-vêtements moi-même, je ne les donne pas. Alors je les fais sécher là, car il est efficace ce radiateur »⁶³.

Nous pouvons ainsi constater qu'en des situations particulières les habitants déploient des usages singuliers de certains appareils. Et ces usages semblent parfois à ce point routinier qu'ils peuvent prendre, d'un premier abord, la forme et le contenu de ce que l'on qualifie d'ordinaire d'habitudes. L'idée d'habitude est généralement apparentée à celle d'automatisme ou d'acte mécanique. Les personnes accompliraient des tâches sur le modèle des machines. Toutefois, au-delà de cet aspect mécanique, Tim Ingold⁶⁴ montre que les habitudes pointent une façon d'être au monde, une façon de se raconter. L'habitude est ce que les individus font, mais aussi ce qui les fait. L'habitude fait *l'habiter* autant que *l'habiter* fait l'habitude. Plus qu'un automatisme, l'habitude devient un savoir-faire particulier, celui de l'habitant dans son habitat. L'habitude passe par le corps qui teste, apprend et finit par maîtriser et ainsi recommencer à chaque nouvelle situation. Pour exemple, cette habitante qui, après nous avoir indiqué que, normalement, elle mettait en marche le radiateur un moment avant d'aller se coucher, puis qu'elle l'éteignait dès qu'elle se mettait au lit, nous précise, pour notre compréhension, qu'il n'en est pas ainsi tout le temps :

« Ben, en fait, oui, normalement je le mets juste avant de regarder la télé, après manger, et comme je vais me coucher après le film ou quoi, je l'éteins, et là ça suffit. Mais hier, par exemple, j'ai oublié. Alors, avant de me laver les dents et tout, j'ai défait mon lit et j'ai allumé le radiateur pour que le drap du dessous soit un peu plus chaud. Et comme je n'ai pas eu trop froid, (...) donc je me suis dit que j'allais peut-être faire comme ça maintenant. C'est vrai quoi, si ça peut me faire faire des économies »⁶⁵.

Bien qu'à Lyon les températures du mois de janvier 2018 n'aient pas été très froides pour cette période (entre 5 et 10 degrés), l'habitante, après un oubli, s'est rendu compte

⁶³*Ibid*

⁶⁴ Tim Ingold, conférence 2017

⁶⁵ Habitante de Lyon, le 25 Janvier 2018

qu'il lui était quasiment inutile de mettre son radiateur en marche aussi longtemps que d'habitude. Ainsi, un oubli, une panne, un imprévu, peuvent renforcer la connaissance et le savoir-faire des habitants. Ce savoir-faire, relevant souvent de la *métis*, est comparable au savoir-faire des artisans, pour qui le faire est « un processus de croissance », toujours en évolution et toujours confronté à des situations inattendues (Ingold 2013, 2017).

Or, « la *métis* apparaît toujours en creux, immergée dans une pratique qui ne se soucie, à aucun moment alors même qu'elle l'utilise, d'explicitier sa nature ni de justifier sa démarche » nous expliquent Marcel Détienne et Jean-Pierre Vernant (Detienne et Vernant, 1974, p 9). Les habitants ne trouvent pas spontanément les mots pour dire cette forme d'intelligence. Et bien que « la parole de 'l'être ' est un appel à habiter le monde, son monde, sans aucun intermédiaire imposé qui en parasiterait la démarche – la parole est comme un chemin à ouvrir. Une errance. L'échange de paroles, les phrases qui circulent, sont autant de signes pour une géographie du devenir-être » (Paquot, 2005, p 44), il revient au sociologue d'accompagner les habitants dans cette quête : celle de la mise en mots de leur *habiter*. Un accompagnement est d'autant plus essentiel que nous sommes, rappelons-le, dans une approche modale. Cette dernière engage le chercheur auprès des habitants, car elle le contraint à être attentif aux complexités, aux mouvements et aux « modes mineurs », cette « compétence impensée » décrite par Albert Piette (2009). Une bonne coopération avec les habitants est donc essentielle. Elle permet au chercheur de transcrire l'*habiter* comme les habitants peuvent l'entendre et le vivre. L'accompagnement dont il est question ne nécessite aucun assujettissement de la part des habitants face à un « expert ». Plutôt un co-engagement chercheur/habitant afin que la parole ne soit ni confisquée ni surveillée (Paquot 2005).

Le chercheur doit être vigilant. La mise en mots des habitudes peut en effet appauvrir, travestir, voire occulter certains aspects de l'*habiter*. Et, « Une analyse modale a sans doute pour tâche première ces constants va-et-vient entre les pluralités disséminées du vécu et l'unité que requiert le discours » (Augoyard, 1979, p 9). En outre, les habitants ne peuvent se référer à aucune lexicographie établie de la « pratique d'habiter » ou à aucun « mode d'emploi » indexé à des situations contingentes. Ils doivent trouver et choisir les bons mots et les bonnes associations d'idées, afin de transmettre au

chercheur ce qui fait la trame de leur *habiter*. Sachant encore qu'ils peuvent être confrontés à la question de la performance expressive - de la signification bien fondée et bien posée - de ce qu'ils mettent en partage. Dans ces conditions, le risque est grand, au moins en début de conversation, qu'ils reprennent les mots et les définitions des experts qui nous renverraient à des « types d'habiter » ou à une mise en catégorie de « manières d'habiter ». Le chercheur doit pouvoir ramener à tout instant l'habitant sur le cheminement d'un « dire » de son *habiter*, afin qu'il ne se perde pas dans un discours d'emblée contraint par une perspective de mise en forme convenue de réification d'un être habitant un habitat : des façons de vivre et des manières d'être en puissance rationnelles, des « bonnes pratiques » et des manières de faire correspondants à des attendus pré-normés (les « prêts-à-agir » institués), des habitudes qui ne soient pas contre-intuitives. Autrement dit, tout ce qui pourrait apparaître comme d'emblée conforme aux diverses déclinaisons socialement associés au verbe *habiter*. Tim Ingold va jusqu'à dire que « rien ne rend le monde plus silencieux que de le rendre explicite » (Ingold, conférence 2017). À nous, chercheurs, de permettre qu'il devienne un tant soit peu audible, de le faire partager et de le rendre explicite au mieux, en tissant une co-réflexion avec les habitants.

Si nous devons être attentifs aux « façons de dire, façons de faire » des habitants, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Yvonne Verdier (1979), nous sommes également tenus de transcrire les aspects indéterminés, mouvants et processuels de l'existence. « L'écriture prend deux inflexions un peu inhabituelles. Car, saisie dans sa qualité vécue, la vie quotidienne ne livre pas des états de choses, des comportements dont on pourrait fixer la structure typologique. Elle nous donne des mouvements, des conduites », comme l'affirme Jean-François Augoyard (Augoyard, 1979, p 9).

Comment signifier ces mouvements par l'écriture ? Comment exprimer l'approche modale qui est la nôtre ? Comment transmettre la fluidité des informations/des données ? « Plus élevée est l'information, plus il est difficile de la communiquer ; et plus le message se communique clairement, moins il informe » nous dit Umberto Eco (Eco, 1965, p 84). Dit autrement, plus le contenu du message est réifié, moins sa portée sera puissante. À l'inverse, plus la grammaire autorise l'ouverture, plus le message sera éprouvé profondément et intensément. Voici les questions/constats auxquels nous nous

sommes confrontés, non seulement en phase d'écriture, mais aussi lors de nos réflexions et co-réflexions avec les habitants, voire avec les ingénieurs. Comment dire les choses en tant qu'elles deviennent, et non comme elles sont généralement circonscrites à l'état d'objet⁶⁶. Comment dire le « design des choses ordinaires »⁶⁷ ? L'*habiter* manifestant une interpénétration habitant/habitat mutuellement constitutive, nous parlerons alternativement de relation, d'interrelation ou d'interpénétration. Chacun de ces trois termes exprime un échange mutuel qui ne connaît ni début, ni fin, ni même une finalité. Il s'agit d'une mise en conversation habitant/habitat que Ingold désigne comme la « correspondance » (Ingold 2013, 2017, 2018). Hartmut Rosa (2018) développe quant à lui le concept de « résonance » qu'il définit ainsi : « Les relations résonnantes au monde se distinguent des pures interactions causales ou instrumentales en ceci qu'elles ne désignent pas un rapport fixe, déterministe et régi par le principe de causalité locale, mais reposent au contraire sur l'idée d'un contact et d'une correspondance intimes, sur la notion de réaction réciproque entendue au sens authentique de *réponse* » (Rosa, 2018, p 68).

Les humains sont amenés à vivre des expériences résonnantes dès lors qu'ils parviennent à un équilibre entre ce qui relève des « évaluations fortes » (qui donnent une direction à l'existence, ce qui est éprouvé et ressenti par les humains) et les « évaluations faibles » (*Ibid.* p 150-152) (qui ne touchent pas profondément, n'ont pas de portée suffisante pour influencer durablement la vie des personnes). En ce qui concerne l'*habiter*, les habitants sont amenés à faire face à des tensions entre une architecture, un système énergétique, des normes ou des injonctions institutionnelles (toutes figées et réifiantes) et des situations contingencielles multiples et en perpétuel mouvement. Il n'y a résonance qu'à partir du moment où ces deux flux trouvent un accord : « Il n'y a d'expérience résonante que lorsque des évaluations fortes et faibles [...] s'accordent momentanément, autrement dit lorsque les deux dimensions de notre rapport normatif au monde sont sollicitées en même temps et s'équilibrent entre elles » (*Ibid.* p 154). Il

⁶⁶ Nous faisons ici référence à la différence pointée par Ingold entre les choses (mouvantes, devenant avec les personnes) et les objets (inertes, finis, figés), dans Ingold T. (2017). *Faire, anthropologie, archéologie, art et architecture*. Dehors. 2017, Paris, pp 158-159

⁶⁷ Expression de Donald A. Norman, *The design of everyday things*, New York, basic Books, 1988 ; cité par Ingold T. (2017). *Faire, anthropologie, archéologie, art et architecture*. Dehors, 2017, Paris, p 159

ne s'agit donc pas d'interaction ou de rapport entre deux entités. Il est surtout question d'un échange mutuel de flux qui n'est pas sans rappeler les échanges métaboliques.

Le champ lexical du tissage prend une importance capitale dans notre thèse. En effet, *l'habiter* relève d'une textilité. Cette notion de textilité – que nous empruntons à Tim Ingold (Ingold 2011, 2013, 2017) – nous offre l'opportunité de transcrire ce qui relève du mouvement, de la fluidité et de l'indétermination de *l'habiter*. De plus, la textilité renvoie au métier de tisserand, cet artisan tissant des toiles sur des métiers à tisser. Comme nous le verrons, il existe un « faire » et un savoir-faire habitant qui se déploient sur des lignes qui sont proches du métier d'artisan. Artisan, qui, rappelons-le, ne sait pas toujours dire ce qu'il fait. Ses mains parlant pour lui bien souvent ; ses mains sentant quel chemin suivre aux vues du matériau ; ses mains touchant, se rappelant. Le système énergétique est souvent objet d'expérimentations diverses provenant d'habitants pris par des situations parfois inconfortables. De plus, le « faire » évoque l'idée d'un monde en devenir, d'une expérience qui se tisse, d'une chose qui croît, qui chemine. « Faire c'est toujours voyager » précise Tim Ingold (Ingold, conférence 2017). Tel un explorateur, l'habitant est porté sur des lignes en devenir qu'il fait lui-même advenir. Des sources énergétiques naturelles sont parfois captées par les habitants. Par exemple, ils savent bondir sur l'occasion d'un rayon de soleil pour faire sécher du linge, lire...

Bien que la relation chercheur/habitant soit parfois rapidement très fluide, il n'en reste pas moins difficile pour les habitants de dire leur *habiter*. Nous avons à faire à des processus et devons être attentifs à ne pas travestir le sens des situations racontées.

Conclusion du chapitre

Le bâti est conçu et intellectualisé par des experts comme les architectes ou encore des ingénieurs. La consommation de ses systèmes énergétiques est quantifiée, sa performance estimée. Puis il est construit et livré. Les habitants sont attendus en tant qu'usagers, qu'occupants. Voici comment le logement est encore pensé aujourd'hui par les professionnels du bâtiment.

Pourtant, les habitants, en situation, n'occupent pas leur lieu de vie mais l'habitent. *Habiter* n'est pas occuper. L'espace métrique pensé par les professionnels prend vie en accueillant des humains dans leur quotidienneté. Cet espace acquiert des dimensions multiples au fil des cheminements et des activités des habitants. Un espace devient un lieu à partir du moment où il est habité. Ce lieu se déploie au-delà du logement parfaitement achevé et figé. Le lieu se déplie, se replie, donnant vie à de multiples dimensions mouvantes. Le lieu vit et devient avec les habitants et les situations du quotidien. Et bien que les diverses fonctions d'un espace de vie garantissent un confort non négligeable, elles ne sont pas significatives de ce qu'est l'*habiter*. Ce ne sont pas ces fonctions qui font l'*habiter*. Plus qu'un simple utilisateur/consommateur de ces fonctions, l'habitant, au fil des situations, met en usage, intègre certains systèmes au cours de ses activités, au cours des événements auxquels il doit faire face. Les habitants incorporent les fonctions dans la trame de leur *habiter*. Ils sont alors souvent amenés à lui donner un nouveau design. Un design qui croîtra au fil des situations. Ces concepteurs de l'ordinaire que sont les habitants étendent donc leurs savoirs et savoir-faire quasi constamment, ils se risquent à remettre en cause ces connaissances, et ce, continuellement.

Ces connaissances du quotidien, sont bien souvent inconsidérées par les professionnels du bâtiment. Et pour cause, elles sont difficiles à dire, elles ressortent de l'ineffable. Pour nous saisir de ce qu'est l'*habiter*, nous devons pourtant faire émerger cette précieuse intelligence. Pour cela, il nous faut pouvoir faire éclore une coopération avec les habitants. L'intrication savoirs des concepteurs/ savoir des habitants peut être fructueuse puisqu'elle peut amener les uns à concevoir le bâti par le prisme de l'interpénétration habitant/habitat ; les autres à se raconter et à dire leurs expériences des techniques.

Les échanges avec les professionnels du bâtiment, nous allons le voir, ont été facilités grâce à notre intégration au sein d'un bureau d'études en efficacité énergétique et environnementale. C'est ainsi que la question des « usages » nous a permis de lier notre recherche aux problématiques de l'entreprise.

CHAPITRE III.
LA DIMENSION ENERGETIQUE
ESQUISSEE PAR LES SITUATIONS D'USAGE

*« Nous pourrions dire que l'esquisse les conduit
[les architectes et les ingénieurs] vers une proposition.
Mais lorsque le point est atteint où l'esquisse cède le pas
au dessin technique, tout se fige »*

Ingold T, (2017), p 263-264

La question de l'opérativité de la recherche en entreprise s'est posée dès le début de la thèse. Ces dernières années, la question des « usages » dans le bâti est en effet devenue un des fers de lance de la performance énergétique. Cependant, la question des « usages » reste une question exogène à *l'habiter*. Cette dernière est en effet traitée indépendamment des autres fils de la trame que nous avons présentée. Souvent même elle participe d'une simple réification de l'humain. Nous montrerons donc en quoi traiter des situations d'usage au détriment des simples usages nous permet de nous saisir de *l'habiter* et du *chez soi*, y compris en sa dimension énergétique. Les situations, nous le verrons, étant processuelles, relèvent de « l'esquisse », qui est l'expression du mouvement. En effet, les habitants ne savent pas à l'avance où les situations les mèneront, ni même comment ils feront face à ces dernières (Sennett 2010). La dimension énergétique prend donc consistance au fil de l'esquisse, et non en réponse immédiate d'une technique, d'un plan, ou d'une recommandation.

I. Contexte de la recherche

1. Une convention avec un bureau d'études en efficacité énergétique et environnementale

Notre recherche participe de la réflexion d'une entreprise spécialisée dans le domaine de l'énergie ; l'entreprise Albedo Energie. Un bureau d'études situé en Savoie et opérant dans le domaine de l'efficacité énergétique et environnementale, et qui s'était proposé de co-financer notre thèse de doctorat.

Notre immersion dans ce bureau d'études eu une portée d'emblée très riche. Elle nous a très vite permis de participer à nombreuses réunions professionnelles concernant des réhabilitations énergétiques de logements collectifs ou encore la tenue d'audits énergétiques, en passant par divers rendez-vous avec différents acteurs du bâtiment : architectes, menuisiers, ingénieurs thermiciens, ingénieurs fluides, etc.

Notre connaissance de *l'habiter* s'en est trouvée fortement enrichie. Nous avons pu bénéficier des connaissances et savoirs de professionnels. Notre collaboration rapprochée avec les ingénieurs d'Albedo Energie nous a notamment permis d'engager des co-réflexions fructueuses et d'alimenter notre recherche de savoirs techniques.

Les « usages » étaient au cœur des réflexions, et notre fil rouge fut celui des usages énergétiques déployés, en situation, par les habitants dans leur *chez soi*.

2. L'acquisition de savoirs techniques et environnementaux

Si notre recherche a été fortement alimentée par la sociologie et diverses sciences sociales de *l'habiter*, étudier un objet tel que *l'habiter* requiert aussi d'engager une réflexion qui mêle autant les aspects techniques et environnementaux que les modalités

de l'existence humaine. Le bâti est certes une structure architecturée (en béton, bois, briques...) dotée d'une isolation, de canalisations, d'ouvertures, d'un système de chauffage, d'un système électrique, etc. Néanmoins, c'est aussi un lieu voué à être habité, à accueillir des humains, des habitudes et des savoir-faire. Le bâti doit être en capacité d'accueillir tout autant qu'il doit pouvoir être accueilli dans la vie humaine.

La sociologie de l'énergie doit pouvoir approcher les habitants au plus près de leurs habitudes et activités quotidiennes. Cependant, si le chercheur veut avoir une analyse des situations, et s'il souhaite pouvoir se saisir de la correspondance (Ingold 2018) bâti/habitant, il doit aussi pouvoir s'appuyer sur des connaissances techniques des systèmes énergétiques dont il est question. Si nous souhaitons en effet entamer une relation et une co-réflexion avec les habitants, nous devons acquérir des connaissances techniques. Sans cela, nous risquerions de « projeter des volontés des concepteurs ou des fonctions des objets techniques sans le moindre fondement empirique », comme le souligne Jérôme Denis (Denis, 2009, p 7). L'auteur déplore qu'« il manque souvent cruellement aux analyses très documentées des bricolages des uns et des autres une description fine de la technique qui est ainsi appropriée » (*Ibid.* p 5).

L'*habiter* est donc constitué d'un enchevêtrement de multiples contingences. Ces dernières relèvent tant de conditions techniques, administratives, normatives et environnementales. Ces contingences sont aussi d'ordre social, comme les histoires habitantes, les manières de faire, les relations de voisinage, de quartier et les connaissances de l'*habiter* qui sont multiples. Certaines ont partie liée avec des dimensions météorologiques ou saisonnières souvent essentielles à la trame de l'*habiter*. L'ensemble de ces contingences constitue ce que Dewey nomme les « conditions factuelles » (Dewey, 2006 [1967]), p 174) d'une situation. Ces dernières sont des faits, des données, donc des indices que l'on peut observer/recueillir et qui sont constitutifs d'une situation particulière. Elles ne peuvent donc pas être étudiées séparément, puisqu'il « n'y a organisation que lorsqu'ils sont [les faits] en interaction réciproque » (*Ibid.* p 178).

Il nous revient donc de savoir traiter ces contingences, non comme des éléments distincts, mais comme étant les fils d'une même trame. Elles correspondent, tant et si

bien qu'elles constituent un tout indissociable : l'*habiter*. La dimension énergétique n'est donc pas à traiter comme étant un élément d'emblée constitutif de l'*habiter* mais comme une contingence, donc comme un élément pouvant ou non être rencontré par l'habitant en situation.

II. L'entreprise/la recherche : les « usages » comme des fils conducteurs

Notre intégration dans l'entreprise Albedo Energie s'est faite à la suite de la forte volonté des ingénieurs de faire entrer les « usages » dans le domaine très technique qui est celui de la performance énergétique. L'« usage » y est un terme fourre-tout. Rares sont les projets de rénovation ou de construction neuve actuels qui ne portent un volet « usages » - souvent inséré dans la partie du projet appelée « sociale ».

Les nouvelles réglementations veulent que tous les bâtiments neufs ou rénovés répondent *a minima* aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation). Cela suppose que le bâti soit doté d'un système énergétique performant pouvant notamment être commandé grâce à des interfaces numériques ou simplement par un thermostat d'ambiance, ou encore, qu'il soit doté de panneaux photovoltaïques par exemple. Or, les techniques mises en place par les concepteurs diffèrent parfois tellement des systèmes déjà connus par les habitants que leur utilisation leur est bien souvent très difficile. Nous en avons ainsi rencontré qui nous ont confié avoir « peur » de leur thermostat d'ambiance⁶⁸. Ce dernier leur semblait si compliqué d'utilisation qu'ils le faisaient régler par un tiers étant plus à l'aise avec ce genre d'appareil. Une fois le thermostat réglé, les habitants craignaient que ne survienne une éventuelle coupure d'électricité qui aurait perturbé le réglage du thermostat. Ils refusaient même d'entrer en contact physique avec l'appareil, de crainte de le dérégler. Ils se trouvaient alors confrontés à un excès de froid ou de chaud, sans pouvoir remédier au problème par eux-mêmes. Ils étaient amenés à déployer des pratiques qui, d'un point de vue strictement technique, pourraient être considérées comme relevant de « mauvais usages ». Lorsqu'ils ouvraient les fenêtres et portes-fenêtres afin d'aérer leur logement, ces habitants ne stoppaient

⁶⁸ Terrain d'enquête de Master 2, les Trois Besants, Bourget du Lac, 2015-2016

pas le chauffage. Ils n'appuyaient donc pas sur le bouton « off » du thermostat - comme il était attendu d'eux –, mais tournaient chacune des têtes thermostatiques des radiateurs sur 0. Or, cette pratique n'est pas efficiente d'un point de vue technique, puisque le thermostat est conçu pour gérer les variations de température. Cet exemple montre à quel point les attendus techniques et les situations d'usage déployées par les habitants dans leur *chez soi* sont parfois assez éloignés les uns des autres. Les usages déployés ne sont pas ceux qui sont attendus par les concepteurs – ceux-là mêmes qui ont conçu le bâtiment comme étant « performant ». Ils sont davantage à concevoir en lien avec divers éléments comme la météo, la relation tissée entre l'objet technique et l'habitant, le voisinage, l'état de santé de l'habitant, etc.

Dans le secteur du logement, les usages sont approchés au travers de deux axes : le « facteur humain » et la technique. Il existe en effet des « usages » attendus. Il n'est pas question ici de « facteur humain », mais de technique. L'efficacité et l'efficience énergétique des différents systèmes – chauffage, ventilation, ECS, ouvrants - dont est constitué un bâtiment/un logement sont garanties sous la condition que ces systèmes soient utilisés de manière adéquate d'un point de vue technique. Ainsi, un bâtiment peut répondre à de nombreuses réglementations thermiques et posséder, avant livraison, une grande efficacité énergétique. Surtout s'il est doté des meilleures techniques disponibles sur le marché, ainsi que des meilleures expertises d'ingénieries et d'architecture. Sauf qu'il s'agit ici de prévisions techniques et théoriques qui nécessitent en retour le déploiement de « bons usages » des différents systèmes en place. Comme nous l'a très souvent dit un ingénieur que nous avons croisé de nombreuses fois : « d'un point de vue performance le bâtiment, il est parfait ». Autrement dit, le bâtiment livré remplit sa part du contrat. Après, charge aux « usagers » de suivre les consignes. D'ailleurs, la livraison d'un bâtiment/d'un logement se fait régulièrement avec un « guide de l'utilisateur » auquel l'occupant doit se référer en ce qui concerne l'utilisation de l'espace occupé (le logement mais aussi les parties communes). Il s'agit d'un mode d'emploi du bâtiment allant de l'utilisation d'un thermostat dans les logements, au rappel des « éco-gestes », en passant par des informations sur les jours de ramassage des poubelles ou sur les jours de marché dans le quartier. Néanmoins, au vu des impératifs environnementaux actuels, les « guides » sont de plus en plus axés sur

les consommations énergétiques, le tri des déchets et les questions liées aux transports. La rédaction de « guides » ou de « chartes » est notamment demandée dans de nombreux appels d'offre à la rénovation et/ou de construction de bâtiments. Ces documents constituent donc, aux yeux des commanditaires, une des solutions de lutte contre la surconsommation énergétique. Il s'agit pourtant d'une solution qui trouve rapidement ses limites. Les « usages » ainsi décrits et recommandés sont en effet des usages théoriques qui demeurent étrangers aux situations d'usage par lesquelles les habitants sont amenés à utiliser leurs différents appareils. Les « guides » et « chartes » ne font donc pas sens pour les habitants pris dans leur quotidien.

En outre, derrière les « usages », se cache un deuxième axe : le « facteur humain »⁶⁹. Il est souvent défini par des « comportements », des « gestes » ou encore des « habitudes ». L'humain est ainsi comme « mis en facteurs », nous pourrions dire « factorialisé », bien que cette expression et l'image qu'elle renvoie soient peu délicates. Mais, comme nous l'avons évoqué plus haut, le « facteur humain » représente aussi ce qui gêne et qui va se traduire par des « mésusages ». Autrement dit, il représente un élément perturbant les prévisions de consommations énergétiques calculées et annoncées pour un bâtiment. L'humain est un « facteur » de risque pour les professionnels du bâtiment. À noter que le terme « facteur » marque une réification de l'humain. Il est alors pensé comme un être rationnel agissant conformément aux actions qui ont été prédéterminées à l'avance. Afin de prévenir ces risques – au moins de les atténuer - ou de faire évoluer une situation jugée problématique, des « accompagnements » à destination des usagers sont mis en place. Le « facteur humain » est appelé à être de plus en plus intégré aux projets par les concertations qui deviennent peu à peu des injonctions faites, elles aussi, aux professionnels du bâtiment et de l'urbanisme.

Ainsi, la loi du 21 février 2014 (« Programmation pour la ville et la cohésion urbaine ») prévoit-elle une « démarche de co-construction avec les habitants »⁷⁰. La loi impose ainsi la concertation. Néanmoins, les logiques applicatives qui la traversent ne sont pas sans poser problème : « le problème est que ces processus de concertation ont été

⁶⁹Pour reprendre une expression chère au monde des ingénieurs thermiciens.

⁷⁰ Article Premier de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 ;

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028636804>

normés, normalisés, avalés par la sphère technique : au fil du temps, enquêtes publiques, débats publics sont devenus des outils parmi d'autres au sein de l'attirail déployé par la technostructure pour accompagner et encadrer les aménagements. En ce sens, ils ne bousculent pas la façon de travailler des agences et confortent une approche séquentielle des projets : correction des premières propositions formulées après 'information des publics' » (Alba *et al.* 2017). Autrement dit, la concertation, et tout ce qu'elle peut comporter en termes d'informations données aux citoyens, finit par perdre de sa substance et notamment son côté « faire ensemble ». Les décisions ne sont pas en effet élaborées en commun, même si, chaque concepteur ou responsable de projet organise, pour être en conformité avec ladite loi, des réunions publiques, voire des événements conviviaux auxquels les usagers peuvent prendre connaissance des grandes lignes des travaux à venir, qui plus est se sustenter. La « concertation » et la « co-construction » sont donc bien souvent des faire-valoir derrière lesquels se cachent les décideurs pour que leurs projets aboutissent sans trop de heurts.

Ce qui dans l'immédiat nous importe, c'est la manière dont cette notion d'« usages » est appréhendée par les professionnels du bâtiment. Elle serait, selon eux, représentative de *l'habiter*. L'« usage » est en effet bien souvent réduit à son côté fonctionnel. Une tendance qui fait de lui un concept creux – et non en creux -, ne révélant aucunement la richesse de *l'habiter*. L'« usage » approché comme il est décrit plus haut, participe à la réification d'un « habiter » où l'humain n'est appréhendé qu'au regard d'un statut d'« occupant » ou d'« usager » dissocié du logement qu'il occupe et des systèmes dont il est constitué. Il ne s'agit donc plus d'*habiter* mais d'occupation. Il ne s'agit pas du *chez soi*, mais d'un logement. De sorte que nous puissions considérer que l'utilisation qui est faite de la notion d'« usage » participe à l'externalisation des questions énergétiques des processus de *l'habiter*.

Nous allons donc voir en quoi la sociologie – et, notamment, la sociologie des usages – peut alimenter les réflexions sur les usages énergétiques dans le secteur du bâtiment. Et surtout, nous allons voir dans quelles mesures l'approche des *situations d'usage* que nous proposons révèle les dimensions endogènes de la question énergétique.

III. Des « usages » aux « situations d'usage »

Serge Proulx (2015) explique que l'étude des usages en sociologie s'est faite, à l'origine (qu'il situe entre 1980 à 1995) autour de quatre concepts chers à la sociologie :

- Par l'étude de l'usage d'un objet technique
- Par l'étude des pratiques quotidiennes d'un individu ou d'un groupe d'individus
- Par l'étude de la représentation de la technique
- Par le contexte social, culturel ou politique

Comme nous pouvons le remarquer, l'étude des usages s'est déployée, dans ce premier temps, de manière binaire. Ce qui est décrit est « ce que les gens font avec les objets techniques » (*Ibid.*). Il s'agit donc ici d'étudier les interactions entre deux entités distinctes et n'ayant pour seul lien qu'une relation utilitaire. Les situations d'usage ne sont ici pas réellement questionnées.

L'auteur continue en déclarant que ces concepts se sont « arrimés à une problématique de l'*appropriation* ». L'*appropriation* est un concept récurrent dans le monde du bâtiment et du logement. Nombre de chercheurs en ont usé et en usent encore (La Mache 2005 ; Haumont et Raymond 2001 [1971], Serfaty-Garzon 2003, etc.). Perla Serfaty-Garzon traite de « l'*appropriation* du chez soi » (Serfaty-Garzon, 2003, p 11) qui est l'expression d'une « maîtrise des choses et des lieux » (*Ibid.* p 14) et renvoie à des notions : « d'objectivité », « d'intention », « de propriété », « de possession » (*Ibid.* p 89). L'auteure ajoute que « ce type de possession a précisément pour objectif de rendre propre quelque chose, c'est-à-dire de l'adapter à soi et, ainsi, de transformer cette chose en un support de l'expression de soi » (*Ibid.* p 90), donc « l'*appropriation* est de l'ordre du faire et du retentissement de ce faire sur soi » (*Ibid.* p 91). Nous pouvons souligner ici le fait que « adapter » et « approprier » font partie du même champ thématique. Tous deux renvoient en effet à l'idée d'une « accommodation », au fait de

« se conformer » ou encore de « s’acclimater » par des « pratiques »⁷¹ constitutives d’un « habitus ».

La notion d’appropriation est également associée à l’idée d’autonomie. Serge Proulx déclare en effet qu’elle « renvoie à des possibilités d’*autonomie* et d’*émancipation* » (Proulx, 2015). Autrement dit, « l’appropriation de » est corrélée à une logique selon laquelle chaque individu pourrait disposer de moyens qui puissent l’aider à s’accomplir et à se réaliser par ses actes personnels. Chacun, grâce à l’appropriation active d’une technique, pourrait alors, au moins en apparence, s’émanciper et accroître sa performance personnelle (Erhenberg, 1991). L’« appropriation » d’un système de chauffage innovant et durable augmenterait la conscience environnementale des personnes et rendrait leurs actes plus performants d’un point de vue énergétique. Le premier sens de « l’appropriation de » relève donc du fait de « s’approprier quelque chose ». En outre, « l’appropriation à » renvoie à l’appropriation à un contexte normatif porteur d’un certain nombre d’injonctions faites, par exemple, par les pouvoirs publics : « changeons nos comportements », « mangez mieux bougez plus », « consommer de l’alcool avec modération ». Nous sommes ici dans le registre des recommandations et des injonctions visant à convaincre les individus de développer des usages déclarés comme étant appropriés – quelque chose d’approprié à. L’« appropriation » est le pendant réifié de l’usage. Lorsqu’il s’agit d’« appropriation », il y a un usage attendu, un « bon usage », un « bon comportement », autrement dit, une logique d’acquisition des « bonnes pratiques » et une logique d’accommodation à un contexte socio-technique et normatif (Raymond, 1994, pp 113-116). Il est donc aisé de mesurer, d’évaluer et d’observer cette « appropriation » constituée de comportements normés.

Selon de tels schémas de pensée, des formules comme « l’appropriation du chez soi » ou encore « l’appropriation à un chez soi » seraient en soi des expressions qui relèveraient,

⁷¹Nous faisons référence ici aux « pratiques » telles qu’elles sont définies par les sciences sociales et la sociologie en particulier. Les « pratiques » sont, à l’instar des « usages » tels que nous les avons décrits plus haut, le pendant d’une logique dissociative homme-objet et non d’une interrelation. Elles sont aptes à alimenter les théories de l’action sociale reprenant le concept d’habitus comme faire valoir des pratiques. Nous pouvons nous référer à l’article suivant : Dubuisson-Quellier S. et Plessz M. (2013). La théorie des pratiques. Quels apports pour l’étude sociologique de la consommation ?. *Sociologie*, 2013/4 (Vol. 4), p. 451-469. URL : <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2013-4-page-451.htm>

si ce n'est de l'antinomie, au moins d'une réduction extrême de ce qu'est le *chez soi* : une entité externe, ayant ses propres caractères ontologiques et qui serait prête soit à être appropriée soit à s'appropriée. Nous pouvons par ailleurs noter ici que l'appropriation relèverait d'une sorte d'accaparement, donc de l'occupation quasi militaire d'un espace au détriment des autres. Or, le *chez soi* n'est pas synonyme de « à soi ». Un logement acquis en propriété est bien « propriété » d'une personne (ou plusieurs), mais il s'agit là d'un logement. Et ce n'est pas le cas pour un occupant qui occupe un logement locatif, et encore moins celui d'un sans-abri qui d'un carton posé sur un trottoir a construit ce qui est pour lui son *chez soi*, aussi rudimentaire soit-il. De plus, le *chez soi* n'étant pas circonscrit et mouvant, il ne peut qu'être un espace de partage, de va et vient et de passages plus ou moins fréquents.

Dans ces conditions, il nous faut insister sur le fait qu'annoncer que « l'appropriation [...] est l'aventure même de l'habiter » (Serfaty-Garzon, 2003, p 165) ne révèle qu'une dimension exogène de l'*habiter*. En effet, « l'appropriation » fait référence au plein, à ce qui est déjà connu et socialement reconnu. Il sera relevé, par exemple, que les occupants vont ainsi s'approprier (ou non) l'usage d'un thermostat d'ambiance. Le degré d'appropriation pourra être apprécié par le nombre et la nature des commandes et options sollicitées (ou non) par les utilisateurs, ainsi que par les bénéfices qu'ils en retirent : le confort des occupants est-il assuré ? la température est-elle réglée à 19 ? sont-ils satisfaits ou non ? etc. L'appréciation de « l'appropriation » ne se fait alors qu'à partir d'éléments pré-pensés, dès la conception, d'un objet technique et/ou d'un bâtiment, mais encore d'éléments pré-supposés et qui sont censés faire consensus tant dans certains champs de la recherche, que dans le monde des bailleurs, des concepteurs et même des individus qui, via le recours à certaines taxinomies, seront affublés des qualités d'occupants/utilisateurs/usagers. Il en va ainsi des nouvelles technologies dont l'usage est évalué à l'aune du nombre d'utilisateurs, du gain de temps supposé que ces technologies apportent aux personnes, de l'utilisation à distance des appareils présents au domicile, de la réduction des consommations énergétiques ainsi engendrées, etc. Mais la dimension endogène à l'*habiter* de la question énergétique n'est pas interrogée. Autrement dit, « l'appropriation » n'interroge pas la perception – au sens de John Dewey - de la question énergétique par les utilisateurs. John Dewey définit la perception

comme étant « un acte de reconstruction » qui implique « que l'on s'abandonne » et que l'on déploie « une conscience vive et animée ». La perception supplée la « reconnaissance », qui elle « n'entraîne aucun tressaillement de l'organisme, ni aucun émoi interne » (Dewey, 2006 [1967], pp 107-108). Cet « émoi interne » nous renvoie à ce que Hartmut Rosa nomme « la faculté de résonance » qui est rendue possible lorsqu'une personne fait « l'expérience préalable d'un élément étranger qui [...] déconcerte, que l'on ne s'est pas approprié et qui surtout, reste indisponible, se dérobe à toute prise et se soustrait à toute attente » (Rosa, 2018, p 212). L'« appropriation » des systèmes énergétiques n'a aucune « faculté de résonance » puisqu'elle est « disponible » (Rosa 2017) ; donc pré-pensée et déterminée à l'avance.

En référence à ces auteurs, il en découle que les logiques « appropriatives » en vigueur ne laissent aucune place à la *perception* ou aux « espaces de résonance ». Ce sont pourtant ces espaces et ces perceptions qui autorisent les habitants à tisser une relation avec leur *chez soi*, à l'accueillir autant qu'il les accueille. Ce sont eux qui sont constitutifs de l'*habiter*. Ils se situent au-delà des injonctions et recommandations institutionnelles qui, d'après John Dewey, ne font que contraindre le déploiement de la perception – donc de la dimension endogène de la question énergétique : « La personne qui perçoit accomplit un certain travail tout comme l'artiste. Si elle est trop fainéante, trop indolente ou trop engluée dans les conventions pour faire ce travail, elle ne verra pas et n'entendra pas » (Dewey, 2006 [1967], p 111). Si l'on ne peut percevoir l'objet, on ne peut se laisser atteindre par lui.

Par ailleurs, nous pouvons opérer une analogie entre les « conventions » de John Dewey et les injonctions, les « bons usages » ou encore la contrainte faite aux individus de devenir autonomes et entrepreneurs d'eux-mêmes. Les « conventions » ou « conventions figuratives » sont, selon Umberto Eco, « un message figuratif chargé d'une signification univoque, et d'un taux d'information limité » (Eco, 1965, p 132). Si nous considérons que la perception de la question énergétique par les habitants est une modalité essentielle pour que cette dernière devienne une dimension endogène à l'*habiter*, alors les « conventions » (chez John Dewey comme chez Umberto Eco) limitent, voire annihilent un redimensionnement de l'*habiter*. C'est à partir du moment

où les habitants sont amenés à percevoir la question énergétique - comme étant un élément endogène à leur *habiter* –, qu'une résonance se tisse entre *l'habiter* et la question énergétique. Autrement dit, la résonance est possible dès lors que *l'habiter* et la question énergétique s'interpénètrent et se constituent mutuellement par des modalités qui leur sont propres. La trame de *l'habiter* est ainsi redessinée, intégrant la question énergétique dans ce redimensionnement. La résonance, nous dit Hartmut Rosa, est une « expérience de notre capacité à produire nous-mêmes quelque chose, à atteindre le monde » (Rosa, 2018, p 184). Elle n'est pas un mouvement à sens unique (comme l'est l'appropriation), mais un échange : ce sont « deux entités qui se répondent l'une à l'autre tout en parlant de leur propre voix [...]. De ce fait [...] la résonance ne saurait se confondre avec des formes d'interaction ('linéaire') causale ou instrumentale (entendue comme un couplage mécanique), dans lesquelles le contact, en tant qu'il est une influence imposée, produit un effet figé et prédictible » (*Ibid.* p 191).

L'habiter est empli de cette résonance. Les habitants et leur habitat entrent en correspondance, l'histoire de *l'habiter* s'écrivant ainsi, au gré des activités et expérimentations de ceux-là même qui en sont les auteurs (Latour 2000). Le contact entre les deux entités ne se fait pas en un point fixe. Il se déploie au fil d'une dynamique continue. Il ne s'agit donc pas d'un lien exclusivement tissé par une cause utilitaire, fonctionnelle ou instrumentale, faisant de l'un l'utilisateur de l'autre. Or, nous devons considérer que le logement répond très largement à des besoins vitaux, tant il est un abri sous lequel les habitants se chauffent, se nourrissent, se reposent, et dans lequel ils sont, en général, en sécurité. L'habitant et l'habitat se répondent l'un l'autre, ils entrent en résonance. Cette dernière les accompagne lors de situations-problèmes rencontrées au fil de *l'habiter*.

C'est d'autant plus le cas que les habitants sont en effet amenés, comme nous l'avons déjà souligné, à faire face à des situations indéterminées. Par exemple, ils ont froid car sont assis en train de lire. Des situations par lesquelles ils vont déployer un certain nombre d'usages : boire un thé chaud, monter le chauffage, mettre une veste, rapprocher leur fauteuil vers un point chaud, etc. Les usages ainsi déployés le sont au-delà des « conventions ». Nous ne nions aucunement le poids et la nécessité des

« conventions » citées par John Dewey, voire la réalité d'une certaine « appropriation ». Toutefois, le déploiement des usages en situation ne se fait pas de manière mécanique. Il se tisse au gré d'un cheminement constitué d'expérimentations plus ou moins laborieuses.

L'usage d'un système énergétique demande à l'habitant une certaine adaptation (surtout dans les bâtiments BBC qui sont parfois pourvus de systèmes très innovants). L'usage requiert donc d'un rodage⁷² propice aux tests, aux prises d'informations et aux essais divers. De plus, chaque habitant a entendu parler, de près ou de loin, des « éco gestes », de la loi transition énergétique et de l'urgence qu'il y a à réduire les consommations énergétiques. Les habitants connaissent l'injonction de ne pas chauffer à plus de 19°. Et ils vont agir en écho à cette dernière, mais surtout en réponse aux contingences rencontrées en situation. L'*habiter* s'en trouve redimensionné puisque le fauteuil déplacé (dont il était question plus haut) pourra rester positionné ainsi pendant plusieurs semaines, voire durant tout l'hiver ; le thé pourra être préparé avant même que l'activité de lecture n'ait démarré, etc. Ainsi, une fois qu'a eu lieu une certaine reconnaissance⁷³ (Dewey 2006 [1967], pp 107-108), les habitants tissent, avec l'objet, un « bon attachement » (Latour 2000). Autrement dit, l'habitant, l'objet, la technique, l'habitat sont associés par des liens harmonieux tissant ensemble une totalité cohérente aux yeux de l'*habiter*. Ce bon attachement est semblable au « tour de main » dont traite Yvonne Verdier (1979). Il « désigne à la fois ce qui émeut, ce qui met en mouvement, et l'impossibilité de définir ce faire-faire par l'ancien couplage de la détermination et de la liberté » (Latour, 2000, p 204). Il est donc un contact, un lien, constitutif de la résonance dont il était question plus haut.

Ce qui nous anime, ce ne sont donc pas les « usages » (qui fait quoi et pourquoi ?) ou leur « appropriation » (tel objet est-il utilisé ? Si oui, est-il bien utilisé ?), mais bien les *situations d'usage* : comment les habitants sont-ils amenés à faire au gré des situations

⁷² Rodage qui est d'ailleurs défini par le cnrtl comme étant : « Action de mettre progressivement à l'épreuve quelque chose, de faire acquérir une expérience à quelqu'un ». <https://www.cnrtl.fr/definition/rodage>

⁷³ La reconnaissance, pour Dewey représente le « schéma établi », « l'étiquette », autrement dit les protocoles, les modes d'emploi, les injonctions, les recommandations qui se présentent face aux individus.

dans lesquelles ils sont pris ? Autrement dit, nous nous intéressons aux processus par lesquels les habitants sont amenés à déployer des usages, c'est à dire, *aux situations d'usage*. Ils font face à des situations qui ne sont pas pensées par les conventions, par les concepteurs, les normes et les réglementations. Ils font face et agissent afin de se sortir d'une situation inconfortable. Une situation qu'ils subissent. Une situation de « vulnérabilité » au sens de Viviane Châtel et Marc-Henry Soulet déjà cités. Une situation pour laquelle les solutions connues (les modes d'emplois, les « éco-gestes », les réglementations, etc.) ne peuvent de fait apporter de réponse. Les habitants sont donc pris par cette situation nouvelle, inédite aux yeux des « conventions », et ils doivent y faire face afin de retrouver le bien-être recherché. Ces derniers n'ont pas d'autre perspective que de déployer un « agir faible » (Châtel et Soulet, 2003) constitué d'expérimentations, de perceptions et de ressentis propres à *l'habiter*.

Une des conséquences engendrées par la pensée fonctionnelle de l'usage est la dissociation de l'usager, de la technologie et de l'action. En effet, les trois entités sont pensées séparément. Jérôme Denis propose une « écologie de l'activité » (Denis, 2009, p 9) : « la problématique a changé. Avec la sociologie des usages traditionnelle, on avait cette formule : U (un usager) utilise T (une technologie), éventuellement pour faire A (une action). L'écologie de l'activité incite à poser une tout autre équation : U est engagé dans A avec plusieurs T à sa disposition » (Denis, 2009, p 10). L'humain est engagé dans une activité, dans une action et va solliciter ou non une ou plusieurs technologies. L'écologie dont il est question est conçue comme une « totalité indivisible » dont traite Ingold (Ingold, 2013, p 28). Transposée à *l'habiter*, cette dernière écologie est significative des situations d'usage dans lesquelles les habitants sont pris, sont engagés. L'écologie de Tim Ingold permet de penser la résonance, puisqu'elle révèle « l'éclosion créatrice d'un champ entier de relations à l'intérieur desquelles les êtres apparaissent et adoptent des formes particulières qui les caractérisent, chacun en relation avec les autres » (*Ibid.* p 27). Les usages en la situation qui les borde ne sont plus pensés comme étant la somme d'un utilisateur et d'une technique (offrant une ou plusieurs variables connues), mais comme un enchevêtrement, une trame constitutive de *l'habiter* puisque : « l'homme et ses extensions ne constituent qu'un seul et même système. C'est une erreur monumentale de traiter l'homme à part comme s'il constituait une réalité

distincte de sa demeure, de ses villes, de sa technologie ou de son langage. Cette interdépendance de l'homme et de ses extensions devrait nous faire accorder plus d'attention à celles que nous créons, non seulement dans notre propre intérêt, mais aussi pour ceux auxquels elles risquent de n'être pas adaptées » (Hall, 1971 [1966]), p 231). Les habitants sont pris par une situation les amenant à déployer des usages indéterminés. Les usages ne sont pas à penser comme des entités à part, mais dans cette écologie propre à l'*habiter*. En ce sens-là, étudier les « situations d'usage » peut s'apparenter à l'étude d'une « écologie des usages », puisque cette dernière relève moins d'une équation mathématique que d'un enchevêtrement.

Les situations dont il est question, étant propres à chaque *chez soi*, à chaque *habiter*, nous sommes allés à la rencontre des habitants, sur leur lieu de vie, pour les découvrir et s'en saisir avec eux. Nous avons eu deux « terrains » d'enquête principaux et avons été accueillis par des habitants volontaires. Grâce à un travail de co-réflexion, nous avons pu mettre à jour (les habitants et nous-mêmes) des situations inédites dont les habitants n'avaient parfois pas vraiment conscience tant elles s'inscrivent dans l'ineffable et l'impalpable de leur *habiter* et de leur *chez soi*.

IV. Des lieux d'*habiter* comme environnement de co-analyse

1. Préambule

Enquêtant avec les habitants – et non « sur » -, nous ne pouvions les considérer comme de simples « enquêtés » nous divulguant des « données » que nous devrions analyser une fois seul devant notre ordinateur. Les habitants nous ont accueilli dans leur *chez soi*, ce qui n'est pas simple ni anodin. Ils ont partagé avec nous des instants d'*habiter*, un *habiter* dont nous avons souhaité révéler l'indisponibilité (Rosa 2020), c'est-à-dire l'imprédictibilité ou encore son impossible mise en manufacture. Tous ces *chez soi*, toutes ces situations d'*habiter* que nous avons rencontrés, chemin faisant, tissant ensemble et petit à petit une recherche riche de relations humaines, ne peuvent être étiquetés « terrains d'enquête ». Une telle nomination nous en exclurait d'emblée, nous plaçant ainsi à distance et en dehors de toute correspondance entre nous et les habitants. Nous n'allions donc pas « sur notre terrain », mais chez Madame Untel ou Monsieur X, donc dans un environnement de co-analyse. Tous ces lieux d'*habiter* raisonnent encore en nous et donc notre recherche. Nous espérons ne pas trahir, dans ce manuscrit toute la richesse que nous avons, ensemble, mis en lumière. En hommage aux habitants qui ont accepté de faire ce premier pas, décisif, qui était de nous ouvrir leur porte, nous souhaitons transcrire ici l'extrait d'un texte de Tim Ingold, qui fut une grande source d'inspiration pour nous :

« Dans l'art de l'enquête, le développement de la pensée accompagne et répond continuellement aux flux des matériaux avec lesquels nous travaillons. Ces matériaux pensent en nous comme nous pensons à travers eux. Ici, chaque mise en œuvre constitue une expérimentation, non pas au sens où l'entendent les sciences de la nature (comme mise à l'épreuve d'hypothèses prédéfinies), et pas davantage au sens technologique d'une confrontation entre des idées « dans la tête » et des faits « sur le terrain », mais plutôt au sens d'un éclaircur qui fraye un chemin et poursuit sa route pour voir où elle le

conduit. [...]. Ainsi, l'art de l'enquête avance et se transforme en temps réel, en se mettant au diapason de la vie de celles et ceux avec lesquels l'enquêteur est en contact, et plus largement du monde auquel tous appartiennent » (Ingold, 2017, p 32).

Merci donc à tous les habitants rencontrés d'avoir éclairé notre chemin.

Comme dans les chapitres précédents où nous avons déjà traité de la modalité par laquelle nous avons abordé et travaillé avec les habitants, il s'agira ici de faire une description des lieux et des environnements proches des bâtiments dans lesquels nous nous sommes rendus. Nous nous sommes principalement rendus en deux lieux : la Résidence Sainte Anne à la Motte Servolex et la Cité Mignot à Lyon. La conjoncture de chacun des deux lieux est tout à fait différente. En effet, la Résidence Sainte Anne est une copropriété qui, lors de nos visites, était confrontée à la mise en place d'un audit énergétique. Quant à la Cité Mignot, qui est constituée d'un ensemble d'habitations gérées par un bailleur social, elle était en voie vers une rénovation énergétique d'envergure quand nous y avons conduit notre enquête.

2. La Résidence Sainte Anne, La Motte Servolex (73)

2.1. Description technique de la résidence

Cette copropriété fut soumise, comme la loi le prévoyait, à un audit énergétique. Le Cabinet d'étude Albedo Energie a été choisi pour effectuer cet audit. Cette résidence se trouve dans une commune de Savoie comptant 11 680 habitants en 2016 (chiffres INSEE).

Il s'agit d'une copropriété composée de 17 bâtiments et 28 montées. Les bâtiments sont composés de 3 à 8 étages. Cela représente une copropriété de 404 logements et 12 commerces (boucher, vétérinaire, banque...). La construction des bâtiments s'est étalée sur de longues années, mais a débuté en 1967. Nous avons rencontré l'architecte à

plusieurs reprises, qui lui-même vit dans la résidence. Malgré une construction sur le temps long, les 17 bâtiments sont dotés d'une architecture quasi identique, avec une composition de parois semblable d'un bâtiment à l'autre, de même pour la taille des menuiseries.

Nous avons très vite rencontré le président du syndic de copropriété. Il s'est montré intarissable en ce qui concerne la vie dans la résidence, fier de nous préciser que forte de ses 404 logements, la résidence possédait aussi 134 arbres. Comme dans de nombreuses copropriétés anciennes, les habitants rencontrent des problèmes de stationnements, puisqu'une seule place de parking est prévue par appartement.



Photo de Paul Minard, Albedo Energie

Les façades et les planchers bas ne possèdent pas d'isolation thermique. Les ingénieurs d'Albedo Energie ont par exemple estimé à 0,6 la résistance thermique des matériaux (le

R) des murs de façade⁷⁴ ; ce qui est relativement faible, sachant que la RT 2012 impose un R de 4 pour un BBC (Bâtiment basse consommation) et 5 pour un BEPOS (Bâtiment à énergie positive). De nombreuses menuiseries ont été changées par les copropriétaires. Néanmoins, nous avons tout de même retrouvé des logements avec des vitrages simples. Les combles sont isolés avec de la laine de verre de 20cm d'épaisseur. De nombreux ponts thermiques ont été révélés, grâce à la technique de la thermographie infrarouge qui pointe les déperditions thermiques non visibles à l'œil nu.

De plus, les logements possèdent des séchoirs ouverts sur l'extérieur. Ces petits espaces ont parfois été isolés, tant bien que mal, par les habitants, mais ils n'en restent pas moins des sources importantes de déperdition de chaleur.

La résidence possède 3 chaufferies indépendantes. Elles couvrent, pour la première chaufferie, 8 bâtiments, pour la seconde, 7 bâtiments et, pour la dernière, 3 bâtiments. Les chaufferies sont constituées de chaudières gaz.

La ventilation est assurée par deux types de systèmes : une ventilation naturelle qui fonctionne grâce à des conduits shunts⁷⁵, et une ventilation mécanique. Le système shunts est dépendant des conditions météorologiques puisque l'apport de vent va avoir un effet significatif, par exemple. Les résultats sont donc aléatoires. D'autant qu'une aération suffisante n'est pas toujours assurée. Le système mécanique est une aspiration de l'air vicié (salle de bains, WC, cuisine) par des bouches d'extraction. Ce système est indépendant des aléas climatiques. L'extraction de l'air vicié entraîne une aspiration d'air sain *via* les entrées d'air situées sur les fenêtres. Nous avons remarqué, lors de nos rencontres avec les habitants, que de nombreuses personnes avaient obturé ces entrées. Elles leur procuraient en effet une sensation de courant d'air continu. Par ailleurs, de nombreux habitants se sont plaints de mauvaises odeurs. Cela était dû à la vétusté des systèmes de ventilation mécanique, comme l'ont démontré les ingénieurs d'Albedo Energie, puisqu'aucun débit des systèmes contrôlés ne correspondait aux débits réglementaires.

⁷⁴ « La résistance thermique caractérise le niveau d'isolation d'une paroi, c'est-à-dire sa capacité à laisser passer la chaleur. Plus celle-ci est élevée, plus l'isolation est importante ». Source : audit énergétique de la résidence, document Albedo Energie, 2017. L'isolation des façades est donc très faible à Ste Anne.

⁷⁵ Conduit d'évacuation de la fumée issue de la combustion du gaz naturel provenant des chaudières.

Le contrat de chauffage de la copropriété stipule, entre autres, que la température intérieure des logements sera maintenue à 21°, avec toutefois une marge de plus ou moins 1° (cela, tant que la température extérieure n'est pas inférieure à - 10°). Néanmoins, durant la plage horaire de 23h à 5h, cette température est abaissée de 2°.

2.2. La question énergétique et la dimension énergétique dans ce lieu d'*habiter*

La copropriété n'est pas un lieu facilement appréhendable par un chercheur en sociologie. Nous pensions pouvoir profiter des visites liées à l'audit, effectuées par nos collègues ingénieurs, pour nous faire connaître des habitants⁷⁶. Nous avons donc accompagné et assisté ces derniers chez les habitants volontaires pour participer à l'audit. Or, même si nous avons toujours été très bien accueillis, aucun desdits volontaires n'a souhaité donner suite à une deuxième rencontre avec nous. Nous avons été victime d'un quiproquo : les habitants, nous assimilant à une entreprise, n'ont pas saisi le sens de notre démarche et ont vu en nous, non pas une doctorante en sociologie, mais plutôt une commerciale profitant de l'audit pour vendre des matériaux isolants et autres systèmes renforçant la performance énergétique. Les aspects économiques et financiers liés à l'audit étaient pour eux très sensibles. Au point qu'ils furent sources de doutes, de craintes, voire de rejet de la part de nombreux copropriétaires. Chacun des copropriétaires devait en effet régler une part de l'audit. Cette part était minime, pour autant cela fut très mal accueilli. Les copropriétaires ont effectivement vécu l'audit comme une contrainte financière ne leur apportant rien en retour, si ce n'est d'autres contraintes *via* d'éventuelles rénovations, isolations et divers travaux, tous étant des éléments redoutés par ces propriétaires.

Les copropriétés sont des sites d'abord difficiles en ce qui concerne les rénovations énergétiques. Les décisions concernant les travaux énergétiques doivent se prendre de

⁷⁶Tous les habitants vivant dans la résidence ne sont pas les propriétaires puisqu'il y a de nombreux locataires. Néanmoins, cette information nous importe peu dès lors que nous nous intéressons aux situations d'usage et aux cheminements par lesquels les habitants passent pour faire de leur chez soi un lieu qui soit le plus agréable possible.

manière collective, et cela soulève parfois bien des désaccords entre co-propriétaires. Pour preuve, la tension très palpable que nous avons pu remarquer lors d'Assemblées Générales de copropriété. Les travaux éventuels inquiétaient, et chacun souhaitait pouvoir faire entendre sa voix face au syndic de copropriété mandaté pour faire appliquer, d'une part, les décisions prises lors de ces assemblées générales qui ont lieu une fois par an, d'autre part le règlement spécifique à la copropriété.

Certes, les habitants étaient informés des aides financières spécifiques – individuelles ou collectives – qui pouvaient être demandées dans le cadre de la copropriété. Et ces perspectives d'aide ont été largement mises en avant. Sauf que de nombreux habitants nous ont confié ne pas savoir se retrouver dans la multitude des dispositifs, des structures ou des formes de crédit auxquels ils pourraient prétendre. Ainsi, certains hésitaient-ils à engager des travaux. Ces craintes et hésitations sont d'ailleurs assez fréquentes. Au point que les conseillers des EIE (Espace info Énergie), des points info énergie donc, nous ont maintes fois indiqué qu'ils comprenaient le désarroi des copropriétaires. Y compris du fait qu'eux-mêmes éprouaient parfois quelques difficultés à s'y retrouver face à la variété des dispositifs et à leur évolution régulière.

Cependant, et après quelques semaines, nous avons pu rencontrer des habitants et nous entretenir avec eux. Ces rencontres et échanges ont pu avoir lieu à la suite d'une réunion publique. Elle fût organisée le 9 novembre 2016. Tous les habitants de la résidence étaient conviés. Une quinzaine d'habitants s'étant déplacés pour l'occasion, nous avons pu, Madame Marie Jaffrenoud, ingénieure chez Albedo Énergie, et moi-même, exposer notre démarche et échanger nos contacts téléphoniques avec plusieurs habitants. Nous avons donc pu prendre rendez-vous avec certains d'entre eux (tous n'étant pas intéressés à la fin de la réunion). D'autres ont été contactés *via* l'envoi de courriels, le président du syndic nous ayant confié à cette occasion une liste d'adresses mails.

Nous avons finalement effectué 26 conversations (dont 4 familles que nous avons vues deux fois) entre décembre 2016 et juillet 2017. S'étalant presque toutes sur plusieurs heures (la plus courte conversation a duré une heure, les autres entre 2 et 6 heures), elles sont été très riches en matière de co-analyse de situations d'usage.

Au vu de ce que nous avons rapporté plus haut au sujet de la baisse programmée de la température intérieure en temps de chauffe, la plupart des habitants que nous avons rencontrés disent ne jamais avoir chaud chez eux. Les intersaisons sont particulièrement pénibles pour ces derniers. La chaufferie est stoppée ou mise en marche à des moments qui leur semble fort peu opportuns. L'abaissement de la température la nuit est spécifiquement mal vécue lors de fêtes de famille, comme nous l'ont expliqué plusieurs habitants. Les repas se terminent alors avec des invités qui disent avoir froid. De plus, l'absence d'isolation des murs génère, chez certains habitants, de l'humidité, notamment aux alentours des menuiseries. Ces situations sont assez fréquentes, tout particulièrement dans les logements qui sont loués. Les locataires n'ayant pas mandat pour engager eux-mêmes des travaux d'isolation. Quant aux propriétaires, bien que parfois sollicités, ils ne sont pas toujours réceptifs aux demandes et/ou informations données par les locataires.

3. La Cité Mignot, Lyon (69)

3.1. Description technique de la Cité

La Cité Mignot se situe dans le quartier Perrache – Sainte Blandine de Lyon. Cette Cité a fait l'objet d'un projet d'éco-rénovation. Le maître d'ouvrage est la Société Régionale d'HLM de Lyon, entreprise sociale pour l'habitat faisant partie du collectif Habitat en Région.

La Cité Mignot (nom qui lui a été donné à l'occasion de l'éco-rénovation par le Directeur Général de la SRHLM de Lyon, mais qui n'est pas reconnu par les habitants) fait partie des immeubles dits HBM (Habitations Hygiéniques à Bon Marché) (cf. photos page suivante).

La Cité fut construite en deux temps : tout d'abord de 1913 à 1914, puis le reste fut construit à partir de 1930. Elle est aujourd'hui inscrite à l'Inventaire général du patrimoine culturel comme architecture remarquable. L'architecte, Auguste Schaeffer, avait par ailleurs été lauréat d'un concours (dans lequel Tony Garnier était membre du jury) avec un projet datant de 1912 et intitulé : « Où l'air et la lumière pénètrent, la maladie ne rentre jamais ». Les murs de façade sont en béton de mâchefer ; un béton qui est en fait composé de déchets sidérurgiques. Il est poreux et favorise une respiration naturelle des murs. Pourtant, à la suite de travaux de ravalement de façade, les murs ont été enduits d'une peinture acrylique qui, aujourd'hui, empêche la respiration naturelle des murs. Cela engendre une humidité accrue dans certains logements.





Photos Olivier Chavanon

Cet ensemble d'immeuble ancien ne répondant évidemment pas aux réglementations thermiques actuelles, un appel d'offre fut lancé en 2017. C'est le Groupement Bouygues-GFA qui fut retenu. L'ambition première du maître d'ouvrage est d'atteindre les critères des BBC (Bâtiments Basse Consommation) soit, pour une rénovation, une consommation de 96KWh/m²/an (pour l'ensemble du bâtiment). Est prévu un raccordement au réseau de chauffage urbain de Lyon Confluence. Cela sous-entend que les radiateurs, aujourd'hui électriques pour la plupart et installés par les locataires, seront changés. Un nouveau système de tuyauterie passera dans chacun des logements. Sera aussi prévue la mise en place d'un système de collectes de données énergétiques. Une VMC sera également mise en place dans les logements. Indispensable, l'isolation des toitures sera aussi réalisée. Les menuiseries seront par ailleurs changées, de même que certaines portes d'entrées (les plus abimées).

Il est par ailleurs exigé de la part du maître d'ouvrage que les habitants puissent bénéficier d'un accompagnement. « Cet accompagnement doit aboutir à une mobilisation des locataires dans le processus de décision des travaux d'éco-rénovation »⁷⁷. La question énergétique, mais aussi la vie du quartier ou encore le maintien des personnes âgées à domicile, sont des questions qui doivent être creusées lors de l'accompagnement tel qu'il est défini par la S.A Régionale HLM de Lyon. La « mobilisation » ainsi que « l'adhésion » des habitants sont clairement spécifiées. L'accompagnement comprend donc ici une phase se situant en amont du projet, puis une phase pendant les travaux, et enfin une phase « usages » des nouveaux logements.

3.2. Les habitants de la cité et la gardienne, personnage clé dans l'échange bailleur-habitants

Les habitants de Mignot bénéficient de la présence d'une gardienne. Elle ne vit plus sur place, mais elle est présente une grande partie de la journée sur le site. Il s'agit d'une femme énergique, sympathique et énormément appréciée. Il ne s'est pas passé une fois, lorsque nous discutons avec elle, sans que notre conversation ne soit interrompue par un appel d'un habitant concernant : une ampoule à changer, une clé trouvée, un autre souci d'ordre domestique, voire personnel. La gardienne est là, et informe autant qu'elle le peut sur le projet et ses avancements. Sa place n'est pas simple. Elle est parfois mise en porte à faux du fait de sa position. Elle est à la fois très proche des habitants mais est aussi employée par le bailleur. Les craintes, les critiques, voire la colère exprimée par certains habitants exaspérés par le projet, lui reviennent, ce qui n'est pas des plus confortable pour elle. Quoi qu'il en soit, elle reste la figure référente des habitants qui la connaissent parfois depuis de longues années et qui ont toute confiance en elle.

⁷⁷S.A Régionale HLM de Lyon. (2017). *Eco-rénovation de la Cité Mignot*. Dossier de demande de subvention, Décembre 2017, p 10

C'est aussi grâce à elle que nous avons rencontré certains habitants. Puis, le bouche à oreilles aidant, ainsi que la présence d'Olivier Chavanon⁷⁸, nous avons pu, relativement aisément, rencontrer plusieurs familles. Nous avons pu bénéficier d'un logement sur place, ce qui nous a permis de vivre, au moins pour un temps, au milieu des habitants, de nous imprégner de leur lieu d'*habiter* et d'y effectuer 38 conversations.

Il est ici important de noter que nombreux sont les locataires qui nous ont confié avoir le sentiment d'être abandonnés par le bailleur (et notamment le bailleur précédent). Ils se sont sentis ignorés, pas écoutés malgré leurs nombreuses plaintes concernant la difficulté de se chauffer l'hiver notamment. Ne comptant plus sur une quelconque aide, ils ont effectué des travaux chez eux, à leurs frais.

3.3. La question énergétique et la dimension énergétique dans ce lieu d'*habiter*

Comme nous l'avons spécifié plus haut, les habitants se chauffent, pour la plupart, à l'électricité. Ce sont souvent ces derniers qui ont acheté et installé les radiateurs présents lors de leur emménagement, lorsque celui-ci est déjà ancien. Ces radiateurs sont, pour ceux que nous avons pu voir, des émetteurs de chaleur peu économe en énergie (radiateurs que l'on surnomme souvent des « grille-pain »). Les habitants font donc très attention à ne pas trop consommer, afin de ne pas risquer d'avoir une facture d'électricité trop importante. Certains habitants se munissent de chauffages d'appoint qu'ils sortent en cas de grand froid.

Les menuiseries sont souvent abîmées (portes d'entrée comme fenêtres). Elles ne sont pas étanches et laissent passer le froid comme le chaud. Donc, de nombreux habitants disent ressentir des courants d'air, et surtout se sentent parfois impuissants, aussi bien lors des pics de chaleur que des pics de froid.

⁷⁸Enseignant chercheur à l'USMB et ayant conduit une recherche et une exposition sur la mémoire des habitants de la Cité Mignot. Chavanon O. (2018). Archives municipales de Lyon. SA Régionale HLM de Lyon. *Exposition Longue vie à la cité Mignot !*. Archives municipales de Lyon. Juillet-Octobre 2018.

Bien que locataires, certains habitants ont effectué des travaux, parfois lourds, dans leur habitat, comme le feraient des propriétaires. Quelques-uns ont posé une isolation intérieure à leurs frais ou de la laine de verre dans les combles afin de rendre leur habitat moins énergivore et/ou plus chaud. D'autres procèdent régulièrement à de petites rénovations : peinture, tapisserie, confection de placards muraux, renouvellement du revêtement de sol, changement de cuisine, etc.

Un élément, présent dans chacun des habitats, se révèle être précieux pour les habitants : un placard ouvert sur l'extérieur grâce à des petits trous (cf. photos pages suivantes). Ce placard se situe en général dans la pièce où se trouve la cuisine. Ce placard est très néfaste d'un point de vue énergétique puisqu'il est une ouverture constante sur l'extérieur. Certains habitants ont bouché entièrement ou partiellement les trous avec les « moyens du bord », mais d'autres, nombreux, ont conservé les cavités. Il a d'ailleurs été décidé, après discussion entre les habitants et le bailleur, de conserver cette spécificité qui plait tant aux habitants.





Ci-dessus, 3 photos prises par nos soins lors de notre immersion dans l'appartement qui nous avait été prêté.

Ce placard est utilisé pour stoker des fruits, légumes, voire des objets comme des chaussures ou de la vaisselle. Et même s'il « *fait entrer le froid* »⁷⁹, comme nous l'a dit une habitante, ce placard est un point qui reste de bon augure aux yeux des habitants.

Comme nous bénéficions d'un logement, nous avons pu tester la salle de bains « *minuscule* »⁸⁰, comme la définit une habitante. Il faut dire que le bâtiment datant du début du XX^e siècle, de telles pièces n'étaient pas prévues par les concepteurs. Chaque logement bénéficiait d'un cabinet de toilette individuel, ce qui était déjà très innovant, mais pas de douche. Ces dernières ont donc été installées plus tard (par le bailleur, voire par certains locataires) dans le peu d'espace qui restait à côté des toilettes. Ce qui rend ces endroits parfois très exigus. Certains habitants ont procédé à des petites rénovations. D'autres à de plus importantes. Ils ont abattu des cloisons, afin d'agrandir un peu l'espace devenu « salle de bains ». Quoi qu'il en soit, cette pièce reste pour beaucoup une pièce fort peu commode du fait de sa petite taille.

Les deux lieux de vie que nous avons découverts sont tout à fait différents. Nous n'avons, en effet, pas affaire aux mêmes cadres juridiques (d'un côté nous avons un bailleur social avec uniquement des locataires et de l'autre une copropriété avec des propriétaires vivant sur place et des locataires), ni aux mêmes systèmes énergétiques. Par ailleurs, l'actualité de chacun de ces lieux n'était pas faite des mêmes enjeux. Une lourde rénovation était prévue d'un côté, uniquement un audit énergétique de l'autre. Néanmoins, les habitants de chacun des deux ensembles se trouvent bien souvent face aux mêmes situations : trop de chaud, trop de froid, des courants d'air, de l'humidité, etc. Or, comme ce sont ces situations-problèmes qu'il nous importait de saisir, ces deux lieux furent riches en situations d'usage, en innovations habitantes et en expérimentations diverses. Nous le montrerons dans la Partie 3 de notre texte.

⁷⁹ Habitante de Lyon, le 23 janvier 2018

⁸⁰ Habitante de Lyon le 12 janvier 2018

Conclusion du chapitre

Les usages sont aujourd'hui une question centrale dans le monde du bâtiment. Traiter d'usage est cependant inadéquate en ce qui concerne l'*habiter*, qui, rappelons-le, relève d'un processus indéterminé. Il est donc plus juste d'arrêter notre regard sur les situations d'usage répondant de l'esquisse, du processuel. Grâce à cela, nous pouvons nous situer dans une approche où nous n'avons plus affaire à un « usager » (qui dans ce cas entre forcément en interaction avec l'objet/le service étudiés et, qui plus est, représente une entité extérieure à la situation), mais à un habitant qui, au gré de son *habiter*, est amené à faire face à des situations-problèmes (impensées au préalable par les concepteurs). Cette indétermination engage l'habitant dans une « écologie des usages » qui est la trame de sa relation avec la dimension énergétique.

Traiter de situation d'usage nous permet de nous saisir de ce qui fait le redimensionnement du *chez soi*. Autrement dit, les situations d'usage sont révélatrices des processus par lesquels la question énergétique devient endogène à l'*habiter*. *Habiter* est une aventure par laquelle les habitants sont pris. Comme toute aventure qui se respecte, l'*habiter* est imprévisible. Il suit des lignes et cheminements qui se tissent en fonction du déroulé de la trame en train de se faire. L'habitant en est le principal protagoniste. Et il en est ainsi même s'il est entouré de personnes qui, parfois, décident des travaux à effectuer dans son logement, d'un propriétaire qui ne souhaite engager des travaux, mais encore de professionnels du bâtiment venus enquêter puis faire des travaux dans un lieu qui n'est pour eux qu'un logement. À tout cela s'ajoute le fait qu'il est aussi entouré d'éléments matériels et techniques : une architecture, des menuiseries plus ou moins hermétiques, un système énergétique et des appareils bien souvent énergivores.

L'habitant est donc amené à composer avec des modalités hétérogènes et complexes par lesquelles il tend à tisser une trame qui soit la plus solide et bienfaisante possible. Il fait face à des situations-problèmes qui l'amènent à déployer un ou plusieurs usages, à tester, à expérimenter ; précisément toutes ces situations d'usage auxquelles nous nous sommes intéressés. Ce travail n'aurait pas pu se faire sans la coopération des habitants

que nous avons rencontrés. Nos deux lieux d'immersion ont été riches en connaissances sur l'*habiter* et le *chez soi* et nous ont montré à quel point les savoirs habitants sont remarquables. Les activités de ce héros ordinaire qu'est l'habitant ne peuvent donc pas être réduites à des « comportements », des « usages » ou « écogestes » mais doivent être considérées par les professionnels du bâti. En effet, l'habitant acquiert une expérience et redimensionne son *chez soi* par ce savoir-faire spécifique et inhérent au *chez soi*.

Conclusion de la partie

L'*habiter* n'est pas réductible à un « mode d'habiter » ou à un « type d'habitant », encore moins à un « style de vie ». L'*habiter* n'est pas la somme d'une équation mathématique composée de « comportements », d'« usages » ou d'« habitus ». L'*habiter* ne se limite pas à une fonction donnée à une pièce, à un système énergétique ou encore à la performance de son matériau d'isolation. *Habiter* ne s'apprend pas et reste à tisser dans la quotidienneté des habitants. Penser l'*habiter* c'est penser l'interpénétration mutuellement constitutive habitant/habitat. Les habitants sont pris par des situations-problème aux multiples contingences, et tentent de déployer des usages en réponse. Ces usages se déroulent au gré de leurs activités, et c'est à travers eux que les habitants acquièrent une connaissance unique de leur habitat. Ils bricolent, ils manipulent, ils testent et observent. À tel point, qu'ils parviennent à agir par anticipation. Bien que certains événements marquants du quotidien fassent référence, ce savoir et ce savoir-faire ne peuvent être figés une fois pour toute dans des modes d'emploi ou des guides. C'est parce que les habitants font face à ces situations que la question énergétique bascule pour devenir une dimension endogène à l'*habiter*. Les habitants redimensionnent leur *chez soi* en connexion avec les personnes présentes dans l'habitat, leur état de santé, les visites ou encore le système énergétique dont ils disposent. Une interrelation se tisse également avec l'extérieur et le paysage, la météo, les saisons ou encore l'heure sont intégrés au *chez soi* et à la constitution de « coins » significatifs. Le déploiement d'une balistique sociologique est donc primordial. Les habitants se tricotent des lieux bien à eux. Des lieux plus ou moins éphémères, plus ou moins mouvants. Mais des lieux qui alimentent leur *chez soi*. Le corps des habitants, bien qu'oublié par les professionnels du bâtiment, est mis, parfois, à rude épreuve. Il est l'intercesseur par lequel l'habitant entre en relation avec la dimension énergétique. Leur quotidien est en effet constitué de ressentis, de mouvements, de questionnements, de mises en usage. Tous, étant dépliés au fil même des activités. Le froid ressenti par l'habitant va l'amener à agir pour régler le problème en montant le chauffage, en fermant une fenêtre ou encore en coupant une pièce du reste de la maison. De même que le manque de luminosité va amener l'habitant à allumer le point lumineux central

ou à se rapprocher d'une ouverture sur l'extérieur. C'est donc en nous saisissant de ces situations, de leur cheminement, que nous pouvons appréhender toute la complexité de *l'habiter*, du *chez soi* et de la dimension énergétique. Etudier *l'habiter* nécessite par ailleurs, qu'un panel non exhaustif d'acteurs soit mobilisé pour en comprendre les rouages en situation. L'aspect technique est tout aussi primordial que l'aspect humain puisque tous deux entrent en interrelation dans la quotidienneté des habitants. Et, pour mettre en lumière ces situations, une coopération avec les habitants s'avère des plus opportunes. Pour notre part, nous avons eu la chance d'être accueillis par des habitants de la Motte Servolex en Savoie et par des habitants de Lyon, dans le Rhône. Tous ont éprouvé des difficultés à parler de leur *chez soi*. Car *l'habiter* ne se dit pas d'emblée. Il faut savoir tisser une conversation grâce à laquelle habitant et chercheur chemineront vers une même quête. Une véritable exploration du *chez soi* s'avère nécessaire pour chacun. Car les traces, aussi minimes soient-elles racontent souvent plus que de grands discours. Elles engagent sur des pistes fructueuses dont l'habitant et le chercheur se nourrissent.

L'habitant poursuit ainsi la construction de son habitat qui, par essence, n'est jamais « achevé », qui possède son propre rythme et surtout son propre mode d'intégration de nouvelles habitudes lors des situations d'usage auxquelles il aura à faire face. Aussi, les dimensions instituées de la question énergétiques, nous allons le voir dans la prochaine partie, restent exogènes à *l'habiter* puisqu'elles ne peuvent infiltrer, du fait de leur nature, le mode d'intégration inhérent à *l'habiter*.

PARTIE 2.

LES DIMENSIONS INSTITUEES ET EXOGENES

DE LA QUESTION ENERGETIQUE

Nous l'avons vu plus haut, la question énergétique prend une dimension endogène à l'*habiter* dès lors qu'elle est intriquée à une situation d'usage, généralement générée par un problème subi par l'habitant. Par la dimension énergétique ainsi intégrée à la trame de l'*habiter*, se tisse donc un redimensionnement du *chez soi*. Toutefois, la question énergétique, telle qu'elle est pensée par les pouvoirs publics et les concepteurs du bâtiment, ne peut, en l'état, demeurer qu'un élément exogène à l'*habiter*. En effet, l'homme est depuis longtemps distancié de l'énergie qu'il consomme. À tel point que l'usage qu'il en fait est très vite considéré comme devant être sujet d'enseignements et d'accompagnements. Dans les années 70, cet « usager » est sommé de modérer, voire de diminuer sa consommation d'énergie. Et ce, alors même que la commercialisation du « progrès » et du « confort » s'opère via l'énergie électrique.

Par ailleurs, les textes de la loi transition énergétique pour la croissance verte véhiculent à grands frais la volonté de changement en vigueur aujourd'hui. Or, l'*habiter* ne tisse sa trame que par des « changements » générés par des situations-problèmes rencontrées au fil des activités habitantes propres au *chez soi*. Dans ces conditions, le changement pré conçu et attendu par les pouvoirs publics ne peut donc avoir qu'une influence (s'il en a une) minime et fuyante quant aux usages déployés par les habitants. Cette absence d'impact est d'autant plus marquante lorsque l'on met en lumière l'uchronie dont usent les pouvoirs publics lorsqu'ils traitent, par exemple, de « facteur 4 ». En outre, le non-temps dont il est question est agrémenté par l'instauration d'une logique de projet qui circonscrit et pré détermine les actions que les citoyens sont sommés de mettre en place « pour le climat ». Ces modèles temporels ne sont pas ceux de l'*habiter* et ne peuvent faire sens dans un *chez soi* qui tisse ses propres rythmes et se nourrit de sa propre temporalité. Enfin, s'il est un rythme qui est tout à fait bouleversé, c'est bien celui de la conception et de la construction du bâti, puisqu'elles sont sous le joug d'exigences qui courent depuis plusieurs décennies, mais qui s'affirment toujours davantage : celle d'une normalisation toujours plus poussée des logements et celle d'un mouvement incitant les concepteurs à se tourner vers l'industrialisation. Comme nous avons pu le souligner ci-devant, l'*habiter* est mis à mal par cette volonté qui place le fonctionnalisme

comme fer de lance. Les habitants sont donc confrontés à des habitats fonctionnels et des injonctions diffusées lors de campagne de communication. Ces dernières ne font, par ailleurs, que révéler la vision qu'ont les pouvoirs publics de l'habitant comme étant un « usager » ou encore un « consommateur » de l'*habiter*. Mais un autre fait retient l'attention : les concepteurs doivent toutefois répondre aujourd'hui à tant de normes et de réglementations, et le bâtiment est envisagé, étudié et disséqué par tant de corps de métiers qu'il semble légitime qu'il soit perçu par ces derniers comme répondant, la plupart du temps, à une exigence de « parfait achèvement ». Cependant, nous insistons sur le fait que ces garanties normatives n'assurent pas, à elles-seules, le bien-être des habitants dans leur quotidienneté du *chez soi*. Par ailleurs, nous verrons que la remise des clés ne signifie pas que l'habitat est achevé et prêt à être consommé par l'occupant. Les habitants continuant en effet, de concevoir et de construire leur habitat en l'habitant.

Enfin, les exigences environnementales et énergétiques ont généré la floraison de labels propres au bâtiment. Le label HQE (Haute Qualité Environnementale) est le plus ancien, puisque l'association fut créée en 1996⁸¹. Son intégration - parfois forcée - dans les modes d'organisation, de conception et de construction a chamboulé un savoir et un savoir-faire, notamment chez les architectes. En devenant une norme, ce label s'est imposé au point qu'aujourd'hui aucun concepteur ne se risquerait à passer outre ses recommandations. De plus, le modèle managérial que le label véhicule nécessite la survenue de spécialistes, des « experts » appelés les AMO HQE (assistants à maîtrise d'ouvrage HQE) qui sont chargés de s'assurer que la ligne HQE soit tenue par l'ensemble des professionnels.

⁸¹ L'association HQE voit le jour en 1996 puis en 2004 elle est reconnue comme étant une association d'utilité publique ; cette même année, une convention fut signée entre l'association HQE et l'AFNOR Certification pour la mise en place de la certification NF HQE. Pour de plus amples détails, nous pouvons nous référer à Jean Hetzel, Bâtiments HQE, AFNOR, 2009

CHAPITRE I.

L'ÉNERGIE ET SES USAGES : PRECISIONS HISTORIQUES

Aujourd'hui, il est question de « l'usage » dans de nombreux secteurs et non pas seulement dans le monde du bâtiment. L'usage devient un faire-valoir qui passe pour être le garant d'une prise en considération de pratiques et de comportements. Pourtant, nous soutenons l'idée que lorsqu'il s'agit « d'usage », il s'opère une distanciation forte avec la situation d'utilisateur, puisqu'un usage est généralement un construit social. L'« usage », est pensé en mode binaire par les professionnels du bâti. Il y aurait donc, d'un côté un objet (le logement, une technique, le système énergétique) doté d'une fonction et de l'autre côté, un usager doté de buts. L'un répondrait quasi automatiquement aux attentes de l'autre. Il est alors logique que les concepteurs et les pouvoirs publics s'attendent à ce que les usagers adoptent de « bons comportements ».

L'arrivée de l'électricité est très révélatrice de cette pensée en mode binaire. Son arrivée dans les foyers français puis sa commercialisation et l'exploitation de la manne financière que cela pouvait représenter (notamment lors de partenariats entre distributeurs d'énergie et constructeurs d'appareils électriques), ont été constitutifs d'une distanciation entre l'habitant et l'énergie. L'utilisateur final, qui n'a plus à se soucier de son approvisionnement en énergie, est généralement considéré comme étant un simple usager. Autrement dit, il est juste attendu de lui qu'il sache en faire un bon usage. Ce processus s'est bien sûr mis en place progressivement. Si dans les années 70 le chauffage électrique se fait de plus en plus présent en France, les ménages français sont quelques peu réticents face à ce moyen de chauffage. Simple d'utilisation et dispensant rapidement la chaleur recherchée, il reste financièrement peu intéressant. Après quelques expérimentations et recherches, ce frein fut levé au moins de manière théorique : pour que le chauffage électrique coûte moins cher aux ménages, il faut pouvoir isoler les parois des habitats. Les questions liées à la thermique du bâtiment prennent donc une nouvelle tournure, bien que nous ne parlions pas encore à ce

moment de « performance énergétique ». Au même moment, avec le choc pétrolier, de nouvelles recommandations voient le jour. Il est demandé aux français de mettre un « terme aux gaspillages »⁸² d'énergie. L'homme, est de plus en plus amené à consommer une énergie avec laquelle il n'a plus de rapport direct, mais avec réflexion et modération. Notons ici que ce qui est posé comme une équation allant de soi ne va précisément pas de soi, notamment « du soi ». En effet, il est somme toute difficile pour quiconque de parvenir à objectiver ses pratiques de consommation et de leur contrôle quand plus aucun rapport direct avec ce qui est consommé ne permet de prendre la mesure de l'intelligibilité en situation de ce simple verbe d'action et son COD : « consommer » (quoi) « de l'énergie ».

I. La dépossession de l'énergie par l'habitant

L'homme a fait « le choix du feu » et a instauré « une coupure radicale d'avec le monde des énergies renouvelables, un interdit posé à la science, et non par la science, sur toute recherche qui ne suivrait pas la voie de la puissance de l'énergie fossile » (Gras, 2007, p 62). Aujourd'hui la plupart des habitations sont en effet pourvues d'un système électrique (provenant de l'énergie fossile ou nucléaire), tant pour le chauffage, l'éclairage ou encore les besoins ménagers. Ce qui est le cas dans la Cité Mignot, notre principal terrain d'enquête⁸³. Bien que les énergies dites renouvelables⁸⁴ sont aujourd'hui au cœur des débats, elles restent encore bien faibles : « La part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie de la France a progressé de près de 7 points sur les dix dernières années, passant de 9,3 % en 2006 à 16,0 % en 2016. Les énergies renouvelables constituent ainsi la quatrième source d'énergie primaire en 2016, derrière le nucléaire, les produits pétroliers et le gaz. Le bilan publié par le ministère fait le point sur les différentes énergies et leurs évolutions.

⁸²[DECLARATION DE PIERRE MESSMER PREMIER MINISTRE - Vidéo Ina.fr](#)

⁸³L'électricité d'origine nucléaire représente 78 % de la consommation électrique française (mais seulement 17 % de la consommation finale d'énergie française qui comprend le pétrole, le gaz...).

⁸⁴ « Une énergie est dite renouvelable lorsqu'elle provient de sources que la nature renouvelle en permanence, par opposition à une énergie non renouvelable dont les stocks s'épuisent. Les énergies renouvelables proviennent de 2 grandes sources naturelles : le Soleil et la Terre », <https://www.edf.fr/.../qu-est-ce-qu-une-energie-renouvelable>

Globalement, même si les pompes à chaleur, les biocarburants et l'éolien ont beaucoup progressé depuis 20 ans, le bois énergie et l'hydraulique restent prédominants, représentant à eux seuls 60 % des énergies renouvelables.⁸⁵ L'énergie solaire photovoltaïque ne représente, elle, que 2,7 % de la consommation.

Les bâtiments, tels qu'ils sont conçus de nos jours, promettent un confort qui ne va pas sans un système énergétique standardisé et dit « performant ». L'apport des ressources que sont l'énergie nucléaire, l'hydroélectricité ou encore chimique (pétrole, gaz, charbon) est partiellement ou totalement soustrait aux soucis de la très grande majorité des habitants. Exceptés ceux qui cultivent et récoltent leur propre biomasse, nous y reviendrons, ou qui autoproduisent et autoconsomment sur place une partie de l'énergie électrique dont ils ont besoin, la plupart ne créent pas eux-mêmes l'énergie dont ils ont besoin. Il y a une réelle dépossession des ressources d'énergie qui ne deviennent qu'affaire de pouvoirs publics et d'experts.

L'habitant est dans tous les cas confronté à des recommandations. Il est sommé d'adopter des « éco-gestes », d'être sensible à la question énergétique, alors même que tout est fait pour qu'il n'en ait qu'une mesure distanciée.

Il en est ainsi pour ceux qui utilisent la biomasse. Le bois, première énergie renouvelable consommée en France avec l'hydraulique, est en effet aujourd'hui qualifié de polluant et doit être encadré⁸⁶. La moitié des équipements individuels est considérée non performante et très polluante. Ces équipements émettraient 80% des particules fines dues au chauffage bois, ce qui n'est pas le cas pour les équipements collectifs, à plus forte puissance (chauffage urbain, chaudières biomasse collectives et industrielles). L'Ademe a par ailleurs lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) : « Afin d'accélérer

⁸⁵<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/energies-renouvelables-en-france-chiffres-cles-2018>

⁸⁶Note de l'Ademe : « L'ADEME encourage le développement du bois comme source d'énergie pour la production de chaleur tout en veillant à l'utilisation de combustibles appropriés et de techniques efficaces à haute performance environnementale. En effet, en raison de la présence importante dans le parc domestique d'appareils anciens (avant 2002) et de foyers ouverts, le chauffage au bois peut, en période hivernale, dans certaines régions, contribuer fortement à la pollution atmosphérique. L'Agence recommande, en priorité dans les zones où la qualité de l'air doit être particulièrement améliorée, de réduire, pour le parc résidentiel, l'usage des foyers ouverts et appareils à foyers fermés antérieurs à 2002 et de mettre en place, pour le parc collectif et industriel, les meilleures techniques disponibles permettant de réduire les émissions de polluants (particules, HAP, NOx et COV) » <https://www.ademe.fr/bois-energie-qualite-lair>

le renouvellement du parc non performant et de diffuser largement les bonnes pratiques [...] à destination des collectivités pour les accompagner dans le montage de Fonds Air »⁸⁷. Au-delà de la seule question de la consommation énergétique, il s'agit ici de celle de la qualité de l'air, de plus en plus prépondérante dans les questions environnementales.

Toutefois, pour revenir à notre préoccupation fondamentale, l'énergie bois nécessite, de la part des habitants, qu'ils entrent dans une autre relation avec la question énergétique. En effet, qu'ils coupent et débitent eux-mêmes - ou pas - les bûches, il leur faut *a minima* aller les chercher, les stocker, puis, lorsque la saison et les températures l'imposent, les intégrer dans le foyer, les faire prendre par le feu. Et cela nécessite non seulement du temps, également des savoir-faire, mais aussi un engagement physique de la part des habitants ; cet engagement physique est proportionnel au nombre de tâches réalisés : coupe en plein bois, débitage des troncs, chargement, stockage pour le séchage, puis coupe, puis une phase de rangement en extérieur puis, aux rythmes des besoins, une action régulière d'apport de bûches à l'intérieur de l'habitat au gré des périodes et moments de froidure. Des bûches qui seront enfin allumées dans la cheminée, le poêle, l'insère, voire la cuisinière à bois. Outre ces engagements corporels, l'habitant doit mobiliser des savoirs et des savoir-faire, qu'il devra bien évidemment ajuster au regard de la récolte, des espèces et la taille des bois récoltés. Il doit également savoir planifier et anticiper sa production et sa consommation de bois (de n-1 à n-3). Par ailleurs, il lui faut savoir définir la longueur de coupe des bûches, celle qui convient au mieux au regard de son équipement, voire les grosseurs adéquates selon les conditions météorologiques et les situations de ressenti (en cas de grand froid, de période fraîche mais humides, des passages de saisons, etc.), quitte à fendre celles qui seraient d'emblée trop imposantes, peu adéquates en telle ou telle situation. Il lui est encore nécessaire de bien définir le moment adéquat, selon un delta de 1 à 3 année de sèche selon les espèces d'arbres (1 année s'il a récolté, par exemple, du bois de frêne ou de bouleau, 2 années maximum pour le bois de charme, 3 années et plus pour du bois de chêne). Tous ces savoirs et savoir-faire devant être sans cesse actualisés pour que

⁸⁷<https://www.ademe.fr/expertises/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-laction/produire-chaaleur/dossier/bois-biomasse/bois-energie-qualite-lair>

soit utilisé de manière efficiente la biomasse qu'il a généré et dont il s'est doté pour se chauffer ou pour cuisiner.

Ce que nous voulons avancer à travers cet exemple de l'énergie bois, n'est pas un plébiscite pour les feux de cheminée. Nous voulons simplement signifier le fait que l'homme, dans certaines circonstances, est amené à entretenir une relation à la fois concrète et efficiente à l'énergie. « Partout où les citoyennes et les citoyens s'associent afin de reprendre la main sur l'approvisionnement en eau et en énergie ou sur les infrastructures de leur vie locale, ils font des expériences depuis longtemps oubliées d'auto-efficacité véritablement collective » (Rosa, 2018, p 508). Cette « reprise en main » peut se manifester lorsque les habitants optent pour de l'autoconsommation (solaire par exemple). Ils se placent alors dans une position d'un consommateur qui est aussi le producteur de l'énergie qu'il consomme. Un constat qui nous amène à considérer le fait que nombre d'habitants sont dans cette « reprise » : chaque fois qu'ils expérimentent leur habitat, dès lors qu'ils ressentent un manque ou une gêne et que l'énergie devient un élément endogène de leur *chez soi*.

L'énergie électrique – de même que le gaz – est généralement insaisissable pour les habitants. Dominique Desjeux parle de l'énergie électrique comme étant une « évidence invisible » (Desjeux 1996). L'énergie est une compagne indispensable, discrète, serviable au possible. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour qu'elle survienne, sans que cela ne suscite une quelconque réflexion, un quelconque engagement, du moins dans tous les cas (sans coupure, sans rupture de réseaux, etc.) où « elle » remplit « automatiquement » sa mission.

À cette configuration rappelant un état d'impensé dans la réception de cette énergie électrique qui nous vient sans avoir à y penser ou à faire quelque chose (modulo le fait d'appuyer sur un bouton ou de tourner une tête de thermostat), ajoutons le côté imperceptible qui la caractérise. Il est en effet à noter la chose suivante : « les physiciens emploient le terme d'énergie pour désigner une capacité à modifier un état ou à produire un travail entraînant un mouvement ou générant un rayonnement électro

magnétique - de la lumière, par exemple - ou de la chaleur »⁸⁸. L'énergie est donc plus un mouvement qu'un état de chose⁸⁹. Elle est filante, ce qui renforce son côté imperceptible aux yeux des habitants. Malgré cela, elle est capable de « modifier un état », donc d'influer sur les corps – qui eux-mêmes vivent par l'énergie ainsi produite par l'alchimie corps/aliments/environnement -, mais aussi sur l'environnement des Hommes. C'est par elle que les habitants vont pouvoir réchauffer leur corps, cuire leurs aliments et s'éclairer lorsque la lumière naturelle fait défaut. Est-ce à dire, à l'instar de ce qui est communément pensé, que les habitants entretiennent une relation mécanique/utilitariste à l'énergie ? À cela nous avons répondu par la négative dans notre première partie. En effet, nous soutenons que la question énergétique ne se pose pas d'emblée pour les habitants. Et nous avons commencé à montrer qu'elle sous-tend et occasionne de nouvelles manières de faire et des savoir-faire qui font que la question de l'*habiter* est précisément redéfinie.

Ce dernier point est important au vu des modalités par lesquelles la question énergétique a été posée, voire imposée par les pouvoirs publics et les experts, et ce, depuis de longues années.

Nous traiterons ici essentiellement de l'énergie électrique. L'électricité, énergie présente dans la grande majorité des foyers français, est une ressource couramment utilisée pour les besoins de chauffage, d'éclairage, pour les besoins culinaires ou encore pour l'utilisation d'un nombre - exponentiel - d'appareils : électroménagers, informatiques, numériques, etc. Ne traiter que d'énergie électrique ici nous semble judicieux et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, chacun des foyers français est aujourd'hui pourvu d'un accès à l'énergie électrique. Néanmoins, l'arrivée lente de cette énergie dans les foyers (foyers bourgeois et citadins dans un premier temps et ce, sur un temps relativement long) n'a pas toujours été vue d'un très bon œil. Des écrivains, comme Albert Robida, décrivaient cette énergie comme dangereuse pour l'avenir de l'humanité. Albert Robida est, entre autres, l'auteur de La vie électrique, publié en 1883 (Robida, 2005 [1883]). Un ouvrage dont le propos dominant faisait craindre une « catastrophe

⁸⁸<https://www.futura-sciences.com/sciences/definitions/energie-energie-15884/>

⁸⁹La « force en action », cette racine grecque du mot énergie montre à quel point ce terme porte en premier lieu l'idée d'une certaine puissance, mais aussi d'un mouvement.

électrique » apportant son lot de calamités et d'infortunes environnementales. Outre ces appréhensions, il aura fallu attendre le début du 20^{ème} siècle pour que l'électricité ne soit plus, en France, seulement un objet de recherche confidentiel mais qu'elle se fasse connaître du grand public. Si nous remontons à la fin du 19^{ème} siècle, un des principaux arguments des médecins en faveur de l'éclairage électrique, au détriment de l'éclairage au gaz, par exemple, est un argument hygiéniste : le gaz entraînant des fumées toxiques. Ainsi, selon les analyses de Alain Beltran et Patrice Carré, l'énergie électrique « concilie les vertus de l'hygiène, de l'efficacité et même de l'esthétique » (Beltran et Carré, 1991, p 96) . Ils ajoutent plus loin : « la vie urbaine a épousé longtemps le rythme du soleil. L'électricité rompt ce rythme multiséculaire. Elle crée un besoin de lumière » (*Ibid.* p 99). Ils soulignent aussi l'aspect pratique de cette énergie : « L'électricité était aussi une lumière obéissante. On l'allume et on l'éteint à volonté, d'un geste simple et unique » (*Ibid.* p 111). L'interrupteur devient un intermédiaire. Il facilite la vie quotidienne tout en gardant à distance les utilisateurs de l'énergie électrique. Ils ne la voient pas. Elle circule en toute autonomie via des réseaux et des systèmes de fils dont les caractéristiques et mécanismes échappent à la connaissance d'habitants qui n'ont nul besoin d'en savoir plus pour utiliser cette énergie. Au point que cette distance cognitive n'ait empêché la diffusion de l'électricité. La consommation moyenne par abonné pour les usages domestiques s'est, par exemple, vue doubler en France dans les années 1950.

Ensuite, le chauffage électrique est devenu, depuis les années 70, très répandu en France. Et c'est aussi le moyen de chauffage dont disposent la plupart des habitants de notre principal terrain d'enquête (avant travaux). La diffusion rapide et abondante du chauffage électrique est un des éléments représentatif de la dimension commerciale qu'incarne la volonté de diffusion de l'énergie électrique.

Enfin, à la différence du gaz, l'électricité est classée, depuis 2011, comme « produit de première nécessité » par l'article L.121-1 du code de l'énergie⁹⁰. Ce qui montre à quel point cette dernière est considérée comme quasi vitale pour la vie humaine aujourd'hui.

⁹⁰ Extrait de l'article 121-1 du code de l'énergie : « Matérialisant le droit de tous à l'électricité, produit de première nécessité, le service public de l'électricité est géré dans le respect des principes d'égalité, de

L'homme est donc en lien permanent avec cette énergie mais une distance persiste, distance qui traduit une dépossession, qui, nous allons le voir, s'amplifie avec l'arrivée du « confort » et du « progrès ».

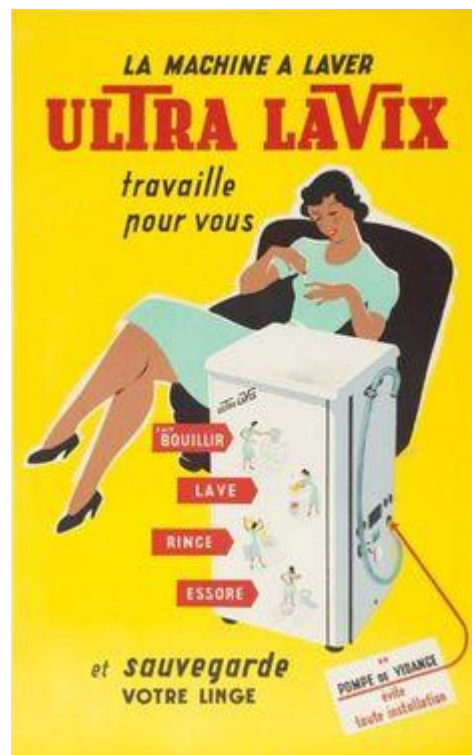
II. La commercialisation du « confort » et du « progrès » via l'énergie électrique

Avec l'arrivée progressive de l'électricité dans les foyers français, un nouveau marché économique a pu se mettre en place : la construction et la vente des appareils électriques tels que les appareils électro ménagers ou des radiateurs électriques. Les affiches publicitaires vont bon train. Le gain de temps et une certaine conception du progrès sont mis en avant afin que les usagers adhèrent aisément et rapidement à leur diffusion. Les distributeurs d'électricité et les constructeurs d'appareils électriques ont vite perçu l'avantage financier et commercial de travailler ensemble.

Il nous faut préciser ici que nos investigations n'ont pas permis d'identifier, dans les formes d'historicisations qu'il nous a été mené d'étudier, une réflexion concernant des mises en usage réelles ou encore les tensions entre confort et bien-être. En effet, il n'est question que de coût, de développement de l'électricité, des questions de progrès ou de confort. Les usages sont pensés en termes de capacité d'utilisation en lien avec des usages eux-mêmes porteurs d'une symbolique (la femme libérée par exemple) mais qui sont projetés de manière hors sol. Les iconographies sont révélatrices d'une forme de réification des humains, notamment des femmes (cf. illustrations ci-dessous) qui sont figées en tant qu'utilisatrices ou ménagères, qui sont représentées sur un fond uni, ce qui confère à la scène un aspect totalement hors sol. Aucune discussion n'est engagée sur la résonance d'une telle iconographie vis-à-vis de l'habitante prise dans des situations d'usage quotidiennes. Surtout, la femme n'est jamais imaginée comme prise dans une interrelation avec son habitat qui l'amènerait à être et à faire avec lui. Les historicisations illustrent, à leur manière, le fait que la perspective d'une

continuité et d'adaptabilité et dans les meilleures conditions de sécurité, de qualité, de coûts, de prix et d'efficacité économique, sociale et énergétique », <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000023983208&idArticle=LEGIARTI000023985549>

interpénétration mutuellement constitutive habitant/habitat n'a pas innervé ces histoires construites du développement de l'électricité. Comme nous allons le voir ci-après, la dimension énergétique et les situations d'usage en sont absentes.



Photos : [340 idées de ELECTROMENAGER | publicités vintage, publicité, affiche vintage \(pinterest.fr\)](#)

Dès 1928, la CPDE (Compagnie Parisienne de Distribution de l'Electricité) a ouvert un cours d'enseignement ménager. Bien qu'à cette période l'électricité ne soit pas la source première d'énergie chez les ménages français (le gaz et le bois étant les deux énergies privilégiées), quelques familles « test » recevaient des cours délivrés par des professeurs d'enseignement ménager, et des dames visiteuses se déplaçaient directement au domicile des personnes locataires d'appareils ménagers (Boin, 1987). Les petites filles ont reçu elles aussi des cours d'enseignement ménager à partir des années 30 dans les écoles primaires de la Ville de Paris, mais aussi en Province⁹¹. Les compagnies de distribution de l'électricité commencent donc à se questionner et à voir dans les distributeurs/constructeurs d'appareils électro-ménagers de potentiels partenaires pour le développement de leur activité, et pour que la consommation électrique dans les ménages ne soit plus une chose confidentielle. Nous pouvons d'ailleurs noter le fait non négligeable que le premier Salon des Arts ménagers qui s'est tenu à Paris en 1923 devient un véritable évènement pour la population à partir de 1926. Comme l'avance Claire Leymonerie : « Dans le prolongement du premier conflit mondial, l'organisation du Salon vise à encourager la collaboration entre milieux scientifiques et milieux industriels, à créer une émulation favorable aux innovations techniques, et surtout à promouvoir la diffusion auprès d'un large public des dernières découvertes susceptibles de faciliter l'accomplissement des tâches ménagères. Plus qu'une manifestation commerciale, le Salon se voit alors reconnaître une utilité sociale, une mission pédagogique dont la crédibilité repose sur son statut public : il est placé sous la tutelle de l'Onri, puis, à partir de 1938, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), organismes auxquels il est tenu de reverser ses bénéfices. » (Leymonerie, 2006, p 43) .

Plusieurs lignes d'argumentation sont mises en avant. Tout d'abord, un gain de temps et un travail moins contraignant pour la ménagère sont vantés par les promoteurs du salon. Certes, rien n'est encore acquis en ce qui concerne les appareils électriques. L'électricité est en effet encore une énergie relativement chère. Par ailleurs, la puissance – trop faible – qu'offrent les installations électriques individuelles ne permet pas encore le branchement au domicile de nombreux appareils : machines à coudre, fer à repasser,

⁹¹Voir par exemple : Orioux M. et Everaere M. (1959). *Sciences appliquées, Classe de fin d'études, Ecoles rurales de filles*. Classique Hachette.

etc. Un deuxième type d'argumentation vise à associer la diffusion de ces appareils à une idée de progrès, qui sera très vite associée elle-même à l'idée de « confort », puis à sa déclinaison en tant que norme légale. Certes, l'intrication suggérée entre la perspective d'une plus grande utilisation des appareils et l'idée de progrès n'allait-elle pas nécessairement de soi. Elle a même pu générer un phénomène inverse, comme le montre Olivier Le Goff (Le Goff, 1994). L'auteur met en avant le fait que la notion confort est définie par les décideurs et qu'il est garanti par la seule technique. Ce phénomène est parfaitement caricaturé par Tati dans son film Mon oncle. Il affiche à quel point la technique - promesse de confort et de tranquillité - peut faire de l'homme un simple exécuteur, un « usager », autrement dit un sujet distancié, là où il devrait être un habitant ancré dans un *chez soi* significatif pour lui.

Au-delà de la diffusion de l'électricité et des appareils ménagers, c'est le cheminement par lequel la population française est amenée à avancer qui doit retenir l'attention. En effet, c'est à partir de là que les « accompagnements » des utilisateurs commencent à se développer. Les « comportements » des ménages sont la cible des distributeurs et des scientifiques. Ils en font, qui des objets de recherches, qui des sources de données fécondes. Quelles que soient les perspectives, le consommateur devient l'élément par lequel une innovation peut ou non se diffuser à grande échelle. Et il revient donc aux concepteurs/promoteurs de former ce consommateur encore ignorant, parfois réticent.

Tout cela va alimenter un mouvement de fond qui ne s'essoufflera pas. Pour une part, si la guerre va avoir pour incidence de stopper le développement des appareils électroménagers, dès les années 50 leur diffusion sera exponentielle chez les ménages français. D'autre part, entre la fin des années 50 et le tout début des années 60, période où l'électricité est financièrement lourde pour un ménage, des structures comme La SODEL (Société pour le développement des applications de l'électricité) ou l'EDF vont incarner, certes pour des visées commerciales, cette perspective qui consiste à vouloir éduquer les utilisateurs. Prenons le cas d'EDF. Cette entité veut donc pouvoir développer son activité afin de rendre accessible cette énergie à un plus grand nombre de personnes : plus il y aura d'abonnés moins la part du prix de l'acheminement réseaux pèsera sur chacun des clients. Un département des applications de l'électricité fut créé

le 15 décembre 1962 à la direction des Etudes et Recherches d'EDF. Alors que les activités des chercheurs n'étaient polarisées que sur les aspects techniques du réseau, ce département ouvre d'autres perspectives plaçant désormais les utilisateurs au centre des réflexions et des études. Cette orientation a fait suite à une première expérimentation qui s'est déroulée entre 1957 et 1961 : « l'opération des trois villes ». Cette dernière fut révélatrice du pouvoir des actions commerciales d'EDF sur les ménages : 75% des utilisateurs habitant ces trois villes (Avignon, Boulogne-sur-Mer, Orléans) se sont déplacés jusqu'aux centres « EDF information » mis en place pour l'occasion ; « 38% ont acquis un gros appareil, réfrigérateur, machine à laver le linge, cuisinière ou chauffe-eau ; 20% ont fait renforcer leur branchement ; 30% ont souscrit un nouveau contrat à des conditions tarifaires anticipant sur un futur tarif universel. Les courbes de charge se sont améliorées : hausse sensiblement plus forte en heures creuses (37%) qu'en heures pleines (18%) et en pointe (14%) » (Morsel, 1996, p 634). La fin des années 50 marque donc un « réveil commercial » (*Ibid.* p 634) chez EDF, et surtout un intérêt particulier pour les utilisateurs d'électricité et à leurs appareils. L'activité des conseillers d'EDF et de GDF est alors définie, entre autres éléments, comme étant porteuse « d'enquêtes sur le comportement des usagers au niveau de l'utilisation des énergies » (Boin, 1987, Annexes n° 4 p 281). Dès 1964, les constructeurs d'appareils d'électroménagers et EDF se réunirent en vue d'une action commune. D'autant que les résultats d'une enquête d'opinion mise en relief par Henri Morsel montrèrent quelques réticences de la part des Français vis-à-vis des appareils électriques, notamment en ce qui concernait la cuisine : « Les ménagères pensaient que l'électricité était très chère et ne devait être utilisée que là où on ne pouvait pas faire autrement. Elles craignaient les pannes de courant, qui pouvaient se produire pendant la préparation des repas. Elles considéraient les plaques comme fragiles et lentes. Elles étaient déconcertées par l'absence de flamme, dont la hauteur leur permettait de conduire les cuissons, et ne se fiaient pas au réglage par des boutons, dont les échelles variaient du reste d'une marque à l'autre. [...] Seul élément ressenti comme positif : l'absence de risque d'explosion ou d'asphyxie. Le four électrique, par contre, était apprécié : les réglages de température sont précis, l'étanchéité de l'enceinte conserve leur saveur aux aliments, l'éclairage intérieur (apanage à l'époque des cuisinières électriques) permet la surveillance de la cuisson » (Morsel, 1996, p 644). Encore fallait-il

que la puissance arrivant chez les ménages soit suffisante. Or, comme indiqué précédemment, la capacité des installations des usagers, trop faible, ne supportait pas plus d'un appareil branché en même temps.

En 1962, EDF constitue alors un dossier « présentant une série de mesures destinées à faciliter l'accès à la puissance » (*Ibid.* p 637). Pour ce faire, la participation des utilisateurs est sollicitée. Des campagnes promotionnelles d'envergure consacrées aux utilisations domestiques de l'électricité sont lancées dès 1964. Parallèlement, et durant cette même année, les constructeurs de cuisinières électriques vont se rapprocher de EDF, afin de mener une action commune : le lancement d'enquêtes d'opinions.

Ainsi allons-nous assister, à partir des années 60, à l'émergence d'actions d'accompagnement des utilisateurs d'électricité. Une partie de ces accompagnements ont pour objet l'éclairage public, dans les entreprises, à l'école, dans les milieux médicaux. Une autre partie concerne davantage les activités plus quotidiennes des ménages, et l'installation et l'utilisation d'appareils électriques dédiés : à la cuisine; à la production d'eau chaude dans les foyers ; à la congélation des aliments ; au nettoyage de la vaisselle grâce à un lave-vaisselle. Toujours associés à une idée de progrès, ces appareils et les utilisations qui peuvent en être faites sont présentés, à la fois comme des éléments de libération (de la femme notamment) et comme des moyens de gagner de temps. Et l'idée fait manifestement son chemin. Comme l'atteste les propos de Dominique Desjeux citant Claudette Sèze : « Claudette Sèze (1992), quant à elle, les décrit [les appareils électriques], parmi d'autres équipements domestiques, comme des substituts du travail de l'homme ou de la femme. Elle distingue les "substitutions franches", où l'ensemble de la tâche est pris en charge - le chauffage par exemple, et les "micro substitutions" où seule une partie de cette tâche est assurée par un appareil - la cuisson pour la fonction alimentaire par exemple » (Desjeux *et al.*, 1996, p 30).

L'énergie électrique est donc, durant ces années, associée à l'idée d'un « progrès » dont elle serait porteuse; cela pouvant peut-être expliquer le fait que très vite les hommes comme les femmes feront l'acquisition d'appareils, entrant ainsi dans une course à la consommation.

Tout cela fut possible notamment grâce à l'opération Compteur Bleu. Elle a permis aux particuliers de recevoir une plus grande puissance électrique à leur domicile, tout en réduisant les coûts liés à la consommation de cette énergie (cf. encadré page suivante). Les campagnes publicitaires visant à promulguer et vendre le compteur bleu ont dans un premier temps évité les espaces ruraux et le cœur de Paris ; les installations électriques y étaient vieillissantes et les réseaux vétustes, et donc peu adaptées à cette nouveauté. En outre, l'installation de ce compteur dans les ménages a favorisé une meilleure gestion de la consommation et des coûts attenants, grâce notamment à la dissociation entre les heures creuses et les heures pleines, mais aussi, selon certains types de contrats, à une possibilité d'effacement de la consommation les jours et heures de pointe. Le principe en est simple : le kilowattheure est facturé à un prix très bas presque toute l'année, hormis pendant les 400 heures les plus chargées où il est alors revendu très cher. Informés de ces périodes de charges, les ménages peuvent alors réduire leurs consommations électriques, à condition toutefois que leur habitat soit doté d'un système énergétique de suppléance, notamment pour le chauffage.

Le Compteur Bleu*

Dans les années 60 la puissance électrique arrivant chez les ménages était très faible puisqu'elle était inférieure à 1,5kw sachant qu'un fer à repasser nécessitait déjà de 1kw. Inutile de dire que la promotion des gros appareils électro-ménagers ne pouvait se faire de manière efficiente. Lorsqu'un usager achetait un tel appareil, il devait se rendre dans les bureaux d'EDF et faire une demande pour voir la puissance de son habitat augmenter. Mais cela était long et fastidieux et cher : l'usager ne pouvait pas espérer pouvoir se servir de son appareil avant un mois après avoir lancé la procédure auprès d'EDF. Rendre accessible au plus grand nombre une plus grande puissance, plus facilement, sans tarifs prohibitifs, voilà ce que EDF souhaitait pouvoir proposer. Pour cela, ils se sont fait accompagner par des publicitaires qui se sont vite aperçus, en interrogeant les utilisateurs, que ces derniers pointaient du doigt leur compteur comme étant source de tous leurs problèmes. En réalité, chaque compteur était en capacité de recevoir une plus forte puissance. Néanmoins, les publicitaires ont vu dans cette donnée une brèche marketing : les utilisateurs incriminaient leur compteur. Il suffisait donc, pour mener une campagne fructueuse, de leur proposer un nouveau compteur : le Compteur Bleu (et non noir comme les « anciens »), remède à tous leurs maux électriques. Le raccordement du compteur serait le même que lors des interventions ultérieures sur les compteurs noirs pour augmenter la puissance à 6 ou 9Kw, mais cela n'était pas mentionné. En faisant l'acquisition d'un compteur bleu l'utilisateur n'était pas soumis à une augmentation immédiate de sa puissance, mais il pourrait le demander ultérieurement gratuitement, et sa demande serait traitée sans attente. Quelques résistances virent le jour : chez EDF des agents vivaient mal de fait de tromper leurs clients en leur faisant croire que leur compteur actuel ne pouvait pas recevoir la puissance demandée et qu'ils devaient s'équiper d'un compteur bleu ; de plus, ils possédaient un stock important de compteurs noirs qu'ils ne pouvaient plus écouler à l'avenir ; enfin, c'est le métier même des agents qui allait devoir évoluer puisqu'il ne leur appartenait plus de décider quelle puissance accorder en fonction des réseaux mais de faire l'essentiel pour fournir la puissance demandée par le client. Les fabricants de compteurs eux-mêmes ont émis quelques réticences puisqu'ils allaient devoir équiper leurs chaînes de fabrications autrement, notamment en peinture bleue. Un peu plus cocasse, les clients aussi ont montré leur mécontentement devant l'installation un compteur noir et non bleu (les chaînes de production des compteurs étant plus lentes que la demande). Les agents installant de tels compteurs plaçaient une étiquette stipulant « ceci est un compteur bleu » sur le compteur noir... . Cependant les vendeurs et installateurs d'appareils électro-ménagers trouvaient cette campagne très avantageuse puisqu'il leur suffisait, pour vendre un appareil, de diriger le client vers l'achat d'un compteur bleu.

Malgré ces quelques réticences, le compteur eu un énorme succès et fin 1967, 2,6 millions de compteurs furent installés ; la puissance moyenne souscrite par les français atteignit les 3,4Kw fin des années 70. Le compteur a acquis une utilité sociale puisque de 1963 à 1968 le prix moyen du Kw/h est passé de 16 centimes à 13 centimes. Le client est donc gagnant car soit il a pu s'équiper autrement, soit il n'a pas changé son équipement mais a vu ses factures baisser.

Le Compteur Bleu et donc surtout la capacité d'augmentation de la puissance chez les ménages laissait donc une voie positive pour la diffusion du CEI dont le lancement date de 1971.

*Pour plus de précisions, se référer au texte de Jean Dubois « Le réveil commercial d'EDF, Compteur bleu et chauffage électrique intégré », dans L'électricité et ses consommateurs, Actes du quatrième colloque de l'Association pour l'histoire de l'électricité en France, Paris 19-21 mai 1987

Nous pouvons souligner un fait qui nous semble important : le domaine de prédilection d'EDF, jusqu'à la crise de 1973, était le domestique, car : « les usages domestiques sont du domaine de la grande série, ceux du tertiaire et de l'industrie relèvent du coup par coup et du sur mesure » (Morsel, 1996, p 652). Le public familial serait donc un public homogène car « les usagers y ont des comportements très voisins, dans leurs appartements et spécialement dans leurs cuisines » lisons-nous dans le même ouvrage (*Ibid.* p 652). Comme nous l'avons vu plus haut, il semble évident pour les concepteurs de bâtiment comme pour les professionnels de l'énergie, que les « usages » peuvent être connus, anticipés, pré-déterminés, sans même prendre la peine de considérer les situations d'usage. Les habitants sont considérés comme étant des usagers agissant tous de la même façon face à une même technique. Ils appartiennent au domaine de « la grande série » aux yeux des concepteurs et des pouvoirs publics, car *l'habiter* n'est pas pensé, de même que le *chez soi*.

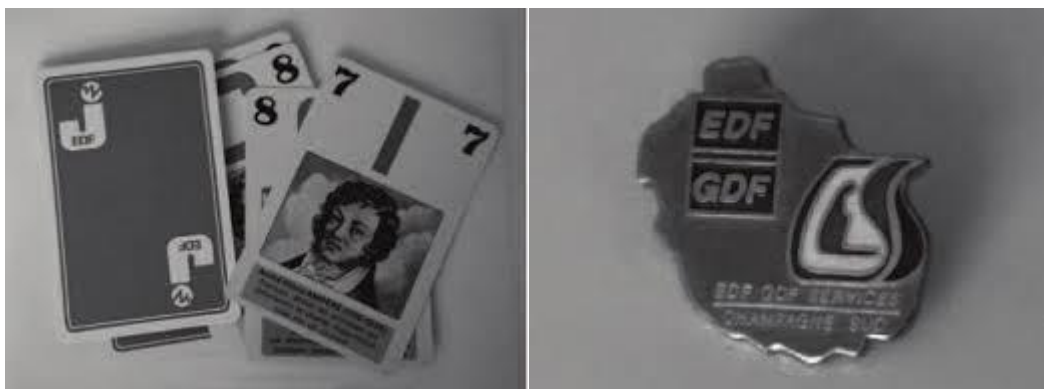
Tout est décidé et acté sans que soient prises en compte les situations d'usage. Autrement dit, les cadres sont posés d'une telle manière que les questions liées à l'énergie sont dissociées des situations d'usage déployées dans le *chez soi* des personnes. De plus, l'exemple du compteur bleu montre à quel point les « usagers » sont considérés comme des consommateurs au sens économique du terme, que le CNRTL définit ainsi : « (Personne ou groupe de personnes) qui utilise un bien ou un service pour satisfaire des besoins individuels ou collectifs. »⁹² . Les questions liées à l'énergie sont d'emblée ancrées dans une économie fonctionnelle de l'habiter. Les « usagers » attendraient un service afin de satisfaire leurs besoins via, notamment, des appareils électro-ménagers. Quant à l'énergie électrique elle-même, elle deviendrait un moyen de satisfaire ces besoins, comme tout autre bien de consommation. Dans un tel schéma, la relation des usagers aux questions énergétiques se limite donc à des questions de satisfactions de « besoins ». Yves Bouvier nous précise d'ailleurs ceci : « Enfin, les analyses du rapport à l'électricité dans les sociétés industrielles ont montré comment la technologie disparaissait derrière la multiplication des usages. La banalisation de l'énergie au quotidien, cette "disparition" de l'électricité (Desjeux *et al.*,

⁹²<http://www.cnrtl.fr/definition/consommateur>

1996, p. 12) laisse le champ libre à la marque EDF. Les applications de l'électricité à l'espace domestique peuvent être réparties en six grandes fonctions : chauffage, éclairage, cuisine, nettoyage, bricolage, média. Devenue omniprésente, l'électricité ne fait plus rêver et le raccordement d'un nouvel appareil n'est plus un événement dès les années 1970. » (Bouvier, 2010, p 30).

Associés à la présence et à l'utilisation d'un ensemble d'appareils, les usages de l'énergie électrique seront multiples et surtout divers. Sauf que cette diversité reste envisagée dans le cadre d'une seule et même approche : fonctionnelle et technique. Et dans cette logique les situations d'usage en contexte ne peuvent bien évidemment qu'être des impensés pour l'industrie de l'électricité.

La dimension marchande de l'électricité s'amplifie avec l'apparition de la marque EDF, comme le rappelle Yves Bouvier : « (...) avec la disparition de l'électricité comme énergie modernisatrice, est apparue la marque EDF qui a occupé le champ des représentations de l'électricité en France. Les traces de ce monopole sont naturellement des complexes de production (barrages, centrales nucléaires...) mais également ces objets promotionnels qui ont véhiculé les notions de confort, de service public, d'économie d'énergie, comme aujourd'hui celle de développement durable » (*Ibid.* p 26). Il est dorénavant évident que l'électricité est un bien de consommation. Des campagnes commerciales sont lancées et une multitude d'objets dérivés sont distribués : des pin's, cendriers, décalcomanies, magnets, dessins animés visant à éduquer les enfants à la sécurité...



Source images : Yves Bouvier, « Patrimoine en poche : Électricité de France et l'objet publicitaire », Flux 2010/4 (n° 82), p. 24-33. DOI 10.3917/flux.082.

L'électricité se pose définitivement comme symbole du « confort » - qui, rappelons-le, est associé à « l'appropriation » et aux « comportements », qui ne sont aucunement représentatifs de *l'habiter* et du *chez soi* - . Au point d'être en quelque sorte destituée de son statut d'énergie aux yeux des consommateurs. Nous pouvons encore une fois citer Yves Bouvier : « Le mode de vie urbain, dont le terme "confort" a symbolisé l'émergence, ne laisse en effet plus de place à l'électricité en tant que technologie. Les réseaux urbains sont souterrains et les fils électriques soigneusement dissimulés dans les intérieurs des parois. Le fait d'appuyer sur un interrupteur pour allumer une lampe est devenu anodin et les équipements utiles ont été rejoints par des objets plus anecdotiques dans la longue liste des achats des ménages » (*Ibid.*, p 30). Mais cette disparition de l'électricité en tant que technologie ne signifie pas, loin s'en faut, le déclin de son utilité. La présence du service permet à la marque EDF d'affirmer sa présence. Ainsi, la dialectique de l'apparition-disparition se fait au profit de l'entreprise publique dont le nom symbolise bien vite tout ce qui relève de l'énergie électrique. Les objets publicitaires se diffusent dans la même temporalité que les objets électriques, non seulement parce qu'ils en font la promotion, mais parce que la marque EDF s'impose là où il était question d'électricité.

La commercialisation de l'électricité et celle des appareils électriques se sont développées de manière concomitante. Chacun des distributeurs et constructeurs y ayant perçu leur intérêt propre.

Nous allons maintenant revenir sur la diffusion du chauffage électrique. En effet, la commercialisation de ce « confort », incarné par l'énergie électrique, fut aussi à l'origine des réflexions liées à l'isolation thermique. Conjointement, de nouveaux impératifs liés aux économies d'énergie ont vu le jour avec le choc pétrolier.

III. De nouveaux impératifs intriqués : l'économie d'énergie et la performance énergétique

Comme souligné plus haut, la question énergétique, en ce qui concerne « l'économie d'énergie » et « la performance énergétique », n'a été traitée qu'en termes de coûts financiers et de quantité d'énergie consommée. Rien, encore une fois, sur les situations d'usages réelles des utilisateurs, rien sur les modalités par lesquelles ces impératifs ont fait écho dans le *chez soi* des français.

L'énergie électrique est très utilisée dans les moyens de chauffage, notamment pour les logements et ce, depuis les années 1970. Ce n'est aujourd'hui pas le moyen de chauffage le plus répandu dans le secteur résidentiel. Il ne représente que 33,5% des logements, contre 44% pour le gaz⁹³. Cela dit, en 2010, le bâtiment représentait plus de 65% de la consommation électrique française, ces chiffres poursuivant leur hausse (Chenailler, 2012, p 18).

Le chauffage électrique, arrivé dans les années 70, a très vite séduit les ménages. Il est simple d'utilisation et apporte de la chaleur rapidement. Néanmoins, un problème est pointé à ce moment-là : s'il n'est pas économique, c'est en partie lié aux bâtiments. Sont notamment mis en lumière des problèmes d'isolation. Quelques années avant 1970 des expérimentations ont vu le jour dans le monde du bâtiment. En 1965, Le Climatron est source d'expériences diverses. Il s'agit de deux pièces d'habitations grandeur nature, avec à l'intérieur, un système de ventilation et divers systèmes de chauffage. Les ingénieurs de l'époque avaient la possibilité de faire varier les données dites extérieures (humidité, température et ensoleillement). Une simulation de l'état d'occupation ou d'inoccupation des pièces contiguës était ainsi possible. En 1968, les premiers enseignements de ces expérimentations furent tirés : « Un supplément d'isolation n'était pas justifié pour le chauffage à accumulation ou pour le chauffage central au fuel ou au gaz ; son coût n'était pas rentabilisé par les économies d'énergie correspondantes. Par contre, une excellente qualité thermique était indispensable pour le chauffage

⁹³ Chiffres de Cerema : <http://reseaux-chaleur.cerema.fr/consommation-denergie-dans-les-batiments-chiffres-cles-2013>

direct, (électrique donc). [...] Le chauffage électrique était donc compétitif. Comme il présente en outre de gros avantages de confort (régulation très fine, facilité de mise en marche partielle ou totale, encombrement réduit, suppression des tuyauteries...), son lancement sur le marché pouvait se faire avec de fortes chances de succès. » (Morsel, 1996, p 665). Des normes d'isolation furent ainsi définies un peu avant 1970 pour les constructions neuves. Elles ont alors bénéficié, d'une part, d'un chauffage direct avec régulation pièce par pièce, d'autre part d'une isolation thermique conforme aux normes définies et d'une ventilation contrôlée. Cet ensemble fut appelé le CEI (Chauffage Electrique Intégré). Le chauffage électrique fut réellement lancé à ce moment-là, notamment avec la campagne commerciale de EDF de 1971 à 1973. Cette campagne fut stoppée par le choc pétrolier. Néanmoins, cela n'entacha en rien la diffusion du chauffage électrique dans les foyers. Les usagers ont pu effet bénéficier d'avantages financiers : « l'utilisateur optant pour le CEI bénéficiait de la gratuité de son raccordement et en outre d'une prime destinée à alléger ses dépenses d'isolation thermique. » (*Ibid.* p 666). Même si le CEI fut bien accueilli par les particuliers (bien que nous ne sachions rien à propos du bien-être que cela semble leur procurer), ce ne fut pas toujours le cas chez les professionnels du bâtiment. Ils avaient une logique autre, préférant faire diminuer les investissements quitte à augmenter les dépenses d'exploitation. EDF lança donc une campagne pédagogique dédiée à ce public plus ou moins réticent. L'entreprise organisa des stages et autres expositions. Elle mit également en place le versement d'avantages financiers alloués uniquement pour les bâtiments respectant les normes définies. Le succès du CEI fut tel que des ruptures de stock en matériaux isolants furent à déplorer.

Alors que le chauffage électrique est en plein essors, le choc pétrolier – sans en stopper la diffusion- généra une nouvelle problématique sur la scène publique : un questionnement lié à l'économie d'énergie. La question de la performance thermique des bâtiments se voit d'autant plus légitimée puisqu'elle peut générer des économies d'énergie. Ces deux questions sont donc complètement liées l'une à l'autre – d'autant qu'elles apparaissent au même moment.

Ainsi, à la suite de la crise pétrolière de 1973, le gouvernement français prend des mesures visant à économiser l'énergie (électricité, pétrole)⁹⁴. L'électricité étant, à ce moment, produite généralement par des centrales au fioul, une baisse des consommations d'électricité est vivement recommandée, non seulement dans le secteur tertiaire mais aussi dans les habitudes privées. Des mesures sont prises : l'interdiction des publicités lumineuses et de l'éclairage des vitrines et bureaux de 22h à 7h ; la fin des émissions de télévision à 23h, sauf durant les week-end et pendant les fêtes ; la limitation de vitesse des voitures à 90km/h sur les routes et à 130 sur les autoroutes ; enfin, une économie de chauffage est demandée. L'économie d'énergie est le nouveau mot d'ordre.

En réponse à ce nouvel impératif, et tout en valorisant la diffusion de l'énergie électrique (notamment en ce qui concerne le chauffage des foyers), la conception des bâtiments se devait d'intégrer un nouvel impératif : rendre les bâtiments plus performants au niveau énergétique. Bien que les deux questions soient intriquées, ce n'est que depuis 2002 que les européens traitent de « performance énergétique », suite aux textes rédigés par la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (DEPEB). Cette loi a été transcrite en droit français en 2006, et a permis la mise en place des textes encadrant les constructions neuves, les travaux de réhabilitation énergétique, le diagnostic de performance énergétique (DPE), l'inspection obligatoire des chaudières et celle des systèmes de climatisation⁹⁵. La technique, le bâtiment sont considérés comme étant la meilleure assurance de performance énergétique donc, *in fine*, d'une moindre consommation ; l'humain étant considéré comme un être adaptable et responsable, ne peut, aux yeux des décideurs, que s'approprier les fonctionnalités du logement. Les logements sont proposés comme des « box » remplissant leur mission de performance et de confort, tant et aussi longtemps que les usagers « jouent le jeu » (Deneault 2016 [2013]) et donc adoptent les comportements attendus. L'homme et les situations du quotidien ne sont donc pas pris en compte lorsqu'il s'agit de performance énergétique.

⁹⁴[DECLARATION DE PIERRE MESSMER PREMIER MINISTRE - Vidéo Ina.fr](#)

⁹⁵[Les directives européennes - ADEME](#)

La question de l'économie d'énergie est aujourd'hui omniprésente et devient une grande force communicante à l'ère du « changement ». L'utilisateur est sommé de « changer de comportement » afin que la performance escomptée puisse être réalisée. La loi transition énergétique mise en vigueur en 2015 vient entériner la course vers la performance pour laquelle « l'action individuelle devient [...] la valeur de référence » (Ehrenberg, 1991, p 13). Si nous suivons Ehrenberg, il revient donc à la responsabilité de chacun de s'inscrire dans un modèle de consommation se référant au changement, à la réduction. Il ajoute que « dans les débats sur la consommation, l'interrogation sur le progrès était centrale. Désormais, la question du changement, c'est-à-dire la capacité d'adaptation en souplesse des individus, focalise l'attention, et le bien-être s'exprime dans la possibilité de multiplier ses propres circuits de connexion » (*Ibid.* p 166). Les usagers sont perçus comme étant des êtres autonomes avides d'implications personnelles visant à « l'adaptation exigée par la société de changement permanent » (*Ibid.* p 167).

Depuis l'année 2015 s'opère le déploiement national du compteur Linky. En 2009 il fut présenté par Jean Vigneron (directeur du projet de comptage communicant Linky chez ERDF) qui le décrit ainsi : « Ce compteur est une révolution technologique pour les clients et les acteurs de la chaîne électrique. Aujourd'hui, changer de puissance demande deux à cinq jours de délai. Désormais en deux heures, le changement est effectué. Les techniciens interviennent directement, sans se déplacer. [...] Equipé d'un micro-ordinateur, il permet de mieux maîtriser sa consommation, de réduire le temps d'intervention et améliore la facturation » (Danieli, 2018, p 14). Entré, dès 2010, dans une phase expérimentale en Indre et Loire et dans la métropole du Grand Lyon, ce compteur fût à ses débuts encensé par les médias et les premières personnes chez qui il fut installé. Ce n'est plus tout à fait le cas depuis 2015. Il alimente en effet des réactions parfois houleuses à son encontre. Des collectifs d'habitants et des communes entières se positionnent contre l'installation du « compteur intelligent ». Les reproches se cristallisent principalement sur les questions de la « captation des données personnelles dans le cadre d'un service public de l'énergie » (*Ibid.* p 15), voire des problèmes d'hypersensibilité qu'il peut occasionner chez les personnes très sensibles aux ondes électromagnétiques. Au-delà des réprobations ainsi exprimées, nous pouvons

remarquer, à travers la citation de Jean Vigneron, que le Linky s'inscrit bien dans l'ère du changement (« révolution », « changer de puissance » ainsi que l'adverbe « désormais » en sont révélateurs) et de la performance (« mieux maîtriser » « réduit le temps » « améliore »). Enfin, les « clients » sont censés acquérir une autonomie et une plus grande maîtrise de leurs consommations. La forme communicante du compteur est mise en avant. Cette dernière permettrait d'informer de manière efficace le client. Ce compteur pouvant/devant même être considéré comme un outil lui permettant, via un suivi très précis de ses consommations, de perfectionner sa réalisation personnelle (Ehrenberg, 1991).

Conclusion du chapitre

Ce point nous a permis de montrer, d'une part, que les situations d'usage et les dimensions énergétiques liées à l'*habiter* et au *chez soi* n'ont jamais été interrogées lors de la mise en histoire de l'énergie et de ses usages. D'autre part, que l'homme a été dépossédé des ressources d'énergie et que l'arrivée massive de l'électricité dans les foyers n'a fait qu'amplifier et asseoir ce phénomène. La commercialisation/promotion de l'énergie électrique puis des appareils électro ménagers ont en effet, pour beaucoup, maintenu l'homme – considéré « hors sol » - loin de la ressource qui lui permet pourtant de s'éclairer, de se chauffer, de cuisiner, etc., au quotidien. Au nom d'un certain confort et d'un progrès, la technique a pris une place considérable dans la manière de penser le logement et les manières de vivre. Le fonctionnalisme s'est véritablement imposé dans le quotidien des humains. En outre, depuis la crise de 73, les ressources énergétiques sont considérées comme étant des éléments à consommer avec modération. L'homme est donc face à un paradoxe puisqu'il est maintenu à distance de l'énergie mais il est aussi sommé d'en économiser la consommation. L'action de conseillers, puis la mise en place des accompagnements sont pensés comme étant des outils efficaces pour éduquer les usagers et leur apprendre à adopter de bons comportements. Mais ces outils ne sont conduits que dans un sens – de la technique vers l'utilisateur -, l'*habiter* et le *chez soi* ne sont pas pris en compte. Lors de l'apparition du chauffage électrique

centralisé, dans les années 70, la question de la performance thermique des bâtiments a vu le jour. Cette question n'a cessé d'être travaillée depuis, et continue à l'être aujourd'hui. De nouvelles technologies, de nouveaux matériaux et de nouvelles conceptions du bâti sont considérés comme les garants majeurs de cette performance. L'homme est tout au plus relégué à un rang d'exécutant au service des fonctionnalités dont il dispose au sein du logement.

Dans cette configuration, le bâti, nous allons le voir, prend une place considérable au sein de la loi transition énergétique pour une croissance verte. Ceci étant, *l'habiter* et le *chez soi* en sont toujours les grands absents.

CHAPITRE II.

LES DIMENSIONS EXOGENES À L'HABITAT QUI TRAVERSENT ET ALIMENTENT LE CHAPITRE DE LA LOI DE TRANSITION ENERGETIQUE VISANT LE SECTEUR DU LOGEMENT

Si les objectifs de la loi transition énergétique sont clairement exposés dans le texte de ladite loi, ils n'en restent pas moins « en dehors » des rythmes et des situations que les habitants sont amenés à vivre. Les « projets » rythment en effet les plans énoncés par la loi, mais ces derniers ne font qu'alimenter une *uchronie*, qui, nous le verrons, crédite la dimension exogène à l'habitat de la loi transition énergétique. Il en est de même pour l'injonction faite au changement de comportement. Cette dernière relève en effet d'un impératif édicté en dehors de toute dimension de *l'habiter* et des usages que les habitants sont amenés à déployer en situation. La volonté de maîtrise de la consommation de l'énergie promulguée va de pair avec la volonté de voir de nouvelles façons de concevoir et de bâtir se mettre en place. L'industrialisation de la conception et de la construction devient ainsi un impératif et ne fait qu'alimenter la distance logement – occupant. Ces nouvelles manières d'appréhender le bâti n'en restent pas moins contraintes de garantir une performance énergétique. Celle-ci étant posée comme un impératif, il en revient dorénavant aux territoires de faire appliquer localement les mesures annoncées par la dite loi. Elle précise que les citoyens, et non les habitants tels que nous les concevons, doivent pouvoir être informés et concertés à propos des actions menées par leur territoire. À chaque collectivité donc de mettre en place des campagnes de communication, campagnes, qui, nous le verrons, ne garantissent pas l'implication des citoyens, encore moins les habitants considérés en leur *chez soi*, tant s'en faut.

I. Une loi distante des situations d'*habiter*

1. Objectifs généraux de la loi

L'objectif principal de la loi transition énergétique tend à lutter contre le développement des gaz à effet de serre (GES). Qu'il soit question de la vapeur d'eau (H₂O), du méthane (CH₄), du protoxyde d'azote (N₂O), de l'ozone (O₃) et bien sûr du gaz carbonique (CO₂), ces gaz sont responsables du phénomène appelé « l'effet de serre » sur terre. Ils ont comme particularité d'absorber en partie les rayons solaires, puis de les rejeter sous forme de radiations dans l'atmosphère terrestre.

L'équilibre de l'effet de serre, qui est en réalité un phénomène tout à fait naturel et vital, provoquant une élévation des températures sur Terre, est dorénavant menacé par la survenue des émissions de gaz toxiques émanant notamment des activités humaines. Pour cette même raison, la lutte contre « l'effet de serre » est donc devenue une priorité. Par ailleurs, l'augmentation des températures terrestres, la qualité de l'air, l'accumulation de déchets et la fin programmée de certaines énergies fossiles sont des questions qui préoccupent de nombreux états dont la France.

La loi Transition énergétique est définie comme suit par les instances gouvernementales :

« La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) publiée au Journal Officiel du 18 août 2015, ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent visent à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi que de renforcer son indépendance énergétique tout en offrant à ses entreprises et ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif.

Ces outils seront à la disposition des citoyens, des entreprises et des territoires pour agir concrètement, pour donner du pouvoir d'achat en réduisant les factures d'énergie des ménages, pour améliorer la qualité de vie en protégeant mieux la planète et la santé

publique, et pour saisir les opportunités de croissance, de compétitivité et d'emploi pour les industries existantes et les filières d'avenir.»

[...] « La transition énergétique vise à préparer l'après pétrole et à instaurer un modèle énergétique robuste et durable face aux enjeux d'approvisionnement en énergie, à l'évolution des prix, à l'épuisement des ressources et aux impératifs de la protection de l'environnement. »⁹⁶

Intégrer ces longues citations nous semblait nécessaire afin que le lecteur puisse être au clair avec les propos qui vont suivre. La loi transition énergétique ne cible pas que le secteur du bâtiment. Elle prône en effet une action collective et cadrée ciblant des objectifs communs : l'indépendance énergétique de la France et la lutte contre le changement climatique. Cela se fera tout d'abord, nous dit la loi, en réformant les outils actuels de gouvernance et en renforçant et clarifiant les moyens d'action des collectivités territoriales. Via la mise en place, par exemple, de « médiateurs nationaux de l'énergie » accessible à tous.

D'autres objectifs et chantiers plus singuliers sont affichés dans la loi LTECV. C'est le cas de la rénovation des bâtiments. Cette action, nous dit la loi, permettra/permit en effet de faire baisser les factures d'énergie (avec en substance une réduction des consommations), mais aussi de créer des emplois. La transition énergétique doit aussi passer par le développement des « transports propres », afin d'améliorer la qualité de l'air, notamment en ville, et de garantir une meilleure santé aux citoyens. La lutte contre le gaspillage fait aussi partie des chantiers et préconisations de la loi transition énergétique. À cette fin, un développement de l'économie circulaire et d'un meilleur traitement des déchets est incité et prévu par la loi. L'aide au développement des énergies renouvelables est un autre chantier mis en avant. Ainsi, la loi tend à un équilibre des énergies et à une valorisation des ressources des territoires. Le texte vise notamment au renforcement de la sûreté nucléaire et à une meilleure information des citoyens. Enfin, le déploiement des énergies renouvelables ne pourra se faire qu'au prix d'une clarification et d'une simplification des procédures réglementaires. Les tarifs ainsi

⁹⁶<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-transition-energetique-croissance-verte>

réglementés seront, d'après ce texte, un des leviers pour lutter contre la précarité énergétique de même que des moyens comme les « effacements de consommation d'électricité »⁹⁷.

Bien que la loi transition énergétique pour une croissance verte concerne, comme nous venons de le voir, une multitude de points, nous nous concentrerons ici sur le secteur du bâtiment et plus précisément du logement.

2. La loi LTECV appliquée au secteur du bâtiment

Les bâtiments neufs devront pouvoir être présentés comme des « vitrines de la transition énergétique »⁹⁸. Pour répondre à cette exigence, ils devront satisfaire les réglementations thermiques en vigueur. Les constructions « sous maîtrise d'ouvrage publique [...] devront faire preuve d'exemplarité énergétique [...] et environnementale »⁹⁹. Pour reprendre Ehrenberg, ces tenants de la loi relèvent du « culte contemporain pour les apparences » (Ehrenberg, 1991, p 51). En effet, le bâtiment est à ce point encadré de normes et de réglementations, et tellement envisagé comme une sorte de garant d'un « confort » et d'une « performance », que le seul fait de « cocher les cases réglementaires » font de lui un modèle représentatif de la transition énergétique. Ainsi, la loi prévoit des « bonus de constructibilité » (décret n° 2016 – 856 du 28 juin 2016) qui pourront être accordés aux constructions à énergie positive ou pouvant témoigner d'une exemplarité en matière énergétique et environnementale. Il est question ici du bâti « sous maîtrise d'ouvrage publique ». Cela étant, le même principe se décalque sur le privé.

Un élément retient particulièrement notre attention : la performance énergétique¹⁰⁰. Les mesures et les chiffres se suffisent à eux-mêmes pour montrer « patte blanche » et

⁹⁷ « La loi de la transition énergétique pour la croissance verte en actions Territoires-Citoyens-entreprises », rapport du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, Juillet 2016

⁹⁸ « Mesures Bâtiments », Collection TE, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ; Ministère du logement et de l'habitat durable. [L16240 collectionTE Mesures-Batiments BATweb.pdf \(ecologie.gouv.fr\)](#)

⁹⁹ *ibid* ; Décret n°2016 – 1821 du 21 décembre 2016

¹⁰⁰ Nous rappelons que la « performance énergétique » est devenue un critère définissant un « logement décent », ce depuis le décret n° 2017 – 312 du 9 mars 2017 qui est entrée en vigueur 1^{er} janvier 2018.

ainsi avoir une action performative sur la garantie de performance. Tout laisse donc à penser que le bâti (donc sa conception, son architecture, les matériaux avec lesquels il est fabriqué, son système énergétique) est garant à lui seul de cette performance énergétique, voire le moyen principal pour accéder à une transition énergétique. Selon notre perspective, il en résulte, d'une part, que *l'habiter* demeure un impensé, d'autre part que le bâti est considéré indépendamment de toute présence d'un habitant. Non seulement l'habitant est le grand oublié lorsque l'on conçoit le bâtiment mais, d'un autre côté, les pouvoirs publics et les concepteurs ont des attentes quant à ses comportements et ses usages. Car les consommations énergétiques doivent pouvoir correspondre aux prévisions (calculées en dehors de toute considération de vie humaine).

Les objectifs clairement énoncés de la loi transition énergétique concernant le logement sont :

- tous les bâtiments devront répondre au standard BBC (Bâtiment Basse Consommation) d'ici à 2050 ;
- 500 000 logements/an devront être rénovés¹⁰¹ à partir de 2017 ;
- la part de la précarité énergétique devra diminuer de 15% à l'horizon de 2020 ;
- la mise en vigueur de cette loi devrait permettre la création de 75 000 emplois.

Les solutions mentionnées dans la LTECV sont donc d'ordre technique (action sur le bâti, construction BBC, rénovation énergétique). Cela étant, elles prévoient aussi l'inscription des habitants dans un dispositif d'accompagnement, notamment lorsqu'une situation de « précarité énergétique »¹⁰² est diagnostiquée ; c'est à tout le moins ce que semble

¹⁰¹ Tous travaux de rénovation doivent intégrer (dans la mesure du possible et sauf dérogation spécifique) des travaux d'efficacité énergétique. Un « critère de performance énergétique minimale pour les ventes de logements régis par les organismes HLM » doit être respecté (décret n° 2015 – 1812 du 28 décembre 2015, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016). Les frais de chauffage doivent être individualisés et ce depuis le 31 mars 2017¹⁰¹. La loi prévoit aussi des « dérogations aux règles d'urbanisme » afin d'accompagner au mieux l'intégration des travaux énergétiques lors de rénovation. Le secteur tertiaire devra par ailleurs faire preuve de réductions de consommations énergétiques de manière significative, mais nous n'en dirons pas plus sur ce secteur qui est bien différent du secteur du logement qui fait l'objet de notre recherche.

¹⁰² La précarité énergétique est définie comme suit par l'Ademe : « La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement pose une définition de la précarité énergétique : « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés

suggérer le programme « habiter mieux agilité »¹⁰³ lancé par l'Anah (Agence nationale de l'habitat). Il pourrait laisser penser que l'*habiter* est pris en considération dans le cadre de ces aides et accompagnements proposés par l'organisme. Cependant, il s'agit avant tout d'aider financièrement « les ménages les plus modestes » dans la rénovation de leur logement afin de leur assurer un meilleur « confort énergétique » et une « réduction des consommations énergétiques »¹⁰⁴. « Habiter mieux », vivre dans un « confort » accru est possible, d'après ce programme, en agissant sur le bâti. La diffusion des promotions de l'isolation à 1 euro fut considérable et de nombreuses entreprises, telle Effy, qui ont profité du contexte. Nous pouvons ainsi lire sur leur site (premier site apparaissant lorsque l'on inscrit « habiter mieux » dans le moteur de recherche) : « Rénover votre maison vous permet de gagner en confort, économiser de l'énergie, faire un geste pour la planète et revaloriser votre bien. Pour cela, de multiples travaux sont possibles, de l'isolation de votre logement au changement de votre système de chauffage. Mais ces opérations sont généralement coûteuses, et cela peut vous faire hésiter. »¹⁰⁵. L'agence nationale pour l'information sur le logement (Anil)¹⁰⁶ met, quant à elle, en avant les avantages financiers, les subventions, et précise que le dispositif « habiter mieux » n'est pas cumulable avec « Maprim'rénov ». Outre le fait que l'*habiter* reste impensé, puisque seul le bâti est en effet considéré comme la solution aux problèmes que soulève la transition énergétique, les habitants, face à cette multitude d'informations, de prestataires ou encore de dispositifs, peuvent se sentir perdus et découragés.

D'autres mesures d'accompagnement sont prévues par la loi, comme « le fond de garantie pour la rénovation énergétique »¹⁰⁷, « les sociétés de tiers financement »¹⁰⁸, les

particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat », <https://www.ademe.fr/expertises/batiment/quoi-parle-t/precarite-energetique>

¹⁰³ Présenté comme un des « outils » de lutte contre la « précarité énergétique », cf « Mesures Bâtiments », Collection TE, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ; Ministère du logement et de l'habitat durable

¹⁰⁴ « Habiter mieux, du nouveau en 2018 », Dossier d'information, Anah

¹⁰⁵ [Chaudière, Prix Pompe à chaleur, Aide Poêle granulé | La Prime Énergie \(laprimeenergie.fr\)](#)

¹⁰⁶ [Habiter Mieux : Une aide de l'Anah pour les propriétaires \(anil.org\)](#)

¹⁰⁷ Décret n°2016-689 du 27 mai 2016 relatif aux conditions d'éligibilité au fonds de garantie.

¹⁰⁸ Décret n°2015-1524 du 25 novembre 2015 relatif au fonctionnement des modalités du tiers financement.

« chèques énergie »¹⁰⁹, le « crédit d'impôt pour la rénovation énergétique »¹¹⁰ ou encore « l'éco prêt à taux zéro »¹¹¹. De plus, afin d'aider les habitants dans leurs projets et démarches, des conseillers en énergie sont présents dans chaque département. La France compte aujourd'hui 400 points conseils publics spécialisés dans le logement, la construction, la rénovation et la performance énergétique. Dans ces espaces, des conseillers reçoivent gratuitement les personnes et répondent à leurs questions (par téléphone ou lors de rendez-vous dans leurs locaux). Ils les conseillent au sujet d'un projet de rénovation. Ils élaborent des scénarios concernant les consommations énergétiques des habitants. Au besoin, ils leur fournissent des brochures.

Aujourd'hui regroupés dans le réseau Faire¹¹² (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique), les conseils prodigués dans les « Espaces Faire », les « points rénovation info service » ou encore les « plateformes territoriales de la rénovation énergétique » sont des outils proposés par les pouvoirs publics.

Les habitants se déplaçant dans ces EF (mais cela est aussi le cas pour les habitants se déplaçant dans les autres plateformes) pour rencontrer un conseiller sont, comme l'a bien montré Roland Raymond (2017b), pris dans des « situations-problèmes » - au sens de Dewey – de dimensions plurielles. Elles nécessitent qu'une « prestation globale » soit mise en place afin de répondre au mieux aux interrogations des habitants. Les « situation-problème » sont traversées de dimensions diverses : « les unes sont indexées à l'habitat en tant que bâti » ; « les autres renvoient à l'habiter, très souvent au sentiment d'un "mal-habiter" effectif ou perçu » (Raymond, 2017b, p 16) par les habitants. Pour que la prestation fasse sens pour les habitants, et ne soit pas reçue comme étant un « conditionnement extérieur » (Rosa, 2018, p 116), cette dernière doit

¹⁰⁹ Décret n°2016-555 du 6 mai 2016 relatif aux conditions d'accès et de mise en œuvre du dispositif. Entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2018.

¹¹⁰ Mis en vigueur le 1^{er} septembre 2014, ce crédit permet le remboursement de 30% du montant des travaux de rénovation énergétique.

¹¹¹ Accessible à tous les propriétaires faisant appel à des artisans RGE pour leurs travaux de rénovation énergétique.

¹¹² « FAIRE a pour objectif de rassembler l'ensemble des acteurs publics et privés de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables et rendre lisible leur offre. Le « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat est mis en place par l'ADEME, l'Anah (Agence nationale de l'habitat), l'ANIL (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement) et les collectivités. » source : <https://www.faire.fr/pourquoi-faire>

en aucun cas être indexée exclusivement sur une solution technique liée au bâti. L'*habiter* relevant, comme nous l'avons déjà montré, d'une intrication habitant/habitat, la prise en considération de cette dernière est essentielle pour que les échanges conseiller-habitants trouvent, non seulement une résonance – au sens de Hartmut Rosa¹¹³ –, mais plus encore une consistance qui ne soit pas exogène aux questions liées au *chez soi*. La performance énergétique doit donc être repensée par l'interpénétration habitant/habitat pour qu'elle ne soit pas qu'une « vitrine », qu'elle n'alimente plus uniquement le « culte des apparences » dont il était question plus haut, mais qu'elle intègre bien les questions liées au *chez soi* et à l'*habiter*.

Les rythmes et les temporalités de l'*habiter* nécessitent bien souvent qu'un accompagnement se déroule dans la durée, via des échanges répétés entre le conseiller et l'habitant, comme le souligne Roland Raymond (2017b, p 17). Le temps de l'*habiter* n'est pas déterminé à l'avance. Il n'est pas non plus linéaire. Il n'est pas fait d'une seule et même ligne mais est traversé par de multiples lignes venues d'horizons divers. Surtout, il ne connaît pas de finitude pré déterminée. Comme nous allons le voir si dessous, le temps de l'*habiter* et le temps des lois et projets institutionnels n'entrent pas forcément en adéquation.

¹¹³ « les relations résonantes au monde se distinguent des pures interactions causales ou instrumentales en ceci qu'elles ne désignent pas un rapport fixe, déterministe et régi par le principe de causalité locale, mais reposent au contraire sur l'idée d'un contact et d'une correspondance intimes, sur la notion de réaction réciproque entendue au sens d'authentique *réponse* », Rosa H., 2018, p 68

3. Un ordre temporel déterminé à l'avance : le temps des projets

Nous pouvons ainsi relever les objectifs d'ordre temporel fixés par la loi transition énergétique¹¹⁴ :

« La loi fixe des objectifs à moyen et longs termes :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030
- diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 (facteur 4). La trajectoire est précisée dans les budgets carbone ;
- réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030 ;
- réduire la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles de 30 % en 2030 par rapport à la référence 2012 ;
- Porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030 ;
- Porter la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025 ;
- Atteindre un niveau de performance énergétique conforme aux normes « bâtiment basse consommation » pour l'ensemble du parc de logements à 2050 ;
- Lutter contre la précarité énergétique ;
- Affirmer un droit à l'accès de tous à l'énergie sans coût excessif au regard des ressources des ménages¹¹⁵ ;
- Réduire de 50 % la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025 et découpler progressivement la croissance économique et la consommation matières premières. »¹¹⁶

¹¹⁴<https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/loi-transition-energetique-croissance-verte>

¹¹⁵ A noter que ces deux aspects (la précarité énergétique et l'accès à l'énergie), font exception puisqu'ils ne sont pas soumis à des échéances

¹¹⁶Nous pouvons tout d'abord souligner, et en dehors de toutes considérations temporelles, le fait que traiter de « consommation énergétique finale » ou de « consommation énergétique primaire » ne fait pas sens pour les non experts (nous précisons que l'énergie primaire est l'énergie contenue dans les ressources naturelles avant toute transformation ; et l'énergie finale est l'énergie consommée et facturée). En effet, il est légitime de nous demander dans quelles mesures les citoyens peuvent se sentir

Comme nous pouvons le remarquer dans cet extrait, les injonctions sont faites par rapport à des ordres temporels (2030 ou encore 2050) qui font peu écho à la temporalité de *l'habiter* telle que les habitants peuvent être amenés à la vivre. Considérons l'échéance envisagée pour une réduction par quatre des émissions de gaz à effet de serre, soit le « facteur 4 »¹¹⁷ : 2050. Pour une part, 2050, en tant que chiffre indiquant une date, fait sens du point de vue d'une chronologie mathématique et quantitative. L'objectif devrait être atteint dans un pas de temps de trois décennies, soit encore dans trente années qui vont mathématiquement se suivre les unes après les autres, avec effectivement des temps intermédiaires : 2025, 2030, 2035, etc. Selon le système mathématique qui donne une signification intrinsèque au chiffre, et par extension aux dates, 2030 et 2035 sont plus grands de 5 et de 10 unités que 2025. Par ailleurs 2050 indique que 25 unités séparent ce chiffre de celui de 2025. Tout est de ce point de vue limpide. Il a des pas de temps de 5, 10 ou 25 unités annuelles pour atteindre certains objectifs. Pour une autre part, dans une approche cette fois plus qualitative, 2025, 2030 ou 2050 représentent à la fois des uchronies et des achronies. En tant qu'uchronies, ces temps indiquent des temps qui n'existent pas encore. Ils caractérisent des projections en temps *t* d'un avenir sans réalité tangible à ce jour, et qui ne prend de consistance qu'en tant que prévision créatrice. Qui plus est, dès lors qu'il est impossible, dans l'ici et maintenant, d'imaginer ce qu'il en sera de la signification que pourront recouvrir ces dates une fois atteintes (si ce n'est un retard ou une avance par rapport au niveau des prévisions chronologiques établies en *n-25*, *n-10* ou *n-5*), nous sommes de fait renvoyés à une sorte d'achronie, soit un « non-temps ». Aussi, bien que l'usage de telles dates permette de prendre la mesure des pas de temps qui nous séparent de divers objectifs annoncés et escomptés, s'imposent des temporalités qui prennent forme tel des « conditionnements extérieurs » à toute prise en compte du

concernés par ce texte écrit par des experts pour des experts. Et, si tant est que certains lisent ce texte, dans quelle mesure peuvent-ils se sentir concernés par la consommation d'une énergie qui est déjà une entité impalpable pour eux, mais qui en plus devient « énergie primaire » ou « énergie finale ». Et, comment, dans leur quotidienneté d'habitants, peuvent-ils mesurer leurs consommations d'énergie primaire et d'énergie finale ? Comment et dans quelles mesures peuvent-ils appréhender chacune de ces consommations ? Ce texte reste un texte à portée politique et exogène aux dimensions du *chez soi* que connaissent et vivent les habitants dans leur quotidienneté.

¹¹⁷ Notion employée en France depuis 2002, elle désigne l'enjeu pour un pays de diviser ses émissions de gaz à effet de serre par 4 d'ici à 2050 (avec pour référence les émissions de 1990)

mouvement continu du temps quotidien des habitants. Notamment celui qui est inhérent aux divers processus de tissage de leurs habitats : celui qu'ils ne peuvent mesurer qu'en le percevant au moment où il s'écoule, entre un avant et un après, du fait même que le temps n'a pas d'être réel (Saint Augustin, 1998 [397-401]), pas plus dans l'ici et maintenant de leur *habiter* qu'à l'échelle de plusieurs décennies de tissages à venir.

Alors que le temps de l'*habiter* se déploie dans un mouvement continu et qu'il est alimenté de processus à l'issue inconnue à l'avance, le temps dont il est question dans la LTECV est un temps envisagé comme réel, en temps t et en temps t+x. Il est envisagé comme le temps préconçu et pré-acté d'une action d'entreprendre devenue le symbole de la société énergétiquement performante de demain (Erhenberg, 1991, p 18). Fixer des objectifs. Faire des projets. Se montrer toujours plus compétitif, autonome et efficace. Voilà ce que recouvre cette action d'entreprendre d'un point de vue énergétique. Une action d'entreprendre – pré déterminée – circonscrite dans un temps donné à l'avance et qui se décline de bien des manières. Le gouvernement parle en effet « d'actions pour le climat »¹¹⁸ ou de « gestes simples pour faire des économies d'énergie dans la maison »¹¹⁹. Il en est de même des associations qui souhaitent « agir pour l'environnement »¹²⁰. Les guides comme le « PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre »¹²¹ titrent leur programme par « Construire et faire vivre le programme d'actions »¹²² ; des actions qui sont hiérarchisées selon des critères bien précis, par exemple : de « la performance de l'action » (Erhenberg, 1991, p 36) à « l'immédiateté de l'action » (*Ibid.* p 36).

Le champ lexical de l'action est ainsi fortement employé. Il renvoie aux moyens et outils mis en place pour réaliser le plan, le projet. Derrière l'action se cache donc l'idée d'une finalité, d'une fin attendue. Les idées de processus ou de cheminement qui sont nécessaires pour saisir et comprendre l'*habiter* en tant que tissage continu ne sont pas

¹¹⁸ <https://www.gouvernement.fr/action/plan-climat>

¹¹⁹ <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/des-gestes-simples-faire-des-economies-denergie-dans-maison>

¹²⁰ <https://www.agirpourenvironnement.org/>

¹²¹ PCAET : « Le plan climat air énergie territorial »

¹²² « PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre », Ademe, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, Novembre 2016, p 36

pensés ni mobilisés. Presqu'à l'inverse, derrière l'idée d'action telle qu'usitée se cache l'idée de passage d'un temps t de l'action à un temps $t+x$ de celle-ci, sans que soit pris en compte le mouvement alimentant silencieusement l'entre-deux qui les sépare. Par ailleurs, cette finalité est imprégnée de l'idée d'adaptation¹²³. L'adaptation, il faut le préciser, à un état attendu et connu à l'avance. L'action est rationalisée, segmentée, surveillée (voire auto-surveillée) et évaluée (voire auto-évaluée) afin qu'elle soit la plus conforme aux attentes.

Le temps, notamment celui institué par la loi, fixe l'action donc le projet, et n'autorise pas les humains à en intégrer les clauses. Hartmut Rosa déclare que « du côté du monde, les relations résonantes échouent quand celui-ci s'avère tout entier réifié et durci, figé et rigidifié » (Rosa, 2018, p 128). Les échéances temporelles imposent une réification des actions à entreprendre. Elles prescrivent un ordre. Elles fixent un cadrage donné aux conduites à tenir pour enfin parvenir à l'enjeu principal : celui de respecter l'échéance. À l'instar de Hartmut Rosa, nous signifions que tant et aussi longtemps que les questions temporelles seront posées de manière quantitative (voire même dans une dimension qualitative de nature symbolique, performative et hors-sol), alors elles demeureront extérieures aux questions liées à *l'habiter*.

La conception la plus répandue pour l'action correspond à un schéma que l'on peut qualifier de linéaire, « une suite de mouvements qui sont animés par une intention » (Livet, 2005, p 16). L'intention d'entrer en action sous-tend l'idée qu'un but doit être atteint, qu'une finalité déterminée doit se déployer au bout du processus. Pour atteindre le but escompté, plusieurs choix peuvent se présenter aux individus. Ces derniers se voient alors contraints de trouver le moyen qui leur semble être le meilleur pour que le but soit atteint. Le processus mis en branle par l'action est par ailleurs un processus causal. Or, comme nous l'avons déjà souligné, *l'habiter* se déploie par des situations qui relèvent d'un processus modal. L'action, telle qu'elle est considérée par les pouvoirs publics ne peut donc qu'être perçue comme un élément exogène à *l'habiter*

¹²³D'après le CNRTL : « Fait pour un être ou une chose, d'avoir un but assigné par la nature, soit par une volonté supérieure. BIOL : Adaptation des êtres vivants à leurs fins naturelles et spécialement adaptation progressive d'un organe à la fonction qu'il est destiné à remplir. »

<https://www.cnrtl.fr/definition/finalit%C3%A9>

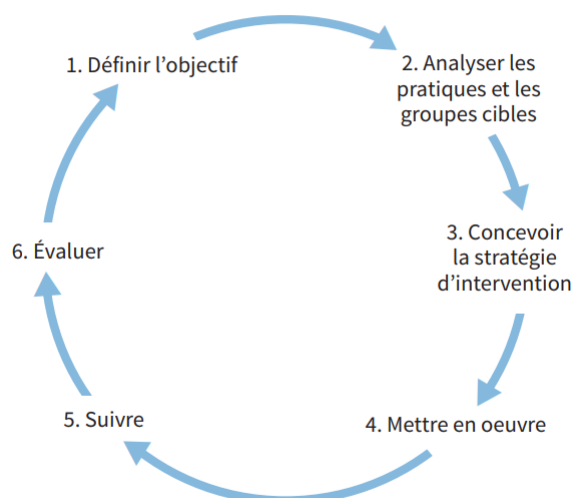
et au *chez soi*. Cette conception de l'action s'apparente à celle du projet, notion elle aussi fortement convoquée par les pouvoirs publics.

La perspective de respect d'une échéance trouve bien souvent en effet sa forme à partir d'une logique de projet. La notion de projet revient régulièrement dans les discours, qu'ils soient politiques, institutionnels, entrepreneuriaux, associatifs ou sportifs. De l'école à la reconstruction de la cathédrale Notre Dame ou au football, en passant par une candidature pour un mandat électoral, tout le monde y va de son projet. En témoigne d'ailleurs la gestion de projet (ou le management de projet) qui, depuis les années 50, s'inscrit dans le système de conception des entreprises, comme nous l'explique Gilles Garel : « La gestion de projet ne devient un modèle de gestion que dans les années 1950 et les années 1960. À cette époque, elle s'autonomise et se standardise. [...] La standardisation des pratiques et des outils est largement encouragée par les grands donneurs d'ordres qui y voient une source de rationalisation de leurs efforts » (Garel, 2003, p 88). Un nouveau corps de métier voit alors le jour : les chefs de projets (et leur équipe chargée de la mise en place et du bon déroulement du projet) : « Petit à petit, dans chaque profession, puis transversalement aux métiers, se constitue une identité propre aux acteurs en charge des projets. Les entreprises, les associations professionnelles et les autorités publiques participent directement à cette situation » (Ibid. p 88). Le « projet » est donc acté en tant que ligne de conduite quasi naturelle et ordinaire.

La publication de l'Ademe de 2016¹²⁴ en est, en cela, un bon exemple. Nous pouvons y lire : « Recommandations pratiques pour la mise en œuvre de projets », mais aussi « projets visant à l'évolution des pratiques vers plus de durabilité » ou encore « les étapes de réflexion sur l'objectif, les pratiques et le groupe visé sont indispensables et font pleinement partie du projet ».

¹²⁴Ademe. *Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité. L'apport des sciences humaines pour comprendre et agir*. Publication Ademe ; citations p 147

b. Les six étapes d'un projet



Source : adapté de SenterNovem, 2004

125

Une fois que l'objectif et les groupes cibles sont définis, une « stratégie d'intervention » est à concevoir. Il s'agit d'établir un protocole d'actions et de planifier la démarche afin de coordonner les diverses actions à accomplir, de coordonner les interventions des différents acteurs.

Cette stratégie, poursuivant son objectif peut ensuite aisément être évaluée en opérant une comparaison entre ce qui avait été prévu et ce qui est effectif au terme du projet. Les critères de l'évaluation étant généralement définis par les acteurs ayant monté le projet, les résultats sont généralement appréciés.

Comme dans toute logique de projet, un objectif est fixé à l'avance. Pour cela, un groupe « cible » est circonscrit. La question du « qui » est alors posée. La recherche et surtout la définition de l'identité des personnes cibles est un point primordial des logiques de projet. Il ne s'agit plus de classer les individus selon les CSP auxquelles ils appartiennent, mais de connaître leurs aptitudes psychologiques, leurs passe-temps, leurs manières de consommer...etc. Ainsi Ehrenberg déclare que : « Les typologies construites sur les classes sociales ou les catégories socio-professionnelles (les CSP) ont été largement concurrencées au profit des « socio-styles ». Les produits étaient lancés en suivant les critères de la stratification sociale, ils le sont, en fonction des attitudes psychologique [...] dans lesquelles la CSP n'est plus qu'un facteur parmi d'autres (Ehrenberg, 1991, p 151) ». Ainsi en va-t-il des « persona », ces personnes fictives qui sont considérées comme fort utiles dans et par le monde du marketing. Ces persona sont prénommées et sont généralement dotées d'un ensemble de caractéristiques sociales et psychologiques considérées comme ayant un impact et des incidences quant à la manière dont certains aspects d'un projet peuvent être perçus et reçus. Elles sont censées figurer et traduire des craintes ou des formes d'engouement caractéristiques, mais encore des types de

¹²⁵Publication Ademe 2016, p 145

besoins et de comportements qui doivent ensuite être pris en compte et donner lieu à des réponses potentiellement efficaces. Ainsi affublées, divers « persona » seront ensuite utilisées pour tester, mesurer et *in fine* « incarner » différentes déclinaisons ou compositions d'un projet de développement. La logique de projet participe donc au développement de profilages, qui, selon nous, peut participer d'une forme et de protocoles de « profilisation de la vie collective » ; une profilisation qui se diffuse à l'échelle des dispositifs institutionnels, voire dans les discours politiques. En découlent des standards, pensés et actés comme tels, des profil-types, des socio-comportements plus ou moins modélisés, etc. Ils vont servir de balises pour la conception et le développement d'une offre, ici de transports « propres », là de logements performants, ailleurs de dispositifs d'accompagnement des usagers. Reste alors à la population, aux citoyens, et entre autres à l'habitant à s'adapter et à trouver le moyen de développer des comportements remarquables au regard du ou des standards de profilisation auxquels il a été associé.

La logique de projet induit généralement de faire appel à des « experts » en capacité d'évaluer et de définir une stratégie d'action qui convient. Les experts peuvent être des universitaires, des ingénieurs ou des chercheurs qui sont pour l'occasion mandatés pour exercer ce rôle et cette fonction. Néanmoins, il peut s'agir aussi, d'experts auto-proclamés (y compris parfois par l'entreprise qui les emploie). Lionel Cauchard affirme que l'on assiste à un « affaiblissement de l'autorité traditionnelle des professions établies au profit de la valorisation naissante dans nos sociétés des experts et des dynamiques d'expertise auxquelles la normalisation environnementale participe » (Cauchard, 2019). De nouvelles logiques viennent s'imposer au détriment d'un ordre jusqu'ici établi. Le risque n'est pas loin de voir des projets portés par des experts tels que Alain Denault les définit : « Sa pensée [à l'expert] n'est jamais tout à fait la sienne, mais celle d'un ordre de raisonnement qui, bien qu'incarné par lui, est mû par des intérêts particuliers. L'expert s'emploie alors à en transfigurer les propositions idéologiques et les sophismes en objets de savoir apparemment purs » (Denault, 2016, p 42).

Face à cette logique de projet et au principe de l'expertise qui lui est associée, la perspective de l'*habiter* telle que nous l'alimentons s'en trouve une nouvelle fois impactée. Le *chez soi* reste plus que jamais dans un impensé et les *situations d'usage* ne peuvent être qu'ignorées. La ligne géométrique, ayant pour seul dessein de relier deux points fixes, droite, rectiligne et déterminée, symbolise le projet. Or cette ligne méconnaît les lignes fluides de l'*habiter* (Ingold 2017). Ces dernières ne se tissent pas contre ni en dépit des lignes géométriques, mais en écho à celles-ci. Lorsque nous voulons nous saisir de l'*habiter*, nous découvrons que les deux lignes sont intriquées. L'essence même de l'*habiter* tient dans cette intrication. Cet appauvrissement intellectuel de ce qu'est l'*habiter* est dénoncé par Thierry Paquot : « C'est vraisemblablement pour cela que les rares professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage qui usent de ce vocable, à la suite des commentaires des sociologues, ne se soucient guère de son sens heideggérien. Ils se bornent à l'utiliser comme un équivalent de « confort », d'où la fréquente association entre "habiter" et "approprier", ou "appropriation" dans leurs propos. Ce dernier terme consiste, pour eux, "à faire sien" et non pas comme pour Heidegger "à devenir autre au contact de" » (Paquot, 2005, p 154).

L'expression « faire sien » retient particulièrement notre attention. Elle rappelle les notions d'action et de projet, leur finalité attendue, leur but à atteindre. Ainsi un occupant (profilé comme tel) doit avoir comme objectif et aurait pour but de « faire sien » un logement. Pour cela, il doit, aux yeux des concepteurs et des pouvoirs publics, adopter des comportements et des usages conformes aux recommandations institutionnelles et aux guides ou autres modes d'emploi rédigés par les experts en charge d'accompagner les occupants sommés de « s'approprier » les lieux. S'ensuivent alors des interactions relevant d'un état contractuel entre les occupants et les experts. Il n'est, le plus souvent, pas signé de contrat entre les habitants et la personne chargée de leur accompagnement. Néanmoins, l'engagement qui lie les différents acteurs est tout de même proche de l'accord contractuel. En effet, les habitants étant censés, grâce à l'expert, connaître les bons gestes et les bonnes manières de faire fonctionner le bâtiment, une surconsommation pourrait alors leur être reprochée. Les nouvelles technologies permettent de plus en plus de mesurer quasiment en temps réel les

consommations de chacun des logements d'un bâtiment. Les habitants, les bailleurs, les experts peuvent ainsi, parfois au vu et au su de tous, comparer les consommations individuelles des ménages et/ou d'un bâtiment dans son entier. (L'installation de compteur Linky facilite ces évaluations). Ainsi, quelles que soient les actions engagées par les habitants, ces dernières pourront être évaluées au vu de la finalité escomptée et renseignée par l'expert. L'occupant pourra donc être jugé responsable des conséquences de ses actes, quelles qu'elles soient. Nous sommes donc bien en présence d'une contractualisation insidieuse. Elle ne fait l'objet d'aucune formalisation, mais elle incite tout de même l'occupant à s'auto raisonner en fonction de ce dont l'expert l'aura informé. Ce qui n'est pas le cas des « contrats de transitions écologique Le Ministère de la Transition écologique et solidaire les définit comme suit :

« Les contrats de transition écologique sont une démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Ils illustrent la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités locales : une co-construction avec les territoires d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. Les projets sont concrets, au service du quotidien des habitants et des salariés, en participant à l'évolution des collectivités locales, des associations et des entreprises [...] Signé après environ 6 mois de travail, le contrat de transition écologique fixe un programme d'actions opérationnelles sur 3 ou 4 ans avec des engagements précis et des objectifs de résultats. »¹²⁶.

Il s'agit donc d'un accompagnement à l'échelle des territoires. Comme nous pouvons le lire, l'heure est aux « co-constructions », à la participation active des citoyens, associations et entreprises dans une démarche écologique. Les projets sont, cette fois, portés par les collectivités et/ou citoyens et/ou entreprises. Chacun des acteurs doit ainsi investir le rôle d'un partenaire, l'ensemble du projet entrant alors dans une logique de « management participatif » (Erhenberg, 1991, p 221) visant des objectifs dont les résultats sont fixés sur un temps défini à l'avance. Nous retrouvons dans les discours propres à l'élaboration des projets toute la littérature managériale soulignée par

¹²⁶ <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/contrat-transition-ecologique>

Ehrenberg (*Ibid.* p 221) : concertation, implication, motivation, souplesse, qualité, responsabilité, autonomie, participation, communication.

De ce point de vue, nous pouvons constater que dans le domaine de l'usage de l'énergie, des projets, qualifiés de « pédagogiques », et pouvant se décliner sous des formes diverses (concours, jeux, animations) ont été mis en place afin de faire en sorte que les habitants s'approprient les « éco-gestes ». Les familles à énergie positive en sont un bon exemple. Le Grand-Lyon, par exemple, lance sa « saison 9 »,¹²⁷ et annonce une baisse de 16% de consommation d'énergie lors de la saison précédente. Le principe en est simple. Il s'agit de familles volontaires qui se regroupent et visent un objectif commun : faire baisser leur consommation d'énergie d'au moins 8% sur une année. Les participants s'engagent à se retrouver une fois par mois pour des festivités, dans une ambiance conviviale, pour échanger et traiter ensemble de cette expérience. Chaque équipe est formée d'une douzaine de personnes. Elle est encadrée par un « capitaine » (lui-même participant). Il est chargé de l'animation du groupe et aide les membres du groupe dans la saisie de leurs données de consommation. Le capitaine a bénéficié d'une formation délivrée par les agences locales chargées de l'énergie sur un territoire (à Lyon, il s'agit de l'ALEC de la Métropole de Lyon et de l'association Anciela). Nous pouvons par conséquent l'assimiler à un « manager » dont les fonctions sont bien précisées. Chargé du (bon) déroulement de l'expérience, son rôle est de faire en sorte que les objectifs pédagogiques puissent être atteints, par exemple : « aider les citoyens à reprendre la maîtrise des consommations quotidiennes de leur logement dans la durée » ou « Démontrer que faire des économies d'énergie au quotidien n'est pas synonyme de perte de confort ». Certaines de ses missions peuvent être considérées comme ludiques : « Démontrer que faire des économies d'énergie au quotidien n'est pas ennuyeux ». Par ailleurs, il est censé contribuer au développement d'une cohésion sociale : « Impulser des dynamiques collectives et créer du lien »¹²⁸. Tout cela pour atteindre un seul et même but : réduire, en un an, les consommations énergétiques des familles de 8% au moins.

¹²⁷ <http://rhone-grandlyon.familles-a-energie-positive.fr/>

¹²⁸ <https://www.alec-lyon.org/carto/projet/defi-familles-energie-positive/>

L'enjeu ici n'est pas de dénoncer ou de mettre à mal des pratiques et des envies, somme toute très louables. Nous soulignons juste le fait que les solutions mises en place pour aller vers une transition énergétique relèvent d'une logique managériale. Cela pose question lorsque l'on a affaire à des processus comme l'*habiter* qui, traversés par des situations indéterminées, sont loin de toute logique gestionnaire. Comment cette « maîtrise des consommations » peut-elle être tenable au-delà de l'année durant laquelle se déroule l'expérimentation ? Le caractère ludique que revêtent les animations et le collectif est certes porteur d'émulation à l'instant t. Toutefois, comment cela peut-il s'ancrer dans un *chez soi* sans cesse traversé par des situations exigeant de la part des habitants de continuellement se réinventer et faire face ? Cela ne relève-t-il pas de l'apparence plus que d'une réelle remise en question des usages déployés dans le *chez soi* ?

De tels questionnements semblent ignorés. Les animations sont en effet légions lorsqu'il s'agit de transition énergétique. Elles se déclinent en ateliers, visites, jeux, expositions, conférences, et sont proposées autant pour les logements que pour les entreprises ou les écoles. Il s'agit bien de « projet pédagogique » à mettre en œuvre, d'appliquer un principe « apprendre en faisant », comme nous pouvons le lire dans le livret « Animations et outils pédagogiques 2018 » concernant la région Rhône Alpes Auvergne »¹²⁹. L'animation a donc le vent en poupe, et elle fait de l'énergie un objet ludique. Sa consommation ressemblerait à un jeu dont les règles seraient dictées par les « écogestes » et leur équivalent en kilowattheure. Apprendre aux habitants à mieux ou moins consommer l'énergie vise à les rendre plus sensibles, efficaces, autonomes et responsables quant à leurs usages.

Alain Ehrenberg souligne que la société de performance vise à rendre les individus autonomes, aptes à se réaliser soi-même : « Il s'agit [...] d'une transformation de notre image de l'action dont elles fournissent le modèle et le mode d'emploi : elles [...] rendent immédiatement compréhensible par chacun l'image de l'homme qui se gouverne tout seul, elles la font affleurer dans de multiples comportements sans

¹²⁹http://www.hespul.org/wp-content/uploads/2015/11/catalogue-animation_2018.pdf

qu'elles apparaissent nécessairement à la conscience en tant que telle. Ces figures sont les supports d'une pédagogie ordinaire qui désormais nous enjoint d'être les entrepreneurs de notre propre vie » (Erhenberg, 1991, p 199). La relation habitant/expert n'est pas toujours officiellement contractualisée, comme nous l'avons déjà souligné. Néanmoins, elle a un dessein précis : faire de l'habitant l'entrepreneur de son *habiter*. Les « capitaines » des familles à énergie positive mais aussi les moments conviviaux (aussi agréables soient ils) véhiculent la « pédagogie ordinaire ». Ils rappellent aux habitants qu'il est dorénavant attendu d'eux qu'ils soient aptes à savoir maîtriser leurs consommations d'énergie et à adopter des usages économes. La baisse de 8% repose sur les gestes adéquats, donc sur les capacités de chacun à les déployer. Comme un entrepreneur, l'habitant se doit d'avoir des comportements qui vont dans le sens de cette finalité.

Le projet vise une finalité. Pour cela, divers outils sont mis en place, dont des outils de responsabilisation des individus. Plusieurs de ces outils de responsabilisation voient le jour avec la LTECV : « Les dispositifs d'individualisation des frais de chauffage permettent à chacun de payer uniquement ce qu'il a consommé. Par la responsabilisation que cela engendre, ces dispositifs permettent de faire baisser sensiblement la consommation d'énergie. Cette mesure prévoit l'élargissement de l'obligation de l'individualisation des frais de chauffage à tous les bâtiments d'habitation, ainsi qu'au secteur tertiaire, sauf en cas d'impossibilité technique ou de nécessité de modifier l'ensemble de l'installation de chauffage »¹³⁰.

Nous retrouvons donc l'idée d'autonomisation de l'individu, même si tout participe à le maintenir dans un état proche de l'« individu sous perfusion » (Erhenberg, 1991, p 199). L'individu doit par ailleurs être flexible – « agile » comme il est plutôt dit aujourd'hui – . Il doit savoir s'adapter aux diverses recommandations/injonctions ou techniques/systèmes énergétiques. Autrement dit, l'interaction entre expert et habitant tend à faire de ce dernier un individu capable de tracer des lignes droites, planifiées et

¹³⁰ Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/loi-relative-la-transition-energetique-pour-la-croissance-verte-tepcv>, mis à jour le 3/07/2019

rigides alors que, nous le savons, la trame de *l'habiter* n'est pas circonscrite ni déterminée à l'avance. Elle surpasse donc les lignes géométriques.

Nous venons de voir que les objectifs de la loi énergétique et les moyens pour l'appliquer – la faire appliquer – sont de l'ordre du projet, mais encore de la mise en application des divers outils visant ensemble une finalité définie à l'avance. Les injonctions relèvent de l'action planifiée et rationalisée selon des lignes préconçues par des experts. Ceux qui, bien souvent, ne sont pas mandatés d'intégrer *l'habiter* à leurs réflexions. Et il est probable qu'il en sera ainsi tant et aussi longtemps que la loi et les injonctions qui en découlent participeront à une logique de changement. Mais cela a une autre conséquence qui mérite notre attention : si la maîtrise de l'énergie par les ménages est une question centrale, cette exigence a aussi des conséquences sur la conception du bâti et sur les dispositifs mis en place.

II. L'exigence d'une maîtrise de l'énergie et ses conséquences sur la conception du bâti et sur les dispositifs censés garantir cette maîtrise

1. L'impératif d'aller vers une industrialisation

Nous pouvons souligner une volonté politique d'aller encore plus avant (ou peut-être de manière plus soutenue) vers une industrialisation des procédés de construction déjà bien engagée, comme nous l'avons évoqué précédemment. Cette perspective est très clairement présente à l'ADEME. Elle est bien exprimée dans les perspectives de travail qui sont annoncées :

« L'innovation technologique et organisationnelle, la recherche et développement et les procédés industriels : il est essentiel de travailler sur tous les procédés permettant d'économiser les ressources naturelles. Or, les techniques de production de 2 030 se

décident aujourd'hui : investissements, formation, intégration des innovations jusqu'aux consommateurs et utilisateurs »¹³¹ .

Elle l'est également dans le cadre de son « Programme des Investissements d'Avenir » :

« Il a pour objectif d'appuyer les expérimentations préindustrielles et la réalisation de démonstrateurs ou de premières industrielles qui doivent accélérer la transition énergétique et écologique »¹³².

Cette visée d'industrialisation se justifie par un objectif précis : garantir le développement d'une performance énergétique. Lui-même sous-tend une utilisation de matériaux recyclables et durables d'un point de vue écologique. Leur utilisation doit assurer une isolation thermique, aussi bien lors de périodes chaudes que lors de périodes froides. Cette quasi-injonction à l'industrialisation va souvent de pair avec la volonté d'aller vers plus d'innovations. Ces dernières deviennent centrales dès lors qu'elles représentent avant tout des « premières avancées industrielles » aptes à être dupliquées à volonté dans l'avenir. Elles sont d'ailleurs attendues au niveau de l'organisation des chantiers et de la logistique concernant les différents corps de métiers intervenant sur le projet.

L'industrialisation et la perspective d'innovation qu'elle insuffle présentent des avantages dans le monde du bâtiment, comme « un renforcement des garanties constructeurs liées au délai, aux coûts et au respect de la réglementation thermique » (Dupuis, 2011). L'obligation de répondre aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation), suppose, entre autres, que les ponts thermiques soient éliminés. Cela peut être garanti grâce à la réduction drastique des points de jointure sur les façades. De ce point de vue, une standardisation, à la fois des éléments constructifs développés en usine et surtout de leur mode d'assemblage sur site, est une solution intéressante. Les matériaux de construction peuvent arriver par colis, et faire l'objet d'un montage facile

¹³¹<https://www.ademe.fr/lademe/presentation-lademe/transition-energetique-coeur-lademe>

¹³²*Ibid*

et des plus rapides. Il est donc possible, aujourd'hui, de construire des bâtiments répondants aux réglementations thermiques et aux normes diverses, et qui vont dans le sens de la loi transition énergétique pour une croissance verte, en respectant un délai très court. C'est ainsi qu'Eiffage a « fait sortir de terre en 24 heures top chrono un bâtiment de 3 étages, intégralement équipé et "prêt-à-l'emploi", constitué d'un premier logement de 60 m² au rez-de-chaussée et d'une seconde résidence de 80 m², en duplex avec terrasses, répartie sur les 2 autres étages. Dans les faits, le chantier a démarré à 8h30 le mercredi 1^{er} juillet pour s'achever à 8h30 le jeudi 2 juillet [2015] »¹³³. Ce procédé, baptisé « Plug and Play » (signifiant littéralement « connecter et jouer » en Français mais le plus souvent traduit par l'expression : « clé en main » dans le monde du bâtiment), permet : « d'améliorer la phase de conception, préparer des colis en usine, les assembler sur site, diminuer la durée d'intervention sur le chantier »¹³⁴.

Plus significatif encore, le projet a été étudié en 24 semaines par une vingtaine de personnes, sachant qu'une trentaine d'autres personnes s'est attelée à la phase de construction. « Le planning de montage a été calculé à la minute près, à l'instar de la synchronisation des intervenants »¹³⁵. Ce qui a permis de rendre la construction performante, tant au niveau du temps de réalisation, du coût ou encore de la performance thermique. Cette performance fut possible grâce à la préfabrication de blocs de construction : « Compte tenu des délais très courts de montage, une grande partie du bâtiment a été préfabriquée, à l'instar du bloc technique regroupant la salle de bains, la cuisine et la gaine technique (eaux usées, électricité...), ou encore des murs en ossature bois dont les finitions intérieures (peinture) et extérieures (stratifié compact) et la connectique associée (courant fort, courant faible) ont été réalisées lors de la fabrication en usine. Les aménagements intérieurs (équipements, mobilier, éléments de décoration) et extérieurs (terrasse en bois, plantation et gazon) ont été mis en place sur ce même laps de temps »¹³⁶.

¹³³ <https://www.constructioncayola.com/batiment/article/2015/07/03/100891/eiffage-construit-batiment-cles-main-24h>, Juillet 2015

¹³⁴ <https://www.lemoniteur.fr/article/l-industrialisation-pour-reduire-la-duree-du-chantier.1178869>

¹³⁵ <https://www.constructioncayola.com/batiment/article/2015/07/03/100891/eiffage-construit-batiment-cles-main-24h>

¹³⁶ Communiqué de presse, « Eiffage réalise une première mondiale en construisant un bâtiment clés en main de trois étages en 24h », Eiffage, Asnières-sur-Seine, 2 juillet 2015, Cf. Annexe 1



Source : Ouest France, 3 Juillet 2015

Les outils du BIM (Building Information Modeling)¹³⁷ jouent aujourd’hui un rôle un très important dans la conception des bâtiments. Ils permettent aux concepteurs de planifier, concevoir et gérer un projet en un temps record. Fin 2014, Sylvia Pinel, alors Ministre du logement, annonce débloquer la somme de 20 millions d’euros afin que puisse se mettre en place un « plan de transition numérique du bâtiment ». Ce plan fait suite à la remise des rapports de deux groupes de travail : le groupe « BIM et gestion du patrimoine » ainsi que le groupe « Carte vitale du logement ». Ils participent à la création d’un « carnet numérique de suivi et d’entretien du logement »¹³⁸, un outil qui « doit

¹³⁷« Le **BIM** (Building Information Modeling) constitue l’innovation numérique majeure dans le secteur car elle a un impact potentiel sur tous les métiers. Il s’agit d’une méthode de travail basée sur la collaboration autour d’une **maquette numérique**. La « maquette numérique » crée un véritable avatar virtuel de l’ouvrage, une maquette 3D comportant des renseignements sur la nature des objets utilisés. Par exemple, un mur n’est plus simplement l’extrusion d’un ensemble de lignes en deux dimensions mais un objet, fait de couches de différents matériaux avec des propriétés structurales, thermiques, acoustiques, etc. », Ministère de la transition écologique et solidaire, Ministère de la cohésion des territoires, <http://www.planbatimentdurable.fr/publication-du-rapport-de-la-mission-numerique-du-a858.html>

¹³⁸ Dans l’article 4bis de la loi transition énergétique pour une croissance verte : « Art. L. 111-10-5. – I. – Afin d’améliorer la connaissance d’un logement par son propriétaire ou occupant et de favoriser la réalisation de travaux d’amélioration de la performance énergétique, un carnet numérique de suivi et d’entretien du logement est créé pour tous les immeubles privés à usage d’habitation.

II. – Le carnet numérique de suivi et d’entretien du logement mentionne l’ensemble des informations utiles à la bonne utilisation, à l’entretien et à l’amélioration progressive de la performance énergétique de ce logement., <http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta/ta0412.asp>, Cf. Annexe 2

apporter aux ménages les informations nécessaires à la bonne utilisation et au bon entretien de leur logement et doit également permettre d'« aider les ménages dans leur démarche de rénovation » (Cau et Pouget, 2014).

Il est clair que les trois grands groupes dominant le marché du bâtiment n'ont pas eu de grosses difficultés pour se munir de tels outils et pour former leurs techniciens. Cela étant, les PME et micro entreprises, qui représentent la majorité des entreprises du bâtiment (en 2017 les salariés des micro entreprises représentaient 33% des salariés des entreprises de la construction et 38% pour les PME¹³⁹) ne sont pas, aujourd'hui, en capacité de rivaliser à ce niveau. Le BIM se diffuse donc dans les grands groupes. Or, la plupart des projets résidentiels ne sont pas conçus à l'aide de ces outils.

Outre le fait que l'industrialisation semble être un moyen de produire rapidement et à moindre coût des bâtiments performants énergétiquement, ces procédés ne sont pas sans nous rappeler l'industrialisation du bâtiment qui fut nécessaire après-guerre et dont nous avons déjà fait mention. Certes, l'industrie n'est plus la même aujourd'hui. Néanmoins, son dessein semble être identique : privilégier le préfabriqué afin de gagner du temps et réduire les coûts.

Comparaison n'est pas raison. Il est utile de le rappeler ici. Le souci de performance énergétique n'était, par-contre, pas présent après-guerre. La Charte d'Athènes, bien que rédigée en 1933 (et reprise par Le Corbusier en 1942), fut à la base des réflexions du gouvernement Français lorsqu'une grave crise du logement sévissait après-guerre. Il fallait alors reloger rapidement un maximum de personnes. Cette nécessité a débouché sur la production des grands ensembles (1951), puis des ZUP (1958). Cette production s'est réalisée en conformité avec ce que prônait la Charte d'Athènes, à savoir : le développement d'une « ville fonctionnelle » ; l'extension du fonctionnalisme étant une réponse à la nécessaire industrialisation. Le Corbusier et le mouvement moderne ont participé de cette tendance, en concevant et en promouvant des logements fonctionnels, qu'il s'agisse de logements assemblés en « colis » ou de ceux dans lesquels chaque forme conçue impliquait un usage particulier. Cela étant, face à l'urgence, la plupart de ses logements ont été construits en hâte, bien souvent avec des matériaux de

¹³⁹[Chiffres clés et ratios de la construction – Les entreprises en France | Insee](#)

piètre qualité, des conceptions minimalistes. Au point que certains des bâtiments ont mal vieilli. Deux éléments assez significatifs pour notre propos sont à souligner. Outre le fait que dans cette période d'industrialisation nourrie d'une perspective de « ville fonctionnelle » ni les habitants ni l'habitabilité des lieux n'ont été prises en considérations par les concepteurs de l'époque, la question de la performance du bâti n'était nullement un élément d'attention. Ce n'est plus exactement le cas aujourd'hui. S'il est encore nécessaire de répondre techniquement et rapidement au besoin du marché, le terme d'industrialisation est bien souvent associé à celui de « durable ». La « ville durable » semble être en effet une évidence¹⁴⁰. « Durable » mais sans doute aussi « informationnelle », et donc efficiente en matière de maîtrise des flux. Évoquons ici le développement en cours et surtout à venir des « smart city » et surtout des « Data city ». Des villes dont la vocation est de permettre l'utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), voire qui promeuvent et utilisent le développement des données numériques à partir de divers supports (vidéos, communication via smartphones, application web, etc.) afin d'accompagner, d'orienter au mieux les professionnels et habitants dans leurs déplacements, dans la gestion et le tri des déchets, etc.¹⁴¹ De telles orientations sont bien sûr favorisées par la LTECV. Elle tend à simplifier en effet l'accès aux données, tout particulièrement celles provenant des gérants de réseaux de distribution, de transport et de consommation d'énergie (production, transport, distribution et consommation d'électricité, gaz, produits pétroliers)¹⁴². Elles sont évidemment favorisées par un contexte qui voit le développement, d'une part, de nouveaux appareils, tel le compteur Linky (qui « représente un des outils pouvant vendre des données de consommation d'électricité des particuliers »), d'autre part d'un ensemble de systèmes d'interfaces hommes-machines, enfin d'une intelligence dite « artificielle » mise de plus en plus au service de la performance énergétique. Avec l'industrialisation et les procédés comme le « plug and play », les TIC et les recherches sur les « datas » (qui ne sont autres que des informations, souvent en temps réel, sur les activités des individus évoluant en ville ou

¹⁴⁰ Nous pouvons lire à ce sujet : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/ville-durable>

¹⁴¹ <https://www.paris.fr/actualites/datacity-2019-decouvrez-les-startups-qui-font-la-ville-de-demain-6511>

¹⁴² Article 179 de la LTECV, Cf. Annexe 3

dans leur logement) peuvent être intégrées directement à l'usine et donc se développer à grande échelle, dans une perspective de performance énergétique.

Comme nous venons de le voir, l'industrialisation du bâtiment, notamment dans sa trajectoire récente, apparaît comme la solution privilégiée pour répondre tant à l'impératif écologique et environnemental actuel qu'à la nécessité de garantir une réelle performance énergétique du bâti. Cela étant, il nous importe de mettre en avant une chose essentielle. L'analyse de ce processus d'industrialisation démontre que les questions liées à *l'habiter* sont très largement évincées. Et lorsqu'il est quand même question de l'habitant, ce dernier n'est envisagé qu'en tant que cible d'actions censées contribuer à l'accompagner dans l'usage qu'il devrait faire du bâtiment tel qu'il a été pensé et formaté dans le cadre de cette dynamique d'industrialisation que nous venons d'évoquer. C'est un peu la même tendance qui est à l'œuvre à l'échelle des collectivités territoriales. L'habitant fait simplement office de public-cible d'une logique d'accompagnement à la transition énergétique. Dotés d'outils et de dispositifs multiples qui sont mis à leur disposition, ces mêmes collectivités territoriales sont en effet chargées de mettre en place un dispositif d'accompagnement.

2. Les plans climat-air-énergie, une affaire de collectivités territoriales

Le territoire est défini comme étant « le lieu d'action » de la transition énergétique (Ademe, 2016b). Le plan climat-air-énergie est en effet mis en avant en tant qu'« outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire »¹⁴³. Les collectivités concernées mettent donc en place un plan propre aux spécificités de leur territoire¹⁴⁴.

¹⁴³Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) <http://outil2amenagement.cerema.fr/le-plan-climat-air-energie-territorial-pcaet-r438.html>

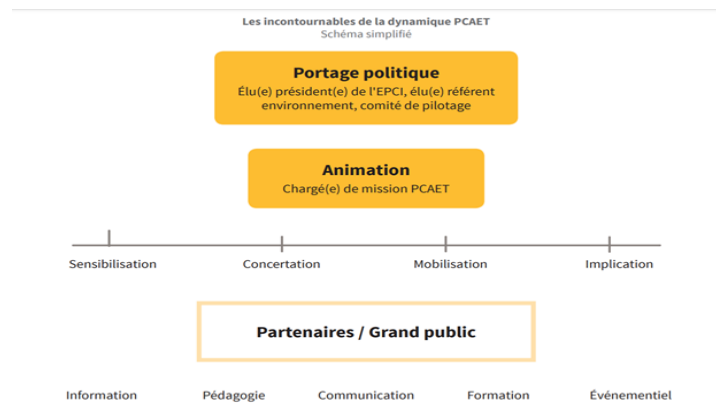
¹⁴⁴ « La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a confié l'élaboration et la mise en œuvre des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) aux seuls établissements publics de coopération inter-communale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants. Elle a ainsi mis fin à la superposition des plans climat sur un même territoire, supprimant l'obligation pour les régions, les

Dans l'esprit de la loi, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) jouent un rôle essentiel. Qu'il s'agisse de syndicats de communes ou d'agglomérations nouvelles, de communautés de communes, de communautés urbaines, de communautés d'agglomération, voire de métropoles, c'est à l'échelle d'un territoire¹⁴⁵ facilitant la coopération entre communes que l'action est envisagée et se joue. Plus précisément, c'est à partir de la prise en compte des atouts et des points faibles d'un territoire fédérant plusieurs communes que sont définies les mesures du projet. Pour ce faire, un diagnostic territorial sera réalisé. Il servira ensuite de point d'appui concernant la définition et la direction du plan à suivre. La phase du diagnostic n'est pas sans enjeu, tant s'en faut. Considérés comme devant être de véritables « moteurs de changement » (Ademe, 2016b, p 12), ces diagnostics doivent permettre aux collectivités d'envisager des solutions pouvant favoriser l'implication d'un maximum de citoyens, de professionnels, mais aussi d'acteurs publics dans le plan climat. Des concertations sont donc recommandées (comme le suggère le guide adressé aux EPCI¹⁴⁶). Elles doivent alimenter l'élaboration d'une dynamique répondant à divers objectifs : promouvoir « la sensibilisation et l'information » ; favoriser « l'aide à la décision » ; occasionner des formes de « mobilisations collectives » ; faciliter « l'intégration sociale (en créant du lien social à travers les rencontres et ateliers) » ; rendre possible « une appropriation collective ». Comme nous l'avons vu plus haut, le temps de la concertation est aussi celui de « l'animation » (Ademe, 2016b, p 39, cf. schéma ci-dessous).

départements et les communes de plus de 50 000 habitants. La périodicité est également passée de cinq à six ans. Plusieurs mesures d'accompagnement en faveur des EPCI ont été mises en place afin de faciliter l'élaboration et l'animation des PCAET. Elles comprennent notamment un accompagnement technique par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), au travers de formations gratuites et d'un guide sur les PCAET à destination des EPCI. La mise en œuvre pratique des PCAET peut également être soutenue par des aides à la réalisation des actions, comme les subventions pour les territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) ou le fonds chaleur », Ademe, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, « PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre », Clés pour agir, Novembre 2016, p 12

³⁴⁹ Définition du territoire : « Le plan climat air énergie s'applique à l'échelle d'un territoire. Le mot territoire ne s'interprète plus seulement comme échelon administratif mais aussi, et surtout, comme un périmètre géographique donné sur lequel tous les acteurs sont mobilisés et impliqués », <https://www.territoires-climat.ademe.fr/ressource/64-21>

¹⁴⁶<http://www.territoires-energie-positive.fr/actus/pcaet-l-ademe-publie-un-guide-complet-et-actualise>



Nous ne reviendrons pas sur les objectifs de la LTECV liés au bâtiment que le PCAET reprend. Cependant, nous pouvons rappeler que la maîtrise des consommations énergétiques liées aux comportements fait partie des recommandations nationales (*Ibid.* p 48). Reste aux collectivités de mettre en place les bons outils pour répondre à cette exigence, avec toutefois un cadre d'action clairement défini par l'autorité publique, comme le souligne Lionel Cauchard : « [L'autorité publique] met à l'agenda un problème spécifique, propose un cadre pour l'action, mais laisse aux acteurs le soin d'en définir le contenu et le traitement opérationnel. Les problèmes environnementaux, du fait des incertitudes, de leur complexité intrinsèque et du nombre important d'acteurs à prendre en compte, rendent particulièrement prégnant le recours à des politiques procédurales et aux savoirs des experts » (Cauchard, 2015). Nous assistons donc à une mise sous tutelle de « l'action d'entreprendre » (Erhenberg, 1991, p 18) dont il était question plus haut. Chacun des acteurs doit en effet savoir être entreprenant, tout en étant assujéti à des injonctions et à des cadres définis par des instances extérieures.

Entreprendre et communiquer pourrions-nous ajouter. La communication fait en effet partie de la stratégie soumise par la LTECV à chacun des territoires. Une communication dont une des visées retient particulièrement notre attention : faire en sorte que les citoyens se sentent impliqués, voire concernés par la course menée vers la performance énergétique.

III. La volonté de changement et sa mise en communication

1. L'injonction au changement

« Le changement n'est pas le changement » (Raymond, 2013, p 76). Roland Raymond, en avançant ces propos, attire l'attention sur le décalage effectif entre, d'une part, les perspectives et les modalités à travers lesquelles le changement est pré-pensé et préconçu d'un point de vue institutionnel et, d'autre part celles par lesquelles les habitants sont amenés à transformer, en situation, leurs habitudes et à innover au fil du tissage de leur quotidien. Nous avons certes affaire à deux lignes évolutives qui pourraient s'avérer commensurables et potentiellement s'intriquer. Encore faudrait-il que les deux soient effectivement prises en compte. Or seule la première s'est vu être appropriée par les pouvoirs publics.

Le changement tel qu'il est institutionnalisé et surtout tel qu'il projeté à l'endroit des populations repose fortement sur un seul levier : changer les comportements : « *(les changements de comportement) afin de faire évoluer nos modes de vie et de consommation* »¹⁴⁷. L'injonction faite aux individus de « changer leurs comportements » revient comme un leitmotiv dès lors qu'il s'agit de la Transition énergétique. La publication de l'Ademe en 2016 porte clairement pour titre « Changer les comportements, faire évoluer les pratiques vers plus de durabilité ». Les « comportements » et les « modes de vie » sont les cibles à atteindre, à changer. Du point de vue des pouvoirs publics, il est plus aisé de toucher des éléments catégorisables afin d'apporter des solutions standardisées. Soit. Néanmoins, dès lors que nous prenons la mesure de ce que recouvrent l'idée et l'actualisation permanente de *l'habiter*, il devient évident que cette manière de concevoir les choses peut s'avérer être des moins opératives. De sorte que le changement tant attendu ne peut s'opérer, en tous les cas pas tel qu'il est imaginé. L'individu se doit de changer ses comportements. C'est-à-dire vivre autrement, faire différemment, voire autre chose. Il doit s'approprier de nouvelles pratiques et s'adapter aux injonctions et recommandations faites par les pouvoirs

¹⁴⁷<https://www.ademe.fr/lademe/presentation-lademe/transition-energetique-coeur-lademe>

publics. Cependant, nous avons pu observer que la majorité des habitants rencontrés – pour ne pas dire la totalité – déployait déjà des usages qui, à leur sens et dans les situations dans lesquelles ils étaient pris, étaient économes en énergie.

Il est important de préciser que ces situations ont été observées sur nos deux terrains d'enquête principaux, à savoir à Lyon (69) et à La Motte Servolex (73) et que, comme nous l'avons précisé dans la description de ces derniers, aucun des bâtiments dont il est question ne bénéficiait d'isolation thermique. L'inertie y est donc très faible, et la température baisse très vite en période de froid. Dans ces conditions, les habitants sont avant tout amenés à repenser l'utilisation de leur habitat, voire des systèmes techniques : « sacrifier » une pièce de l'appartement durant l'hiver, en gardant systématiquement la porte de cette dernière fermée et le radiateur en hors gel ; faire fonctionner les radiateurs que lorsque la famille se réunit le soir venu. D'un point de vue performance énergétique ces façons de faire ne sont pas, d'un premier abord, très efficaces. Dans le premier cas, la pièce non chauffée aura tendance à refroidir le reste de l'appartement, ne serait-ce que par le fait que les murs attenants se refroidissent. Dans le deuxième cas, l'appartement aura le temps de se refroidir fortement durant la journée. Les radiateurs auront donc besoin d'une puissance plus importante pour que l'appartement atteigne, le soir même, la température escomptée. Autrement dit, si les habitants tissent déjà des usages qui font écho à la performance énergétique, y compris en des situations qui dérogent à la définition de la performance telle qu'elle est instituée, il ne s'agit pas, dans ces conditions d'une logique de « changement de leurs comportements ». Et pour tout observateur analysant ce que l'habitant est amené à vivre et à faire, il s'agit, pour une part, de prendre en considération les usages qui, en diverses situations, se transforment et deviennent effectifs, pour une autre part, d'envisager, dans une logique de co-réflexion avec l'habitant, la commensurabilité la plus efficace entre des situations d'usage de l'énergie et, tout simplement des processus de consommation plausibles et tenables.

2. La domination de toutes formes communicantes

« Qu'est-ce que communiquer si ce n'est consommer de la relation ? » (Ehrenberg, 1991, p 166). Si nous suivons Alain Ehrenberg, communiquer est donc un acte de consommation à travers lequel les relations deviennent un produit qui a pour fonction de satisfaire des besoins, qui peut être utilisé à l'envie et maîtrisé jusqu'à son obsolescence. Les pouvoirs publics créent de la relation avec les citoyens à travers un système de communication aujourd'hui bien rôdé. Ainsi, « le pouvoir doit tout d'abord se montrer, être exhibé, être présenté au peuple, paraître en représentation face à la société civile qu'il est censé incarner, dont il est l'expression officielle, qu'il contrôle matériellement et symboliquement. Il organise et met en œuvre à l'intention du public et dans l'espace public un système de présentation de soi, un "spectacle" destiné aux sujets et aux citoyens [...], spectacle à travers lequel il manifeste sa puissance et sa bienveillance » (Leclerc, 1999, p 151). Se montrer dans une société des apparences (Ehrenberg 1991) semble être une évidence et être le terreau de toute communication. Des campagnes de publicité sont déployées, invitant les citoyens à adopter les éco-gestes et à avoir de bons comportements. Des événements sont organisés afin de sensibiliser, d'informer et de faire de la pédagogie auprès des citoyens. Les mises en place de procédures de concertation, la création de dispositifs, de mesures, de normes et de réglementations diverses sont autant d'outils de communication qui, paradoxalement, tiennent les hommes à distance des questions sur lesquelles ils sont pourtant attendus comme des personnes « impliquées », « sensibles » ou « engagées ». Ce phénomène est bien connu. Du moins a-t-il été fortement souligné par Hartmut Rosa: « (...) l'agir orienté vers l'intercompréhension est remplacé par une succession d'impératifs systémiques et que les relations muettes au monde deviennent prédominantes » (Rosa, 2018, p 404). Quoi qu'il en soit, il atteste que des injonctions, bien que diffusées sous des formes différentes et lors d'événements divers, maintiennent les hommes et le monde dans un rapport dissocié, ne les autorisant pas à tisser une résonance.

Dans ces conditions, si les hommes se doivent de développer une sensibilité quant aux questions énergétiques et environnementales, le système de communication dans

lequel ils sont pris ne peut, en l'état, les toucher profondément, qui plus est de manière efficiente. De sorte que nous puissions être amenés à considérer que la communication ne touche qu'une part très superficielle des relations que les hommes peuvent déployer avec le monde.



148

Et ce constat est d'autant plus prégnant, lorsque le champ lexical de l'action fait partie intégrante de la stratégie de communication des pouvoirs publics et des EPCI. Dans une telle configuration, l'injonction à agir, à être dans l'action, ne peut que plonger les individus dans une dimension exogène des questions énergétiques ou environnementales. « L'action sur l'environnement [...] manifeste un rapport muet au monde » écrit Harmut Rosa (Rosa, 2018, p 317). La relation passant par les injonctions n'est alors qu'une relation qui passe par des logiques appropriatives, adaptatives et

¹⁴⁸ Source des images : Grand Lyon

Métropole <https://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/2017/10/09/participez-aux-journees-de-evenementiel-eco-responsable-les-19-et-20-octobre-prochains/>, Alec <https://www.alec-lyon.org/actualites-et-agenda/initiatives-communales-energie-climat/>, SDESM <http://www.sdesm.fr/espace-presse/communiques-de-presse/sensibilisation>

comportementales. À partir et à travers la logique de communication il ne s'agit en rien d'une relation résonnante (et qui puisse être potentiellement raisonnée en situation). Elle reste muette, y compris du fait qu'elle maintient l'homme à distance de l'environnement qu'il est pourtant sommé de protéger. Les véritables enjeux – la préservation de la planète – sont masqués par des injonctions, des informations ordonnées (Eco 1965), qui ne peuvent correspondre avec la dimension endogène et sans cesse processuelle de l'*habiter*.

La concertation en est un exemple flagrant. Alors qu'elle devrait être l'objet de réflexions se tissant dans une forme transdisciplinaire (Raymond 2017a), elle est bien souvent déployée à travers une démarche surplombante de la part des pouvoirs publics ou des acteurs éminents: « Une fois la dynamique en place, la seule solution logique, ex post, consiste à procéder à la diffusion des "prêts-à-penser " et des " prêts-à-agir" qui sont d'ores et déjà actés par le pouvoir, à sensibiliser les citoyens et à faire en sorte qu'ils se les approprient, y compris par le biais d'une logique de concertation à laquelle fait écho une sorte de principe scolastique. Aucune concertation ex ante n'a été mise en place pour que les acteurs éminents et publics prennent la mesure des conduites énergétiques raisonnées (ici dans les deux sens de ce terme) que les acteurs ont été et sont capables de tenir et de développer » (Raymond *et al.*, 2011, p 266). La concertation, dans ce cas-là, n'est qu'un outil de communication qui n'intègre pas les citoyens ni l'*habiter* de ces derniers dans les projets qui seront pourtant mis à exécution. Alors que les auteurs du rapport cité préconisaient d'adoption d'un « processus de concertation distribuée » qui pouvait pallier le manque de considération dont les acteurs ordinaires font l'objet, la réponse à ce manque passe aujourd'hui par la mise en avant des accompagnements des citoyens. La notion de concertation n'a pas déserté les programmes d'action concernant la transition énergétique, mais elle est enrichie, de manière locale par l'accompagnement. Ce dernier, devenant un outil de communication. « La communication est une prise de position [...]. Mais cet échange ne peut pas être réduit à une tractation d'informations, à un troc de paroles, il s'agit de fonder une relation » (Paquot, 2005, p 39). Fonder une relation, comme le préconise Thierry Paquot. Fonder, à tout le moins, la communication sur les expériences quotidiennes des

habitants pourrait transformer l'information ainsi véhiculée de manière muette en une information résonante à l'*habiter*.

La communication, elle-même, pour devenir significative si elle en venait à considérer la relation que les hommes tissent avec leur environnement, leur quartier, leur *chez soi*. Or, aujourd'hui, cette relation n'est pas prise en compte. Elle est suppléée par une vision surplombante de ce que devrait être une relation durable à la nature, à l'énergie, etc. Les habitants sont désincarnés, en cela qu'ils ne sont considérés qu'à l'aune de « prêts à penser », de « prêts à agir » et d'une vision surplombante dominée par des préoccupations propres aux discours institués concernant la thématique de la performance énergétique.

Conclusion du chapitre

La transition énergétique est donc posée par la loi LTECV comme étant un impératif trouvant ses solutions dans et par le bâti – et ses systèmes énergétiques, ses matériaux, son architecture. Cette prédominance des questions centrées sur le bâti lorsqu'il s'agit d'interroger la performance énergétique a deux conséquences : l'*habiter* n'est pas pensé ; la dissociation bâti-occupant fait de l'habitant un être à l'image du logement tel qu'il est conçu par les décideurs – figé dans le temps et l'espace, achevé une fois pour toute à la remise des clés, requérant d'usages pré déterminés.

De plus, la loi transition énergétique reste et restera exogène aux questions liées à l'*habiter* tant et aussi longtemps qu'elle se positionnera dans une uchronie. Que ce non-temps soit caractérisé par des références temporelles que personne ne maîtrise ou par des projets érigés par des experts, le résultat est le même : la LTECV ne fait pas sens pour les habitants pour qui *habiter* ne relève en rien d'une « vision managériale » mais de la processualité d'un *chez soi* largement pris dans une indétermination constante.

Dans ces conditions, le « changement de comportement » escompté par la loi ne peut faire sens, en situation, pour les habitants. Ils acquièrent et emmagasinent en effet un savoir-faire habitant qui est mouvant et qui relève du processus intriquant habitant à habitat, et non du « comportement ». Le changement, s'il y a changement, ne pourra

survenir qu'à travers les situations rencontrées et non en étant imposé par une instance extérieure.

Néanmoins, nous pouvons terminer cette conclusion avec l'éventualité d'une lueur d'espoir puisque, si nous nous référons à l'article 1 du projet de loi Energie Climat du 30 Avril 2019, nous pouvons lire que nous devons aller vers une « transformation en profondeur de la société, de l'économie et des comportements »¹⁴⁹. Cela reste une approche par les « comportements ». Sauf qu'ici il est moins question de « changement », davantage de « transformation ». Cela signifierait-il qu'une bifurcation (Chateauraynaud 2011) s'opère en matière de stratégie d'approche ? Les « transformations » dont il est question s'apparentent-elles aux « transformations silencieuses » de François Jullien (Jullien 2009) ? Portent-elles la même essence que le changement tel que nous l'avons défini précédemment (et qui est aussi le premier synonyme de transformation¹⁵⁰) ? L'avenir nous le dira.

En outre, il revient aux collectivités locales de mettre à exécution les spécifications édictées par la loi. Elles ont donc en charge la sensibilisation, l'information, la concertation, l'animation, soit autant de procédures qui sont toutes, chacune à son échelle, également à envisager comme des outils permettant l'alimentation d'une communication à tout va. Nous pouvons toutefois déplorer le peu d'impact de cette stratégie dominante, puisqu'elle ne peut trouver d'écho durable chez les habitants.

Un élément reste pour l'instant inchangé : la maîtrise de l'énergie. Il demeure le point central à travers lequel est pensé et conçu le bâtiment aujourd'hui. Cela implique, d'après la loi transition énergétique, de concevoir de nouvelles méthodes et moyens de construction. Ainsi, la LTECV précise que la conception et la construction du bâti doivent répondre à des impératifs d'ordre industriels. La volonté de maîtrise de l'énergie et de sa consommation va de pair avec la recherche d'une performance énergétique toujours plus pointue d'un point de vue technique.

¹⁴⁹<http://www.assemblee-nationale.fr/15/projets/pl1908-ei.asp>

¹⁵⁰<https://www.cnrtl.fr/synonymie/transformation>

CHAPITRE III.

APPROCHE DU BATIMENT PAR L'IMPERATIF D'UNE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Construire et rénover des bâtiments pour en faire des bâtiments performants énergétiquement fait aujourd'hui partie des exigences stipulées par la LTECV. La conception des bâtiments se voit donc en devoir, depuis plusieurs années, d'intégrer cet élément « performance énergétique » qui devient central. Les bâtiments sont donc pensés pour être performants. Et ils doivent remplir tous les critères des réglementations en vigueur. Des outils de mesure et d'évaluation de cette performance sont développés (les audits énergétiques par exemple) et rendus obligatoires en cas de vente, comme le DPE (le diagnostic de performance énergétique). Les professionnels du bâtiment calculent et anticipent un « confort thermique » censé garantir un « confort » aux habitants. Ce confort est généralement assuré par une technique et un système énergétique conçus pour répondre aux évaluations chiffrées. Mais, « à trop vouloir contrôler toutes les conditions et parer à toute perturbation éventuelle, on entrave paradoxalement l'état de résonance dispositionnelle puisque l'on adopte dès lors un mode de relation muette au monde qui cherche à rendre la résonance disponible » (Rosa, 2018, p 438).

Le bien-être, la sensation du *chez soi*, ne peuvent donc se tisser face à un logement conçu comme étant un réceptacle, certes performant, mais souvent au détriment de l'*habiter*. La projection d'une relation mécanique occupant-logement déterminée par les concepteurs fait obstacle à la prise en compte des relations résonantes habitant/habitat, qui, quoiqu'il en soit, ne manqueront pas de se tisser. Nous verrons alors que les normes et le confort ne disent rien du bien-être ressenti par les habitants. Par ailleurs, « elle [la compétition qui peut devenir une "performance permanente"] force par là même les concurrents à adopter une attitude de combat et un rapport exclusivement réifiant aux

choses qu'ils cherchent à mettre sous leur contrôle et à leur disposition » (Rosa, 2018, p 480-481). Autrement dit, le diktat de la performance énergétique réduit la vision des professionnels du bâtiment et restreint le bâti au statut d'exploit technique et de marchandise dont on vante les prouesses techniques, sans considérer le mouvement continu d'actualisation du *chez soi*. La réalité de ce dernier n'étant tout simplement pas pensée.

I. Qu'est-ce que la performance énergétique d'un bâtiment ?

La performance énergétique, l'efficacité énergétique ou l'efficience énergétique sont trois expressions employées sans distinction pour traiter de la même chose, à savoir : l'appréhension de la quantité d'énergie consommée (ou quantité envisagée lors de la conception) lors d'une utilisation standard d'un bâtiment. Les consommations mesurées sont généralement celles de l'eau chaude sanitaire, du chauffage, de la ventilation, du système de refroidissement et de l'éclairage.

L'efficacité, en physique, se rapporte clairement à une idée de rendement. Autrement dit, ce qui est considéré comme étant efficace est un évènement qui produit l'effet escompté. Peu importent les moyens. Alors que la définition physique de l'efficience d'un système est définie comme étant le rapport entre l'énergie consommée et l'énergie investie. Les moyens utilisés pour arriver à une performance sont étudiés et le/les plus efficaces seront sélectionnés. La course à la performance énergétique peut amener les concepteurs à construire/rénover des bâtiments de manière efficace mais non efficiente. Ce qui est attendu d'eux est une performance garantie par des critères figés, s'ils sont respectés, peu importent les moyens mis en place. Un matériau isolant peut garantir, sur un bâtiment donné, une efficacité énergétique correspondant aux chiffres des réglementations thermiques. Mais ce même isolant peut aussi avoir un bilan environnemental médiocre (bilan carbone et une énergie grise importants).

Un bâtiment performant énergétiquement doit être pourvu d'un système énergétique qui garantisse une consommation énergétique moindre pour un même service final. Ce

système doit, par exemple, garantir une température ambiante de 20° tout en consommant très peu d'énergie. Pour qu'un bâtiment obtienne le sigle BBC (Bâtiment Basse Consommation), il faut qu'il puisse garantir une consommation inférieure à 50kWh/an/m² dans un logement neuf et à 80kWh/an/m² dans un logement rénové ; sachant que ces chiffres sont pondérés selon l'altitude et le climat de la zone concernée. Nous l'aurons compris, un bâtiment est dit performant au vu de critères mesurés et mesurables par des ingénieurs thermiciens. Ces références sont les Règlementations Thermiques (RT) en vigueur, c'est-à-dire la RT 2005, la RT 2012¹⁵¹, et aujourd'hui le label E+C- qui vise à aller au-delà de la RT 2012 ; ce label vise, par exemple, à évaluer la capacité du bâtiment à consommer l'énergie qu'il produit, et à prendre en compte les usages, les facteurs géographiques et les typologies du bâtiment. Ce que la RT 2012 ne considérait pas comme étant des éléments primordiaux¹⁵². Ce label semble dorénavant prendre en compte ce problème d'efficacité. Néanmoins, il est encore aujourd'hui trop nouveau pour en tirer des conclusions.

Mais qu'est-ce, au juste, cette « performance » ? Le premier sens étymologique de performance que donne le CNRTL est : « résultats, actions accomplies par un cheval de course » (1839). Nous avons donc ce concept de « résultats » qui entre en compte, donc un score réalisé voire de rendement et de capacité effective à produire un effet. En 1867, la performance marque aussi un « résultat remarquable (sportif), exploit », donc une action qui dépasse les limites habituelles, qui fait mieux. Moins d'une centaine d'années plus tard, nous retrouvons le sens suivant : « ensemble des possibilités optimales d'un appareil », avec, à l'appui, des exemples relatifs au calcul et aux essais d'avions(1929)¹⁵³. Par cette dernière déclinaison, tout donne à penser que des dimensions techniques – voire technologiques- associées à des objets eux-mêmes techniques, participent de la capacité de garantir une performance, donc une prouesse, qu'il faut mettre en avant et démontrer, chiffres à l'appui.

En ce dernier sens, quand nous traitons de la performance *énergétique* d'un bâtiment, nous faisons de fait référence à la capacité technique de ce bâtiment (en tant qu'enveloppe, mais aussi en tant que système énergétique) à garantir un certain

¹⁵¹ L'application de la RT 2020 étant repoussée au 1^{er} janvier 2021.

¹⁵²<https://www.qualite-logement.org/actualites/les-actualites/nouveau-label-e-c-quest-ce-que-cest.html>

¹⁵³<http://www.cnrtl.fr/etymologie/performance>

« confort »¹⁵⁴ aux utilisateurs (aération, température, qualité de l'air, éclairage, eau chaude sanitaire...) tout en consommant toujours moins d'énergie, voire en consommant l'énergie qu'il a lui-même produite. Et si nous prenons en compte le fait que cette performance est mesurée au préalable, sans les utilisateurs, sans que le bâtiment ne soit occupé par des humains, alors il devient évident que la question de la performance énergétique soit appréhendée et traitée strictement par la technique, la technologie, la domotique. Y compris en ayant recours à des formes de ce que l'on nomme « l'intelligence artificielle », cette dernière étant considérée par les concepteurs comme étant représentative d'une « instauration d'un ordonnancement plus fiable ou parfait des choses » (Sadin, 2018, p 51). Or, Éric Sadin nous met en garde contre ces outils voués à faire à la place de l'humain et à penser à sa place. Il déplore en effet, un « dépérissement des capacités mentales » des humains, un « appauvrissement de leurs facultés sensibles » et une « paresse généralisée » (*ibid.* p 277). Nous montrons, dans ce manuscrit, que les habitants acquièrent des savoir-faire ; une capacité à prendre la mesure de la dimension énergétique en ressentant avec leur corps, leurs sens ; à s'imprégner de connaissances sur leur bâtiment, leur habitat ; etc. Mais cette dimension propre à l'*habiter* reste inconnue des concepteurs.

L'humain, pourtant utilisateur final du bâtiment (que l'on parle de tertiaire ou de logement) n'est présent que secondairement et de manière très succincte à travers la question du « confort ».

Par ailleurs, comme nous avons pu le lire dès Mars 2017 : « La performance énergétique devient un nouveau critère de définition des logements décents »¹⁵⁵ . Historiquement, les critères définissant un logement décent ont été stipulés le 30 janvier 2002 par le décret n°2002-120. Les caractéristiques composant ce décret correspondaient à des « critères de surface et de confort minimums » et garantissaient « la sécurité et à la santé du locataire »¹⁵⁶. En mars 2017, et à la suite de la LTECV, le décret s'est vu attribuer de nouveaux critères touchant à la performance énergétique. Ainsi, « l'étanchéité à l'air » et « l'aération du logement » font maintenant partie des caractéristiques qu'un logement dit décent doit pouvoir garantir (décret n°2017-312).

¹⁵⁴ Nous définirons plus loin ce que signifie « confort » dans le monde du bâtiment

¹⁵⁵<http://www.planbatimentdurable.fr/la-performance-energetique-devient-un-nouveau-a1089.html>

¹⁵⁶*ibid.*

La performance énergétique est donc aujourd'hui garante de confort. Ce dernier, est constitutif d'un logement décent, est normalisé et réglementé, de manière très pointilleuse parfois, puisqu'il doit répondre à des mesures techniques définies, comme nous allons le voir.

II. Une performance mesurée et évaluée par différents outils

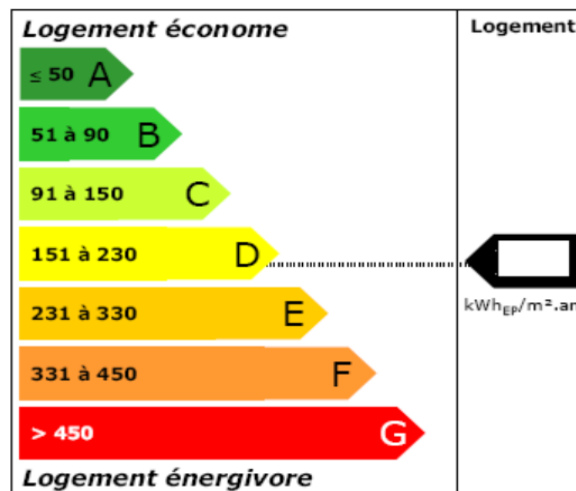
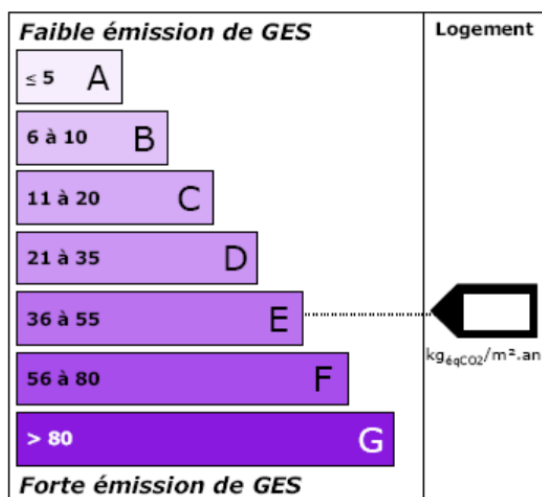
1. Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) comme outil qui tend à responsabiliser les habitants

Le DPE est défini par le Ministère de la Transition écologique et solidaire de la manière suivante : *« Le diagnostic de performance énergétique (DPE) renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment, en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Il s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique définie au niveau européen afin de réduire la consommation d'énergie des bâtiments et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.*

Le contenu et les modalités d'établissement du DPE sont réglementés. Le DPE décrit le bâtiment ou le logement (surface, orientation, murs, fenêtres, matériaux, etc.), ainsi que ses équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de refroidissement et de ventilation. Il indique, suivant les cas, soit la quantité d'énergie effectivement consommée (sur la base de factures), soit la consommation d'énergie estimée pour une utilisation standardisée du bâtiment ou du logement »¹⁵⁷.

Les futurs acquéreurs d'un logement (locataires ou propriétaires) auront donc accès aux « étiquettes énergie » et « étiquettes climat » propres à leur futur habitat. Ces étiquettes, bien connues aujourd'hui, puisque présentent aussi sur les appareils vendus en masse comme ceux relevant du domaine de l'électroménager, sont généralement présentées sous la forme suivante :

¹⁵⁷<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



Source : [DPE Neuf \(ecom-rt2012.com\)](http://DPE Neuf (ecom-rt2012.com))

Pour donner suite aux étiquettes de performance énergétique, des recommandations sont faites aux propriétaires. Ces recommandations visent les points faibles du bâtiment en question, afin de rendre ce dernier le plus performant possible énergétiquement.

Ce diagnostic est rendu obligatoire lors de la vente d'un bien ancien (depuis novembre 2006), pour la location (depuis juillet 2007) et pour une construction neuve (depuis juillet 2007). L'objectif général reste identique aux trois actes : produire une analyse de l'ensemble des caractéristiques du bâtiment pouvant influencer sur sa consommation énergétique.

Les informations recueillies doivent permettre d'estimer quelles seront les consommations d'énergie relatives au chauffage, à l'eau chaude sanitaire et au refroidissement. Le diagnostiqueur peut, pour cela, se référer aux factures énergétiques des mois/années précédents.

Par ailleurs, l'article 5 de la LTECV précise que « Avant 2025, tous les bâtiments privés résidentiels dont la consommation en énergie primaire est supérieure à 330 kilowattheures d'énergie primaire par mètre carré et par an doivent avoir fait l'objet d'une rénovation énergétique »¹⁵⁸. Cela signifie que tous les logements privés classés F ou G par le DPE devront être rénovés avant 2025. Le DPE représente donc un élément décisif quant aux travaux à effectuer dans les logements.

¹⁵⁸ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385&categorieLien=id>

L'article 11 de la LTECV indique quant à lui que le carnet numérique de suivi et d'entretien du logement doit intégrer un dossier de diagnostic technique. Ce dossier est défini par l'article L 271-4 du code de la construction et de l'habitation et doit inclure, entre autres résultats (constat de risque d'exposition au plomb, aux termites, matériaux ou produits contenant de l'amiante, etc.) ceux du DPE¹⁵⁹.

Le DPE s'impose donc et tient une place réelle dans la LTECV. Outil de sensibilisation des personnes aux questions liées à la consommation énergétique, ce DPE est « conçu comme un outil d'aide à la décision pour le consommateur »¹⁶⁰ :

« Ce dispositif s'inscrit dans un ensemble de mesures qui visent à la fois à limiter l'impact de la hausse des coûts de l'énergie sur le porte-monnaie des français et aussi à préserver l'environnement. Cette étiquette énergie est un grand progrès dans l'information des usagers : elle permet notamment à chaque ménage français qui achète ou loue un bien immobilier de mieux mesurer l'impact sur l'effet de serre de ses choix d'énergie et d'avoir une évaluation de sa facture énergétique »¹⁶¹.

Les habitants ou futurs habitants peuvent donc avoir accès au niveau de performance énergétique dès lors qu'ils entrent dans un logement. Ayant ainsi la possibilité d'obtenir toutes les informations relatives à la consommation effective du logement en question, et sur les émissions de GES émises par ce dernier, il est donc considéré que les habitants choisissent de vivre dans un logement en toutes connaissances de causes. Nous pouvons pourtant légitimement nous demander si les étiquettes du DPE remplissent un rôle de sensibilisation des habitants à la question énergétique ? Tout au plus, les habitants connaissent la « note » de leur logement. Ils savent dorénavant si ce dernier consomme « beaucoup » « moyennement » ou « peu » (notes de A à G). Quant aux estimations des émissions de gaz à effet de serre, nous doutons profondément de leur impact sur la décision des habitants (si ce n'est chez les personnes déjà très engagées et informées par ailleurs). En l'espèce, nous avons en effet pu constater que, bien souvent, les chiffres annoncés (en $\text{kéqCO}_2/\text{m}^2.\text{an}$) ne signifiaient rien pour la plupart des personnes

¹⁵⁹Cf. Annexes 4 et 5

¹⁶⁰<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Themes/Environnement/ree2014/ree2014-chapitre5.pdf> p 6

¹⁶¹<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

rencontrées. Ces informations reçues par les habitants ne sont donc pas nécessairement significatives dans leur quotidienneté.

Quoiqu'il en soit, un habitant voyant ses factures énergétiques augmenter alors qu'il vit dans un logement diagnostiqué comme consommant peu (note B par exemple), se verra donc être responsable de cette augmentation puisque seuls ses comportements et usages pourront être incriminés. Il en est de même pour des acheteurs ne pouvant pas effectuer, immédiatement après acquisition ou installation, les travaux que le DPE recommandait pour garantir la performance énergétique attendu du logement (un changement de menuiseries ou une isolation par l'extérieur par exemple).

Dans tous les cas, la même conception s'impose : les habitants, considérés comme étant de plus en plus informés, sont dès lors envisagés comme les principaux responsables de toute surconsommation potentiellement générée à l'échelle de leur logement. Or si nous considérons cette conception à l'aune de la perspective de Alain Ehrenberg, alors la logique DPE et ses effets projetés à l'endroit d'un individu - habitant – font de ce dernier une entité à laquelle est attribuée la responsabilité de prendre en charge sa propre consommation d'énergie. Cette injonction est d'autant plus présente qu'il est d'emblée estimé et acté, sans réelle possibilité de discussion, que son logement lui garantit ou doit garantir un certain niveau de performance ; qui est initialement certifié et très élevé si c'est un logement neuf, qui doit être atteint s'il est plus ancien. Reste alors à l'occupant, soit d'utiliser son logement comme il est attendu de lui, afin que cette performance soit maintenue (si cette dernière est jugée comme bonne), soit de réaliser les travaux nécessaires tout en incarnant ensuite des comportements qui participent d'une meilleure performance dudit logement.

L'audit, comme nous allons le voir, est une autre manière de mesurer et d'évaluer la performance d'un bâtiment.

2. L'audit énergétique¹⁶², une étude du bâtiment, non de l'*habiter*

Alors que le DPE peut être réalisé par un diagnostiqueur qui a suivi une formation idoine (sans qu'il soit nécessaire qu'il dispose préalablement d'un diplôme d'ingénieur), l'audit, lui, est réalisé par un ingénieur thermicien.

L'Ademe a rédigé le cahier des charges des audits énergétiques. Nous pouvons notamment y lire : « Cette démarche a pour objectif de permettre aux gestionnaires et maîtres d'ouvrages d'identifier les gisements d'économie d'énergie et de mettre en œuvre rapidement des actions de maîtrise des consommations d'énergie rentables économiquement en intégrant la dynamique potentielle d'évolution des prix des énergies sur le moyen terme »¹⁶³, et que, « L'audit énergétique, objet du présent cahier des charges, doit permettre, à partir d'une analyse détaillée des données du (des) bâtiment(s), de dresser une proposition chiffrée et argumentée de programmes d'économie d'énergie cohérents avec les objectifs du Grenelle de l'Environnement et dans le cadre des textes relatifs à la Transition Énergétique et amener le maître d'ouvrage à décider des investissements appropriés »¹⁶⁴.

¹⁶² A partir de septembre 2022 l'audit sera obligatoire en cas de vente de certains logements : « Un audit énergétique devra être réalisé en cas de vente d'un logement appartenant aux classes énergétiques D, E, F ou G ayant une consommation énergétique primaire d'au minimum 331 kilowattheures par m² et par an. C'est ce qu'indique [l'article 158 de la loi n°2021-1104](#). Cette mesure entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2022. Le [décret](#) et [l'arrêté](#) détaillant cet audit ont été publiés le 5 mai 2022. [Diagnostic immobilier : diagnostic de performance énergétique \(DPE\) | service-public.fr](#)

¹⁶³ Ademe, « Cahier des charges, Audits énergétique dans les bâtiments », Collection des cahiers des charges d'aide à la décision, 17 décembre 2014, p 6
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/cdc-ademe-audit-energetique-dans-les-batiments-17-12-2014.pdf>

¹⁶⁴ <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Themes/Environnement/ree2014/ree2014-chapitre5.pdf> p 7

Cette étude énergétique du bâtiment s'inscrit dans la conformité à la norme NF EN 16247-1. L'audit se compose, d'après l'Ademe, de quatre phases distinctes :

- 1- Une première phase ayant pour objet un état des lieux,
- 2- Une seconde phase dédiée à la réalisation d'un bilan énergétique et la définition d'un certain nombre de préconisations,
- 3- Une troisième phase centrée sur les programmes d'améliorations,
- 4- Une dernière phase est consacrée à l'analyse financière.

Une fois l'audit terminé, une restitution est attendue par le commanditaire. Cela peut être une restitution publique à laquelle les habitants peuvent assister ou simplement un rapport écrit rendu au maître d'ouvrage.

Les restitutions sont parfois des moments de tension, lorsque, par exemple, les membres d'une même copropriété n'ont pas accueilli cette prestation pareillement ; il arrive parfois que certains habitants considèrent les auditeurs comme des escrocs qui ont tout à y gagner en leur « vendant » des matériaux, des heures de travaux.... Il est par ailleurs prévu une phase optionnelle: celle de l'accompagnement pour la mise en œuvre des préconisations.

Une « fiche synthèse » est obligatoirement remplie et envoyée à l'Ademe à la fin de la prestation. Elle vise à rendre compte du travail effectué et des préconisations.

Les audits sont généralement effectués par des bureaux d'études spécialisés. Or, même s'ils répondent à un cahier des charges identique, tous les audits ne sont pas de qualité égale. Les investigations sur site (pour répondre notamment à la nécessité d'effectuer un « zonage, conditions réelles d'utilisation » (Ademe, 2014, p 23)) ne sont pas toujours approfondies de la même manière. Certains ingénieurs n'hésitent pas à échanger de longues heures avec les habitants (comme c'était le cas des ingénieurs d'Albedo Energie), et à produire des études de la meilleure qualité possible. D'autres se contentent d'une prestation très procédurale, en appliquant des protocoles très standards destinés à toutes les situations. Cela étant, quelles que soient les manières de procéder des ingénieurs, l'audit répond à des critères figés et mesurables relatifs aux logements. De sorte qu'il n'a pas vocation à prendre en compte les dimensions relatives à la question de *l'habiter*. Les questions que l'on peut trouver dans les questionnaires

sont très techniques. Elles sont du genre : « *Quel type de vitrage occupe vos fenêtres ?* » avec un choix de réponses : « *Simple vitrage, double vitrage, double vitrage avec gaz (argon...), triple vitrage* ». Ou encore : « *Y a-t-il des passages d'air sur le pourtour des fenêtres lié à leur mauvaise étanchéité ?* » avec pour réponses possibles : « *Oui beaucoup, oui un peu, non* ».

Au mieux, des informations sur le « confort » pourront être dégagées. Par contre, aucune donnée relative aux les situations auxquelles les habitants ont à faire face ne pourra ressortir d'une telle démarche d'enquête. Une « mauvaise étanchéité des fenêtres » n'est pas forcément signe d'un mal-être pour l'habitant qui n'a pas de VMC et qui compte sur cet apport d'air dans sa cuisine pour qu'elle puisse être ventilée un minimum. De même qu'un simple vitrage est conservé avec acharnement par cet habitant :

*« Oui oui, je sais que le simple vitrage ce n'est pas terrible, mais je ne le change pas parce que ça voudrait dire mettre une VMC, donc de faire des gros travaux, et je pense pas que ça en vaille la peine. Et puis on n'a pas froid, hein »*¹⁶⁵.

Analysé sous cet angle, force est de considérer que l'audit est principalement un outil d'étude de la performance énergétique d'un bâtiment, donc d'une partie seulement de ce qui fait l'*habiter* des personnes.

Quoiqu'il en soit, « L'audit permettra également d'afficher les consommations et les performances en cohérence avec les éléments du DPE » (Ademe, 2014, p 9). Cela étant, si les critères d'étude de l'audit sont bien plus poussés que ceux du DPE, les consommations estimées lors de chacune des prestations seront logiquement équivalentes.

Aujourd'hui, « Les bâtiments à usage principal d'habitation en copropriété de cinquante lots ou plus, équipés d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement, et dont la date de dépôt de la demande de permis de construire est antérieure au 1er juin 2001 » doivent se soumettre à un audit énergétique¹⁶⁶. Concernant les entreprises, la

¹⁶⁵ Habitant de la Motte Servolex, le 10 janvier 2017

¹⁶⁶ Article L 134-4-1 du code de la construction et de l'urbanisme, (cf. Annexe 6)

loi Ddadue (Diverses Dispositions d'Adaptation au Droit de l'Union Européenne) impose qu'un audit soit réalisé tous les 4 ans dans le secteur tertiaire¹⁶⁷.

L'audit mesure plus précisément que le DPE la performance énergétique d'un bâtiment puisqu'il pointe les points forts et les points faibles et cible rigoureusement les améliorations à apporter tout en tentant de trouver les meilleures solutions (notamment financières) pour les habitants. Toutefois, lesdites solutions ne concernent que le bâtiment, comme dans le cadre du DPE, et sont donc des solutions matérielles et techniques, parfois de grande envergure, ce qui peut éventuellement effrayer les copropriétés. Mais, au-delà de la peur des grands travaux que peuvent générer les audits, ces derniers peuvent être perçus comme relevant d'une « pédagogie ordinaire » dont nous parle Ehrenberg (Ehrenberg, 1991, p 199). Cette forme de pédagogie s'immisce dans la vie quotidienne, suggère les chemins à suivre, les bons gestes, tout en laissant libres les personnes qui la reçoivent de la suivre ou non, et surtout des moyens à mettre en place, selon. Autrement dit, la performance énergétique est aujourd'hui une nouvelle contrainte inculquée sous la forme d'une pédagogie ordinaire qui « nous enjoint d'être les entrepreneurs de notre propre vie » (*Ibid.* p 199). Avec néanmoins une condition particulière : en suivant une ligne déjà écrite par les instances décisionnaires. Or, comme nous l'avons vu dans la première partie, les recommandations venues de l'extérieur n'influencent pas ou très peu sur la décision prise par les habitants d'amorcer ou non des travaux.

L'audit énergétique produisant des préconisations, est un pas vers l'évaluation du confort thermique sur le site étudié.

¹⁶⁷ Sauf pour les PME. Les entreprises concernées sont les entreprises de plus de 250 employés et réalisant un chiffre d'affaire de plus de 50 millions d'euros/an et un total bilan de plus de 43 millions d'euros. Ces entreprises peuvent être exemptées de l'audit si elles ont mis en place un système de management international répondant à la norme ISO 50 001. Pour plus de détails voir : <https://www.loi-ddadue.fr/>

3. Le confort thermique, essentiel mais non significatif de l'habiter

Le confort thermique est défini comme suit : « *Le concept de confort thermique peut être caractérisé, pour un individu donné, par l'état de satisfaction avec des conditions d'environnement thermique. Cette satisfaction est traduite par l'impossibilité pour le sujet de préciser s'il préfère un environnement plus "froid" ou plus "chaud"* » (Deval, 1984, p 514).

Nous allons voir, dans un premier temps, que la garantie d'un confort thermique de la part des concepteurs ne se fait pas sans difficulté. Dans un deuxième temps, nous verrons que l'humain en situation d'habiter est le grand absent de ce confort thermique.

Tout d'abord, plusieurs normes tentent elles aussi de définir la notion de confort : la norme EN ISO 7730¹⁶⁸, la norme CR 1752¹⁶⁹, la norme NBN EN 15251¹⁷⁰ ou encore la norme ASHRAE 55-92 qui définit les plages de confort hiver-été.

En aucun cas cette liste de normes liées au « confort » dans le bâtiment résidentiel ou non ne se veut exhaustive. D'ailleurs, l'enjeu, ici, n'est pas d'établir une la liste exhaustive des normes en vigueur. Il est davantage de montrer que les concepteurs se sentent parfois eux-mêmes dépourvus face à ce cette multitude de normes. Parfois au point de ne plus savoir reconnaître leur caractère obligatoire ou facultatif.

¹⁶⁸ « L'ISO 7730 2005 présente des méthodes de prévision de la sensation thermique générale et du degré d'inconfort (insatisfaction thermique) général des personnes exposées à des ambiances thermiques modérées. Elle permet de déterminer analytiquement et d'interpréter le confort thermique, par le calcul des indices PMV (vote moyen prévisible) et PPD (pourcentage prévisible d'insatisfaits) et par des critères de confort thermique local, donnant les conditions des ambiances thermiques considérées acceptables du point de vue du confort thermique général et les conditions représentant les inconforts locaux », <https://www.iso.org/fr/standard/39155.html>

¹⁶⁹ « La norme européenne CR 1752 « Ventilation des immeubles- Critères de conception pour l'environnement intérieur » s'applique à tous les bâtiments à occupation humaine à l'exclusion des logements et prévoit un classement de qualité de l'environnement en trois catégories [...]. La qualité de l'environnement est exprimée en termes de qualité de l'air, d'acoustique et de thermique. Les valeurs des taux de ventilation sont calculées à partir de différents paramètres tels que le nombre d'occupants et la concentration en taux de CO² acceptable », extrait de « Ventilation à la demande », Réinventons l'énergie, Région Wallonne, Mars 2003

¹⁷⁰« NF EN 15251 (août 2007) : Critères d'ambiance intérieure pour la conception et évaluation de la performance énergétique des bâtiments couvrant la qualité de l'air intérieur, la thermique, l'éclairage et l'acoustique », https://conseils.xpair.com/auxidev/mB04a_Perfo.pdf

Le schéma ci-dessous nous a semblé être intéressant. Il montre à quel point les normes liées à la performance énergétique ne sont pas facilement appréhendables.

En nous référant à ce schéma, une norme semble évidemment centrale : la norme NF EN 15251¹⁷¹ relative au sujet de « l'ambiance intérieure ». Cette dernière « spécifie la manière dont les critères de conception peuvent être établis pour le dimensionnement des systèmes. Elle donne le mode d'établissement et de définition des principaux paramètres à utiliser comme données d'entrée des méthodes de calcul énergétique des bâtiments et pour l'évaluation à long terme de l'ambiance intérieure »¹⁷². Le schéma décrit le système de connexions complexe qui existe à partir de cette norme.

Performances énergétiques des bâtiments

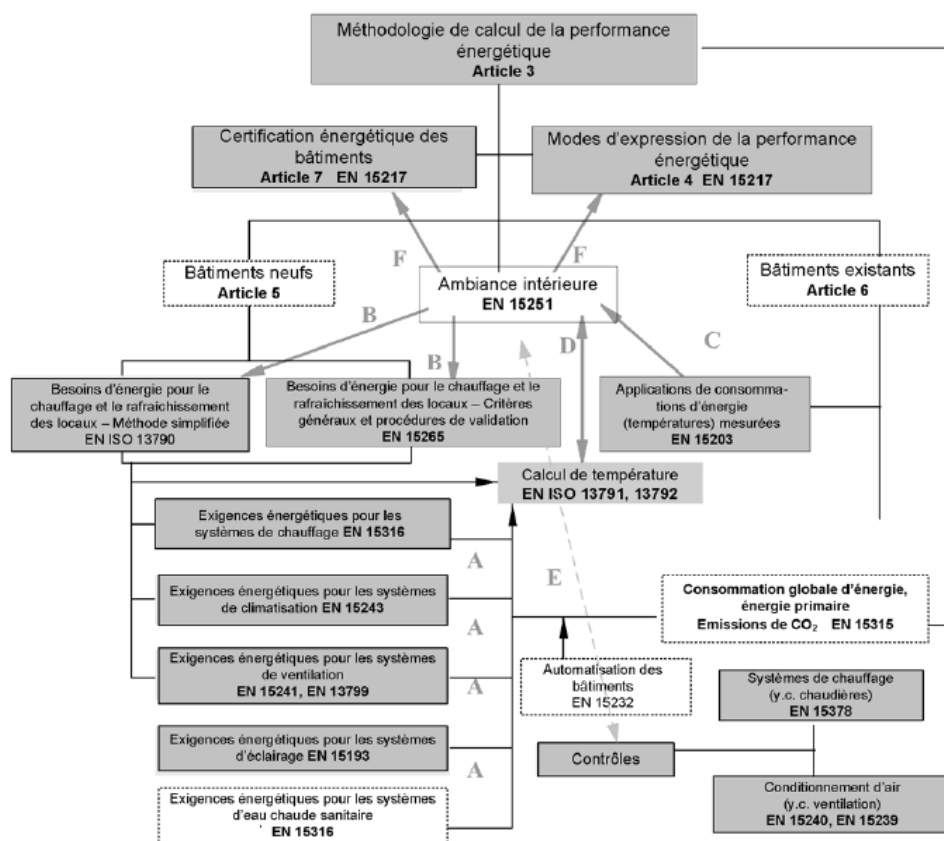


Figure 1 — Diagramme montrant l'interaction avec d'autres normes relevant de la DPEB

¹⁷¹ Norme définissant les « critères d'ambiance intérieure pour la conception et évaluation de la performance énergétique des bâtiments, couvrant la qualité de l'air intérieur, la thermique, l'éclairage et l'acoustique » <https://www.alterrebourgognefranche.comte.org/f/sidde/8152/fiche/?>

¹⁷² *Ibid.*

Nous pouvons remarquer que les concepteurs se doivent d'être vigilants puisqu'une simple norme en appelle de nombreuses autres.

Le confort thermique est donc encadré par des normes qui sont, pour beaucoup, connectées entre-elles, toutes étant aujourd'hui garantes d'une performance énergétique. Or cette constellation de normes interconnectées ne facilite pas la tâche des professionnels. De sorte qu'ils peuvent éprouver des difficultés face à cette configuration très multi-normées du confort thermique.

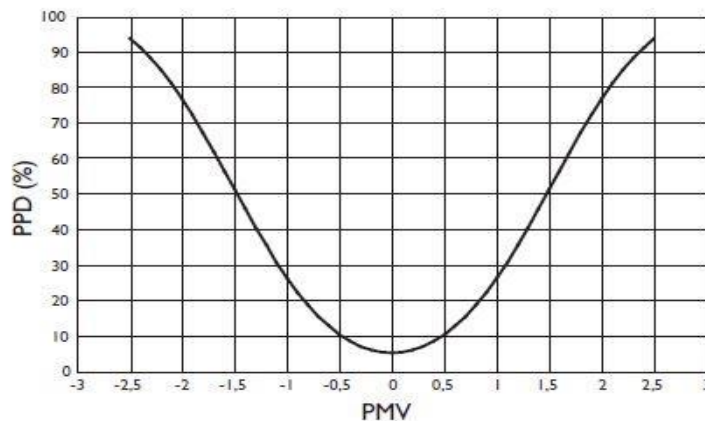
À cette difficulté, s'ajoute celle de la prise en compte des indices PMV (Predicted mean vote) et PPD (Predicted percentage of dissatisfied)¹⁷³ décrits par la norme ISO 7730. Ces derniers sont utilisés pour prévoir le ressenti thermique que pourraient avoir les occupants d'un bâtiment cible. L'indice PMV « prédit la valeur moyenne des votes d'un grand groupe de personnes sur l'échelle de sensation thermique »¹⁷⁴. Les valeurs de référence s'étalent entre de -3 à +3, le 0 correspondant à la situation optimale. L'indice PPD « prédit quantitativement le pourcentage de personnes insatisfaites ». Celles qui trouveraient que l'ambiance thermique trop chaude ou trop froide et qui voteraient -3, -2, +2, +3¹⁷⁵.

¹⁷³ Décrits par la norme « ISO 7730 "Ergonomie des ambiances thermiques - Détermination analytique et interprétation du confort thermique par le calcul des indices PMV et PPD et par des critères de confort thermique local" », <https://www.beswic.be/fr/themes/agents-physiques/ambiances-thermiques/indices-de-confort-et-de-contrainte-thermique/indice-pmv-ppd-de-confort-thermique>

¹⁷⁴Ibid.

¹⁷⁵Ibid.

La correspondance entre les indices est schématisée de cette manière¹⁷⁶ :



Source : [Indice PMV – PPD de confort thermique | Beswic](#)

Ces estimations peuvent être utiles au moment de la conception d'un bâtiment. Avant même d'être terminé, ces indices ont pour but d'essayer d'anticiper sur le confort qui pourrait être ressenti par les personnes se trouvant dans le bâtiment. D'où les noms de : Predicted Percentage Dissatisfied et Predicted Mean Vote. Néanmoins, force est de considérer que la température de confort ressentie (ou température opérative) est aussi calculée de manière simplifiée : $T^{\circ} \text{ opérative} = (T^{\circ} \text{ air} + T^{\circ} \text{ parois}) / 2$. Or le calcul ne peut rester correct tant que la vitesse de l'air ne dépasse pas 0,2m/s, soit en condition de laboratoire.

Bien que cette notion de confort soit composite et assez relative, du point de vue des concepteurs le confort est appréhendé de manière unilatérale : ce dernier doit être garanti par la technique, et surtout n'est pensé qu'en référence à un bâti qui doit structurellement répondre à une exigence normative et mesurable de confort.

En outre, les critères de confort les plus utilisés dans le bâtiment sont basés sur les recherches de Fanger (1967). Ces critères participent à l'élaboration du « bilan thermique de l'homme » :

¹⁷⁶Schéma tiré de : <https://www.beswic.be/fr/themes/agents-physiques/ambiances-thermiques/indices-de-confort-et-de-contrainte-thermique/indice-pmv-ppd-de-confort-thermique>

- le métabolisme humain qui a pour dessein le maintien du corps à une température de 36,7°;
- l'habillement qui représente une isolation thermique à même la peau, protégeant le corps des températures extérieures ;
- la température ambiante de l'air ;
- la température moyenne radiante ;
- l'hygrométrie ambiante ;
- la vitesse de l'air intérieure.

Le système de thermorégulation humain est schématisé comme suit :

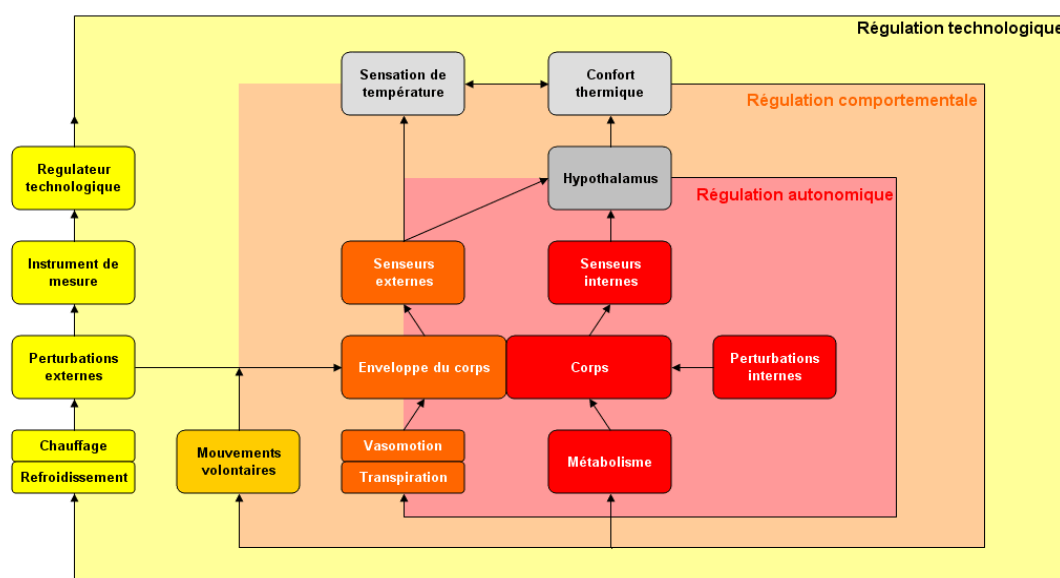


Diagramme schématisé du système de thermorégulation humaine
(d'après Hensel 1981)

Source : [physique du bâtiment - eig \(csbat.net\)](http://physique.du.batiment-eig.csbat.net)

Ce schéma¹⁷⁷ a pour vocation de montrer quelles sont les conditions nécessaires au maintien d'une température du corps qui soit constante. Trois strates de régulations sont mentionnées :

- la « régulation autonome » (soit la réaction du système nerveux autonome),
- la « régulation comportementale »
- la « régulation technique ».

¹⁷⁷Physique du bâtiment, Confort, http://www.csbat.net/equipe/t01_confort.htm, Ecole d'ingénieurs de Genève

Nous remarquons une nette dissociation entre le corps, les « comportements » et la « technique ». L'humain est, au même titre que les systèmes techniques, considéré comme se comportant telle une machine. Les habitants auront donc, si l'on suit cette logique, des réactions mécaniques à des évènements provenant de l'extérieur.

Le confort thermique est une référence en matière de rénovation, à tel point que l'on en vient à se demander si la recherche de ce confort serait le levier à partir duquel les habitants décideraient d'entamer des rénovations énergétiques (Roussel, 2015) ?

Derrière le confort ne pouvons-nous pas aussi penser « bien-être » ? Non pas le « bien-être » tel qu'il est institutionnellement défini. C'est-à-dire comme une donnée objectivable et mesurable (Eloi et Le Cacheux, 2015). Davantage comme un processus multi contingenciel continûment mouvant à partir duquel les humains en arrivent à se sentir bien. C'est-à-dire, se sentir en harmonie avec et dans leur habitat. En ce sens, un confort efficace (ajouter une isolation extérieure pour pallier le problème de parois froides) n'est pas forcément efficient d'un point de vue de *l'habiter*. C'est du moins le constat qu'ont pu exprimer certains des habitants que nous avons rencontrés et qui nous ont indiqué qu'après rénovation ils se sentaient comme dans une « boîte hermétique ». Autrement dit, ils éprouaient de fait un mal-être.

La tendance à prendre cette autre acception du « bien-être » n'est certes pas d'actualité. Hormis les habitants qui ont contribué à la conception et/ou à la construction de leur habitat, voire de sa rénovation, les autres ont généralement affaire à des logements conçus par d'autres comme étant « prêt-à-l'emploi », y compris après une phase d'amélioration. Dans ce dernier cas de figure, majoritaire, il leur revient donc de s'adapter au bâtiment et au logement – y compris rénové - tel qu'il a été pensé en amont et livré. Un schéma de penser largement en vigueur nous semble pouvoir expliquer un tel phénomène : la commensurabilité des rationalités des concepteurs et des habitants. Autrement dit, est conférée à ces derniers une rationalité des plus similaires à celle des concepteurs. Leurs pratiques et leurs façons de vivre sont considérées comme ajustables, de manière quasiment parfaite, à l'agencement et aux différents dispositifs pensés – par d'autres - pour qu'ils vivent au mieux (d'après les normes), et en suivant les recommandations en rapport avec la « transition énergétique ».

Reste que, si le confort thermique, le confort acoustique, les normes sont autant de dimensions et des données essentielles, elles limitent fortement la portée de la notion d'*habiter*. La mesure du confort, et surtout l'usage des techniques et systèmes qui sont censés le garantir ne sont en revanche, pas garants du bien-être des habitants.

III. Conséquences du culte de la performance sur le logement et les professions du bâti

1. Les normes et le confort ne sont pas révélateurs de l'*habiter* et du bien-être

1.1. La normativité du confort

Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises le fait que le « confort » demeure un concept très technique et que l'humain, en situation, n'y a pas de prise. Néanmoins, il nous semble important de développer plus avant cette idée centrale de notre thèse afin de montrer les conditions d'une intrication confort/bien-être inhérente à l'*habiter*.

Le mouvement des Habitations à Bon Marché fondé par Jules Siegfried à la fin du 19^{ème} siècle¹⁷⁸ marque le premier pas vers une normalisation du confort. Ce mouvement fait notamment suite au Congrès international de l'habitation ouvrière dont l'organisation s'est articulée avec l'exposition universelle de 1889. La création du droit au logement suit relativement rapidement le mouvement, puisqu'un cadre législatif est institué dès 1912¹⁷⁹. Il faut dire que la précarité des logements était de mise à cette époque. Les baraquements, bidonvilles ou « villages nègres » n'étaient d'ailleurs pas rares en France, notamment dans la région Lyonnaise¹⁸⁰. L'instauration d'un cadre formel encadrant le logement sera le premier pas vers une normalisation et une réglementation technique. Celle dont le développement est encore aujourd'hui d'actualité. Olivier Le Goff soulève

¹⁷⁸ Avec la loi de 1894 créant les Habitations Bon Marché, à l'initiative de Jules Siegfried (entrepreneur et homme politique) et Georges Picot (diplomate)

¹⁷⁹ <https://www.union-habitat.org/frise-historique>

¹⁸⁰ Nous pouvons nous référer au magnifique documentaire de Olivier Chavanon et Frédéric Blanc, « Baraques, villages nègres et bidonvilles », 2018, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=ht5Qc0MPpDM>

ce phénomène lorsqu'il déclare : « La réalisation "d'un minimum confortable" devient l'une des conditions nécessaires à l'amélioration des logements et, pour ce faire, ceci implique la mise en place de règlements, normes et techniques qui donnent au confort une dimension nouvelle » (Le Goff, 1994, p 71). Le confort est mesuré et répond à des critères définis et déterminés. Avec le confort vient l'obligation de fournir un "logement décent"¹⁸¹.

Décent ? Cet adjectif est utilisé chaque fois que l'on cherche à signifier que quelque chose « est d'un niveau, d'une qualité convenable »¹⁸². Appliqué à la question du logement, l'usage de ce mot traduit l'idée que tout locataire a le droit d'exiger que son logement soit pourvu des critères cités dans le décret et qui définissent légalement ce qu'est un logement décent. D'un autre côté, des critères de confort sont cités dans l'article 3 du décret, il nous semble pertinent de les citer ici :

Le logement décent comporte les éléments d'équipement et de confort suivants :

- « 1. Une installation permettant un chauffage normal, munie des dispositifs d'alimentation en énergie et d'évacuation des produits de combustion et adaptée aux caractéristiques du logement. Pour les logements situés dans les départements d'outre-mer, il peut ne pas être fait application de ces dispositions lorsque les conditions climatiques le justifient ;*
- 2. Une installation d'alimentation en eau potable assurant à l'intérieur du logement la distribution avec une pression et un débit suffisants pour l'utilisation normale de ses locataires ;*
- 3. Des installations d'évacuation des eaux ménagères et des eaux-vannes empêchant le refoulement des odeurs et des effluents et munies de siphon ;*
- 4. Une cuisine ou un coin cuisine aménagé de manière à recevoir un appareil de cuisson et comprenant un évier raccordé à une installation d'alimentation en eau chaude et froide et à une installation d'évacuation des eaux usées ;*
- 5. Une installation sanitaire intérieure au logement comprenant un w.-c., séparé de la cuisine et de la pièce où sont pris les repas, et un équipement pour la toilette corporelle, comportant une baignoire ou une douche, aménagé de manière à garantir l'intimité personnelle, alimenté en eau chaude et froide et muni d'une évacuation des eaux usées. L'installation sanitaire d'un logement d'une seule pièce peut être limitée à un w.-c. extérieur au logement à condition que ce w.-c. soit situé dans le même bâtiment et facilement accessible ;*

¹⁸¹[Décret n°2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent pris pour l'application de l'article 187 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains. - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

¹⁸²<http://cnrtl.fr/definition/d%C3%A9cent>

6. Un réseau électrique permettant l'éclairage suffisant de toutes les pièces et des accès ainsi que le fonctionnement des appareils ménagers courants indispensables à la vie quotidienne.

Dans les logements situés dans les départements d'outre-mer, les dispositions relatives à l'alimentation en eau chaude prévues aux 4 et 5 ci-dessus ne sont pas applicables. »

Il est donc considéré que lorsqu'un logement est pourvu des installations citées ci-dessus, le confort des utilisateurs est garanti. Il s'agit d'un équipement normalisé jugé comme minimum sur lequel se basent les concepteurs en bâtiment. Les articles 2 et 4 sont eux-mêmes des caractéristiques ayant trait respectivement aux normes de sécurité/santé et à la surface minimum acceptable pour un logement dit décent. À cela s'ajoutent dorénavant des critères liés à la performance énergétique du bâtiment, comme cités plus haut.

Une norme étant un instrument de mesure, tous ces critères sont mesurables puisque déterminables et évaluables à l'avance. Grâce à ces derniers et aux réglementations diverses, « on pense proposer la forme spatiale qui répond le mieux aux besoins des habitants » (Rémy, 2015, p 47). Or, le fait même d'approcher l'espace en termes de « besoins normés » est en soi réducteur de ce qu'est l'*habiter*. Nous tenons à préciser que nous n'avons pas l'ambition ni le dessein d'opérer à une critique de la normalisation. Fort heureusement, des cadres existent. Nous pointons simplement le fait que les concepteurs se focalisent sur ces derniers, le plus souvent contraints et forcés, alors que ces cadres ne les amènent pas à se saisir de toute la richesse que recouvre la notion d'*habiter*, surtout à l'échelle de l'habitant. L'ampleur de leurs tâches en matière de respect et d'application de garantie des normes et règles en vigueur fait qu'ils ne peuvent que s'en trouver des plus éloignés.

Néanmoins, garantir une « qualité convenable » ne signifie pas que l'*habiter* soit garanti. « Il faut tourner le dos au fonctionnalisme », affirme Jean Rémy (*Ibid.* p 47). Aujourd'hui une attention particulière est apportée aux habitants. Nous pouvons souvent lire

« l’habitant au cœur du projet »¹⁸³ ou « tenir compte des points de vue des acteurs »¹⁸⁴. Mais ces déclarations peuvent parfois relever de la « concertation technocratique » (Raymond *et al.*, 2011, p 264) ; un processus essentiellement défini par la mise en information des habitants de ce qui va inéluctablement se produire dans leur quartier, leur bâtiment ou leur logement. Le projet n’est, bien souvent, pas élaboré en co-réflexion avec les habitants, ce qui prive la concertation¹⁸⁵ de son aspect le plus riche : la coopération. Des rencontres avec les habitants, la mise en place d’ateliers ou encore de comités peuvent laisser penser que l’*habiter* –donc l’interpénétration habitants/habitat – est intégré à l’opération. Mais, à l’instar de Jean Rémy, nous pensons que l’on « part de l’hypothèse que l’on est dans un “fonctionnalisme éclairé” » (Rémy, 2015, p 62) pour finalement, sous caution d’avoir échangé avec les habitants lors de rencontres ponctuelles, concevoir et mener à bien un projet. Un projet d’experts porté par des experts. Qui « oblige ses occupants à se plier aux règles fonctionnalistes qui ont présidé à sa conception. Dans l’appartement produit par l’architecture “ internationale ”, chaque pièce a une fonction : pas question de lui en attribuer une autre ou plusieurs » (Paquot, 2010, p 33). Le « confort » fonctionnel reste donc défini à travers une lecture binaire de l’*habiter*. Il n’incarne pas l’intrication habitant/habitat. C’est pourtant par cette dernière que le bien-être se déploie.

1.2. Le bien-être tissé par l’habitant en intrication avec le confort

Le bien-être, ce « sentiment général d’agrément, d’épanouissement que procure la pleine satisfaction des besoins du corps et/ou de l’esprit »¹⁸⁶, est tissé par les habitants

¹⁸³<https://www.nanterre.fr/967-les-habitants-au-coeur-des-projets.htm>; <http://mixcite.caue74.fr/les-acteurs/lhabitant/>; <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-habitat-incoutournable-configuration-local.pdf>; etc.

¹⁸⁴« PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre », Ademe, Ministère de l’environnement, de l’énergie et de la mer, Novembre 2016, <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pcaet-comprendre-construire-et-mettre-en-oeuvre.pdf>

¹⁸⁵ « Mode d’administration ou de gouvernement dans lequel les administrés, les citoyens, les salariés, etc., sont consultés, et les décisions élaborées en commun avec ceux qui auront à les appliquer ou à en supporter les conséquences », <https://www.cnrtl.fr/definition/concertation/substantif>

¹⁸⁶<https://www.cnrtl.fr/definition/bien-%C3%AAtre>

au fil de leur *habiter*. Nous parlons ici de « sentiment » puisque le bien-être « s'éprouve », « se goûte » et se « ressent ». Mais cela ne fait pas de lui un sentiment dépourvu de toute matérialité ou qui ne relèverait que de l'impalpable, comme un bonheur ressenti à la vue du quartier, à ses bruits, ses odeurs, à la présence empathique ou rassurante des voisins, ou encore à la proximité d'un environnement ressourçant. Tous ces éléments contribuent au bien-être des habitants et sont primordiaux. Mais si les habitants se sentent bien, c'est aussi parce qu'ils peuvent assurer eux-mêmes leur bien-être dans sa dimension matérielle. Ils vont ainsi, au fil de leur *habiter* et des situations rencontrées, ajouter des matériels, par exemple se munir d'un chauffage d'appoint ou encore effectuer des bricolages, en l'occurrence en ajoutant des prises de courant pour brancher des « petites lampes ». Autrement dit, bien au-delà que ce que peut garantir le confort en fonctionnement, les habitants sont amenés à ménager eux-mêmes leur habitat, de sorte que puisse se tisser un bien-être entrant au mieux en résonance avec leurs ressentis, au fil des situations dans lesquelles ils sont pris.

Ce ressenti ne peut se limiter à l'énumération de besoins satisfaits ou non. Nous avons rencontré des habitants qui habitaient dans des logements que nous pourrions qualifier de « décents ». Ils pouvaient être qualifiés comme tels au regard de la définition qu'en donne le ministère. Ils étaient pourvus, par exemple, d'« une installation permettant un chauffage normal » (donc garantissant une température aux alentours de 19° dans les pièces principales). Ils étaient équipés d'« une installation d'alimentation en eau potable assurant à l'intérieur du logement la distribution avec une pression et un débit suffisants pour l'utilisation normale de ses locataires ». Selon ces critères, leur logement était effectivement conforme. Cependant leur bien-être ne se résumait pas à cela. Leur logement, décent et confortable, ne pouvait garantir, à lui seul, le bien-être de ces habitants. La vue qu'ils avaient sur le paysage extérieur, la proximité des montagnes et des randonnées que cela laissait présager étaient des éléments, certes impalpables, mais constitutifs du bien-être. La dimension matérielle du bien-être peut encore s'incarner autrement. Par le canapé dans lequel les habitants, correctement chauffés, peuvent se pelotonner, et se tisser des « coins », à eux, tout en appréciant le paysage dans lequel ils se plongent. Le sentiment de bien-être est donc alimenté par le confort/la

vue/l'aspect matériel du *chez soi*. Le paysage et les cheminements extérieurs qu'il alimente peuvent ainsi s'inviter à l'intérieur de leur habitat.

« La proximité, [...], c'est ce qui se trouve sur notre chemin et non pas ce qui est près de chez nous » (Paquot, 2010, p 66). Cette citation nous révèle différentes dimensions que peut revêtir la proximité. Tout d'abord, elle confirme la dimension textile du *chez soi*. Un habitant peut se sentir très proche d'un lieu, alors que celui-ci se trouve physiquement à plusieurs kilomètres de sa résidence. La relation tissée avec ce lieu extérieur, plus ou moins éloigné, fait de lui une part du *chez soi*. Ensuite, une telle lecture de la proximité exprime l'interrelation qui peut se tisser entre l'habitant et son *chez soi* dès lors qu'ils sont autorisés à advenir l'un par l'autre. Autrement dit, il y a proximité à partir du moment où l'habitant peut réinterpréter l'espace (Rémy 2015). Chemin faisant, l'habitant est amené à faire face à des situations par lesquelles il déploiera des usages qui ne sont pas ceux qui sont attendus. Sauf que ce sont précisément ces situations d'usage qui autorisent une proximité habitant/habitat. Cette relation particulière participe à la perception de bien-être, à la sensation qu'ont les habitants de se sentir *chez soi*.

D'autres fois, « une installation permettant un chauffage normal » ne sera pas garante de bien-être. Simplement parce que les émetteurs de chaleur sont trop consommateurs en énergie, et que les factures trop lourdes pour les habitants ou le sentiment même d'être trop pris dans un processus trop dispendieux en énergie, occasionnent des formes d'un mal-être marqué par l'inquiétude, qu'elle soit de nature économique ou écologique. Ces derniers sont alors dans une tension entre faire fonctionner le chauffage pour ne plus avoir froid, et ne pas le faire afin de ne pas avoir de trop gros soucis financiers ou trop de mauvais états d'âme. En situation, s'ils décident de ne pas utiliser, ou bien moins, les moyens de chauffage à leur disposition, un réel mal-être physique advient. Ils ont froid. Cette situation, loin d'être rare, est celle dont nous en avons été fréquemment témoins.

Gaspard Lion (2015) décrit des situations d'*habiter* qui ne correspondent en rien aux critères de confort. Les personnes vivant dans des cabanes, des tentes, dans la forêt, qui n'ont pour seul éclairage qu'une lampe de poche, comme ventilation des ouvertures dans les murs, et un toit qui n'est pas complètement étanche disent pourtant se sentir

bien. Ces habitants sont heureux de montrer leur intérieur. Ces personnes n'occupent pas un logement fonctionnel. Néanmoins, ils habitent tout de même. Et surtout ils habitent un *chez soi* qui les rend heureux. Leur bien-être s'en trouve ainsi assuré. Même si la représentation que l'on peut avoir de telles situations d'*habiter* est fortement en décalage avec l'idée de confort d'un logement qui anime l'esprit et les approches techniques des concepteurs du bâtiment. À l'instar de Gaspard Lion, nous pensons que « le confort ne fait pas le bien-être de ceux qui habitent le lieu » (Lion, 2015, p 72). Et nous ne pouvons, pour éclairer ces propos, que reprendre les paroles d'un de ces habitants que Lion a rencontrés :

« Voilà, bon c'était quand même mieux que là [la maison relais] et dans une cabane vous avez du bricolage à faire, on dit, tiens, on va essayer d'améliorer ça, on va dans les magasins, on regarde pour trouver de quoi améliorer, mais là vous pouvez plus. [...] Parce que bon la maison relais, d'accord, vous allez me dire il y a la douche, y'a les toilettes, y'a la lumière quand on appuie sur un bouton, mais vous pouvez rien faire [...] Ca revenait en fait à revenir en chambre d'hôtel [...] Alors comment qu'on fait ? »(Ibid. p 72).

Cette citation nous montre à quel point le bien-être se tisse et ne peut être donné une fois pour toute par un confort fonctionnel qui, lui, est figé.

Le confort et le bien-être sont intriqués. Concevoir l'*habiter* par l'unique prisme du confort est, à notre sens, dommageable, puisque cela occulte les situations dans lesquelles sont pris les habitants, ceux-là mêmes pour qui les bâtiments sont censés être conçus. Si le confort garantit l'habitabilité d'un espace – c'est-à-dire qu'il réunit des conditions favorables d'un point de vue technique -, il ne garantit pas, à lui seul, le bien-être – qui se tisse par diverses modalités.

Le *chez soi* « échappe à la norme, au standard, au modèle et au type » (Paquot, 2020, p 245). L'enquêté cité plus haut et rencontré par Gaspard Lion le dit bien : « dans une cabane, vous avez du bricolage à faire ». Autrement dit, il n'y a de *chez soi* qu'à partir du moment où l'espace peut être tissé et redimensionné au gré des situations. Il n'est donc pas « envisageable d'établir un catalogue des ingrédients intangibles de l'habitabilité, tant ceux-ci diffèrent d'une situation à une autre, d'un habitant à un autre » (Paquot,

2020, 246). L'inhabitabilité, elle, n'est peut-être pas plus nommable ni cernable. Elle révèle en effet un sentiment d'oppression – souvent au sens premier du terme, parfois malheureusement dans les deux sens du terme -, de gêne, de dégoût, voire de honte. Nous avons rencontré une habitante ne trouvant même plus les mots pour qualifier sa salle de bains, tant cette dernière lui semble inhospitalière¹⁸⁷. Elle ne nomme même plus sa salle de bains par ce qualificatif. Elle nous invite, par l'usage de verbes d'action, comme « regardez », « venez voir », à prendre la mesure de quelque chose qui serait de l'ordre de l'indicible, à voir par nos propres yeux ce qu'elle-même ne parvient plus à nommer. Cette « salle de bains » est pourtant pourvue d'eau froide, d'eau chaude, d'une douche, d'un lavabo et d'un cabinet de toilette. Elle est donc « aux normes » de confort. Néanmoins, elle est inhabitable pour cette habitante. Cette dernière ne considère plus cet espace comme faisant partie de son *chez soi*, tant la pièce marque pour elle une discontinuité dans son *habiter*. Thierry Paquot nous rappelle l'expérience vécue par Ivan Illich, expérience qui l'a amené à écrire « Le message de la chaumière de Bapu » : « Ivan Illich se rend dans la chaumière de Bapu en 1978 et, à partir de ce chez soi de Gandhi, disserte sur le logement. Cette habitation simple en bois et en torchis, peu meublée, tranche avec les appartements “modernes” suréquipés et encombrés de meubles, babioles, machines, ce qui fait dire à Illich qu' “une maison dotée de toutes sortes d'équipements témoigne que notre vigueur nous déserte. Plus nous perdons notre pouvoir de vivre et plus nous dépendons de biens que nous achetons. [...] En fait, le nombre des hôpitaux est indicatif de la mauvaise santé des gens, et celui des écoles, de leur ignorance. Pareillement encore, la multiplicité des commodités de l'existence diminue l'expression de la créativité dans la vie de l'homme” » (Paquot, 2020, p 246).

Pour que la sensation de *chez soi* existe, il est nécessaire que la contexture de l'*habiter* (ou la trame de l'*habiter*) soit constituée par des lignes en devenir ou « lignes entrecroisées » (Ingold, 2011, p 109). Celles qui autorisent l'habitant à construire son *chez soi*, à « mettre sa touche », comme nous l'ont souvent déclaré les habitants que nous avons rencontrés, afin de cheminer vers « la découverte du sentiment du contact avec les choses, expérience que nous refuse une vie toujours plus protégée et davantage régie par l'automatisation » (Hall, 1971 [1966], p 84). À l'heure de la domotique et de

¹⁸⁷ Nous développerons plus en détails ce qu'il en est de la relation de cette habitante avec sa salle de bains dans la partie 3.

l'automatisme des systèmes de chauffage, et bien sûr des normes toujours plus nombreuses et dont l'impact est important, le « contact avec les choses » est un point bien souvent impensé, occulté par les concepteurs. En oubliant ce contact – quasi vital –, les concepteurs se forgent et alimentent une vision statique du logement. Or, l'habitat n'est pas figé dès lors qu'il est habité. Sa construction se poursuit avec et par les habitants et leurs activités. Un espace advient, au fil des expériences, des mouvements, des situations d'usages qui se tissent, des habitants. C'est au regard de ces éléments qui viennent nourrir *l'habiter*, que leur habitat devient un lieu significatif, dans la quotidienneté.

« La rationalité des urbanistes, le fonctionnalisme des architectes, tous bien intentionnés, tous convaincus de construire le bonheur du citoyen en construisant ces îlots haussmanniens, ces lotissements ouvriers, ces grands ensembles, ces enclaves sécurisées, ne sont pas parvenus à bout de l'imaginaire qui travaille le piéton, des rêves qui peuplent l'esprit de cet adolescent, du merveilleux qui résulte des rencontres inattendues que la ville dans sa dynamique propre ne cesse de provoquer » (Paquot, 2010, p 35). Et sans doute pourrions-nous dire, à la suite de Thierry Paquot « que l'habiter dans sa dynamique propre ne cesse de provoquer ». Cette dynamique endogène ne peut aujourd'hui être pensée, et ne le sera pas tant et aussi longtemps que l'intrication confort/bien-être ne sera pas elle-même pensée.

Elle l'est d'autant moins que le logement est aujourd'hui considéré comme un produit manufacturé prêt à la vente.

2. Le logement : une marchandise commerciale

Le culte de la performance énergétique amène les concepteurs à, non plus concevoir un lieu offrant la possibilité d'*habiter* (donc de bâtir), mais à envisager un espace efficace et performant pour ce qui est des consommations énergétiques. À la vue de ce que nous venons d'avancer concernant les normes, les logements sont conçus afin de répondre à des besoins spécifiques – donc circonscrits et déterminés par des cahiers des charges – et à des usages spécifiques associés, comme tout objet commercialisé. L'espace est

segmenté en diverses cellules propres à des pratiques distinctes définies à l'avance. L'industrialisation fait du logement un produit achevé, un bien de consommation, qui fait envie, qui manifeste une forme d'esthétisme recherchée, et qui surtout, est prêt à être consommé. La relation des habitants avec cet espace doit donc pouvoir se faire sur cette base, et est donc quelque peu freinée, voire muette. « Les rapports au monde des sujets modernes tardifs sont marqués par une esthétisation, une psychologisation et une émotionnalisation générale des relations et des pratiques quotidiennes, doublée d'une forte tendance à leur commercialisation » (Rosa, 2018, p 423).

Le beau, le matériel technique et les promesses de performance et de fonctionnalité touchent au sensible superficiel des occupants, qui, dans un premier temps, voient dans ce futur logement un produit de qualité, un produit innovant, un produit provoquant le fameux effet « waouh »¹⁸⁸, et pouvant, en plus, répondre à chacun de leur besoin, comme s'il s'agissait d'une marchandise comme une autre. Le bâti est alors perçu comme un « monument ». Ainsi, « à quelques grandes exceptions près, les architectes des pays industrialisés de ce siècle et du précédent, pensent qu'il leur revient de produire des bâtiment commodes et beaux (à voir), étant entendu qu'il faut bien respecter la collection des normes touchant au confort et faire appliquer les techniques idoines. Conscients de la forme visible, mais se contentant trop souvent de considérer les autres qualités de l'atmosphère du lieu à travers un technicisme réducteur, les créateurs et aménageurs d'espaces habités ordinaires paraissent méconnaître cet extraordinaire pouvoir d'induire un certain climat, une certaine ambiance à partir des dimensions non visibles de l'espace construit » (Augoyard, 2007, p 35).

L'étymologie du monument renvoie à la permanence et à la durée (Augé, 1992). Sa définition courante est : « Ouvrage d'architecture ou de sculpture édifié pour transmettre à la postérité le souvenir d'une personne ou d'un évènement »¹⁸⁹. Le monument est donc le lieu permanent de la représentation d'un évènement en tant qu'évènement remarquable, mesurable, ponctuel et réifié. Le monument est achevé et

¹⁸⁸ <https://www.definitions-marketing.com/definition/effet-waouh-ou-wow/#:~:text=L'effet%20%22waouh%22%20ou,%22%20ou%20%22wow!%22>.

¹⁸⁹ <http://www.cnrtl.fr/definition/monument>

circonscrit une bonne fois pour toute, l'humain ne pouvant modifier ni son aspect extérieur, son architecture, ni remettre en cause ce qu'il représente et donc ce que l'on attend de l'humain face à celui-ci. Le monument « appartient à un autre lieu, à un autre temps » nous dit Tim Ingold (Ingold, 2017, 194). Autrement dit, le monument marque une distance. Il n'autorise pas l'humain à *habiter* pleinement ce lieu puisqu'il est d'emblée fermé à toute utilisation non attendue et non pré pensée. Lorsque l'on parle de logement, l'analogie avec le monument tel que nous venons de le décrire est aisée, tant ces deux édifices ont des ressemblances.

Le monument se donne à voir, il se vend, il est l'antithèse de l'intime, au sens de François Jullien, et en cela il n'autorise pas les humains à s'ancrer en lui. L'humain devient spectateur. Il passe devant le monument. S'arrête un instant -ou pas -. Prend quelques photos, puis repart. Ce phénomène introduit, nous dit Marc Augé, une rupture : « entre le voyageur-spectateur et l'espace du paysage qu'il parcourt ou contemple une rupture qui l'empêche d'y voir un lieu, de s'y retrouver pleinement, même s'il essaie de combler ce vide par les informations multiples et détaillées que lui proposent les guides touristiques...ou les récits de voyage » (Augé, 1992, p 108). Il y a bien une rupture, une déconnexion inhérente entre ce qui est posé comme monument et le spectateur. Le monument territorialise l'espace. Il le segmente, le fragmente, sans même pouvoir créer les connexions nécessaires entre ces différentes portions. De la même manière, le logement en course vers la performance n'autorise pas l'*habiter* mais l'occupation. Ce qui peut expliquer qu'il est parfois livré avec un « guide de l'habitant », avec des modes d'emplois dédiés aux différentes techniques présentes en cet espace. Reste que ces supports de communication n'ont pas pour visée que se déploie un sentiment d'ancrage à l'échelle des habitants. Les supports en question ne font même qu'augmenter la distanciation entre l'occupant et le logement. Ils sont souvent rédigés avant que les occupants n'arrivent dans le logement, avant qu'un système énergétique, un appareil ou une technique ne soient installés. Autrement dit, ils ne prennent pas en considération l'*habiter* tel qu'il pourra être tissé par des personnes devenant par là-même habitantes. Les habitants perçoivent donc généralement les recours à ces supports comme autant d'artéfacts informationnels qui semblent peu ou pas les

concerner. Les guides sont alors bien souvent rangés définitivement dans un tiroir, d'où ils ne ressortiront plus.

Il y a un autre élément reliant le monument et le logement qui nous semble être très révélateur de la dimension exogène véhiculée dans le monde du bâtiment : celui de l'achèvement. Une date d'achèvement est généralement attachée à un monument. Cette date marque la fin de la construction, figeant ainsi l'édifice dans le temps. Il en est de même pour le logement. Une fois ce dernier livré, il est considéré comme étant achevé, doté de toutes les fonctions nécessaires et d'un système énergétique en adéquation avec les réglementations en vigueur. Etymologiquement, l'achèvement renvoie à « la perfection donnée à une chose »¹⁹⁰. Une fois achevé, un édifice est donc considéré comme étant parfait, prêt à fonctionner et à garantir une performance énergétique, si celle-ci est recherchée et en travail lors de la conception, comme ce doit être le cas. Il existe d'ailleurs une « garantie de parfait achèvement ». Il s'agit d'une garantie légale à laquelle les entrepreneurs doivent se soumettre. Celle-ci contraint l'entreprise ayant conduit les travaux à réparer les dégâts constatés après réception, ce durant un délai d'un an. Les éléments concernés par la garantie de parfait achèvement sont : les canalisations, les tuyauteries, les revêtements, les portes et fenêtres. Il s'agit d'éléments techniques de première nécessité qui peuvent être – potentiellement - vecteurs de problèmes liés à la phase d'installation ou à des défauts de fabrication, par exemple. Cette garantie ne remet pas en cause l'idée que la construction d'un bâtiment est menée à son terme. Il s'agit simplement d'assurer à la maîtrise d'ouvrage que le bâtiment étant livré dans une certaine perfection, que celui-ci doit le rester, bien que le risque zéro en matière de fonctionnement n'existe pas.

Nous sommes donc face à des bâtiments, qui, pour pouvoir être utilisés/habités, doivent tout d'abord être considérés comme étant achevés. Leur construction se stopperait à un instant T avec la livraison/réception. Notons, au passage le caractère commercial que revêt le bâtiment « livrer » et « réceptionner » sont deux termes qui nous renvoient au vocabulaire marchand. Vocabulaire qui perdure puisque nous parlons de « réception »

¹⁹⁰<http://www.cnrtl.fr/etymologie/ach%C3%A8vement>

d'un bâtiment depuis 1845¹⁹¹. En outre, le bâtiment achevé étant considéré comme parfait, tout dysfonctionnement ne relevant pas des conditions de la garantie pourra être considéré comme étant le résultat d'un mésusage de la part des occupants. Or, « le monument exclut » précisément en tant qu'il est achevé et refermé sur lui-même. Il faut donc, bien souvent, aux habitants/utilisateurs d'un bâti, faire montre d'astuces afin de pouvoir déployer leur *habiter*. Engager le tissage de leur habitat dès le moment où ils peuvent y entrer. Comme nous l'avons vu, ajouter des éléments matériels, détourner l'aspect fonctionnel du logement pour en faire leur *chez soi*.

Au vu de ce que nous venons de montrer, nous pouvons considérer que les logements n'ont pas échappé à la mode des « box »¹⁹². Comme les « box à cuisiner »¹⁹³, les logements offrent, aux yeux des concepteurs, tout ce dont un occupant peut avoir besoin pour « habiter ». Les « ingrédients » ne sont pas pensés comme étant interchangeables, car c'est toute la recette qui alors risquerait d'être ratée s'il venait à l'idée d'un client d'ajouter ou d'ôter un ingrédient, donc de procéder à quelques opérations qui n'étaient pas prescrites, voire de l'utiliser autrement que le présuppose le protocole. Pour un logement neuf performant, l'idée est la même : si l'occupant n'utilise pas les systèmes comme il est attendu de lui, ce sont les chiffres de la performance qui s'en trouveront différents par rapport aux seuils de consommation qui avaient été prévus, en théorie, donc avant la livraison. Et sans doute que le mode box va bien au-delà de cette première dimension. La logique et les éléments de ce « mode box » décliné dans le bâtiment ne se limitent pas à des aspects techniques. Les logements neufs sont en effet bien souvent livrés, aujourd'hui, avec leur lot « d'accompagnants » (pour les usages énergétiques, pour les seniors, pour les jeunes, etc.). Considérés ainsi, les logements seraient constitués comme des packages dans

¹⁹¹<http://www.cnrtl.fr/etymologie/reception> : « 1845: approbation, par le maître d'ouvrage, des travaux accomplis par l'entrepreneur »

¹⁹² Comparer les logements à des box peut sembler être assez caricatural voire provocateur, mais, ce sont toutefois des échanges avec des architectes et des professionnels du bâtiment qui nous ont amenés à tenir cette position. Le logement, est un objet commercial, avons-nous entendu à plusieurs reprises. Les situations d'usage ne représentent, en aucun cas une plus-value.

¹⁹³ Le principe des box est de livrer au consommateur une boîte avec tous les ingrédients nécessaires afin de confectionner une recette.

lesquels chaque espace, chaque système technique serait d'un usage figé, afin de répondre à des besoins spécifiques.

Cette approche – le logement comme étant livré « prêt à consommer » - est révélatrice de la vision que les professionnels du bâtiment ont des habitants. Ces derniers sont considérés sous leur statut de « locataire » ou « propriétaire », censés endosser le rôle de consommateur d'un bien pensé comme remplissant, en l'état, chacun de ses besoins.

Néanmoins, lorsque nous considérons l'interrelation entre l'habitat et l'*habiter* telle qu'elle peut être évaluée (Dewey, 2011) par un habitant dont le devenir est consubstantiel de cette même interrelation, nous nous apercevons bien vite que le quotidien des habitants s'émancipe de cette vision limitée de ce que recouvre l'idée et plus encore le fait d'*habiter*. Dans leur quotidienneté, les habitants bâtissent et tissent leur habitat au gré des situations rencontrées. Ils sont par exemple amenés à redimensionner leur habitat en fonction des saisons et des températures extérieures, comme nous l'avons déjà évoqué, ou à utiliser un chauffage d'appoint très énergivore afin de garantir une température suffisamment élevée à un parent momentanément malade. Ce redimensionnement n'est pas naturellement ou immédiatement perçu par les concepteurs ou, lorsqu'il l'est, c'est en termes « d'effet rebond », de « mauvais comportements » ou de positionnement « réfractaire » par rapport à la transition énergétique. Cette cécité ou ces interprétations sont selon nous imputables au fait que ces mêmes concepteurs, et notamment les architectes, sont eux-mêmes impactés par ce culte de la performance, comme nous allons le voir dans ce qui suit.

3. Des professions en mutation

Comme nous l'avons souligné plus haut, les pouvoirs publics donnent un cadre général en ce qui concerne la transition énergétique, tout en laissant les collectivités et acteurs professionnels définir eux-mêmes les contenus opérationnels des actions à mettre en place. Ainsi, des labels créés par des associations parviennent à se normaliser et s'institutionnaliser, faisant d'eux de nouveaux référentiels officiels auxquels chacun des acteurs de la construction doit répondre. En effet, « la normalisation technique tient sa

légitimité du lien étroit qu'elle entretient avec l'autorité publique », comme le souligne Lionel Cauchard (2015).

Il en est ainsi de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) dont Lionel Cauchard a analysé les effets de son institutionnalisation. L'association HQE fut créée en 1996 et se consacre à deux domaines (l'environnement extérieur et l'environnement intérieur), quatre thématiques (l'éco-construction, l'éco-gestion, le confort et la santé) et quatorze cibles (relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat, confort hygrothermique, gestion de l'énergie, qualité sanitaire des espaces, etc.). De plus, la « démarche HQE comporte un système de management environnemental des opérations. Elle encourage le plus en amont possible – idéalement dès la phase de conception du bâti – l'échange et la coordination entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la construction (maîtres d'ouvrage, architectes et bureaux d'études technique, entreprises, etc.) » (*Ibid.*). Dès le début des années 2000, face à l'importance que prend ce label dans le monde de la construction (de plus en plus d'opérations se réclament de la HQE, de plus en plus d'appels d'offres font référence à la HQE), Marie-Noëlle Lienemann, alors secrétaire d'Etat au logement, présente son plan « Habitat construction développement durable ». Il a pour visé de renforcer : « [la] promotion de la haute qualité environnementale [par] la création d'une certification sur ce thème » (*Ibid.*).

À la suite de cela, l'association HQE et l'AFNOR (Association Française de NORmalisation) se rapprochent afin de publier, en mars 2005, la norme officielle française relative à la qualité environnementale¹⁹⁴. Il devient donc évident que de nouveaux spécialistes doivent faire leur apparition dans les opérations de construction, notamment les assistants à maîtrise d'ouvrage HQE (AMO-HQE). Ces derniers sont chargés de décoder le référentiel HQE, très lourd, mais aussi de « formaliser le système de management environnemental et d'en assurer le suivi tout au long de l'opération » (*Ibid.*) ; ce qui demande, entre autres, de passer d'un « mode oral d'organisation vers l'écriture systématique des procédures » (*Ibid.*). Les professionnels du bâtiment doivent donc en

¹⁹⁴Il s'agit de la NF P 01 020-1

effet savoir répondre à de nouvelles exigences normatives. Or, l'intégration de la figure de l'expert et de la logique managériale n'est pas un élément anodin. Elle constitue un tournant décisif en ce qui concerne l'organigramme des professions liées au bâti, jusqu'ici assez stable. La position surplombante de l'architecte est mise à mal par l'expertise des AMO-HQE. Elle remet sans cesse en cause leur travail. De sorte que l'on peut considérer, à la suite de Lionel Cauchard que : « L'institutionnalisation de la démarche HQE participe à la perte d'autonomie et de contrôle que rencontrent les architectes sur la conception des bâtiments, les maîtres d'ouvrage les obligeant de plus en plus à coopérer avec de nouveaux spécialistes, les conseillers en environnement [...]. Le développement de la démarche HQE tend ainsi à discréditer leurs compétences et leur savoir-faire professionnels. [...] La normalisation technique entraîne une uniformisation des savoirs et savoir-faire qui réduit mécaniquement l'ancienne diversité des pratiques sur le marché » (*Ibid.*).

Nous avons donc assisté à la création d'un marché du conseil et du management de procédures qui étaient bien souvent déjà effectuées depuis longtemps par les professionnels. Certains d'entre eux faisaient déjà de la HQE sans le savoir, bien souvent sans la nommer ainsi. Ils intégraient en effet l'environnement dans leur processus de conception. Ainsi prenaient-ils grand soin de concevoir des bâtiments en fonction du climat, de l'altitude, etc., afin que ces derniers bénéficient d'un système énergétique qui soit le plus performant à la vue des éléments circonstanciés. Avec la constitution de ce marché, ces savoirs et savoir-faire seront progressivement inconsiderés, raillés, voire mis au rebus par la logique managériale.

Le référentiel HQE n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres en ce qui concerne la normalisation de démarches environnementales. La quasi-course à la performance énergétique, au toujours moins énergivore, génère de nombreux cas similaires. C'est le cas du label BBC créé par Effinergie en partenariat avec les pouvoirs publics. BBC Effinergie « certifie les bâtiments dont les performances énergétiques sont en moyenne inférieures de 50% à la réglementation thermique en vigueur. » (*Ibid.*). Aujourd'hui, acquérir le label BBC devient le minimum admissible dans le bâti. En 2015, est créée l'Association BBCA (Bâtiment Bas Carbone) et dès 2016 le label BBCA est lancé. En Avril

2019 le label devient le « label d'exigence carbone pour les bâtiments des jeux Olympiques 2024 »¹⁹⁵. Les certifications BBCA s'étendent de la rénovation au neuf, en passant par les quartiers. De sorte qu'elles font norme de manière étendue.

Une multitude de labels existent encore : Acermi (certification des matériaux isolants) ; biodiverCity (label du conseil international biodiversité et immobilier pour évaluer et afficher la performance écologique des bâtiments) ; biosourcé (« Le label réglementaire d'état Bâtiment Biosourcé permet de mettre en lumière la qualité environnementale des bâtiments neufs (ou partie neuve) qui intègre une part significative de matériaux biosourcés dans leur construction : comme par exemple le bois, le chanvre, la paille, la laine de mouton ou les plumes »¹⁹⁶), etc.

Une norme – et encore moins un label – n'a pas de statut obligatoire dans la plupart des cas (sauf en ce qui concerne les réglementations comme la RT 2012 par exemple). Cela étant, personne ou presque ne veut construire aujourd'hui en dehors de celles-ci. Les normes représentent une marque de qualité aux yeux des clients et des professionnels. Ces derniers souhaitent pouvoir mettre en avant des attributs, des valeurs dans leurs constructions. « L'apparence est par définition quelque chose qui entremêle le réel et l'observable. Elle ne relève pas de l'illusion, qui présuppose un critère de distinction net du vrai et du faux, mais de l'indiscernable » (Erhenberg, 1991, p 40). De plus, cela renvoie une nouvelle fois aux propos de Alain Ehrenberg concernant ladite « société de l'apparence » (Ehrenberg 1991). En cela, cette préoccupation centrale pour la performance énergétique relève quasiment de l'imperceptible, de l'évidence. Ce côté indiscernable de la performance fait d'elle une porte d'entrée grande ouverte pour des logiques comme le management, l'expertise et les procédés de travail qui sont les leurs. Tout cela participe de cette transformation de la place et du rôle d'un certain nombre de professionnels du monde du bâtiment.

¹⁹⁵<https://www.batimentbascarbone.org>

¹⁹⁶<https://www.certivea.fr/offres/label-batiment-biosource>

Conclusion du chapitre

La loi transition énergétique impose une normalisation propre aux conceptions du bâtiment, afin de garantir une performance énergétique et un confort thermique. Tous deux sont mesurés et évalués. Cela étant, les données ainsi récoltées demeurent exogènes à l'*habiter*. Or, tout en s'ancrant dans une extériorité, les informations ainsi diffusées laissent supposer que les décideurs attendent de l'habitant que la performance soit égale aux prévisions, voire supérieure, grâce à la mise en place d'actions individuelles. A travers des outils comme le diagnostic de la performance énergétique, c'est la responsabilité des habitants qui est visée. Ces derniers sont considérés comme étant suffisamment informés et sensibilisés pour pouvoir intégrer la question énergétique dans leurs activités et choix du quotidien. Quant à l'audit énergétique, il se limite à une étude (plus ou moins approfondie) du bâtiment et n'est aucunement révélateur de l'*habiter* ou du bien-être habitant. Bien-être que l'on ne peut confondre avec le confort. La conception du confort thermique envisage l'habitant comme un individu répondant mécaniquement aux aléas environnementaux (chaud, froid, etc.) et de manière déterminée par avance. La normalisation est donc ici bien loin des considérations propres à l'*habiter*. Elle fige la pensée dans un état binaire, avec d'un côté l'occupant, de l'autre, le bâtiment et ses techniques, ses matériaux. Et il se pourrait que cet état de fait perdure, tant et aussi longtemps que la performance énergétique ne sera pas repensée par l'intrication habitant/habitat.

L'habitat est dans l'advenir permanent. Il n'est en aucun cas achevé après la remise des clés aux habitants. Ces derniers tissent leur bien-être de manière constante et indéterminée et ce, en l'intriquant avec des normes et un confort prédéfinis. Le confort/le bien-être, le logement/l'habitat, les comportements/les situations d'usage, sont autant de couples que l'on ne peut penser de manière dissociée et encore moins opposée. Ce sont deux relations au monde, l'une muette, l'autre responsive (Rosa 2018). Elles sont à première vue irréconciliables. Elles entrent pourtant en résonance dès lors

que nous pensons l'*habiter* comme étant une interpénétration habitant/habitat et que nous saisissons ainsi le redimensionnement du *chez soi*.

Il existe, à l'heure des labels, des normes et des réglementations thermiques, un autre redimensionnement : celui des professions du bâtiment. En effet, la course vers une performance énergétique toujours plus marquée instille de nouveaux modes de conception mais aussi de nouvelles compétences. Le modèle managérial s'impose et se diffuse au mépris de savoir-faire ancrés depuis longtemps.

Conclusion de la partie

Cette seconde partie était donc consacrée aux dimensions instituées et exogènes de la question énergétique. Ces dimensions sont, nous l'avons vu, multiples et passent par une diversité de modalités qui maintiennent les habitants à distance de la question énergétique, tout en tentant de les impliquer toujours plus et de les responsabiliser. Cette mise à distance prend forme, en premier lieu, à travers le « choix du feu » (Gras 2007) opéré par l'homme et qui l'a peu à peu distancié de l'énergie qu'il n'achemine plus et ne produit plus lui-même. Il est donc devenu un « usager », un « client », qui consomme de l'énergie qu'il ne produit pas, d'un logement qu'il ne conçoit pas et de la communication qui est totalement extérieure à son expérience de l'*habiter*. Le logement étant donc une affaire « d'expert » et la transition énergétique une affaire de « projets », les usages attendus ne peuvent se manifester naturellement en situation d'*habiter*. L'accompagnement, l'éducation, la pédagogie sont alors apparues comme étant essentielles afin d'inculquer les « bons usages » à ces habitants incompris et méconnus.

De plus, si la performance énergétique des bâtiments et l'efficacité énergétique de ces derniers sont des éléments centraux à l'heure de la « transition énergétique », nous avons pu montrer que ces impératifs tendent à occulter la place de l'humain, des habitants et surtout des situations habitantes. Le but n'est alors pas d'ériger l'un sur un piédestal au détriment de l'autre, mais plutôt de trouver ce qui peut les faire tenir ensemble, dans l'entre-deux, afin de créer du « commun de l'intelligible » (Jullien 2012).

Par ailleurs, les exigences énergétiques et environnementales ne sont pas sans conséquences sur les manières de faire et de concevoir le logement. Des normes, des labels et des réglementations viennent complexifier la conception et la planification des constructions et des rénovations. Les professionnels du bâtiment eux-mêmes voient leurs compétences et leur statut évoluer, et se trouvent bien démunis face à l'avancée massive du modèle managérial qui s'impose. Les architectes ne sont plus les régents qu'ils avaient pu être auparavant. S'impose le rôle d'experts dont les compétences ne

relèvent pas d'un apprentissage spécifique, mais répondent à des exigences découlant de la logique managériale aujourd'hui de mise. D'autres outils comme le DPE ou l'audit énergétique sont instaurés dans le but d'informer, de sensibiliser les habitants à la question énergétique mais aussi, de manière optionnelle, de les accompagner dans leurs décisions en matière de travaux liés à la performance énergétique. Mais ces outils ne pourront atteindre leurs objectifs premiers tant qu'ils resteront exogènes à l'*habiter*. De plus, caché sous le prétexte de volonté d'information se trouve une conséquence dommageable puisque les décideurs sont dorénavant en position d'attendre quelque chose de la part des habitants. En effet, ces derniers étant considérés comme informés, libre à eux d'agir en toute connaissance de cause. Or, être informé ne fait pas de l'individu un être de connaissance (Todd 2020). En outre, cela génère une double peine pour l'habitant qui doit devenir entrepreneur de lui-même et mettre en place des actions concrètes pour qu'un seuil de performance soit garanti (Erhenberg 1991).

Cette gestion du bâti ne fait qu'alimenter la mauvaise lecture de l'*habiter*, déjà bien entamée avec l'arrivée du « confort » (garanti par des normes et les décrets) dans les logements. En effet, traiter l'*habiter* par le prisme du confort ou du confort thermique occulte une bonne partie des processus qui le traversent. Le confort n'est pas le bien-être, et les normes ne peuvent pas maintenir à elles-seules le tissage du *chez soi*. Pour avoir une vision plus juste de l'*habiter* il faut donc pouvoir penser l'intrication confort/bien-être.

À partir d'une analyse des situations, nous allons voir dorénavant comment peut s'opérer cette intrication entre ce qui relève du confort ou de la question énergétique et ce qui relève du *chez soi* ou du bien-être. Car, nous le rappelons, ces deux aspects de l'*habiter* ne sont pas à opposer. Au contraire, nous devons apprendre à les penser comme étant totalement enchevêtrés, et comme formant une trame solide. Nous montrerons d'abord que les usages de l'espace et du système énergétique se déploient en fonction d'un rythme saisonnier mais aussi journalier. Les habitants sont donc amenés à redimensionner leur *chez soi* de manière constante, et à faire usage du système énergétique en connexion avec l'extérieur. La relation qu'ils tissent avec leur système énergétique est donc en mouvement permanent et ne relève pas d'un simple

mode d'emploi. Enfin, s'il est des situations qui permettent de mettre en relief la relation que les habitants tissent avec la dimension énergétique, ce sont bien les situations de rénovation. Ces dernières, qu'elles soient motivées ou non par des questions liées à l'énergie, sont génératrices de rencontres habitants/dimension énergétique.

PARTIE 3.

INTRICATION OPERATOIRE

ENTRE LE *CHEZ SOI*

ET

LA DIMENSION ENERGETIQUE

Lors de nos immersions sur nos deux « terrains d'enquête » (la copropriété à la Motte Servolex et l'ensemble d'habitations collectives dans le quartier Perrache à Lyon), nous avons pu rencontrer des habitants, que nous avons parfois revus 2 ou 3 fois. Nous avons effectué 64 conversations qui ont duré de 20 minutes (pour le plus court, qui est resté le seul à avoir été aussi fugace) à 4H30. Grâce aux quasi 200 heures durant lesquelles nous avons pu converser avec les habitants, et apprécier avec eux leur *chez soi*, nous avons pu relever différentes situations d'usage qui revenaient de manière récurrente chez les habitants. Nous nous sommes évidemment principalement intéressés aux situations dans lesquelles le système énergétique était intégré à l'*habiter* et au tissage du *chez soi* (que cette intégration nécessite sa mise en fonctionnement ou son arrêt), et nous nous sommes interrogés sur les modalités de ces utilisations et non utilisations.

D'autres situations plus particulières ont aussi retenu notre attention. Celles où l'apport d'objets intervient (plaid, sous-vêtements spécifiques, climatiseur...). Lorsque les habitants n'arrivent pas à trouver un bien-être suffisant avec les techniques à disposition. Pour toutes ces situations, nous ne traitons donc pas des usages en tant qu'actes déployés par un sujet distancié de son environnement, mais bien de situations d'usage, donc d'un processus pris dans un environnement.

Notre approche nous autorise à nous saisir des modalités d'ancrage par lesquelles les habitants sont amenés à passer. Cet ancrage est révélateur du sentiment de *chez soi*. Ce dernier étant, entre autres, constitué de situations qui font appel, d'une façon ou d'une autre, au système énergétique, nous allons montrer que repenser les usages par les situations d'usage permet de faire de la question énergétique une question endogène à l'*habiter*. En effet, les habitants, comme nous l'avons vu plus haut, sont amenés à mettre en place des tactiques - au sens de Michel De Certeau - , mais encore à développer une intelligence en actes qui influent - positivement ou négativement - sur les consommations énergétiques de leur habitat. Il s'ensuit un redimensionnement de l'*habiter*/de la dimension énergétique. Ces situations relèvent donc de la poïétique. Elles sont prises en effet par des mouvements créatifs. L'expression mouvements créatifs est à prendre dans le sens de cheminements qui aboutissent à de nouvelles situations par

lesquelles la trame de l'*habiter* est redessinée. C'est ainsi que le *chez soi* connaît un mouvement permanent, avec un cheminement qui ne peut être connu à l'avance. Dans cette perspective, l'*habiter* (re)prend de la substance. Celle qui avait été en partie perdue sous les effets du langage, à la fois technique à la fois expert, où prévalent les notions ou expressions de « logement », « d'occupation d'espace », « de confort », de « comportement à adopter », et qui contribuent à produire un habiter réifié, un habiter qui n'existe que de manière hors sol, c'est-à-dire dans les pensées expertes, et qui participe d'une dépossession de l'expérience habitante. Cette pensée, nous le verrons, se manifeste aussi lors des « accompagnements » d'habitants, qui ont, bien souvent, face à eux des experts occupant une position de surplomb (volontairement ou non) lors de leurs missions. Il en résulte que l'accompagnement escompté ne prend souvent pas forme dans la quotidienneté des habitants puisque la « rencontre » et un véritable échange ne peuvent se déployer.

Corrélatrice de notre manière de nous saisir de cet habiter, les situations que nous avons rencontrées sont impensées par les pouvoirs publics et les professionnels du bâtiment. Il en est ainsi du redimensionnement du lieu de vie en fonction des saisons, de la météo, du soleil et des rythmes journaliers des habitants. Ce redimensionnement, nous le verrons, relève d'une intrication dimension énergétique/conditions atmosphériques. Un deuxième impensé est la relation tissée entre le système énergétique – dont la technique fait souvent partie – et les habitants. Cette relation ne relève pas de considérations purement fonctionnelles ou utilitaristes. Elle est traversée par des ressentis, des émotions, des imprévus. Ceux qui nécessitent, parfois l'ajout d'une technique à celle prévue par les concepteurs, parfois la non-utilisation de certains appareils pour qu'une sensation de bien-être puisse être garantie. La relation peut devenir charnelle puisque le corps, dont il a été question plus haut, est fortement sollicité notamment lors de situations de rénovation. Ce processus indéterminé se tisse avec les mains, qui touchent, sentent et font. Cette relation sensuelle - dans les deux sens du terme - mains/habitat alimente l'intimité déjà tissée entre l'habitant et son habitat. En rénovant, l'habitant acquiert une connaissance physique et intellectuelle de son habitat. Et, même si la mise en rénovation n'est pas systématiquement ni prioritairement liée à la dimension énergétique, cette dernière peut s'imposer au fil des

travaux. De sorte que l'habitant sera alors amené à entrer en questionnement, et à prendre conscience des enjeux liés à la consommation énergétique. En outre, lorsqu'un ressenti de mal-être est à l'origine d'une rénovation énergétique, nous verrons que l'intrication question énergétique/dimension énergétique se déploie dans toute sa quintessence.

CHAPITRE I.

USAGES DE L'ESPACE ET DU SYSTEME ENERGETIQUE EN FONCTION D'UN RYTHME SAISONNIER ET JOURNALIER

L'habitat est mouvant et se bâtit – entre autres – en lien avec les saisons et les heures de la journée. Nous avons donc affaire à un redimensionnement continu, constant et surtout intriqué à des considérations balistiques. L'extérieur, les conditions atmosphériques et la position du soleil influent sur l'intérieur du *chez soi*.

La lumière du soleil et/ou la chaleur qu'il procure sont parfois attendues, voire anticipées par les habitants qui n'hésitent pas à faire de cette énergie naturelle un élément de leur *chez soi*. En outre, en période de chauffe, les habitants nous ont révélé que les différents espaces de leur *chez soi* étaient naturellement chauffés, non pas de manière stable et constante, mais suffisamment au regard des usages déployés dans ces espaces à certaines heures diurnes. Trois conséquences en découlent. En de telles situations, le *chez soi* se trouve être chauffé de manière exogène, même si ce n'est pas de manière homogène et permanente, sans que l'habitant aie besoin de se reporter à la consigne de chauffer à 19-20 degrés, et encore moins de s'en soucier. Par ailleurs, le rythme de la vie de famille et des activités quotidiennes (ménage, repas, cuisine, l'entretien du linge, etc.), les activités pratiquées au fil de la journée ou encore l'envie de profiter des tarifs « heures creuses », malgré des contraintes parfois liées au voisinage, s'en trouvent modifiés, pris dans un enchevêtrement lié à la dimension énergétique extérieure. Enfin, le temps des habitants, le temps du *chez soi* est alors en contact permanent avec cette dimension énergétique.

I. Redimensionnement de l'espace en fonction des saisons et de la météo

1. En période de chauffe : un « effacement » énergétique et spatial souvent contraint

Nous montrons ici que les connexions à caractère balistique influent sur l'occupation de l'espace et sur l'usage des émetteurs de chaleur. En effet, l'habitat est mouvant et se bâtit au fil de *l'habiter* et des situations habitantes qui sont elles-mêmes liées à la saisonnalité. L'extérieur redimensionne le lieu de vie, qui, nous le verrons, est différent de l'espace métrique du logement. Alors que le *chez soi* est mouvant en fonction des saisons, la surface métrique du logement est figée. Le caractère fluctuant du *chez soi* est impensé par les instances institutionnelles qui préconisent parfois des actions sans savoir que les habitants sont déjà contraints depuis un certain temps de déployer des usages proches de ces recommandations, tel en est le cas pour « l'effacement ».

L'espace est utilisé selon des modalités différentes que l'on soit en période de chauffe ou en période de fortes chaleurs à l'extérieur. Dans le premier cas, bien des habitants se réunissent dans un même espace lors de la période hivernale. C'est en général la pièce à vivre qui est ainsi utilisée pour lieu de centralisation des activités de chacun des habitants. Dans cette même pièce, se dessinent alors des « coins », parfois de très petits coins. Ils sont particulièrement appréciés puisqu'ils sont tissés. Ils le sont, non seulement en fonction de leur proximité des émetteurs de chaleur, par exemple, mais encore parce que le bien-être alors associé à cette proximité favorise tel ou tel type d'activité, devenue tenable et opportune en ces circonstances. Ces processus de tissages hivernaux de l'habitat et de ces coins sont très fréquents. Les habitants sont amenés à les expérimenter au gré de leurs activités. Les nombreuses observations que nous avons pu effectuer chez les habitants attestent que, concernant la pièce à vivre, elle est en continuel mouvement, que son architextilité est sans cesse alimentée par l'usage que les habitants sont amenés à déployer dans cet espace. Tout aussi ordinaire est le fait que, en ce même temps de chauffe, les autres pièces se trouvent délaissées.

Effectivement, nous avons remarqué chez de nombreux habitants (si ce n'est chez la totalité d'entre eux) que des espaces étaient fermés et coupés de la pièce à vivre ; celle qui offre une chaleur tant artificielle (grâce au système de chauffage, aux appareils de cuisson...) qu'humaine (du fait de la concentration de personnes). Il s'agit parfois d'une volonté revendiquée de faire des économies financières. Les personnes préférant ainsi chauffer une pièce au détriment des autres. Ces dernières sont alors beaucoup moins utilisées. C'est tout particulièrement le cas des chambres, surtout celles aménagées uniquement pour le repos nocturne, considérées de fait comme étant des lieux ne nécessitant pas la mise en marche d'un radiateur.

L'aspect financier occupe une place non négligeable dans ce genre de décision. En effet, nous avons rencontré de nombreux habitants connaissant de grosses difficultés financières. Ces derniers intègrent donc, de manière quasi automatique, les questions liées à leurs difficultés financières aux questions énergétiques.

« Ben...ça coûte cher de chauffer hein...faut faire des sacrifices. J'ai pas les moyens de chauffer tout »¹⁹⁷

« Je préfère fermer la porte et garder le chaud ici parce que l'année dernière ça m'a coûté trop cher »¹⁹⁸

Néanmoins, l'économie pécuniaire n'est pas toujours l'argument premier que mettent en avant des habitants : ils ne souhaitent pas « chauffer pour rien ».

C'est par exemple le cas pour la chambre d'un enfant qui n'est plus en permanence au domicile. Non chauffée, les habitants vont la « couper » du reste de l'habitat, en fermant la porte. Ils ne vont quasiment plus entrer dans cette pièce, à l'instar de ce couple qui nous dit :

« C'est la chambre de notre fils. On va la chauffer quand il est là, mais c'est pas souvent maintenant. Sinon, on n'allume pas les radiateurs, ça sert à rien de chauffer pour rien. Et

¹⁹⁷ Habitant de Lyon, le 20 décembre 2018

¹⁹⁸ Habitante de Lyon, le 8 février 2018

*puis on ferme pour pas que le froid entre ici, et pour pas que la chaleur d'ici se disperse, vous voyez ? »*¹⁹⁹

Cette pièce, qui hors période de chauffe, est ouverte sur la pièce à vivre, et vit au même rythme que le reste de l'habitat (ouverture des fenêtres, ménage, dépôt du linge en attente de repassage), devient une sorte de bras mort de l'appartement. Les habitants la coupent de leurs cheminements quotidiens et de leurs activités.

Il peut aussi s'agir de pièces qui ne sont plus, à l'heure actuelle, utilisées. Nous avons rencontré un habitant ayant gardé l'appartement de ses parents, aujourd'hui décédés. Il a conservé la chambre de ces derniers, ainsi qu'une salle à manger, quasiment en l'état. Une autre pièce (son ancienne chambre) est devenue un salon. Elles sont donc utilisées d'une manière ou d'une autre, et sont ouvertes, hors période de chauffe, sur la pièce à vivre qui est aussi l'espace cuisine. En période de chauffe, il en est tout autrement. En effet, ces espaces étant peu utilisés, l'habitant juge inutile de les chauffer. Il ferme donc les portes pour toute la période durant laquelle ses radiateurs – électriques - sont en marche, limitant ainsi son espace à la pièce à vivre, sa chambre et sa salle de bains.

La météo, le système énergétique, l'habitat et l'habitant tissent donc ensemble une trame – mouvante – de *l'habiter*. Les questions énergétiques prennent alors sens pour l'habitant qui doit faire avec le temps et les températures extérieures, la capacité – ou incapacité – de son système énergétique d'apporter suffisamment de chaleur à l'intérieure de la surface dont il dispose, l'architecture de son habitat, et ses sensations corporelles – à lui et aux autres habitants partageant l'habitat si toutefois il y en a.

Les habitants, apprennent à ériger des barrières thermiques avec les portes séparant les pièces. Ils intègrent donc un savoir-faire que nous avons qualifié d'effacement. Ce dernier est défini par les experts comme étant le fait d'éviter de consommer de l'électricité à certains moments de la journée (par exemple aux heures de pointe) ou de l'année, afin de maintenir au maximum l'équilibre du réseau. Institutionnellement parlant, les habitants dont il est question ne pratiquent donc pas « l'effacement » au sens de cette logique « d'équilibre du réseau électrique » évoquée ci-dessus. Ils « effacent » une partie au moins de leur habitat, comme nous avons pu déjà le souligner.

¹⁹⁹ La Motte Servolex, le 20 février 2017

Or, cela a selon nous un impact majeur sur *l'habiter*, qui se trouve réalimenté par l'émergence de savoir-faire et de nouvelles manières de faire, qui en une telle situation, seront déployés par les habitants dans leurs habitats.

Ils vont ainsi être amenés à limiter leurs mouvements et leurs déplacements à l'intérieur de leur habitat. Ce qui pourrait sembler être un fait négatif ou un « sacrifice », comme l'a soulevé l'habitant cité plus haut, est, d'un point de vue de l'intégration des dimensions énergétiques à *l'habiter*, fort riche. En effet, cette réduction topographique du logement représente, en creux, la mise en résonance entre les dimensions énergétiques et *l'habiter*. Selon Hartmut Rosa : « Il ne peut se produire de résonance qu'entre deux corps suffisamment ouverts pour entrer en relation et suffisamment fermés pour développer une fréquence propre » (Rosa, 2018, pp 128-129). Autrement dit, et si nous reportons ces propos aux questions qui nous animent, *l'habiter* sera précisément redimensionné à partir du moment où les questions énergétiques peuvent devenir, non plus des « conditionnement[s] extérieur[s] », mais des « médiateurs » (*Ibid.* p 102) de la relation au *chez soi*. La saison froide amène donc les habitants à repenser leur habitat en fonction de l'usage qu'ils font généralement des différents espaces et de l'utilité, s'il en est, de les chauffer.

La surface ainsi coupée – effacée - n'est pas occupée durant cette période. Le logement pourrait alors être considéré (par les bailleurs notamment) comme étant trop grand pour ces occupants et non adapté à leur style de vie ou à leur capital économique. Pourtant, du point de vue des habitants, l'espace mis de côté fait partie intégrante de leur *chez soi*, ce dernier se dépliant en écho à un espace global. L'espace métrique n'est donc pas égal au lieu de vie des habitants puisque ce dernier fluctue au fil des saisons et des températures extérieures. Nous pourrions appeler cela une mise en hibernation des espaces périphériques à la pièce à vivre.

Une autre « mise en hibernation » peut se déployer. Les habitants, nous allons le voir, faisant montre d'une ingéniosité du quotidien pour ne pas trop souffrir du froid. Les fermetures/ouvertures de portes internes, sont, en effet, de véritables tactiques mises en place par les habitants lorsqu'ils souhaitent chauffer une pièce (la plupart du temps de surface réduite) qui ne possède pas de moyen de chauffage. Un habitant laisse la porte de sa chambre et celle de la salle de bains ouvertes (qui sont accolées l'une à

l'autre) afin de lisser la température entre sa chambre et la salle de bains. L'appartement est ainsi fait que, nous entrons dans un couloir qui dessert la pièce à vivre, la salle de bains et la chambre. Toutes ces pièces possèdent une porte. Alors que les portes coupent l'espace chambre et l'espace salle de bains du couloir hors période de chauffe, l'arrivée du froid modifie un nouveau schéma spatio-temporel du *chez soi*. Cet habitat étant en logement collectif, la porte d'entrée, côté extérieur, ne donne pas directement sur le dehors, mais sur un palier et des escaliers internes au bâtiment. Le froid est donc limité par cette exposition, mais le couloir étant coupé de la pièce à vivre (porte fermée), reste un lieu froid du fait de sa proximité avec l'entrée (nous avons mesuré 11° le 20 décembre 2018). Le radiateur (électrique) de la chambre de cet habitant, est utilisé pour rendre un espace (la salle de bains) moins froid. Pour cela, l'habitant n'a pas d'autre choix que d'intégrer le couloir à l'espace à réchauffer. Contrairement à la pièce à vivre, le nouvel espace ainsi créé n'a pas pour vocation à être « *chaud* », comme le souligne l'habitant, mais à « *ne pas être trop froid* », surtout lors des douches.

*« Si je fais pas ça il fait quand même froid hein quand je prends ma douche, alors c'est pas vraiment de la chaleur mais c'est mieux que rien. En fait, il fait pas chaud mais je pourrais avoir plus froid aussi »*²⁰⁰

La température dans la chambre ne dépassait pas 12°, le radiateur étant réglé « *sur 3* ». L'habitant apporte donc un minimum de chaleur dans un espace de « transit » (Augé 1992) qu'il écarte du reste de son habitat, en prenant soin de fermer la porte séparant le couloir d'entrée et la pièce à vivre. Dans la pièce à vivre la température atteint alors 16°, température ressentie comme confortable pour l'habitant qui passe la majeure partie de ses journées dans cet espace.

Au-delà des recommandations, voire des injonctions institutionnelles (chauffer à 19°, ne pas gaspiller l'énergie), les habitants sont donc amenés à déployer, en situation, des usages que ces derniers considèrent comme économes en énergie. Néanmoins, l'économie en question relève d'une logique autre que celle qui est au cœur des attendus normatifs et institués. Il n'est plus question de se conformer à une

²⁰⁰ Habitant de Lyon, le 20 décembre 2018

température définie : « chauffer à 19° ». La logique d'économie repose ici sur les idées, d'une part, de ne pas chauffer pour rien, d'autre part de ne pas ramener le froid dans les pièces chauffées.

Autrement dit, les questions liées au « confort thermique » telles qu'elles ont été instituées et telles qu'elles devraient faire sens ne trouvent pas de signification opératoire à l'échelle de l'habitant pris dans une situation où l'objectif majeur devient celui de lisser les températures entre plusieurs pièces et espaces (le couloir notamment). Plus encore, en une telle situation ce qui relève prioritairement d'une perspective d'optimisation (y compris économique), par l'habitant, de son bien-être, se déploie à partir de la présence de ressentis corporels, mais aussi en fonction du ménagement de l'interconnexion la plus efficace possible entre l'habitant et le système énergétique installé et mis à sa disposition.

Les exemples développés plus haut sont des situations se déroulant en période de chauffe. Nous allons voir que l'espace se tisse au fil des saisons et n'est jamais le même puisqu'en période de fortes chaleurs, les habitants habitent tout autrement.

2. En période de fortes chaleurs

Il est évident que la température ambiante d'une pièce exposée plein Sud en été ne sera pas la même que dans une pièce exposée au Nord. D'autant plus s'il s'agit d'un vieux bâtiment construit à l'époque où il n'était encore question ni d'isolation thermique ni de réglementation thermique ou environnementale.

Durant la saison chaude, l'extérieur prend une importance prépondérante. Il devient en effet une extension du *chez soi*. Au sens où les habitants ressentent un mal-être dû à la chaleur pénétrante et excessive qui provient de l'extérieur. Le mal-être corporel est parfois si intense que les habitants passent outre leurs soucis financiers et/ou leurs convictions environnementales et se munissent d'appareils forts énergivores (ventilateurs, climatiseurs portables) afin de contrer la chaleur qu'ils ne supportent plus. Nous assistons donc à une mise en tension entre les envies profondes, les soucis

financiers et la gêne corporelle engendrée par l'apport calorifique du soleil, le tout faisant advenir de nouvelles tactiques qui prennent formes et adviennent à l'échelle de *l'habiter*.

Les habitants le savent, l'anticipent et se replient bien souvent dans les pièces les plus fraîches. Du moins lorsque cela leur est possible. Les ouvertures de certains habitats se trouvent parfois toutes d'un même côté, ce qui de fait peut fortement limiter les possibilités de repli. Quoi qu'il en soit, en de telles situations les habitants vont tenter de ménager autrement leur *chez soi*. Ils vont, par exemple, utiliser un salon qui ne fait pas partie de leur pièce à vivre et qu'ils n'utilisent que lorsqu'ils reçoivent du monde chez eux. Cet espace salon va prendre alors une autre dimension/signification. Il va devenir l'espace privilégié par les habitants pour déployer un maximum de leurs activités. Ils vont même parfois y trouver refuge pour la nuit, faisant du canapé un lit temporaire.

Les mouvements sont eux-mêmes réduits et les habitants se déplacent moins dans leur habitat en cas de grosse chaleur. Cela pour des raisons évidentes, les mouvements sont source de chaleur et diffusent des calories. Bouger réchauffe le corps et donc augmente le mal-être ressenti par les personnes. Les activités sédentaires sont donc privilégiées. Les habitants passent du temps assis ou couchés au frais relatif que représente leur habitat. Comme cette habitante nous le révèle :

« Pfff, quand il a fait chaud cet été, je pouvais plus bouger, ça m'a assommée, je restais là pendant mes vacances, je regardais la télé mais je bougeais pas, c'est tuant le chaud »²⁰¹

Les corps souffrent et sont comme écrasés par la chaleur. Les habitants les économisent donc en faisant peu de mouvements ou en les concentrant aux moments les moins chauds de la journée, en les anticipant au maximum :

« On allait faire les courses le matin, l'après-midi on sortait pas, c'est pas possible quand il fait chaud comme il a fait »²⁰²

²⁰¹ Habitante de Lyon le 15 novembre 2018

²⁰² Habitante de Lyon, le 15 novembre 2018

« Je suis maniaque hein, mais le ménage quand il fait chaud... il y a même eu un jour où je me suis dit que ça attendrait. Mais bon, en général j'essayais d'en faire un maximum le matin avant de partir au travail comme ça je pouvais me reposer à midi »²⁰³

Ce nouveau rythme imposé par la chaleur se manifeste aussi lors de la préparation des repas. Les usages culinaires des habitants sont assez révélateurs puisque, pour certains, ils essaient de s'alimenter de choses fraîches, qui n'ont pas besoin de cuisson.

« Avec la chaleur on a moins faim mais on a beaucoup mangé des salades, des choses comme ça. Et le riz après je le faisais cuire le soir pour le lendemain, comme ça ça chauffait moins la maison pour la journée »²⁰⁴

Certains habitants nous ont dit faire cuire tout ce qu'ils avaient à cuire après 22h, heure à laquelle une relative fraîcheur se fait ressentir, afin qu'ils puissent manger le lendemain des mets cuits et déjà cuisinés (des salades de pâtes, de riz, des viandes, etc.), sans risquer de réchauffer leur habitat dès le matin pour le reste de la journée. Ils ont donc fait fonctionner leurs appareils énergivores pendant le créneau officiel des « heures creuses », non pas par souci du réseau électrique ou de voir leurs factures diminuer, mais par anticipation sur les températures du lendemain, donc pour ne pas ajouter de la chaleur à la chaleur. Le rythme de leurs activités se fait donc aussi par anticipation sur la saisonnalité et les températures extérieures.

L'extérieur du *chez soi* prend donc toute son importance lorsque les journées sont très chaudes. À l'instar de cette mère de famille qui profite, avec sa fille, du parc de jeux ombragé à quelques minutes de chez elles.

« L'après-midi, on a eu chaud, mais notre corps s'habitue et au bout d'un moment on ressent pas le chaud de la même façon. Et puis on allait au parc prendre l'air et respirer un peu parce que des fois on étouffait quand même... »²⁰⁵

Le *chez soi* s'étend, se repli, s'ouvre, se ferme, au gré des températures extérieures et des saisons. Cette textilité est particulièrement visible en été lorsque l'extérieur prend une part importante des lignes qui composent l'*habiter*. Les arbres, les parcs, sont très

²⁰³ Habitante de Lyon, le 22 novembre 2018

²⁰⁴ Habitante de Lyon, le 15 novembre 2018

²⁰⁵ Habitante de Lyon, le 16 novembre 2018

recherchés par les habitants acculés par la chaleur. Leurs pratiques à l'extérieur font de l'espace pratiqué une extension du *chez soi*. Ces espaces ombragés deviennent en effet pour un temps des points de stationnement, au même titre que les « coins » tissés çà et là au fil du *chez soi*. A tel point qu'il devient pénible de voir d'autres personnes investir ce lieu. Comme nous le dit la même habitante :

*« On se dépêchait pour que personne prenne notre place. On s'était faites avoir déjà et du coup, on essayait d'arriver tôt pour être sûres »*²⁰⁶

Un coin d'espace public devient donc, pour une saison, un coin du *chez soi*, faisant de lui un lieu privé aux yeux des habitants qui le pratiquent et qui s'y ressource.

Les nuits sont parfois dures à supporter (les températures à Lyon restaient hautes en cet été 2018, des habitants ont relevé 28° à minuit), ce qui amène les habitants à trouver des solutions à porter de main, parfois des tactiques plus ou moins efficaces et aux effets plus ou moins durables. Une habitante nous a ainsi confié une de ses astuces mise en place pour l'occasion :

*« C'était insupportable cette chaleur, je pouvais pas rester dans mon lit. Je faisais des allers-retours au salon et je me mettais une serviette mouillée dessus moi, ça rafraichissait, mais pas longtemps ! »*²⁰⁷

Cette habitante se rafraichissait tant bien que mal et au prix de nuits chahutées par des allers-retours incessants entre sa chambre et son salon. Cette habitante nous a expliqué que même les courants d'airs nocturnes ne suffisaient plus à faire baisser la température dans son habitat.

Tout comme cette dernière, après avoir passé plusieurs jours à tenter de rafraichir, en vain, son habitat, en ouvrant les fenêtres la nuit, en faisant des courants d'air ou encore en fermant les volets dans la journée, une habitante s'est vue contrainte de bifurquer de ses intentions premières: rafraîchir grâce à un savoir-faire déjà bien rôdé. Elle a emprunté un équipement de climatisation à une connaissance. Elle a tenu à nous préciser qu'elle a branché cet appareil non sans une certaine gêne car, dit-elle :

²⁰⁶ Habitante de Lyon, le 16 novembre 2018

²⁰⁷ Habitante de Lyon, le 21 septembre 2018

« J'ai toujours été la première à critiquer les gens qui se servent de ce genre de chose [...] je sais que ça consomme beaucoup »²⁰⁸.

Mais, la chaleur ressentie était telle qu'elle n'a pas eu d'autre choix :

« Cet été j'ai été vraiment très mal. Je me suis fait prêter cet appareil [le climatiseur] et c'est vrai que ça m'a fait du bien. Mais avant de l'avoir j'ai vraiment cru que ça n'allait pas aller pour moi [...] Je savais que ça allait se voir sur les factures mais c'était ça ou j'y passais je pense »²⁰⁹.

Une part du bien-être de cette habitante passe par l'ajout d'un matériel (ici technique et énergivore), ses soucis financiers, ses convictions ne faisant finalement pas le poids face au mal-être qu'elle ressent face aux températures devenues insupportables pour elle. Le mal-être corporel est donc parfois si intense que les habitants sont amenés à utiliser des appareils nouveaux pour eux, voire des appareils dont ils n'auraient jamais pensé devoir se servir. Lorsque plus aucune solution, testées à la suite d'une situation ne fonctionne, les habitants n'ont d'autres choix, parfois pour leur santé, de déployer des usages qu'eux-mêmes critiquent par ailleurs car considérés comme un confort inutile et trop énergivore. Cependant, plus que l'apport d'un bien-être, le climatiseur a surtout contribué à diminuer le mal-être de cette habitante. Elle a réglé un problème devenant urgent (elle craignait pour sa santé), même si le climatiseur ne la satisfait pas.

« C'est vrai que c'est pratique mais c'est pas sain quand même. Je sais que j'en avais vraiment besoin, mon fils me l'avait dit depuis longtemps, mais je n'aime pas ça. Et puis, à force, ça m'a asséché la gorge. Enfin bon, je ne me plains pas, c'était vivable pendant la journée au moins. Mais c'est vrai que c'est pas du vrai air, ce n'est pas pareil que quand on fait un courant d'air, vous voyez ? »²¹⁰

L'habitante a su pallier un manque (la fraîcheur) mais aurait préféré pouvoir, par elle-même, faire entrer de l'air frais dans son habitat, « *du vrai air* » comme elle le dit. Son bien-être n'est donc assuré que partiellement. Elle a seulement réussi à faire face au plus pressant.

²⁰⁸ Habitante de Lyon, le 17 septembre 2018

²⁰⁹ Habitante de Lyon, le 17 septembre 2018

²¹⁰ Habitante de Lyon, le 17 septembre 2018

Le « confort d'été » est une des préoccupations principales des urbanistes, architectes et autres professionnels du bâti et de la ville. L'objectif de ces professionnels est de proposer des éléments pouvant permettre de réduire les températures d'un bâtiment, d'un logement. Les habitants mettent d'ores et déjà en place de tels paramètres. Néanmoins, leurs actions sont limitées, notamment lorsqu'ils ne sont pas propriétaires et qu'ils vivent dans un habitat collectif en centre-ville. De plus, le bitume présent en milieu urbain diffuse pendant la nuit la chaleur accumulée durant la journée. Cette chaleur est difficilement réductible par les habitants qui souhaitent ouvrir leurs fenêtres pour profiter des heures théoriquement les plus fraîches. Les parcs, les arbres, les coins de verdure semblent être particulièrement appréciés, contrairement aux systèmes comme les climatiseurs. Reste que la nuit, les habitants ne peuvent pas (encore) bénéficier de la protection thermique de la végétation dont ils peuvent profiter en journée. Les professionnels devraient pouvoir entendre les différentes expériences des habitants afin de pouvoir penser un « confort d'été » intriqué à un bien-être estival des habitants.

Les habitants tissent ainsi un lien particulier avec le soleil qui peut être écrasant, mais ce dernier est aussi bien accueilli, voire attendu chez certains habitants.

3. Relations avec le soleil

Il est impressionnant de voir à quel point la relation des habitants avec leur *chez soi* les amènent parfois à connaître, quasiment à la minute près, le moment où le soleil (ou du moins les rayons du soleil) entre ou sort de leur habitat. Comme nous allons le voir, les habitants utilisent le soleil en tant que source de chaleur ou d'éclairage. Cette relation que les habitants tissent avec le soleil les lie avec une source énergétique naturelle, qui, au moins pour un temps quotidien, arrive à prendre le dessus sur l'énergie artificielle. En rythmant et en accompagnant les activités des habitants, le soleil acquiert une place de médiateur (Rosa 2018) entre l'énergie et l'habitant. Il assure autant le bien-être thermique que le bien-être visuel, puisqu'il est source de lumière. Il s'agit d'un bien-être mouvant et rythmé par les saisons et la météo. Si le taux d'éclairage est pris en compte

par les mesures techniques et les réglementations thermiques (et, nous le verrons, génère parfois du mal-être), le bien-être que ressentent les habitants grâce au soleil en tant qu'énergie thermique reste un impensé.

« *Le soleil il se lève dans la cuisine* »²¹¹.

Voilà ce que nous dit un habitant. Si nous prenons cette affirmation au premier degré, l'habitant nous décrirait qu'un astre lumineux/calorifique se trouve effectivement dans son espace cuisine, qu'il commencerait à briller/chauffer chaque matin. Comme s'il était caché et attendait le matin pour en sortir. A priori cela relève plus de la métonymie que de l'observation rationnelle. Pourtant, si nous nous intéressons aux cheminements et aux situations par lesquelles passe cet habitant, les propos cités plus haut semblent bien moins relever de la figure de style. La présence du soleil dans son habitat se matérialise en effet par des rayons qui éclairent et qui chauffent son espace intérieur. Cette source énergétique et ses activités entrent en correspondance avec l'habitat. De cette interrelation ainsi tissée vont émerger des situations d'usage, (liés fortement à la saisonnalité puisque liées à la position du soleil) comme la prise du petit déjeuner à une place précise de la table de la cuisine. Cette place sera choisie afin de ne pas avoir les rayons du soleil directement dans les yeux pour être ébloui. Cet habitant ouvrira plus volontiers la fenêtre de la cuisine le matin afin, précisément : de « *faire entrer le soleil pendant qu'il est là* »²¹². De plus, cet habitant nous confie apprécier faire la vaisselle avant que le soleil ne soit plus présent chez lui. Il aime en effet sentir ses rayons lui chauffer le dos. Nous parlons ainsi du soleil depuis quelques minutes lorsqu'il nous dit :

« *C'est agréable ce soleil le matin [...]. En général, je déjeune tout seul, parce que ma femme aime bien faire la grasse matinée depuis qu'elle est à la retraite. [...] C'est drôle parce que comme je suis tout seul, je me mets là où vous êtes assise, c'est la place de mon épouse. – Ah bon ? Vous lui prenez sa place ? – Uniquement quand elle n'est pas là (rires) ... à ma place ça va pas trop le matin, parce que j'ai le soleil en plein dans les yeux en ce moment. Ce n'est pas très agréable, alors que si je me mets là... Bon, quand y'a pas de soleil aussi du coup...ça devient une habitude [...] mais elle a sa place quand elle se lève, en plus c'est nettoyé, je fais place propre...d'ailleurs je me fais même rouspéter*

²¹¹ La Motte Servolex, le 17 avril 2017

²¹² *Ibid.*

parce que je lave ma tasse et mes couverts, et mon verre. – Vous vous faites disputer parce que vous faites la vaisselle ?! – Bah parce qu’elle me dit : on a un lave-vaisselle, ce n’est pas pour faire beau, hein’. Mais moi j’aime bien, et puis ça fait pas grand-chose à laver... - Vous aimez faire la vaisselle ? – euh, disons que (rires), non, mais le matin j’aime bien, tout est calme et puis on parlait du soleil...et c’est vrai que, en ce moment, j’aime beaucoup parce que, quand il y a du soleil, j’ai le soleil qui me tape dans le dos, et je dois avouer que c’est pas désagréable ... On chauffe pas beaucoup la cuisine, alors ça c’est un petit plaisir on peut dire (rires) c’est ça la retraite... C’est quelque chose que je ne faisais pas quand je travaillais, de toute façon je partais bien avant que le soleil se lève... »²¹³

Nous pouvons notamment soulever le fait que l’épouse de cet habitant, n’ayant pas les mêmes habitudes de lever, ne connaît pas cette relation que son mari tisse avec le lieu d’un petit déjeuner alimenté par les rayons d’un soleil faisant son apparition. Pour le coup, ce lieu et cette situation sont insoupçonnés d’elle. Cela explique, au moins en partie, son incompréhension lorsque son mari persiste à faire la vaisselle alors qu’ils ont un appareil électroménager prévu pour cela. L’espace cuisine devient, pour un temps, un lieu spécial pour Monsieur qui habite l’espace autrement qu’à l’accoutumée, et autrement les jours nuageux. Nous pouvons même ajouter que le lien que tisse cet habitant avec le soleil relève de la relation poétique (au moins en de courts moments et sur une période). Il ressent l’astre. Plus remarquable, cet astre le fait vivre d’une certaine manière dans son *chez soi*. Il l’autorise en effet à redimensionner son *habiter*, inondé de sa chaleur et de sa lumière. Il ne fait aucun doute qu’une lecture dissociative de l’habiter (occupant et logement) ne fait pas sens ici. La cuisine devient, pour un temps, un lieu privilégié pour l’habitant. Lui-même, en tissant cette relation avec le lieu baigné de lumière et de chaleur provenant de l’extérieur, se gorge chaque jour d’un *chez soi* intime, d’un *chez soi* qui ne fait qu’un avec lui.

L’espace n’est pas utilisé de la même manière selon les lieux touchés par les rayons de soleil. Une habitante nous raconte qu’il lui arrive de déplacer son étendoir à linge (initialement placé à proximité immédiate d’un radiateur), afin que ce dernier soit au soleil, qu’il puisse profiter de sa chaleur relative et ainsi sécher plus vite. En effet,

²¹³ *Ibid.*

l'après-midi, elle sait vers quelle heure le soleil va taper dans son salon et à quel endroit exact il va arriver. Elle anticipe et se rend disponible pour déplacer l'objet.

Le soleil est notamment une source importante d'éclairage dont les habitants savent profiter, à l'instar de cette habitante qui a installé un guéridon près d'une fenêtre afin d'y faire ses mots croisés tout en profitant de la lumière provenant de l'extérieur. Sur ce guéridon est posée une lampe que l'habitante allume dès que la lumière du soleil est jugée trop basse, et qu'elle ressent une gêne pour remplir ses grilles de mots croisés.

Mais cette même source d'éclairage est parfois mesurée, cadrée par des réglementations et génère du mal-être chez les habitants. Les normes BBC stipulent en effet que la surface des ouvertures représente 1/6^{ème} d'une pièce. Alors que cette surface peut paraître bénéfique, étant donné l'entrain compréhensible généralement manifesté par les habitants en ce qui concerne la luminosité du logement, nous avons pu observer des situations pour lesquelles cette norme générerait de la gêne, voire du mal-être pour les habitants. En effet, nous avons pu visiter des logements étudiants modulaires. Ces derniers étaient rectangulaires, la face la plus petite étant face au parking. La surface des logements est de 18m² donc d'après la norme des 1/6^{ème}, l'ouverture doit être de 3m². Cela donne une unique ouverture de taille assez imposante sur le seul mur faisant face au parking. Les étudiants se sont vite sentis gênés par cette possibilité importante d'être vus par l'extérieur, notamment en sortant de la salle de bains dont la porte fait face à la fenêtre. Cette ouverture considérée, en situation d'usage, comme une démesure, est souvent occultée en partie par les habitants qui fixent des cartons, des tentures ou autres papiers ou meubles afin de pouvoir conserver un minimum d'intimité.

Cette lumière est aussi un indice concernant l'heure du jour, et ce, même à travers des volets fermés. Alors qu'une habitante souhaitait nous montrer, dans sa chambre, une prise de courant dont la vétusté apparente l'inquiétait, nous avons parlé de son radio-réveil branché sur ladite prise de courant.

« Oui, j'ai un réveil branché... Mais je ne m'en sers même pas comme réveil. C'est pour écouter la radio dans mon lit... - C'est ton téléphone ton réveil ? – Non, en fait je commence le boulot vers 11h, et je suis du matin, donc je me réveille toujours à la même

heure, et j'ai même pas besoin de regarder quelle heure il est. [...] J'arrive à la deviner avec la lumière qui passe par les volets... »²¹⁴

Les habitants apprécient donc de pouvoir profiter de l'énergie solaire. Ils ont intégré cette source d'énergie à leurs activités quotidiennes, et savent anticiper sur les horaires auxquelles l'astre fait son apparition chez eux.

Si les rayons de soleil filtrant à travers les volets sont parfois accueillis avec bienveillance, ce n'est pas toujours le cas, notamment pendant les périodes de fortes chaleurs. Nous le voyons dès les premiers jours de chaud : les volets se ferment en fin de matinée, afin de protéger l'intérieur des habitats des rayons du soleil et de conserver un minimum de fraîcheur. Ainsi, certains habitants vivent quasiment dans le noir durant l'été.

« Je ferme vers 10h et puis j'ouvre le soir. -Vous fermez complètement ? – Là oui oui parce que ça tape presque toute la journée. – Mais vous vivez dans le noir alors ? vous faites comment, vous allumer la lumière ? – Ah ben oui, je suis bien obligée, sinon je vois plus rien [...] Je sais que c'est idiot d'allumer en pleine journée mais bon, comment faire autrement ? »²¹⁵

Les habitants s'isolent au mieux de la chaleur et n'hésitent pas à s'isoler, par la même occasion, de la luminosité extérieure. Quitte à ce qu'ils soient contraints d'allumer les lumières en permanence. Les volets sont ainsi fermés au rythme du soleil. Ils ont pour mission d'obturer une source de chaleur mais aussi de luminosité dont ils vont pallier le manque en utilisant l'énergie électrique. Une tension voit alors le jour entre la peur d'avoir trop chaud et une forme de bon sens qui voudrait que l'on n'allume pas la lumière en pleine journée.

Si les volets protègent du chaud, ils protègent aussi du froid. De sorte que certains habitants commencent à les fermer avec le coucher du soleil en période plus froide :

« Là, en ce moment, je ferme. Des fois ça doit être cinq heures de l'après-midi, peut-être un peu plus, je sais pas. En fait, dès que le soleil se couche, j'aime bien que les volets soient fermés quand c'est l'hiver. – A cause des vis-à-vis ? – Non, enfin si aussi, mais c'est

²¹⁴ La Motte Servolex, le 9 Mars 2017

²¹⁵ Habitante de Lyon le 6 septembre 2018

surtout que j'ai l'impression que la chaleur reste à l'intérieur comme ça, et qu'il fait plus chaud chez moi »²¹⁶

La disparition du soleil marque aussi la fermeture sur l'extérieur en période froide. Ce n'est pas forcément pour garantir une température objectivement élevée que l'habitante ferme son habitat. Davantage pour renouveler/garantir une impression qu'elle aime : celle d'être protégée, camouflée dans un cocon qui semble ainsi prendre une dimension ouatée, feutrée. Cette impression contribue au bien-être de l'habitante, sans qu'elle prenne sens dans le cadre d'une prise en compte d'un « confort thermique ». Bien que la fermeture des volets isole effectivement du froid, le bien-être de l'habitante se tisse dans une autre dimension, celle des ressentis. Si cette dernière ressent en effet une certaine chaleur douillette, c'est aussi parce que son ressenti est le fruit de l'intrication entre la température ambiante mesurée et son impression d'être dans un nid.

La relation soleil/habitant est donc fluctuante. Elle souffle une fois le chaud, une fois le froid (au sens propre comme au sens figuré). Elle varie en fonction des saisons, de la météo et même des heures de la journée. Elle est faite de tensions entre les ressentis corporels recherchés et des habitudes ancrées parfois depuis longtemps, voire des recommandations institutionnelles (la lumière artificielle ne doit pas être allumée en journée) ou encore des mesures effectives de la température ambiante. Le soleil, une fois rassure, une autre fois fait peur. Mais cela n'enlève rien à la richesse de la relation que les habitants tissent avec lui, faisant de ce dernier un médiateur considérable (et pourtant impensé) entre le *chez soi* et la dimension énergétique.

L'espace est donc redimensionné en fonction des saisons et de la météo. Il est aussi des lieux qui sont chauffés – ou non- en fonction des usages qui y sont déployés par les habitants.

²¹⁶ Habitant de Lyon, le 20 décembre 2018

II. Des espaces chauffés stratégiquement en fonction des usages déployés

1. La chambre, un lieu où l'on se couvre

Dormir. Se reposer. Détendre son corps. Voici les principales activités exécutées par les habitants dans leur chambre, comme nous le rappelle Pascal Dibie: « qui croit le soir se retirer en douce de la communauté humaine quand il va refaire ses forces dans son moderne anti-tombeau, au lieu de nous quitter, s'agrège au groupe humain de la cité redevenue ce qu'elle était à l'origine : une association de dormeurs et de propriétaires de lits » (Dibie, 1987, pp 191-192).

Les fortes chaleurs, nous avons pu le constater, perturbent le sommeil recherché. Les habitants sont alors amenés à déployer des stratégies qui ne sont pas forcément efficaces pour recouvrer un endormissement réparateur, comme changer plusieurs fois de couchage en pleine nuit. Cependant, en temps plus ordinaire, le couchage peut relever du rituel : chacun sa place, le dépôt de la montre sur la table de nuit, la programmation du réveil ou la vérification que chacun des doudous est bien présent. La mise au point d'un bien-être thermique fait partie des rites ainsi déployés en vue de passer une nuit des plus agréables. Mais ce bien-être thermique n'est pas forcément celui qui est pensé par les concepteurs, à savoir la garantie d'une température ambiante de 20° environ. Bien qu'aucune loi ne marque l'obligation que les chambres des logements loués soient pourvues d'émetteurs de chaleur, l'article 6 de la loi du 6 juillet 1989²¹⁷ spécifie que le propriétaire bailleur doit « assurer la jouissance paisible » du logement au locataire. De plus, la loi concernant le logement décent²¹⁸ précise que le locataire puisse bénéficier d'une installation « permettant un chauffage normal ». Comme nous l'avons déjà fait remarquer auparavant, l'indication « chauffage normal » est très floue. Cela étant, elle laisse à supposer que les chambres, comme les autres pièces, puissent être chauffées à 20° au moins²¹⁹. La présence d'un émetteur de chaleur dans chacune des

²¹⁷ https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000037670751/

²¹⁸ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000217471/2021-01-21/>

²¹⁹ Ceci est d'autant plus vrai que la performance énergétique est venue s'ajouter aux critères des logements décents par le décret du 9 mars 2017 en application de la loi LTECV de 2015

chambres d'un logement loué fait même partie des normes induites par les lois. Or, nous allons le voir, cette présence est parfois inutile, voire source de mal-être pour les habitants. En période de froid, les habitants n'hésitent pas en effet à se couvrir et à entasser des couvertures, draps et autres couettes afin de ne pas ressentir la froideur pendant leur sommeil. Une habitante, vivant dans le même appartement depuis 21 ans, nous confie se servir d'une couverture chauffante :

« Depuis l'hiver dernier je dors avec une couverture chauffante et puis un drap housse chauffant. C'est vraiment pratique parce que la nuit je n'avais pas chaud. Je les mets en route juste pour dormir, sinon, quand je regarde la télé [elle a la télévision dans sa chambre], ça va mais c'est pratique »²²⁰.

Supportant de moins en moins les nuits hivernales, cette habitante a opté pour les couvertures chauffantes, moins lourdes que l'accumulation de couvertures. Son appartement est pourtant chauffé. Sauf qu'il ne possède que deux points de chauffage : un radiateur électrique dans la salle de bains (qu'elle ne met en marche que quelques minutes avant de prendre sa douche le matin) et un émetteur de chaleur fonctionnant au gaz dans son couloir. Ce dernier est donc le seul point assurant le chauffage de l'appartement entier. Un point nous semble particulièrement important dans les propos de cette habitante : alors qu'elle pourrait laisser la porte de sa chambre ouverte afin que la pièce reçoive la chaleur de l'unique chauffage de l'appartement et/ou en augmenter la puissance, cette habitante nous dit clairement :

« De toute manière, je préfère dormir dans une pièce bien fraîche, c'est pas bien de dormir dans trop chaud »²²¹

Les mêmes propos sont tenus par une habitante, qui, elle, dort avec la fenêtre ouverte toute l'année :

« - Vous avez ouvert pour aérer ? – La fenêtre elle est toujours ouverte, enfin là, elle est entrouverte, mais dans la chambre j'aime bien qu'il fasse frais, il me faut de l'air. – Mais aujourd'hui il fait froid dehors [il faisait 3° lorsque nous l'avons rencontrée chez elle en plein après-midi] – Oui, mais bon, elle est juste entrouverte. Je ne vais pas tarder à

²²⁰ Habitante de Lyon le 29 mars 2018

²²¹ *Ibid.*

fermer. – Mais vous réouvrez pour dormir ? – Ah oui, je ne dors jamais la fenêtre fermée »²²².

Cette habitante nous montre donc qu'elle dort avec de nombreuses couvertures en laine et un édredon. Comme l'habitante précédente, elle préfère se blottir sous des couvertures plutôt que de faire fonctionner son radiateur (car cette habitante possède un radiateur dans sa chambre mais ne le met pas en marche). Ce qui importe donc aux deux habitantes est de pouvoir ressentir le frais durant la nuit. Dans le même registre, d'autres habitants s'équipent, eux et toute leur famille, de sous-vêtements thermolactyl, afin de ne pas avoir à supporter le poids de trop nombreuses couvertures mais de pouvoir conserver une pièce fraîche.

Dans certains bâtiments les habitants n'ont aucune maîtrise sur l'arrêt ou la mise en marche du chauffage. Dormir la fenêtre ouverte n'est pas rare, même si cela remet finalement en question le mode de fonctionnement qui consiste à ne pas laisser le choix aux habitants de chauffer ou non leur logement : les calories dispensées par l'émetteur de chaleur partant ainsi directement à l'extérieur.

D'autres personnes ne mettent pas de chauffage dans leur chambre, par souci d'économie financière.

« Le radiateur de la chambre, il est jamais en route – T'as pas froid ? – Pffff, non, de toute façon, quand j'y vais, c'est pour dormir, donc je me mets sous la couette, et sous la couette j'ai pas froid »²²³

Cette habitante supporte la fraîcheur de cet espace car elle se couvre d'une couette la protégeant du froid. Elle n'imagine donc pas utiliser cet espace autrement qu'en étant – au moins en période de chauffe – couverte d'une couette. Les autres pièces de son appartement étant chauffées, cette habitante a donc dû faire un choix : celui de ne pas chauffer sa chambre, puisqu'il s'agit d'une pièce où elle peut se couvrir sans que cela n'entrave ses mouvements. La chambre n'est clairement pas une pièce habitée autrement que lors du temps de sommeil de cette habitante.

²²² Habitante de Lyon le 8 février 2018

²²³ Habitante de Lyon le 9 février 2018

Ce temps du sommeil semble être un temps durant lequel le chauffage peut être considéré comme une option, un plus que l'on ne peut pas se permettre d'investir financièrement, parfois que l'on trouve inutile, voire une source de mal-être corporel. Dans ce dernier cas, les habitants ne renoncent pas à ouvrir les fenêtres et ce, quel que soit le système de chauffage dont ils bénéficient (système sur lequel ils peuvent ou non agir).

Lorsque ce froid est ressenti dans une autre pièce que la chambre - où les habitants se couvrent - ces lieux deviennent des lieux de transit, des lieux où l'on ne fait que passer. Cela est le cas des salles de bains, qui sont souvent chauffées uniquement lors de leur utilisation ponctuelle.

2. Les salles de bain, des lieux qui deviennent des lieux de transit en saison froide

Les salles de bain sont, en période de froid, également des lieux de transit (Augé 1992). Ce sont des lieux qui ne sont pas forcément source de bien-être pour les habitants qui doivent adopter de nouveaux gestes quotidiens. En explorant les situations d'usage des salles de bain, nous pouvons ainsi mettre à jour le fait que les habitants tissent avec la dimension énergétique – notamment via le système de chauffage – un cheminement qui relève d'une quasi-danse. Le corps enchaîne des mouvements en lien à la fois avec la température ambiante et la température ressentie, avec la connaissance que chaque habitant aura pu développer des capacités calorifiques du système de chauffage qui est en fonction. Dans ces lieux, ils sont parfois obligés de se dépêcher pour se vêtir. D'autres fois, ces lieux nécessitent de la mise en place d'un rythme journalier : les habitants ont intégré à leur *habiter* le fait d'aller mettre le radiateur en marche durant leur petit déjeuner.

Il ne s'agit pas d'un usage utilitariste à travers lequel les habitants se serviraient du moyen de chauffage à la demande, au besoin. Il s'agit avant tout d'un *faire avec*. Un faire avec une technique, avec un système, en déployant avec lui des usages qui soient les plus satisfaisants possibles. La danse qui s'en suit n'est pas toujours des plus

gracieuse et équilibrée puisque les corps souffrent. Quoi qu'il puisse en être, c'est parce que les corps sont éprouvés que les habitants vivent et acquièrent des expériences corporelles qui restent impensées par les concepteurs. Surtout, c'est - aussi - par ce biais que la dimension énergétique devient endogène à l'*habiter*. Elle devient en effet un des éléments du tissage de l'*habiter* avec lequel l'habitant agit, avec un rythme propre, de manière contingente aux saisons, avec ce que peut advenir de la température ambiante à son *chez-soi* tel qu'il devient lui-même en tant qu'espace de bien-être, de cocon, etc. Et si l'actualisation d'un tel tissage peut, ici et là, dans une pièce ou dans un coin, s'avérer chaotique, parfois totalement disharmonieuse, alors le subir prendra le dessus, au point que les habitants ne pourront que se sentir dissociés de cette partie de l'habitat, et qu'ils seront amenés à tenter de ménager autrement les choses, de recréer autrement leur habitat et leur *habiter*.

Paradoxalement, car c'est aussi un lieu de nudité, les salles de bain sont, comme les chambres, très peu chauffées chez les habitants que nous avons rencontrés. En effet, de nombreux habitants ne chauffent pas de manière continue la salle de bains, en partie par souci d'économie financière, mais aussi parce qu'ils disent utiliser peu ces espaces.

Pour ne pas avoir froid lors de leur douche ils mettent momentanément en marche le petit radiateur de la salle de bains. Ils y procèdent soit au moment de se lever, soit lorsqu'ils prennent leur petit déjeuner, selon, pour que la pièce ait le temps d'accumuler une chaleur acceptable. Ils arrêtent le chauffage dès que leur douche est terminée.

*« Avant de déjeuner, je mets le radiateur en route [de la salle de bains], comme ça il a tout le temps du petit déjeuner pour chauffer et ça va il fait assez chaud, de toute façon elle est toute petite »*²²⁴

Le système électrique de la salle de bains est donc sollicité pour un temps très court et ne fonctionne ici qu'à la demande, alors que le chauffage de la pièce à vivre lui fonctionne bien souvent en continu.

Une habitante nous dit avoir eu l'intention de mettre le chauffage en marche le temps de prendre son petit déjeuner. Mais elle oublie souvent, d'autant qu'elle déjeune peu ou très vite. Elle a donc pris l'habitude de se doucher dans une pièce non chauffée, même

²²⁴ Habitante de Lyon, le 11 mai 2018

si, nous dit-elle, la pièce est si petite qu'elle se réchauffe vite grâce à l'eau chaude. Il s'ensuit des moments inconfortables : les quelques secondes/minutes avant d'entrer dans la douche, puis le moment où elle se sèche, moment qu'elle minimise au maximum.

« En fait, je ne suis pas très organisée. Avant j'essayais de penser à le mettre en marche. Je me disais que pendant mon petit déjeuner ça aurait eu le temps de chauffer. Le problème c'est que j'oublie la plupart du temps.... Bah, en fait, j'ai pris l'habitude de me doucher sans chauffage »²²⁵

Le chauffage ne fonctionnant pas en continu, comme c'est le cas dans sa pièce à vivre, cette habitante ne parvient pas à intégrer la mise en marche du chauffage de la salle de bains dans ses rituels journaliers. Elle est donc contrainte de se doucher dans une pièce froide. Cependant, elle tient à souligner le fait que cela ne la gêne plus. Son corps est préparé, d'autant qu'elle a expérimenté et intégré le fait que la sensation de froid n'est que de courte durée. Elle a développé une métis propre à l'usage qu'elle fait de sa salle de bains. Elle anticipe. Son corps a d'ailleurs enregistré, au fil des jours, la sensation de froid qu'il va nécessairement ressentir à l'entrée et à la sortie de la douche. La connaissance sensorielle de ce qui se produit à ce moment-là, en ce lieu-là micro espace rend alors les choses supportables. D'autant que l'habitante sait comment abrégé ce laps de temps où son corps se refroidit.

Concernant encore cet espace qu'est la salle de bains, nous avons pu constater que certaines sont équipées d'un radiateur soufflant accroché au mur et dont le mode fonctionnement minuté peut impacter l'habiter. C'est une situation que nous évoqué une habitante. Elle a attiré notre attention sur le fait que lorsqu'elle prenait sa douche elle devait faire avec cet équipement de chauffage :

« À la salle de bains c'est un radiateur soufflant. Tu sais les petits trucs là. En fait, il ne me sert à rien. Il s'arrête au bout de quelques minutes. Alors je le mets avant d'entrer et j'ai à peine le temps de me mouiller qu'il s'arrête. Je ne sais pas, y'a sûrement un faux contact »²²⁶

²²⁵ Habitante de Lyon le 14 septembre 2018

²²⁶ Habitante de Lyon le 11 mai 2018

L'habitante en question se douche donc au plus vite, et sort au plus vite de sa salle de bains, lieu passage obligé mais parfois redouté, surtout en période de froid. Elle doit donc user de ruse, puisqu'elle sait de quel laps de temps elle bénéficie avant que le radiateur ne s'arrête pour se mettre en panne. Elle acquière donc, comme l'habitante dont il a été question précédemment, une connaissance et un savoir-faire – les pas de danse - qui alimentent son expérience de son *chez soi* et fait de la dimension énergétique une dimension endogène à son *habiter*.

Nous comprenons, au vu de ces situations, que les salles de bains sont des lieux de tension. Bien que les deux habitantes citées plus haut disent ne pas ressentir de gêne ou mal être incommensurable à cause de leur salle de bains. Le mal être qui aurait pu s'installer chez ces habitantes a été contré. Elles ont été amenées à subir, puis à agir, et ont fini par acquérir une métis leur donnant suffisamment de ressorts et d'ardeurs pour surmonter une éventuelle cristallisation dans l'inconfort dans laquelle elles se trouvent.

Ce passage du subir à l'agir ne parvient pas toujours à s'actualiser, comme nous l'avons déjà souligné. C'est ce que permet d'illustrer la situation qui suit. Une autre habitante que nous avons rencontrée n'a pas de point de chauffage dans sa salle de bains. Elle veille donc, avant de prendre sa douche, à garder la porte de cette pièce ouverte afin que le radiateur du couloir puisse la réchauffer un minimum. Contrairement aux deux habitantes dont il vient d'être question, elle vit cela comme un mal-être important. Pour elle, cette pièce n'est pas une salle de bains. Ce n'est qu'un lieu de passage obligé pour se doucher, qui plus est, dans de mauvaises conditions puisqu'elle a froid²²⁷. Sa façon de ne pas dire sa salle de bains est d'ailleurs très révélatrice de sa relation délétère avec ce lieu, qui n'est plus perçu par elle comme un lieu de bien-être et de soin du corps. Elle nous somme de regarder ce qu'elle ne peut nommer tant cette « salle de bains » -en langage fonctionnel – n'en est pas une à ses yeux : « *Venez voir dans quoi je vis* » ; « *C'est pas possible ce truc !* » ou encore « *Regardez ça* ». Ce sont les expressions par lesquelles elle désigne cette pièce. Elle ne voit aucune issue pour se sortir de ce mal-être

²²⁷Cette situation est développée et analysée dans la sous partie 3-3 du chapitre 2

ressenti et ne fait que subir, chaque jour, cette gêne considérable que lui procure cette salle.

Le temps de présence des habitants dans les salles de bain est très court. Cette présence fugitive est en grande partie liée à la température ambiante – souvent ressentie comme étant trop froide - régnant dans cette pièce où les corps se mettent à nu. Les habitants apprennent à faire avec et acquièrent une expérience et un savoir qui s’ancrent dans les corps. Ces derniers tissent une relation particulière avec ce lieu inévitable et cheminent selon un rythme proche d’une danse mettant en scène les corps/la température de la pièce/l’eau chaude sanitaire. Cette danse trouve un rythme plus ou moins régulier et suit les variations relevant du subir/agir auquel les habitants font face. Il semble évident que les mouvements sont bien plus forcés, voire douloureux lorsque les habitants subissent plus qu’ils ne peuvent agir.

Les habitants et la dimension énergétique tissent ensemble un rythme propre au chez soi. Les différentes activités déployées au fil d’une journée par les habitants augurent, nous allons le voir, d’un lien permanent avec la dimension énergétique.

III. Un rythme journalier et des activités connectés avec la dimension énergétique

1. Des activités qui nécessitent l’ouverture des fenêtres

Que cela soit pour le ménage, pour fumer, dormir ou cuisiner, des flux et contre-flux passent indubitablement par les fenêtres. La fumée de cigarette est chassée quand l’air frais est accueilli. La poussière se met à former de petits voiles sous l’effet d’un courant d’air. L’air intérieur, chaud et parfois quelque peu vicié, est congédié quand la fraîcheur de la nuit est reçue avec convoitise. Les entrées et sorties sont permanentes et recherchées par les habitants. Ils font ainsi entrer un peu de l’extérieur à l’intérieur et sortir de l’intérieur à l’extérieur. Les émetteurs de chaleur, lorsqu’ils sont en marche ne sont pas une entrave à l’ouverture et fermeture des fenêtres. Prime avant tout l’idée – le principe – de faire circuler l’air.

La plupart des habitants rencontrés nous disent avoir besoin d'ouvrir les fenêtres chaque jour, quoiqu'ils fassent, comme ces habitants :

*« Il faut que j'ouvre, si je n'ouvre pas je ne suis pas bien. J'ouvre tous les jours qu'il pleuve, qu'il vente. Ouais, j'ouvre sinon ça va pas »*²²⁸

*« C'est ouvert depuis qu'on est levé. On fait entrer le soleil »*²²⁹

En période de chauffe, cette importance notable que l'ouverture des fenêtres représente, est parfois accompagnée d'un arrêt du système de chauffage, parfois non.

*« J'arrête pas le radiateur, non. J'ouvre, mais pas longtemps, donc je pense pas que ça gêne »*²³⁰

*« Quand j'ouvre après je baisse le chauffage, on m'avait dit qu'il ne fallait surtout pas arrêter complètement, parce qu'après, le temps qu'il se relance, ça consomme un max »*²³¹

*« J'ouvre tous les jours, je ne sais pas, 10-20 minutes quand il fait froid, mais sinon j'ouvre au moins une heure, enfin ça dépend aussi du temps qu'il fait, mais j'ai besoin d'ouvrir et faire des courants d'air »*²³²

*« J'ouvre tous les matins plusieurs heures en général. En plus je fume donc il faut aérer. Mais non, je coupe pas les radiateurs, je les mets sur le minimum, ça consomme moins d'énergie que si je les arrêtais complet et que je les remettais en route quand j'ai fermé les fenêtres »*²³³

Certaines activités sont plus propices à l'ouverture des fenêtres. Il en est ainsi du ménage, de la cuisine, du sommeil ou encore du fait de fumer :

« Tout est ouvert le matin, quand mon épouse fait le ménage, enfin je devrais dire quand nous faisons le ménage, hein. On ouvre, je sais pas, peut-être 30-40 minutes. Il paraît qu'il faut ouvrir au moins 15 minutes tous les jours n'est pas ? Bon, et bien nous on est de

²²⁸ Habitante de Lyon, le 14 septembre 2018

²²⁹ Un couple d'habitants, le 13 septembre 2018

²³⁰ Habitante de Lyon, le 9 Février 2018

²³¹ Habitant de Lyon, le 20 décembre 2018

²³² Habitant de Lyon, le 11 mai 2018

²³³ Habitante de Lyon le 17 septembre 2018

bons élèves. Trèves de plaisanteries, on a pas eu besoin que l'on nous dise d'ouvrir pour ouvrir. [...] on ne coupe pas les radiateurs, de toutes façons, ils ne sont pas réglés sur très chaud [chauffage collectif, chaudière gaz] »²³⁴

« Je fume à la fenêtre donc ouais, c'est ouvert quelques minutes et je referme pas tout de suite quand j'ai fini parce que l'odeur elle rentre quand même »²³⁵

Ainsi, la fumée de cigarette indispose souvent les habitants, qu'ils soient fumeurs ou non. Les fenêtres sont fréquemment, voire continuellement ouvertes dans certaines pièces, afin de faire sortir cette fumée et cette odeur laissées par les cigarettes consommées. Des stratégies diverses voient le jour. Pour exemple : une habitante se sert d'une pièce comme d'un « fumoir ». Il s'agit d'une pièce qu'elle ne chauffe jamais, même lorsque les autres pièces de l'habitation sont chauffées. Elle ne chauffe pas son « fumoir » dans un souci d'économie d'énergie :

« Je veux pas chauffer l'extérieur »²³⁶

Elle ferme la porte dans l'idée que le froid qui y règne ne refroidisse pas le reste de l'appartement. Cette pièce est son lieu à elle. Elle y lit, y téléphone, regarde ses mails tout en y fumant. Pour que la fumée de cigarette n'envahisse pas tout l'appartement (dans lequel elle vit avec son fils), elle garde continuellement la fenêtre ouverte lorsqu'elle s'y trouve. Elle fume accoudée à la fenêtre (par laquelle elle aperçoit le terrain de boules et les joueurs dont elle connaît très bien les habitudes) ou sur son canapé (sur lequel elle peut lire ou se reposer). Dans cette pièce il y fait clairement froid l'hiver. Néanmoins, elle y est bien. Elle se vêtit spécialement, met une veste chaude en y entrant.

Comme nous l'avons vu plus haut, certains habitants n'hésitent pas à dormir la fenêtre de la chambre ouverte, même en plein hiver. L'habitante dont il a été question précédemment dort avec la fenêtre ouverte hiver comme été. La question du radiateur ne lui pose d'ailleurs pas souci. Il est juste une contingence rencontrée lors de la période

²³⁴ Habitant de la Motte Servolex, le 20 février 2017

²³⁵ Habitant de la Motte Servolex, le 7 février 2017

²³⁶ Habitante de Lyon le 22 février 2018

de chauffe, mais cela ne change en rien son habitude d'ouvrir la fenêtre. Ce qui lui importe le plus : que l'air puisse circuler dans sa chambre.

La circulation de l'air est aussi très recherchée lorsque les habitants cuisinent. La cuisine est une activité qui crée beaucoup de vapeur, de chaleur et d'odeurs. Les habitants ouvrent donc régulièrement lorsqu'ils cuisinent :

« Hier j'ai fait un plat en sauce, ça a fait beaucoup de buée sur les vitres alors j'ai ouvert, je ne sais pas, peut-être 20 minutes. [...] quand je cuisine je m'embête pas à aller arrêter les radiateurs, ça doit pas refroidir beaucoup parce que ça chauffe de faire à manger »²³⁷

Les habitants ouvrent donc dans le seul but de « *changer d'air* » (comme beaucoup l'ont formulé), tout en faisant attention à ce que le système de chauffage ne consomme pas trop malgré le froid qui entre dans l'habitat. Nous remarquons, par conséquent, une tension permanente durant laquelle l'habitant tend à trouver le meilleur équilibre entre le renouvellement de l'air intérieur et la maîtrise de la consommation de l'énergie par le système de chauffage. Les habitants sont ainsi amenés, chaque jour, à rencontrer la dimension énergétique et à déployer des usages, qui, en situation, leur semblent être les plus justes. C'est pourquoi il ne s'agit pas de « comportements » mécaniques qu'une instance extérieure pourrait « changer », à force de recommandations et de campagnes publicitaires. Les habitants ne sont pas délibérément des « sur-consommateurs » et ne sont pas inconscients quant à l'impératif d'être attentifs aux consommations énergétiques. Ils sont simplement pris dans des situations qui les amènent à déployer certains usages.

Du matin au soir et du soir au matin, les habitants n'ont pas les mêmes activités ni le même rythme. La fin de journée étant aussi le moment où chacun commence à moins bouger. Parfois, la famille se retrouve au complet en cette fin de journée. Ces rythmes, nous allons le voir, sont liés à l'utilisation du système énergétique.

²³⁷ Habitante de Lyon, le 5 février 2018

2. Le chauffage en route uniquement en fin de journée

Le corps, les sens, sont des intercesseurs métis/dimension énergétique. Il est un sens qui est souvent impensé lorsqu'il s'agit de dimension énergétique : le sens de la vue. Nous allons montrer que ce dernier est pourtant fortement lié à l'utilisation du système énergétique.

Plusieurs habitants nous ont confié ne mettre en marche le chauffage qu'en fin de journée. Cette situation d'usage peut avoir différentes modalités :

« La journée je bouge, je vais faire des courses et tout donc j'ai pas froid et puis je fais le ménage, je joue avec mon chat donc j'ai pas froid du tout et je mets jamais ou vraiment rarement, quand il fait vraiment des températures négatives dehors. Le soir par contre j'allume le chauffage un peu avant de dîner parce que je sais que je vais commencer à avoir froid, et puis j'éteins quand je vais me coucher. Par contre dans la chambre, je le mets jamais le radiateur »²³⁸

La première modalité relève donc d'une sensation de froid le soir venu. Cette habitante met ses radiateurs en marche le temps de dîner puis de regarder un moment la télévision ou de lire. Ces deux activités se faisant sur le même canapé avec une couverture sur elle la plupart du temps, en plus du chauffage. Elle déploie ces mêmes activités en journée mais n'éprouve pas le besoin de recevoir la chaleur des appareils. Cela rappelle fortement les fermetures de volets dont il a été question plus haut. Certes, la température extérieure diminue en soirée, mais cette habitante ressent le froid à la vue de la nuit venante.

« Quand je vois qu'il commence à faire nuit, j'aime bien avoir chaud chez moi, c'est vrai que la journée c'est pas pareil. Mais, oui, c'est vrai, le chauffage ça va de pair avec les lumières qu'on allume, non ? Ca fait plus chaleureux, comment dire, plus douillet, vous voyez ce que je veux dire ? »²³⁹

²³⁸ Habitante de Lyon le 29 janvier 2018

²³⁹ *Ibid.*

C'est donc moins la baisse effective des températures extérieures qui incite l'habitante à mettre le chauffage en marche que la vue de l'extérieur qui s'assombri. Le sens de la vue est donc un élément déclencheur de la sensation de froid. De surcroît, « le chauffage va de pair avec les lumières » nous dit-elle. La luminosité apportée par les éclairages électriques s'accompagne, par conséquent, pour cette habitante, d'une mise en marche des radiateurs, le tout constituant une ambiance chaleureuse. Ce que cette habitante supporte aisément en journée (l'arrêt du chauffage), n'est pas ressenti de la même manière lorsque son habitat commence à s'assombrir par manque de luminosité extérieure. Encore une fois, nous voyons que le « confort thermique » n'entre pas totalement en adéquation avec le bien-être ressenti par les habitants puisqu'il ne prend pas en compte le sens de la vue.

La deuxième modalité relève d'un rythme familiale connecté au rythme de marche/arrêt des radiateurs. Monsieur travaillant à l'extérieur toute la journée, la fille étant scolarisée au lycée et Madame étant, comme elle le dit, « maman au foyer ». Cette dernière passe la journée à œuvrer dans son habitat. Entre la préparation des repas, le ménage, les courses et bien d'autres activités, elle ne ressent pas le froid chez elle, malgré le fait que les radiateurs soient éteints. Nous précisons que leur appartement a été isolé de l'intérieur, par leurs soins, et qu'ils ont aussi posé de la laine de verre au grenier (ils sont au dernier étage). Le seul moment où le chauffage est toléré, voire recherché c'est le soir. À ce moment précis de la journée Madame met en marche les radiateurs des chambres, afin que les draps ne soient pas très froids au coucher. Le radiateur de la pièce à vivre est aussi mis en marche lorsque la famille y passe un moment après dîner. Les radiateurs sont de nouveau arrêtés au coucher de la famille. Madame nous dit clairement que ces pratiques ne sont pas déterminées par des questions financières, mais qu'elle ne souhaite simplement pas faire fonctionner des appareils énergivores pour rien.

Une autre famille fonctionne quasiment de la même manière, à une différence près toutefois : les radiateurs ne sont pas totalement arrêtés durant la journée. Ils sont simplement programmés pour chauffer un minimum.

« La journée je suis toute seule, et j'ai pas besoin qu'il fasse chaud. Je bouge, je sors donc j'ai pas l'impression qu'il fait froid. Mais je monte un peu quand les enfants rentrent. On se pose pour les devoirs. Et puis, c'est plus agréable. »²⁴⁰

L'utilisation des radiateurs dépend donc beaucoup du rythme familial. Tandis que la famille se réunit le soir, les habitants ressentent un besoin de chaleur. Cela est dû au fait qu'ils sont moins actifs, qu'ils passent du temps assis et que les températures extérieures baissent. C'est surtout le moment où les familles se réunissent et qu'elles aiment être accompagnées d'une sensation de chaleur corporelle. Le bien-être des habitants passe donc par l'apport d'une sensation de chaleur supplémentaire en fin de journée, lorsque la famille se rassemble. L'utilisation du système de chauffage ne relève donc pas d'un usage fonctionnel, mais bien d'un rythme journalier oscillant et lié aux ressentis des habitants pris par un temps familial.

L'utilisation du système de chauffage et des appareils consommateurs d'énergie chemine au gré d'un rythme tissé par les activités et la présence ou non de tous les membres de la famille. La modalité de cette utilisation ou non utilisation se tisse par ailleurs en écho aux heures dites « creuses » ou « pleines », mais aussi de la présence des voisins et de l'insonorisation entre les différents habitats.

3. Le rythme des heures creuses/pleines

Les heures creuses et heures pleines relèvent de tarifs incitatifs appliqués par EDF. Cela consiste à facturer moins cher les consommations effectuées la nuit, en générale de 22h à 6h. Des habitants, clients de EDF, nous ont longuement parlé de ces incitations. Nous allons montrer, avec les habitants, que les dimensions instituées - comme le sont les tarifs incitatifs – restent exogènes à l'*habiter*.

Les habitants ont donc connaissance des avantages « heures creuses ». Cela étant, ils ne cherchent pas forcément à en bénéficier. Pour certains, la peur de gêner le voisinage les travaille :

²⁴⁰ Habitante de la Motte Servolex, le 27 Mars 2017

« Ils sont bien gentils EDF avec leurs heures creuses mais bon, moi si je fais tourner mon lave-vaisselle après dix heures, les voisins sont pas contents et ils ont raison parce que ça fait du bruit »²⁴¹

D'autres s'arrangent selon le rythme des voisins :

« Je fais attention aux heures creuses et je programme mon lave-linge, des fois le lave-vaisselle, pour qu'il commence à tourner à 4h du matin. Je sais que là ça ne risque pas de déranger mon voisin du dessous, il s'était déjà plaint l'année dernière parce qu'on entend tout ici. Je sais qu'il part au travail aux alentours de trois heures et demi quatre heures, donc je programme pour quatre heures. Nous on ne l'entend pas »²⁴²

L'enchevêtrement économie sur la facturation d'énergie/voisinage/rythme de lavage du linge ou de la vaisselle tisse l'*habiter* par des lignes provenant de l'extérieur immédiat (le voisinage), d'autres provenant de la volonté d'une instance institutionnelle (EDF), d'autres encore d'une situation financière et enfin, de besoins fréquents de laver du linge et de la vaisselle. Le temps du lavage est donc un temps aux dimensions multiples imposant un rythme prenant en considération - ou en compte - celui des voisins, et bien évidemment le temps chronologique.

D'autres habitants sont amenés à ne pas bénéficier de l'économie que pourraient leur faire réaliser les heures creuses. Prime en effet leur conception de la chaîne des tâches relative au lavage du linge, et par souci d'avoir une qualité dudit linge après lavage plus conforme à leurs attentes.

« La machine je la fais jamais tourner pendant les heures creuses. Après dix heures le soir, je suis fatiguée, j'ai pas envie de m'occuper du linge et je veux pas faire tourner la machine si je peux pas l'étendre tout de suite parce qu'après le linge sent mauvais et il est tout froissé, ce n'est pas la peine de l'avoir lavé »²⁴³

Selon les situations dans lesquelles ils sont pris, les habitants utilisent ou pas leurs appareils en écho aux heures incitatives. Le voisinage et la peur de déranger amènent

²⁴¹ Habitante de Lyon le 22 février 2018

²⁴² Habitante de La Motte Servolex le 28 mars 2017

²⁴³ Habitante de Lyon, le 5 novembre 2018

les habitants à connaître les habitudes, les rythmes de chacun et d'ajuster l'utilisation des appareils qu'ils souhaitent faire fonctionner la nuit.

Conclusion du chapitre

Les éléments à caractère balistique prennent une place considérable dans la trame de *l'habiter*. Les saisons, les conditions atmosphériques ou la position du soleil sur une journée sont fortement liées à la dimension énergétique quant au déploiement du *chez soi*. Lorsque la température extérieure contraint les habitants à chauffer leur habitat, ces derniers, comme les arbres qui font l'économie d'une branche pour concentrer leur énergie dans un minimum d'espace de lumière (Tillon 2021), coupent une pièce du reste de l'habitat en ne la chauffant pas. Cette pratique, qui relève d'un mode d'effacement singulier (qui diffère de la conception instituée) est très courante. Nombreux habitants l'expliquent et la justifient par le souhait de ne « pas chauffer pour rien ». Les chambres et les salles de bain sont elles aussi très peu chauffées. Cela s'explique là encore par la présence d'une forte intrication de la dimension énergétique avec les usages déployés dans ces lieux de vie. Dans la chambre, les habitants se couvrent et se pelotonnent sous les couvertures. Certains disent même ne pas pouvoir dormir dans une pièce chaude et ouvrent la fenêtre à longueur d'année. Les salles de bain sont des petites pièces qui nécessitent beaucoup de métis de la part d'habitants qui subissent les affres du froid sur leur corps nu. Parfois la relation à la dimension énergétique fluctue au cours d'une même journée. Les habitants étant amenés à chauffer lorsque la famille se réunit ou lorsqu'ils perçoivent la nuit – qui provoque une sensation de froid – à travers les fenêtres. D'autres fois, ce n'est plus le froid de la nuit qui entre dans les maisons, mais le soleil. Les habitants tissent avec l'astre une relation précieuse puisqu'ils entrent en contact avec cette énergie naturelle dont ils mesurent (dans tous les sens de terme) ses apports, que ce soit en termes de luminosité et de chaleur. Parfois, cette chaleur peut-être aussi redoutée. En certaines situations, les habitants tentent ainsi de l'empêcher d'entrer chez eux. Ils ferment alors les volets, quitte à vivre dans l'obscurité. L'extérieur, le quartier, prennent, dans ces situations, une tout autre place dans la quotidienneté

des habitants. Ces derniers, en effet, n'hésitent pas à prolonger leur *chez soi* dans les parcs. Ils peuvent ainsi faire d'un banc sous un arbre un lieu de bien-être, « comme à la maison », un mobilier urbain leur permettant aussi de rencontrer plusieurs de leurs voisins connaissant eux aussi le malaise produit par la chaleur intense. Ce sont ces mêmes voisins que les habitants ont peur de déranger s'ils font fonctionner leurs appareils durant les heures dites creuses. Les habitants tentent alors de faire avec les contingences de la quotidienneté, sans accorder forcément le *prima* à des logiques et mécanismes d'incitations tarifaires. Tout en leur étant proposées, elles sont loin en effet de pouvoir devenir des éléments endogènes à l'*habiter* et au *chez soi* des personnes que nous avons rencontrées.

Ces situations nous ont donc montré comment les éléments balistiques mettent en lien l'*habiter* avec la dimension énergétique. Ce lien ne se tisse pas au fil des recommandations, des incitations et/ou d'une mise en « confort » tel qu'il est défini par les concepteurs et que l'habitant ne ferait qu'incarner. Le corps, les sens et les ressentis sont les médiateurs par lesquels les habitants rencontrent la dimension énergétique et font d'elle un élément endogène à leur *chez soi*.

Les habitants sont donc déjà impliqués, à leur manière, selon les modalités du *chez soi*, en ce qui concerne l'énergie et sa consommation. Mais cette implication reste inconnue, impensée par les pouvoirs publics et les concepteurs dont les réflexions et les démarches respectives, en l'état, ne peuvent que demeurer exogènes au *chez soi*.

Il est un autre impensé : la relation tissée entre le système énergétique et l'habitant. Relation qui pourtant, nous allons le voir, est un des fondements de l'*habiter*.

CHAPITRE II.

SYSTEME ENERGETIQUE/HABITANTS,

UNE RELATION FLOTTANTE AU CŒUR DE L'*HABITER*

La relation habitant/système énergétique et les situations qui contribuent à son tissage ont toutes en commun d'être impensées par les pouvoirs publics et les professionnels du bâti. Ces derniers, ne déployant, à l'heure actuelle, qu'une lecture binaire et fonctionnelle du bâti, n'ont d'autre choix que d'interpréter les actes des habitants - dont nous allons traiter - comme étant de mauvais comportements générés, entre autres, par une mauvaise « appropriation » des éco-gestes ou du mode d'emploi de la technique dont ils bénéficient. Notre travail coopératif avec les habitants nous a montré que ce qui est appelé « mauvais comportement » n'est pas significatif de ce qui relève du *chez soi*. Tout au long du processus d'*habiter*, les habitants tissent avec leur système énergétique une relation mouvante ondulant sur le fil des situations rencontrées. Ces vacillations incessantes sont révélatrices d'une tension avec laquelle les habitants tentent de composer. Alors que la plupart d'entre eux déclarent clairement faire attention à ne pas trop chauffer ou trop utiliser les appareils électriques, certaines situations les amènent à monter le chauffage ou à laisser des appareils allumés une journée durant. C'est, par exemple, le cas du poste de télévision chaque fois qu'il est en marche sans personne devant l'écran. Ils oscillent donc entre deux dimensions, faisant de leur *habiter* un entre deux, un lieu se tissant en écho à leurs habitudes (qui sont elles-mêmes tissées en écho des recommandations institutionnelles et au système énergétique en place) et aux situations de la quotidienneté. Tantôt la technique et le système énergétique sont perçus comme néfastes par les habitants. Cela renvoie à toutes ces situations où ils se sentent contraints, soit d'ajouter des objets matériels, soit de procéder à une sorte de détournement d'une des fonctions du système, afin de contrer un mal-être ressenti, soit encore de ne pas se servir de cette technique de peur

de ne plus savoir la régler. Tantôt, la technique et l'habitant sont liés par une sorte de pacte intime qui font d'eux des complices faisant face à des situations qui nécessitent d'un apport de chaleur important au cours d'un laps de temps pour ou moins long (comme c'est le cas lorsque du linge doit sécher). La relation qui lie l'habitant et son système énergétique est donc flottante, mais néanmoins au cœur de l'*habiter*.

I. Quand la technique favorise une ambiance bienveillante

1. Le système de chauffage participe à l'accueil bienveillant des personnes

Le *chez soi* est un lieu d'accueil. Y sont accueillis des amis, des membres de la famille, des voisins, des collègues, mais encore des personnes de passage, comme la gardienne ou le facteur. Il y a donc des personnes que les habitants accueillent pour un temps très court, pour une « visite de courtoisie », et d'autres qui restent pour le repas et/ou quelques heures pour discuter. Ces dernières visites demandent parfois de l'anticipation de la part des habitants qui sont alors pris dans une tension. En effet, s'ils ne veulent pas que leurs invités ressentent le froid – relatif – qu'eux supportent en temps ordinaire, ils ne souhaitent pas non plus entrer dans une logique de chauffage qui dérogerait à leur *habiter*. Il en résulte qu'en une telle tension ils ne montent le chauffage que quelques minutes avant que les invités n'arrivent, parfois durant l'heure précédant l'arrivée de leurs hôtes, tout en persévérant dans leur rapport habituel à leur espace d'*habiter* :

« *Quand je reçois du monde, mes petits enfants ou mon fils, j'essaie de penser à monter un peu parce que c'est vrai que moi je suis habituée mais pas eux* »²⁴⁴

« *Quand je lis ici [sur le canapé, dans le salon], je mets une couverture sur moi, c'est vrai que dès qu'on bouge plus, on a vite froid. C'est pour ça que quand j'ai du monde, on vient ici, on peut boire un thé ou manger, je monte le chauffage* »²⁴⁵

²⁴⁴ Habitante de Lyon le 15 février 2018

²⁴⁵ Habitante de Lyon le 8 février 2018

Ou alors, les habitants connaissent les convenances des personnes qu'ils accueillent :

« Pour nous ça suffit comme ça, 19° c'est bien mais quand ma mère vient, je suis obligée de mettre un peu plus chaud, elle est très frileuse, 19 pour elle c'est vraiment pas assez alors j'essaie de monter au moins jusqu'à 21, pas plus parce qu'après on est pas bien, c'est pas bien d'avoir une maison trop chaude »²⁴⁶

L'accueil doit être chaleureux dans tous les sens du terme pour les habitants que nous avons rencontrés. Ils montent la température ambiante de leur habitat dans un souci de soin envers les personnes présentes chez eux. Cette bienveillance²⁴⁷ relève d'une tension propre au *chez soi*. Les habitants sont pris entre leurs habitudes (qui sont parfois ancrées depuis longtemps) et l'envie d'accueillir les invités dans des conditions qu'ils jugent bonnes, dans une ambiance chaleureuse. Le *chez soi* devient, pour un temps, un lieu d'accueil dans lequel la température ambiante participe du soin et de l'attention apportés aux personnes accueillies. Il s'agit d'un tissage temporaire du *chez soi*, puisque les personnes accueillies ne le sont que pour un temps plus ou moins long (quelques dizaines de minutes à quelques heures). Quoi qu'il en soit, la relation que les habitants entretiennent avec les invités les amènent à ce redimensionnement éphémère de leur *chez soi*.

Dans cette perspective d'analyse de situations où interviennent des tiers extérieurs, nous ne pouvons que prendre la mesure de ce qui se passe et se joue lorsque les habitants passent ou reçoivent un appel téléphonique. Ils se déplacent et se positionnent alors couramment contre un radiateur. Comme si la conversation privée nécessitait que soit reproduite cette ambiance chaleureuse assurée par les émetteurs de chaleur. Mais un autre aspect intervient également. Les radiateurs étant – pour des raisons de performance énergétique - généralement placés sous une fenêtre, ce déplacement vers un point de chaleur et ce stationnement tout contre apporte un autre avantage. Installer en ce point chaleureux, les habitants profitent aussi de la vue sur l'extérieur, d'un paysage dans lequel ils se glissent par le regard le temps d'une conversation. Autrement dit, qu'il s'agisse de situations d'accueil en présentiel ou

²⁴⁶ Habitante de Lyon le 6 février 2018

²⁴⁷ « Qualité d'une volonté qui vise le bien et le bonheur d'autrui », cnrtl, <https://www.cnrtl.fr/definition/bienveillance/substantif>

d'échanges en distanciel, l'enchevêtrement de dimensions relevant de l'énergie et de l'*habiter* - en son intériorité et en son extériorité – confère à des verbes d'action comme accueillir, échanger ou communiquer une épaisseur que ne donnent pas à penser les éléments lexicographiques qui leur sont communément associés.

Une autre ambiance chaleureuse est le fruit du tissage habitants/système énergétique : l'ambiance lumineuse.

2. Le souci d'avoir une « ambiance chaleureuse », l'éclairage multi-sources au détriment du point lumineux central

Une ambiance se ressent, s'éprouve, se perçoit par les habitants. Toutefois, quel statut pouvons-nous conférer à cette ambiance telle que les habitants peuvent la ressentir, l'éprouver et la percevoir ? L'ambiance peut, en effet, être considérée comme étant cadrée, comme sujette à des normes et réglementations, comme quelque chose de critérisée. Ce peut être le cas lorsque l'on prend la mesure de la manière dont est mobilisée, dans le monde du bâtiment, l'expression « ambiance lumineuse ». L'ambiance définie par les professionnels du bâtiment découle en effet de normes et ne correspond pas à l'ambiance inhérente à l'*habiter*. Ainsi, les normes prévoient un nombre cadré de points lumineux au plafond ou encore de prises de courant, mais n'intègrent pas ce qui relève de l'ambiance qui fait *habiter* les habitants.

Nous avons pu le remarquer à propos des points lumineux prévus et installés par les concepteurs :

« J'allume jamais la lampe du salon, la table est ici donc elle est pas assez éclairée et je trouve que ça donne une ambiance triste, je ne sais pas, mais du coup j'allume la petite lampe là à côté de toi, c'est plus chaleureux, plus cosy, tu vois ? »²⁴⁸.

« Je mets des lampes de partout, en fait, j'allume jamais les lampes du plafond ou très rarement, les petites lampes je trouve que ça donne plus de chaleur et puis elles éclairent

²⁴⁸ Habitante de Lyon le 19 mars 2018

les coins où on va. Je ne vais pas allumer la lampe du plafond alors que je suis là en train de lire, ça n'a pas trop d'intérêt »²⁴⁹

« Ces lampes, je les trouve mal placées, elles sont pratiques quand on se déplace de nuit par exemple, je les allume, je fais ce que j'ai à faire et j'éteins, mais quand on est dans une pièce pour un moment, c'est mieux les petites lampes »²⁵⁰

« Quand je cuisine j'allume la lumière de la hotte mais pas celle du plafond, non, je trouve que ça donne une ambiance trop froide »²⁵¹

Les « petites lampes » sont donc plébiscitées par les habitants. Non seulement ils les trouvent plus pratiques, car elles permettent d'illuminer un lieu précis, mais ils considèrent aussi qu'elles créent une ambiance chaleureuse. Une habitante possède une lanterne avec un faux feu de cheminée à l'intérieur. Elle nous explique l'allumer lorsqu'elle a de la visite :

« Ça c'est joli, hein ? J'aime bien l'allumer, regardez, je vous montre [elle se lève pour brancher l'appareil]. C'est beau et puis ça donne à la pièce une impression de chaleur, ça chauffe pas du tout, hein ! Mais c'est chaleureux je trouve. Je l'allume quand j'ai du monde, tout le monde aime bien »²⁵²

Par ailleurs, si les lampes de plafonniers sont considérées comme pratiques et fonctionnelles, notamment lors de déplacements (car simplifiant le transit d'une pièce à l'autre), voire particulièrement adaptées dans les pièces où les habitants ne stationnent pas ni ne reçoivent (les toilettes et la salle de bains), elles ne répondent pas, ou bien mal, au besoin que peuvent ressentir les habitants de créer une ambiance chaleureuse. Afin d'en tisser la trame, ils sont donc amenés à ajouter des points lumineux non prévus par les concepteurs, si ce n'est par l'emplacement de prises de courant. Le bien-être des habitants - en partie garanti par la fonctionnalité de leur habitat, donc des points lumineux centraux - est alimenté par un bien-être matériel se manifestant par l'ajout d'objets énergétiques comme « les petites lampes ».

²⁴⁹ Habitante de Lyon le 5 novembre 2018

²⁵⁰ Habitante de Lyon le 5 novembre 2018

²⁵¹ Habitant de la Motte Servolex, le 7 février 2017

²⁵² Habitante de Lyon le 29 mars 2018

Partant, l'ambiance chaleureuse est très recherchée par les habitants. La sensation de chaleur peut aussi s'éprouver grâce à l'ajout de points lumineux. Cette idée « ambiance chaleureuse » nous renvoie ici à quelque chose de très singulier et surtout d'étrange d'un point de vue rationnel : la présence d'une interconnexion entre la lumière et la chaleur, sans qu'il soit strictement question d'aspects réellement calorifiques. Cela étant, force est de constater que pour l'habitant cette interconnexion fait partie de l'*habiter*. Mais force est aussi de considérer qu'un tel besoin d'ambiance ne peut être que très difficilement concevable et surtout pris en compte dans le cadre de la conception d'un bâtiment. Il faudrait, pour ce faire, que les concepteurs s'appuient sur les éléments de définition d'une ambiance donnés par Jean-François Augoyard: « Un ensemble de phénomènes localisés peut exister comme ambiance lorsqu'il répond à quatre conditions : les signaux physiques sont repérables dans l'espace concret qui les conforme ; ces signaux informés interagissent avec la perception, l'affectivité et l'action des sujets ainsi qu'avec les représentations sociales et culturelles ; ces phénomènes composent une organisation spatiale construite [...] ; le complexe signaux-percepts-représentations est exprimable, ce qui signifie la possibilité d'accéder à la représentation experte et usagère » (Augoyard, 2007, p 36). Alors, les différents savoirs et savoir-faire (habitants et experts) pourraient être mis en correspondance, en conversation, afin que l'*habiter* de l'habitant et le logement vu par le concepteur ou l'expert puissent, enfin, entrer en résonance.

Nous venons de le voir, l'ambiance recherchée par les habitants peut être garantie par une luminosité entrant en correspondance avec les lignes du *chez soi* et non avec le plan électrique tel qu'il a été pensé en amont. Une « ambiance acoustique », nous allons le voir, est elle aussi tissée au gré de l'*habiter*.

3. La télévision, une présence réconfortante

À l'exception d'un seul habitant parmi tous ceux que nous avons rencontrés, la télévision était présente dans les habitats. Elle est souvent l'objet par lequel découle tout l'aménagement, qu'il s'agisse du salon, d'un coin salon, voire de la pièce à vivre (cuisine + salon parfois). Une fois la télévision branchée, cette dernière détermine en effet l'emplacement du canapé/des fauteuils, puis de la table, mais aussi des autres meubles à proximité.

Chez certains habitants, plusieurs postes étaient présents. Il y en avait un dans le salon, mais aussi un autre dans la chambre, voire aussi dans la cuisine. Ce n'est pas un appareil des plus dispendieux en termes d'énergie. Sachant que la consommation attenante fait partie de l'électricité dite « spécifique »²⁵³. Les grands écrans, qui sont légion aujourd'hui, sont plus consommateurs que les plus petits : une télévision de 160 cm consomme autant que trois, voire quatre télévisions de 80 cm²⁵⁴. Néanmoins, cet appareil n'est pas considéré par les habitants comme un appareil énergivore dont il faudrait contrôler la consommation. D'autant que la télévision – et non pas strictement le poste – est pour eux plus qu'un appareil électrique. Elle assure une présence, souvent qualifiée de « presque humaine », soit encore « un bruit de fond » particulièrement apprécié par les habitants. Il est intéressant de constater que même les habitants nous ayant par ailleurs signalé faire attention à ne pas gaspiller l'énergie en chauffant un minimum leur intérieur, voire en amputant leur habitat d'une pièce qui ne sera pas chauffée tout le long de l'hiver, peuvent aussi laisser la télévision allumée à longueur de journée. Le son et les images émis par le poste de télévision contribuent manifestement à tisser le bien-être des habitants. Un bien-être qui est donc assuré, non par le caractère fonctionnel d'un appareil, mais par ce qu'il représente : une présence.

Les sons et les images émis par la télévision sont jugés réconfortants. Ils signalent une présence qui ne peut se compter en kilowatt/heures ou en euros, si nous nous référons aux factures d'électricité.

²⁵³ [Electricité spécifique - Lexique plomberie chauffage | ELYOTHERM](#)

²⁵⁴ <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-reduire-facture-electricite.pdf>

« La télé, je l'allume dès que je rentre, même si je suis à la cuisine, elle est allumée, je la vois pas mais je l'entends »²⁵⁵

« J'aime bien cuisiner avec la télé. Mon mari n'était pas trop pour avoir une télé dans la cuisine mais du coup j'ai moins l'impression d'être toute seule quand je fais à manger ou le ménage, en fait, je la regarde quasiment pas, je l'entends surtout. J'écoute mais je suis pas vraiment ce qui se passe »²⁵⁶

« Elle est toujours allumée [cette habitante a coupé le son à notre arrivée mais ne l'a pas éteinte], je ne regarde pas vraiment mais ça fait une compagnie. Si, je regarde les jeux en fin d'après-midi, alors là par contre, je m'assois là [sur une chaise à proximité immédiate de la télévision]. – Vous êtes super près, vous n'avez pas mal aux yeux ? – Oui, c'est vrai que je suis trop près mais si je me mets plus loin, je vois pas les lettres et je peux pas jouer »²⁵⁷

Ainsi, de nombreuses télévisions étaient allumées à notre arrivée chez les habitants. Certains l'ont éteinte dès notre entrée dans l'appartement. D'autres la laissent allumée en baissant le son. D'autres encore coupent le son.

Nous étions en train de discuter depuis 20 bonnes minutes quand une habitante nous dit :

« En fait, pardon, mais vous voulez peut être que je baisse le son de la télé ? Moi je fais plus attention, mais pour votre appareil là [le dictaphone], c'est peut-être gênant ? »²⁵⁸

Le son des téléviseurs, qui sont parfois allumés sans que les habitants ne les regardent, fait partie du ronron de leur *habiter*.

Plus que la télévision en elle-même (donc un appareil électrique), ce sont les sons qu'elle émet qui sont source d'affects à l'échelle des habitants. Ces sons sont réconfortants et donnent le *la* de l'*habiter*. Cet appareil n'est donc pas utilisé pour sa fonctionnalité première, qui est le visionnage statique et attentionné de programmes divers. Il est utilisé afin d'assurer une présence dans un habitat. Présence qu'il assure

²⁵⁵ Habitante de Lyon, le 17 septembre 2018

²⁵⁶ Habitante de La Motet Servolex, le 23 mars 2017

²⁵⁷ Habitante de Lyon le 5 novembre 2018

²⁵⁸ Habitante de Lyon le 11 juin 2018

parfois des journées entières, en tous les cas, dès lors que les habitants sont chez eux. Plus qu'une utilité fonctionnelle, la télévision incarne une présence grâce à l'intrication images/sons qu'elle diffuse. Les habitants parlent beaucoup du son émis par l'appareil. Cela étant, s'il leur était à lui seul suffisant, l'écoute de la radio serait, pourrions-nous l'imaginer, plus importante. L'intrication entre le mouvement vidéo/son représente donc une compagnie quasi essentielle pour le bien-être de ces habitants.

Les habitants sont donc parfois à la recherche d'un son leur procurant de la satisfaction. Il leur évoque en effet une présence attendue. En revanche, d'autres sons, imposés par la technique, peuvent être perçus comme une contrainte, voire une source de malaises. Les habitants sont alors amenés à tisser une relation tendue avec la technique et/ou le système énergétique. Il s'agit donc maintenant de montrer que cette relation habitants/technique n'est pas constante, qu'elle peut se déployer à partir de différents états, notamment de la crainte, de sorte que peuvent s'opérer des redimensionnements de la relation à la technique, plus encore vis-à-vis des sensations qu'elle peut occasionner, en l'occurrence une incapacité à garantir le bien-être recherché.

II. Habitants/technique : une relation oscillant entre malaise et satisfaction

1. Lorsque la technique crée le mal être et conduit à sa non-utilisation, voire à sa détérioration.

La technique, le système énergétique, produisent parfois un son considéré comme intenable pour les habitants. Cela les pousse à ne pas utiliser ces systèmes, voire à les endommager ou à en bloquer l'usage. Ce qui est donc un garant de confort aux yeux des concepteurs peut parfois devenir une réelle source de malaise pour les habitants.

Ainsi des habitantes nous disent :

« La hotte, je la mets presque jamais. Je cuisine sans en général. J'ouvre la fenêtre et ça va bien. – Vous n'utilisez jamais la hotte ? – Non, elle fait trop de bruit. Je la mets

vraiment rarement quand je cuisine des choses grasses, et encore, ça fait un bon bout de temps que je l'ai pas allumée »²⁵⁹

« La hotte je m'en sert que pour la lumière, c'est pratique. Mais non, non non, je ne la mets pas en route. Je trouve que ça fait trop de bruit. C'est insupportable. Et puis j'entends plus la radio. De toute façon je cuisine pas gras, en général ».²⁶⁰

La hotte aspirante de la cuisine, pourtant tout à fait opérationnelle, n'est jamais – ou presque – utilisée. Elle produit trop de bruit, en tous les cas un son que chacune de ces habitantes n'est pas prête à entendre durant le temps qu'elles passent à cuisiner. Une des habitantes dit alors pallier cette non-utilisation en ouvrant la fenêtre afin de faire sortir les odeurs et la vapeur d'eau. Un son considéré comme gênant est donc en capacité d'amener les habitants à déployer des usages énergétiques non attendus.

S'il est un chercheur qui a initié l'analyse des effets sonores, il s'agit bien de Jean-François Augoyard. Il explique que « les phénomènes sonores sont étudiés comme des modes d'habiter vécus. À ce titre, ils indiquent un "façonnage" de l'espace et du temps tout à fait particulier et qui a ses propres formes d'organisation » (Augoyard, 1978, p 20). Le bruit, les sons, provenant de l'extérieur comme de l'intérieur du *chez soi*, sont subis par des habitants qui parfois sont amenés à trouver d'autres « formes d'organisation », et agissent pour les faire taire lorsque ces derniers sont source de mal-être.

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises du bruit des réglottes de ventilation, ainsi, nous ne nous attarderons pas sur cet exemple. Il nous faut simplement retenir le fait que les réglottes, placées au-dessus des fenêtres font parfois plus de bruit que les habitants ne peuvent le supporter. Elles sont donc bloquées par ces derniers, qui n'hésitent pas à ouvrir davantage les fenêtres ou à miser sur le peu, voire l'absence d'isolation de leur appartement, comme cet habitant :

« Là-haut j'ai mis des scotchs parce que ça fait du bruit, ça siffle quand il y a du vent et en plus ça me fait un sacré courant d'air qui m'arrive sur le visage [il s'agit de la fenêtre de sa chambre] et c'est pas agréable. Ma fille m'a bien dit qu'il fallait pas que je les

²⁵⁹ Habitante de Lyon le 5 novembre 2018

²⁶⁰ Habitante de la Motte Servolex le 7 février 2017

bouche, mais je me dis que de toute manière, la maison est tellement pleine de trous que mon air est assez renouvelé (rires) »²⁶¹

Outre le bruit occasionné par la technique, celle-ci peut générer un mal-être ressenti par les habitants, du simple fait de sa présence. Les habitants sont donc amenés, comme pour les réglettes faisant trop de bruit, à les endommager en les obturant avec du carton, une planche de bois ou simplement un papier journal. Ainsi, une habitante nous dit :

« Là j'ai bouché cette aération parce que ça ramenait vraiment trop de froid. Le sol là, il était vraiment gelé l'hiver »²⁶²

Il ne s'agit pas, chez cette habitante, de réglettes de ventilation mais d'une grille d'aération disposée au bas de la porte fenêtre donnant dans sa cuisine. Elle a scotché un morceau de carton afin d'empêcher l'air froid de passer en période froide.

Un autre habitant nous dit :

« Ah oui, c'est moi qui ait collé ça, y'avait trop d'air qui passait et quand j'étais là, sur le canapé, ça m'arrivait dessus, alors j'ai dit stop. Et j'ai tout bouché »

Cet habitant a effectivement bouché, avec des feuilles de papier journal, la réglette présente en haut de la fenêtre de sa pièce à vivre.

Ces habitants ne mettent donc pas délibérément la technique hors service, mais veillent à assurer un bien-être habitant pour toute la maisonnée. Dans d'autres situations, la technique ne crée pas forcément de mal-être. Cependant, elle est considérée par les habitants comme insuffisante en matière de garantie de leur bien-être. Ces derniers sont alors amenés, à ajouter des objets matériels, voire à ajuster leurs activités en fonction de la température ambiante, ou encore à se munir de vêtements leur assurant une résistance adéquate à la température.

²⁶¹ Habitant de Lyon, le 11 mai 2018

²⁶² Habitante de la Motte Servolex, le 21 mars 2017

2. Quand la technique à disposition est considérée comme insuffisante

En période estivale, les habitants ont beaucoup de mal à lutter contre le chaud une fois celui-ci « installé dans la maison »²⁶³. L'ajout d'une technique leur semble donc indispensable. De nombreux habitants se munissent en effet de ventilateurs, même si leur efficacité ne leur semble pas très convaincante. Le ventilateur est considéré comme un palliatif dont les bénéfices disparaissent dès que l'appareil est débranché. De plus, la plupart des habitants s'étant munis d'un ventilateur nous disent qu'au bout d'un certain temps de fonctionnement dans une même pièce, l'appareil ne fait que brasser de l'air chaud. Ce qui rend l'atmosphère encore un peu plus insupportable.

Lors de périodes de chauffe, les chauffages d'appoint ne sont jamais bien loin. Certains habitants les utilisent parce que le temps s'est refroidi et qu'ils savent, par expérience, que leur système de chauffage ne sera pas assez performant, comme nous l'avons déjà vu. D'autres anticipent sur l'absence programmée d'un voisin, ce qui signifie que l'appartement d'à côté, du dessous, ne sera pas chauffé pendant un certain temps. Ils savent donc qu'ils vont devoir faire face à des parois froides, voire à un sol plus froid. D'autres encore utilisent d'emblée leur chauffage d'appoint, ce dès les premiers froids, car ils estiment que la performance énergétique de leur appartement n'est pas assurée par le système en place.

« Je l'allume tous les soirs [chauffage d'appoint électrique] parce que j'ai froid. – Mais vos radiateurs, ils fonctionnent ? – Oui, vous pouvez toucher, c'est un peu chaud, là ils sont à fond. Ça chauffe pas assez. Je suis juste au-dessus des caves, et c'est pas isolé là-dessous, donc j'ai tout le froid qui vient chez moi »²⁶⁴

Cet habitant vit dans une résidence à chauffage collectif et n'a pas la main mise sur le chauffage. Il ne peut pas (ou très peu) faire varier l'intensité du chauffage, ni même choisir lui-même la date à laquelle le chauffage peut être mis en fonctionnement. Le chauffage d'appoint lui est essentiel pour ne pas avoir trop froid.

²⁶³ Habitant de Lyon le 9 octobre 2018

²⁶⁴ Habitant de la Motte Servolex, le 6 janvier 2017

Les contingences amenant les habitants à avoir un chauffage d'appoint sont donc intérieures à l'habitat (système peu performant, problème d'isolation, etc.), mais aussi extérieures (présence ou absence des voisins, isolation du plafond des caves, températures extérieures, etc.). Une étude balistique est donc nécessaire dès lors qu'il s'agit de comprendre les modalités par lesquelles les habitants cheminent avant d'utiliser un tel moyen de chauffage.

D'autres habitants n'hésitent pas à ajouter un pull, voire une veste, à boire une boisson chaude ou encore à cuisiner des plats au four afin que ce dernier réchauffe, au moins pour un temps, la température intérieure.

« J'ai l'habitude de dire à mes enfants que j'enfile ma tenue de travail (rires) ! Je mets toujours cette petite veste dans la maison, c'est vrai. Quand je ne l'ai pas, je sens vite le froid qui m'arrive dessus »²⁶⁵

« Je viens de faire chauffer de l'eau, vous voulez un thé ou une tisane ou du café ? [...] Je bois du thé tous les jours mais là vu qu'il fait froid, j'en bois beaucoup plus »²⁶⁶

Les objets deviennent des choses dès lors qu'ils entrent en correspondance avec les habitants, avec leur *habiter* (Ingold 2017). La dimension énergétique prend forme et entre en correspondance avec l'*habiter* des personnes par l'ajout de choses matérielles. Cet ajout est nécessaire pour le bien-être des habitants dès lors que le confort fonctionnel ne suffit pas.

La technique, nous venons de le voir, telle qu'elle est conçue ou installée par les concepteurs est souvent insuffisante. Elle est aussi parfois source de crainte et son utilisation en est alors contrariée par des habitants qui ont peur de ne plus pouvoir régler le système s'ils font une erreur de manipulation.

²⁶⁵ Habitante de la Motte Servolex, le 19 janvier 2017

²⁶⁶ Habitante de Lyon, le 8 février 2018

3. Quand la technique génère des craintes habitantes

Si le chauffage à l'intérieur des habitats est primordial en France pendant les périodes de froid, il nourrit aussi des craintes et des crispations à l'échelle des habitants. Certains nous ont expliqué qu'il leur a fallu plus d'une saison d'hiver pour parvenir à régler correctement leur chauffage, et donc à atteindre la bonne température dans leur appartement. Les radiateurs étant « trop sensibles », la moindre manipulation pouvait générer une hausse ou une baisse de la température intérieure très importante. Cette situation durant laquelle où ils ont pâti du froid pendant plusieurs mois fut des plus marquante pour eux. À tel point qu'elle les a conduit à développer une crainte concernant le réglage dudit appareil de chauffage et, par effet-rebond, à espérer ne plus avoir à manipuler les curseurs de leurs émetteurs de chaleur.

« Le premier hiver qu'on a passé ici, c'était pas simple, je savais pas comment faire pour régler correctement la température. Les radiateurs sont hyper sensibles, il suffit de tourner d'un millimètre et on se prend un degré, surtout celui-là [radiateur de la cuisine]. Il est vieux en plus donc je pense qu'il faut pas trop le toucher. [...] et puis je baisse les radiateurs la nuit, alors ça a été une vraie galère parce que le lendemain, j'arrivais plus à atteindre 20° et des fois la nuit on a vraiment eu froid. Maintenant je sais, j'ai fait des marques sur le bouton »²⁶⁷

La vétusté des appareils est aussi une crainte :

« C'est moi qui ai fait installer les radiateurs quand je suis arrivée ici, donc ils ont déjà une paire d'années. Celui-là [cuisine], j'ai eu du mal à le régler cet hiver, j'ai bien l'impression qu'il va me lâcher, le thermostat doit être HS donc je le touche plus. Il faisait 19°, c'est pas très chaud quand même »²⁶⁸

Le réglage du chauffage, lorsqu'il est jugé complexe, est source de craintes pour les habitants qui ont peur de n'avoir d'autre choix que d'avoir trop froid ou trop chaud durant l'hiver. Une crainte vient s'ajouter à cela : le remplacement programmé de leur émetteur usé. Et pour certains habitants cette crainte est en fait double. D'une part, ils

²⁶⁷ Habitante de Lyon le 9 février 2018

²⁶⁸ Habitante de Lyon le 31 mai 2018

ont peur que cette opération leur revienne trop chère. D'autre part ils appréhendent de devoir à nouveau apprendre à régler un appareil pour que leur habitat atteigne la température espérée.

« Avant cette histoire de travaux [une grande rénovation énergétique est prévue dans le bâtiment] je réfléchissais à le changer mais je savais pas quoi prendre. Maintenant on a le choix, c'est même trop alors je savais pas et puis je voulais pas un radiateur avec un tas de boutons, je saurais pas m'en servir. Mais comme ils vont tout changer, je laisse comme ça. [...] J'espère que ça sera pas des appareils compliqués, j'aime pas ça moi, enfin, tant que je sais le mettre en route et l'arrêter c'est déjà bien »²⁶⁹

Cette crainte de la technique, décrite par de nombreux habitants, instaure une interrelation habitants/technique qui n'est pas pensée par les concepteurs. Cette relation tendue engendre parfois un tel mal-être que les habitants préfèrent supporter une température ressentie comme gênante plutôt que de manipuler l'appareil de chauffage. Sans compter que la peur de manipuler les systèmes de chauffage peut susciter une autre crainte : la consommation excessive d'énergie, en tous les cas une consommation qui n'a pas lieu d'être en situation.

« L'année dernière j'ai attendu que mon fils vienne régler les radiateurs. Ils chauffaient trop, ici [salle à manger] j'avais trop chaud, il faisait 23, j'étais pas bien, mais je n'osais pas toucher à ça parce que j'avais peur de tout couper et après pour remettre en route je sais pas faire, c'est bête hein. [...] Cette année, ce n'est pas pareil, parce qu'il habite plus près de chez moi, alors ça me rassure »²⁷⁰

La technique effraie les habitants. Ils se méfient de ce qu'elle peut faire ou ne pas faire en cas de mauvaise utilisation. Comme nous l'avons indiqué, plusieurs raisons peuvent l'expliquer, comme par exemple le degré de technicité dans l'usage que nécessitent certains appareils et que certains habitants ont du mal à maîtriser, voire tout simplement l'absence de mode d'emploi mis à disposition. Cela étant, tant et aussi longtemps que l'interrelation technique/habitant ne sera pas réellement prise en compte, tant et aussi longtemps que le logement sera pensé à travers le couple

²⁶⁹ Habitante de Lyon, le 31 mai 2018

²⁷⁰ Habitante de la Motte Servolex, le 23 février 2017

notionnel logement/occupant indexé à un objet clé-en-main et « prêt à l'emploi », alors les situations d'usage tissées par la crainte ne seront pas pensées. Or, si toutes les situations que nous venons d'analyser renvoient à des formes de mal-être ressenties par les habitants, force est également de considérer qu'elles sont aussi celles par lesquelles adviennent, voire s'installent des surconsommations d'énergie !

Toutes les interrelations technique/habitant ne sont pas toujours de cette nature. La relation qui se tisse entre la technique et l'habitant peut, dans certaines situations, être ressentie comme bienfaisante par ces derniers. Ils sont alors amenés à intégrer la technique dans leurs activités, voire à l'ajuster, afin qu'elle devienne une modalité importante de leur bien-être.

4. Quand la technique devient un allié

La technique, le système énergétique, peuvent être ressentis comme des alliés par les habitants qui tissent avec eux une relation intime (Jullien 2013). Ce qui peut être considéré comme une surconsommation due à un « mauvais comportement » aux yeux des concepteurs et/ou des décideurs est en fait le fruit d'une relation complice entre l'habitant et la technique.

Nous étions depuis plus de deux heures chez une habitante lorsqu'elle a souhaité nous faire visiter la totalité de son appartement. Nous avons été surpris par la sensation de forte chaleur qui régnait dans sa salle de bains, le thermomètre indiquait 25°. Nous lui en avons fait la remarque, d'autant que le reste de l'appartement était chauffé à 21,5° :

« - Ouh là là il fait chaud ici ! – Oui, c'est parce que je fais sécher mes vêtements là [elle nous montre le sèche-serviettes] – Vous n'avez pas d'étendage ? – Si, j'en avais un mais je le sors pas. En fait, c'est une dame qui me lave mon linge mais je lui donne pas mes sous-vêtements, je préfère les laver à la main, alors je les étends sur le radiateur là, c'est bien pratique ça, je le monte un peu pour que ça sèche plus vite »²⁷¹

²⁷¹ Habitante de Lyon, le 8 février 2018

Le sèche-serviettes, devient donc, pour un temps, un sèche-linge pour cette habitante. Cette dernière fait attention à ne pas trop chauffer le reste de son appartement et manipule très peu les radiateurs, sauf celui de la salle de bains qui a deux fonctions : sa fonction d'émetteur de chaleur pour chauffer une pièce (il est alors sur la position 2) et une fonction de sèche-serviettes (il est sur la position 4). Le temps du séchage des sous-vêtements, le sèche-serviettes devient un complice avec qui l'habitante passe une sorte d'accord secret : elle lui confie son linge confidentiel et lui, en retour, opère un travail de séchage rapide et discret. Il est en effet caché – presque secrètement - dans la salle de bains, loin des yeux de tous.

Parfois, une pièce servant auparavant de chambre (chambre d'un enfant parti de la maison) devient le lieu où le linge sèche. L'étendoir prenant de la place, il est installé dans un endroit où il y a peu de passage. Les habitants n'hésitent pas à mettre en marche le radiateur qui, d'ordinaire, lorsqu'il n'y a pas de linge à sécher, est arrêté. Le linge est une contingence importante en ce qui concerne le redimensionnement du *chez soi* par la dimension énergétique. Les émetteurs de chaleur se transforment en partenaires avec qui les habitants tissent un lien relevant de l'assouvissement, de la satisfaction. La relation habitant/émetteur de chaleur, lors de ces situations, répond au problème qu'est le séchage du linge dans la quotidienneté du *chez soi*, notamment en période de chauffe.

« Ça c'est la chambre de mon fils. Aujourd'hui j'ai mis le chauffage parce que j'ai du linge à faire sécher mais d'habitude il est éteint, ça sert à rien de chauffer pour rien »²⁷²

D'autres fois, les habitants n'hésitent pas à monter un peu la puissance du chauffage de la pièce à vivre afin que le linge sèche. Comme cette habitante nous l'explique :

« Quand y'a du linge je monte un peu, il sèche plus vite et ça sent pas mauvais. [...] Si je ne monte pas, il met trop longtemps à sécher et c'est pour ça que des fois ça sent vraiment pas bon »²⁷³

²⁷² Habitante de Lyon, le 22 février 2018

²⁷³ Habitante de Lyon, le 9 février 2018

Quand elle n'a pas de linge à faire sécher, cette habitante supporte bien une température ambiante de 19-20°. Mais le séchage du linge sous-tend que la température soit augmentée, de même que le taux d'hygrométrie.

Le linge mouillé transforme donc des radiateurs en des alliés importants lorsqu'il s'agit de faire sécher du linge. Le linge est une raison suffisante pour les habitants de consommer un peu plus d'énergie que d'habitude, afin que ce dernier puisse sécher dans de bonnes conditions.

Conclusion du chapitre

Les habitants nous ont dit, montré, raconté leur *chez soi*. Ce sont autant de situations d'*habiter* qui nous ont été dévoilées et qui ont révélé l'existence d'une relation tumultueuse entre les habitants et leur système énergétique. En effet, ces situations démontrent à quel point le confort fonctionnel prévu par les concepteurs connaît des limites, n'est souvent pas suffisant, voire devient source de mal-être pour les habitants. L'utilisation du système énergétique en situation passe bien souvent au-delà du prisme fonctionnel. Ainsi, la télévision n'est pas perçue comme un appareil consommateur d'énergie, mais comme une présence réconfortante que l'on n'hésite pas à garder sous tension toute la journée. Les « petites lampes », si chères aux habitants et branchées de-ci de-là en réponse à un point lumineux jugé trop froid, participent au tissage d'une ambiance que les habitants veulent chaleureuse. La hausse du chauffage lors de visites conviviales n'est pas entendue par les habitants comme une surconsommation. Plutôt comme la garantie de points chauds alimentant un lien avec les personnes accueillies.

Cette relation, que nous avons pu appréhender grâce à la coopération avec les habitants, est révélatrice de l'intrication habitant/habitat qui est impensée par les décideurs et les concepteurs. En situation, les habitants ne pensent pas « consommation énergétique » mais ambiance, bien-être et accueil chaleureux des invités. Les recommandations institutionnelles (éteindre les appareils quand on quitte une pièce, ne pas chauffer à plus de 20°, etc.) restent donc exogènes aux situations et ne peuvent pas

s'ancrer dans l'*habiter* tant qu'elles restent liées à une vision fonctionnelle. En outre, si les fonctionnalités d'un logement peuvent garantir un « confort thermique », elles peuvent dans le même temps créer un mal-être des habitants. Que ce mal être soit de nature physique (bruit incessant, courant d'air constant, etc.) ou de nature émotionnelle (crainte de se servir du système énergétique). Ces situations de mal-être amènent les habitants à ajouter des appareils énergivores, soit encore à détériorer le système ou à ne pas s'en servir du tout, ce qui crée souvent des dommages indirectes sur le système dans son entier, voire génère des consommations accrues en énergie.

Enfin, un lien intime se tisse parfois avec la technique, propulsant cette dernière dans un statut de complice avec l'habitant. Le linge est souvent à l'origine de cette relation intime puisque les habitants, soucieux de son séchage, sont amenés à ajuster la température en fonction de la quantité (voire de la qualité) de ce dernier. Face à de telles tendances, et en écho des bonnes pratiques prescrites et des comportements vertueux et attendus qui sont projetés à l'endroit des habitants, les pratiques et manières de faire de bon nombre d'habitants que nous avons rencontrés pourraient être mal jugés. Or, cette lecture est fortement limitée, pour ne pas dire erronée. Elle n'inclut pas en effet les situations d'usage. Elles restent des impensés.

Les situations de rénovations, nous allons le voir, sont particulièrement révélatrices des processus dans lesquels les habitants sont pris au quotidien.

CHAPITRE III.

LES SITUATIONS DE RENOVATION :

DES PROCESSUS DE MISE EN RELATION AVEC

LA DIMENSION ENERGETIQUE

Rénover un habitat consiste pour les habitants à en améliorer son habitabilité, donc à améliorer le bien-être ressenti dans leur *chez soi*. Si cela passe par des considérations fonctionnelles (isoler les murs, changer les menuiseries, etc.), la mise en rénovation est bien souvent engendrée, dans un premier temps, par une sensation de mal-être ressentie par les habitants. Bien souvent ils font de leurs mains de menus travaux: couvrir les murs d'une tapisserie nouvelle ou les repeindre, refaire des joints à la salle de bains ou encore percer des trous afin d'accrocher une étagère. Les habitants font. Ils sont dans le faire. Et ils le sont chaque fois qu'ils décident de transformer leur *chez soi*, de le ménager. Cette mise en rénovation est un processus indéterminé. Bien que les habitants aient des idées quant au résultat vers lequel tendre, rénover relève en effet de l'esquisse, non du plan figé. Comme nous l'avons vu plus haut, « l'esquisse conduit » (Ingold, 2017, p 263) les habitants. Elle les accompagne mais ne codifie pas. Elle ne relève pas « d'instructions sur la manière dont il faudrait agir, [...] elles ne traduisent aucun mouvement en elles-mêmes » (*Ibid.* p 264). En effet, les habitants sont amenés à rencontrer des imprévus et à faire en fonction de ces derniers. Ils vont donc ajuster leurs gestes, et parfois même la nature d'une rénovation en cours. Ces va et vient, ces déplacements, ces réflexions et ces contacts manuels avec l'habitat et ses matériaux contribuent ainsi à tisser une relation intime entre l'habitant et son habitat. En outre, la rencontre avec la dimension énergétique fait partie de ces imprévus auxquels les habitants ont à faire face. Cette dernière s'impose ainsi, au fil d'un processus de rénovation qui n'avait, au départ, aucune intention d'aller vers une rénovation d'ordre énergétique. Un autre niveau d'imprévisibilité apparaît alors,

puisque la relation habitant/habitat va s'en trouver transformée. Sachant que l'intensité et la nature de cette transformation restent inconnues (Rosa 2020).

L'introduction, chemin faisant, d'une dimension énergétique dans les démarches de rénovation conduites par les habitants à la fois découle et alimente alors une mise en réflexion et une prise de conscience de certains enjeux énergétiques. C'est tout particulièrement le cas lorsqu'un processus de rénovation énergétique vise à pallier des sensations antérieures de mal-être corporel, voire à anticiper celles qui pourraient advenir, y compris à terme. C'est dire que la perspective d'une rénovation, et plus encore le processus d'actualisation dont elle va procéder, favorise une attention des plus marquées, ici à l'isolation thermique, là à un système énergétique, ailleurs à des scénarios de consommation. Effectivement, nous montrerons que l'habitant, dans cette situation, est amené à prendre conscience de la performance énergétique, notamment en s'interrogeant sur les déperditions de chaleur présentes dans son habitat, mais aussi à celles qu'il rencontre au grès de diverses situations d'usage à venir. S'ensuit généralement une mise en réflexion quant à la consommation d'énergie engendrée par son *habiter*, à celle à venir, après rénovation. Nous le verrons, cela remet en question la logique de demande « d'implication » des habitants lors de projets de rénovation énergétique engagés par des instances extérieures, cela sans que les habitants n'aient été initiateurs du projet.

I. Rénover : un cheminement qui passe par le faire

1. La rénovation : un processus à l'issue indéterminée

Les situations de rénovations sont exemplaires lorsque nous traitons de faire. Nous pouvons alors relever deux cas de figure concernant les rénovations : les rénovations en vue de vivre prochainement dans l'habitat en question, et les rénovations dans un lieu déjà habité. Les chemins menant à la rénovation ne sont pas les mêmes dans ces deux cas. En effet, lors de rénovation en lieu habité le processus est visible lorsque les

habitants se rendent par exemple dans un EIE (Espace Info Energie, faisant aujourd'hui partie du dispositif FAIRE). Roland Raymond a bien montré que les raisons qui poussent les habitants à rencontrer un conseiller sont d'ordres divers. Cela peut être dû à une « situation de doute sur les causes d'une surconsommation durable d'énergie ne pouvant être a priori associée à un changement de pratiques ou de mode de vie ; situation de manque de confort qui s'accompagne d'une interrogation sur l'opportunité énergétique et financière d'installer tel ou tel dispositif technique (chauffe-eau solaire, poêle à granulés, climatisation...) ; situation d'infiltration d'air, souvent liée à la présence de grands vents très fréquents dans le département de l'Aude, qui amène tel ou tel particulier à imaginer que quelques travaux d'isolation intérieure ou extérieure seraient peut-être à engager ; situation de désagréments calorifiques ou hygrométriques provoqués par la structure d'un bâti (celui des maisons Phenix par exemple) dans lequel le particulier ne se sent plus très bien, au point que sans savoir concrètement ce que pourrait recouvrir et impliquer l'idée d'une rénovation à multiples facettes de l'habiter, cette perspective chemine peu à peu dans l'esprit de l'habitant ; etc. » (Raymond, 2017, p 12-13). Dans ces situations, les habitants faisaient face aux doutes émanant de leur *chez soi* devenu problématique.

Pour les projets de rénovation dans un lieu encore inhabité, la situation n'est pas tout à fait la même, puisque l'habitant acquiert une première expérience de son *chez soi* en y opérant des travaux (lui-même ou en les faisant faire par un artisan).

Toutefois, dans les deux cas de figures, les habitants seront, à un moment donné, amenés à faire face à des situations qui ne verront d'autre échappatoire qu'une bifurcation (parfois très minime, parfois importante) par rapport au projet initialement prévu (soit par l'habitant, soit en coopération entre l'habitant et le conseiller EIE, soit avec l'artisan, etc.). Ces situations problématiques sont source de connaissances. Elles amènent en effet les habitants à s'interroger, à expérimenter, à poser des questions aux professionnels, mais encore à réfléchir aux solutions susceptibles d'être les plus en harmonie avec leur *habiter*. C'est donc en faisant, en expérimentant son habitat et ses attributs matériels et techniques, que l'habitant s'imprègne de son *chez soi*.

Nous avons rencontré une habitante²⁷⁴, qui, à la suite d'une séparation, cherchait un appartement pour elle et sa fille. Après plusieurs visites, elle a jeté son dévolu sur un appartement qui, dit-il, « *était dans son jus* ». Cette habitante a entamé des travaux alors qu'elle et sa fille n'habitaient pas encore dans leur appartement. Elle a donc projeté sur cet espace nouvellement acheté des idées de travaux qui n'ont pas émané de sensations de mal être dû à un courant d'air incessant, à des parois froides ou encore au besoin de créer une nouvelle pièce en isolant les combles. La motivation principale de la mise en rénovation était d'opérer à un « rafraichissement » de l'appartement, elle souhaitait le remettre à neuf.

Dès sa première visite de l'appartement, Florence²⁷⁵ a imaginé ce qu'il pouvait devenir. Elle s'est donc lancée, avec l'aide de certains membres de sa famille, dans des travaux qui ont duré deux mois complets. Il y eu des petits travaux, comme la peinture des murs et le changement des tapisseries. Mais aussi de grosses rénovations puisqu'un mur a été cassé. Du parquet flottant a été posé. Une cuisine intégrée a été installée. Toutes les menuiseries ont été changées, de même pour les fenêtres qui ne disposaient pas d'un double vitrage. Et une verrière a été créée entre la chambre de Florence et le salon.

Florence, aidée de certains membres de sa famille, a fait de ses mains ce qu'elle projetait sur cet appartement. Elle a donc tissé de ses mains un lieu de vie. Elle a fait le nid qui allait les accueillir sa fille et elle. Ces murs de béton ont acquis, de manière processuelle, une signification autre pour cette habitante. Elle nous dit :

« D'ailleurs c'est rigolo parce qu'au début je disais l'appart et après je disais mon appart au fur et à mesure que les travaux avançaient en fait ».

Cet adjectif « mon » venant remplacer « l' » devant le substantif abrégé « appart » est révélateur de la relation qui s'est tissée entre l'habitante et son habitat au cours des travaux. Il ne signifie pas pour autant que cet espace ait connu une réification (Honneth, 2007) de la part de l'habitante. Elle a simplement fait des choses. Durant deux mois, Florence a effet œuvrer dans/pour et avec cet appartement. Elle l'a expérimenté. Il l'a amenée à réfléchir, à penser le « faire » en son comment au fur et à mesure des activités

²⁷⁴ Habitante de la Motte Servolex, le 9 mars 2017

²⁷⁵ Pour conserver l'anonymat des habitants, nous avons changé leur nom

entreprises et qui prenant dans l'appartement et avec ce qu'il lui suggérait. Cet appartement dernier était caractérisé de manière univoque par l'article défini « le », il était LE projet du moment pour Florence, tout en restant un espace non délimité et surtout indéterminé.

Lors de la première visite de cet appartement elle n'y a vu, pour reprendre ses mots « *qu'une boîte dans une boîte* ». « *Il n'a pas de cachet cet appartement* » dit-elle encore. Pourtant, elle s'est sentie pouvoir vivre dans ce logement avec sa fille dès sa première visite. Il était en rez-de-chaussée ce qui, dit-elle, permet « *...une continuité en fait dans la vision donc ça ça me plaisait bien* ». Il était situé dans la ville, donc proche du réseau de transports en communs. « *C'est central quoi* ». Elle précise que ce n'était pas un « *coup de cœur* ». Néanmoins, tous ces éléments ajoutés au fait qu'elle avait déjà une idée des travaux à entamer. Et cela a contribué au fait que venir vivre dans ce lieu était réellement un choix. Elle s'est donc trouvée animée par une perspective: vivre dans cet appartement avec sa fille.

Mais cette situation est vite devenue problématique : comment rendre cet appartement vivable pour elles deux ? Florence a très vite pensé aux différentes possibilités qui s'offraient à elle. Pendant deux mois elle a donc travaillé dans cet appartement. Tout en faisant, elle s'est trouvée face à des faits qui lui ont donné de nouvelles idées, de nouvelles envies. Comme cette verrière qui sépare sa chambre de la pièce à vivre. Lorsqu'elle est arrivée, les deux pièces communiquaient par une alcôve. Elle aurait pu fermer complètement le mur pour ainsi former deux pièces bien distinctes. Pourtant, elle a choisi de garder une ouverture et d'en faire l'originalité de l'appartement. « *Tout le monde l'aime cette verrière* », dit-elle.

« Faire la verrière, faire des choses comme ça bon bah ça fait notre touche personnelle où on a l'impression finalement que même si l'appartement du dessus et l'appartement du dessous sont pareils, on a quand même notre petite touche à nous quoi... Voilà, donc euh....et c'est pour ça qu'on s'y sent bien »

Elle a été amenée à imaginer une telle création parce qu'il n'existait au préalable aucune fermeture entre les deux pièces. Son expérimentation de l'appartement l'a portée à avoir un raisonnement proche du déroulement d'une enquête au sens de Dewey. Elle a

fait face à des faits qui lui ont inspiré des idées, des pistes à suivre qu'elle a creusées tout en les reliant à des éléments déjà connus d'elle. Elle a pensé faire une verrière, ce qui l'a immédiatement amenée à composer des inférences et à penser à la personne référente en la matière : son père, qui pourrait l'aider dans sa réalisation.

« J'ai tout de suite pensé à mon père parce qu'il bricole beaucoup et moi je savais que c'était quelque chose qui allait être compliqué si je me lançais toute seule là-dedans ».

La rénovation engagée par Florence s'est tissée au fil des avancements, au fil des idées qui se sont combinées au processus. Le sentiment de *chez soi* est venu petit à petit. Une fois que Florence a pu poser son lit. Ce qui nous montre que ce n'est pas un sentiment qui vient d'emblée mais à force d'expérimentations et de rencontres.

À aucun moment Florence ne nous a parlé spontanément de « rénovation énergétique ». Pour elle, la rénovation avait un but : tisser un nid douillet, habitable pour elle et sa fille. Nous verrons par la suite, que la dimension énergétique ne s'est imposée à elle qu'au fil des travaux. Autrement dit, c'est en faisant que Florence a intégré cette dimension.

Pour un autre habitant, les choses se sont posées de manière toute différente. Nous ne pourrions parler ici de « rénovation ». Plutôt de menus travaux engagés. Ce dernier, que nous appellerons Sébastien, vivait seul dans un appartement depuis deux ans. Un changement vint frapper à sa porte : sa compagne vint vivre chez lui. Décision fut donc prise de lui faire de la place. Tout à la joie de cet emménagement, Sébastien nous confie :

« Ca va pas être simple. Elle doit pouvoir bosser de la maison aussi, donc bah... J'ai mon bureau mais je m'en sers, donc je pense que je vais virer des trucs pour qu'elle mette le sien ou alors elle bossera sur la table du salon. Je ne sais pas »²⁷⁶.

Faire une place. Redimensionner son habitat pour pouvoir le partager quotidiennement. Pour qu'il devienne, de fait, non plus «chez moi » mais « chez nous ».Une perspective

²⁷⁶ Habitant de la Motte Servolex, le 20 février 2017

que se révéla être une tâche assez compliquée pour Sébastien et sa compagne. Nous l'avons revu un mois plus tard, et son habitat était en travaux :

« En fait, on a mis nos deux bureaux dans mon bureau (Sébastien vivait dans un T3, il disposait donc d'un salon et de deux chambres, l'une d'elle étant son « bureau »). Et bon, la moquette par terre, je voulais l'enlever depuis un moment, mais là c'était l'occasion donc, tu vois, ça fait plus clair en plus, non ? »²⁷⁷.

La venue de sa compagne a décidé Sébastien à entamer des travaux auxquels il avait déjà pensé auparavant. La mise en ménage fut donc l'occasion d'ôter la moquette que Sébastien n'appréciait pas trop.

« Du coup on s'est dit qu'on allait aussi enlever cette tapisserie qui date de la guerre et tu vois, on est en train de repeindre...mais on a été cons, parce que, si on y avait pensé avant on aurait repeint avant de poser le parquet flottant parce que là on a peur de faire des taches, on s'est trop précipité, enfin c'est de ma faute, je voulais faire vite »²⁷⁸.

Les travaux, qui se sont décidés dans la précipitation d'après ce que nous dit Sébastien, se sont constitués au gré des avancements. Il a tout d'abord fallu se décider pour placer un deuxième bureau dans la pièce déjà occupée. Puis, comme cela engendrait une réorganisation de l'espace, un déplacement de certains meubles et autres appareils. Dans cette première perspective, la moquette a été plus visible et a semblé être plus accessible à Sébastien. Pour autant, la deuxième décision fut donc d'enlever la moquette, comme il l'avait projeté depuis un certain temps. Elle fut remplacée par un parquet flottant. Parquet qui fut vite installé par Sébastien, sa compagne et un ami du couple. Une fois le parquet installé, la tapisserie leur a semblé être très mal accordée avec le nouveau sol.

« Comme on était dedans, on s'est dit qu'il fallait le faire tout de suite », nous dit Sébastien, ils ont alors décidé d'ôter la tapisserie pour pouvoir peindre les murs.

C'est donc parce que sa compagne est venue s'installée dans son *chez soi* que cette pièce a été rénovée, faisant de cette dernière la création d'une interrelation Sébastien/sa compagne/l'habitat. La dimension énergétique n'était aucunement

²⁷⁷ Habitant de la Motte Servolex, le 23 mars 2017

²⁷⁸ *Ibid.*

intégrée au processus. Jusqu'à ce que les deux habitants s'aperçoivent qu'ils allaient manquer de prises de courant. Mais nous développerons plus en détail cela plus bas.

L'Habiter, pris dans une perspective de rénovation ou dans le mouvement de travaux plus minimes, se trouve reconstitué en même temps qu'il devient constitutif d'un faire habitant. Ce faire est « un processus de croissance » (Ingold, 2017, p 60) indéterminé. Même avec un projet fixe en tête, les habitants sont en effet amenés à bifurquer, retourner en arrière ou à reconsidérer leurs envies. Tout en faisant, nous allons le voir, l'habitant tisse une relation de résonance (Rosa 2018) avec son habitat, faisant de ce dernier un « intime » - au sens de Jullien.

2. Le tissage d'un lien intime

Pour revenir à l'habitante que nous avons prénommée Florence, nous pouvons affirmer que cette dernière a aujourd'hui une connaissance accrue de son appartement. Elle a appris sur lui, avec lui, en faisant par/avec ce lieu qui est aujourd'hui son *chez soi*. Elle s'est saisie de la situation problème en faisant avec ses mains (Sennett, 2010). Elle a cassé, tapé, vissé, gratté, etc. Elle a fait des choses, modelé cet espace, bricolé, fabriqué et fait croître des choses²⁷⁹. Elle s'est engagée de tout son corps pour cet appartement. C'est-à-dire que cette situation l'a amenée à réfléchir, à savoir questionner le problème, à comprendre, à découvrir et à faire des inférences, à raisonner et puis à agir et à faire physiquement les choses. Parce qu'elle a su faire usage de la « préhension », au sens de Richard Sennett, Florence a su anticiper, être vigilante et prendre des risques.

Expérimenter et faire de ses mains. Cela a amené Florence à découvrir les possibilités de son appartement, à laisser venir une interrelation entre son habitat et elle-même.

²⁷⁹ Le mot « chose » est à lire au sens de Tim Ingold qui reprend les propos de Heidegger lorsque ce dernier a tenté de comprendre ce qui différencie une chose d'un objet. Il dit ainsi de l'objet que « on peut le regarder ou même le toucher mais on ne peut pas se joindre à lui dans son processus de formation. Aussi proche que nous puissions être physiquement de lui, l'objet reste affectivement distant. Mais si les objets sont *contre* nous, les choses sont *avec* nous. (...) Faire face à une chose n'est pas s'en sentir exclu, mais c'est plutôt être invité à participer au rassemblement ». Ingold T. (2017). *Faire, anthropologie, archéologie, art et architecture*. Ed Dehors. p 187.

Durant les travaux, ils sont advenus ensemble. Ils ont crû ensemble, dans un même mouvement. Ce processus de croissance qu'est le faire a contribué à solutionner une situation problème. L'appartement est presque devenu un partenaire qu'elle découvrait peu à peu, et avec qui elle faisait des expériences qui, elles-mêmes, ont contribué à tisser cette union entre l'habitante et son habitat.

La relation habitante/habitat est gorgée et se gorge de lignes relevant de l'intime tel que François Jullien le définit (Jullien 2013). Cette correspondance entre Florence et son appartement s'alimente de peu. L'effort physique de l'habitante est certain - voire très important parfois -. Cependant la force du lien intime n'est pas proportionnellement comparable à la vigueur et à l'énergie déployée par l'habitant dans l'aménagement ou la rénovation de son appartement. Ce sont souvent de petites choses. Des choses « sans tapage » (Jullien, 2013) dont se délecte l'intimité. Ce ne sont pas tant les coups de marteaux ou de masse qui tressent le lien intime que la sensation que l'habitante éprouve dans le « faire avec » son appartement. Elle l'exprime ainsi :

« Là, pour la cloison, je me suis vraiment fait plaisir, je m'en donnais à cœur joie de taper dedans ... Quand on a tout fait tomberWaouh.... ».

Florence a appris sur elle-même. Elle s'est surprise à travailler de 8h à 20h tous les jours, sans relâche, dans cet appartement qu'elle ne pouvait alors désigner que comme « l'appartement ». Durant ces 10h quotidiennes de travaux, de réflexions, son corps a forcé. Il a parfois eu mal. Et ses cinq sens étaient en éveil. Elle a dû toucher et sentir les matières et les faire devenir autre. Sa vue a été agressée par des couleurs trop vives pour elle, par des matériaux différents assemblés en une combinaison qui ne faisait pas sens pour elle. Son odorat a été mis à mal par l'inhalation de poussières qui a, dans un même temps, altéré son sens du goût. Son ouïe a été attaquée par le bruit de sa ponceuse, visseuse et divers outils utilisés pour faire des trous, des coupes et autres actions bruyantes. Tout en expérimentant son appartement, elle a été amenée à éprouver des sensations. Son corps a été interpellé, pas toujours de manière positive. Pourtant, ces épreuves ont constitué la trame de son *habiter*.

Ce qui était initialement un logement, « sans cachet », – littéralement – , c'est-à-dire sans signature habitante, est devenu son habitat. Un habitat devenu accueillant par le

fait que les conditions d'un accueil réciproque entre lui et l'habitant qui la constitué et dont les deux sont devenus réciproquement constitutifs. Nous considérons ici, à l'instar de Roland Raymond (2017) que « l'accueil est à la fois le fait d'accueillir et celui d'être accueilli » (Raymond, 2017b, p 19). Par des mouvements indéterminés et intriqués les uns les autres, Florence a accueilli cet appartement dans sa vie tout comme lui qui, en quelque sorte, l'a accueilli en son sein. Chacun est devenu l'hôte de l'autre. Le faire a donc la capacité de mettre des éléments en correspondance.

L'habitante se sentant accueillie par cet espace devenu accueillant en a fait un *chez soi*. Rien n'est figé dans cette relation d'accueil. L'incertitude est aussi ce qui autorise l'expérimentation et la créativité, et ce qui a permis à Florence de percevoir son *chez soi* comme son lieu à elle, avec sa fille.

Pendant les travaux, elle ne se sentait pas encore totalement chez elle. Elle était trop concentrée sur les contraintes quotidiennes des rénovations. Elle le dit clairement :

« Je me suis sentie chez moi qu'à partir du moment où les travaux ont été terminés. (...) Pendant les travaux, si, c'était déjà chez moi mais euh...j'y habitais pas encore quoi... En fait, si, c'est très simple, moi j'ai commencé à être chez moi quand début aout, j'ai mis mon lit et je que suis venue dormir. Il y avait mon lit, c'est tout ce qu'il y avait. Tout le reste, c'était encore en chantier de partout. Mais je dormais chez moi, et là j'étais chez moi. C'est à partir du moment où j'ai dormi en fait. J'ai posé mon lit, on a posé le plancher avec mon frère (...). En fait, je l'ai rendu. J'ai rendu un appartement, mon appartement »

Cet espace qu'elle avait choisi a pris une dimension tangible pour elle après l'avoir expérimenté. Après l'avoir touché et avoir été touchée par lui, au sens propre comme au figuré. Autrement dit, ses mains, son corps ont modelé et apprécié les aspérités, les matières et les textures de son appartement tout en étant accompagnés dans leur sillage par les matériaux contingents du logement. Cet espace était son logement, mais elle n'y habitait pas. Le fait d'avoir dormi une nuit dans cet appartement a provoqué en elle une sensation d'être *chez soi*. « Ne peut habiter que celui qui a su se blottir » nous dit Gaston Bachelard (Bachelard, 2012 [1957], p 19). Telle est l'expérience qu'a eu Florence de son appartement devenu son *chez soi* après une nuit passée auprès de lui.

C'est une relation intime, en devenir, faite d'expérimentations, de mouvements, de ressentis et de sensations corporelles qui s'est tissée lors de cette rénovation entre Florence et son habitat.

Elle a été touchée par une sorte d'affection envers cet appartement avec/par lequel elle a vécu des moments intenses, difficiles physiquement et mentalement, mais aussi des moments de joie et de fierté, comme lorsqu'elle montre la verrière qu'elle a elle-même créée avec son père. Cette originalité est une fierté pour elle. Par contre, elle sait aussi qu'elle ne l'aurait certainement pas fait ailleurs, pas dans un autre appartement. C'est à la fois ce qui lui a inspiré cette alcôve et la manière dont elle a reçu cette inspiration qui a alimenté une telle création.

Le faire est constitutif d'une relation habitant/habitat. En faisant, l'habitant apprend de son habitat et est amené à être touché par ce dernier (au sens propre comme au sens figuré).

Nous nous sommes ici restreints à ne traiter que de l'aspect processuel et relationnel qu'une rénovation – lourde ou non – pouvait générer. Il n'a pas été encore question de la dimension énergétique. Cette dernière, bien que, n'étant pas nécessairement l'élément déclencheur des travaux – par le biais d'une sensation de froid par exemple – s'impose parfois dans le processus de rénovation. Elle intervient au fil des avancements, comme il en a été le cas notamment pour Florence et Sébastien.

II. La dimension énergétique lors de situations de rénovation

1. La rénovation en dehors de toute motivation liée à la dimension énergétique

Un nouveau *chez soi* est un lieu encore inconnu dans lequel les habitants projettent de vivre. Néanmoins, ils n'y arrivent pas sans mémoire d'un *chez soi* antérieur, sans savoir-faire habitant. Ils se présentent en ce lieu nouveau tout en continuant à tisser la trame d'un *habiter* déjà constitué pour partie. Arriver dans un nouvel habitat, que l'on juge

inhabitable en l'état, nécessite de procéder à des réaménagements. Ces derniers peuvent être plus ou moins importants et relèvent parfois d'un simple « rafraîchissement » ou bien de grosses rénovations. Ces travaux, lorsqu'ils interviennent avant que l'habitant puisse véritablement *habiter* dans ce lieu, ne sont pas motivés par des ressentis corporels considérés comme étant source de mal-être. L'habitant va donc amorcer des travaux dans un lieu voué à être son *chez soi* mais qu'il n'a pas encore expérimenté. D'autres fois, les habitants vivant dans un même habitat depuis un certain temps, jugent, à un moment donné, que ce dernier mérite d'être rénové. Tout comme pour les habitants arrivant dans un nouvel habitat, ces rénovations peuvent être importantes ou minimes.

Nous allons voir que dans ces deux cas de figures, la question de l'énergie peut s'imposer de différentes manières. Soit elle émane d'une injonction. Il faut isoler son habitat, poser de bonnes menuiseries, posséder un système de chauffage peu énergivore, etc. Cette injonction qui peut aussi être relayée par des professionnels du bâtiment engagés par les habitants. Dans ce premier scénario, les habitants vont donc entamer des travaux sans avoir ressenti de gêne quant aux points faibles ciblés par les professionnels et/ou les pouvoirs publics qui diffusent des injonctions. La dimension énergétique n'est donc pas, en premier lieu, convoquée par les habitants.

Soit, deuxième perspective, les habitants amorcent des travaux sans y intégrer de dimension énergétique, mais cette dernière vient s'imposer à eux au fil de l'ouvrage en cours. Les deux modalités peuvent s'enchevêtrer, comme cela en a été le cas avec Florence.

En effet, bien que Florence fût très décidée sur la nature des travaux à réaliser et sur l'ordonnancement à donner à ces diverses actions, tout n'a pas pu être pensé au préalable. Elle a dû faire face à des doutes et des incertitudes face aux surprises que lui a réservé l'appartement. Si elle avait bien prévu d'ôter un des radiateurs de la future pièce à vivre après avoir cassé un mur, elle n'avait pas pensé que les raccords du radiateur étaient cachés dans le mur. Elle a donc dû, en cours de route, changer quelque peu ses plans, afin de fabriquer un petit pan de mur permettant de camoufler l'ancien

système. De même, alors qu'elle ne souhaitait pas, au départ, changer les radiateurs, elle a échangé le vieux radiateur en place (voué à être jeté la déchèterie) contre celui qui se trouvait dans la future chambre de sa fille, qui lui était plus petit donc moins performant pensait elle. Le processus du faire, le rythme du faire, ont constitué la sensation du *chez soi* pour cette habitante et ont donné à la question énergétique une tout autre dimension. Ce faisant, cette dernière est devenue endogène au tissage du *chez soi* de Florence. Après qu'elle ait rencontré un problème : celui des radiateurs évoqué précédemment. La situation-problème a amené Florence à réfléchir et à anticiper sur les ressentis de température dans son *chez soi*, notamment dans la chambre de sa fille. Sans le problème généré par la découverte des raccords du radiateur dans le mur, la question énergétique n'aurait pris une telle dimension.

Nous pourrions croire que le fait d'avoir changé les menuiseries avait déjà amené Florence à intégrer la question énergétique dans le tissage de son *chez soi*. Il n'en est rien. En effet, Florence a fait changer (car cela elle ne l'a pas fait de ses mains) les menuiseries, car ce changement faisait partie des injonctions ambiantes concernant la performance énergétique :

« Elles étaient bonnes les vieilles fenêtres hein. Le bois était en bon état. D'ailleurs, ça m'a fait quelque chose quand ils les ont enlevé. Mais bon, le simple vitrage ça se fait plus, il faut mettre du double vitrage, et puis voilà. Je me dit que ça isole mieux, donc tant qu'on y est... On ne va pas refaire des travaux tous les jours hein ».

D'elle-même, Florence n'aurait pas changé les menuiseries. Elle a simplement répondu à une injonction : *« il faut mettre du double vitrage »*. Alors, elle l'a fait. Cela étant, la question de l'énergie est restée exogène à son *habiter*. Elle précise bien que *« ça isole »*. Toutefois, cette expression, ce *« ça »*, montre à quel point cette potentielle isolation reste floue et distante du redimensionnement de son *chez soi*. Le changement des menuiseries relevait de l'ordre du projet (la forme étant imposée de l'extérieur). Alors que les raccordements des radiateurs, ayant été mis sur le chemin de Florence grâce à ce qu'elle faisait, lui ont fait faire des bifurcations et lui ont permis de donner à l'énergie une dimension endogène à son *habiter*. Nous pouvons alors imaginer l'éventualité selon laquelle Florence serait passée outre les recommandations de changement concernant les menuiseries. Peut-être aurait-elle ressenti le froid durant les

périodes de chauffe et/ou le chaud durant périodes caniculaires. Peut-être aurait-elle alors décidé de changer les menuiseries afin de remédier à cette sensation de mal-être. La dimension énergétique aurait alors pu prendre part au remplacement des fenêtres, donc au tissage du *chez soi*.

Ce que nous avançons ici c'est que le faire peut amener la question énergétique à devenir endogène au *chez soi*. Ce tant et aussi longtemps que ce faire n'est pas imposé par des recommandations et des injonctions extérieures au *chez soi*. Il est en effet potentiellement difficile pour les habitants d'apprécier les bienfaits éventuels d'une technique sur la température ambiante de leur habitat sans avoir au préalable expérimenté ce même habitat. Certains artisans promettent un gain donc une baisse des factures énergétiques. Mais, là encore, cette perceptive ne peut pas d'emblée relever d'une dimension endogène de l'énergie. Elle ne découle pas mécaniquement d'un tissage du *chez soi*. Certes, les habitants sont généralement heureux d'avoir à régler des factures peu onéreuses. Cela étant, cet aspect, à lui seul, ne les amène pas à intégrer la dimension énergétique à leur *chez soi*. Ainsi, un couple de retraités nous explique avoir fait isoler (par l'intérieur) leur habitat lorsqu'ils l'ont acheté :

« C'est tout isolé. On a perdu de la place parce que les plaques d'isolant font 10 cm. Donc vous voyez, ça enlève quand même de la place partout. C'est mon mari qui a voulu faire venir un plâtrier, mais pfffff.... Je ne sais pas si c'est bien utile. Et puis, à la cuisine, on a toujours plein de buée. Je suis sûre que c'est à cause de ça. – Mais vous consommez peut-être moins d'énergie grâce à ça, non ? – Bah, je n'en sais rien ! Sûrement. Tout ce que je sais c'est que le plâtrier a dit que ça nous ferait un bon investissement et que nos enfants pourraient vendre l'appartement plus cher »²⁸⁰.

La dimension énergétique ne fait pas partie de la décision prise par le couple lorsqu'il s'est agit de faire isoler les murs. Ce que retient particulièrement cette habitante, c'est le gain en termes de patrimoine que l'isolation apporte. Comme ils n'ont pas expérimenté leur habitat avant la pose de l'isolation, ils ne savent pas si cette dernière a amélioré un quelconque ressenti négatif.

²⁸⁰ Habitante de la Motte Servolex, le 24 janvier 2017

Une habitante a rencontré la dimension énergétique lors de son aménagement dans un nouvel appartement. Comme nous l'avons vu plus haut, les volets participent du bien-être habitant et demandent parfois réflexion quant aux matériaux de fabrication et à la technique d'ouverture/fermeture. Cette habitante nous dit que dans son ancienne maison elle avait des volets manuels en bois. Elle ajoute qu'elle n'aimait pas du tout le principe des volets roulants, qu'elle les trouvait moins esthétiques notamment. Pourtant, le fait d'être confrontée à cette technique l'a amenée à réfléchir et à rencontrer la dimension énergétique qu'elle ne percevait pas en ce lieu (les volets) auparavant :

*« Avant j'aimais pas trop ce genre de volets, dans mon ancienne maison j'avais pas ça. On avait mis des volets en bois, ça faisait rustique, tu vois ? Mais en fait, j'ai réfléchi et je me suis dit que quand on veut fermer des volets ordinaires [à battants, en bois généralement], on est obligé d'ouvrir les fenêtres, du coup, l'hiver, on fait rentrer du froid, et l'été on fait rentrer le chaud. Alors que les volets roulants ils se manipulent de l'intérieur, avec la manivelle quand ils sont manuels et avec le bouton comme là quand ils sont électriques. Donc je pense que finalement c'est pas trop mal ce genre de chose ».*²⁸¹

Cette habitante n'a, à proprement parlé, rien fait de ses mains. Elle n'a pas installé elle-même ces volets. Cependant, elle a expérimenté lors de chaque ouverture et fermeture ce qu'étaient ces volets roulants dont elle ne voulait pas avant. En faisant ce geste, non plus d'ouvrir les fenêtres pour atteindre le volet, mais d'appuyer sur un bouton à l'intérieur de l'habitat, elle a été amenée à rencontrer la dimension énergétique.

Nous avons déjà traité plus haut de cet habitant que nous avons prénommé Sébastien. Pour rappel, sa compagne venant emménager chez lui, il a souhaité ôter la moquette qui se trouvait dans le « bureau » pour la remplacer par du parquet flottant. Puis, ils ont décidé de peindre les murs. Ils se sont alors rendu compte qu'ils allaient manquer de prises de courant car cette pièce ne possède que trois prises. Toutes sont déjà plus ou moins occupées par Sébastien, qui branche ici son ordinateur, là son imprimante et alternativement, son téléphone et sa tablette sur la troisième. Ils se sont alors posé la

²⁸¹ Habitante de la Motte Servolex, le 27 mars 2017

question de savoir s'il valait mieux qu'ils se munissent de rallonges multiprises ou s'il valait mieux qu'ils fassent installer une ou deux autres prises de courant. Ce qui est intéressant ici c'est le cheminement par lequel est alors pris Sébastien :

« Bon, pour l'instant on peut mettre des multiprises et voir par la suite si on fait mettre des prises ... Mais ça, ça sent le provisoire qui dure... Et puis je me dis que tant qu'à faire venir un électricien, ça serait peut-être pas mal de faire changer mon four. Il est vieux, il était à mes parents, et je n'y connais rien, alors. Viens voir [nous nous dirigeons vers la cuisine]. Tu vois, je sais même pas comment ça se fait qu'il marche encore, et puis il doit consommer un max... Mais tu vois, si on change le four, après j'aurais envie de changer toute la cuisine, parce que bon, la cuisine de la grand-mère, ça va un temps mais... »

Sébastien, qui ne souhaitait que se débarrasser de la moquette présente dans le bureau, fini par projeter de changer la cuisine. Le cheminement par lequel il passe est empreint de la dimension énergétique à partir du moment où il aborde la question des prises de courant. Le redimensionnement engendré par la venue de sa compagne l'amène en effet à reconsidérer son espace « bureau » comme étant un lieu dorénavant partagé qui devra permettre la mise en réseau (électrique et internet) d'une deuxième personne. Autrement dit, alors que la question ne se posait pas quand il était seul à travailler dans cette pièce, la survenue d'une autre personne et le redimensionnement qui en a découlé lient Sébastien à la dimension énergétique ; qu'il ne percevait pas auparavant. Le manque de prises de courant et son éventuel appel à un électricien l'amène à réfléchir à la vétusté de sa cuisine, et notamment à celle de son four qui d'après lui « doit consommer un max ». Ce problème – lié à la dimension énergétique – était déjà connu de lui. Simplement, il l'avait mis en suspens. Or il refait surface, puis l'anime, dès lors qu'il entame des travaux chez lui. La mise en rénovation peut donc être source d'une mise en réflexion de la part des habitants et, chemin faisant, d'une intégration de la dimension énergétique, alors que celle-ci n'était pas à la source de la rénovation.

Cette situation ainsi que celle de Florence nous montrent comment des habitants qui n'avaient pas intégré la dimension énergétique dans leurs travaux ont été amenés à la prendre en compte dans leurs réflexions et leurs projets. Dit autrement, ils se sont sentis concernés par la dimension énergétique dès lors elle les a animé au cours des travaux respectifs qu'ils ont été amenés à conduire. Elle s'est imposée à eux dans leurs travaux

respectifs. Dans le cadre d'un faire et d'une réflexion qui ont été engagés avec et pour leurs habitats qui peu à peu se constituaient comme un *chez soi*.

Nous pouvons élargir ce constat aux travaux de rénovation énergétique engagés par un bailleur ou tout autre instance extérieure au *chez soi*, et nous poser la question de « l'implication » des habitants visée par la maîtrise d'ouvrage et souvent revendiquée par les « accompagnants ». Lorsque des travaux de rénovation sont engagés par un décideur extérieur, les détails du projet sont exposés lors de réunions publiques ou à d'autres moments de la concertation. Il est alors difficile pour les habitants de s'engager dans un projet qui n'est pas le leur et dans lequel ils n'ont pas à déployer de « faire ». Il est difficile pour les habitants d'intégrer/d'imaginer comment l'énergie pourra prendre une dimension concrète dans leur *chez soi*. Autrement dit, si la mise en rénovation énergétique ne fait pas suite à des demandes et revendications explicitées et argumentées par des habitants, leur implication dans le projet est plus que compromise. Il en est de même pour ce qui est de la « prise de conscience » du problème des consommations énergétiques. Le projet peut garantir toute la performance énergétique possible, tant et aussi longtemps que les habitants ne seront pas confrontés à la dimension énergétique dans leur *chez soi*, la prise de conscience ne pourra pas opérer. Nous l'avons vu avec le couple de retraités qui a fait isoler ses murs, avec Florence qui a fait changer les menuiseries parce que c'est dans l'air du temps, en quelque sorte. La dimension énergétique ou la « prise de conscience » n'ont pas émergées. Sur ce point, les réflexions suivantes de Tim Ingold nous semblent des plus pertinentes : « Qui dit citoyenneté dit aussi bien responsabilité morale. Or, comment pourrions-nous nous sentir responsables de quoi que ce soit dans un monde du "tout fait" et du "prêt-à-porter" ? Au moment même où le monde entier est à portée de main, voilà qu'il semble nous glisser entre les doigts » (Ingold, 2017, p 255). À trop vouloir rendre le monde « disponible » (Rosa 2020) aux habitants, les concepteurs et pouvoirs publics privent les habitants de l'expérience de la dimension énergétique.

Nous avons exposé ici des situations de rénovations qui n'ont pas été motivées par la dimension énergétique, mais qui ont vu cette dernière émerger au fil des travaux. Nous allons dorénavant présenter des situations de rénovation qui, elles, ont été motivées par

la dimension énergétique, et ce que cela implique pour l'habitant, son habitat et l'énergie.

2. La rénovation énergétique engendrée par une sensation de mal-être

Comme nous l'avons vu plus haut, le corps est l'intercesseur par lequel les habitants sont amenés à ressentir et à faire en sorte que les problèmes ainsi détectés soient réglés. La décision d'engager une rénovation énergétique vient, bien souvent, par les habitants, à partir d'une sensation de mal-être qui les traverse. Cette sensation négative peut aller de la sensation de froid l'hiver (qui peut être due à un système énergétique défectueux, une isolation des murs inexistante ou partielle, des menuiseries vétustes, des combles non isolés, etc.), de chaud l'été (dont les causes peuvent être les mêmes que celles citées plus haut sauf pour le système énergétique défectueux, à moins que les habitants possèdent une climatisation), voire encore une sensation de courant d'air, d'humidité, de manque de luminosité, etc.

Nous pouvons donc dire que c'est parce que le corps subit une gêne que les habitants entrent en relation avec la dimension énergétique et souhaitent agir en faisant des rénovations.

Comme nous l'avons vu, « faire » consiste en un engagement continu entre l'habitant qui fait faire quelque chose à son habitat et ce que l'habitat (les matériaux, les membres de la famille, l'architecture, etc.) fait faire à l'habitant. Autrement dit, l'habitant peut avoir des projets précis mais ces derniers sont pris par des contingences auxquelles il doit faire face. L'habitante, Florence, a été amenée à cheminer dès lors qu'elle subissait une situation. Elle a rencontré des imprévus qui ont fait d'elle une personne à l'affût et dans la concentration. Ces imprévus et les solutions trouvées par Florence l'ont amenée à agir. Mais elle a agi parce qu'elle a vécu pleinement la situation en la subissant.

Les habitants subissent aussi les gênes causées au fil de leur *habiter*. Ainsi, des menuiseries peuvent perdre en étanchéité au fil des années, comme nous l'explique cette habitante :

« On a fait changer les fenêtres l'année dernière parce qu'elles commençaient à être vieilles. – Comment ça ? – Bah, on sentait le froid passer dessous. Quand il y avait du monde mon mari se mettait toujours là-bas en bout de table, et il avait sans arrêt du froid qui lui arrivait dessus. Ce n'était pas agréable »²⁸²

Comme ils ont eu à subir la gêne causée par l'air froid, ces habitants ont décidé de faire changer les menuiseries. C'est donc à la suite d'une situation subie que ces habitants ont souhaité agir pour solutionner ce problème. Tout comme cette habitante qui nous explique comment lui est venue l'envie de changer un radiateur :

« Je n'en pouvais plus [de son vieux émetteur de chaleur]. Je devais tout le temps retourner pour tourner la molette de quelques millimètres pour qu'il se renclenche. Sinon il ne chauffait plus. Alors quand je partais pour la journée, je ne vous raconte pas comme il faisait froid chez moi ! ».²⁸³

Cette habitante a décidé de changer un de ses émetteurs de chaleur. Ce dernier montrait des signes de dysfonctionnement. Ils amenaient l'habitante à manipuler son radiateur très régulièrement dans la journée afin qu'il se réenclenche et qu'il chauffe à nouveau la pièce. Elle subissait donc le fait de devoir faire des allers retours incessant vers ce radiateur. Sans compter le fait qu'elle ne parvenait pas toujours à réenclencher après une période d'absence, et qu'ainsi elle ne pouvait chasser le froid qui pendant ce laps de temps s'était installé dans son habitat.

A l'instar de John Dewey et de Tim Ingold, nous pensons que chaque situation est constituée d'une part d'agir et d'une part de subir (Dewey 1987 [1934] ; Ingold 2018). Cependant, l'agir et le subir, ne sont pas alternés. Ils ne suivent pas une suite logique dans laquelle l'un donnerait sa place systématiquement à l'autre. En effet, « la vie est continue et non épisodique, notamment parce que le subissement (*undergoing*) ne se restreint pas à, mais déborde de toute action (*doing*). Les actions que nous entreprenons dans le monde, ce que nous faisons, emportent avec elles et tirent leur signification de ce que nous avons subi dans le passé, ou de ce qui nous a fait souffrir dans l'environnement que ces actions ont entraîné. Inversement, ce que nous subissons

²⁸² Habitante de la Motte Servolex, le 9 janvier 2017

²⁸³ Habitante de Lyon, le 11 mai 2018

actuellement en effectuant ces actions, et les conséquences environnementales que cela entraîne, concerne aussi d'autres actions » (Ingold, 2018, p 34). Le mouvement agir/subir est endogène à la trame de l'*habiter*. Autrement dit, ce mouvement, crée une dynamique interne constitutive de l'*habiter*. Il est le mouvement par lequel les habitants acquièrent des expériences et des connaissances.

Ainsi, le subissement amorce l'action des habitants mais aussi leur réflexion quant à la dimension énergétique. Nous avons rencontré des habitants ayant isolé les combles de leur bâtiment (ils vivent au dernier étage) car, sans ressentir le froid chez eux, ils éprouvaient sans arrêt une impression de fraîcheur, alors même que les radiateurs étaient en fonctionnement :

« Mon mari et un de nos voisins ont isolé les combles. C'est ouvert là-haut, normalement ça ne devrait pas l'être, mais ils en ont profité pour aller poser de la laine de verre. Et depuis ça va vraiment mieux. – Vous aviez froid ? – Non, pas vraiment, mais l'air était frais. Je ne sais pas comment vous dire. On avait pas chaud quoi, alors que les radiateurs étaient en route. Alors moi je ne voulais pas chauffer pour l'extérieur. Donc on s'est dit qu'il fallait isoler là-haut »²⁸⁴.

Une sensation de fraîcheur peut donc amener les habitants à se dire qu'ils « chauffent l'extérieur ». Cette habitante avait une impression de gaspillage d'énergie comme elle nous le dira plus tard :

« C'est pas que je suis radine, c'est que je n'aime pas le gaspillage. Alors avec l'électricité c'est pareil, je fais attention »²⁸⁵

Parce qu'elle a ressenti de la fraîcheur, cette habitante a rencontré la dimension énergétique dans son *chez soi*. Elle est en effet rentrée dans un cheminement de pensée qui la conduit à prendre progressivement conscience de sa consommation énergétique. Le manque d'isolation générant un mal-être a donc amené l'habitante à se rendre compte de la déperdition d'énergie que les combles non isolés généraient. L'habitante a donc intégré en elle une des modalités concernant les déperditions d'énergie que peut

²⁸⁴ Habitante de Lyon, le 15 février 2018

²⁸⁵ *Ibid.*

subir son habitat. Cette situation lui a donc permis d'accroître ses connaissances quant au fonctionnement d'un bâtiment et de l'énergie qui y est distribuée.

Les habitants ressentant un mal-être testent des micros bricolages, et se rendent compte du bienfait que pourrait leur apporter une isolation thermique. Un habitant nous raconte ceci :

*« Ça, c'est fou, parce qu'en fait j'ai mis cette plaque-là derrière le radiateur. C'est épais, hein, regarde. Et depuis, c'est hallucinant, parce que j'ai vachement plus chaud. Enfin j'ai moins froid on va dire. Ce n'est pas isolé ici, et quand je m'assoie là devant mon ordinateur, bah j'ai froid. – Du coup t'as mis d'autres plaques ailleurs ? – Non, ce n'est pas chez moi ici. Je suis locataire. Mais je me dis que ça vaudrait vraiment le coup d'isoler, parce que juste cette petite plaque, je sens la différence. Alors si c'était isolé partout, j'aurai chaud et on chaufferait pas pour que ça sorte direct dehors ».*²⁸⁶

Cet habitant a rénové avec les moyens du bord et a posé une plaque de bois sur laquelle il a collé une plaque d'aluminium afin que, dit-il, « la chaleur se réfléchisse », derrière son radiateur au gaz. Cette micro-rénovation l'a amené à réfléchir à ce que pourrait générer une isolation, et en quoi cette dernière peut être efficiente, tant pour son bien être que pour faire baisser les déperditions d'énergie.

Aussi, « chaque expérience faite (*enacted and undergone*) modifie le sujet (*the one who acts and undergoes*), et cette modification, à son tour, affecte – que nous le voulions ou non – la qualité des expériences suivantes, le sujet étant un peu différent après chaque expérience de ce qu'il était auparavant » (Dewey cité par Ingold, dans Ingold, 2018, p 35). La nouvelle connaissance acquise par l'habitante l'est donc durablement et sera intégrée à ses activités habituelles. Jusqu'à ce qu'une nouvelle expérience vienne alimenter ces savoir-faire et ces connaissances. Ce n'est pas l'action du projet mais l'action du faire, l'action qui chemine, celle qui est dans le mouvement, donc qui est imprévue. « Le subissement actif absorbe continûment la finalité de l'action et l'extrude en un commencement » (Ingold, 2018, p 35). Autrement dit, la vie étant une continuité permanente, toute action est la finalité d'une autre en même temps qu'elle est aussi le début d'un cheminement processuel qui en appelle une autre, et ainsi de

²⁸⁶ Habitant de la Motte Servolex, le 27 Mars 2017

suite. En matière d'*habiter*, parler de début ou fin n'a en réalité pas de sens. Le mouvement inhérent à ce verbe d'action relève d'une dynamique continue par laquelle chaque situation fait suite à une autre, la seconde intégrant – au moins en partie – des lignes de la situation précédente. L'habitude est donc alimentée par ce mouvement et n'est pas une simple conformation ou manière se reproduisant mécaniquement ou participant à la reproduction de comportements qui seraient globalement similaires.

Un tel processus s'actualise bien souvent du fait de l'attention engendrée par l'action qui en quelque sorte se prolonge par itération. Enfin, « L'action se situe dans le subissement. C'est ce qui la distingue en tant que réalisation (*enactment*) de l'expérience, parce que réaliser une expérience, autrement que dans un sens dramaturgique banal, c'est toujours être au cœur d'elle, c'est *l'habiter*. Pour conclure, en subissant, comme l'admet Dewey, nous habitons le monde. [...] cette habitation, dans sa réactivité vivante, est au fond un processus d'attention » (Ingold, 2018, p 36).

En subissant, les habitants sont attentifs. Ils sont dans la concentration, tous leurs sens bien souvent en éveil. Une réflexion se met en marche, comme nous l'avons vu chez les habitants rencontrés. L'attention permet à l'habitant et aux éléments l'environnant à correspondre. C'est parce que l'habitant est attentionné qu'il peut rétablir des situations-problèmes.

L'habitant tisse son *chez soi* dans le subissement. Il n'est pas dans l'action intentionnelle et finaliste mais bien dans une action processuelle et prise dans le mouvement de *l'habiter*. La décision de rénover ou non son habitat échet grâce à la correspondance habitant/habitat. Pour qu'une habitude énergétique devienne pérenne il faut que l'habitant ait intégré la dimension énergétique dans sa trame attentionnelle propre à *l'habiter*.

Conclusion du chapitre

La rénovation est un processus plein de surprises pour les habitants. Non seulement ils découvrent leur habitat par une modalité relevant du faire, mais en plus cela les amène à entrer en correspondance avec la dimension énergétique – même si cette dernière n'était pas leur préoccupation première. Les habitants font avec leurs mains, entrent en réflexion et sont amenés à s'interroger sur cette dimension énergétique qui est toujours là. Elle n'est pas en effet toujours visible, parfois même inaudible (elle ne se fait pas entendre), mais se rend perceptible, entendable et significative lorsque les corps subissent les affres des températures. La déperdition thermique et la consommation énergétique font partie des principales questions que les habitants sont amenés à se poser au fil des travaux entamés dans leur *chez soi*. La rénovation énergétique qu'ils peuvent être amenés à engager devient alors une modalité d'importance quant à la création d'un entre-deux liant la question énergétique – relevant de dimensions exogènes et instituées du logement - et la dimension énergétique en ses aspects endogènes associés à l'*habiter*. Autrement dit, la rénovation est un processus permettant l'intrication question énergétique/dimension énergétique, toutes deux tissant ainsi une trame commune de l'*habiter*. Connaitre cette intrication est d'autant plus important qu'aujourd'hui sont mis en place des accompagnements lors de rénovations de bâtiments ou lors de constructions neuves. Pour qu'une personne extérieure à l'*habiter* et au *chez soi* des habitants puisse tisser un véritable échange, cette intrication doit pouvoir être au fondement des réflexions communes.

Bien que n'étant pas l'objet premier de notre thèse, la question de l'accompagnement s'est imposée à nous au fil des avancées de notre recherche, dans le mouvement même de la réflexion. Les questions des « usages » et de la « performance énergétiques » étant de plus en plus associées, dans le monde du bâtiment, à celle de l'accompagnement, nous ne pouvions laisser cette dernière en suspens. Nous n'avons eu de cesse de montrer que la dimension énergétique fait bien partie de l'*habiter* des personnes que nous avons rencontrées. S'il faut les accompagner, ce n'est donc pas en leur imposant « de bonnes pratiques », mais en prenant connaissance de leurs modalités d'*habiter* et en s'engageant avec eux dans une démarche de réflexion portant sur les améliorations

qu'ils pourraient être susceptibles de mettre en place. Autrement dit, tout en considérant les situations d'usages dans lesquelles les habitants sont déjà pris, l'accompagnement doit pouvoir informer sur la performance énergétique.

CHAPITRE IV.
L'ACCOMPAGNEMENT,
UNE OPPORTUNITE QUI PEUT ETRE FECONDE

*« A l'évidence ces ferronniers et ces peintres n'avaient pas été associés d'emblée
aux séances de conception où ils auraient pu profiter de leur expérience
pour indiquer les points problématiques des dessins exposés à l'écran.
Porteurs d'un savoir intégré, mais simples travailleurs manuels,
on ne leur avait pas accordé ce privilège.
Telle est l'arête du problème de la compétence ;
la tête et la main sont séparées intellectuellement, mais aussi socialement »*

Sennet, 2010, p 65

Les exigences des réglementations thermiques, des normes et de la loi LTECV imposent de nouveaux matériaux, de nouveaux systèmes de chauffage, de nouvelles façons de produire de l'énergie et donc des « usages » pensés comme étant adéquats. L'accompagnement aux habitants est donc considéré comme un impératif dès lors qu'une rénovation énergétique est envisagée ou lors d'une construction neuve. Cet accompagnement est aujourd'hui à ce point important qu'il pèse dans la balance de l'obtention de financements publics lors de travaux estampillés performance énergétique. Cette injonction est une aubaine pour des expertises comme l'assistance à maîtrise d'usage ou la maîtrise d'œuvre urbaine sociale qui se positionnent largement sur les accompagnements des habitants. Comme nous le verrons, cet accompagnement ne concerne pas uniquement les usages énergétiques, mais toute une diversité d'aspects de la vie des habitants (perte d'autonomie, lien social, etc.). Ce foisonnement d'accompagnements ne va bien souvent pas de soi chez les habitants. Ils ont ainsi l'impression d'un excès de rendez-vous et de discussions ne faisant pas toujours sens. En somme, ils en arrivent à constater la présence d'un trop plein de personnes gravitant

autour d'eux et de leur *chez soi* sans que cela ne leur semble utile et significatif ou du moins, sans que cela comble leurs attentes ou leurs interrogations (qui sont parfois nombreuses lors de rénovations notamment). Tel en a été le cas à la Cité Mignot, où une multitude de spécialistes a été conviée par l'équipe lauréate. L'accompagnement n'atteint donc pas toujours le but recherché, à savoir être un appui, une aide ou une ressource précieuse pour répondre aux questions et aux inquiétudes des habitants.

Nous pouvons ainsi nous demander dans quelles mesures un dispositif d'accompagnement présente une capacité à se saisir des situations d'usage dont il a été question ? Et surtout, dans quelles mesures, aux vues des situations, l'accompagnement peut avoir une portée endogène à l'*habiter* et ainsi supplanter les injonctions au changement ? Nous proposons ainsi, pour pallier ces déficiences, de considérer l'accompagnement comme étant semblable à un « entre » (Jullien 2012), c'est-à-dire comme l'opportunité pour l'accompagnant et l'habitant de créer un espace fécond qui ne doit son existence qu'aux échanges, aux rencontres (Cifali 2018) et à l'engagement mutuel vers la résolution de situations problématiques (Giuliani 2013). Dans une telle perspective, le statut de l'accompagnant ne se limite plus à celui « d'expert », et l'habitant n'est plus « celui qui ne sait pas ». Les deux parties n'étant plus mis en présence pour une « traction d'informations » (Paquot, 2005, p 39). Ils sont davantage des partenaires engagés dans une coopération fructueuse permettant la mise en lumière et une meilleure prise en compte des processus d'un *habiter* se déployant dans le tissage des intrications habitat/énergie.

I. Accompagner, un nouvel impératif (pas toujours constructif)

1. Un nouveau corps de métier : l'accompagnement

La préoccupation grandissante pour l'accompagnement dans le secteur du bâtiment nous a amenés à nous interroger sur l'origine de ce processus, en France. Dès le 18^{ème} nous avons vu apparaître des manuels et divers écrits visant à éduquer les usagers, à les

informer sur les manières les moins dispendieuses de se chauffer (Jandot, 2017). Mais il n'était pas encore question d'accompagnement à proprement parlé. De plus, ces textes s'adressaient essentiellement à la part, peu nombreuse, de privilégiés. Plus récemment, le secteur social a été le premier à mettre en place des dispositifs d'accompagnement. L'accompagnement social s'est développé courant des années 70 en France. Les travailleurs sociaux ont ainsi pour mission d'entamer une relation d'aide, contractualisée ou non avec des personnes connaissant la précarité et le chômage. Il serait d'ailleurs plus juste de parler de « suivi social », car le terme « d'accompagnement social » n'est apparu qu'à partir des années 80. Il a permis de « promouvoir une vision moins institutionnelle du travail social, élargie au-delà de ses corps professionnels traditionnels en incluant par exemple, les psychologues, les médiateurs, les conseillers en insertion etc. » (Jaquey-Vasquez, 2018, p 12). À partir des années 90 et 2000, la notion d'accompagnement connaît une mutation avec « sa généralisation dans les politiques de l'emploi et de l'insertion » (Trindade-Chadeau, 2012, p 67). Un nouveau système se met en place, et « on se retrouve plongé dans un système de rationalisation de l'aide à la recherche d'emploi, dans lequel "l'activation" du chercheur d'emploi est un objectif prioritaire » (*Ibid.* p 67). Dès le début des années 90, nous assistons à la multiplication du nombre de cadres gestionnaires venant diffuser leur logique managériale dans le secteur social. De nouveaux impératifs voient le jour : recherche d'efficacité, de résultats probants, suivi rationnel des projets. « L'accompagnement se traduit de plus en plus en termes de "contrat", de "parcours individuel", de "projet personnalisé". Parallèlement, les professionnels sont invités à "placer l'utilisateur au cœur du dispositif", "rendre l'utilisateur acteur", "cultiver l'aller-vers" et "proposer une approche globale" » (Jaquey-Vasquez, 2018, p 16). Le « projet », l'auto-réalisation et la volonté de donner une place centrale – au moins en apparence - aux usagers, sont les éléments principaux mis en évidence lorsqu'un accompagnement est mis en place. Or ces éléments sont aujourd'hui repris dans le monde du bâtiment, et notamment concernant les questions liées aux usages énergétiques.

Par ailleurs, « la notion d'accompagnement se présente comme une notion vertueuse et consensuelle (...) acceptable sur l'ensemble de l'éventail politique, qui évite aussi bien le reproche de l'assistance ou du contrôle social, puisque dans ses principes, il accorde une place importante à la responsabilité de chacun et à l'engagement réciproque » (*Ibid.* p

13). L'heure est à la « coopération » et des enseignes comme Leroy Merlin en font leur commerce²⁸⁷.

La perspective d'un accompagnement des habitants s'inscrit dans le même axe que l'accompagnement social lorsque ce dernier promeut le changement social et la création d'une cohésion sociale. En effet, la loi transition énergétique s'inscrit dans un contexte mue par cette injonction affichée de « changement » (changements de comportements, sociaux, de modes de déplacements...). Or, comme nous allons le préciser plus bas (et comme nous l'avons déjà rapidement évoqué), pour qu'un « changement » s'opère et s'intègre dans la trame de l'*habiter*, il faut que ce dernier puisse éclore d'une situation d'usage cheminée par les habitants.

De plus, l'accompagnement des habitants est empreint, d'une portée propre à l'animation. Nous passons ainsi d'une problématique de la contrainte exigée par une instance supérieure à celle de l'animation ; une animation qui « vise à l'éradication de l'autonomie, mais sa stimulation en quelque sorte à l'intérieur du sujet pour qu'il agisse par lui-même », déclare une nouvelle fois Ehrenberg (Ehrenberg, 1991, p 168). Nous pouvons d'ailleurs lire que le chargé de mission du « Plan Climat Air Energie Territorial » (PCAET) - rédigé par l'Ademe et le Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer -, aura une tâche « d'animation »²⁸⁸. Ce moment d'animation est aussi considéré comme étant une occasion de relancer, voire de créer de la « cohésion sociale » ; qui fait elle aussi et toujours l'objet d'une préoccupation politique explicite. Elle est souvent évoquée dans le discours politique et social, dans un contexte où sont mises en évidence des difficultés, en l'occurrence : « une peur de la détérioration du contexte social, une instabilité généralisée, un manque de certitude concernant les façons de procéder face à des situations sociales inédites » (Guibet-Lafaye et Kieffer, 2012, p 196). Face à la nécessaire transition écologique, la cohésion sociale est une inquiétude qui découle mécaniquement de la logique de changement dans laquelle se trouve la France

²⁸⁷Cf. Penser avec, faire ensemble. Actes des 4èmes assises de l'habitat Leroy Merlin, 2017

²⁸⁸« PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre », Ademe, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, Novembre 2016, p 39
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pcaet-comprendre-construire-et-mettre-en-oeuvre.pdf>

aujourd'hui. Les MOUS (Maitrise d'œuvre urbaine et sociale), les AMU (Assistance à Maitrise d'Usage) et les divers experts « accompagnateurs » font de la cohésion sociale (ou du « vivre ensemble ») une pierre de lance de l'accompagnement qu'ils proposent. Pourtant, traiter de cohésion sociale à l'échelle d'un bâtiment est parfois considéré par les habitants comme une sorte d'ingérence venant de la part des accompagnants :

*« Ils ont dit qu'ils allaient remettre de la cohésion sociale chez nous, c'est n'importe quoi ! Mes voisins, si je veux les voir, je les vois, si je veux pas, je ne les vois pas. Ce n'est pas eux qui vont me dire ce que je dois faire et avec qui. Moi je trouve qu'ils en font trop là ».*²⁸⁹

L'approche globale est mise en avant. Néanmoins, le risque est fort de déployer un protocole figé, constitué de concepts cohérents (cohésion sociale, éco-gestes, bonnes pratiques, vivre-ensemble, etc.), mais qui ne seraient compréhensibles que pour les seules personnes qui les utilisent : les experts. Une telle ingérence, rapportée à l'*habiter*, reste en effet insignifiante, voire exaspérante pour les habitants. En connexion avec les directives des mises en projet, les habitants doivent entrer dans l'action : « les citoyens en action »²⁹⁰. Et ne pas l'être peut avoir comme effet une culpabilisation et/ou une impression de mise à l'écart.

À l'heure des nudges et des logiques de fonctionnement en dispositifs, nous remarquons une volonté, de la part des experts, de faire entrer l'*habiter* dans une ligne managériale. Les procédés d'organisation de l'accompagnement des habitants ne sont pas encore normés. Néanmoins, si, comme nous l'avons évoqué, l'accompagnement des habitants suit la même pente que l'accompagnement social, il ne devrait pas tarder à connaître les exigences organisationnelles propres à la logique managériale qui a introduit un travail de diagnostic et d'évaluation. En effet, dès 2009, le travail de diagnostic et d'évaluation, prend une part considérable (près d'un tiers du temps) dans le travail des assistants de

²⁸⁹ Habitant de Lyon, 28 septembre 2018

²⁹⁰ « Plan climat énergie territorial, étape 2017, Grand Lyon La Métropole », <https://www.grandlyon.com/projets/plan-climat.html>, p 31

service social (Trindade-Chadeau, 2012). L'*habiter* est donc engagé, malgré lui, dans une logique qui ne peut qu'amplifier le mouvement qui vise à sa réification par les experts. Autant dire que le *chez soi* et les situations d'usages sont et restent impensées. Ainsi, un habitant pourra faire partie de plusieurs dispositifs d'accompagnement : le dispositif « séniors » (visant à accompagner les personnes de plus de 65 ans pour leur maintien à domicile), le dispositif « éco-gestes », voire le dispositif « voisins malins ».

Aujourd'hui le numérique fait son entrée dans l'accompagnement. Les « compteurs intelligents » ou les interfaces hommes-machines en sont des exemples flagrants en ce qui concerne les logements. S'ils permettent un suivi de consommations énergétiques censées être maîtrisées et anticipées, leurs usages font de fait l'objet d'accompagnements divers de la part des experts. La responsabilisation des habitants est un objectif assumé de tels dispositifs. Ils permettent notamment de pouvoir évaluer aisément les comportements des habitants, mais aussi l'accompagnement effectué par les spécialistes.

2. L'accompagnement des habitants de la Cité Mignot prévu par le bailleur

Bien que nous ayons vu, à chaque appel d'offre concernant une rénovation énergétique ou une construction neuve, une demande d'accompagnement des habitants, nous avons choisi de traiter du cas de la Cité Mignot. Cet exemple est, à nos yeux, assez parlant puisque les habitants que nous y avons rencontrés nous parlaient spontanément de cet accompagnement et de la multitude de personnes qu'ils ont été amenés (parfois malgré eux) à rencontrer.

La loi prévoit la mise en place de dispositifs de concertation locative lors de travaux d'amélioration de l'habitat ayant des répercussions sur les loyers ou charges (loi SRU du 13 décembre 2000). Ainsi, des instances comme les conseils de concertation locative voient le jour grâce à cette loi. La S.A Régionale HLM de Lyon déclare vouloir aller « au-delà » de la loi. Elle souhaite en effet « intimement intégrer les locataires dans le descriptif des travaux, le choix du groupement d'entreprises et le mode opératoire

retenu » (S.A régionale HLM de Lyon, 2017, p 17). Ainsi, un représentant des locataires a été membre du jury du marché de conception réalisation. Ce représentant des locataires fut mis en lien avec la Maîtrise d'œuvre urbaine (MOUS) de la SR HLM afin de déterminer avec eux un cahier des charges sociales. Par ailleurs, un livret informatif intitulé « l'Echo des travaux » est remis aux locataires tous les deux mois environ et permet d'informer les habitants des avancées, des nouveautés et des évolutions dans le projet. Le bailleur a notamment mis à disposition des habitants un local convivial afin d'y favoriser les rencontres au sein de la Cité.

Nous nous sommes nous-mêmes rendus dans ce local de nombreuses fois et y avons retrouvé la gardienne, le représentant des locataires et plusieurs habitants, ainsi que des membres de l'équipe lauréate. Deux réunions de consultation ont eu lieu, une le 8 février 2017, une autre le 9 novembre 2017, réunion à laquelle nous avons pu assister. Une cinquantaine d'habitants s'y était déplacée. Quelques-uns ont exprimé leurs craintes, leurs doutes, voire leur scepticisme à l'égard de l'éco-rénovation. D'autres ont écouté attentivement, prenant parfois des notes sur ce qui se disait. Les représentants du bailleur ainsi que l'équipe de concepteurs (architecte, ingénieurs, etc.) ont précisé plusieurs fois que les travaux n'auraient pas de répercussion sur le montant des loyers ; ce qui n'a pas toujours contribué à rassurer les habitants sur ce point. Les charges futures, quant à elles, ont été estimées à 1euro mensuel le m² de surface habitable, soit « environ 60 euros par mois pour un T3 ou encore la moitié du coût actuel » (*Ibid.* p 17).

Enfin, conformément au programme H2020, le maître d'ouvrage a fait appel aux universitaires pour sa démarche d'accompagnement. Tout d'abord, à Olivier Chavanon (Maître de conférences à l'Université Savoie Mont-Blanc), qui s'est penché sur les récits de vie et a rencontré de multiples habitants qui lui ont confié un morceau de leur existence à la Cité Mignot. Cette recherche en immersion a donné lieu à une exposition « Longue vie à la Cité Mignot » aux archives municipales de Lyon. Nous pouvions ainsi y entendre et y voir les témoignages des habitants filmés et enregistrés par Olivier Chavanon. Puis nous-mêmes avons pu intégrer une partie du projet grâce à Olivier Chavanon qui nous a fait connaître du Directeur Général de la SR HLM. Notre mission fut définie ainsi : « sensibilisation des locataires aux nouveaux usages » (*Ibid.* p 18). Les travaux n'ayant pas débuté lors de notre immersion et les systèmes de chauffage

n'ayant pas été installés, notre travail a en réalité consisté à nous pencher sur les situations d'usage actuelles vécues par les habitants. Nous avons toutefois pu alimenter cette démarche d'accompagnement grâce à nos échanges (formels et informels) avec les habitants. Nous avons alors rencontré des habitants sur la période de décembre 2017 à janvier 2019 et avons effectué 38 entretiens. La plus grande difficulté pour nous fut de nous distinguer, aux yeux des habitants, de la profusion de personnes qui les ont sollicités au fil des mois. En effet, l'équipe lauréate du concours s'est entourée de tout un foisonnement de spécialistes attendus sur le volet « accompagnement », ce qui a semé une perplexité voire un agacement chez les habitants.

Bouygues Bâtiment Sud Est (BBSE), lauréat du concours introduit sa mission d'accompagnement en ces mots : « mise en place d'un accompagnement social sur-mesure pour une réhabilitation participative où les habitants sont écoutés, informés et impliqués durant tout le processus de conception-réalisation. Cette démarche sera déployée en partenariat avec la MOUS prévue par la SR HLM pour un seul objectif : faire en sorte que les travaux se passent dans les meilleures conditions, avec un minimum de nuisances pour les locataires » (Mémoire social BBSE, dans S.A Régionale HLM de Lyon, 2017, p 2). Pour ce faire, le grand groupe a prévu de s'entourer de nombreux partenaires devant intervenir avant, pendant ou après les travaux :

- Vie to Be (avant les travaux) : « encourager l'adhésion des locataires au projet, faciliter le dialogue, recueillir l'accord collectif » (*Ibid.* p 2). Vie to be déploie notamment une démarche d'assistance à maîtrise d'usage et assure la tenue d'une concertation avec la MOUS interne. Des ateliers nommés « comités d'usage » sont animés par deux personnes. Ce sont des moments destinés aux échanges avec les locataires, le bailleur ou ses représentants et l'équipe chargée des travaux. L'objectif étant que « tout le monde s'approprie encore mieux son immeuble et participe au bien "bien vivre ensemble" dans ces bâtiments. Pourquoi ne pas imaginer un "guide de l'utilisateur de la cité Mignot", rédigé ensemble, qui pourrait être remis à tous les nouveaux arrivants à l'occasion d'un pot de l'amitié » (S.A Régionale HLM de Lyon, 2018). Une des ambitions premières de l'assistance à maîtrise d'usage est « l'appropriation » des nouveaux usages, du projet, du

bâtiment, des espaces communs... . Ainsi, seront abordés, des thèmes comme « l'appropriation des nouveaux équipements », les éco-gestes, « l'usage qui pourra être fait du "tiers lieu" », les « enjeux écologiques » (Ibid.)...

- Réavenir (pendant les travaux) : les locataires bénéficient d'un interlocuteur présent constamment sur place pendant la phase travaux afin « d'instaurer un climat de confiance, faciliter le bon déroulement des travaux, garantir le maintien du cadre de vie » (Mémoire social BBSE, dans S.A Régionale HLM de Lyon, 2017, p 2). Cette personne est présente sur le site afin de répondre aux questions des locataires lors de rendez-vous individualisés et d'organiser des visites de l'appartement témoin.

- Autonomia (après les travaux) : spécialiste du maintien à domicile des personnes âgées, cette entreprise est chargée d'effectuer un « état des lieux médico-social » (Ibid. p 2) afin de cibler les logements devant faire l'objet de travaux d'aménagement pour les personnes âgées.

- Pharmagest (après les travaux) : partenaire de la réhabilitation de 6 logements dédiés aux personnes âgées en rez de chaussée.

- Comuneo (après les travaux) : chargé de la création d'un tiers lieu « pour favoriser le vivre-ensemble ».

Ces trois derniers partenaires ont une mission : garantir un bon confort d'usage, offrir une mixité sociale réelle, s'assurer de la bonne appropriation des équipements par les locataires, encourager le locataire à s'investir dans le bon usage de son logement.

Cela fait 5 partenaires et, si nous comptons les deux universitaires, la chef de projet d'Habitat en Région, et la conductrice de travaux qui fut chargée d'établir un diagnostic dans chacun des logements, cela fait au minimum 9 personnes (car selon les partenaires, les spécialistes se déplacent parfois à deux) qui ont sollicité les habitants en l'espace de

quelques mois. Cette surabondance a engendré une forme de suspicion voire de saturation chez certains habitants, à l'instar de cette habitante qui nous dit :

« Pendant des années on a été lâchés. Personne n'en avait rien à faire de nous. Et là, d'un coup, on nous tombe dessus. Il y a un tas de gens qui veulent nous voir, pffff. Ils me font rire moi avec leur blabla »²⁹¹.

De plus, le projet devient un sujet phare et chacun en parle lors de rencontres avec la gardienne ou entre habitants. Tout cela fait beaucoup et le projet d'éco-rénovation devient un thème omniprésent, le rendant parfois un peu encombrant pour les habitants. Certains ne comprenant parfois plus à qui ils ont affaire lorsque nous nous rendons chez eux.

Ce nombre important de partenaires contribue au fait que l'accompagnement est un volet assez flou, voire « fourre-tout » de la rénovation. Cela est d'autant plus vrai que 2 partenaires différents ont pour vocation d'accompagner les personnes âgées ou les « séniors » ; ce qui ajoute à la confusion.

Par ailleurs, plusieurs habitants ont mal vécu les ateliers ou « comités d'usage » dont ils attendaient pourtant beaucoup. Ces instants conviviaux n'ont pas répondu aux inquiétudes des habitants qui auraient généralement préféré obtenir des réponses sûres quant à la date de début des travaux ou concernant les interventions prévues dans leur domicile, plutôt que de partager un verre avec des voisins et des animateurs. De plus, traiter des éco-gestes, nous l'avons vu, n'a pas naturellement de sens pour les habitants en situation. Ils connaissent ces recommandations et ne souhaitent pas qu'on leur apprenne « à mettre un couvercle sur une casserole d'eau »²⁹² (dans un souci d'économie d'énergie) ; chose qu'ils font déjà par ailleurs. D'autres encore n'ont pas apprécié d'être assimilé aux « séniors » simplement du fait de leur âge (plus de 65 ans), alors qu'ils se sentaient tout à fait en forme et qu'ils ne sentaient aucunement le besoin de voir leur habitat être équipé d'un aménagement spécifique pour personnes âgées. En outre, le fait de vouloir « favoriser le vivre ensemble » a fait rire à contre cœur des

²⁹¹ Habitante de la cité Mignot, le 5 novembre 2018

²⁹² Habitante de la cité Mignot, le 9 novembre 2018

habitants qui ont senti une forme d'ingérence provenant du bailleur et des partenaires en question.

Enfin, les experts en accompagnement ont été bien souvent assimilés au bailleur, ce qui a contribué à instiller une sorte de méfiance, voire de suspicion de la part des habitants qui voyaient en eux des individus présents pour « vendre » à tout prix le projet du bailleur. Autrement dit, les habitants voulaient marquer leur mécontentement vis-à-vis du bailleur (mécontentement qui pouvait dater de plusieurs années, quelle qu'en soit la raison), en se retirant délibérément de toute discussion officielle concernant le projet. Nous avons donc affaire ici à une forme d'implication inversée de la part des habitants qui instaurent ainsi un échange muet mais non pas moins parlant entre eux et le bailleur. Nous pouvons nous demander si, par cette attitude, ils n'entendent pas reprendre un tant soit peu la main sur leur lieu de vie et ce qu'il s'y passe.

L'accompagnement dont il a été question ici est assez typique des accompagnements dont nous avons pu prendre connaissance. Seule une minorité d'habitants se porte volontaire pour les événements non obligatoires. Les autres prises de rendez-vous se font avec une plus ou moins bonne volonté, car il n'est jamais simple d'accueillir des personnes venant faire un « état des lieux » lorsqu'il s'agit du *chez soi*. Le livret édité par le bailleur est souvent relégué au fond d'un tiroir ou sous une pile de courrier. En résumé, « l'intégration » des habitants qui avait été recherchée par le bailleur n'est pas visible.

Intégrer un projet, s'y impliquer, est possible lorsque les mailles de ce projet concernent au moins une partie de ce qui fait notre *habiter*. Or, si le projet reste exposé de manière exogène, si l'accompagnement *ad hoc* reprend lui-même des injonctions, des recommandations, des appels au changement qui sont autant d'éléments exogènes au *chez soi*, il est impossible de garantir l'entière adhésion des habitants.

II. L'accompagnement comme une « découverte accompagnée »²⁹³

1. Une expérience habitante niée par un langage expert

Comme nous l'avons déjà signalé, lorsque nous annonçons aux habitants rencontrés que nous travaillons les questions liées à l'*habiter* ils nous répondent généralement : « *moi je n'ai pas grand-chose à vous apprendre, je vis normalement* », à l'instar de cette habitante de Lyon.²⁹⁴

Ainsi, les habitants nous montrent les choses, usant d'onomatopées comme l'habitant que nous avons cité plus haut, qui manque de porte chez lui et qui a été amené à en « fabriquer » une avec la porte du placard. Ou encore cette habitante qui veut nous montrer qu'elle n'a pas besoin de mettre en marche les radiateurs de son habitat malgré une température assez basse (16° relevés sur son thermomètre) :

*« Non, la journée je m'active, je sors, je fais le ménage. – Et quand vous mangez ou que vous regardez la télé ? – Ah bah, ça c'est facile, regardez donc [elle se lève, va s'asseoir sur le canapé, prend un plaid et s'allonge]. Tac. Je fais ça. Paf et hop, je suis prête pour mon film ! (rires) »*²⁹⁵.

Ou encore cette autre habitante qui nous explique comment elle éclaire sa pièce à vivre :

*« Celle-là je ne l'allume jamais [l'éclairage central du plafond]. Non en général, regarde : Tac. J'allume ça, et tac [elle allume une deuxième lampe de chevet], et là c'est bien »*²⁹⁶

À la demande des accompagnants, les habitants de la cité Mignot ont dû généralement déclarer le montant de leur facture d'énergie. Mais que dit une facture de l'*habiter* ? Nous savons, grâce à Michel de Certeau, qu'« un clivage se produit entre ce qui se dit, mais n'est pas réel, et ce qui est vécu, mais ne peut plus se dire. Le langage devient

²⁹³Ingold T.(2017) p 231

²⁹⁴ Habitante de Lyon, le 21 Septembre 2018

²⁹⁵ Habitante de la Motte Servolex, le 19 janvier 2017

²⁹⁶ Habitante de Lyon, le 11 mai 2018

fiction par rapport à une réalité quotidienne qui n'a plus de langage » (De Certeau, 1993 [1974], p 210). Les habitants peuvent parler de leurs consommations d'électricité :

*« Je ne consomme pas beaucoup. J'ai cherché mes factures et regardez : je paye 62 euros ».*²⁹⁷

Nous savons donc que cette habitante paye une somme de 62 euros, ce qui semble être, à ses yeux, relativement peu au vu du nombre de pièces et au vu de ses vieux radiateurs électriques. Mais en quoi cette déclaration est-elle significative de *l'habiter* de cette habitante ? Cela ne nous apprend rien sur son *chez soi* ou son *habiter*, si ce n'est que cette habitante a préparé notre rendez-vous puisqu'elle a au préalable cherché sa dernière facture EDF. Mais ce discours reste « fiction », pour reprendre Michel De Certeau, puisqu'il reste cadré par un langage du plein, de ce qui est connu et de « l'habiter » tel qu'il est pensé par les professionnels du bâti – donc de l'occupation d'un logement. Aussi, nous ne savons pas comment l'habitante a consommé. Nous ne savons pas si elle a eu chaud, si toutes les pièces étaient chauffées ou encore si elle a dû user de « bricolages » pour qu'une certaine température soit maintenue. Et le terme même de « consommer » est au quotidien insignifiant pour cette dernière. En effet, elle ne consomme pas mais, comme elle nous le dira plus tard :

*« Je cuisine beaucoup avec le four en hiver, ça chauffe les pièces »*²⁹⁸

ou

*« À la salle de bains j'allume toujours la lumière, j'ai cette petite fenêtre mais ce n'est pas suffisant. Je n'y vois rien »*²⁹⁹

Pour parler de « consommation » l'habitante nous exposera les modalités par lesquelles elle habite (ce qui l'amène à allumer la lumière ou à se servir du four). Parler des situations nécessite que les habitants et le chercheur s'engagent ensemble dans une voie inconnue, et que cette voie devienne le cheminement par lequel se révèlent le *chez soi* et *l'habiter*. Ainsi, les lampes ne sont plus des lampes, mais une lumière chaude qui participe à tisser un *chez soi* chaleureux. Le plaid dans lequel les habitants se

²⁹⁷ Habitante de Lyon, le 9 février 2018

²⁹⁸ Habitante de Lyon, le 9 février 2018

²⁹⁹ *Ibid.*

pelotonnent n'est pas qu'un simple tissu (aussi douillet soit il), mais synonyme d'un moment de calme, d'un moment passé dans son « coin ». Les habitants sont alors amenés à trouver des mots, des façons de dire, de montrer, afin de nous rendre intelligible leur *habiter*. Les habitants sont face à un double problème. Non seulement, il y a des choses qui ne relèvent pas du dialogue et nécessitent de l'usage d'onomatopées ou simplement de gestes, mais en plus de cela *l'habiter* va au-delà des schèmes connus et partagés communément.

D'autres fois, les habitants n'ont plus de mots tant leur *chez soi* connaît des difficultés. Nous avons rencontré une habitante vivant dans un logement pourvu d'une salle de bains dont la surface ne lui permettait pas de qualifier cette pièce de « salle de bains », tellement cette dernière est petite puisqu'elle n'a la place que d'une douche (receveur de douche 70x70), d'un cabinet de toilette accolé à la douche et un lavabo si petit qu'elle ne peut faire sa toilette comme elle le souhaite. Tout d'abord, ses mouvements sont clairement limités du fait de l'étroitesse de cet espace, puisqu'elle peut à peine se retourner pour passer du lavabo à la douche ou des toilettes au lavabo. Ensuite, cette surface minimale n'autorise pas cette habitante à aménager cette pièce afin qu'elle soit à minima plus pratique. Il en résulte chez cette habitante un sentiment de ne pas avoir de salle de bains :

« Bah venez voir dans quoi je vis...[parlant de sa salle de bains]... Regardez, c'est pas possible ce truc ! Regardez là [elle nous montre des moisissures au mur], vous avez vu... Enfin, comment je peux me retourner ici !? Vous avez vu, je passe comme ça et puis là...Où est ce que je peux mettre mes affaires ? Et puis ça... Ce n'est pas un lavabo. Je ne peux pas me passer de l'eau sur le visage, je peux pas poser ma brosse à dent... Regardez ça [elle nous montre un radiateur qui ne fonctionne plus depuis longtemps, posé au-dessus de la porte]...C'est vraiment pas vivable... »

Les « besoins » de cette habitante sont assurés car elle possède dans son logement une douche, des toilettes et un lavabo. Pourtant, son bien-être est remis en cause puisqu'elle n'a pas la possibilité de véritablement *habiter* cet espace. Son *chez soi* est entaché par cette salle de bains qui n'en est pas vraiment une pour elle et qu'elle ne

peut qu'occuper à défaut de l'*habiter*. Elle ne peut être dans le ménage – au sens de Heidegger – avec cet espace inhabitable. Pas une seule fois elle parle de cette pièce comme étant sa salle de bains. La seule fois où elle nommera cette pièce « salle de bains », c'est en réponse à une de nos questions dans laquelle nous utilisons cette désignation pour ladite pièce. Cette habitante utilise beaucoup de verbes faisant écho au sens de la vue : « regardez » « vous voyez » et elle les répète régulièrement. Ne pouvant pas nommer cette pièce comme il est attendu, elle nous prend à témoin et nous somme de « regarder », de « voir » par nos yeux ce qu'elle ne peut nommer.

Un autre problème s'ajoute à cette surface trop petite : il n'y a plus aucun point de chauffage dans cette pièce. Ses moyens financiers ne lui permettent pas d'acheter un nouveau radiateur. Brancher un soufflant serait, à ses dires, trop dangereux étant donné la proximité de la prise et des arrivées d'eau. En hiver, cette habitante est donc forcée de laisser la porte ouverte afin que le radiateur du couloir puisse chauffer un minimum la « salle de bains ». Cette habitante ne peut stationner qu'un minimum de temps dans cet espace qu'elle quitte en général entourée de sa serviette de bain pour courir se réchauffer et se vêtir dans sa chambre. La salle de bains devient ici un lieu de passage obligé et redouté en période hivernale. Cet espace fait partie de son logement mais pas du *chez soi* tel qu'elle le conçoit. Elle connaît cet espace puisqu'elle sait ce qu'elle peut faire et ne pas faire et quand elle peut le faire et comment. Mais l'insatisfaction constante que cette pièce lui procure fait de cette dernière un lieu « occulte » dans ce qui fait l'*habiter* de cette habitante. Cet espace est devenu un lieu de transit (Augé 1992) dans lequel elle ne peut s'ancrer. Cette habitante ne peut entrer en correspondance -au sens de Ingold- avec cet espace puisque les seules actions qu'elle a été amenée à mettre en place ne sont pas recevables dans sa représentation du *chez soi*, elle ne fait que le subir. La « salle de bains », contrairement au reste de son habitat, est un espace figé avec lequel elle ne sait pas faire autrement qu'essayer de contrer de manière palliative le froid ressenti en courant dans sa chambre ou le manque d'espace praticable en déplaçant ses produits cosmétiques en un autre lieu, en l'occurrence sa chambre.

Nous voyons par cet exemple toute la complexité du *chez soi*. Cette habitante se sent chez elle et ne souhaite pas partir de son habitat. Cependant une ombre persiste avec

cette « salle de bains ». Elle arrive à s'en accommoder puisqu'elle se sent globalement bien chez elle mais cela n'est pas des plus commodes pour cette dernière.

Nous avons vu plus haut que les lignes du *chez soi* étaient des lignes en devenir. Or ici nous sommes dans quelque chose de l'ordre du réseau, l'habitante n'est donc pas autorisée à faire de cette salle de bains un fil alimentant la trame de son *chez soi*. Elle le subit sans pouvoir agir. Lorsqu'il est impossible pour les habitants de tordre, de bricoler, d'user de « tactiques » (De Certeau 1990 [1980]) face à ces « lignes d'occupation » le sentiment de *chez soi* est remis en question. Cela se révèle, entre autres, dans le langage, dans la façon de dire et de montrer. Car, parler d'*habiter* c'est aussi sortir des sentiers battus.

Cette dernière expression nous renvoie « au chant des pistes » décrit par Bruce Chatwin (1987). L'auteur explique que chacun des mots utilisés pour dire « pays » par les aborigènes d'Australie qu'il a rencontrés renvoie au mot « ligne ». Ainsi, leur « pays » (qui désigne en fait leur « chez soi ») n'est pas délimité par des frontières, ils ne reconnaissent donc pas les cartes géographiques et cadastrales que les « blancs » souhaitent imposer. Pour les aborigènes leur « chez soi » ne peut être circonscrit par des connexions routières, des propriétés privées ou des frontières. Les seuls cadres qu'ils connaissent/reconnaissent sont les pistes qui mènent parfois dans un territoire ennemi qu'ils ne peuvent traverser ou un territoire préservé par une âme qu'ils ne doivent pas déranger. Ainsi, le pays est chanté car « dans la loi aborigène, une terre qui n'est pas chantée est une terre morte, puisque, si les chants sont oubliés, la terre elle-même meurt » (Chatwin, 1987, p 79). Ces chants contiennent donc l'histoire de cette terre, les usages qui en sont faits, la *métis* déployée, les bienfaits comme les méfaits qu'elle peut réserver aux hommes, le nom des personnes, des âmes et des animaux qui la peuplent, tout ce que les hommes peuvent faire et ne pas faire avec elle, etc. Le chant des pistes n'est donc pas un simple chant traditionnel mais révèle la profondeur du « chez soi » des aborigènes. Il possède sa propre « odeur » (Ibid. p 88) et suit des lignes invisibles sur les cartes géographiques. Les mots, leur association opérée par les chanteurs, sont éclairants pour quelqu'un d'expérimenté car il s'agit d'un langage propre au lieu habité, un langage et des phrases qui se tissent au gré des lignes et des pistes suivies. Les

aborigènes habitent donc par le mouvement, les déplacements. Ce sont ces mouvements et ce langage qui font leur *chez soi*, leur terre et le lieu qu'ils connaissent par-dessus tout, qu'ils chérissent, qu'ils sentent dans leur corps, leurs rêves et leurs sens, tout autant que ce lieu les protège et veille sur eux.

Le « chant des pistes » semble proche de la définition que nous avons donné de *l'habiter*. En effet, le *chez soi* ne connaît pas de limites et se tisse au-delà des murs. De plus, nous avons vu que *l'habiter* se tisse dans le mouvement. Les habitants expérimentent, réfléchissent, se déplacent et font usage de leur mémoire pour *habiter*. A l'instar des aborigènes, ils sont des « nomades » - au sens de Deleuze³⁰⁰ -, autrement dit, des personnes amenées à faire face à des injonctions, des « lignes d'occupation »³⁰¹ ou encore à des situations impensées. Ils cheminent donc sans cesse et sont amenés « à être à » (Deleuze et Guattari, 1980, p 602), autrement dit, à être dans le mouvement (Raymond 2012) afin de trouver, au moins pour un temps, une solution tenable face à la situation. Ce nomadisme inhérent à *l'habiter* nous rappelle fortement la « coopération coordonnée » de Sennett (Sennett, 2014, p 280). Les habitants, tout en se laissant porter par la situation, par la matière qu'ils sont en train de travailler, sont aussi très concentrés et prêts à faire face à de l'imprévu. Tout comme Nestor, dont parlent Détéienne et Vernant : « Nestor qui connaît le tour, même s'il conduit des chevaux médiocres, l'emporte » (Détéienne et Vernant, 1974, p 19), l'habitant qui a de la *métis* subit mais trouve le moyen d'atteindre une situation harmonieuse et tenable pour lui à ce moment. Un équilibre s'opère entre le subir et l'agir, faisant de ce nomadisme la trame d'un savoir-faire design que les habitants acquièrent en habitant.

Ce nomadisme est difficile à mettre en mots. Les « coins », les points d'ancrage dans lesquels les habitants aiment à se pelotonner et se ressourcer sont un exemple typique de ce qui relève de l'ineffable si nous nous cantonnons à un langage appartenant au plein. Parfois rien, si ce n'est un plaid ou un livre déposés négligemment, ne dit au visiteur que cet endroit est privilégié et protégé par l'habitant. Ce dernier ne le dira pas

³⁰⁰ Définition du nomade par Deleuze : « être amené à se trouver au-delà des injonctions faites par les Pouvoirs Publics », *Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux*, Les éditions de Minuit, 1980, Paris

³⁰¹ Tim Ingold définit les lignes d'occupation comme étant des éléments empêchant le mouvement, ou le contraignant par leur nature rigide.

à moins qu'il y soit amené par des questions, des remarques. Il se trouvera parfois dans un état proche de l'étonnement, voire de l'embarras, nous disant :

*« Ah oui, c'est vrai que j'aime cette place. Je ne sais pas, c'est comme ça, c'est ma place, c'est un peu bête, hein. Tu vois, j'aime bien lire ici, en plus j'ai bien chaud, mais c'est vrai que je n'aime pas trop que les enfants me la prennent »*³⁰²

Un œil strictement dans l'expertise distante et instituée, donc une personne pour qui le *chez soi* reste un impensé, tout comme *l'habiter*, ne peut pas connaître les lignes d'*habiter* tant que les habitants ne le lui auront pas « chanté les pistes », comme les aborigènes chantent leur terre.

Diamétralement à cela, les professionnels du bâtiment emploient un langage convenu pour traiter de « l'habiter ». Ce langage a trait au logement, à l'occupation des lieux, aux modes d'habiter, au « confort » et aux « besoins » d'ordre fonctionnel des habitants. Les discours alimentés par ce genre de langage ne sont évidemment pas incompréhensibles pour les habitants. C'est d'ailleurs cela qui est le plus insidieux. En effet, les mots parlent, ils sont parfois les mêmes que ceux utilisés par les habitants pour signifier leur *habiter*, mais ils n'ont pas le même sens pour les uns et pour les autres. Et surtout, ils restreignent et circonscrivent une entité textile, qui, de fait, ne peut être définie et figée une fois pour toute. Nous avons donc affaire à une dépossession de l'expérience de l'habitant par le biais d'un discours expert. À point tel que même les habitants finissent par avoir l'impression que les professionnels du bâtiment parlent effectivement de leur *habiter* - alors que ce n'est nullement le cas. Le langage est donc appauvri d'un sens, celui de *l'habiter*. Car, non seulement les experts disent comment dire *l'habiter* et le *chez soi*, mais, avec l'accompagnement des habitants, ils disent comment vivre cet *habiter*. Dans la quotidienneté du *chez soi*, ce « comment vivre » perd son sens pour les habitants, qui, fort heureusement ne tissent pas leur existence sur une trame finie et tissée à l'avance par d'autres. Il n'en reste pas moins que penser la parole des experts comme étant des « informations qui élucideraient une situation » (Ingold, 2017, p 231) est une manière d'exclure et de nier ce qui fait *l'habiter* des personnes.

³⁰² Habitante de la Motte Servolex, le 23 février 2017

Un espace de rencontre (Cifali 2018) entre accompagnants et habitants est donc nécessaire. Cet espace doit en effet permettre aux deux parties de n'en faire plus qu'une grâce aux échanges et à l'intrication langage expert/langage habitant. L'accompagnement serait alors le fruit d'un dialogue durant lequel différents acteurs seraient amenés à trouver un entre-deux (Jullien 2012) qui permettrait ainsi de tisser un savoir et un langage dont le sens serait commun aux différents acteurs. Autrement dit, un savoir et un langage qui seraient alimentés par l'intrication des divers savoirs et savoir-faire (ceux des experts et ceux des habitants), amenant les habitants et les experts à chanter ensemble le même « chant des pistes ».

2. Accompagner commence par une rencontre

Pour que les mots de l'*habiter* puissent jaillir, il faut que la parole soit libre et détachée des cadres experts. « La parole est généralement confisquée et surveillée » (Paquot, 2005, p 43) souligne Thierry Paquot. Autrement dit, la mise en mots est réductrice et ne révèle pas ce qu'il en est du quotidien, des interrelations, du subissement, des savoir-faire, etc. L'*habiter* et ses situations indéterminées sont des impensés, qui sont négligés au profit des schèmes préconçus qui ne sont pas révélateurs de la complexité de l'existence, ni de la résonance qui se tisse entre l'habitant/son système énergétique/son habitat/l'environnement extérieur.

Un accompagnement ne peut exister sans une rencontre accompagnants/habitants. Cela ne signifie pas seulement de se trouver en présence de quelqu'un ou, pire, de simplement le croiser. La rencontre, comme nous l'entendons ici, est un processus indéterminé durant lequel un lien se tisse, un contact s'opère entre plusieurs personnes. Chacun des êtres pris dans cette rencontre est amené à s'alimenter au contact des personnes qui l'entourent et à alimenter les autres par son savoir-faire, ses expériences et ses connaissances. Il s'agit donc d'une interrelation mutuellement constitutive. Il n'y a donc pas une personne qui sait et les autres qui doivent écouter, apprendre de cette personne. Il y a un échange et chacun y trouve un espace. Traiter de l'*habiter*, nous l'avons vu, exige que soient réunis des savoirs multiples (architecture, ingénierie

thermique, savoir-faire habitant, contraintes du bailleur, etc.), sans qu'un savoir écrase les autres et se positionne en tant que savoir supérieur. Ainsi, « accompagner peut se cristalliser parfois dans l'image d'un cheminement côte-à-côte, façon d'éviter l'affrontement et donc forcément la rencontre. Quand nous nous mettons au service de l'autre, quand nous sommes à son service, il n'y a pas de rencontre entre deux êtres puisque l'un s'efface pour que l'autre puisse respirer » (Cifali, 2018, p 61).

L'accompagnement doit pouvoir être l'occasion de faire émerger des connaissances impensées. Les habitants, nous l'avons vu, acquièrent un savoir-faire et font montre d'une capacitation insoupçonnée. Le processus d'accompagnement doit non seulement pouvoir mettre en lumière des savoirs cachés mais doit pouvoir, grâce à l'engagement de chacun, alimenter ces savoirs de telle sorte que la baisse des consommations énergétiques soit intégrée à la capacitation déjà présente chez les habitants. Autrement dit, le rôle de l'accompagnant est en ce sens primordial, car, s'il rencontre les habitants, s'il tisse une relation avec eux, s'il s'engage auprès d'eux, il est alors autorisé à se saisir de « ces petites choses », de leurs connaissances et à les mettre en conversation, à engager une co-réflexion qui viserait à faire de ces « petites choses » des « petites choses performantes énergétiquement ».

En outre, l'accompagnement est constitué « d'affrontements » (*Ibid.* p 35). Il n'est pas « un long fleuve tranquille ». Il fait émerger des tensions, des mises en réflexions, des discussions parfois houleuses. Mais ce processus n'est-il pas celui-là même qui autorise les habitants à entrer dans la peau d'un enquêteur, à expérimenter, à raisonner puis à trouver le meilleur équilibre ? Ce processus n'est-il donc pas celui-là même qui permet à l'objet de doute, de devenir endogène à l'*habiter*? Le « changement » tant escompté peut donc provenir de ce co-engagement que représente l'accompagnement.

Nous souhaitons alors « aller chercher la réalité d'un autre pour la faire évoluer et non pas vouloir le transformer selon l'image que nous avons de lui » (*Ibid.* p 39). Car le dessein de l'accompagnement n'est pas que l'autre ressemble trait pour trait à l'image que les pouvoirs publics, les concepteurs ont du « bon usager », mais de conserver ce qui fait de lui un autre, tout en lui permettant l'échange et la construction d'un savoir commun. En effet, « il faut de l'*autre*, donc à la fois de l'*écart* et de l'*entre* pour

promouvoir du *commun* » (Jullien, 2012, p 72), et « si [...] faire travailler des écarts, ce n'est pas clore en des mondes, mais bien l'inverse : ouvrir un espace réflexif -, c'est que l'écart, en même temps qu'il sépare, met en tension, je l'ai dit, met au travail ce qu'il a séparé ; et qu'il est là, exploratoire des deux côtés » (*Ibid.* p 42). La rencontre, telle que nous l'avons définie, doit donc permettre de conserver les écarts tout en donnant lieu d'exister à un « entre ».

Pour accompagner il ne suffit donc pas de convoquer un « expert » afin qu'il « informe », « éduque » ou qu'il inculque les « bons gestes » aux habitants. Une véritable rencontre est nécessaire afin que les savoirs et savoir-faire se mêlent et parviennent à créer du commun qui soit endogène à l'*habiter* des personnes. Ce commun ainsi créé peut contribuer à résoudre d'une autre manière (une manière toute proche, tout contre celle déjà testée par les habitants) les problèmes rencontrés par les habitants. Car, comme nous allons le voir avec ce qui suit, l'accompagnement, en mettant en place un « ordre pactisé », contribue à la résolution des situations problèmes.

3. La résolution commune de situations-problèmes

Comme nous venons de l'évoquer, accompagner ne signifie pas imposer une parole « d'expert » à des habitants qui sont alors bien souvent considérés comme étant des personnes qui ne savent pas. C'est parce que l'accompagnant peut faire montre d'attention qu'il peut accompagner. S'il ne porte envers l'habitant que des intentions, il n'est plus dans l'accompagnement mais dans la volonté de modeler les comportements de l'occupant comme l'usage le voudrait. Ce genre d'accompagnement reste exogène à l'*habiter* et au *chez soi* puisque « la réification est manifeste dans le cas de la stratégie du conditionnement extérieur » (Rosa, 2018, p 117). L'*habiter* n'est donc pas pris en compte lorsque l'intention l'emporte sur l'attention, « car c'est en étant attentif les uns aux autres le long du chemin que les êtres correspondent » (Ingold, 2018, p 40).

Selon Frédérique Giuliani (2013), un aspect essentiel est inhérent à l'accompagnement : un accompagnement nécessite d'un engagement entre plusieurs parties. « Le substantif "accompagnement" indique un mode spécifique d'association et de coordination entre des acteurs, des scènes, des situations » nous dit-elle (Giuliani, 2013, 16). Il y a donc association, c'est-à-dire une jonction entre deux ou plusieurs entités qui visent à s'entendre sur une problématique spécifique. En outre, l'accompagnement est constitué de l'idée de *mouvement* – au sens de Roland Raymond, et comme nous l'avons défini plus en amont. Frédérique Giuliani le précise ainsi : « dans le dispositif d'accompagnement, l'ordre interactionnel entre le professionnel et l'utilisateur est orienté vers la résolution de situations problématiques, et s'organise au cours d'accomplissements pratiques, en fonction des contingences, du *hic* et *nunc* de leur réalisation » (*Ibid.* p 127). Il s'agit donc d'un processus dont la trame est faite de mouvements rencontrant diverses contingences. Ce processus est co-créé par l'ensemble des parties engagées par un « ordre pactisé » (*Ibid.* p 127), révélateur d'une association d'acteurs se trouvant face à « une situation dans laquelle les repères pour l'action sont momentanément ou durablement indisponibles et avec laquelle les acteurs vont devoir composer » ; « une interaction dont le déroulement n'est pas planifié par des consignes officielles mais nécessairement organisé au fil d'un travail interactionnel » et, enfin, « l'improvisation d'une orientation morale et pratique (une méthode) dont la validité se limite à la situation et au collectif des personnes impliquées » (*Ibid.* p 142).

La configuration de « l'ordre pactisé » dont il est question s'applique tout à fait aux situations auxquelles nous avons affaire concernant *l'habiter*. L'accompagnement dans le bâtiment a aujourd'hui un but central : la baisse des consommations énergétiques. Comme nous l'avons vu, les habitants ont à faire face à des situations indéterminées, des situations qui se caractérisent par une mise en tension entre ce qui est attendu d'eux et ce qui leur semble être le plus vivable pour eux. Ils doivent alors expérimenter, réfléchir, pour enfin trouver une solution en attendant qu'une autre situation problème ne se présente à eux. De plus, une relation entre les habitants et le (ou les) accompagnateur(s) doit pouvoir se tisser sans qu'elle soit planifiée à l'avance, si ce n'est par un questionnement qui doit toujours être présent en filigrane : celui de la réduction des consommations énergétiques. Enfin, si nous pouvons poser les grandes orientations

d'un accompagnement, nous ne pouvons prétendre imposer un protocole figé tant les situations auxquelles nous avons affaire sont diverses et indéterminées. L'accompagnement se fait donc progressivement, lors d'un co-engagement avec les habitants.

Il est évident que ce type de démarche n'attire pas l'ensemble des habitants d'un bâtiment, mais il ne peut en aucun cas devenir une contrainte voire une injonction³⁰³.

Un accompagnement peut aussi bien se faire en situation de rénovation (c'est-à-dire que les habitants connaissent déjà le logement, qu'ils y habitent déjà, mais vont dorénavant avoir affaire à de nouveaux matériaux, à des appareils qui relèvent des nouvelles technologies, à un nouveau système de chauffage...etc.) ou sur des bâtiments neufs (les futurs habitants découvrent le lieu et tout ce dont il est constitué). Il est évident que ces deux formes d'accompagnement se dérouleront selon des modes différents ; les premiers habitants ayant déjà, peut être depuis de longues années, des habitudes sur ce lieu qu'ils connaissent parfaitement, alors que les seconds, même s'ils sont nourris d'habitudes passées, arrivent dans un lieu neuf qui, bien souvent met en avant la performance énergétique comme critère de choix.

Les premiers habitants peuvent en effet être rencontrés avant que ne débutent les travaux de rénovation. Nous pouvons donc anticiper, aux vu des situations auxquelles sont confrontés les habitants, certains problèmes qui peuvent être dus à la complexité des futurs systèmes de chauffage, par exemple. Les habitants et les accompagnateurs se reverront ultérieurement, une fois que les travaux seront lancés puis terminés. En cas de logement neuf, une première rencontre avec les habitants peut se faire avant leur emménagement afin de leur présenter leur futur bâti, ses fonctionnalités et son système énergétique. D'autres rencontres sont à prévoir pour faire un point avec les habitants et pour mettre à jour certaines difficultés/problèmes rencontrés par ces derniers. Mais la nature de ces deux modes d'accompagnement sera la même.

³⁰³ Nous avons par ailleurs, (chez Albedo Energie) proposé qu'un habitant revêt le statut « d'habitant référent », faisant ainsi le lien entre l'accompagnant et ses voisins, lorsque la coopération s'avère difficile.

Nous pouvons ici apporter une remarque : déployer un accompagnement logement par logement est quasi impossible tant au niveau du temps que des effectifs humains dont nous aurions besoin. Cela étant, nous avons pu, durant notre recherche de doctorat, relever un nombre important de situations similaires chez les habitants rencontrés. Ces récurrences de situations nous permettent de proposer un accompagnement modulable, s'inspirant non pas de « modes de vie » préconçus ou de « comportements » pensés en mode binaire, mais s'inspirant des usages déployés en situation. Dès lors, l'accompagnement ne s'inscrit plus dans une logique de changement ou d'animation, mais dans ce qui relève d'un « ordre pactisé », comme l'a défini Frédérique Giuliani. Autrement dit, cette approche de l'accompagnement nous autorise à intégrer l'*habiter*, donc l'indétermination, les mouvements dans lesquels sont pris les habitants et le processus perpétuel de l'existence.

Un accompagnement relevant du pacte – au sens de Frédérique Giuliani – n'a plus pour dessein de « changer les comportements », mais de prendre en considération ce qui fait advenir les personnes dans leur habitat afin de faire croître l'accompagnement sur ce terreau fertile. À trop vouloir imposer des « comportements », à disséminer des injonctions, des recommandations, les savoir-faire des habitants échappent à toutes considérations. C'est pourtant par ces derniers, qu'un accompagnement peut avoir une portée significative. Thierry Paquot l'indique en ces termes : « Il y a toute une 'écologie de matière grise' à promouvoir – que les autoroutes de l'information ignorent, puisqu'elles ne s'intéressent qu'aux échanges 'productifs' de richesse, de compétitivité, de rendement et de non-sens -, afin d'offrir à la dialectique du 'je' et du 'tu' l'humus propice à sa fécondation » (Paquot, 2005, p 44). L'accompagnement envisagé comme un « ordre pactisé » doit pouvoir se positionner au-delà des « autoroutes de l'information » pour sortir des injonctions au « changement » aujourd'hui infructueuses.

Nous avons par ailleurs employé le verbe « advenir » en traitant de l'*habiter*. Or, il existe une différence fondamentale entre ce qui devient et ce qui advient. Ce qui devient change d'état, acquière une nouvelle position, une nouvelle situation, avec de nouvelles conditions. Ce qui devient est prédéterminé. Le « changement » fait partie de ce qui devient. Lorsque quelque chose advient, le processus reste indéterminé, car il existe un

mouvement endogène à la situation par laquelle elle advient. Autrement dit, l'accompagnement croît par lui-même, possède sa propre dynamique. Si changement il y a, il provient de cette dynamique interne, par l'« entre » créé et non de logiques/recommandations/injonctions exogènes.

Cette dynamique endogène à l'accompagnement est d'autant plus importante que l'adhésion des habitants à un même objectif, leur « implication » (ici celui de la baisse des consommations énergétiques) est capitale pour que le dessein soit atteint. Le bailleur, voire les autres professionnels du bâtiment doit/doivent donc impérativement être un/des acteur(s) de cet accompagnement. Un projet de rénovation (ou construction) ne peut aboutir dans toute sa grandeur que si les habitants s'impliquent. Car : « une chose est sûre : pas de renouveau villageois sans un embellissement du village et une volonté habitante » (Paquot, 2020, p 79). Ce que Thierry Paquot dit du village est vrai à l'échelle de l'ensemble d'habitations.

Enfin, l'accompagnement et son « ordre pactisé » sont précieux puisqu'ils dévoilent et conservent un *habiter* vernaculaire. Tout comme Richard Sennett traite d'un « urbanisme vernaculaire », en cela « qu'il projette la logique de la conservation narrative dans le futur et s'interroge sur la manière de faire émerger de nouvelles structures à partir des anciennes » (Sennett, 2019, p 157), un *habiter* vernaculaire peut être le fruit de cet engagement dans lequel sont pris l'accompagnant/le bailleur/les professionnels du bâti et les habitants. Nous ne traitons pas ici « d'anciennes structures », mais simplement des savoirs et savoir-faire qui composent l'*habiter* et qui, enchevêtrés aux savoirs et savoir-faire des différents acteurs du bâti, composent l'*habiter* vernaculaire.

L'accompagnement ainsi décrit par Frédérique Giuliani est un « système ouvert », quelque chose que Richard Sennett définit comme un processus imprévisible (Sennet 2019). En effet, l'accompagnement ne peut se baser sur des savoirs déjà connus, des injonctions, des éco-gestes, mais sur une coopération, une co-réflexion, une co-création, un co-engagement pour cheminer vers une « découverte accompagnée » (Ingold, 2017, p 231) des différentes parties. L'accompagnant doit être multiple puisque tous les

acteurs du bâti doivent pouvoir se rencontrer : les habitants/le bailleur/l'architecte/les ingénieurs. Cet accompagnant ne doit pas oublier que, pour impliquer les habitants, il faut faire émerger, avec eux, un langage qui trouve un sens commun aux yeux des professionnels et des habitants. Ce langage doit pouvoir faire émerger des situations qui semblent poser problème puis, ensemble, toutes les parties de l'accompagnement doivent entrevoir des solutions.

Les situations de rénovation dont il a été question plus haut nous éclairent en effet sur la mise en réflexion de la part des habitants et leur prise de conscience de la dimension énergétique. Ceci les conduit, nous l'avons vu, à tisser une intrication question énergétique/dimension énergétique. Peut-être que ce langage commun s'alimente et habite ces situations par lesquelles l'habitant est amené à faire, à être le designer de son quotidien.

Conclusion du chapitre

Le monde du bâtiment s'est vu imposer de nouvelles manières de concevoir et de nouveaux corps de métier. L'accompagnement est devenu une injonction faite aux professionnels et aux maîtres d'ouvrage, sa place n'est plus à discuter, notamment depuis la promulgation de la loi transition énergétique pour une croissance verte. Il est souvent présenté comme un processus à la fin duquel chaque partie ressortira gagnante. Cela pourrait être exact si toutefois une partie (celle des experts en l'occurrence) ne se positionnait pas en surplomb et donc loin des lignes propres à l'*habiter* et au *chez soi*.

Nous avons rencontré de nombreux habitants à qui un accompagnement avait été proposé. Au vu des retours souvent négatifs que nous avons eu de leur part, concernant leurs expériences de ce qui se faisait en termes d'accompagnement, nous avons tenté de repenser quels pourraient être les bases à tenir pour que ce dernier se déroule au mieux et soit fertile pour chacun des protagonistes. Aussi, nous avons montré que l'accompagnement ne peut être fructueux que s'il autorise le déploiement d'une

rencontre entre les différentes parties. Cette « rencontre » n'est pas une simple mise en présence. Elle ne se limite pas non plus à un moment convivial ou une réunion d'informations quant aux travaux à venir ou au fonctionnement du bâtiment. Pour qu'il y ait rencontre, il faut sortir de toutes formes de communication afin de laisser la place à un véritable échange. En l'état, le langage des experts nie totalement l'expérience habitante, il dépossède les habitants de ce qui constitue leur quotidienneté et il interdit la rencontre. Le langage commun écrase, de manière parfois insidieuse, le langage des habitants. Les discours experts relatent bien souvent des lieux communs et cela peut avoir un effet parasite sur le langage habitant. Ces derniers, ne voyant pour ainsi dire « rien à redire » à ces discours. Pourtant, *l'habiter* y est dépouillé. Le *chez soi* y est desséché, affaibli, tant et si bien qu'habitants et accompagnants ne peuvent entrer dans un réel échange, ne peuvent pas se rencontrer.

Pourtant, nous l'avons montré, les habitants, le bailleur, les concepteurs ont un, voire des intérêt(s) commun(s), la rencontre est le terreau grâce auquel ce(s) intérêt(s) peu(ven)t être défini(s). Elle permet que se mette en place un « ordre pactisé » (Giuliani, 2013) grâce auquel tous les acteurs de l'accompagnement entreront en correspondance et s'engageront les uns avec les autres. Ainsi, l'intrication des divers savoirs, amène l'accompagnement à cheminer vers « la découverte accompagnée » de Tim Ingold. La dimension énergétique ne se laissera saisir que par un tel cheminement. Cet « entre » sans tapage (Jullien, 2012), sans formules pré établies, sans protocole figé, est d'une grande richesse. C'est aussi la clé capable de résoudre de nombreux questionnements actuels en ce qui concerne la transition énergétique. Seulement, les experts ne pourront pas appréhender cette clé, tant et aussi longtemps qu'ils ne repenseront pas la performance énergétique par l'interpénétration mutuellement constitutive habitant/habitat.

L'accompagnement est un processus qui s'alimente de l'interrelation qui se tisse par la rencontre des divers acteurs. Il ne peut donc être figé en un protocole écrit en amont, il ne peut que suivre la pente (Ingold, 2017) ainsi tracée par une coopération.

Conclusion de la partie

La coopération engagée avec les habitants nous a permis de mettre en lumière des situations d'usages déployées par ces derniers dans/avec leur *chez soi*. Nous avons exploré, avec eux, les cheminements par lesquels ils déploient des usages dans leur quotidien. Ces situations sont intriquées à la température extérieure, aux saisons ou aux différentes heures de la journée. Les habitants pratiquent un effacement qui n'est pas celui qui est défini par les professionnels mais un effacement spatial aussi bien qu'énergétique. Ils sont en effet amenés à couper une pièce du reste de l'habitat lorsque cette dernière n'est pas chauffée l'hiver par souci d'économie financière ou simplement pour ne pas chauffer « pour rien ». Le système de chauffage est sollicité au fil des activités et des personnes présentes dans l'habitat. Il n'est donc généralement pas réglé une fois pour toute sur une température de consigne fixe. De même que l'utilisation de certains appareils, ne se fait pas lorsque les voisins risquent d'être dérangés par le bruit de ces derniers. L'extérieur prend toute son importance lors de la saison chaude. Les habitants font, par exemple, du coin d'un parc un morceau de leur *chez soi*, un *chez soi* subit pour ne pas trop souffrir de la chaleur. L'habitant tisse une relation flottante avec le système énergétique dont il dispose. Ce dernier lui procure de la chaleur et permet à l'habitant d'accueillir des invités dans une ambiance chaleureuse. Ces situations amènent l'habitant à redimensionner son *chez soi* de manière à ressentir un bien-être, voire à contrer un mal-être. Ce sont autant d'usages déployés qui restent impensés par les instances institutionnelles (la mise en place d'un « effacement » par les habitants par exemple) ou encore par les concepteurs (l'ajout de matériels pour assurer un bien-être qui ne peut pas l'être par le confort fonctionnel par exemple). Nous avons notamment pu relever le rôle central du corps dans le déploiement et l'amorçage de ces situations – notamment en ce qui concerne la rénovation. Le corps ressent le manque, la gêne, mais il impulse aussi l'énergie suffisante pour faire, pour engager des travaux et rénover son lieu de vie. Les habitants ne cessent donc de bâtir leur habitat au gré de situations diverses et complexes. La dimension énergétique, quant à elle, vient s'imposer et s'intriquer aux situations de rénovation à motivation au départ non énergétique. Les

habitants alimentent ainsi leurs connaissances sur leur habitat et sur cette dimension énergétique propre à leur *chez soi*.

Comme ces travaux sont générés par des situations impensées par les concepteurs, le système énergétique s'en trouve parfois endommagé ou dans une situation telle qu'il ne peut plus garantir le confort et/ou la performance dont il était le garant. Pour limiter ces impacts, peut-être faudrait-il considérer la *métis* lors de la conception des bâtis. Ainsi, la construction engagée par les habitants pourrait prendre naturellement la suite du plan des concepteurs, de sorte que le système énergétique puisse ne pas connaître – ou moins – de dysfonctionnements. Les cuisinières de Verdier (1979), grâce à leur savoir-faire, peuvent remplacer un ingrédient d'une recette sans que le goût ou la texture du plat en soient altérés. Les concepteurs du bâti devraient pouvoir, grâce à une coopération avec les habitants, concevoir – non pas des recettes – mais des plans, qui, telle l'esquisse, supporteraient qu'un « ingrédient » puisse être modifié, interchangé, sans que cela ne nuise au système dans son entier. En outre, un élément a particulièrement attiré notre attention. Il s'agit du fait que les habitants sont amenés à prendre conscience de la déperdition de chaleur dont leur habitat fait l'objet, ou encore de la consommation énergétique qui en découle, à partir du moment où ce sont eux, ressentant un mal-être, qui sont à l'origine de la rénovation engagée. Nous avons notamment pu constater que lorsque la mise en travaux émane d'une instance extérieure, cette prise de conscience et les réflexions qui en découlent ne sont plus garanties. Cela pose donc la question de « l'implication » des habitants réclamée tant par les maîtres d'ouvrage que par les experts de l'accompagnement notamment. En effet, comment les habitants peuvent-ils s'impliquer dans un projet qui n'est pas le leur, surtout si ce dernier est formalisé à partir d'un langage expert, d'un langage de fiction? Une rencontre est indispensable entre les bailleurs, ingénieurs, gardiens ou autres habitants. L'intrication des savoirs peut ainsi se déployer et générer des découvertes fructueuses. Il ne s'agit pas d'instaurer un contrat qui, de fait, responsabilise les habitants quant aux consommations énergétiques futures ou quant aux détériorations éventuelles des techniques mises à disposition. Il s'agit plutôt d'ériger un « pacte » (Giuliani, 2013) qui serait édifié de manière coopérative, par toutes les parties de l'accompagnement.

Conclusion générale

Si notre recherche nous a menés sur des chemins tous plus enrichissants et passionnants les uns que les autres, notre fil conducteur fut toujours constant : celui de se laisser porter par les activités quotidiennes des habitants. Activités par lesquelles ils rencontrent la dimension énergétique, faisant d'elle, en situation, un élément endogène à leur *habiter*. Autrement dit, nous avons exploré ce *chez soi* et ses fils afin de saisir le moment où la dimension énergétique s'impose aux habitants. Nous pouvons ainsi affirmer que c'est parce que les habitants ont à faire face à des situations ordinaires comme avoir chaud, faire la cuisine ou avoir suffisamment de lumière, qu'ils rencontrent la dimension énergétique et l'intègrent dans leur *habiter*. Cette thèse se distingue des pensées fonctionnalistes communément acceptées mais non pas moins réductrices de ce qu'est l'*habiter*. Nous ne nous opposons pas à celles-ci, mais rapportons qu'en situation, l'humain et l'habitat adviennent par une interpénétration mutuellement constitutive. Ils ne sont plus considérés comme deux éléments distincts où le premier ferait usage du second en dehors de toute situation, comme un usager « hors sol ». En suivant les fils de la « perspective résidentielle » (Ingold, 2013) de Tim Ingold, nous sommes donc partis explorer les modalités par lesquelles se déploie cette dimension énergétique dans le *chez soi* des habitants.

Il nous a fallu montrer que l'*habiter* ne s'apprend pas. L'*habiter* advient au gré des situations habitantes. Il est donc indéterminé à l'avance. L'*habiter* ne peut se limiter à un style, un mode, figé, cadré dans le temps et dans l'espace. Nous avons montré que l'*habiter* est le fruit d'une interrelation mutuellement constitutive habitant/habitat. L'habitant est engagé « pour le meilleur et pour le pire » pourrions-nous dire, avec son habitat. Cet engagement n'est pas le fruit d'un contrat ou d'une convention passée entre un occupant et un logement. Il est bien plus complexe, voire implicite puisqu'il ne se dit pas. Il se vit. Il se révèle au fil de processus qui relèvent de situations ordinaires. Un « engagement actif » (Ingold, 2013, p 137) lie donc les habitants et leur habitat. C'est par cet engagement que les habitants perçoivent leur habitat, et ce, en situation. Autrement dit, les personnes, au quotidien, sont prises par des processus qui vont les amener à agir. C'est parce qu'ils agissent que les habitants perçoivent leur habitat. C'est

parce qu'ils sont pris dans un mouvement continu, constitué de situations complexes, que les habitants tissent leur *habiter*. Explorer l'*habiter* nécessite donc de nous saisir des modalités par lesquelles se déploient les activités habitantes. Comme elles relèvent, en premier lieu, de l'ineffable, le chercheur doit s'attacher aux détails, aux traces laissées par l'habitant. Elles sont parsemées tout au long des cheminements sillonnés par les personnes. Elles sont presque invisibles, elles ne s'affichent pas de manière ostentatoire. Elles indiquent bien souvent qu'une situation impensée au préalable par les décideurs s'est déroulée et a été réglée – au moins en partie - par l'habitant. Les traces sont des indices sur lesquels le chercheur doit savoir rebondir afin de mener une enquête, avec l'habitant. Ils pourront ainsi, ensemble, démêler une situation problématique et faire émerger des savoir-faire du quotidien. Il faut donc que se tisse une relation de confiance entre l'habitant et le chercheur. Ce dernier doit pouvoir être accueilli dans ce lieu des plus préservé : le *chez soi*. Il se tisse en écho à un espace métrique, architectural, normatif ; à un espace qui n'est pas renchéri d'un engagement humain - au sens de Tim Ingold. L'espace devient un lieu significatif dès lors qu'il se charge de sensations, de ressentis, d'émotions, de souvenirs, de sentiments. Le lieu est un « espace informel » (Hall, 2014 [1971], p 142) où le corps retrouve une place essentielle, particulièrement en ce qui concerne la dimension énergétique. C'est parce que les habitants ressentent le froid qu'ils vont agir et chercher à faire monter la température ambiante. C'est parce qu'ils n'y voient plus assez clair qu'ils se déplacent vers un point lumineux. Des « coins » vont ainsi se faire, se défaire, se modifier au gré des sensations habitantes. Ce mouvement permanent dévoile le caractère textile du *chez soi*. Il est sans cesse redimensionné, des pièces sont coupées du reste de l'habitat en fonction de la météo, des saisons, de l'heure du jour. Du mobilier est transféré à proximité d'un émetteur de chaleur, pour que l'habitant, le temps de la saison froide, puisse lire sans être transi. Des réglottes de ventilation sont bloquées à l'aide de vieux journaux afin de faire cesser un courant d'air gelé. Les habitants font de leurs mains, touchent, bricolent, fabriquent sans cesse leur *chez soi*. Ils acquièrent une connaissance accrue de leur habitat et y déploient une métis, cette imperceptible ruse qui s'inscrit dans une intelligence en acte. Les habitants savent ainsi comment accueillir le soleil dans leur *chez soi*, comment, où et quand profiter de ses rayons pour faire là, sécher du linge, ici, poser le nécessaire de couture, activité qui nécessite une bonne luminosité. Ils savent aussi s'en protéger et

repèrent vite à quel moment de la journée ils doivent fermer les volets ou les rouvrir. Faire entrer le soleil dans son *chez soi* c'est aussi faire entrer un bout d'extérieur dans son habitat. C'est, pour le chercheur, déployer une balistique sociologique. Nous avons montré que l'extérieur prend plus ou moins d'importance et devient une extension du *chez soi* pour un temps indéterminé. Les habitants font d'un coin de parc, un bout de leur *chez soi*, le temps de prendre l'air, lorsque l'habitat devient trop irrespirable. La vue extérieure, le paysage, sont intégrés aux activités des habitants qui apprécient de déjeuner face à un arbre, une montagne ; qui sont rassurés de voir que la voisine d'en face, comme tous les jours, dépose sa serpillère sur la rambarde de son balcon ; qui se réveillent grâce à la lumière du jour. La vue de la neige, de la nuit, du froid qui tombent les pousse à monter la température ambiante en cuisinant des plats qui nécessitent d'un temps de cuisson long. À régler les radiateurs pour qu'ils chauffent plus, à se camoufler sous une couverture ou encore à boire une boisson chaude.

Repenser l'*habiter* par l'interpénétration habitant/habitat/système énergétique c'est donc penser en termes de situations d'usages et non en termes d'usage « hors sol ». Penser cette interrelation nous amène à considérer les processus indéterminés et les cheminements par lesquels sont pris les habitants, et ce, continuellement. Des thermostats d'ambiance sont installés dans les logements. Ces appareils sont censés faciliter la vie des habitants. Les habitants peuvent aussi le programmer pour maîtriser au mieux la consommation énergétique de leur habitat. Le but du thermostat d'ambiance est de réguler la température, parfois pièce par pièce. Le confort thermique est donc assuré en partie par ce genre de dispositif. Mais qu'en est-il du bien-être des habitants quand le thermostat leur fait peur ? Qu'en est-il du bien-être quand les habitants n'osent pas toucher cet appareil de peur de le dérégler et ainsi de risquer d'avoir trop chaud ou pas assez ? Les habitants sont alors amenés à manipuler les têtes thermostatiques des émetteurs de chaleur (ce qui n'est pas prévu puisque le thermostat doit éviter cela), à ouvrir les fenêtres alors que le chauffage est en fonctionnement (alors qu'une touche sur le thermostat suffit à mettre en pause le chauffage). Nous avons déjà parlé des réglettes de ventilations qui sont bloquées par les habitants car elles font trop de bruit ou créent un courant d'air malsain. Elles sont pourtant installées

par les concepteurs pour garantir un confort aux occupants en renouvelant l'air de leur logement. Nous pouvons citer un autre exemple de situation d'usage. La température de consigne est de 19-20°, mais, en quoi ceci est-il significatif de *l'habiter* lorsque l'un des habitants est malade ou qu'il souhaite faire sécher rapidement du linge sur un sèche-serviettes ? Lors de ces situations les habitants sont amenés à faire monter la température ambiante au-delà de ce qui est recommandé ou encore à consommer de l'énergie là où une technique est censée permettre de l'économiser. Ces situations sont banales et font partie de *l'habiter* de tout un chacun. Pourtant elles sont impensées. Les professionnels du bâtiment ne les connaissent pas. Ces derniers sont des experts du bâti, des matériaux. Ils raisonnent en termes de confort garanti à l'occupant grâce à différentes fonctions, techniques ou systèmes répondant à des normes. Mais un confort garanti ne signifie pas que les habitants ressentent du bien-être au quotidien. Nous avons donc affaire, au quotidien, à des professionnels qui construisent, qui respectent des normes et réglementations, qui garantissent un confort ; et d'un autre côté, à des habitants qui sont face à des techniques et fonctionnalités qui ne peuvent, en l'état, être intégrées à leur *habiter* et surtout qui ne peuvent leur assurer du bien-être. Il apparaît donc évident que, pour traiter de *l'habiter*, une coopération entre les savoirs des acteurs du bâti, de chercheurs et d'habitants est nécessaire. Sans cette mise en relation des divers savoirs et savoir-faire nous ne pouvons saisir tous les fils qui font croître la trame de *l'habiter*. Nous avons d'ailleurs vu que cette coopération est d'autant plus nécessaire à l'aune des exigences en lien avec la diminution des dépenses énergétiques ou encore avec la performance énergétique des bâtiments légiférée par la loi transition énergétique pour une croissance verte. De nouveaux impératifs concernant les professionnels du bâtiment et les citoyens voient le jour. Les uns devant garantir une performance, les autres devant adopter de bons gestes. Ils se voient aussi face à des recommandations telles que l'économie de l'énergie, une entité dont ils sont pourtant tenus à distance (Desjeux, 1996).

Il nous est apparu que la loi, telle qu'elle est promulguée, ne peut faire écho aux lignes déployées par les habitants dans leur quotidienneté. Bien que le secteur du bâtiment soit particulièrement ciblé par les exigences légales, elle reste exogène à *l'habiter* et au

chez soi. Le temps de la loi, rythmé de projets, n'est pas celui de l'*habiter*. Cette forme d'uchronie, ne fait qu'alimenter le caractère exogène à l'habitat de la loi. Pareillement, l'injonction au changement de comportements promulgué par la loi est bien loin des situations indéterminées qui font le quotidien des habitants. Cette injonction est largement diffusée par des campagnes de communication, qui ne font qu'asseoir un peu plus la distance des nouveaux impératifs et des activités telles qu'elles cheminent dans le *chez soi*. Les professionnels du bâtiment se sont vus imposer de nouvelles façons de concevoir et de bâtir. Ils doivent pouvoir garantir une certaine performance énergétique au bâtiment tout en étant innovants quant aux matériaux utilisés, à la technique, aux systèmes énergétiques. La construction elle-même se voit chamboulée puisque des formes d'industrialisation du bâti voient le jour. La fonctionnalité et la performance demeurent plus que jamais au cœur des préoccupations des professionnels du bâti, ce qui ne fait que conforter voire accentuer la distance occupant-logement. La performance est mesurée et évaluée par différents outils, comme le diagnostic de performance énergétique (DPE), l'audit énergétique ou encore le confort thermique. Ces outils sont tout à fait exogènes à l'*habiter* puisque seul le bâti ou le « confort » sont pris en compte.

Un nouvel outil, qui est aussi un nouveau corps de métier, vise plutôt une forme de suivi de la quantité d'énergie consommée et d'un bon usage du bâtiment : l'accompagnement. Ce dernier reste à distance des enjeux de l'*habiter* tant et aussi longtemps que les accompagnants se posent en sachant face à des habitants pensés comme ignorants. Les habitants que nous avons rencontrés nous ont confié avoir vécu cet accompagnement comme une forme d'ingérence. Ingérence d'autant plus mal vécue qu'elle touche à l'intime (Jullien 2013) du *chez soi*.

C'est grâce aux habitants, à leurs confidences et à leurs réflexions que nous nous sommes interrogés sur ce qu'était et ce que devrait être un accompagnement. Nous-mêmes avons alimenté cette démarche et l'avons laissée cheminer par nos rencontres avec les habitants. Et si elle n'est pas parfaite, nous l'avons construite auprès d'eux. Nous avons réfléchi, ensemble, aux modalités par lesquelles un accompagnement peut être enrichissant pour les deux parties : accompagnant et habitant. Alors que

l'accompagnement n'est pas au cœur de notre thèse, ce dispositif est si présent dans le monde du bâti que nous ne pouvions l'éviter. En effet, peu, si ce n'est aucune rénovation, voire construction neuve, ne se fait aujourd'hui sans un accompagnement des habitants. Au vu de ce que nous ont rapporté les habitants et de ce que nous avons pu voir en assistant à des « ateliers d'accompagnement », ce dernier, contrairement à ce qui est mis en avant, ne prend pas en compte *l'habiter*. L'expérience habitante est niée au profit d'un savoir expert. Dire *l'habiter* est difficile pour les habitants, trouver les mots révélant un quotidien fait d'enchevêtrements n'est pas chose simple. Le discours expert, préparé à l'avance, cadré par un vocabulaire entendu socialement, maintient une distance entre les habitants et les accompagnants. La rencontre ne peut se faire. Par contre, si l'accompagnement s'inscrit dans un processus relevant d'un « ordre pactisé » (Giuliani, 2013), l'échange est alors possible puisque la démarche se co-construit, s'alimente des divers savoirs et s'oriente vers la résolution commune de situations problèmes, qui, nous l'avons vu, sont légion dans *l'habiter*. L'accompagnement doit pouvoir amorcer une impulsion suffisante pour qu'une « découverte accompagnée » (Ingold, 2017) se déploie et engage les habitants, les accompagnant sur un cheminement, certes parfois parsemé d'embûches (car des tensions peuvent émerger), mais un cheminement fructueux, un cheminement heuristique.

Nous-mêmes avons emprunté ce chemin avec les habitants. Rien de tout ce que nous avons pu montrer n'aurait pu cheminer sans la coopération active qui s'est tissée entre nous et ces derniers. Ils nous ont ouvert leur porte et ont permis à *l'habiter* de se révéler. Quel émerveillement cela a été que de partager avec eux les modalités par lesquelles ils font croître leur habitat. Quelle richesse nous avons acquis en réfléchissant avec eux à ce qu'il en était de la dimension énergétique dans leur quotidien. Quel bonheur ce fut d'entendre un habitant nous parler de sa relation avec le soleil. De ce lien si étroit qui se tisse avec l'astre, que ses activités se déploient en fonction de sa présence ou non. Au gré des situations ordinaires, les habitants sont connectés avec l'extérieur, la météo, les saisons. L'espace habitat s'en trouve impacté. Une absence, une utilité moindre, vont par exemple, les amener à « couper » une pièce du reste de l'habitat lors des périodes de chauffe. Ils « effacent » volontairement un espace pour

pouvoir concentrer les calories (dispensées par les radiateurs mais aussi par la chaleur humaine) dans un habitat, de fait, restreint. Les rythmes quotidiens des habitants font de la dimension énergétique un élément mouvant. Ainsi, la présence ou non des autres membres de la famille amène les habitants à chauffer leur habitat plus que d'accoutumée, souvent en fin de journée. La présence des voisins dans l'habitat d'à côté les amènent à ne se servir des appareils bruyants qu'à des heures décentes. La dimension énergétique participe au tissage d'ambiances bienfaisantes. La luminosité, la chaleur, le son, tous ces éléments sont créateurs d'ambiances recherchées dans le *chez soi*. La relation habitant/technique est assez tumultueuse et varie entre le rejet et le contentement. La technique peut en effet faire peur mais elle peut tout aussi être considérée comme étant un allié hors pair pour ce qui est de procurer du bien-être. Lorsque l'habitat ne correspond plus aux lignes de vie des habitants, ces derniers peuvent imaginer engager une rénovation. Echanger avec des habitants nous contant leurs expériences de rénovation fut des plus féconds. Ce processus indéterminé qu'est la rénovation met particulièrement bien en lumière la dimension énergétique. Que la mise en rénovation soit motivée dès le départ par une raison liée ou non à la dimension énergétique, cette dernière surgit souvent au gré des travaux. La mise en réflexion des habitants qui en est générée est très précieuse puisqu'ils réinterrogent leurs pratiques, leur habitat, la performance du bâtiment. La rénovation les plonge dans un doute, dans des questionnements qui les amènent à (re)découvrir la dimension énergétique et la nécessité d'engager une forme de sobriété.

Ces « designer du quotidien » (Ingold, 2017) que nous sommes tous, détenons un savoir et un savoir-faire considérables quant à notre lieu de vie. Ces savoirs ne sont nullement comparables à des « comportements » ou des « usages ». Le *chez soi* recèle des richesses dont les professionnels du bâtiment devraient pouvoir se saisir. La dimension énergétique ne peut être appréhendée sans qu'une coopération habitants/professionnels ne se mette en place. Son caractère mouvant et indéterminé à l'avance fait d'elle un élément complexe mais qui se laisse découvrir dès lors qu'une co-réflexion (Raymond, 2013) peut se déployer.

A l'heure où une possible pénurie d'énergie est annoncée pour l'hiver 2022/2023, et où une baisse des consommations d'énergie est plus que recommandée, il serait intéressant de poursuivre cette recherche et d'explorer les tours de mains plus judicieux les uns que les autres que les habitants vont mettre en place ; et ce, au-delà des injonctions institutionnelles.

Nous pouvons clore cette recherche en exprimant une crainte toute personnelle. En effet, les savoirs et savoir-faire des habitants nous l'avons vu, les rapprochent de la dimension énergétique. Ils entrent en contact avec cette dernière dès lors qu'ils rencontrent des problèmes, un mal-être. Nous pouvons nous demander ce que les maisons connectées vont faire à ces savoirs et savoir-faire. En effet, la technologie tend à ce que tout soit anticipé avec la possibilité, en outre, de commander le système énergétique à distance du lieu de vie afin que les humains n'aient plus ni trop froid ni trop chaud dans leur habitat ultra connecté. Les nouvelles technologies, toujours plus abondantes dans les logements, tendent effectivement, sous couvert de « faciliter » la vie des occupants, à rendre leurs gestes, leurs corps, leurs ressentis, leurs sensations, complètement obsolètes. Or, cela ne va-t-il pas générer, à termes, une mise à distance irréversible des habitants avec la dimension énergétique ?

TABLE DES MATIERES

Remerciements	3
Résumé en Français.....	5
Abstract in English	6
Sommaire	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION GENERALE	11
<u>PARTIE 1. LA QUESTION ENERGETIQUE REPENSEE PAR LE CHEZ SOI ET L'HABITER</u>	22
INTRODUCTION DE LA PARTIE	23
CHAPITRE I. L'HABITER ET LE CHEZ SOI COMME UN TISSAGE INDEFINI.....	24
INTRODUCTION.....	24
I. L'HABITER SE DEPLOIE DANS LE MOUVEMENT	25
1. <i>Habiter</i> : une ligne mouvante.....	25
2. Sur les traces des activités habitantes.....	26
3. Une approche modale des situations.....	28
4. Des habitants qui mènent une enquête : la résolution des situations-problèmes.....	31
II. LE CORPS COMME INTERCESSEUR METIS/DIMENSION ENERGETIQUE	34
1.L'humain, un organisme à ménager.....	34
2. Interpénétration habitant/habitat : des échanges métaboliques intriqués	38
3. Le corps au centre d'un savoir-faire habitant	42
3.1. Le corps oublié par les professionnels du bâti	42
3.2. Un savoir-faire par anticipation.....	45
3.3. La métis comme savoir-faire habitant.....	47
3.4. Faire avec ses mains	53
III. UN REDIMENSIONNEMENT QUI S'OPERE AU-DELA DES MURS : UNE INTERRELATION AVEC L'EXTERIEUR	57
1. L' <i>habiter</i> et l'architextilité du <i>chez soi</i>	57
2. Une relation intérieure/extérieure.....	60
3. L'apport de la balistique sociologique.....	64
IV. LE REDIMENSIONNEMENT DU CHEZ SOI INTRIQUE A LA DIMENSION ENERGETIQUE	69
1. Le <i>chez-soi</i> : lieu de l' <i>habiter</i>	69
2. Un <i>chez soi</i> sans cesse redimensionné à l'aune de la dimension énergétique	74
CONCLUSION DU CHAPITRE	79
CHAPITRE II. L'HABITER : UN OBJET SOCIOLOGIQUE REQUERANT DES SAVOIRS PLURIDISCIPLINAIRES ET DES SAVOIRS HABITANTS ET PROFESSIONNELS	80
INTRODUCTION.....	80
I. UNE CONVERGENCE DES SAVOIRS POUR DEPASSER LA VISION FONCTIONNELLE DU BATI.....	80
1. La fonction ne fait pas l' <i>habiter</i>	80
2. Un espace qui devient pluri-dimensionnel.....	84

3. De l'espace métrique au lieu de vie	94
4. L'évènement comme mise en correspondance continue avec la dimension énergétique	103
II. TRAVAILLER "AVEC" ET NON "SUR"	106
1. Une coopération nécessaire entre les différents acteurs du bâti	106
2. Une coopération indispensable avec les habitants	108
3. Le mal à dire des habitants	112
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	118

CHAPITRE III. LA DIMENSION ENERGETIQUE ESQUISSEE PAR LES SITUATIONS D'USAGE..... 120

INTRODUCTION	120
I. CONTEXTE DE LA RECHERCHE	121
1. Une convention avec un bureau d'études en efficacité énergétique et environnementale... ..	121
2. L'acquisition de savoirs techniques et environnementaux	121
II. L'ENTREPRISE/LA RECHERCHE : LES « USAGES » COMME DES FILS CONDUCTEURS	123
III. DES « USAGES » AUX « SITUATIONS D'USAGE »	127
IV. DES LIEUX D'HABITER COMME ENVIRONNEMENT DE CO-ANALYSE.....	135
1. Préambule	135
2. La Résidence Sainte Anne, La Motte Servolex (73).....	136
2.1. Description technique de la résidence	136
2.2. La question énergétique et la dimension énergétique dans ce lieu d'habiter	139
3. La Cité Mignot, Lyon (69)	141
3.1. Description technique de la Cité.....	141
3.2. Les habitants de la cité et la gardienne, personnage clé dans l'échange bailleur-habitants	144
3.3. La question énergétique et la dimension énergétique dans ce lieu d'habiter	145
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	150
CONCLUSION DE LA PARTIE	152

PARTIE 2. LES DIMENSIONS INSTITUTEES ET EXOGENES DE LA QUESTION ENERGETIQUE..... 154

INTRODUCTION DE LA PARTIE	155
---------------------------------	-----

CHAPITRE I. L'ENERGIE ET SES USAGES : PRECISIONS HISTORIQUES 157

INTRODUCTION	157
I. LA DEPOSSESSION DE L'ENERGIE PAR L'HABITANT	158
II. LA COMMERCIALISATION DU « CONFORT » ET DU « PROGRES » VIA L'ENERGIE ELECTRIQUE	164
III. DE NOUVEAUX IMPERATIFS INTRIQUES : L'ECONOMIE D'ENERGIE ET LA PERFORMANCE ENERGETIQUE	175
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	179

CHAPITRE II. LES DIMENSIONS EXOGENES À L'HABITAT QUI TRAVERSENT ET ALIMENTENT LE CHAPITRE DE LA LOI DE TRANSITION ENERGETIQUE VISANT LE SECTEUR DU LOGEMENT 181

INTRODUCTION	181
I. UNE LOI DISTANTE DES SITUATIONS D'HABITER.....	182
1. Objectifs généraux de la loi.....	182
2. La loi LTECV appliquée au secteur du bâtiment.....	184
3. Un ordre temporel déterminé à l'avance : le temps des projets.....	189

II. L'EXIGENCE D'UNE MAITRISE DE L'ENERGIE ET SES CONSEQUENCES SUR LA CONCEPTION DU BATI ET SUR LES DISPOSITIFS CENSES GARANTIR CETTE MAITRISE	201
1. L'impératif d'aller vers une industrialisation.....	201
2. Les plans climat-air-énergie, une affaire de collectivités territoriales	207
III. LA VOLONTE DE CHANGEMENT ET SA MISE EN COMMUNICATION	210
1. L'injonction au changement	210
2. La domination de toutes formes communicantes	212
CONCLUSION DU CHAPITRE	215

CHAPITRE III. APPROCHE DU BATIMENT PAR L'IMPERATIF D'UNE PERFORMANCE ENERGETIQUE
..... 217

INTRODUCTION.....	217
I. QU'EST-CE QUE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE D'UN BATIMENT ?	218
II. UNE PERFORMANCE MESUREE ET EVALUEE PAR DIFFERENTS OUTILS	221
1. Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) comme outil qui tend à responsabiliser les habitants.....	221
2. L'audit énergétique, une étude du bâtiment, non de l' <i>habiter</i>	225
3. Le confort thermique, essentiel mais non significatif de l' <i>habiter</i>	229
III. CONSEQUENCES DU CULTE DE LA PERFORMANCE SUR LE LOGEMENT ET LES PROFESSIONS DU BATI.....	235
1. Les normes et le confort ne sont pas révélateurs de l' <i>habiter</i> et du bien-être	235
1.1. La normativité du confort.....	235
1.2. Le bien-être tissé par l'habitant en intrication avec le confort.....	238
2. Le logement : une marchandise commerciale	243
3. Des professions en mutation.....	248
CONCLUSION DU CHAPITRE	252
CONCLUSION DE LA PARTIE	254

PARTIE 3. INTRICATION OPERATOIRE ENTRE LE CHEZ SOI ET LA DIMENSION ENERGETIQUE 257

INTRODUCTION DE LA PARTIE	258
---------------------------------	-----

CHAPITRE I. USAGES DE L'ESPACE ET DU SYSTEME ENRGETIQUE EN FOCNTION D'UN RYTHME SAISONNIER ET JOURNALIER..... 261

INTRODUCTION.....	261
I. REDIMENSIONNEMENT DE L'ESPACE EN FONCTION DES SAISONS ET DE LA METEO	262
1. En période de chauffe : un « effacement » énergétique et spatial souvent contraint	262
2. En période de fortes chaleurs	267
3. Relations avec le soleil.....	272
II. DES ESPACES CHAUFFES STRATEGIQUEMENT EN FONCTION DES USAGES DEPLOYES.....	278
1. La chambre, un lieu où l'on se couvre.....	278
2. Les salles de bain, des lieux qui deviennent des lieux de transit en saison froide.....	281
III. UN RYTHME JOURNALIER ET DES ACTIVITES CONNECTES AVEC LA DIMENSION ENERGETIQUE	285
1. Des activités qui nécessitent l'ouverture des fenêtres	285
2. Le chauffage en route uniquement en fin de journée	289
3. Le rythme des heures creuses/pleines.....	291
CONCLUSION DU CHAPITRE	293

CHAPITRE II. SYSTEME ENERGETIQUE/HABITANTS, UNE RELATION FLOTTANTE AU CŒUR DE L'HABITER.....	295
INTRODUCTION	295
I. QUAND LA TECHNIQUE FAVORISE UNE AMBIANCE BIENVEILLANTE.....	296
1. Le système de chauffage participe à l'accueil bienveillant des personnes.....	296
2. Le souci d'avoir une « ambiance chaleureuse », l'éclairage multi-sources au détriment du point lumineux central.....	298
3. La télévision, une présence réconfortante	301
II. HABITANTS/TECHNIQUE : UNE RELATION OSCILLANT ENTRE MALAISE ET SATISFACTION	303
1. Lorsque la technique crée le mal être et conduit à sa non-utilisation, voire à sa détérioration.	303
2. Quand la technique à disposition est considérée comme insuffisante	306
3. Quand la technique génère des craintes habitantes	308
4. Quand la technique devient un allié	310
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	312
CHAPITRE III. LES SITUATIONS DE RENOVATION : DES PROCESSUS DE MISE EN RELATION AVEC LA DIMENSION ENERGETIQUE	314
INTRODUCTION	314
I. RENOVER : UN CHEMINEMENT QUI PASSE PAR LE FAIRE	315
1. La rénovation : un processus à l'issue indéterminée.....	315
2. Le tissage d'un lien intime	321
II. LA DIMENSION ENERGETIQUE LORS DE SITUATIONS DE RENOVATION	324
1. La rénovation en dehors de toute motivation liée à la dimension énergétique	324
2. La rénovation énergétique engendrée par une sensation de mal-être.....	331
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	336
CHAPITRE IV. L'ACCOMPAGNEMENT, UNE OPPORTUNITE QUI PEUT ETRE FECONDE	338
INTRODUCTION	338
I. ACCOMPAGNER, UN NOUVEL IMPERATIF (PAS TOUJOURS CONSTRUCTIF)	339
1. Un nouveau corps de métier : l'accompagnement.....	339
2. L'accompagnement des habitants de la Cité Mignot prévu par le bailleur	343
II. L'ACCOMPAGNEMENT COMME UNE « DECOUVERTE ACCOMPAGNEE »	349
1. Une expérience habitante niée par un langage expert	349
2. Accompagner commence par une rencontre	356
3. La résolution commune de situations-problèmes	358
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	363
CONCLUSION DE LA PARTIE.....	365
CONCLUSION GENERALE.....	367
TABLE DES MATIERES.....	375
BIBLIOGRAPHIE	379
ANNEXES	401

BIBLIOGRAPHIE

Ademe. (2014). Cahier des charges, Audits énergétique dans les bâtiments. *Collection des cahiers des charges d'aide à la décision*. 17 décembre 2014.

Ademe. (2016a). *Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité*. Rapport d'expertise.

Ademe. (2016b). PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre. Clés pour agir. Novembre 2016

Alba D. *et al.* (2017). « Pour une approche ouverte des projets urbains ». *Métropolitiques*, 30 Mars 2017
<https://www.metropolitiques.eu/Pour-une-approche-ouverte-des.html>

Alter N. (2013). *L'innovation ordinaire*. PUF

Amphoux P. et Mondada L. (1989). « Le chez-soi dans tous les sens ». (pp. 135-152). *Architecture et Comportement/Architecture and Behaviour*, Colloquia/ Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 1989, vol. 5 (n°2). <hal-01561820>

Ardourel Y. et Bekhti L. (2012). « L'éducation citoyenne, facteur clé de la réussite d'un éco-quartier ». *Éducation relative à l'environnement* [En ligne]. Volume 10 | 2012, mis en ligne le 20 décembre 2012. consulté le 16 juillet 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/ere/1165> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ere.1165>

Armand Decker S. (2015). « Développement d'une méthode d'optimisation multi objectif pour la construction bois : prise en compte du confort des usagers, de l'impact environnemental et de la sécurité de l'ouvrage ». *Mécanique* [physics.med-ph]. Université de Bordeaux. 2015.

ffNNT : 2015BORD0189ff. fftel-01234197f

Augé M. (1992). *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Coll La librairie du XXIe siècle. Seuil.

Augoyard J-F. (1978). *Les pratiques d'habiter à travers les phénomènes sonores : contribution à une critique de l'habitat*. Rapport de recherche 02, CRESSON, 1978, ffhalshs-00685590f

Augoyard J-F. (1979). *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Espacements. Seuil.

Augoyard J-F. (2007) « A comme Ambiance (s) ». *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*. pp.33-37. ffhal-00978318f

Avril C. (2006). « Le travail des aides à domicile pour personnes âgées : contraintes et savoir-faire ». *Le Mouvement Social*, 2006/3 (n° 216), p. 87-99.
DOI : 10.3917/lms.216.0087. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2006-3-page-87.htm>

Bachelard G. (1968 [1949]). *La psychanalyse du feu*. Gallimard.

Bachelard G. (2012 [1957]). *La poétique de l'espace*. PUF. Quadrige.

Bateson G. (1979). *La nature et la pensée*. Seuil.

Bateson G. (1977). *Vers une écologie de l'esprit 1*. Seuil.

Bateson G. (1980). *Vers une écologie de l'esprit 2*. Seuil.

Batier C. (2016). *Confort thermique et énergie dans l'habitat social en milieu méditerranéen : d'un modèle comportemental de l'occupant vers des stratégies architecturales*. Thermique [physics.classph]. Université Montpellier.
ffNNT : 2016MONT019ff. fftel-01811065f

Bauman Z. (2013 [2005]). *La vie liquide*. Fayard/Pluriel.

BBC Effinergie. *Construire et habiter basse consommation*. Editions PC.

Becker H. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Guides La Découverte.

Bégout B. (2005). *La découverte du quotidien*. Allia.

Béguin H. et Lévy-Vroelant C. 2012. « Habiter chez autrui : pourquoi et comment ? Trajectoires et expériences de jeunes hébergés en région parisienne ». *Agora débats/jeunesses*.(N° 61). p. 61-78.

DOI : 10.3917/agora.061.0061. URL : <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2012-2.htm-page-61.htm>

Beltran A. et Carré P-A. (1991). *La fée et la servante. La société française face à l'électricité XIX-XX siècle*. Belin.

Berger M. Rougé L. (2011). *Être logé, se loger, habiter. Regards de jeunes chercheurs*. L'Harmattan.

Bergson H. (1962 [1927]). *L'évolution créatrice*. Rombaldi. Presses du compagnonnage.

Bergson H. (2012 [1919]). *L'énergie spirituelle*. Petite bibliothèque Payot.

Bernard Y. et Jambu M. (1978). « Espace habité et modèle culturel ». *Ethnologie française*. T 8, n°1.

Berque A. et al. (2012). *Donner lieu au monde, La poétique de l'habiter. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle*. Editions Donner lieu.

Berthoz A. (1997). *Le sens du mouvement*. Odile Jacob. Coll Sciences.

Beyaert-Geslin A. (2015). *Sémiotique des objets. La matière du temps*. Presses Universitaires de Liège.

Besnier J-M. et Perriault J. (2013). *Interdisciplinarité : entre discipline et indiscipline*. CNRS Editions. Hermès 67.

Bigando E. (2013). De l'usage de la photo élicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante. *Politique, Culture, Représentations*. document 645, mis en ligne le 17 mai 2013, consulté le 20 février 2016.

URL : <http://cybergeog.revues.org/25919> ; DOI : 10.4000/cybergeog.25919

Billeter J-F. (2012). *Un paradigme*. Allia.

Blanc B. (2017). *Ensemble à l'ouvrage. Quand coopérer fait habiter*. Museo Editions Aquitanis.

Boin J. (1987). « Utilisation domestique de l'électricité. Soixante ans de conseils à l'utilisateur ». Dans Cardot F. (dir.), *L'électricité et ses consommateurs* (Actes du colloque de l'association pour l'histoire de l'électricité en France, pp 269-285).

Bonico-Donato C. (2019). *Heidegger et la question de l'habiter. Une philosophie de l'architecture*. Parenthèses. Coll eupalinos.

Bonny Y. et Giuliani F. (2012). « Configurations et trajectoires de l'innovation institutionnelle. Une introduction ». *Socio-logos*. <http://socio-logos.revues.org/2636>

Bonte M. (2014). *Influence du comportement de l'occupant sur la performance énergétique du bâtiment. Modélisation par intelligence artificielle et mesures in situ*. Thèse de doctorat sous la direction de Thellier F. et Lartigue B. Université de Toulouse.

Boudon P. (1969). *Pessac de Le Corbusier. Etude socio-architecturale 1929/85*. Dunod.

Bouvier Y. (2010). Patrimoine en poche : Électricité de France et l'objet publicitaire. *Flux*.2010/4 (n° 82), p. 24-33.

DOI 10.3917/flux.082.

Brisepierre G. (2011). *Les conditions sociales et organisationnelles du changement des pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif*. Thèse de doctorat sous la direction de Desjeux D. Paris.

Brisepierre G. et al. (2014). L'impensé des usages. *Société urbaine et action publique*. Pour penser les mutations, n°7.

Brisepierre G. (2015). L'accompagnement des habitants : une évidence à déconstruire. *Les chantiers Leroy Merlin Source*.

Brochot A. et De la Soudière M. (2010). Pourquoi le lieu. *Communications*. Vol 87, n° 2, p 5-16.

Bromberger C. et al. (2005). *Un corps pour soi*. PUF. Coll Pratiques physiques et société.

Cailly L. et Dodier R. (2009). La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre. *Norois* [En ligne], 205 | 2007/4, mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 16 juillet 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/norois/1266> ; DOI : 10.4000/norois.1266

Canguilhem G. (2009 [1965]). *La connaissance de la vie*. Vrin.

Catelin S. et Loty L. (2013). « Sérendipité et indiscipline ». Dans Besnier J-M. (Dir.) et Perriault J. (Dir.), *Interdisciplinarité : entre discipline et indiscipline*, (Edition CNRS, pp 32-40)

Cau E. et Pouget A. (2014). Rapport « Rénovation des logements, du diagnostic à l'usage. Inventons ensemble la carte vitale du logement ! ». Plan Bâtiment durable. Octobre 2014

http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/Rapport_Construisons_ensemble_la_carte_vitale_du_logement_VD.pdf

Cauchard L. (2015). Normalisation environnementale, dynamiques d'expertise et recomposition du système des professions. *Sociologies*. [En ligne], Dossiers, Enjeux environnementaux et dynamiques des groupes professionnels, mis en ligne le 26 mai 2015, consulté le 10 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5019>

Charrier P. (2000). Imaginaires du corps et des techniques : le cas des agents SNCF. Dans Fintz C. (Dir.), *Les imaginaires du corps. Arts, Sociologie, Anthropologie, pour une approche interdisciplinaire du corps Tome 2* (l'Harmattan, pp 233-256)

Chateauraynaud F. (2011). *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*. Petra.

Châtel V. et Soulet M-H. (2002). *Faire face et s'en sortir*. Presses Universitaire de Fribourg.

Chatwin B. (1987). *Le chant des pistes*. Grasset et Faquelle. Coll Le livre de poche.

Chaudet B. et Péribois C. (2014). Une enquête géo-photographique participative pour interroger les modes d'habiter des seniors tourangeaux : une proposition méthodologique. *Norois* 3/2014 (n° 232p. 23-34) URL : www.cairn.info/revue-norois-2014-3-page-23.htm

Chenailler H. (2012). L'efficacité d'usage énergétique : pour une meilleure gestion de l'énergie électrique intégrant l'utilisateur dans les bâtiments. Thèse de doctorat sous la direction de Wurtz F. et Ploix S. Grenoble

Cifali M. (2018). *S'engager pour accompagner. Valeurs des métiers de la formation*. PUF.

Cochoy F. (2002). *Une sociologie du packaging ou l'âne du Buridan face au marché*. PUF.

Coppens Y. (1988). *Pré-ambules : les premiers pas de l'homme*. Odile Jacob.

Courtonne J-Y *et al.* (2015). Le métabolisme énergétique d'un territoire. Dans Nicolas Buclet, *Essai d'écologie territoriale, l'exemple d'Aussois en Savoie*, (CNRS Editions, 978-2-271-08887).

Danieli A. (2018). La « mise en société » du compteur communicant. Innovations, controverses et usages dans les mondes sociaux du compteur d'électricité Linky en France. Thèse de doctorat sous la direction de Coutard O. Paris.

Day J. K. et Gunderson, D.E. (2015). Understanding high performance buildings: The link between occupant knowledge of passive design systems, corresponding behaviors, occupant comfort and environmental satisfaction. *Building and Environment*, 84, 114–124. <https://doi.org/10.1016/j.buildenv.2014.11.003>

Debeir J-C *et al.* (1986). *Les servitudes de la puissance. Une histoire de l'énergie*. Nouvelle Bibliothèque Scientifique. Flammarion.

De Certeau M. (1990). *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*. Folio Essais.

De Certeau M. *et al.* (2015 [1994]). *L'invention du quotidien 2.habiter, cuisiner*, Folio Essais.

De Certeau M. (1993 [1974]). *La culture au pluriel*. Seuil. Coll Points Essais.

Deleuze G. (2003 [1990]). *Pourparlers 1972-1990*. Les éditions de minuit.

Deleuze G. et Guattari F. (1980). *Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux*. Les éditions de Minuit.

Deleuze G. (1993). *Critique et clinique*. Éditions de Minuit.

Deleuze G. et Guattari F. (1991). *Qu'est-ce que la philosophie*. Editions de Minuit.

Delzendeh E. *et al.* (2017). The impact of occupants' behaviour on building energy analysis : a research review. *Renewable and sustainable energy review*, Elsevier.
[\[PDF\] The impact of occupants' behaviours on building energy analysis: A research review | Semantic Scholar](#)

Denault A. (2016). *La médiocratie*. Lux éditeur. Bibliothèque Nationale du Canada.

Denis J. (2009). Une autre sociologie des usages ? Pistes et postures pour l'étude des chaînes sociotechniques. halshs-006411283

Depaule J-C. (2014). *À travers le mur*. Editions Parenthèses.

Descola P. et Ingold T. (2014). *Être au monde. Quelle expérience commune ?* Presses Universitaires de Lyon.

Desjeux D. *et al.* (1996). *Anthropologie de l'électricité. Les objets électriques dans la vie quotidienne*. L'Harmattan.

Detienne M. et Vernant J-P. (1974). *Les ruses de l'intelligence. La mètis des grecs*. Nouvelle bibliothèque scientifique Flammarion.

Deval J-C. (1984). Le confort thermique en climat tempéré. *Revue de physique Appliquée*. 19 (7) pp. 513-531

Dewey J. (2006 [1967]). *Logique. La théorie de l'enquête*. PUF. Coll L'interrogation philosophique.

Dewey J. (2011). *La Formation des valeurs*. La Découverte.

Dibie P. (1987). *Ethnologie de la chambre à coucher*. Grasset.

Dibie P. (2012). *Ethnologie de la porte*. Métailié.

Dodier R. (2012). *Habiter les espaces périurbains*. PUF de Rennes.

Dodier R. (2013). Modes d'habiter périurbains et intégration sociale et urbaine. EspacesTemps.net, 06.05.2013 <http://www.espacestems.net/articles/modes-dhabiter-periurbains-et-integration-sociale-eturbaine-2/>

Dubois N. (2004). *L'automobile : un espace vécu comme un autre chez soi*. Thèse de doctorat sous la direction de Moch A. Processus cognitifs et conduite interactives. Université Paris X-Nanterre.

Dubuisson S. et Hennion A. (1996). *Le design : l'objet dans l'usage. La relation objet-usage-usager dans le travail de trois agences*. Presses des Mines. <https://books.openedition.org/pressesmines/215>

Dubuisson-Quellier S. et Plessz M. (2013). La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ?. *Sociologie*, 2013/4 (Vol. 4), p. 451-469. URL : <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2013-4-page-451.htm>

Dupuis G. (2011). Industrialisation du bâtiment : quelles limites ?. Constructif n° 28. http://www.constructif.fr/bibliotheque/2011-2/industrialisation-du-batiment-quelles-limites.html?item_id=3088

Durdilly R. et Lapostolet B. (2018). La précarité énergétique, une nouvelle dimension à prendre en compte. *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 2018/2 (N° 90), p. 35-37.

DOI : 10.3917/re1.090.0035. URL : <https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2018-2-page-35.htm>

Duvignaud J. (1977). *Lieux et non lieux*. Editions Galilée.

Eckert H. (2011). Discrimination et reproduction sociale ou l'emploi qui reste... . *Agora débats/jeunesses*, 2011/1 (N° 57), p. 107-120.

DOI : 10.3917/agora.057.0107. URL : <https://www-cairn-info.camphrier-2.grenet.fr/revue-agora-debats-jeunesses-2011-1-page-107.htm>

Eco U. (1965). *L'œuvre ouverte*. Points.

Eco U. (1996). *Interprétation et surinterprétation*. PUF

Ehrenberg A. (1991). *Le culte de la performance*. Hachette Littératures.

Eloi L. et Le Cacheux J. (2015). *Un nouveau monde économique : mesurer le bien-être et la soutenabilité au XXIe siècle*. Odile Jacob.

Eynard C. (2007). La chambre comme espace d'intimité. Fondation nationale de gérontologie. *Gérontologie et société* 2007/3. Vol 30 n° 122| pp 85-89 -- <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2007-3-page-85.htm>

Fabre M. (2005). Deux sources de l'épistémologie des problèmes : Dewey et Bachelard. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2005/3 (Vol. 38), p. 53-67.
DOI : 10.3917/lse.383.0053. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2005-3-page-53.htm>

Fabre M. (2017). *Qu'est-ce que problématiser ?*. Vrin.

Fanger P.O. (1967). Calculation of thermal comfort: introduction of a basic comfort equation. ASHRAE Trans. 73, II.

Filliod J-P. (2006). Le désordre domestique. *Leroy Merlin Source*.
[Le désordre domestique - Leroy Merlin Source images_LMS_pdf Entretiens_interview_filliod.pdf \(leroymerlinsource.fr\)](http://www.leroymerlin.com/images/LMS/pdf/Entretiens_interview_filliod.pdf)

Flusser V. (2002). *Petite philosophie du design*. Circé.

Frémont A. (2010). Etat des lieux. A propos de l'espace vécu. *Communication* 2010/2 n°87, pp 161-169.
[Communications, 87, 2010. Autour du lieu. - Persée \(persee.fr\)](http://www.persee.fr/doc/com_0000_2010_87_1)

Foucault M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Gallimard.

Foucault M. (2004 [1967]). Des espaces autres. (conférence au Cercle d'études architecturales, 1967). Dans *Empans*. 2004/2 n° 54 pp 12-19

Franck R. et al. (2014). *L'efficacité énergétique du bâtiment. Optimiser les performances énergétiques, le confort et la valeur des bâtiments tertiaires industriels*. Eyrolle.

Gallissot M. (2012). Modéliser le concept de confort dans un habitat intelligent : du multisensoriel au comportement. Mathématiques générales [math.GM]. Thèse de doctorat sous la direction de Caelen J. Université de Grenoble.
ffNNT :2012GRENM018ff. fftel-00738342f

Garel G. (2003). Pour une histoire de la gestion de projet. Université de Marne la Vallée. Réalités méconnues. <http://www.anales.org/gc/2003/gc74/garelComple77-90.pdf>

Gaudin H. (1992). *Seuil et d'ailleurs*. Editions du Demi-Cercle. Coll Droits de regards.

Gilbert P. (2016). Classes, genre et styles de vie dans l'espace domestique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016/5 (N° 215), p. 4-15.
DOI : 10.3917/arss.215.0004. URL : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2016-5-page-4.htm>

Gil-Quijano J. (2010). Prédiction de l'activité humaine afin de réduire la consommation électrique de l'habitat. Actes de la JFSMA.

[Prédiction de l'activité humaine afin de r20161120-13772-wrdwvk-with-cover-page-v2.pdf \(d1wqtxts1xzle7.cloudfront.net\)](http://d1wqtxts1xzle7.cloudfront.net/Prédiction_de_l'activité_humaine_afin_de_r20161120-13772-wrdwvk-with-cover-page-v2.pdf)

Guibet-Lafaye C. et Kieffer A. (2012). Interprétations de la cohésion sociale et perceptions du rôle des institutions de l'État social. *L'Année sociologique*, 2012/1 (Vol. 62), p. 195-241.

DOI : 10.3917/anso.121.0195. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2012-1-page-195.htm>

Giuliani F. (2013). *Accompagner. Le travail social face à la précarité*. Presses universitaires de Rennes. Coll « Le sens social ».

Glevarec H. (2010). Les trois âges de la « culture de la chambre ». *Ethnologie française*. 2010/1 vol 40 pp 19-30

<https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-1-page-19.htm>

Goffman I. (1974). *Les rites d'interaction*. Les éditions de Minuit.

Gournet R. et Beslay C. (2015). « Les professionnels du bâtiment face aux enjeux de la performance énergétique : nouveaux savoirs et nouveaux métiers ». *Sociologies* [En ligne], Dossiers, Enjeux environnementaux et dynamiques des groupes professionnels, mis en ligne le 26 mai 2015, consulté le 15 juillet 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5063>

Gras A. et al. (1992). *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*. L'harmattan. Logiques Sociales.

Gras A. (2007). *Le choix du feu. Aux origines de la crise climatique*. Fayard.

Grésillon L. (2010). *Bien-être et matérialité des lieux*. Editions Quae

Grésillon L. (2012). Sentir son lieu (ou ne pas le sentir). De l'importance de la sensorialité. Dans Morel-Brochet A. et Ortar N. (Dir.) *La fabrique des modes d'habiter*. L'harmattan. Habitat et société, pp 91-105

Guibet-Lafaye C. et Kieffer A. (2012). Interprétations de la cohésion sociale et perceptions du rôle des institutions de l'État social. *L'Année sociologique*, 2012/1 (Vol. 62), p. 195-241.

DOI : 10.3917/anso.121.0195. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2012-1-page-195.htm>

Guéran R-H. (2009). *Les lieux. Histoire des commodités*. La découverte.

Guyau J-M. (1998 [1902]). *La genèse de l'idée de temps*. Les introuvables.

Guyau J-M. (2008 [1884]). *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*. Ed. Allia.

Hall E.T. (1971). *La dimension cachée*. Seuil. Points.

Haller H. (2018). Le désintérêt des concepteurs de bâtiments performants envers les comportements énergétiques des habitants : stratégie défensive de leurs savoirs ?. *Journée doctorale du RT9-AFS : Normes et usages de la ville, quand les pratiques sociales interrogent les modalités de production urbaine*. fhal-01743493f

Haudricourt A-G. (1987). *La technologie science humaine. Recherche d'histoire et d'ethnologie des techniques*. Editions de la maison des sciences de l'homme.

Haumont N. (2001). *Les pavillonnaires*. L'harmattan.

Heidegger M. (1951). Bâtir, habiter et penser. *Essais et conférences*. [Bâtir habiter penser \(palimpsestes.fr\)](http://palimpsestes.fr)

Hetzl J. (2014). *Bâtiments et aménagement durable. Bien être, vie urbaine et écoquartier*. Afnor éditions.

Hong T. et al. (2017). Ten questions concerning occupant behavior in buildings: The big picture. *Building and Environment*. 114, 518–530.
<https://doi.org/10.1016/j.buildenv.2016.12.006>

Honneth A. (2014 [2005]). *La réification. Petit traité de Théorie critique*. Gallimard. Coll nrf essais.

Hoyaux A-F. (2003). « De l'espace domestique au monde domestiqué. Point de vue phénoménologique sur l'habitation ». Dans Collignon B. et Staszak J-F. *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter* (Editions Bréal, pp.33-45).

Ingold T. (2013). *Marcher avec les dragons, Zones sensibles*.

Ingold T. (2011-2013). *Une brève histoire des lignes, Zones sensibles*.

Ingold T. (2017). *Faire, anthropologie, archéologie, art et architecture*. Dehors.

Ingold T. (2018). *L'anthropologie comme éducation*. Presses Universitaires de Rennes. Coll « Paideia ».

Ischer P. (2012). De la construction d'un "chez-soi collectif" à la composition d'un "chez-nous". Enquête auprès de jeunes actifs suisses. *Agora débats/jeunesses 2012/2* (N° 61), p. 119-131.

DOI 10.3917/agora.061.0119

Jalabert R. (2010). Kairos : un concept opportun pour l'éducation et la formation. *Acte du congrès de l'actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)*. Université de Genève.

Jaquy-Vasquez B. (2018). L'accompagnement social. *Rapport de capitalisation, Inspection générale des affaires sociales*. [Accompagnement social : rapport de l'IGAS - UNCCAS](http://unccas.fr).

Jandot O. (2017). *Les délices du feu. L'homme, le chaud, le froid à l'époque moderne*. Champ Vallon.

- Joseph I. (1984). *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*. Librairie des Méridiens. Coll Sociologie des formes.
- Joseph I. (2000). Décrire l'espace des interactions. Dans Lévy J. (Dir.) et Lussault M. *Logiques de l'espace, esprit des lieux, Géographes à Cérisy* (Belin, pp. 49-55).
- Jullien F. (2009). *Les transformations silencieuses. Chantiers, I*. Le livre de poche. Essais.
- Jullien F. (2012). *L'écart et l'entre. Leçon inaugurale de la Chaire sur l'altérité*. Galilée.
- Jullien F. (2013). *De l'intime. Loin du bruyant amour*. Grasset. Coll Le livre de poche.
- Kaufmann J-C. (1996). Portes, verrous et clés : les rituels de fermeture du chez-soi. *Ethnologie française*. Nouvelle série, T26, (2), La ritualisation du quotidien, 1996, p 280-288.
- Khoury L. (2016). *Il était des fois la cité Michelin à Marseille, Une histoire de l'attachement*. Gaussen.
- Labourdette A. (2017). Mobilisation des usagers pour les économies d'énergie : quels outils d'action publique et quelle déclinaison opérationnelle ? : Exemple des bâtiments publics de la Ville de Paris. fhal-01882975
- Laé J-F. (2008). *Les nuits de la main courante. Ecritures au travail*. Stock. Coll « Un ordre d'idées ».
- Laé J-F. (2015). *Dans l'œil du gardien*. Seuil. Collection Raconter la vie.
- La Mache D. (2005). *L'art d'habiter un grand ensemble HLM*. L'harmattan.
- Latour B. (2000). « Factures/fractures. De la notion de réseau à celle d'attachement ». Dans Micoud A. et Peroni M., *Ce qui nous relie* (Éditions de l'Aube, pp 189-208).
- Latour B. (2005). *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*. La découverte.
- Lazarotti O. (2006). *Habiter, la condition géographique*. Belin.
- Lazarotti O. (2014). *Habiter le monde*. La documentation Française.
- Le Breton D. (2018 [1992]). *La sociologie du corps*. PUF. Coll Que sais-je ?.
- Leclerc G. (1999). *La société de communication. Une approche sociologique et critique*. PUF. Coll sociologie d'aujourd'hui.
- Le Druillennec-Legendre M-T. (2002). *Là où les hommes ne sont pas*. Broché L'harmattan.
- Lefebvre H. (1961). *Critique de la vie quotidienne II. Fondement d'une sociologie de la quotidienneté*. L'Arche Éditeur.
- Lefebvre H. (2000 [1974]). *La production de l'espace*. Anthropos, 4^{ème} édition.
- Lefebvre H. (1992). *Éléments de rythmanalyse, introduction à la connaissance des rythmes*. Editions Syllepse.

Le Goff O. (1994). *L'invention du confort, naissance d'une forme sociale*. Presses Universitaires de Lyon.

Lemoine C. (2019). Le paysage comme expérience de l'habiter. Dans Dominique Pety (Dir.) et al. *Représenter les paysages hier et aujourd'hui. Approches sensibles et numériques*(Université de Savoie).

Leroux N. (2008). Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion. *VST - Vie sociale et traitements* 2008/1 (n° 97), p. 14-25. DOI 10.3917/vst.097.0014

Lévy J-P (2014). Les déterminants de la consommation énergétique domestique. *Flux*, 2014/2 (N° 96), p. 40-54.

DOI : 10.3917/flux.096.0040. URL : <https://www.cairn.info/revue-flux1-2014-2-page-40.htm>

Leymonerie C. (2006). Le salon des arts ménagers dans les années 50. Théâtre d'une conversion vers la consommation de masse. *Vingtième siècle, revue d'histoire*. 91. pp 43-56.

Lion G. (2015). *Incertaines demeures. Enquête sur l'habitat précaire*. Bayard.

Livet P. (2005). *Qu'est-ce qu'une action ?*. Vrin.

Lefèvre P. et Sabard M. (2009). *Les Ecoquartiers*. Apogée.

Lussault M. (2007). *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*. Seuil.

Madou J-P. (2004). L'être, le phénomène et l'évènement : Foucault, Deleuze, Marion. Dans Bouvier P. et al. *L'évènement*. Editions du Pôle. 2004, pp 31-47

Magri S. (1997). L'intérieur domestique. Pour une analyse du changement dans les manières d'habiter. *Genèses*. 28. 1997. Étatsisations. pp. 146-164.

DOI : <https://doi.org/10.3406/genes.1997.1471>

https://www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1997_num_28_1_1471

Mallon I. (2004). *Vivre en maison de retraite : le dernier chez-soi*. Presses Universitaires de Rennes.

Mallon I. (2005). Les personnes âgées en maison de retraite : une redéfinition des espaces familiaux. *Espaces et sociétés*. 2005/1 (n° 120-121), p. 163-178.

DOI : 10.3917/esp.120.0163. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-1-page-163.htm>

Maresca B. (2009). La consommation d'énergie dans l'habitat, entre recherche de confort et impératif écologique. CREDOC. Cahier de recherche n°264.

Maresca S. et Meyer M. (2013). *Précis photographique à l'usage des sociologues*. Presses universitaires de Rennes.

Marzano M. (2007). *Dictionnaire du corps*. PUF.

Mathieu N. (2010). Le concept de mode d'habiter à l'épreuve du développement durable. *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, Académie d'agriculture de France, 4 (96), pp.41-55. [{halshs-00732262}](#)

Mathis D. (2019). Développement de nouveaux matériaux de haute inertie thermique à base de bois et matériaux à changement de phase biosourcés. Thèse de doctorat en science du bois, Université de Laval, Québec, 2019

Maunay E. (2000). Passer de chez ses parents à chez soi : entre attachement et détachement. *Lien social et Politiques*. (43) pp 59–66.

Mazière F. (2013). Langage ordinaire et production de sens. A la découverte d'un autre habitant ? *Le sujet dans la cité*. 2013/1 (Actuels n° 2). p. 96-109.

DOI : 10.3917/lhdlc.hs02.0096. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-sujet-dans-la-cite-2013-1-page-96.htm>

Mazria E. (2005 [1979]). *Le guide de la maison solaire*. Parenthèses.

Micheaux H. (2019). *Responsabiliser pour transformer : des déchets aux mines urbaines*, Presses des Mines.

Morel-Brochet A. (Dir.) et Ortar N. (Dir.) (2012). *La fabrique des modes d'habiter. Homme, lieux et milieux de vie*. L'harmattan.

Morel Cinq-Mars J. (2013). *Du côté de chez soi. Défendre l'intime, défier la transparence*. Seuil.

Morsel H. (Dir.) (1996). *Histoire de l'électricité en France, Tome 3 1946-1987*. Librairie Arthème Fayard.

Naudon F. (2013). Comment le profane joue en faveur du décroissement. Dans Besnier J-M. (Dir.) et Perriault J. (Dir.) *Interdisciplinarité : entre disciplines et indiscipline*, (Hermès, Edition CNRS) pp 62-67

Navez-Bouchanine F. (Dir.). (2005). *Intervenir dans les territoires à urbanisation diffuse*. L'aube.

Nicolas-le-Strat P. (2012). Agir et penser le quotidien : pour une sociologie du réel-en-devenir. Mis en ligne le 8 avril 2012, <http://www.le-commun.fr/index.php?page=agir-et-penser-le-quotidien-pour-une-sociologie-du-reel-en-devenir>

Oppenheim N. (2011). Mobilité quotidienne, socialisation et ségrégation : une analyse à partir des manières d'habiter des adolescents de zones urbaines sensibles. Thèse de doctorat sous la direction de Godard F. et Massot H. Université Paris-Est.

Orieux M. et Everaere M. (1959). *Sciences appliquées, Classe de fin d'études, Ecoles rurales de filles*. Classique Hachette.

Pallasmaa J. (2010). *Le regard des sens*. Linteau.

Paquot T. (2005). *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter*. Editions de l'imprimeur.

- Paquot T. (2006). *Des corps urbains. Sensibilités entre béton et bitume*. Autrement. Coll Le corps, plus que jamais.
- Paquot T. et al. (2007). *Habiter, le propre de l'humain. Villes territoires et philosophie*. La découverte.
- Paquot T. (2010). *L'urbanisme c'est notre affaire !*. L'Atlante Comme un accordéon.
- Paquot T. et Younès C. (2009). *Le territoire des philosophes. Lieu et espace dans la pensée au XXe siècle*. La découverte.
- Paquot T. (2019). *Désastres urbains. Les villes meurent aussi*. La découverte poche.
- Paquot T. (2020). *Mesure et démesure des villes*. CNRS éditions.
- Payet J-P. et al. (2010). *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*. Presses Universitaires de Rennes. Coll « Didact Sociologie ».
- Perriault J. (1989). *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*. L'harmattan.
- Perrot M. (2010). La chambre d'enfant dans l'espace familial. *Journal français de psychiatrie*. 2010/2 (n° 37), p. 25-28.
DOI : 10.3917/jfp.037.0025. URL : <https://www.cairn.info/revue-journal-francais-de-psychiatrie-2010-2-page-25.htm>
- Petit M. (2010). "Ici, y a rien !" La littérature, partie intégrante de l'art d'habiter. *Communications* 2010/2 (n° 87), p. 65-75. DOI 10.3917/commu.087.0065
- Peuportier B. (2016). *Énergétique des bâtiments et simulation thermique*. Eyrolles. ([hal-01461378](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01461378))
- Pezeu-Massabuau J. (1993). *Habiter, rêve, image, projet*. GIP Reclus.
- Piette A. (1996). *Ethnographie de l'action*. Métailié.
- Piette A. (2009). L'action en mode mineur : une compétence impensée. Dans Marc Breviglieri M. et al. Compétences critiques et sens de la justice, paris, *Economica* pp.251-260
[l-action-en-mode-mineur-une-competence-impensee.pdf \(albertpiette.net\)](#)
- Pinson D. (2018). De la mécanique réductrice de la fonction à l'épaisseur culturelle des usages. Habiter au XXIe siècle les édifices des années 1950-1970 réalités promesses adaptations. ffhalshs-01929110f
- Piveteau J-L. (2010). Lieu et territoire : une consanguinité dialectique ? (entretien avec Aline Brochot et Martin de la Soudière). *Communications* 2010/2 (n° 87), p. 149-159. DOI 10.3917/commu.087.0149
- Poulit J. (2005). *Le territoire des hommes*. Bourin éditeur.

Proulx S. (2015). La sociologie des usages, et après ?. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 6 | 2015, mis en ligne le 23 janvier 2015, consulté le 09 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/1230> ; DOI : 10.4000/rfsic.1230

Quentin M. *et al.* (2017). Prise en compte de l'occupant dans une démarche interdisciplinaire de réhabilitation durable. *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 8, n° 2 | Juillet 2017, mis en ligne le 28 juillet 2017, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11744> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.11744

Rabouille M. (2014). Recherche de la performance en simulation thermique dynamique : application à la réhabilitation des bâtiments. Génie civil, Université de Grenoble. ffNNT : 2014GRENA024ff. fftel-01142344f

Raymond H. *et al.* (2001). *L'habitat pavillonnaire*. L'Harmattan.

Raymond H. (2001). *Paroles d'habitants. Une méthode d'analyse*. L'Harmattan.

Raymond R. (1994). Les artisans et l'informatisation. Thèse de doctorat, 1994, Université Lyon 2.

Raymond R. *et al.* (2011). Le scénario facteur 4 : les rhétoriques institutionnelles au regard des conduites ordinaires en matière de consommation d'énergie. *Développement durable et territoire*. vol 2 n° 1.

Raymond R. (2012). Sociologie vitaliste. Le mouvement des existences sociales au cœur d'une exigence sociologique et humaine. *Document de séminaire*.

Raymond R. (2013). Découvrir : translation d'un savoir vers un non-savoir. Découverte par principe d'abduction et de méta-abduction des dimensions inhérentes aux situations d'accueil d'adolescents. Congrès Rifreq. *La logique de découverte en recherche qualitative*. 19-20 juin 2013.

Raymond R. (2013). Système social énergétique et mouvement créatif ordinaire. *Les politiques publiques de l'énergie solaire*. Annales historiques de l'électricité. Editions Victoire, décembre, pp 73-86.

Raymond R. (2016). Conditions, logique et apports d'un processus de recherche transdisciplinaire pour la mise en œuvre de la transition énergétique. Colloque transition écologique : pour une interaction entre pouvoirs publics et recherches finalisées, 5 Juillet 2016.

Raymond R. (2017a). Transition énergétique et transdisciplinarité. *Nat, Sci, Soc*, 25, S42 S44.

Raymond R. (2017b). L'accompagnement d'accueil dans un EIE. Retour d'une expérience de recherche expérimentale, appuyée par la mise en œuvre et l'utilisation d'un tutoriel dédié à l'accompagnement d'accueil. Rapport de recherche. *Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie*. PNR de la narbonnaise en méditerranée.

Rémy J. (2015). *L'espace, un objet central de la sociologie*. Eres.

- Renault V. (2014). *Fabrication et usage des écoquartiers. Essai critique sur la généralisation de l'aménagement durable en France*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Robida A. (2005 [1883]). *La vie électrique*. Autrement.
- Rops D. (1954). *Comment on bâtissait les cathédrales*. Le Centurion.
- Rosa H. (2018). *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*. La découverte.
- Rosa H. (2020). *Rendre le monde indisponible*. La Découverte.
- Rouleau Jean, *Exploration in-situ et numérique de la consommation énergétique et du confort thermique des bâtiments résidentiels en bois*. Thèse de doctorat en génie mécanique sous la direction de Gosselin L. et Blanchet P. Université de Laval.
- Roussel I. (2015). Le confort thermique au cœur de la rénovation des logements : norme ou stratégie d'adaptation. *Pollution atmosphérique : climat, santé, société*. n°225.
- Rudofsky B. (1977). *Architecture sans architecte : brève introduction à l'architecture spontanée*. Chêne.
- Sadin E. (2018). *L'intelligence artificielle ou l'enjeu du siècle. Anatomie d'un antihumanisme radical*. L'échappée. Coll Pour en finir avec.
- Saint- Augustin (1998 [397-401]). *Les Confessions*. Gallimard. Bibliothèque de la pléiade.
- Salignon B. (2010). *Qu'est-ce qu'habiter ?*. Editions de la Villette. Collection Penser l'espace.
- Sansot P. (1991). *Les gens de peu*. Presses Universitaires de France.
- Sauvage A. (1992). *Les habitants, de nouveaux acteurs sociaux*. L'harmattan.
- Sbriglio J. (2009). *Le Corbusier. Habiter : de la villa Savoye à l'unité d'habitation de Marseille*. Actes Sud/Aristeas.
- Ségalen M. et Le Wita B. (1993). *Chez soi. Objets et décors : des créations familiales ?*. Autrement.
- Segaud M. (2010) *.Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Armand Colin.
- Sennett R. (1979 [1974]). *Les tyrannies de l'intimité*. Seuil.
- Sennett R. (2010). *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*. Albin Michel.
- Sennett R. (2014). *Ensemble. Pour une éthique de la coopération*. Albin Michel.
- Sennett R. (2019). *Bâtir et habiter. Pour une éthique de la ville*. Albin Michel.
- Serfaty-Garzon P. (2003). *Chez soi. Les territoires de l'intimité*. Armand Colin.

Serfaty-Garzon P. (2003). Le chez-soi : habitat et intimité. Dans Segaud M. *et al.* *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. Armand Colin, pp 65-69.

<http://www.perlaserfaty.net/texte7.htm>

Serres M. (2008). *Le Mal Propre. Polluer pour s'approprier ?*. Edition Le Pommier.

Serres M. (2011). *Habiter*. Edition Le Pommier.

Simmel G. (2013 [1989]). *Les grandes villes et la vie de l'esprit. Suivi de Sociologie des sens*. Petite bibliothèque Payot.

Sloterdijk P. (2010 [1998]). *Bulles. Sphères 1*. Fayard. Coll Pluriel.

Sloterdijk P. (2010 [1999]). *Globes. Sphères II*. Fayard. Coll Pluriel.

Sloterdijk P. (2013 [2003]). *Ecumes. Sphères III*. Fayard. Coll Pluriel.

Soto D. *et al.* (2016). Préfiguration d'une structure pluridisciplinaire de recherche-action dédiée à l'étude des climats urbains et de leurs effets sur le territoire de la Métropole de Lyon. Enseignements du projet EPOC. *Pollution Atmosphérique : climat, santé, société*. Revue Pollution atmosphérique, 2016, 231- 232, [ffhttp://lodel.irevues.inist.fr/pollution-atmospherique/index.php?id=5821ff](http://lodel.irevues.inist.fr/pollution-atmospherique/index.php?id=5821ff). [ff10.4267/pollutionatmospherique.5821ff](http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01435541). [ffhal-01435541f](http://hal-01435541)

Spitz C. (2012). Analyse de la fiabilité des outils de simulation et des incertitudes de métrologie appliquée à l'efficacité énergétique des bâtiments. Thèse de doctorat sous la direction de Wurtz E. et Mora L. . Grenoble.

StaszakJ-F. (2001). L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur//For an insider'sgeography of domestic space. *Annales de Géographie*, t. 110, n°620, 2001. pp. 339-363; doi : <https://doi.org/10.3406/geo.2001.1729>
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2001_num_110_620_1729

Subrémon H. (2010). Le climat du chez-soi. Une fabrication saisonnière. *Ethnologie française*, 2010/4 (Vol. 40), p. 707-714. DOI : 10.3917/ethn.104.0707. URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-4-page-707.htm>

Subrémon H. (2009). Habiter avec l'énergie. Pour une anthropologie sensible de la consommation d'énergie. Thèse de doctorat sous la direction de Bonnin P. Paris 10.

Tavernier J-L. (2017). *Les conditions de logement en France*. Insee Paris

Thellier F. *et al.* (2012). Le Confort dans le bâtiment: n'oublions pas l'habitant! *La Revue 3 E. I*, Société de l'électricité, de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication. [ffhal-02001574f](http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02001574)

Tillon L. (2021). *Être un chêne. Sous l'écorce de Quercus*. Mondes Sauvages. Actes Sud.

Todd E. (2020). *La lutte des classes en France au XXIème siècle*. Seuil.

Trindade-Chadeau A. (2012). De l'accompagnement social, professionnel, global. *Cahiers de l'action*, 2012/3 (N° 37), p. 65-73. DOI : 10.3917/cact.037.0065. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2012-3-page-65.htm>

Verdier Y. (1979). *Façon de dire, façon de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*. Gallimard. Coll Bibliothèque des sciences humaines.

Vernant J-P. (1963). *Hestia, Hermès. Sur l'expression religieuse de l'espace et du mouvement chez les Grecs*.

http://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1963_num_3_3_366578

Vialle F. (2016). Le corps du chercheur. Corps vécu et corps vivant dans la relation sujet-objet. Dans Burel N. (Dir.) *Corps et méthodologie. Corps vivant, corps vécu, corps décrit*. (L'Harmattan, Coll Mouvement des savoirs p 38)

Vorger E. (2014). Etude de l'influence du comportement des occupants sur la performance énergétique des bâtiments. Thèse de doctorat sous la direction de Peuportier B. Ecole nationale supérieure des mines de Paris, spécialité « énergétique ».

Walther E. et Barry R. (2016). Réduction des incertitudes de modélisation de ventilation naturelle et prédiction du confort en espace semi-ouvert. *Conférence IBPSA France*. ffhal-01321168f

White K. (1994). Philosophie de la forêt. *Cahier de l'atelier du Héron*. N°1. pp 65-84. www.geopoetique.net/archipel_fr/heron/publications/index-old.html

Younès C. et Paquot T. (2000). *Ethique, architecture, urbain*. La Découverte.

Zask J. (2015). *Introduction à John Dewey*. La Découverte. Coll Repères.

Zélem M-C. (2015). *Sociologie de l'énergie : gouvernance et pratiques sociales*. Editions CNRS.

Zélem M-C. (2018). Quand l'écologisation des logements impacte la santé des habitants. Confort domestique et qualité de l'air intérieur en conflit. Pollution Atmosphérique : climat, santé, société. *Revue Pollution atmosphérique*. ffhal-01757794f

Zraggen J-M. (2010). Bâtiments résidentiels locatifs à haute performance énergétique : objectifs et réalités. Thèse de doctorat sous la direction de Lachal BM. Université de Genève.

La Cité Mignot

Chavanon O. (2018). Archives municipales de Lyon. SA Régionale HLM de Lyon. *Exposition Longue vie à la cité Mignot !*. Archives municipales de Lyon. Juillet-Octobre 2018.

Laangry M. et Maniga M. (2018). *Longue vie à la cité Mignot !*. Archives municipales de Lyon. Collection Mémoire Vive. Juillet 2018

S.A Régionale HLM de Lyon. (2017). *Eco-rénovation de la Cité Mignot*. Dossier de demande de subvention.

S.A Régionale HLM de Lyon. (2018). Un bâtiment rénové... des usages améliorés. *L'écho des travaux n°5*, sept/oct 2018.

Schuller P. (2018). *Visages. Photographies de Philippe Schuller-2018*. Archives municipales de Lyon.

Conférences

Chaire RESET (2019). Mutations des systèmes électriques, entre perspectives sociétales et coopération(s) « territoriale(s) ». 10 Avril 2019, Bordeaux.

Cluster Eco-Energie Auvergne Rhône-Alpes. (2018). Conférence régionale dédiée à l'autoconsommation photovoltaïque. 7 mars 2018. Lyon.

Fresbee. (2018). Le bâtiment à la croisée des disciplines. *Journée pluridisciplinaire sur le bâtiment*. 17 mai 2018, Le Bourget du Lac.

Ingold T. (2017). *De la pratique et des mots : l'art(tisanat) comme façon de raconter*. 13 décembre 2017. Grenoble.

Le Breton D. (2017). *Tenir, douleur chronique et réinvention de soi*. MSE-LSH Alpes. 26 septembre 2017. Grenoble.

Tenerrdis. Présentation du projet de l'institut Smart-Grids. 7 mars 2018. Grenoble.

Université Savoie Mont Blanc. (2018). Corpus de paysages. *Colloque international pluridisciplinaire*. 4,5 et 6 avril 2018. Chambéry

Lois, décrets, normes, réglementations, guides, expertises

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-transition-energetique-croissance-verte>

Bonus de constructibilité, décret n° 2016 – 856 du 28 juin 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032791477&categorieLien=id>

Décret n° 2016-968 du 13 juillet 2016 relatif aux installations dédiées à la recharge des véhicules électriques ou hybrides rechargeables et aux infrastructures permettant le stationnement des vélos lors de la construction de bâtiments neufs ; décret n° 2016 – 968 du 13 juillet 2016,

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032894192&categorieLien=id>

Définition de la précarité énergétique par l'Ademe :

<https://www.ademe.fr/expertises/batiment/quoi-parle-t/precarite-energetique>

Individualisation des frais de chauffage, décret n° 2016 – 710 du 30 mai 2016,

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032611296&categorieLien=id>

« PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre », Ademe, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, Novembre 2016,

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pcaet-comprendre-construire-et-mettre-en-oeuvre.pdf>

« Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité. L'apport des sciences humaines pour comprendre et agir », publication Ademe, 2016,

<https://www.ademe.fr/changer-comportements-faire-evoluer-pratiques-sociales-vers-plus-durabilite>

<http://rhone-grandlyon.familles-a-energie-positive.fr/>

http://www.hespul.org/wp-content/uploads/2015/11/catalogue-animation_2018.pdf

<https://www.gouvernement.fr/action/plan-climat>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/des-gestes-simples-faire-des-economies-denergie-dans-maison>

<https://www.agirpourenvironnement.org/>

<https://www.faire.fr/pourquoi-faire>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/contrat-transition-ecologique>

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/loi-relative-la-transition-energetique-pour-la-croissance-verte-tepcv>,

<https://www.ademe.fr/lademe/presentation-lademe/transition-energetique-coeur-lademe>

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/projets/pl1908-ei.asp>

http://www.constructif.fr/bibliotheque/2011-2/industrialisation-du-batiment-quelles-limites.html?item_id=3088

<https://www.constructioncayola.com/batiment/article/2015/07/03/100891/eiffage-construit-batiment-cles-main-24h>, Juillet 2015

<https://www.lemoniteur.fr/article/l-industrialisation-pour-reduire-la-duree-du-chantier.1178869>

<http://www.planbatimentdurable.fr/publication-du-rapport-de-la-mission-numerique-du-a858.html>

Carnet numérique du logement ; Article 4bis de la loi transition énergétique pour une croissance verte (Art. L. 111-10-5) <http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta/ta0412.asp>

Rapport « Rénovation des logements, du diagnostic à l’usage. Inventons ensemble la carte vitale du logement ! », Emmanuel Cau, André Pouget, Octobre 2014.

http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/Rapport_Construisons_ensemble_la_car_te_vitale_du_logement_VD.pdf,

Constructif n° 29, Juin 2011, http://www.constructif.fr/bibliotheque/2011-6/grands-chiffres-et-figures.html?item_id=3095

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/ville-durable>

<https://www.paris.fr/actualites/datacity-2019-decouvrez-les-startups-qui-font-la-ville-de-demain-6511>

Recueil et traitement des données propres aux consommations d’énergie : Article 179 de la LTECV,

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=JORFARTI000031045610&cidTexte=LEGITEXT000031047847&categorieLien=id>

<https://www.anil.org/documentation-experte/analyses-juridiques-jurisprudence/analyses-juridiques/analyses-juridiques-2016/fonds-de-garantie-pour-la-renovation-energetique/>

Code de l’énergie, Art 221-1-1,

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000036436343&cidTexte=LEGITEXT000023983208&dateTexte=20190101>

L’article 188 de la LTECV

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=JORFARTI000031045729&cidTexte=LEGITEXT000031047847&categorieLien=id>

Cerema (Centre d’études et d’expertise sur les risques, l’environnement, la mobilité et l’aménagement)

<http://outil2amenagement.cerema.fr/le-plan-climat-air-energie-territorial-pcaet-r438.html>

JO Sénat du 20/04/2017, p 1497,

<https://www.senat.fr/questions/base/2017/qSEQ170224845.html>

<https://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/2017/10/09/participez-aux-journees-de-levenementiel-eco-responsable-les-19-et-20-octobre-prochains/> ,

Alec <https://www.alec-lyon.org/actualites-et-agenda/initiatives-communales-energie-climat/>,

SDESM <http://www.sdesm.fr/espace-presse/communiqués-de-presse/sensibilisation>
<https://www.qualite-logement.org/actualites/les-actualites/nouveau-label-e-c-quest-ce-que-cest.html>

<http://www.planbatimentdurable.fr/la-performance-energetique-devient-un-nouveau-a1089.html>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

[http://www.statistiques.developpement-](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Themes/Environnement/ree2014/ree2014-chapitre5.pdf)

[durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Themes/Environnement/ree2014/ree2014-chapitre5.pdf](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Themes/Environnement/ree2014/ree2014-chapitre5.pdf)

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385&categorieLien=id>

Ademe, « Cahier des charges, Audits énergétique dans les bâtiments », Collection des cahiers des charges d'aide à la décision, 17 décembre 2014,

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/cdc-ademe-audit-energetique-dans-les-batiments-17-12-2014.pdf>

Article L 134-4-1 du code de la construction et de l'urbanisme,

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000022493232&cidTexte=LEGITEXT000006074096>

Loi Daddue, <https://www.loi-ddadue.fr>

L'ISO 7730 2005, <https://www.iso.org/fr/standard/39155.html>

La norme européenne CR 1752

<https://www.venfilter.fr/normativa/reglement-des-installations-thermiques-dans-les-batiments-rite>

NF EN 15251 (août 2007) https://conseils.xpair.com/auxidev/mB04a_Perfo.pdf

<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-22277-confort-ete-passif.pdf>

<https://www.alterrebourgognefranche-comte.org/f/sidde/8152/fiche/>

Norme ISO 7730

<https://www.beswic.be/fr/themes/agents-physiques/ambiances-thermiques/indices-de-confort-et-de-contrainte-thermique/indice-pmv-ppd-de-confort-thermique>

<https://www.beswic.be/fr/themes/agents-physiques/ambiances-thermiques/indices-de-confort-et-de-contrainte-thermique/indice-pmv-ppd-de-confort-thermique>

<https://www.union-habitat.org/frise-historique>

<https://www.nanterre.fr/967-les-habitants-au-coeur-des-projets.htm>;

<http://mixcite.caue74.fr/les-acteurs/lhabitant/>;

<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-habitat-incoutournable-configuration-local.pdf>

<https://www.batimentbas carbone.org>

<https://www.certivea.fr/offres/label-batiment-biosource>

« Plan climat énergie territorial, étape 2017, Grand Lyon La Métropole »,
<https://www.grandlyon.com/projets/plan-climat.html>

ANNEXES

ANNEXE 1

COMMUNIQUE DE PRESSE EIFFAGE

Asnières-sur-Seine, le 2 juillet 2015

Communiqué de presse Eiffage réalise une première mondiale en construisant un bâtiment clés en main de trois étages en 24 heures

Eiffage démontre une nouvelle fois son savoir-faire dans l'organisation de projets clés en main. À l'occasion de la convention du Groupe organisée à Rennes les 1er et 2 juillet, Eiffage a réalisé en 24 heures top chrono un bâtiment de trois étages, entièrement équipé et « prêt à l'emploi », d'où son nom « Plug & Play », comprenant un logement de 60 m² au rez-de-chaussée et un logement de 80 m² en duplex, avec terrasses, sur les deux autres étages. Le chantier qui a débuté à 8h30 mercredi 1er juillet 2015, s'est terminé à 8h30, jeudi 2 juillet. Cette performance a pu être réalisée grâce à un intense travail de préparation et de conception, en offre intégrée, sur vingt-quatre semaines, qui a permis de définir le projet jusque dans ses moindres détails, tout en maîtrisant les coûts. 20 personnes ont participé à la conception et 30 personnes à la construction. Ce projet a mobilisé l'ensemble des branches du Groupe : Eiffage Construction pour le pilotage général, la structure et les corps d'état architecturaux, Eiffage Energie pour l'ensemble des fluides, Eiffage Travaux Publics pour l'aménagement extérieur, sans oublier Clemessy, filiale de la branche énergie, qui a développé une application permettant de gérer le flux logistique (gestion des éléments préfabriqués entre la plateforme logistique et le lieu de montage). Compte tenu des délais très courts de montage, une grande partie du bâtiment a été préfabriquée, à l'instar du bloc technique regroupant la salle de bains, la cuisine et la gaine technique (eaux usées, électricité...) ou encore des murs en ossature bois dont les finitions intérieures (peinture) et extérieures (stratifié compact) et la connectique associée (courant fort, courant faible) ont été réalisées lors de la fabrication en usine. Les aménagements intérieurs (équipements, mobilier, éléments de décoration) et extérieurs (terrasse en bois, plantation et gazon) ont été mis en place sur ce même laps de temps. Aucune place n'a été laissée à la moindre improvisation. Le planning de montage a ainsi été établi minute par minute et la « partition » écrite dans les moindres détails et partagée avec l'ensemble des intervenants sur le projet. Cette intense préparation, et les innovations mises en place, ont permis de réaliser ce chantier hors du commun en 24 heures seulement, au lieu des trois mois habituels. Le projet Plug & Play a permis de démontrer qu'une ultra préparation de chantier, une logistique millimétrée, un planning minuté, une organisation de projet adaptée et une équipe formée, impliquée et motivée permet une exécution performante, une livraison de qualité, dans les délais. Cette démonstration faite devant les participants à la convention avait également pour objectif de faire monter en gamme l'ensemble des chantiers du Groupe. À propos d'Eiffage Eiffage, l'un des leaders européens du BTP et des concessions, exerce ses activités à travers les

métiers de la construction et de l'immobilier, du génie civil, du métal et de la route, de l'énergie et des concessions. Le Groupe s'appuie sur l'expérience de plus de 66 000 collaborateurs et a réalisé, en 2014, un chiffre d'affaires de 14 milliards d'euros dont 16 % à l'étranger.

Contact Presse Eiffage Sophie Mairé Tél. : 01 41 32 81 12 sophie.maire@eiffage.com

ANNEXE 2

ARTICLE 4 BIS

DE LA LOI TRANSITION ENERGETIQUE POUR UNE CROISSANCE VERTE

Article 4 bis (nouveau)

I. – La section 4 du chapitre I^{er} du titre I^{er} du livre I^{er} du code de la construction et de l'habitation est complétée par un article L. 111-10-5 ainsi rédigé :

« *Art. L. 111-10-5. – I. – Afin d'améliorer la connaissance d'un logement par son propriétaire ou occupant et de favoriser la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique, un carnet numérique de suivi et d'entretien du logement est créé pour tous les immeubles privés à usage d'habitation.*

« II. – Le carnet numérique de suivi et d'entretien du logement mentionne l'ensemble des informations utiles à la bonne utilisation, à l'entretien et à l'amélioration progressive de la performance énergétique de ce logement.

« Un décret en Conseil d'État précise les modalités d'application du présent II.

« III. – Le carnet numérique de suivi et d'entretien est obligatoire pour toute construction neuve dont le permis de construire est déposé à compter du 1^{er} janvier 2017 et pour tous les logements faisant l'objet d'une mutation à compter du 1^{er} janvier 2025.

« IV. – Un décret en Conseil d'État précise les modalités d'intégration au carnet numérique de suivi et d'entretien du logement des différents diagnostics obligatoires prévus à l'article L. 271-4. »

II. – Dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement dépose sur les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat un rapport sur l'extension du carnet numérique de suivi et d'entretien aux bâtiments tertiaires, en particulier publics.

ANNEXE 3

ARTICLE 179 DE LA LTECV

Article 28

A créé les dispositions suivantes :

- Code de l'énergie

Art. L337-3-1

A créé les dispositions suivantes :

- Code de l'énergie

Art. L445-6, Art. L121-36

A modifié les dispositions suivantes :

- Code de l'énergie

Art. L453-7

A modifié les dispositions suivantes :

- Code de l'énergie

Art. L341-4, Art. L121-8

IV.-La mise à disposition des données de consommation exprimées en euros, au moyen d'un dispositif déporté d'affichage en temps réel, est progressivement proposée à l'ensemble des consommateurs domestiques, après une évaluation technico-économique menée par la Commission de régulation de l'énergie.

ANNEXE 4

L'article 11 de la LTECV crée l'article L111-10-5 du Code de la construction et de l'habitation

Abrogé par Ordonnance n° 2020-71 du 29 janvier 2020 - art.

Modifié par LOI n°2018-1021 du 23 novembre 2018 - art. 182 (V)

I.-Il est créé pour tout logement un carnet numérique d'information, de suivi et d'entretien de ce logement.

Constituent des logements au sens du présent article les locaux destinés à l'habitation mentionnés à l'article L. 631-7.

Ce carnet permet de connaître l'état du logement et du bâtiment, lorsque le logement est soumis au statut de la copropriété, ainsi que le fonctionnement de leurs équipements et d'accompagner l'amélioration progressive de leur performance environnementale.

Ce carnet permet l'accompagnement et le suivi de l'amélioration de la performance énergétique et environnementale du bâtiment et du logement pour toute la durée de vie de celui-ci.

Les éléments contenus dans le carnet n'ont qu'une valeur informative.

Le carnet numérique d'information, de suivi et d'entretien est un service en ligne sécurisé qui regroupe les informations visant à améliorer l'information des propriétaires, des acquéreurs et des occupants des logements. L'opérateur de ce service le déclare auprès de l'autorité administrative et assure la possibilité de récupérer les informations et la portabilité du carnet numérique sans frais de gestion supplémentaires.

Le carnet numérique intègre le dossier de diagnostic technique mentionné à l'article L. 271-4 et, lorsque le logement est soumis au statut de la copropriété, les documents mentionnés à l'article L. 721-2.

II.-Le carnet numérique d'information, de suivi et d'entretien du logement est obligatoire pour toute construction neuve dont le permis de construire est déposé à compter du 1er janvier 2020 et pour tous les logements et immeubles existants faisant l'objet d'une mutation à compter du 1er janvier 2025.

III.-Le carnet numérique d'information, de suivi et d'entretien du logement est établi et mis à jour :

1° Pour les constructions neuves, par le maître de l'ouvrage qui renseigne le carnet numérique d'information, de suivi et d'entretien et est tenu de le transmettre à son acquéreur à la livraison du logement ;

2° Pour les logements existants, par le propriétaire du logement. Le syndicat des copropriétaires transmet au propriétaire les informations relatives aux parties communes.

Le carnet est transféré à l'acquéreur du logement au plus tard lors de la signature de l'acte de mutation.

ANNEXE 5

ARTICLE 271-4 DU CODE DE LA CONSTRUCTION

Modifié par LOI n° 2010-788 du 12 juillet 2010 - art. 160

I. - En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En cas de vente publique, le dossier de diagnostic technique est annexé au cahier des charges.

Le dossier de diagnostic technique comprend, dans les conditions définies par les dispositions qui les régissent, les documents suivants :

1° Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du code de la santé publique ;

2° L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code ;

3° L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du présent code ;

4° L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du présent code ;

5° Dans les zones mentionnées au I de l'article L. 125-5 du code de l'environnement, l'état des risques naturels et technologiques prévu au deuxième alinéa du I du même article ;

6° Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 134-1 du présent code ;

7° L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 ;

8° Le document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif mentionné à l'article L. 1331-11-1 du code de la santé publique.

Les documents mentionnés aux 1°, 4° et 7° ne sont requis que pour les immeubles ou parties d'immeuble à usage d'habitation.

Le document mentionné au 6° n'est pas requis en cas de vente d'un immeuble à construire visée à l'article L. 261-1.

Lorsque les locaux faisant l'objet de la vente sont soumis aux dispositions de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis ou appartiennent à des personnes titulaires de droits réels immobiliers sur les locaux ou à des titulaires de parts donnant droit ou non à l'attribution ou à la jouissance en propriété des locaux, le document mentionné au 1° porte exclusivement sur la partie

privative de l'immeuble affectée au logement et les documents mentionnés au 3°, 4° et 7° sur la partie privative du lot.

II. - En l'absence, lors de la signature de l'acte authentique de vente, d'un des documents mentionnés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 7° et 8° du I en cours de validité, le vendeur ne peut pas s'exonérer de la garantie des vices cachés correspondante.

En l'absence, lors de la signature de l'acte authentique de vente, du document mentionné au 5° du I, l'acquéreur peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix.

En cas de non-conformité de l'installation d'assainissement non collectif lors de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur fait procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après l'acte de vente.

L'acquéreur ne peut se prévaloir à l'encontre du propriétaire des informations contenues dans le diagnostic de performance énergétique qui n'a qu'une valeur informative.

ANNEXE 6

ARTICLE L 134-4-1 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Article L134-4-1 (abrogé)

Version en vigueur du 14 juillet 2010 au 01 juillet 2021

Un diagnostic de performance énergétique est réalisé pour les bâtiments équipés d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement dans un délai de cinq ans à compter du 1er janvier 2012.

Les bâtiments à usage principal d'habitation en copropriété de cinquante lots ou plus, équipés d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement, et dont la date de dépôt de la demande de permis de construire est antérieure au 1er juin 2001, sont exemptés de la disposition de l'alinéa précédent.

Dans ces bâtiments, un audit énergétique doit être réalisé. Le contenu et les modalités de réalisation de cet audit sont définis par décret en Conseil d'Etat.